REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

UNIV. OF CALIFORNIA

TOME LXIII

VIIe SÉRIE — TOME III

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXV

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

FEB 26 1926

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

UNIV. OF CALIFORNIA

TOME LXIII

VIIe SÉRIE — TOME III

I-IX

JANVIER-SEPTEMBRE 1925

SOCIETÉ DES LANGUES ROMANES

MONTPELLIER

MCMXXV

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 1 9

JANVIER-SEPTEMBRE 1925

	Pages
P. Barbier. — Noms de poissons (*suite*)	1
J. Anglade. — Onomastique des Leys d'amors	69
J. Calmette. — Correspondance de la ville de Perpignan (*fin*)	83
A. Dauzat. — Glossaire étymologique du patois de Vinzelles (*supplément*)	101
L. Karl. — La légende de l'ermite et le jongleur	110

ABONNEMENT

Un an : France ..... **16** fr.
Étranger ..... **17** fr.

A partir du 1er janvier 1926 le prix de l'abonnement, qui n'a pas été augmenté depuis 55 ans, sera porté à **30** fr. pour la France et **32** pour l'étranger.

Collection complète de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1924), 62 volumes. **2.500** fr.

La Revue des Langues romanes publiera en 1926 les *tables* de ses 60 premiers volumes.

Digitized by Google

NOMS DE POISSONS

NOTES ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(*Suite*).

VIII

411. fr. *altavelle.*

Altavelle est un nom de la *pteroplatea altavela* Müller et Henle et non du *trygon pastinaca* Cuv. comme le ferait croire l'article que lui consacre Littré.

C'est le *trygon altavela* Bonaparte, la *raia altavela* Linné. En remontant encore plus haut on trouve *altavela* signalé par Willoughby, *Hist. piscium* (1686) 65, comme nom du poisson à Naples.

Le napolit. *altavela*, le sicil. *altavila*, *attavila*, *tavila*, noms du même poisson dans Carus, *Prodr.*, ii, 518, sont d'origine arabe. Je rattacherais volontiers *tavila* à l'adjectif (maltais) *tauuali* ' bislungo, ovato ', en rappelant la forme du disque de l'altavelle, deux fois plus large que long et qui, selon Moreau, *Manuel d'Ichthyol. franç.* (1892) 82, a la forme d'un triangle à base légèrement courbe.

412. Venise *amoletto.*

Amoletto, cité pour Venise comme nom de la *trigla milvus* Lacép. Bonap. d'après Nardo (Carus, *Pr.*, II, 644) est sûrement une coquille pour *anzoletto*, *anzoleto* qui se dit à Venise des poissons des genres *trigla* Art. Cuv. et *peristedion* Lacép.

Digitized by Google

413. prov. *anadelo, nadelo.*

C'est, j'imagine, une coquille qu'*anodelo*, donné comme nom, dans le Gard, de l'*aspro vulgaris* Cuvier par Rolland, *Fa. Pop.*, III, 180 citant Crespon, *Faune méridionale* (1844); la bonne forme *anadelo* se lit dans Moreau, *Manuel d'Ichthyologie française* (1892), p. 226.

Et *anadelo* est un dérivé d'*anado, annado* ' année ' et le sens premier est ' petit poisson de l'année, de cette année, de la première année ' ; il faut comparer cet *anadelo* du Gard avec le *hürlin* des Vosges que j'ai expliqué à la note 386 comme un dérivé d'une forme germanique *hürling* au sens de ' petit poisson de cette année '.

Et le prov. *nadelo* (d'où un fr. *nadelle*. p. ex. dans Littré) nom des petits poissons blancs des genres *atherina* Art. L., *clupea* Art. Cuv., *engraulis* Cuv. etc. (fr. *blanchaille de mer*, cf. angl. *whitebait*, probablement gr. ἀφύη), que H. Schuchardt, ZRPh. XXXII, 242 rattacherait au prov. *nounat* (explication admise par Meyer-Lübke art. 5888 **neonatus*), me paraît être une forme aphérétique d'*anadelo*.

Pour le procédé sémantique on peut encore rappeler l'ital. *uguannotto, avannotto* ' fretin ', proprement ' petit poisson de cette année '.

414. Meuse, Moselle *aucon.*

Blanchard, *Poissons des eaux douces de la France* (éd. 1880 p. 414) nous dit que le *chondrostoma nasus* Ag. est en Lorraine ordinairement appelé *aucon*. Dès 1866 Géhin a cité *aucon* comme nom de même poisson dans la Moselle (Rolland, *Fa. Pop.*, III, 152).

D'autre part, Labourasse, *Gloss. des patois de la Meuse* (1887) donne : "*aucon*, subst. masc., vilain, espèce de poisson d'eau douce ", d'où il paraîtrait que dans la Meuse

Digitized by Google

aucon se dit du *squalius cephalus* Heckel et Kner, à qui le *chondrostoma nasus* Ag., poisson d'importation relativement récente en France, emprunte la plupart de ses noms.

Or, à la page 25 de son introduction, Labourasse, notant quelques particularités intéressantes de la phonétique des patois de la Meuse, dit : " Les mots *gachon* ' garçon ', *majon* ' maison ' etc., employés aux Vouthons, se remplacent euphoniquement par *gâcon*, *gôcôn*, *mâxon*, etc., dans la plupart des localités de la Meuse. Mais on les retrouve au N. du département, à Dehit, à Spincourt et aux environs (Mangiennes, Pillon, Bouligny) etc.

Cette constatation nous permet d'identifier *aucon* = *squalius cephalus* H. et Kn. et *chondrostoma nasus* Agassiz, avec *achon* = *squalius cephalus* H. et Kn. que nous avons tenté d'expliquer à la note 344 (*R. d. Langues Rom.*, LVIII, 273). Pour nous servir du système de graphie de Labourasse, il semble bien que, selon les localités, *âchon*, *âcon*, *ôcon* et d'autres formes encore, indiquant le chevêne et le nase. Pour l'*an* des graphies *anchon*, *ançon* que j'ai citées à la note 344 d'après de la Blanchère, elles paraissent provenir de la confusion qui a dû se produire dans les patois où *an* prétonique devenait *o* : *ofiammer* ' enflammer ', *ovouler* ' envoler' etc. ; voir l'introduction du glossaire de Labourasse, à la p. 20. — C'est ainsi qu'on trouve encore *ancon*, cité comme nom, en Lorraine, du *chondrostoma nasus* Ag. par Moreau, *Manuel d'Ichthyologie française* (1892), p. 507.

415. Côte-d'Or *bâne*, pic. norm. *caborgne*.

Dans la Côte-d'Or *bâne* = *cottus gobio* L. est cité par Moreau, *Manuel d'Ichthyologie française* (1892), 209. *Bâne* est une forme bourguignonne de *borgne* ; c'est un nom, à Grancey-sur-Ource (Côte-d'Or) de la larve des batraciens et *borgne*, nom de cette larve, est donné pour Montbard (Côte-d'Or) ; cf. Rolland, *Fa. Pop.*, III, 67.

Digitized by Google

Comme nom du *cottus gobio* L., il est clair que *bâne* doit être rapproché du norm. (vallée d'Yères) *caborgne* (Delboulle), picard *caborgne* (Corblet) à côté de *caborne* (Ledieu, *Petit gloss. du pat. de Demuin*), nom du même poisson ; cf. Mayenne *caborgne* (Dottin), Sarthe *caborgne* (De Montesson) ' borgne '.

D'après les récentes recherches de W. von Wartburg, *Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans in den romanischen sprachen und dialekten*, dans la *Rev. d. Dial. rom.*, III (1911), 403 sq. (voir surtout pp. 416-419), le sens primitif de *borgne* serait : 1. ' aveugle ', d'où pour ce mot et ses dérivés les sens : ' 2. qui ne voit que d'un œil ; 3. louche ; 4. chassieux '. On ne voit rien qui puisse faire naître l'idée que notre vif et agile poisson soit aveugle ou borgne ou chassieux. Tout au plus pourrait-on s'arrêter un instant à l'idée ' louche '. Blanchard, *Poiss. d'eaux douces de la France* (1880), 164, dit du chabot : " les yeux assez petits, situés presque au sommet et dirigés de côté, se trouvent ainsi dans la condition la plus favorable pour rendre la vision possible sur un grand nombre de points à la fois ". Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, IV (1882), 108, s'exprime ainsi sur les yeux du chabot : " Œil de grandeur moyenne, placé non loin du sommet de la tête et assez mobile pour pouvoir, suivant les circonstances, ou saillir un peu latéralement, ou au contraire, se retirer dans une position oblique sur la tête, en regardant vers le haut ". D'autre part, je remarque que le sens ' louche ' pour *borgne* et ses dérivés est plutôt rare. Pour le bourguignon *bâne*, en particulier, Alcide Macé dans la *Rev. Ph. Fr. Prov.*, VI (1892), 205 le traduit : ' qui n'y voit pas (aveugle, borgne, qui a la vue basse) '.

Dans les noms d'animaux qui se rattachent à *borgne*, c'est le sens ' aveugle ' qui semble ressortir. W. von Wartburg cite Tarn-et-Garonne [*rat bŏrñe*] ' musaraigne ' (à cause des yeux très petits de la *sorex vulgaris* L) ; on peut comparer

Digitized by Google

le nom de *taupe aveugle*, la *talpa caeca* Savi ayant les yeux imperceptibles, entièrement recouverts par la peau du corps. Rolland, *Fa. Pop.*, II, 358 explique Savoie *borgnat* = *scolopax gallinula* L (cf. Mistral : *bourgnoun* ' petite bécassine') de la façon suivante : ' on appelle cette bécassine aveugle ou sourde parce qu'elle ne s'envole que quand le chasseur met pour ainsi dire le pied dessus ; cf. peut-être Gard *bournasso* = *anas strepera* L. (canard chipeau) [1]. C'est au sens d' 'aveugle' qu'il faut comprendre *borgne* quand il se dit du colimaçon (genre *helix* L.) ou de l'orvet (*anguis fragilis* L.). Pour les insectes, il y a le ver à soie qu'on croit aveugle d'où prov. *borgne*, Gard *borni* = *bombyx mori* L. ; puis le *tabanus coeculiens* L. ou *taon aveugle* : Ain *tavan bogne*, Cantal, Haute-Loire *mousco borlho*, *borl*, Jura, Vosges *bône* etc., dans Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 185.

Je n'ai pas trouvé *bâne* comme nom bourguignon du hanneton. Parmi les noms de cet insecte, Lalanne fournit *beurgne* pour le Poitou et on a communiqué à Rolland la forme *bóygneû* pour Lunéville. Or ici c'est encore ' aveugle' qu'il faut comprendre : cf. angl. dial. (Shropshire) *blind buzzart* 'hanneton ' et l'expression *blind as a buzzart* dans Rolland, *Fa. Pop.*, III, 331, 333 ; voir pour *as blind as a beetle* and son explication la note 423 *cafard*. Ajoutons que les antennes bourrues des hannetons qu'on a comparées à d'épais sourcils ont pu être considérées comme l'empêchant de voir clair et comme expliquant l'étourderie de son vol.

Il se pourrait donc que le nom de *bâne* donné au *cottus gobio* L. et à la larve des batraciens ne s'expliquât pas par quelque particularité propre à ces animaux, que ce fût un emprunt à la nomenclature populaire du hanneton amené par un rapprochement de la grosse tête du poisson et de la larve avec celle de l'insecte (voir note 423 *cafard*) ; et que

1. Cf. dans Littré *borgnat* = *troglodytes europaeus* Vieillot (le roitelet) ; *borgne* = *parus major* L. (mésange charbonnière).

Digitized by Google

comme nom de l'insecte, *bâne* dût s'expliquer par une croyance populaire à sa cécité.

416. Port-Vendres *baque-sarrane.*

Les dérivés du lat. *vacca* servent à la nomenclature d'une foule de poissons :

(1) à des requins : cf. fin de la note 137 lit. rom. *bucchio, bucchia* et la note 304 *houllebiche* ; comme nom du *sphyrna zygaena* Raf., voir note 278 et aussi notes 52, 96 ;

(2) à des raies : cf. note 137 ;

(3) à un labre : à Nice *vacchetta* = *crenilabrus ocellatus* Cuv. d'après Risso (Carus, *Prodr.*, II, 602), cf. Mistral à *vaqueto* ;

(4) à des serrans : (a) Valencia *vaca serrana*, Cagliari *vacca* = *paracentropristis hepatus* Klunz ; (b) Baléares *vaca*, Valencia *vaqueta, vaca, vaca serrana*, Port-Vendres *baque-sarrane*, Sardaigne *vacca* = *serranus scriba* Cuv. ; (c) Sardaigne *vacca* = *serranus cabrilla* Cuv. (Carus, *Prodr.*, II, 609, 612-613) [1].

Les noms de la vache ont dû s'appliquer aux serrans pour les bruits que faisaient ces poissons. C'est par ces bruits que peuvent seuls s'expliquer des noms fort divers. Pour le petit *paracentropristis hepatus* Klunz, on notera : (a) Cette *petaïdje* (note 322), (b) Marseille *tambour* (note 444), Rome *porchetto* (Carus, *Prodr.*, II, 609) ; pour le *serranus scriba* Cuv. : (a) Girgenti *sirena*, (b) Catane *pisci crapa* (Carus, *Prodr.*, II, 613) ; pour le *serranus cabrilla* Cuv. : (a) Cette *roussignoou*, (b) Biarritz *crak*, (c) Cherbourg *sonneur, violon* (Moreau, *Manuel d'Ichthyologie française*, p. 231).

C'est même par ces bruits faits par les serrans qu'il faut expliquer les noms qu'ils empruntent à la chèvre. *Cabrilla*

1. Marcialis, *Piccolo Vocabolario-Sardo Italiano*, (1913) distingue Cagliari *vacca* = *serranus scriba* Cuv. de Cagliari *vacchixedda* = *paracentropristis hepatus* Klunz.

Digitized by Google

dans *perca cabrilla* L., *serranus cabrilla* Cuv. est un mot espagnol, diminutif de *cabra* ; *cabra* et *cabrilla* se disent en Espagne de ce poisson (Carus, *Prodr.*, II, 613) ; il se dit *cabra* en Galice d'après Cornide (Rolland, *Fa. Pop.*, III, 181), *cabra* dans la province d'Alava d'après Baraibar (*Nombres Vulgares de Animales y de plantas usados en Alava* 1908, p. 3), *crabe*, *cabre* à Bayonne (Moreau, *Manuel* etc., p. 231) ; cf. plus haut Catane *pisci crapa* = *serranus scriba* Cuv.

417. Tessin *berton*.

Rolland, *Faune Pop.*, III, 183, citant Pavesi, *I Pesci e la pesca nel cantone Ticino*, donne *bèrtôn* comme nom sur les bords du lac Majeur de la *perca fluviatilis* L. Angiolini, *Vocab. Milan.-Ital.* (1897) glose de son côté le diminutif *bèrtonscèll* s. m. par " pesce persico ". Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, I, 14, dit que dans le Tessin on distingue *berton*, la perche adulte, de *bertonscello*, la jeune perche.

Il faut comparer les noms suivants d'oiseaux, dans le nord de l'Italie : Gênes, Piémont. Tessin *berta*, ital. *bertina* = *pica caudata* L. ; Piémont *berto* [1], *berton*, Bergame, Pavie *berta* = *garrulus glandarius* Veuillot ; Milan *berta* = *corvus monedula* L. [2]. (Rolland, *Fa. Pop.*, II, 133 ; S. Albino, *Dizion. Piemont.-Ital.* ; Bonelli dans les *Studi di Filol. Romanza*, IX, 441). Sur les noms de la pie donnés à des objets blancs et noirs ou servant à former des adjectifs de couleur au sens de " bariolé de noir et de blanc ", on peut voir Rolland, *Faune Pop.*, II, 133, IX, 126. Serait-ce pour ces flancs bariolés de quatre ou cinq bandes transversales noires ou très foncées et alternant avec des parties blan-

1. Je suppose que le geai (*berto*) est considéré comme mâle par rapport à la pie (*berta*).
2. Le choucas emprunte quelquefois des noms au geai.

Digitized by Google

châtres ou argentées que la perche aurait reçu les noms d'oiseaux que nous avons cités ?

C'est plutôt au nom du geai que se rattachent Mantoue *bertin* " cinericcio " (Cherubini), Modène *bertén* " cenerino, cenerognolo, bigio, grigio " (Maranesi), Bologne *bertein* (et *bertinein, bertinôn*) " cenerognolo, bigerognolo etc. " (Coronedi-Berti).

418. Gard *boffi*.

A comparer *boffi*, nom dans le Gard du *gobio fluviatilis* Cuv. d'après Crespon, *Faune méridionale*, Nîmes, 1844 (Rolland, *Faune Pop.*, III, 147) avec le gallois *crothell* (Day, *British Fishes*, II, 173), nom du même poisson et tiré du gall. *croth* " enflure, ventre ".

417. B.-du-Rh. *bomarenque*.

D'après De Rivière, *Considérations sur les poissons et particulièrement sur les anguilles* (1841), cité par Rolland *Faune Pop.*, III, 101, *bomarenque* est, à l'embouchure du Rhône, le nom d'une espèce d'anguille qui reste petite et qui est toujours bonne à manger. Ailleurs, la *Faune Pop.*, XI, 199, donne la graphie provençale *baoumarenco*. De son côté, Mistral dit qu'on connaît à Arles la *baumarenco*, espèce d'anguille fine, à museau pointu.

C'est proprement l'anguille des grottes et le mot *baumarenco* devrait s'ajouter à l'art. 912 *BALMA du dictionnaire de M. Meyer-Lübke. Le prov. *balmier*, *baumié* représente *BALMARIUS, " habitant des grotres, des cavernes ", et notre nom de poisson a été fait sur *BALMARIUS à l'aide du suffixe -INCA.

420. Metz *bourguignon*.

Nom du *rhodeus amarus* Ag. (Rolland, *Fa. Pop.*, III,

Digitized by Google

152), remarquable par l'amertume de sa chair (cf. note 103 et voir *Bull. d. Dial. Rom.*, IV, 128, la note sur savoy. et v. genev. *amaron* = *phoxinus laevis* Ag.).

Bourguignon, nom du poisson, doit venir de l'expression *bourguignon salé* dont on a donné diverses explications. M. Baldensperger, dans la *Rev. d. Philol. franç.*, XXVII, 99, cite un texte qui dit qu'elle vient de la *salade* ou *bourguignotte*, casque porté par la milice bourguignonne. On notera que le DG ne connaît pas d'exemple de *bourguignotte* antérieur au XVIe s. ; que le plus ancien exemple de *salade* est de 1419 ; et que l'expression *bourguignon salé* est déjà attestée en 1410.

421. fr. *brême*, etc.

Dans *La Vieille* de Jean Lefèvre, édition Cocheris (1861), on raconte aux vers 957 à 1054 ' comment Ovide tendoit aux poissons '.

Ce passage se divise clairement en deux parties : les vers 957 à 972 ont trait aux poissons de mer, les vers 973 à 1024 aux poissons d'eau douce. Cela permet de faire quelques constatations intéressantes.

Sur la première partie :

Par coustume souloye tendre
Pour les poissons en la mer prendre
A la roys ou à la saienne,
Ou aux haims par voie moyenne,
Ou aux chauces qui ont grans esles.
En forme de pyramideles,
Qui sont au bout devant estroictes
Et par derrier larges et droictes,
Pour harens frais prandre et merlans,
Maquereaulx, congres, esperlans,
Plaïz, rougés, turbos, barbues
Dorees, grosses et menues,
Soles, mulez, bresmes, daulphins
Aucunefois, et aigrefins
Et autres poissons delectables
Dont on sert a mangier a tables.

Digitized by Google

Je ferai deux remarques :

(a) Au vers 967 il faut mettre une virgule après *barbues* ; au vers 968 il faut supprimer la virgule après *dorees*. *Barbue* = *rhombus laevis* Gottsche ; *doree* = *zeus faber* L.

(b) *Bresmes* du vers 969 est un poisson de mer. On appelle *brêmes, brèmes de mer* divers poissons de la famille des *sparoidei* Cuv. et Val., *sparidae* Gunther et notamment ceux du genre *cantharus* Cuv. et *pagellus* Cuv. ; c'est ainsi qu'à Cherbourg on appelle *brème* ou *brène* le *pagellus centrodontus* Cuv. (cf. angl. *sea bream* m. s. dans Yarrell, *Brit. Fishes* (1896), I, 107). On appelle aussi *brême* la *brama Raii* Bl. Schn. qui est de la famille des *scombridae* (Cuv. p.) Gunther. Dans tous ces poissons, le corps comprimé et la hauteur du dos ont suscité la comparaison avec la *brème*, poisson d'eau douce, *abramis brama* Cuv.

De la seconde partie je ne cite que les vers suivants qui contiennent tous les noms des poissons d'eau douce, sauf celui de l'anguille (mentionné au vers 1005) :

995 Luz, brochez, bars, troistes, barbeaux,
Bresmes, gardons, carpes, carpeaux,
Et chevesnes a grans escailles,
Quant ilz se boutoient es mailles
Des tramailz, gros et menus
1000 Estoient pris et retenus... "

Je note :

(a) qu'au vers 996 *bresme* = *abramis brama* Cuv.

(b) qu'au vers 995 *luz* est le brochet arrivé a son plein développement et que *brochet* doit être le nom du même poisson quand il est moins gros ; on peut comparer un vers d'Eustache Deschamps cité à la note 426 *carreau* où on trouve *lus*, *brochet* et *carreau* tous ensemble ; ils doivent indiquer diverses étapes dans la croissance de l'*esox lucius* L.

c) qu'au vers 995 les *bars* sont des barbeaux et que les *barbeaux* sont les jeunes du même poisson (*barbus fluviatilis* Agassix). On sait qu'à divers endroits *barbillon*, proprement

Digitized by Google

' petit barbeau ', a fini par perdre sa signification diminutive. Pour *bar* = *barbus fluviatilis* Ag. voir *RLR*, XLVIII, 193 sq.

L'interprétation proposée pour *brochez* et *bars* du vers 995 est appuyée par *carpes, carpeaux* du vers 996 et un peu par *gros et menus* du vers 999.

422. Eure *breteau*.

Delboulle, dans ses *Mots obscurs et rares*, a cité le mot *breteau* avec le texte suivant à l'appui (*Romania*, XXXI, 365) :

> Ils blasment aussi l'usage de la chair des gelines...
> ... et poissons visqueus tels que sont l'anguille, breteau et autres semblables.
>
> [Jacques Duval, *Méthode de guarir tous catarrhes*, 33, ed. 1611].

On s'était d'abord contenté de faire au bas de la page certains rapprochements avec des noms de requins ; mais plus tard, A. Thomas, *Romania* XXXVI, 259, écrivit définitivement : " *breteau*, s. m. chien de mer, poisson ". Il est donc bon de dire qu'il s'agit, non pas d'un requin, mais d'une anguille. Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, II (1799) 262 dit : " Une autre anguille de la même rivière (Seine) est nommée *guiseau*... Le citoyen Noël... croit que cette murène a beaucoup de rapports, par la délicatesse de sa chair, avec l'anguille que l'on pêche dans l'Eure et que l'on désigne par le nom de *breteau* ". On lit dans De la Blanchère, *Nouv. Dict. des Pêches* (1868) 111 : " *breteau*, nom d'une variété d'anguille que l'on pêche en assez grande abondance dans la rivière d'Eure en Normandie. C'est une variété blonde du verniaulx ".

423. Côte-d'Or *cafard*.

Moreau, dans son *Manuel d'Ichthyologie française* (1892),

Digitized by Google

p. 209, nous apprend que le *cottus gobio* L. porte, dans la Côte-d'Or, le nom de *cafard*. C'est à propos de ce nom de petit poisson que j'ai été amené à reprendre la question des origines du mot français *cafard*.

L'étymologie de Ménage (1650), répétée par Diez (1853) : arabe *káfir* ' incrédule, perfide, ingrat ', puis par Scheler (1862) et Körting (1891 ; 3e éd. 1907 art. 5252) semble être abandonnée de tous. W. Meyer-Lübke dans son *Roman. Etym. Wtb.* (1911 sq.) art. 4655 arabe *kafir*, y renonce : [frz. *cafard* ' scheinheilig ' passt begrifflich nicht]. Le *Dict. Gén.* (1900) déclare *cafard* d'origine inconnue tant au sens de ' religieux hypocrite, bigot ' que comme nom d'insecte. L. Sainéan, dans la *Rev. d. Et. Rab.*, viii, 154 termine une note sur *cafard* par ces mots : " Quant à l'origine du nom d'insecte *cafard*, elle est tout à fait inconnue. " [1].

Or il est bon de dire que *cafard*, nom d'insecte n'est ni dans Richelet (1679-80), ni dans le Trévoux (éd. 1771) ni dans Ménage (1650, 3e éd. 1750), ni dans le dictionnaire de l'Académie (1694, 5e éd. 1798). Aucun des grands dictionnaires proprement français du XVIIe et du XVIIIe siècles ne l'ont attesté. C'est le sens de ' religieux hypocrite, bigot ' qui a fait fortune dans la littérature depuis la fin du XVe siècle et qui a concentré sur lui l'attention de tous les étymologistes. Le *Dictionnaire Général*, à son article *cafard*, considère ce sens comme primitif et voit dans *cafard*, nom d'insecte, une appellation figurative du ténébrion et le terme de rapprochement dans la robe noire de l'insecte.

1. Voir Devic, *Dict. étym. des mots franç. d'orig. orient.* (1876) art. *cafard* : « l'espagn. et portug. *cafre* ' dur, cruel ' vient certainement de l'arabe *kāfir* ' infidèle, mécréant '. Mais je n'ose affirmer que *cafard* ait la même origine, soit sous l'influence des pluriels *kifār*, *kouffār*, soit par l'adjonction de la particule péjorative *-ard* (*cafard* pour *cafrard*) En tous cas, le mot *kāfir* est employé aujourd'hui avec ce sens comme on peut le voir dans les dict. de Bocthor et de Cherbonneau. Celui-ci prononce *kafar* ».

Digitized by Google

Littré dans son supplément de 1886 art. *cafard*, après avoir fait allusion au bas lat. *caphardus* cité par Du Cange d'après les Statuts de la faculté des Arts de l'Université de Vienne, ajoute : « M. G. d'Eichthal suggère que le *cafard* bigot pourrait bien dériver, pour la couleur et les mœurs cachées, du *cafard* grillon, de l'all. *käfer*, même sens. Ce rapprochement est inadmissible mais il se pourrait en effet que l'emploi ancien de *cafard* appartînt à l'insecte, et que, au XVIe siècle, les réformés en eussent fait une application haineuse aux religieux catholiques. Dans cette hypothèse le *cafard* grillon aurait été ainsi nommé à cause de sa couleur noire, du bas-latin *caphardum*, sorte de vêtement universitaire ». Cette note prête à tous les points de vue à la critique ; si je l'ai citée c'est surtout pour montrer que Littré rejetait tout rapprochement avec l'all. *Käfer*.

Or à l'all. *Käfer*, proprement ' scarabaeus, escarbot, insecte coléoptère ', plus particulièrement ' hanneton (*melolontha vulgaris*) ' moy. h. all. *kever*, *kevere*, v. h. all. *chëvar*, *chëvaro*, correspondent le néerl. *kever*, l'angl. *chafer* (dial. *chaffer*), ags. *ceafor*. Les relations avec l'all. *Käfe* ' Fruchthülse, Schote ' (v. h. all. *cheva*), *Kaff* ' Fruchthülse, Hülse des ausgedroschenen getraides ' moy. h. all. *kaf*, moyen bas all. *kaff*, ags. *ceaf*, angl. *chaff* (dial. *caff*) paraissent sûres ; le hanneton s'appelle en all. *Schalenbeisser*, en holl. *schalenbijter* proprement ' mordeur d'écale, d'écorce ' et plusieurs de ses noms populaires se rattachent à des radicaux ayant le sens de balle (de blé), d'écale ou de cosse.

Si le mot *cafard* est de source germanique, il est venu au français par les dialectes du nord-est et doit être tiré du moyen néerlandais *kaff* ' balle de blé, cosse de fèves etc. ; son suffixe était probablement *-ar*[1] et non *-ard*, et il y a de

1. C'est à *cafar* que se rattacherait le boulonnais des *cafarins*, s. m. ' rognures, se dit, par exemple, de débris de bois, de terre, ou autres, laissés sur leur passage par les souris, les rats ou autre rongeurs' (Haigneré).

Digitized by Google

bonnes raisons pour croire que c'était un nom du hanneton et peut-être d'autres insectes coléoptères. Le but des observations suivantes est de montrer que les sens attestés pour *cafard* paraissent dériver de celui de ' hanneton '.

Et d'abord il paraît bien que c'est le sens de ' hanneton ' qui ressort de l'article de Cotgrave (1611) : « *caffard* : a moath or beetle that flies by night.. » et il ne peut certainement pas s'appliquer à la blatte des cuisines. Quant à la disparition de *cafard* au sens de hanneton et à sa survivance comme nom du ténébrion, de la blatte et d'autres insectes, elle a son pendant dans l'histoire de l'angl. *beetle* qui se disait des coléoptères et surtout des gros coléoptères de couleur sombre ou noirâtre mais qui a fini par indiquer très particulèrement la blatte des cuisines (*beetle, blackbeetle*) à laquelle il s'applique généralement dans la langue populaire. Or *beetle* dans deux cas spéciaux indique toujours le hanneton : (i) d'abord dans le proverbe *blind as a beetle* attesté en 1548 et sur lequel, en 1747, Baker dans les *Phil. Trans.*, XLIV, 581, s'exprime ainsi : « They frequently dash themselves against people ' s faces with great violence and by their doing so occasioned the common proverb : as blind as a beetle ». — Cf. aussi l'angl. dial. (Shropshire) *blind buzzart* ' hanneton ' ; — (ii) dans l'expression très ancienne *beetle-brow'd* ' qui a les sourcils fort en avant ' comparée au franç. *sourcils de hanneton* ' espèce de frange faite à l'imitation des antennes de ces insectes ' ; voir *New Engl. Dict.*, à l'art. *beetle* sb [2]. »

On a déjà vu que les noms du hanneton ont servi à désigner d'autres insectes. Pour *cafard* = *blatta* De Geer, Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 86 cite un texte de 1572 que je ne puis contrôler. On notera particulièrement : (1) l'historique de l'angl. *beetle* (voir plus haut) ; (2) l'all. *Schalenbeisser*, holl. *schalenbijter* ' hanneton ' et l'all. *Käfer* ' hanneton ' d'une part, l'all. dial. *schwabenkefer*, *schollbeisser* = *blatta* De Geer dans Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 87, d'autre part ;

Digitized by Google

(2) l'ital. *scarafaggio* ' hanneton ' et l'ital. dial. *scarafazz*, *scarafon* = *blatta* De Geer dans Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 87 ; le prov. *escarava* ' escarbot, hanneton ' et le prov. *escarava de four* = *blatta* De Geer (Mistral et Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 86); (4) prov. *bambarot*, *bambarato* ' hanneton ' (Azaïs), prov. *babaroto*, Laurag. *babarot* = *blatta* De Geer ; (5) les noms du meunier et de la meunière qu'on donne aux hannetons (Rolland, *Fa. Pop.*, III, 331) sans doute parce que l'insecte débarrasse de sa balle le grain de blé et Maine-et-Loire *meunier* = *blatta* De Geer dans Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 86 [1].

Cafard, appliqué au moine hypocrite ou bigot, doit trouver son explication dans *cafard* ' hanneton ' et non dans *cafard* ' blatte '. J'y verrais une allusion au moine marmonnant des sermons et des prières inintelligibles qu'on aura comparés au bourdonnement du hanneton. Je rapprocherai donc (i) l'explication par L. Sainean du mot rabelaisien *burgot* ' moine, hypocrite ' par *burgaud* ' frelon ' (voir ma note 427 *casse-burgot*) ; (ii) Mons *prêcheux* ' hanneton ' (Sigart) et cf. *princheux* ' prêcheur, prédicateur, hanneton ' dans Vermesse, *Dict. du pat. de la Flandre française* (1867) ; Brabant mérid. *predikker* ' hanneton ' dans Rolland, *Fa. Pop.*, III, 334 où on lit la curieuse note que voici :

> Lorsque l'on veut transformer les hannetons en prédicateurs, on les attache, à l'aide d'un gros fil, dans une espèce de chaire faite avec des morceaux de cartes, en ayant soin que leurs deux premières pattes seulement paraissent. Les hannetons ainsi retenus font des efforts pour s'échapper ; ils rapprochent leurs antennes ou cornes, et semblent avoir un bonnet carré ; ils tirent la tête, étendent les pattes, ce qui leur fait parfaitement imiter les gestes des prédicateurs ».

1. Pour *cafard* = genre *pentatoma* Olivier (punaise des bois ou des jardins), voir Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 126.

Pour Lyonn. *cafor* ' teigne ' voir Meyer-Lübke, *Rom. Étym, Wtb.*, art. 4653.

Digitized by Google

Il me paraît qu'on trouve une confirmation de mon explication de *cafard* dans le premier sens attesté de *cafarder*. Godefroy et le *Dictionnaire général* ne connaissent pas d'exemples de ce mot antérieurs à 1592. Or on le lit dès avant 1470 dans la *Farce de Maistre Pierre Patalin* où le juge s'exprime ainsi :

N'i a ni rime ni raison
A tout tant que vous caffardez..

où le sens de ce verbe paraît être ' parler inintelligiblement, marmonner '. On peut encore comparer deux exemples cités par Le Duchat dans l'édition de 1750 du *Dict. Étym.* de Ménage et que je ne puis malheureusement pas contrôler :

(i) C'est trop caphardé.
(*Le Roman du Nouveau Tristan de Leonnois*, p. 225.) — Ici *caphardé* est glosé *sermoné* par le Duchat.

(ii) Je t'apprendray a caffarder d'une autre sorte.
(*Amadis*, tome VI, ch. 23.)

Enfin, dans son dictionnaire de 1611, Cotgrave donne l'article : — « *cafarder*, to pretend devotion, play the hypocrite, seem godly, counterfeit holiness ; look demurely, piously, religiously, and speake piously but meane impiously; te preach often, but more to profit himself, or his order, than his auditors » — où l'idée de ' prédication ', de ' paroles pieuses ' ressort d'une façon assez marquée à côté de celle de l' ' hypocrisie '.

Tout cela tend à faire croire que du sens ' hanneton ' *cafard* a passé à ' bourdonneur, marmonneur, prédicateur inintelligible ' et que c'est de là que d'une part, la propagande huguenote, de l'autre, les œuvres des Marot et des Rabelais, ont contribué à un développement d'ordre sémantique qui a abouti à ' bigot, hypocrite '.

Reste à dire quelques mots du *cafard* de la Côte-d'Or, qui après tout est la raison d'être de cette note. Il me paraît

Digitized by Google

bien que c'est encore un nom du hanneton. Cette affirmation peut paraître hasardée. Cependant on remarquera que Rolland a recueilli personnellement *heulat* = *cottus gobio* L. dans le pays messin (*Fa. Pop.*, III, 175) ; et dans le pays messin *heulat*, d'après D. Lorrain, *Gloss. du pat. lorr.* (1876) est un nom du hanneton. Voici encore un rapprochement curieux : j'ai dit à ma note 3 (*Rev. d. L. Rom.*, LI, 306) que le wallon *balowe* = (jeune) *chondrostoma nasus* Agassiz était un nom du hanneton, et à ma note 393 (*Rev. d. L. Rom.*, LVIII, 316), que Meuse *maca, maquereau* = *cottus golio* L. était un nom de la maque ; or je note que *goldmakrele* [1] est donné, à côté de *goldnase* par De la Fontaine, *Faune du Luxembourg, Poissons* (1872), p. 57, comme nom d'une variété du *chondrostoma nasus* Ag. qu'il identifie avec le *chondrostoma auratus* de Schaefer ; et puis encore que Labourasse, dans son *Gloss. des pat. de la Meuse* (1887) à l'art. *queun' ton* ' hanneton ' cite *macâran* comme un autre nom de cet insecte dans le département. *Macâran* doit se rattacher à *maque* ; cf. poitev. *brègue* ' hanneton ' (Lalanne), Saintong. *b'rghe* ' maque ' (Jonain). Voir la note 427 sur *casse-burgot*.

C'est la grosse tête du *cottus gobio* L. qui paraît être la raison de ce rapprochement avec le hanneton si l'on en peut juger par *beetle-head* nom de ce poisson dans le Dorsetshire, d'après le glossaire (1863) de Barnes. On peut également mentionner, pour le comté d'Antrim, *beetle-head*, nom de la larve des batraciens d'après le *Ballymena Observer* (1892) cité par Wright, *English Dialect Dictionnary*, I, 225. Mais l'angl. *beetle* a deux sens : (1) maque, maillet, marteau à grosse tête ; (2) insecte coléoptère, particulièrement hanneton. Ces deux sens sont attestés depuis le IXe siècle ; le *New Engl. Dict.* les considère comme appartenant à deux mots différents. Mais l'étude des noms du *cottus gobio* L.

1. Cf. Luxembourg all. *magrel, makrel* = *chondrostoma nasus* Ag.

Digitized by Google

— et de la larve des batraciens — nous porte à croire qu'en définitive ils n'en font qu'un. En effet le *cottus gobio* L. et la larve des batraciens portent des noms qui équivalent tantôt à ' petite maque, petit maillet, petit marteau ', tantôt à ' tête de maque, de maillet, de marteau ' ; on en trouve la preuve à ma note 393 sur *maquereau* de la Meuse. D'autre part le hanneton est aussi considéré comme une maque (voir plus haut) et le *cottus gobio* L. lui emprunte quelques-uns de ses noms (voir plus haut et comparer les notes 415 *kène*, 424 *cafot*, 429 *courourougnou*).

424. fr. dial. *cafot*, *chafot*.

Au moyen néerl. *kaff* ' balle de blé, cosse des fèves etc. ' doivent se rattacher un grand nombre de dérivés dans les dialectes romans de Belgique et de France.

La forme simple est représentée par le meusien *coffe* ' coquille, cosse, silique ' (Labourasse), Bresse Louhannaise *cafe* ' écale, gousse de pois, poche ' (Guillemaut), Jura *cafe* ' enveloppe des pois ' (Monnier) et jusque dans le poitev. *chaffre* ' brou de la noix surtout quand il en est séparé ' (Lalanne) [1].

Il n'est pas dans mon intention de passer en revue les nombreux dérivés de ce radical. Je me contente de m'occuper du mot *cafot* au sens de ' petite balle, petite cosse, petite enveloppe ', qui n'est pas attesté en ce sens, mais dont l'existence dans le passé est prouvée dans les dialectes :

(1) par le substantif *cafotin* : (1) Mons ' cornet de papier ' (Sigart) ; (2) Valenciennes ' étui en carton, se fermant à vis, pour renfermer des aiguilles et des épingles ' (Hécart) ; Armentières, Erquinghem ' étui en bois ayant le même usage ' (recueilli personnellement en 1915) ; (3) Valenciennes ' petit vase en bois, en cône renversé, dans lequel

1. Cf. Rolland, *Fa. Pop.*, IV, 40.

Digitized by Google

on met du sablon servant à aiguiser la faux avec l'étrique' (Hécart) ; (4) Maubeuge ' petite corbeille (Hécart) ; (5) Béthune ' éteignoir ' (Godefroy, *Dict. de l'anc. langue fr.*, donne un ex. de 1539 : ' ung petit caffotin pour estaindre torsses. II. s. ' ; (6) Roubaix ' petit pot de terre renfermant de la braise allumée sur laquelle brûle de la résine, et qui, porté par des enfants, est balancé, à la manière d'un encensoir, dans la fête des allumoirs ' (Littré, suppl. de 1886) [1].

(ii) par les verbes *cafoter*, *décafoter*, *écafoter* : Mons *cafoter* ' envelopper en général, mais plus particulièrement dans un cafotin, former en cornet ', *cafoter*, *escafoter*, *scafoter* ' chercher à faire sortir la noix de sa coquille, un peu d'ordure d'une serrure, des mucosités durcies du nez, gratter, fouiller, exciter, animer, attiser, remuer ' (Sigart) ; *décafoter* Flandre franç. ' ôter l'enveloppe des pois etc. ' (Vermesse) ; Mons ' défaire un cornet ' (Sigart) ! Valenciennes ' tirer quelque chose d'un endroit où on l'avait mis pour le cacher ; débarrasser avec les ongles quelque chose de la terre ou des autres matières qui l'entourent ' (Hécart) ; *écafoter* Fl. franç. ' enlever l'enveloppe des pois, fèves, haricots, noisettes (Vermesse) ; Valenciennes tirer (les noisettes) de leur enveloppe, remuer (la terre) en grattant, remuer, secouer les enfants, les agacer pour les rendre plus vifs, pour assouplir leurs membres ', cf. *écafoté*, ' vif, gai, éveillé ' et cf. Mons *scaf* dans *pti scaf d'ainfan* ' petit polisson, petit tapageur, petit vaurien ' (Sigart), propr. ' enfant sorti de sa coquille (voir aussi Sigart à *skaffoté*).

(iii) par les déverbaux *écafot*, *écafote* : Meuse *écafau* ' coquille d'œuf, de noix, de noisette ' (Labourasse) : *écafote* Valenciennes ' enveloppe des pois, écaille en général ',

1. Partant du sens ' petite enveloppe, petit cornet ', le mot a fini par indiquer divers objets en forme de cornet ou de cône renversé (étui, vase, éteignoir, etc.). Cf. Meuse *chaffe* ' cage à claire-voie, en osier, en forme de cône tronqué, dans laquelle on emprisonne la volaille ' (Labourasse).

Digitized by Google

Maubeuge ' enveloppe des noisettes ' (Hécart); pic. *écafote*, *écafette* ' moitié de coquille bivalve de rivière, dont on se sert pour écrémer le lait ' ; v. fr. *eschafote* ' moule de rivière ' dans Rolland, *Fa. Pop.*, XII, 73.

Si *cafot* n'est pas attesté au sens de ' petite balle, petite écale ' on le trouve comme nom de poisson et plus particulièrement du *cottus gobio* L. : Meuse *cafaoue* (1833 Cordier, *Vocab. des mots patois de la Meuse* dans Rolland, *Fa. Pop.*, III, 175 ; 1887 Labourasse, *Gloss. de pât. de la Meuse*, art. *macâ* écrit *cafau*), Aube *chafaux* (1843 Ray, *Catal. de la Faune de l'Aube* dans Rolland, *Fa. Pop.*, III, 174), Doubs *chafot* (à Rougemont d'après Beauquier, *Faune et Flore de la Franche-Comté*, I, 317). Il a dû se dire, il se dit encore peut-être du *cottus gobio* L. dans la Côte-d'Or, car Godefroy a un article : « *chaffot*. s. m. sorte de poisson » et à l'appui le texte :

> Vilains, perches et gougeons
> Chaffots, motelles, verrons
> [*Petits huict. cont. les men. particul. de la ville de Tonn.*, *Cab Hist.*, II, 28].

où rien n'empêche qu'il ne s'agisse du *cottus gobio* L. ; au contraire, cela est confirmé par le fait qu'à Montigny-sur-Armançon (Côte-d'Or) *chafaut* serait un nom de la larve des batraciens (Rolland, *Fa. Pop.*, III, 67.).

Je voudrais rattacher le sens de ' chabot ' au sens de ' hanneton ', mais ce dernier sens, je ne l'ai pu trouver nulle part (voir pour *cafard* ' hanneton ' ce que j'ai dit à la note *cafard*). Dans la Meuse, d'après Labourasse, *écalot* (*acalot*, *écalot*) se dit du hanneton et les relations entre *écalot* et *écale* sont les mêmes qu'entre *cafot* et *cafe*. A Valenciennes, d'après le *Dict. rouchi* de Hécart (3e éd. 1834), *cafau* se dit du chat-huant. Pour les relations entre les noms du hanneton (*melolontha vulgaris* Fabr.) et ceux du chabot, du têtard de grenouille et du chat-huant (terme de comparaison : grosseur de la tête), comparer :

(1) all. *Kauzkäfer* = *maikäfer* d'après Nemnich dans Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, V, 372 ;

Digitized by Google

(ii) All. *Kauzkopf* (et all. dial. *Kauz*) = *cottus gobio* L., et voir les notes 414, 420, 426.

Pour un probable *cafot* ' hanneton ', comparer encore les sens cités plus haut pour *cafoter*, *décafoter*, *écafoter* (' gratter, fouiller, attiser, remuer etc. ') et *escharbotter* dans Rabelais, I, 28, II, 34, III, 28 ' attiser (le feu), remuer, fouiller (l'ordure) ', prov. *escarbouta*, dauph. *eicharbouta* ' remuer le feu, fourgonner la braise ' (Mistral), saintong. *écharbotter* ' éparpiller, remuer les cendres ' (Eveillé) à côté du poitev. *écharbot* ' hanneton '.

425. norm. *caret*, Cherrueix *carreau*, poitev. *querelle*.

Le *trachurus Linnaei* Malm. se dit *càret*, *câret* en Normandie d'après une communication à moi faite par M. Barbeau, doyen de la faculté des lettres de Caen. A Cherrueix (Ille-et-Vilaine), le même poisson se dit *carreau* d'après C. Lecomte, *Le Parler Dolois*, I, 210. Moreau, *Manuel d'Ichthyologie franç.* (1892), 261 cite *querelle* parmi ses noms poitevins ; *querelle* avait déjà été donné pour l'Ile de Ré par Lemarié, *Poissons de la Charente* etc. (1867) et inséré dans la *Faune Populaire* (III, 162) de Rolland.

Le *trachurus Linnaei* Malm. est considéré, populairement, comme un maquereau. Déjà Rondelet, *De Pisc. Marin.* (1554), 233, cite *maquereau bastard* comme son nom français ; *maquereau bâtard* est donné pour Paris par Labille, *les Bords de la mer* (1858) cité par Rolland, *Fa. Pop.*, III, 162. Sur le marché de Paris on l'appelle *macreuse*, en Bretagne *makerelle*, d'après Moreau ; c'est peut-être le même poisson qui, en 1555 se disait *maquerolle* dans la Manche :

> Survint Messire André Caillet de Gatteville qui m'apporta deux plongets et deux maquerolles et la moitié d'une anguille, le demeurant d'un loutre. [Journal du Sr de Gouberville, éd. Robillard de Beaurepaire, p. 233].

On peut comparer l'anglais *horse-mackerel* = *trachurus Linnaei* Malm.

Digitized by Google

Pour expliquer les noms du maquereau bâtard mis en tête de cette note, il est possible de songer à une aphérèse de la première syllabe des formes normandes *maqueriau*, *maqueret* (noms du *Scomber scomber* L.) *maquerolle* [1], Bretagne *makerelle*, provoquée peut-être par le fait que sur les côtes françaises de la Manche, un mot d'origine germanique : norm. *carangue*, pic. *caringue* (cf. note 363) indiquait justement le *trachurus Linnaei* Malm. et cela au moins depuis le XIIIe siècle et sans doute bien avant.

426. v. fr. *carreau* (cf. note 365).

Le vocabulaire du vol. X des *Œuvres complètes* d'Eustache Deschamps qu'on doit à la Société des anciens textes n'étant pas complet, ce n'est qu'à la lecture du texte qu'on s'aperçoit que Deschamps est un des anciens auteurs français qui s'est le plus intéressé aux poissons. En effet une trentaine de noms de poissons se trouvent disséminés dans ces œuvres.

A peu près toujours, le même poisson n'a qu'un seul nom pour Deschamps ; il n'y a exception que pour le brochet (*esox lucius* L.) : *bequet* (*Œuvres*, IV, 282), *brochet* (VIII, 349), *luz* (III, 190), *luciau* (VI, 7.). A ces noms du brochet, il faut encore ajouter celui de *carreau*, qu'on lit trois fois dans le vol VI ; à la page 6 :

> Eaues courans et de pluseurs ruisseaulx
> Firent un lac si grant en un païs
> Qu'il se peupla de lus et de *carreaulx*,
> Carpes, bresmes, d'autres poissons de pris.....
> [L'éditeur, au bas de la page, explique par ' carrelet ' ;
> il ne s'agit certainement pas d'un pleuronecte.].

1. Dans le texte cité de Gouberville, il paraît plus probable que *maquerolle* est un nom d'oiseau, sans doute la *fulica atra* L. : cf. normand *macroule*, Jura *macrelle*, noms de cet oiseau dans Rolland, *Fa. Pop.*, II, 367. Reste à comprendre quels sont les relations entre ces noms et celui de *macreuse* qui se dit de la *fulica atra* L., de l'*anas nigra* L et de l'*anas fusca* L.

Digitized by Google

à la page 8 :

> Les loutres vont querre carpes, barbeaulx,
> La vont peschier les herons blans et bis,
> Amaigriez sont tanches et luciaux,
> Li blans poissons de rascaille est peris,
> Lus et *carreaulx* s'estrangleront tous vis....
> [Allusion à la voracité du brochet qui dévore les brochetons].

à la page 103 (dans la ballade sur le carême de 1403) :

> Prince, on ne puet dehors n'en sa maison
> Trover plaïz, soles, rougés, saumon,
> Luz ne *carreaulx*, brochez, brayne ne perche.... —

427. Côtes de l'Ouest *casse-burgot* (cf. note 14, *Rev. d. L Rom.*, LI, 391).

J'ai déjà expliqué *casse-burgot* = genre *pagellus* Cuv. sur les côtes de l'Ouest comme un composé de *casser* et de *burgaud* (*burgau*, *burgot*), nom, sur les mêmes côtes, des genres de mollusques *buccinum* L. et *turbo* L. mais sans m'expliquer davantage sur l'étymologie de *burgaud*.

Le *Dictionnaire Général* a un article *burgau* ' espèce de coquillage du genre sabot qui fournit une belle nacre à reflets vert foncé ' (d'où *burgau*, *burgaudine*, nom de cette nacre) ; il dit *burgau* d'origine inconnue. Or les indications que l'on trouvera dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 189, 191 et XII, 13, 17 attestent que *burgaud* est un nom des genres *buccinum* L. et *turbo* L. et qu'il est usité sur les côtes Ouest de la France. Le sens de *burgaud* ressort clairement dans le passage des *Discours admirables* (1580) de Palissy :

> Il est certain que les huistres, les moules, availlons, petoncles et sourdons et toutes especes de *burgaulx*, qui ont leur coquille en façon de limace, toutes ces especes, dy-je, se tiennent és rochers limitrophes de la mer, ce que les autres especes de poissons ne font pas (*Œuvres*, éd. Cap, 1844, p. 279).

Burgaud, nom de coquillage, me paraît un dérivé de *bur-*

Digitized by Google

gaud, nom du frelon (*vespa crabro* L.) dans l'Ouest, et plus particulièrement dans l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, le Limousin ; nom aussi dans le Poitou du bourdon (*bombus* L.) qui emprunte facilement des noms au frelon (cf. Rolland, *Fa. Pop.*. III, 273, 275 ; XIII, 49, 54). L'explication de cette transition de sens est claire ; on a comparé au bourdonnement de l'insecte le bruit qu'on entend lorsqu'on applique à l'oreille la coquille du buccin et en général les coquilles « en façon de limace » d'autres mollusques (cf. mon explication de *bulot* = genre *buccinum* L. dans la *Rev. de Dialect. Rom.*, IV, 84).

Ce qui intéresse tout particulièrement, c'est que *burgaud* ' frelon ' n'est guère attesté que depuis l'*Essai sur le patois poitevin* de Beauchet-Filleau, publié à Melle en 1863 alors que *burgaud* ' coquillage ' paraît dans les textes écrits en 1580 et souvent depuis. Il faut aussi dire que L. Sainéan dans la *Rev. d. Études Rab.*, VIII, 151 propose de voir dans *burgot* ' moine ' de Rabelais III, 23 (burgotz, laiz et briffaux...) et *burgot* ' hypocrite ' de Rabelais IV anc. prol. (...papelars, burgotz, patespelues...) le nom du frelon (ou du bourdon mais non pas du hanneton comme le dit L. Sainéan, *burgaud* n'étant attesté comme nom de ce dernier insecte ni dans Lalanne ni, que je sache, ailleurs) « par allusion à son bourdonnement comparé au chant monotone des moines ». Si cette explication est fondée et je la crois bonne, *burgot* ' moine, hypocrite ' attesté, comme on l'a vu plus haut par des textes de 1546 et 1548, tout comme *burgaud* ' coquillage ' attesté depuis 1580, serait des dérivés de *burgaud* ' frelon ' attesté seulement depuis 1863.

L'étymologie de *burgaud* ' frelon ' ne présente pas de difficultés. Elle doit certainement se rattacher à l'angev. et poitev. *burguer* ' piquer ' que j'ai expliqué dans la *Rev. d. Dial. Rom.*, IV, 86 par un lat. *BŪRICARE dont le sens premier était celui de ' bourrer, enfoncer la bourre '. On peut comparer entre bien d'autres les noms du frelon se ratta-

Digitized by Google

chant au prov. *fissa* ' piquer ' et *fouissa* ' piquer ' qu'on trouve à l'art. *fissalhoun* de Mistral et dans Rolland, *Fa. Pop.*, III, 262 et XIII, 49.

Pour le suffixe de *burgaud*, malgré les formes les plus anciennes attestées, *burgotz* dans Rabelais, *burgaulx* dans Palissy, les dérivés sont favorables à *-aud*. On peut noter surtout le féminin *bergaoudo* ' frelon ' de Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 46, **pigne-brëgaoude* f. ' femme méchante, acariâtre ' à Bénévent (Creuse) dans *Rev. d. L. Rom.* XXXII (1889) 371, Maine-et-Loire *burgaudière* ' nid de frelons ', poitevin *burgauder* ' bourdonner ' (cf. Lalanne *burgaudi* ' crier de toutes ses forces ' et *burgolliai* ' mugir ') et divers noms de lieux du Poitou, du Maine etc. : *La Burgaude, La Burgauderie*. Resterait à savoir si ces dérivés sont relativement récents et si *-aud* est la forme primitive du suffixe.

J'ai dit plus haut qu'on ne trouve pas, que je sache, *burgaud* comme nom du hanneton. D'autre part, les mots poitevins *brégue, bergaud* sont attestés par Lalanne comme noms de cet insecte, à côté de *bregaud* ' frelon, bourdon ', *bregaudière* ' nid de bregauds ', *bregoudai* ' causer bas, murmurer, imiter en parlant le bruit que fait un bregaud en volant ' ; Éveillé, pour la Saintonge, donne aussi *bergaud* (écrit *b'rgau* par Jonain) ' escargot de mer ' (cf. encore angev. *berguer* ' piquer ' à côté de *burguer*). Si à côté de *burgaud* ' frelon ' se rattachant à *burguer* ' piquer ', on admettait que *brégue* ' hanneton ' et *bergaud* (pour *bregaud*) ' hanneton ' ont exercé une influence de contamination sur *burguer* et son dérivé *burgaud*, due d'abord à la ressemblance phonétique des deux radicaux, puis au fait sémantique qu'il s'agissait dans les deux cas d'insectes bourdonnants, on pourrait expliquer *brégue* ' hanneton ' par *brégue* ' maquette pour teiller le chanvre ', le hanneton étant considéré comme un écaleur, un décortiqueur, comme le montre l'étude de ses noms populaires.

Digitized by Google

438. Toscane *corri-corri*.

Carus, *Prodr.*, II, 643 donne comme noms de la *trigla lineata* L. : Toscane *corri-corri*, lit. rom. *capone conre-corre*, Naples *curro-curro* ; à la page 647 il cite encore Naples *curri-curri* = *peristedion cataphractum* Cuv., poisson de la même sous-famille que le précédent.

Les *triglinae* Bonap. portent des noms qu'ils empruntent au chapon et à la poule. La *trigla lineata* L. en particulier s'appelle *galinetta* à Malte. L'anc. grec κόκκυξ, nom des trigles, était un nom emprunté au coq plutôt qu'au coucou (κοκκύζω se dit des deux oiseaux).

Rolland, *Fa. Pop.*, VI, 26 a l'ital. *curra* ! *curra* !, *curre* ! *curre* !, milan. *cora* ! *cora* ! dont on se sert pour appeler les poules et les poussins. Casaccia, *Dizion. Genovese*, 2e éd., 1890, a l'art. : « *pî-pî*. s. m. *curra-curra*, al plur. *curre-curre*, *billi billi*, *bille-bille* ; voce colla quale si chiama ase una o più galline », où il est intéressant de noter la différence qu'on fait entre le singulier et le pluriel. Ces termes servent de nom à l'oiseau : cf. Piémont *pipi* ' poule ' dans Rolland, *Fa. Pop.*, VI, 4 ; Monte, *Saggio di Vocab. di Gallia Cisalpina*, 1856, p. 28, à côté de *còra cora*, cri d'appel, donne *còra* ' poule ; exceptionnellement, dans la Romagne, *corri corri* sert à appeler les oies et c'est alors l'oie qui s'appelle *còra* (Mattioli, *Vocab. Romagn.-Ital.*, 1879, p. 143, art. *còchi-cochi*) [1].

Ces mots sont d'origine onomatopéique ; *curre-curre* se dit dans les Abruzzes du roucoulement des pigeons (Finamore, *Vocab.*, éd. 1893, p. 179). Pour appeler la poule, on dit *còca-coca* à Parme, *còchi-cochi* à Imola, *coquettes ! coquettes* ! en France. Aussi vois-je dans *corri-corri* = *trigla lineata* L., un pendant du fr. *coquerico*. D'abord imitation du cri du

1. Cf. sarde *coca* ' oca ' (Spano) avec ital. (parm. etc.) *coca* ' poule '

Digitized by Google

coq, puis nom du coq et de la poule; c'est un nom donné à la *trigla lineata* L. pour ses couleurs rouges et pour le bruit qu'elle fait en sortant de l'eau et qu'on a comparé au gloussement de la poule [1].

429. Gers *courougnou*.

Courougnou, nom dans le Gers, du *cottus gobio* L. d'après Cénac-Moncaut, *Dict. gasc.-franç.* (1863) cité par Rolland, *Fa. Pop.*, iii, 175, est peut-être une altération de *coucougnou*, nom de la larve des batraciens en Gascogne (Mistral); on sait que le *cottus gobio* L. porte constamment les mêmes noms que la larve de la grenouille et du crapaud.

Après ce que j'ai dit aux notes 415 *bâne*, 423 *cafard*, 424 *cafot*, je crois pouvoir rattacher *coucougnou* au prov. *coucouro* = *melolontha vulgaris* Fabr. (le hanneton). Or ce terme semble requérir un primitif **cuccurra*.

Dans le *Roman. Etym. Wtb.* de Meyer-Lübke, je proposerais d'insérer un art. 2368 a. *cūcurru*. On sait qu'en lat. *cūcurru* est attesté comme cri du coq aussi bien qu'un verbe *cūcurrire* ' faire cocorico ' (voir *Thes. L. L.*). Les formes romanes qui s'y rattachent présupposent tantôt un *c* intervocalique, tantôt un renfort, une double articulation de cette palatale due au sens primitivement onomatopéique du mot; elles hésitent aussi entre *ū* et *ŭ* pour la voyelle de la syllabe initiale, et sans doute pour la même raison. Le type *cucurru* continue à dominer dans les noms du cri du coq: roum. *cucurigu* (Damé), ital. *cuccurucù* (Fanfani), sicil. *cucurucu* (Traina), prov. *coucouroucou* (Mistral), portug. *cucúricu* etc.

1. Voir une explication de ces noms des trigles faite par M. Schuchardt, ZRPh, xxxiv, 212, note 4, par un impératif double de *currere*, sous prétexte qu'on aurait comparé les pectorales du poisson à des pieds.

Digitized by Google

Il est naturel que *cúcurru* ' cri du coq ' ait passé au sens ' coq ' (cf. un ex. du XIVe siècle du fr. *coquericoq*, ' coq ' dans le *Dict. Gén.* à l'art. *coquelicot*) [1]. Reste à savoir comment il a passé du sens ' coq ' à celui de ' crête ', puis de ' tête, cône, cornet ' que présente les dérivés romans : roum. *cucura* ' versoir de la charrue ' ; sicil. *cúcuru* ' cantùccio del pane ', *cucuruni* [2] ' bosse ' ; sarde *cúccuru* ' tête, cime ', *pienu a cúccuru* [3] ' pieno a trabocco ', *cúccuru de sa conca* ' cucuzzo, cucuzzolo ', *cúcurra* (log. *cúgura*) ' cocco del fuso, fusaiolo ' [4] ; *cuccureddu* ' 1. touffe (de cheveux), 2. couvercle [5], 3 petite colline ', *homine cuccureddu* ' pazzerello ' [6], *cuccuruddu* ' sommet, cime ' ; dauph. *coucouri* ' cône de pin ou de sapin ', prov. *coucourucho* ' huppe sur la tête, cône, sommet de montagne ' ; catal. *cucurulla*, *cucurutxa* ' couverture de la tête en forme de cône ' ; esp. *cucurucho* ' cornet, petit cône de papier où l'on met des bonbons etc. ' ; portug. *cucuruto*, *cucuruta* ' sommet de la tête '.

Il faut croire que le lat. *cucurrīre* a eu le sens de ' lever la crête en faisant le cri ' ; cf. prov. *cresta* ' (du coq) cocher, couvrir la poule ', fr, *crêteler* [7] ' (de la poule) glousser au moment de pondre ' où il faut comprendre ' lever la crête en faisant l'acte '. On peut comparer Aveyron *escogossa* '(de la poule) s'efforcer de chanter comme le coq ' (Rolland, *Fa. Pop.*, vi, 24) qui est pour **EX-CUCUT-IARE*. Pour l'influence de *CRISTA* sur *CUCURRU*, elle est attestée par le sarde *cugurista*, *chigirista* ' cresta ' (voir Meyer-

1. Pour de nombreux exemples de cette transition de sens, voir Rolland, *Fa. Pop.*, VI, 2, 3.

2. Cf. roum. *cucuiu*, sarde *cuccuau* ' bosse '.

3. Cf. sicil. *cucucciu*, prov. *coucoulucho* ' comble d'une mesure '.

4. Cf. Parme *cocarœula* etc.

5. Cf. sarde log. *cucuzzu* ' couvercle ', *cuccale* ' ciocca di cappelli '.

6. Cf. dans Mistral *coucoureu* ' imbécile, niais ', sicil. *cuccareddu* ' castroncello '.

7. Le Dict. Gén. veut y voir une onomatopée. Sûrement, c'est un dérivé du lat. CRISTA.

Digitized by Google

Lübke, art. 2359) [1]. Que le cri du coq a servi de nom à la crête, la chose est certaine ; cf. arcev. *cuccurucú* ' coccuzzolo di monte ', urb. *cuccurugu* dans Crocioni, *Il Dialetto di Arcevia* (*Ancona*), 1906, p. 79.

Il n'est pas dans mon intention de discuter tous les dérivés de *CUCURRU* ' cri du coq '. Je me propose seulement de dire quelques mots des relations entre CUCURRU et divers noms de la noix de galle et du hanneton.

On sait que la noix de galle est une excroissance produite sur diverses parties des végétaux par la piqûre de divers insectes — surtout des insectes du genre *cynips* — et due à l'extravasation des sucs de la plante. Elle se produit particulièrement sur les feuilles des chênes et sur l'écorce des ormes. On sait aussi que les insectes du genre *coccus* (ou cochenilles) fournissent à la teinture une belle couleur rouge ; le *coccus ilicis* ou kermès se trouve sur un chêne (*quercus coccifera* L.) et les anciens qui l'appelait *coccum*, considéraient cet insecte comme une excroissance de l'arbre (cf. le fr. *noix de galle tinctoriale*). On peut croire que la coïncidence de *gallus* (attesté en latin par Arnobe l'Ancien et en roman par des dérivés), *galla*, noms de la galle de chêne, avec *gallus* ' coq ' n'est pas fortuite. Pour κόκκος (lat. *coccum*) ' noix de galle tinctoriale ', les hellénistes (voir Boisacq, *Dict. étym. de la langue grecque*, 1907 sq., p. 482) continuent à y voir un mot d'origine inconnue, emprunt possible à une langue non indo-européenne ; je voudrais leur soumettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un nom du coq tiré de son cri ; cf. anc. grec κοκκυσμός ' cri du coq ', κοκκυζω ' faire le cri du coq ' ; grec mod. κόκκορας, κόκκοτας ' coq ' dans Rolland, *Fa. Pop.*, VI, 2.

En effet, dans l'article de Spano, *Vocab. Sardo-ital.* (1851) : « *cuccuruddù* m. Log. gallozzola di quercia, galla,

1. On a en sarde : (a) *chicchiri* et *chighirista* ' crête ' ; (b) *cócoro* ' noix ' et *cogorosta* ' crête ' cf. *coccoròsta* ' crosta ' ; (c) *cúccuru* et *cugurista* ' crête '.

Digitized by Google

insetto. Specie di giuoco di ragazzi », *cuccuruddù* est le cri du coq donné à la noix de galle et le jeu d'enfant dont il est question est décrit tout au long dans l'art. *giughé a la nëüsa* du *Gran Dizion. Piemont.* (1859) de Sant' Albino à a page 638. Ce jeu où la balle de bois est appelée *gala* dans le Piémont s'appelle *poma* dans le Mantouan (cf. fr. *pomme de chêne*, all. *gallapfel* etc. ' noix de galle ').

Je crois que la noix de galle, qu'elle qu'en fût la forme, car elle en affecte plusieurs, a dû être comparée à une crête et plus particulièrement à une crête de coq. Dans l'ouvrage déjà cité de Sant'Albino, à la page 430, on lit : ' cresta di gallo. Escrescenza carnosa che comparisce nei dintorni dell'ano, e che s'indica con tal nome per la rassomiglianza che ha colla cresta di gallo — Sorta di malore che viene alle parti vergognose, per contagione del coito ». — On peut rapprocher d'une part, le dauph. *crestoulo* ' callosité qui se forme aux jambes des bœufs ' (Mistral), et de l'autre des mots tirés du nom du coq : alp. *coucalo* ' durillon qui vient à la peau, cal ', prov. *gougalo* [1] ' galle de chêne, bille d'écolier ' (Mistral) ; on peut enfin noter que l'esp. *agalla* ' noix de galle ' veut aussi dire ' mollette au paturon du cheval ' [2]. Citons parmi les noms de la noix de galle qui dérivent du cri du coq :

(1) Carpeneto *cucale*, Belluno *cocole* ' galle della rovere ' dans Ferraro, *Gloss. Monferrino*, 2e éd., 1889, p. 38 art. *cocca* ; Plaisance *cucula* piém. *cocula* d'après Meyer-Lübke, art. 2009 *coccum* ; prov. *gougalo* déjà cité ;

1. *Gougalo* pour *cougalo* avec assimilation du *c* initial après que le *c* intervocalique eut passé à *g* ; cf. lat. *CUCURBITA* > **cogorbede*, **gogorbede* > fr. *courde* (encore attesté en 1614, Rolland, *Fl. Pop.*, VI, 17), *gourde*. Je ne crois pas qu'il faille, avec le *Dict. Gén.*, en appeler à une influence provençale ou à une contamination quelconque pour expliquer le fr. *gourde* = *cucurbita pepo* De Candolle. — Cf. aussi le roum. *gogoasa* ' noix de galle ' avec le roum. *cocoasa* ' bosse, gibbosité, protubérance ' (Damé) ; c'est le même mot.

2. Cf. Savoie (à Thones) *qiqiriqi* ' cerneau de noix ' (Constantin-Desormaux) ; l'art. *quiquiriqui* de Mistral.

Digitized by Google

(2) Tarn *cascarineto* cf. dans Mistral *cascarasco* ' cri du coq ', *cascaras* ' vieux coq ' ; voir dans Rolland, *Fl. Pop.*, VIII, 158, 159 : Gondrin (Gers) *cascarett* etc. = *rhinanthus* L. (crête de coq) plante dite *kukurbija* en basque ; c'est encore sans doute le cri du coq ;

(3) Béarn, Guyenne, *coucuro*, *coucure* ; Landes *coucutt* ; voir Mistral et Rolland, *Fl. Pop.*, x, 162, 163.

Il est clair pour moi qu'à peu près tous les mots accumulés par Meyer-Lübke dans son article 2009 *coccum* sont en principe des cris du coq. Je suis forcé de limiter le nombre de mes observations mais je citerai particulièrement deux cas. Le premier, c'est celui du sarde *cocoro* ' noix ', abruzz. *kokkele* ' écale verte de la noix ', napol. *kokkole* ' écale de noix ' etc. On n'a qu'à parcourir les articles de Meyer-Lübke 3655 *galla*, 3657 **galleus*, 3659 **gallicus*, pour voir que les noms de la noix de galle ont été donnés à la noix, à l'écale verte de la noix et ainsi de suite. J'ajoute les indications suivantes [2] : milan. *cücürücüü* ' il seme della noce quando e intero, coperto della sua cica e pellicina ' dans Angiolini, *Vocab. Milan.-Ital.*, 1897, p. 253 ; milan. *cuccurucuu* ' chichericchi e gheviglio ' dans Arrighi, *Dizion. Milan.-Ital.*, 1896, p. 169 ; mantouan *cuccurucù* (*Suppl.* de Cherubini, *Dizion. Mantov.-Ital.*, 1827) = garu = ' la polpa o sia la parte della noce che e buona a mangiare' ; romagnol *chichiriri*, Valteline *cüccürrücü* ' noix qui n'a que deux ou trois cuisses ' et voir pour la France les nombreuses indications de Rolland, *Fl. Pop.*, IV, 30, 37, 39, 41, 43, 47.

La seconde observation que je ferai sur les noms de l'art. 2009 de Meyer-Lübke concerne le milan. *cocorin*, rouergat *cocoreco* ' pomme de pin ou de sapin '. Je renvoie à l'anc. grec κόκκαλος et aux noms de la pomme de pin réunis par Rolland, *Fl. Pop.*, XI, 198, 199 : *couscoulhe* des Hautes-Pyrénées, *coucu* de l'Ardèche, *courcouro* de la Lozère, *cacaraca* de l'Aveyron, *coclucu* de Saône-et-Loire, et d'autres

Digitized by Google

que j'omets, ce sont tous des cris du coq. L'angl. d'Écosse *cockie-bendie*, le *forguggeli* de la Suisse allemande, *cucc* du Frioul, *poule* à Golbey dans les Vosges, ils sont tous là pour témoigner que la pomme de pin a été considérée comme un coq, comme une poule d'arbre, absolument comme la noix de galle ou le hanneton [1].

Et pour en venir au prov. *coucouro* ' hanneton ', je rappelle, pour les relations de ce mot avec *cucuru* ' cri du coq ', puis ' coq ', l'angl. *cockchafer*, le limous. *poule d'arbre* [2], le fr. *hanneton*, attesté depuis le XIIe siècle et que le *Dict. Gén.* rapproche de all. dial. *hahn* attesté comme nom de cet insecte. La noix de galle et le hanneton portent par-ci par-là des noms qui peuvent se rapprocher. La noix de galle attaque particulièrement les feuilles des chênes et l'écorce des ormes ; c'est aussi au chêne et à l'orme que s'en prend de préférence le hanneton qui peut parfaitement ressembler à une excroissance crêtée lorsque pendant la chaleur du jour il reste collé sur les feuilles des arbres. On peut donc comparer :

(i) Ille-et-Vilaine (à Vern) *vache de chêne* ' noix de galle ' dans Rolland, *Fl. Pop.*, X, 163 et Rennes *vache de chêne*, Cherbourg *bune quêne*, *bu d' quêne* = *melolontha vulgaris* Fabricius dans Rolland, *Fa. Pop.*, III, 331 ;

(ii) Ille-et-Vilaine (Pléchatel) *kenètte* ' noix de galle ' (Rolland, *Fl. Pop.*, X, 163) et Meuse *queun'ton* ' hanneton ' (Labourasse, *Gloss. du pat. de la Meuse*, 1887, p. 451). Ces mots tous deux se rattachent au nom du chêne.

Il est probable aussi que les cinq nervures poudrées de poils du hanneton qu'on a comparées à des cornes (cf. L. *quinque cornua*, Bresse Louh. *quincorne* ; et aussi *vache de*

1. Il est bon de noter que poitev. *bergaud* ' hanneton ' se dit en Saintonge de ' l'excroissance velue de l'églantier ' (Jonain), c'est-à-dire du bédéguar, galle de l'églantier due à la piqûre du *cynips rosae* L.

2. Cf. roum. *gainus* ' hanneton ' (Damé) de *gaina* ' poule ' > lat. GALLINA.

Digitized by Google

chêne) ont pu aussi dans leur ensemble être comparées à une crête. Quoi qu'il en soit de ce point, à côté du prov. *coucourro* et les autres noms du hanneton dans les dialectes du midi (Alpes, dauph. *coucouara*, Suisse rom. *kouaikouara*, francomt. *cacouare*, Vaud *cucara*, Fribourg *cucare* dans Rolland, *Fa. Pop.*, III, 330) [1], il faut certainement mettre le sarde *cugurra* ' insecte qui mange la verdure ', ' chenille ', *cugurra furcaxada* = *auricula forficularia* L. et l'esp. *cucaracha* = 1. genre *blatta* De Geer, 2. *oniscus asellus* L. (le cloporte) mais dont le sens premier était peut-être celui de ' hanneton ' (cf. esp. *cucarachera* ' bonne fortune ' et voir Rolland, *Fa. Pop.*, III, 333) car nous savons que le nom du hanneton a constamment passé aux blattes et à d'autres insectes [2].

Pour expliquer *courourougnou*, nom du chabot, on est arrivé, à force de rapprochements, à ce résultat probable. Partant de *cucurru* ' cri du coq ' puis ' coq ' on a passé par ' crête de coq ' pour aboutir à ' noix de galle ' (excroissance sur les feuilles du chêne qu'on a comparée à une crête de coq) ' hanneton ' (insecte crêté qui fait l'effet d'une excroissance sur les feuilles du chêne). Entre le hanneton et le chabot le terme de comparaison, c'est la tête (cf. angl. dial. *beetle-head* = *cottus gobio* L.) comme aussi pour la larve des batraciens.

430. sarde *curri-curre*.

C. Salvioni, *RC. del R. Ist. Lomb.*, XLII (1909) 692 dérive le sarde *cugurra* = ' *forficula auricularia* L., 2 chenille ', de *curri-curri* ' chiliopode ' où il voit un dérivé

1. Les noms du cri du coq ont influencé par contamination les dérivés de *quinque cornua*. — Cf. encore Savoie *cocwâre* f. ' hanneton (Constantin-Désormaux). Grenoble *cocoara*, *cocouara*, *coucouara* m. s. (Ravanat).

2. Voir les notes 423, 424, 430.

Digitized by Google

de *CURRERE* (impératif double : type franç. *cache-cache*), puis explique le sarde *cugurra* ' recoquillement du fil trop tordu ' comme un dérivé de *cugurra* = *forficula auricularia* L. (contorsions de l'insecte).

H. Schuchardt, *Z R Ph*, XXXIV (1910) 212 sq. a contribué quelques savantes observations sur ce mot *cugurra* ; il y verrait un dérivé de COCHLEA ' coquille ' et suppose que le sens premier est ' escargot ' (non attesté) d'où ' chenille ' d'où à son tour serait tiré le sens ' perce-oreille '. C'est du sens ' escargot ' que viendrait celui de ' recoquillement du fil trop tordu '.

W. Meyer-Lübke, *Rom. Et. Wtb.*, art. 2011 *cochlea*, dit fort bien que *cugurra* n'est pas suffisamment élucidé au point de vue phonétique ; il croit que *curri-curri* n'est qu'une altération de *cugurra* due à l'étymologie populaire.

Enfin P. E. Guarnerio, *RC. del R. Ist. Lomb.*, XLIV (1912) 973 cite d'après l'Anonyme de Bonorva un sarde log. *curri-curre* ' petites anguilles dites aussi *filiaghe* ' et croit que cette forme doit confirmer de façon évidente l'explication proposée par C. Salvioni.

C'est par hasard que j'ai revu ces différents articles après avoir écrit ma note 425 sur le *coucourougnou* du Gers, où je rattache le prov. *coucouro* ' hanneton ' au cri du coq et de la poule (lat. *CUCURRU*). Or il m'a paru bien difficile de séparer le sarde *cugurra* (et *cugura*, *cúccura*) du prov. *coucouro* : en effet ces mots semblent bien représenter un même type primitif *CUCURRA, *CUCCURA.

Voici donc les données de Spano et de Porru :

I. Sarde log. (Goceano) *cúccurra*, log. *cugura* ' bout de fuseau ' ;

II. Sarde mér. *cugurra* ' chenille ' *cugurra furcaxada* ' perce-oreille ' ;

III. Sarde mér. *acugurrai* ' aggruppare, avvilupparsi, ritorcersi, arrufarsi ', *faisi a cugurra* ' aggrovigliarsi (del filo) '.

Digitized by Google

Je résumerai mes observations à propos de chacune de ces données :

I. Au sens ' bout du fuseau ' correspondent l'ital. *cocca*, le fr. *coche* ; on lit à l'art. *fuseau* de Savary des Bruslons, *Dict. du Commerce*, II (1760), 792, qu'il y a des fileuses « qui se servent d'une tille qui est un petit morceau d'argent ou de fer blanc, fait un peu en vis, qui se met au bout du fuseau au lieu de *coche* et sur lequel le fil se lie comme de lui-même ». H. Schuchardt a très bien dit que les mêmes mots ou des mots apparentés indiquent le nœud ou l'enlacement du fil dans l'entaille de la partie supérieure du fuseau, l'entaille elle-même en forme de spirale et enfin le bout supérieur du fuseau. Mais peut-on vraiment admettre que le fuseau primitif avait une entaille en forme de spirale ? cela n'est-il pas une amélioration et la coche n'était-elle pas à l'origine un renflement, un bouton empêchant le fil tendu de dépasser le bout d'en haut du fuseau et le forçant par là à s'enrouler ? Dans Malaspina, *Vocab. parm.-ital.*, I (1856) 425 on a deux articles :

coca s. f. ' cocca '. Bottoncino che è all'uno et all' altro capo del fuso. Si dice pur *cocca* quel po d'annodamento che si fa alla cocca superiore perche il filo non iscatti quando si fila o si torce.

Cocaròula s. f. ' fusaiolo, verticillo '. Piccolo disco di legno o di piombo che si pone nella punta inferiore del fuso perchè meglio giri.

La forme phonétique du franç. *coche* ' bout du fuseau ' à côté de l'ital. *cocca* m. s. prouve que ce sens est ancien. Il faut noter que l'esp. et le portug. *coca* ne sont pas attestés en ce sens dans les dictionnaires, bien qu'ils aient tous les deux *coca*, terme de marine, au sens d' ' enroulement, faux pli d'une corde trop tendue '. Le portugais a aussi le terme de marine *cocha* en ce sens et il paraît bien qu'il a été pris au français *coche*. Ce sens de coche existe-t-il toujours dans la marine ? Lescallier, dans son *Vocab. des termes de Marine*

Digitized by Google

(2e éd. 1797), II, 367 explique *avoir les huniers en coche* par « c'est les hisser au plus haut du mât. Le terme semble venir de ce que dans cette position, le racage de la vergue couvre l'espèce de *coche* ou marque que son séjour plus fréquent imprime sur cette partie » ; puis il nous dit (III, 934) : " les vergues sont plus grosses vers le milieu que par les deux bouts ; elles y ont des excédents de grosseur, *coches* ou rebords à une petite distance de l'extrémité pour servir à y attacher les poulies des bouts de vergue, à y percer des clans pour des rouets, pour les palans de ris etc. Cette partie extrême, de chaque côté de la vergue, se nomme bout de vergue, et les excédents de bois qu'on y forme se nomment taquets ; mais, par abus, on confond souvent les bouts de vergue avec les taquets " ; puis enfin (III, 879) : ' les taquets de bout de vergues sont des excédens de bois qu'on laisse sur la rondeur des vergues, près de leurs bouts ou extrémités, pour servir de retenue aux cordages ou rabans, qui servent à lier la voile vers le bout de la vergue ». On voit qu'ici *coche* est le renflement des deux bouts de la vergue qui sert à retenir les cordages mais qu'il se confondrait facilement avec le bout de la vergue ou encore avec l'entaille faite par le frottement du racage. Dans la 2e éd. du *Dict. de la Marine* de De Bonnefoux et Paris, I, 203, on lit qu' ' une vergue est dite *être en coche* quand elle est assez hissée pour que les poulies d'itague du mât et de la vergue se touchent et même se croisent un peu ; le racage de la vergue se trouve alors placé dans l'empreinte ou *coche* qu'il effectue à la tête du mât, par son action permanente au même point ». Le sens ' entaille ' pour *coche* est attesté depuis le XIIe siècle ; il s'agit dans les anciens textes de l'entaille du fût de l'arbalète ou du gros bout de la flèche où vient se placer la corde tendue. Il semble bien que *coche* veut dire à la fois ' renflement ' et ' entaille ' à la suite d'une confusion, d'ailleurs assez naturelle puisque tout renflement implique une dépression, et analogue à celle que j'ai étu-

Digitized by Google

diée à propos du fr. *sillon* dans mon article sur les dérivés de *CILIUM* dans la *R. Lang. Rom.*, L, 337 sq. Seulement le sens de ' renflement ' est étymologiquement antérieur comme celui de ' crête ' pour *sillon*. Seul il peut se rattacher au sens de ' crête ' qu'à **COCCA*. Car COCHLEA ne peut intervenir ici. Pour ' enroulement, faux pli d'une corde ' l'ital. *cocca* (? > esp. port. *coca*, fr. *coque*, termes de marine) prov. *coco*, fr. *coche* (> port. *cocha*, terme de marine) se rattachent à renflement (ou entaille) au bout du fuseau (de la vergue etc.), qui provoque ou facilite l'enroulement du fil (l'arrêt de la corde etc.)' qui, à son tour, vient de ' bout, tête, crête ' : ital. *cocca* ' cima, sommo d'un monte; punta d'un fazzoletto, d'un grembiale ', prov. *coco* ' épi de maïs ' (cf. *cabosso*), v. esp. *coca* (et non **cueca*) ' tête ', portug. *coca* ' capuchon '. Tous ces mots requièrent impérieusement le primitif **cocca*.

II. Pour le sarde *cugurra* ' chenille ' il faut évidemment tenir compte du prov. *cuco*, de l'esp. *cuco*, *cuca* qui ont la même signification. Comme nom de la chrysalide du papillon on a *cuco* dans les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne (cf. Isère, Lozère, Gard, Aude *coucou*, Doubs *coco*, Seine-Inf. *cokiyette*, fr. *coque*, ex. de 1751, Rolland *Fa. Pop.*, XIII, 191); on comprend que dans la Haute-Garonne on a *cuco fourcadero* = *auricula forficularia* L. (Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 119) comme on a *cugurru furcaxada* dans le sarde. Mistral traduit *cuco* par ' chenille, vermisseau; artison, mite ; ver luisant '. Le sens d' ' insecte ' ressort dans le verbe *escuca* ' secouer les insectes ' (Mistral) et dans les exemples du v. prov. *cuca* que donne Raynouard : « am cucas e verms » (*Leys d'Amors*), « mantas cucas degastans herbas..... alcunas cucas verts, ditas cantaridas » (*Eluc. de las. propr.*) — Dans le Gers *cuco* se dit de la *lampyris noctiluca* L. (cf. Suisse rom. *Saint Johannes güöggi*, Beauce, Gâtinais *ver coquin* dans Rolland, *Fa. Pop.*, III, 342); cf. Pas-de-Calais *ver luijant* ' chrysalide de papillon ' dans

Digitized by Google

Rolland, *Fa. Pop.*, XIII, 192. Dans les Hautes et Basses-Pyrénées *cuco*, c'est encore la blatte et *cuca* est attesté en ce sens pour la province d'Alava par Baraibar, *Nombres Vulgares de Animales* etc. (1908), p. 5. *Cucaracha*, nom ordinaire de la blatte en espagnol (cf. fr. créole *coquerache* m. s.), mais aussi du cloporte, a dû alterner avec d'autres formes : avec *cacarochà*, par exemple, dont l'existence est prouvée (1) par *cacarootch* donné comme espagnol par Capt. John Smith en 1624 (voir *New Engl. Dict.* art. *cockroach*) (2) par le portug. *carocha*, *caroucha* ' laufkäfer ' (Michaelis). Le franç. du Canada *coquerelle* ' blatte des cuisines ' (Clapin) doit venir des dialectes de l'Ouest de la France : cf. angev. *coquereau* ' jeune coq ' (Verrier-Onillon), angl. *cockerel*, d'une part, et de l'autre le prov. *coucoro* ' hanneton '. — On paraît avoir donné le nom de la poule au hanneton et à la chenille considérés comme des excroissances crêtées sur les arbres. Le savoyard *coca* ' 1. hanneton, 2. bousier ' (Constantin-Désormaux) veut dire ' poule (d'arbre) ' ; cela est sans doute vrai de *cuco*, nom de la rainette ou grenouille des arbres dans le Lot. On peut admettre que le nom du hanneton a passé à la blatte ou au bousier et celui de la chrysalide et de la chenille au ver luisant et au perce-oreille. Quoi qu'il en soit, pour ces noms d'insectes, une chose est claire, c'est que le v. prov. *cuca*, prov. mod. *cuco*, esp. *cuca* représente un type *CUCCA qui avait le sens de ' crête ' : Dauph. *cuco* ' huppe d'oiseau ', marseill. *cuco* ' comble d'une mesure ', ailleurs ' butte, coteau '. A côté des dérivés de CUCCA, ceux de COCCA sont représentés par le savoy. *coca* ' hanneton ' fr. *coque* ' chrysalide du papillon ' ; les formes *coco*, *coucou* des dialectes (cf. esp. *coco* ' ver ') paraissent garder toujours le caractère primitif d'onomatopées.

III. A propos du sarde *accugurrái*, il faut attirer l'attention sur les verbes parasynthétiques faits sur le cri du coq et de la poule. A son article 3795 GLOCIRE, Meyer-Lübke

Digitized by Google

en a réuni un certain nombre : ital. *accocolarsi*, sarde log. *accuccaresi*, *accucculliaresi*, prov. mod. *s'acoucoula*, béarn. *aclucase*, esp. *acuclillarse*, *aclocarse*, port. *acocorarse* dont la variété phonétique est frappante, dont aucun ne se rattache spécifiquement à GLOCIRE et qui tous ont le sens de ' s'accroupir, se blottir '. Sans doute parce que les verbes ne se rattachent pas au type GLOCIRE, M. Meyer-Lübke les considère comme de formation récente, mais cela est loin d'être prouvé. Ces mots se trouvent sur un domaine trop étendu pour qu'on puisse accepter une pareille hypothèse et ils ont toujours cela de commun qu'ils sont des parasynthétiques faits sur le cri du coq et de la poule.

Il n'est pas possible de séparer le sarde mér. *accugurràì* ' entortiller (du fil qui s'entortille autour de la tête du fuseau) ' du sarde mér. *accuccuràì* ' colmare ' (Porru), *iscuccurai* ' far di cozzo col podice del piede, levarsi l'unghia ' (Spano), *scuccurai* ' colmare ' (Spano) mais ' scolmare, levare il colmo ' (Porru), sarde log. *accuccurare* ' 1. venir in suppurazione, 2. unire insieme i buoi, accollare ' qui se rattachent tous au sens de ' crête, tête ' qu'a *cúccuru*. Le sarde gallur. *accucccuccia* est le même mot et a le même sens que le sarde mér. *accugucciai* que Spano interprète par ' imbacuccare, incapucciare, accovacciare, accavigliare c'est-à-dire par ' emmitoufler, encapuchonner, tapir, tordre (le fil, la soie) autour de la cheville '. On voit que le sens d'*accugurràì* ne s'éloigne pas beaucoup du dernier des sens attestés pour *accugucciai* qui lui se rattache au type représenté par le sicil. *cuccucciu* ' comble d'une mesure ' dont le sens primitif est ' tête, crête '. — C'est à ' tête ' que se rattache le sarde *accuccare* ' venir a capriccio, saltare in testa ' tandis qu'*accuccarè* ' nascondersi, appiatarsi, arranicchiarsi ; rifuggirsi, trovar ricovero ' trouve son explication dans les faits et gestes de la poule couveuse [1].

1. L'infl. des dérivés du lat. CUBARE se fait voir dans l'ital. *accoccovar*

Digitized by Google

Le *Tresor* de Mistral contient un grand nombre de verbes qu'il faut mettre en regard de ceux que nous avons cités. On pourrait les classer en trois séries :

(a) *se coucouna*, dauph. *se coucoula* ' se blottir, se tapir ' ; *acoucouna*, *acoucoula* ' emmitoufler ; dorloter, choyer, couver des yeux ; *s'acoucouna*, *s'acoucoula*, *s'escoucougna* ' s'accroupir, se blottir (comme une poule qui fait l'œuf) ', *s'acougouncha* ' s'accroupir (comme un magot) ' ;

(b) *escacalassa* ' glousser avec colère ' ; *s'escacagna*, *s'escacala*, *s'escacalassa* ' éclater de rire ' ; *s'escagana*, *s'escagagna* ' s'efforcer, s'égosiller ' ; *s'escagassa*, *s'escougoussa*, 1. s'efforcer de chanter comme le coq, s'efforcer (en général), 2. s'accroupir, s'aplatir ' ; *s'escougoussa* ' s'efforcer de chanter comme le coq ' ;

(c) *acoucourouca* ' appeler les poussins ' ; *acoucourouca*, *acourouca*, *courouca*, *courouta* ' glousser ' ; *s'acourouca*, *s'acourrouta* ' s'abriter par un mauvais temps '.

Ce sont peut-être les formes qu'on trouve en Espagne qui ont le plus d'intérêt pour le sens du sarde mér. *accugurràì*. On a esp. *acurrucarse*, *acorrucarse* ' encojerse ' ' se recoquiller de froid, s'emmitoufler dans ses habits ' ; astur. *acurrucar* ' encojerse por frio, miedo o malicia o comoditat ', *acoruxar* ' encojer, acobardar, acurrucar, acoquinar ' (Rato y Hevia) ; arag. *acurcullarse* [1] ' ponerse encojido como un ovillo ' ' se pelotonner ' (*curcullo* se dice del que esta doblado, encojido o hecho un ovillo, *curcullon* ' cada punta generalmente atada del saco ó talega ') (Borao) ; galic. *acurujar* [2] ' 1. acurrucar, 2. abrigar la lumbre, para que

' stare coccoloni, quasi covandosi le calcagna '. — Pour une autre influence cf. lyonn. *être à cacaboson* ' être accroupi ' à côté de *à cacasson* m. s. (Onofrio).

1. Cf. le roum. *incurc* ' entortiller ', *descurc* ' débrouiller '. Puscariu, *Rumän. Etym. Wtb.*, art. 514 *descurc*, propose de les tirer du lat. OBSCURUS (**de obscurico* > *descurc*), ce qui me paraît douteux (cf. Meyer-Lübke, *Roman. Etym. Wtb.*, 6019 **obscuricare*).

2. L. Sainéan a proposé, dans les *Beihefte zur ZRPh.*, I (1905), 111,

Digitized by Google

se apague, mientras no hace falta ' (Valladares Nuñez) [1].

Il y aurait encore bien des choses à dire. L'emploi du catal. *caracol* au sens de ' recoquillement ' est intéressant mais ne me paraît pas infirmer les rapprochements que j'ai faits. Il est entendu que les noms de l'escargot lui viennent surtout de sa coquille. Mais le nom de la coquille de l'escargot, c'est souvent un nom de la coquille de l'œuf, c'est encore un nom de l'œuf lui-même, c'est peut-être en définitive un cri de la poule qui l'a pondu. L'ital. *chiocciola* qu'on veut à toute force rattacher à la forme *COCHLEA*, me paraît appartenir à la série *chioccia* ' poule couveuse ', *chiocciare* ' glousser ' ; cf. *chioccio chioccio* ' enroué, 2. tapi comme une poule sur ses poussins, 3. retiré comme l'escargot dans sa coquille '. De même la série des noms de l'escargot à laquelle se rattache le catal. *caracol*, remonte à des types onomatopéiques : *cacar-*, *carac-*, *cacarac-* :

I (a) prov. *cacaraca*, *cacalaca*, *cacala*, ' coquerico ' *cacaraco*, *cacalaco*, ' chant de la poule ', puis ' poule ' ; *cacareja*, *cacaleja*, ' caqueter ' ; *cacaroto* ' coque d'œuf ' ; *cacau*, *cacau*,

de rattacher le galic. *acurujar* par *curuja*, la chouette au repos étant ramassée sur elle-même. — Cf. esp. *curuca*, *curuja* = *strix noctua* L ; ce sont certainement des mots d'origine onomatopéique.

1. Pour les formes de l'Espagne et du Portugal :

(a) catal. *acurullat* ' acopetado ' de *curull* ' colmo ; astur. *acurullau* ' de forma de curullu o sea de pico de sierra ' ; cf. catal. *curull*, astur. *curullu* avec catal. *cucurulla*.

(b) portug. *acoruchado* de *coruchéu* ' mitre conique ' ; cf. catal. *cucurutxa* ' couvre-chef conique ', esp. *cucurucho* ' cornet ' ; cf. aussi portug. *caroucha* ' espèce de mitre en carton, de forme conique dont on affublait les femmes punies du fouet et surtout des sorcières ', portug, *carocha* ' sorcière '.

(c) galic. *acurutar* = *acugular* ' coronar une medida ', de *curuto* ' coronilla, cima o cúspide, lo mas alto de cualquier cosa fija en tierra ó de pié ; cf. portug. vulg *cocoruto*, *cocuruto*, *cucuruto* ' tête, crête, sommet, toupet ', *cocuruta*, *cucuruta* ' crête, sommet '.

(d) portug. *carocha*, *caroucha* ' laufkäfer ' (Michaelis) et l'esp. *cucaracha*, *cacarocha* (voir plus haut) ; galic. *carracha* = *ixodes ricinus* Latreille ;

(e) galic. *carocha*, *caracocha* ' casquete de las hojas que cubren la espiga del maiz y figura una mazorca '.

Digitized by Google

cacalet, *cacalou* ' noix ' (cf. *ca ! ca !* ' cri de la poule ' a Béziers, dans l'Aveyron dans Rolland, *Fa. Pop.*, VI, 23);

(b) prov. *cacalaus*, *cacalauso*, *cacarau*, *cacaraulo*, *gagarau*, *cagaraulo*, *cagarol*, *cagarot*, etc. nom de l'escargot;

II (a) prov. *caraco* ' cri du coq, coq, coqueluche, chant de la poule '.

(b) prov. *caragaulo caragaudo*, *caragou* ' escargot '; cf. catal. *caragol*, esp. *caragol*, *caragola*.

On remarquera que le fr. *cagouille*, terme de marine, ' volute servant d'ornement au haut de l'éperon du navire du gasc. *cagoulho*, angoum. saintong. poitev. *cagouille* proprement ' colimaçon, coquille de colimaçon ' à côté du berrich. *cocoille*, v. gasc. *cogolha* (A. Thomas, *Mélanges d'Étym. Franç.*, 1902, p. 40) fait voir CAC- à côté de CUC- dans les noms de l'escargot. On trouve CAC- aussi dans le fr. *cagoule*, emprunt du prov. *cagoula*, *cagola* à côté de *cogola* qui est le lat. CUCULLA ' capuchon ' [1].

Il est entendu que les imitations du cri du coq sont aussi anciennes, pour ne pas dire plus, que toute la partie latine du vocabulaire. Le fr. *caraco*. que le *Dict. Gén.* croit d'origine incertaine et qu'il voudrait rapprocher de *casaque*, est un corsage de femme à petites basques recroquevillées, comme dit Mistral, et vient du prov. *caracó* qui à son tour doit être tiré de l'esp. *caracól* bien que *caracol* ne soit pas attesté en ce sens et qu'on ne trouve que *caracolillo* ' garniture d'habit de femme faite en coquille '. C'est par une autre voie sémantique que devait se rattacher au cri du coq ou de la poule le lat. *CARACALLA* (*caracallis*, *caracallum*, *caracallium*, voir le *Thes. L. L.*) ' veste ou casaque (ordinairement) à capuchon ', cette veste ou casaque était ainsi appelée à cause de son capuchon; cf. ' capuchon '

1. Le gascon *cascouet* ' escargot ' (Mistral), le galic. *cosco* m. s. paraissent aussi se rattacher à CASC-, CUSC-, onomatopée du cri des coqs et des poules.

Digitized by Google

attesté dès l'époque latine pour *CUCULLUS, CUCULLA, CUCUTIUM.*

Deux mots sur le fr. *recoquiller*. Dans le plus ancien exemple qui vient de la 7e joie de Mariage : « Et avient souvent que le jeune homme qui est *reqwoquillé* se marie à une jeune bonne fille et proude femme... » l'édition Jannet traduit ' gai, vif comme un jeune coq '. L'anglais traduit l'expression *recoquiller son chapeau* por ' to cock one's hat '. Dans *il n'y a point de si petit ver qui ne se recoquille si l'on marche dessus, se recoquiller* veut dire ' se rebiffer, relever la tête ou la queue '. Il est bon aussi de se souvenir que le fr. *coquille* ne dérive ni de *cochlea* ni de *concha* ni de *conchylium* et que tout au plus on peut admettre l'influence de la terminaison de *conchylia* sur son primitif *coque* ' coquille de l'œuf ' qui doit, en somme, s'expliquer par une imitation du cri de la poule qui a pondu [1] :

Je viens au sarde *curri-curre* ' anguilles '. Il ne me paraît avoir aucune espèce de relation avec *cugurra*. Finamore, dans son *Vocab. del uso abruzzese*, 2e éd. 1893, p. 179 cite *curre curre* en deux sens : (1) ' roucoulement des pigeons; c'est alors une onomatopée; cf. la note 428 sur l'ital. *corri*

1. Parmi les dérivés du cri du coq, citons encore un cas intéressant. Soit le sarde log. (Goceano) *chirichiri*, log. set *corigori. coricori*, mér. *chirigita* ' chatouillement '. Cf. angl. *chuck* ' poule ' etc. et *to chuck under the chin*; Doubs (Grand'Combe) *kirikiki* ' exclamation qu'on pousse en chatouillant les enfants sous le menton ' (Boillot); milan. *cocorà* ' vezzeggiare, carezzare specialmente i bimbi che si prendono sulle ginocchia e si carezzano, si baciano e simili '; Béarn *cacalica* ' chatouiller ' (Mistral); galic. *còcaras* ' chatouillement '; milan. *galitt* ' solletico ' etc.

Cf. encore galic. *cosquinas*. esp. *cosquillas* ' chatouillement ', esp. *coscarse* ' lever les épaules (lorsqu'il y a démangeaison) ', voir Meyer-Lübke art. 2424 *cusculium* ' graine de kermès ' (Pline) à côté de κόκκος (voir note 429 sur Gers *courougnou*), pour le sens premier, cf. Quercy *couscoudejà* ' chanter comme la perdrix '; cf. ensuite basque bas-navarr. *kusku* ' coque d'un œuf, coquille d'une noix ', esp. *cuesco*, portug. *cosco* ' noyau ' galic. *cosco* ' escargot ', les sens du sicil. *cosca*, où je ne puis me résoudre à voir des ' Rückbidungen '; cf. enfin dans l'art. 2424 de Meyer-Lübke l'hésitation entre CASC- et CUSC-.

Digitized by Google

-corri ; cf. fr. *caracouler* (du pigeon mâle), *roucouler* (de la femelle) ; (2) ' diarrea' (per ischerzo) ; c'est alors un impératif double de *correre* ; cf. ital. vulg. *correntina*, fr. vulg. *courante* ' diarrhée '.

Pour le sarde *curri-curre* ' anguilles ' il me semble que c'est un impératif double. Ce qui me décide, c'est le sarde *filatrotta* ' anguille qui descend vers la mer ' cité par Marcialis, *Piccolo Vocab. sardo-italiano*, 1913, p. 14. De même, je verrai jusqu'à nouvel ordre un impératif double dans le sarde *curri curri* ' chiliopode '.

431. Anjou, Bas-Berry *daru*.

Le *Glossaire des patois de l'Anjou* (1908) de Verrier et Onillon cite *daru* (et *darut*) pour les villages de Brissac et Luigné, *darue* pour celui de Saint-Aubin-de-Luigné, *darue* et *dérue* pour celui de Saint-Paul-du-Bois avec le sens d'« animal imaginaire dont le nom sert aux loustics pour mystifier les nigauds ». Tous ces villages sont au sud de la Loire ; on en peut dire autant de Montjean où l'on dit *dalut*, de la Commeraye où l'on dit *tarin*, du Longeron où l'on a dit *bissêtre* et où l'on dit actuellement *couard* pour indiquer l'animal imaginaire dit ailleurs *daru* ou *darue*. Le Longeron est sur les limites de la Vendée, Saint-Paul-du-Bois sur celles du département des Deux-Sèvres. A Saint-Aubin-de-Luigné *darue* serait même arrivé au sens de ' fantôme, rien, rêve irréalisable ' et on dirait *prendre la darue* pour ' ne rien prendre '. Pour d'autres indications on lira l'article *darue* du glossaire cité et le conte de R. Onillon intitulé *La darue* au vol. II, pp. 390-394.

Dans le Sud-Ouest du département de Maine-et-Loire se trouve l'ancien pays des Mauges ayant son centre à Beaupréau. C'est dans le canton de Beaupréau surtout qu'H. Cormeau a réuni des matériaux de son livre si intéressant, *Terroirs mauges* (*Miettes d'une vie provinciale*). A la

Digitized by Google

page 163 du volume I, on lit : « *darue*, n. f. Ce mot désigne un poisson fabuleux dont le mythe n'a d'ailleurs jamais été décrit. Lorsqu'un jeune aboyau part pour la pêche, la bonne femme qui le croise chargé d'affutiaux lui souhaite jovialement : Tâche donc, pas moins, de prendre la darue ».

D' « animal imaginaire » à « poisson fabuleux », on a fait un pas vers la précision. Un sens encore plus précis me vient de l'Indre. Un de mes étudiants, M. B. Libbich qui, il y a quelques années, était répétiteur d'anglais à l'école normale de Châteauroux, a tiré d'un étudiant (de l'école) dont le domicile ordinaire est à Bélabre près du Blanc, les informations suivantes : « *daru*, sb. m., est employé dans la région du Bas-Berry (surtout dans la commune de Châlais et dans le canton de Bélabre). C'est l'anguille ordinaire de rivière ; il y en a deux espèces, la blonde et la brune ; la première a des écailles dorées, la seconde, les écailles du dos noires, les deux ont le ventre très blanc... »

Je me suis adressé à M. Ponroy, de Chantôme (Indre), pour des indications nouvelles sur notre mot. Il m'a répondu : « je ne connais pas *daru* = anguille ; je connais *le grand dâlu* (être fantastique) dont on effraie les enfants (à Châtillon-sur-Indre) ». Cela rappelle l'article de Jaubert, *Gloss. du Centre* : « *dâlu* : s. m., onglée, engourdissement douloureux au bout des doigts causé par le froid. Ce mot, pendant l'hiver, sert d'épouvantail pour les enfants : *Voilà le dâlu qui vient ; prends garde au dâlu !* »

Notre mot *daru* se trouve ailleurs. On peut noter : Luxemb. mér. « *daru*, m. être imaginaire, à la chasse duquel on conduit, le soir, muni d'un sac, les niais, les individus de facile croyance ; le plus souvent, ce sont des ordures qu'on leur fait capturer dans leur sac » (Liégeois, *Lex. du pat. gaumet*) ; Valenciennes « *daru* f. chasse aux oiseaux qui se fait la nuit avec des flambeaux, le long des haies ». (Hécart, *Dict. ronchi-fr.*) ; Ath « *darue* f. chasse de nuit

Digitized by Google

aux oiseaux ; *einvouyer à darue* envoyer se promener, se débarrasser d'un auditeur gênant » (Sigart, *Dict. du wallon de Mons*) ; Sigart ajoute : « A Mons on ne le connaît pas ; on dit *einvouyer a rue, su l'rue*. Voilà comment le wallon s'altère et se perd ». Pour la Picardie, Jouancoux a *dalu* ' niais, nigaud, crédule ', *Marie-Dalue* ' fameuse niaise ' ; Corblet et Ledieu donne seulement le féminin : *dalue* ' femme naïve, niaise, crédule à l'excès ».

Si on néglige *darut* ' personne stupide, bêta ' et *darutas* ' gros nigaud ' que Mistral a introduits dans son *Trésor*, et un adj. *daru* du Forez que Gras traduit par ' triste, ennuyé ', on peut noter que les informations sur *daru* proviennent de deux régions : (1) Normandie, Anjou, Berry, (2) Flandre, Picardie, Luxembourg méridional. C'est dans la première qu'il me paraît qu'on peut trouver l'origine du mot. L'alternance d'une forme masculine avec une forme féminine fait croire qu'il s'agit d'un adjectif *daru* pris substantivement. Le mot *dare* (on trouve aussi les graphies *darre*, *derre*) est d'un emploi général dans l'ouest de la France, de Normandie jusqu'en Saintonge, tantôt comme préposition, tantôt comme substantif au sens de ' derrière [1] '. Comme substantif, au Nord de la Loire il veut dire ' ventre '. Déjà Cotgrave, en 1611, a noté *dare* ' a huge big belly '. Il est cité, avec la graphie *darre*, pour la Manche par Duméril et Moisy donne *dare* ' gros ventre '. On trouve *darin* dans les Bas-Maine (Dottin) et dans l'Anjou (Verrier-Onillon) au sens de ' ventre ', *dârot* dans le Haut-Maine (De Montesson) au sens de ' ventre, derrière d'enfant '. En Normandie, où *dare* veut dire ' ventre ', il est naturel que *daru* veuille dire ' ventru, obèse ' (Moisy). Au sud de la Loire, ou le sens ' derrière ' est le plus commun, on s'attendrait à un sens différent : *daru* pourrait valoir ' qui a un gros derrière, (peut-être) une grosse

1. Jusque dans le Morvan. De Chambure écrit *dair*.

Digitized by Google

queue ', cf. *couard* cité plus haut comme synonyme de *daru* [2]. Dans l'exemple donné par Godefroy à l'art. *daru* ' fort ' :

> Regarde : est-ce bien fort feru ?
> Ne say vilain, tant soit daru
> Qui n'en fust rompt.

[*Un Miracle de Saint-Ign.* dans *Th. fr. au m. a.*, p. 271] le sens paraît être ' râblé '.

Darin du Maine et de l'Anjou est sans doute le v. fr., *darrain*, *derrain*, *deerrain*. De son côté *dare*, *derre* paraît une forme apocopée de *derrain* (*darrain*), *derriere* (*darriere*). Enfin *daru* serait fait sur *dare* à l'instar de *ventru* [1]

432, Arcis-sur-Aube *entrecri*.

D'après Blanchard, *Les Poissons des eaux douces de la France*, éd. 1880, p. 152, *entrecri* est, Arcis-sur-Aube, un nom de la *gremille* = *acerina cernua* Siebold (= *acerina vulgaris* Cuv.).

En anglais, ce poisson s'appelle *pope*. Le *New Engl. Dict.* cite de *pope* (= *acerina cernua* Sieb.) un premier exemple de 1653 tiré du livre d'Isaak Walton, *The compleat Angler*. Les naturalistes anglais se sont ingéniés à trouver l'explication du mot *pope*, comme nom de poisson ; certains ont voulu le rapprocher de l'expression du patois de Dorset : *What a pope of a thing !* où *pope* est employé dans un sens défavorable ; mais sans qu'une ombre de preuve vienne appuyer ce rapprochement. D'autre part il est sûr que pour

2. Un autre synonyme : *tarin* de La Pommeraye pourrait être une altération de *darin* ' ventre ' ; cf. les verbes *tariner*, *dariner* dans le glossaire de Verrier-Onillon.

1. L. Sainéan, *Sources de l'Argot Ancien*, ii, 325, rattache à *dare* l'argotique *daron* ' maître, père ', proprement ' ventru '. Sur *daron* à Lille, voir Vermesse, *Dict. du pat. de la Flandre franç.* (1867) ; voir aussi Verrier-Onillon, *Gloss.*, *daron* ' radoteur, musard, tatillon, lambin ' et le verbe *daronner* ' lambiner, musarder etc '.

Digitized by Google

ceux qui ne s'intéressent guère à l'origine des mots, pour les pêcheurs, *pope* est compris au sens du fr. *pape*; en effet, il faut croire que dans ce pays protestant qu'est l'Angleterre, c'est le nom de *pope* qui a valu à la gremille une véritable persécution. Frank Buckland raconte que les gens de Sheffield allaient par centaines à Crewell Bridge dans le Lincolnshire où ces petits poissons inoffensifs étaient nombreux; on enfonçait un bouchon sur l'épine dorsale de toutes les gremilles qu'on prenait et on les rejetait dans l'eau du canal.

Que *pope*, nom de l'*acerina cernua* Sieb., doive s'entendre au sens du fr. *pape*, c'est ce qui serait confirmé d'une façon définitive si l'all. *pabst* se disait, comme l'affirme le *New Engl. Dict.* du même poisson. La chose me paraît probable, je note cependant que Grimm, citant Nemnich, explique *pabst* par *kaulkopf*, *cottus gobio*. Il faut dire que *kaulkopf* se dit du *cottus gobio* L. aussi bien que de l'*acerina cernua* Sieb. et je remarque aussi qu'à l'art. *kaulbarsch* (= *acerina cernua* Sieb.), Grimm donne, à côté de *kaulhaupt*, *kaulkopf*, *kaulquappe* etc., une forme *kaulpaps* qui n'est sans doute pas sans intérêt pour nous.

Devant l'angl. *pope* et probablement l'all. *pabst*, je n'hésite plus à voir dans *entrecri*, que j'ai cité au commencement de cette note, une modification d'*antecri*, qui serait le v. fr. *antecris* (p. ex. *Vie de saint Remi*, vv. 4177-9 : « Cist sornoms li sera tenus Tant qu'antecris sera venus Se ville i dure jusque la »), *antecriz* (voir un ex. du XIIe s. dans le *Dict. Gén.* à *antéchrist*), emprunté au lat. eccl. *antechristus*. Si j'ai raison, l'*entrecri* de Arcis-sur-Aube est intéressant à comparer avec le fr. mod. *antéchrist* dont la prononciation traditionnelle est [ātɛkri] quoique la prononciation [ātɛkrist] tende à s'établir.

Entrecri me paraît intéressant à un autre point de vue. Les naturalistes considèrent la gremille comme une perche arctique. Il est sûr qu'on ne la trouve pas dans l'Europe

Digitized by Google

méridionale (péninsule ibérique, Italie etc.). En France, ce n'est, je crois, que depuis l'exécution du canal du Rhône au Rhin (1784-1833) qu'elle a pénétré dans le bassin du Rhône (cf. Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, IV, 50) ; Blanchard dit qu'il l'a vue sur le marché de Lyon et qu'on lui avait envoyé d'Avignon un individu de l'espèce, en lui faisant la remarque que le poisson n'était connu dans cette dernière ville que depuis peu d'années. En Suisse, la gremille ne se trouve que dans le Rhin, au-dessous de la chute et ne remonte guère les divers tributaires de ce fleuve. Les seuls noms attestés pour la gremille dans le bassin du Rhône sont *gremaou* dans le Gard (1844, Crespon, *Faune Méridionale*, d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 180), et *gremille* dans le Doubs (1910, Bauquier, *Faune et Flore de la Fr.-Comté*, I, 324). Cela me paraît décisif contre l'explication par *lacrimusa* (J. Jud, *Les noms des poissons du lac Léman*, pp. 14, 15 et cf. mon compte rendu dans le *Bull. d. Dial. Rom.*, IV, 128) ; il me paraît clair que c'est dans le bassin du Rhin qu'il faut chercher l'étymologie de ces mots. Voilà pour moi l'importance de *gremeuille*, cité pour Metz par Holandre dès 1836 (Rolland, *Faune Pop.*, III, 180), et dont Blanchard (*op. cit.*, p. 151) nous dit : « le nom de *gremille*, dont nous ne connaissons pas l'origine lui a été appliqué (à l'*acerina cernua* Sieb.) assure-t-on, par les riverains de la Moselle ; pourtant, en Lorraine, le mot de *gremille* est devenu partout *gremeuille* ». C'est en effet pour le bassin de la Moselle que *gremille* est d'abord attesté ; on le trouve en 1802 dans l'*Histoire Naturelle des Poissons* (IV, 357) de Lacépède comme usité « sur les bords de la Moselle et des rivières qui se jettent dans cette dernière ». Lacépède nous dit qu'il le cite d'après une lettre écrite en 1788 par « dom Fleurand, bénédictin de Lay, dans la ci-devant Lorraine » et ajoute que cet « estimable savant » croyait à l'origine celtique du mot.

Les données de la géographie et de l'histoire paraissent

Digitized by Google

clairement en faveur d'une origine germanique de *gremille* et je reste convaincu qn'il s'agit du radical GRAM- 'triste chagrin' (cf. note 368 *chagrin*).

433. sicil. *facianu, faciana.*

En français on donne au turbot le nom de *faisan* (Littré), *faisan d'eau* (1765 Valmont de Bomare, *Dict. d'hist. nat.*, éd. 1776, III, 414), *faisan de mer* (1801-2 Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, IV, 646), la chair savoureuse du *rhombus maximus* Cuv. ayant été comparée à celle de l'oiseau.

Ce sont plutôt les couleurs rougeâtres de la plupart des petits poissons du genre *trigla* Art. Cuv. qui leur ont valu les noms suivants (cf. le proverbe gascon *rouge coumo un basan* dans Mistral à l'art. *feisan*) par comparaison au petit faisan d'eau rouge : Naples *faggiano*, Sicile *fagiana impiriali, fasciana, farana* = *trigla corax* Bonap., Reggio *fagiana* = *trigla lineata* L., Messine *facianu, fascianu*, Catane *faranu* = *trigla lyra* L. (Carus, *Prodr.*, II, 643, 644, 645). Dans son *Vocabolarietto* de 1888, Traina donne : « *faciana*, sorta di pesce, perlone ». Marcialis dans son *Piccolo Vocab. Sardo di Fauna del Golfo di Cagliari* (1913) fournit : *fagianu, fasgianu, fasgiani* = *trigla corax* Bonap. qu'il traduit par l'ital. *fagiano di mare* ; il distingue *fagianu de scogliu* (couleurs vives) de *fagianu de arena, de fangu* (blanchâtre). — Il y a peut-être une allusion au bruit fait par les trigles en sortant de l'eau ; cf. aussi les noms du chapon et de la poule donnés à ce genre de poissons.

434. prov. *margagnoun.*

Littré a l'article suivant : « *margaignon* ou *margainon* s. m. nom que porte en Languedoc une variété d'anguille à tête très petite et appelée aussi anguille mâle. Legoarant. — ETYM. Ce mot paraît vouloir dire mauvais chien, de *mar*, mauvais et *gaignon*, chien ». —

Digitized by Google

Les articles que consacrent à *margaignon*, *margainon*, les dictionnaires de Godefroy, de Lacurne de Sainte-Palaye et de Ducange remonte tous à Rondelet [1] qui dit : « Anguillas in marem et feminam distinguunt. Marem vocant *margainon*, quod breviore, crassiore, latiore est capite ». —

En somme, il s'agit d'un mot des côtes de la Méditerranée qu'il faut identifier au *margagnoun* de Mistral, nom selon lui (1) de l'*anguilla vulgaris* Turton, (2) du *conger vulgaris* Cuv., (3) du *myrus* Kp. J'ajoute ici que le *myrus vulgaris* Kp. emprunte souvent des noms au *conger vulgaris* Cuv. [1] et que le *conger vulgaris* Cuv. à son tour peut en prendre à l'*anguilla vulgaris* Turton [2].

Mistral cite *margagnoun* comme nom d'une variété de l'*anguilla vulgaris* Turton dans le Hérault. D'après Rolland, *Fa. Pop.*, XI, 199, le mot existe aussi dans les Bouches-du-Rhône où il indiquerait plus particulièrement l'*anguilla acutirostris* Risso, ce qui est curieux, étant donné ce que dit Rondelet de *margagnon*. Enfin La Rivière, dans ses *Considérations sur les poissons et particulièrement sur les anguilles* (1841), distingue, à l'embouchure du Rhône, quatre variétés d'anguilles : l'*anguille fine* ou *pougaou*, la *bomarenque*, la *pounchurote* et le *margagnon* ou *lachinan* ; cette dernière variété serait une anguille grossière, mauvaise à manger et la plus commune (Rolland, *Faune Pop.*, XII, 101).

Il ne faut pas négliger de mentionner *margagne*, substantif féminin, nom, à Libourne, d'après le *Nouveau Larousse Illustré*, d'une variété d'anguille, l'*anguille chien*. L'*anguille*

1. Le mot n'est donc pas antérieur à 1558 dans les textes français. On le trouve déjà en 1562 dans le *Pline* de Du Pinet, éd. 1581, II, 557 et Cotgrave (1611) l'a inséré dans son dictionnaire « *margaignon*, a male eele. Lang. ». —

1. Cf. fr. *anguille de mer*, nom du congre.

2. Cf. Naples *gruongo de fangu*, Catane *grungu di solu*, Malte *gringu la el nemex* = *myrus vulgaris* Kp.

Digitized by Google

chien est un nom de l'*anguille platbec* ou *goulu*, le *grig-eel* des Anglais, à museau plus aplati, à l'œil plus petit que les autres variétés.

Si l'on ouvre le *Vocabolarietto delle voci siciliane* (1888) de Traina, on lit à la page 233 : « *margagghiuni* s. m. f. murena maschio, miro ; 2. mariuolo ; 3. grosso tralcio ». Le sens 1. nous concerne tout particulièrement : j'y reviendrai. Le sens 3 nous conduit au lat. MERGUS.

L'art. 5528 du dictionnaire de Meyer-Lübke, consacré aux dérivés de MERGUS, est scindé en deux parties ; dans la première l'auteur a réuni des noms des plongeons ou oiseaux plongeurs, dans la seconde des noms des marcottes, Je vais rapidement les passer en revue.

Voici les noms des plongeons : « v. ital. *mergo* ; galic. *mergo* ' cormoran '. — Dérivés : Sicil. *marguni*, gén. *magrun*; log. *margone*, prov. *margon* ; Sicil. *maraguni*, ital. *marangone* ; prov. *margolh*, portug. *mergulhão* ». Il faut noter : (1) que *mergo* en italien est moderne : Gherardini, dans son *Supplimento*, donne un exemple unique tiré d'un texte de 1811, le *Trattrato di Agricultura* de G. Soderini ; (2) que le Duez de 1660 cite non seulement l'ital. *mergo* mais *maragone*, *marangone*, *mergolo*, *mergone*, *smergo*, *smergolo*, et, ce qui est intéressant, *morgone*, comme noms des plongeons ; ce *morgone* doit être rapproché du prov. *mourgoun* ' plongeur ' (Mistral) et d'un franç. *mourgon* donné par le *Dict. Gén.* de Raymond (1832) au sens de ' celui qui plonge dans la mer pour y chercher ce qui tombe des galères ' (3) qu'à côté du prov. *margolh*, il faudrait mettre les formes *mergolh* et *morgolh* ; pour le provençal moderne, voir Mistral à *mergoul*, *mourgoul* ; pour la vieille langue, voir dans Raynouard le *merguli* de l'*Elucidarium* et le *morgoil*..... *que hom apella corp mari* de Deudes de Prades ; (4) que divers noms des plongeurs pourraient être ajoutés à notre liste : prov. *margouio* = *podiceps minor* Latham (Mistral) ; forézien *margouilli* ' poule d'eau ' (Gras, *Dict. du pat. forez.*, 1863) s'il

Digitized by Google

s'agit de la *fulica atra* L, oiseau plongeur ; norm. *margat*, picard *margat*, *margot* = *sula bassana* Brisson, c'est-à-dire le *fou* qui plonge perpendiculairement dans la mer pour y prendre le hareng et d'autres poissons (A. Newton, *A Dictionary of Birds*, 1896, p. 300) par exemple, la sardine (cf. *sardinier* = *sula bassana* Brisson dans Rolland, *Fa. Pop.*, II, 384) ; norm. *margat* = genre *larus* L. (à Quillebeuf d'après Rolland, *Fa Pop.*, II, 387 ; au Havre d'après le Dictionnaire de Godefroy, voir ses articles *margau*, *mergas* [1]).

Le dictionnaire de Meyer-Lübke réunit, dans la seconde partie de l'art. 5528, les noms suivants des marcottes : « ital. *mergo* ; dérivés : ital. *margotta* (> fr. *marcotte*), piazz. *margagyön*, catal. *morgó*, esp. *mugrón* ». Ici je noterai : (1) qu'il est impossible de tirer le fr. *marcotte* de l'ital. *margotta* ; la forme masculine *marcot* est attestée au même sens en français dès 1398 ; le français a hésité entre *marcotte* et *margotte* comme le provençal entre *margolo* et *marcoto* (cf. aussi langued., limous. *marcot*) ; (2) qu'il est également impossible de tirer le v.catal. *mugro* ' stelo del frutto ' l'esp. *mugron* ' marcotte ' de MERGUS sans plus comme l'a fait Parodi dans la *Romania* XVII, 70 ; que l'explication de Diez par MŪCRO ' pointe ' est, au moins au point de vue phonétique, satisfaisante ; que le MŪCRO pour indiquer la marcotte est peut-être dû à un système de marcottage spécial ; il faut souvent, par exemple, pour marcotter, inciser la partie courbée en terre, afin de déterminer, à l'endroit de la blessure, un bourrelet qui facilite l'émission des racines ; (3) qu'il faut séparer de l'esp. *mugron*

1. Je ne sais jusqu'à quel point l'esp. *mergo* des dictionnaires est populaire comme nom du *mergus merganser* L. —

Le fr. a : (1) *mergue* = genre mergus L. mot savant inséré dans le dictionnaire de Littré ; (2) *merge* que Godefroy cite d'après l'édition de 1606 de Merlin Coccaïc et qui est dans le Cotgrave de 1611 au sens d' ' oiseau plongeur '. C'est un emprunt : lat. *mergus* ou ital. *mergo*.

Quant à l'esp. *mergansar* que note Meyer-Lübke, il vient du *merganser* de Gesner, *Hist. anim.* (1555), III, 129.

Digitized by Google

' marcotte ', l'arag. *morgon* m.s. (avec *morgonar*, *amorgonar* (marcotter), le catal. *morgó* (avec *morgunar* ' marcotter ') ; cf. esp. *murgonar* à côté de *mugronar* et algher. *mulgunà* tous aux sens de ' marcotter ' ; il faut sans doute les rapprocher du prov. *mourgá* ' ravaler une branche ' que cite Mistral ; (4) qu'il faut ajouter portug. *mergulho*, *mergulhão* ' marcotte ' (et *mergulhar* à côté de *margulhar* ' marcotter '). —

Je reprends maintenant la question des noms d'anguilles et je reviens au sicil. *marggaghiuni* ' murena maschio, miro '. Le *myrus* des anciens était considéré comme le mâle de la murène et Rondelet, le premier (1554 *De Pisc. Marin.*, 407 sq.) s'est servi de ce nom pour indiquer le *myrus vulgaris* Kp. Pasqualino, dans son *Vocab. Sicil. etim.* (1785) note *margagghiuni* et renvoie justement à la page citée ci-dessus de l'ouvrage de Rondelet. Traina donne aussi *maragghiuni* = *margagghiuni*. Carus, *Prodr.*, II, 546 contribue de son côté *marajone*, nom d'après Rafinesque, de la *muraena helena* L. en Sicile ; il faut voir dans *marajone* une graphie italianisée du sicil. *marajuni*, l'équivalent exact, au point de vue phonétique, de l'ital. *maragone* ' plongeon, plongeur '.

MERGUS, nom du plongeon, s'explique parce que l'oiseau plonge sous l'eau ; MERGUS, nom de la marcotte, parce que la marcotte s'enfonce sous le sol. Si l'on s'est servi des dérivés de MERGUS comme noms des anguilles et d'autres poissons anguilliformes (congre, myre, murène), on peut se rapporter à ce fait que les anguilles s'enfoncent habituellement dans la vase, principalement à l'approche de la saison froide qui amène chez elles un engourdissement complet ; elles recherchent alors tous les moyens de se mettre à l'abri et de se cacher autant que possible (Blanchard, *Poiss. des eaux douces de la France*, éd. 1880, p. 302). En plus de cela, les anguilles cherchent leur refuge pendant le jour dans les endroits où se trouve de la vase. Après avoir passé

Digitized by Google

la nuit à chasser leur proie, elles choisissent un lieu où la vase demi-liquide soit peu résistante ; après avoir sondé le terrain avec leur tête, elles se retournent, elles introduisent le bout de leur queue dans le trou commencé, puis, par des oscillations rapides, une suite de mouvements habilement combinés, elles creusent la vase et s'y enterrent jusqu'au museau (De la Blanchère, *Nouv. Dict. Gén. des pêches*, 1868, p. 39). —

On aura remarqué que parmi les dérivés de *MERGUS*, MERG- a dû être remplacé à une époque ancienne, tantôt par MARG-, tantôt par MORG-L'ital. *maragone* ' plongeon ' provient de *MARGUS pour *MERGUS*, comme l'ital. *parago* de **PARGUS* pour *PAGRUS* ou encore l'ital. *sarago* de *SARGUS*. L'existence d'un *o* dans les dérivés de notre radical est particulièrement attestée par l'esp. *somorgujo*, *somorgujon*, noms des oiseaux plongeurs, qui se rattache à *submergere*. Dans ce passage de *MERG-* à *MARG-*, *MORG-*, il ne s'agit pas d'un développement phonétique proprement dit comme ce phénomène de labialisation par la nasale initiale qu'invoquait Parodi pour expliquer l'espagnol *mugrón* ; mais bien plutôt, à mon avis, de l'action troublante d'autres mots qui, par leur sens, offraient certains rapprochements à l'imagination populaire, qu'il est souvent pour nous assez difficile de découvrir [1].

1. Pour les noms des oiseaux plongeurs, on pourrait songer :
(a) au grec μάργος ' fou ' quelquefois ' glouton ', en tenant compte de l'influence grecque sur la Sicile, le Sud de l'Italie et les côtes méditerranéennes de la France ; cf. fr. *nigaud*, nom du *petit cormoran* = *pelecanus cristatus* Fabricius ; fr. *fou*, norm. *boubie*, Noirmoutier *gros guilloux*, Belle-île *sergent goulu* = *sula bassana* Brisson ; norm. *gourmand*, *gourmas* = genre *larus* L. ; angl. *gull* = genre *larus* L. mais aussi ' benet ' ; fr. *guillemot* (cf. *bête comme un guillemot*), pic. *guillame* = *uria troile* Latham ; voir Rolland, *Fa. Pop.*, III, 384, 387, 406, 407. — Belèze, *Hist. nat.*, 58e éd., p. 94 : « les mouettes et les goëlands, sont si voraces et si cruels, qu'ils ont été surnommés *vautours de mer* ».
(b) Au lat. *marcus* ' marteau ' ; cf. ital. *martinaccio* = *larus canus* L. et *larus fuscus* L. ; prov. *marteu* = genre *larus* L. et *procellaria* L.

Digitized by Google

Pour expliquer le passage de MERG- à MARG- dans les noms d'anguilles, on pourrait, après s'être rapporté à ce que j'ai dit de MARG- dans les noms des plongeons et des marcottes, penser à la légendaire voracité des anguilles et des congres et à ce que les Romains nous ont transmis sur la gloutonnerie des murènes de leurs vivaria ; on pourrait citer de nouveau *goulu*, nom de l'anguille plat-bec et l'angl. *glut-eel* = *anguilla latirostris* Yarrell ; on pourrait, d'autre part, rappeler l'ital. *marchione* ' grosse anguille ' d'après E. Marcialis, *Piccolo Vocal. Sardo-italiano* (*Fauna del Golfo di Cagliari*), 1913, p. 32, qui pourrait être un dérivé du lat. *marculus* ' marteau ', et l'esp. *martina* = *myrus vulgaris* Kaup d'après Carus, *Prodr.*, II, 543. Cependant, dans tout cela, rien, on le voit, de bien sûr.

Reste à dire que MORG- est attesté, aussi bien que MARG-, dans la nomenclature des anguilles et cela dans la région où l'on a constaté l'existence de *margagne*. Le *Dict. du pat. saintong.* (1869) de Jonain donne : *morgain* ' anguille de mer ' et l'auteur ajoute : ' mot breton : enfant de mer '. Rolland, *Fa. Pop.*, XI, 199 donne *morguin* pour l'île de Ré, *mourghin* pour la Gironde, comme noms de l'*anguilla acutirostris* Risso. Le *Nouveau Dict. des Pêches* (1868) de la Blanchère atteste *mourgain*, *mouregain*, nom de l'anguille blanche à la Teste. — A côté de ce nom de nos côtes de l'ouest, il faut trouver une place pour une curieuse indication qu'on lit dans le *Dict. Gén.* (1832) de Raymond :

(Mistral) ; B.-du-Rhône *marteou*, *martelet* = *larus marinus* L. ; Nice *marteo* = *puffinus cinereus* L. ; Nice *martinet* = *procellaria pelagica* L. ; prov. *martinot* = *alca arctica* L. ; Nice *martina* = *alca torda* L. (Rolland, *Fa. Pop.*, II, 385, 386, 388, 407).

Pour les marcottes, noter :

(a) qu'on les considère comme des branches gourmandes de la vigne. cf. *beu-vin*, *chucho-vin*, *teto-vin* (Mistral) ;

(b) que, dans le marcottage, en couchant la branche, on la dispose en marteau, on lui fait faire un coude à l'endroit de l'entaille pour forcer la sève à s'engorger.

Digitized by Google

« *mourghiglioun*. s. m. sorte d'anguille dont la tête est aplatie ». Je n'en connais pas la source ; la graphie paraît provençale ; il est sûr, en tous cas, que *mourghiglioun* doit s'ajouter à la série des noms des *muraenoidei* J. Müller à laquelle cette note est consacrée.

En somme, je propose de rattacher au latin MERGUS : le sicil. *margagghiuni* = *myrus vulgaris* Kaup. ; le sicil. *maraiuni* = *muraena helena* L. ; le prov. (B.-du-Rh., Hér.) *margagnoun* = *anguilla vulgaris* Turton (? mâle, ? variété) d'où le français livresque *margagnon* ; le libourn. *margagne* = *anguilla vulgaris* Turton (var.) ; et peut-être Gironde *mourgain*, Char.-Inf. *morgain* = *anguilla vulgaris* Turton (var.).

425. Venise *maziola*.

D'après Faber *maziola* est un nom à Venise de la *trigla corax* Bonap. ; d'après Nardo il se dirait également de la *trigla obscura* L. Bl.

Paoletti, dans son *Dizion. Venet.* (1851) donne *filar a masiola* ' filare all' asta ', mais ne cite pas le nom *de poisson*. Contarini dans son *Vocabolario del dialetto veneziano* (1888) a : ' *masiola* : lucerna o perlone, pesce buono di mare, di colore rossastro, colla linea laterale senza spine, dividentesi in due alla pinna caudale ».

Enfin Mattioli, *Vocabalorio Romagnolo* (1879) cite : « *mazola*, capone, s. m., specie di pesce di mare che ha il capo grosso ».

C'est, on le voit, l'ital. *mazzola*, *mazziuola* « petite masse, bâton à grosse tête, cheville pour faire de la dentelle », diminutif de *mazza* qui remonte au lat. *mattea* (Meyer-Lübke, *Etym. Wtb.* art. 5425).

436. Tarante *naccarelli*.

Je ne sais si *naccarelli*, nom du *scomber colias* L. à Tarente

Digitized by Google

d'après Costa cité par Carus, *Prodr.*, II, 656 est une bonne forme, mais il est évident que c'est *maccarelli* qu'il faut plutôt lire, et il serait intéressant de s'assurer du caractère populaire de cette attribution, car ce serait, si je ne me trompe, l'extrême limite atteinte par le mot *maquereau*, originaire du nord-est de la France, dans ses voyages vers le midi de l'Europe.

Macareu est tout à fait populaire dans le midi de la France ; mais il est bon de noter qu'il n'en est pas de même en Italie où *maccarelli* est plutôt un mot de dictionnaire. —

437. Malte *parpaniol.*

Nom du *labrus bimaculatus* L., auquel j'ai déjà fait allusion à ma note 249 (*Rev. d. L. Rom.*, LVI, 221) à propos de l'ital. *perpignano*, me paraît tiré de l'ital. *parpagliuola* ' papillon '. Le sicilien qui a *parpaghiuni* ' papillon ' a un verbe *parpaghiari* que Traina traduit par ' pispigliare, mussitare, labbreggiare, lappoleggiare (delle papebre). On peut comparer le languedocien *parpalhol* à côté du fém. *parpalholo* pour la forme de Malte.

438. Messine *piscialetta.*

Piscialetta est à Messine un nom du *blennius gattorugine* Brünnich cité d'après Targioni par Carus, *Prodr.*, II, 692. D'après le même Targioni, on le cite pour Tarente, mais avec un point d'interrogation, comme nom du *blennius tentacularis* Brünn. et du *blennius basiliscus* Cuv. (Carus, *Prodr.*, II, 692, 698).

A Messine même le *blennius gattorugine* Brünn. se dit *bausa* et les blennies portent un peu partout, dans le domaine roman, le nom de *baveuses*, à cause de la mucosité abondante de leur peau (cf. le grec βλέννα, βλέννος).

A Venise, *bavosa*, *baosa* se dit aussi de deux raies, la

Digitized by Google

raia oxyrhynchus L. et la *raia macrorhynchus* Raf. (= *raia mucosissima* Nardo) ; la première s'y dit aussi *fottacchio, bavosa del fottachio*. C'est pour leur mucus abondant que ces deux raies portent en Provence les noms de *pissouso* et de *pissarello*.

Le *piscialetta* de Messine se rattache naturellement au radical de *pisciari*. Cette forme est curieuse parce qu'elle semble être un féminin fait sur *piscialettu*, ital. *piscialetto* considéré comme mot simple et dans lequel on ne reconnaît plus les éléments composés.

439. Vendée *pocheteau*.

Pocheteau et les formes qui s'y rattachent servent, sur une grande partie de la côte Ouest de la France, à indiquer une raie qui est probablement la *raia bicolor* Risso = *raia alba* (Lacép.) Blainville., qu'on a parfois confondue avec la *raia batis* L.

Ernault, *Dict. breton-français du dial. de Vannes* (1904) donne : *posto* m., plur. *postoed*, « posteau », poisson. *Posto* est pris à *posteau* donné, à côté de *pocheteau* pour la Bretagne par Delalande, *Hoedic et Houat* (1850), cité par Rolland, *Fa. Pop.*, III, 91. *Pocheteau* est usité à Beauvoir-sur-Mer et, à côté de *poche d'eau*, à Noirmoutier. Jonain, *Dict. du pat. saintong.* (1869), a un « *postau* » espèce inférieure de raie, non bouclée. Dès 1769, dans ses *Pêches*, Duhamel avait donné *posteau* pour la Bretagne et pour l'Aunis. Enfin Rolland, *Fa. Pop.*, XI, 169 ajoute pour la Gironde la forme *pouss'téou*.

On comprend que Rabelais, dans sa fameuse liste de poissons dans le chapitre 60 du livre IV (1552), ait mis le pocheteau entre les turbots et les soles ; en effet, les noms de poissons qui s'y trouvent paraissent pris à la nomenclature de l'ouest de la France.

Pour la forme *poche d'eau* donnée pour Noirmoutier par

Digitized by Google

Cavoleau, *Statistique de la Vendée* (1844), à côté de *pocheteau*, il ne s'agit pas d'un changement d'ordre phonétique. Il n'y a pas moyen non plus d'expliquer *pocheteau* comme dérivé de *poche d'eau* par assimilation puisqu'en français la dévocalisation de la dentale orale par la chuintante en contact est toujours régressive. Il faut admettre que *poche d'eau* est une altération locale de *pocheteau* due à une étymologie populaire.

Ensuite je remarque que Mistral, à son article *pousteu*, donne le sens pour la Guyenne de ' poisson de mer, espèce de grosse raie '. Or il n'y a aucune raison d'identifier notre nom de raie à *pousteu* ' poteau ' et je crois que comme dans la graphie *poch'tia* donnée pour la Vendée par Rolland, *Fa. Pop.*, XI, 169, il faut dans le *pouss'téou* de la Gironde, admettre l'élision d'un *e* et reconstituer la forme *pousseteou* à côté de *pocheteau*.

Le plus ancien exemple de *pocheteau* est dans ce texte : « Si autem de radia seu raye aut pocheteau, quinque pecias tenebitur ministrare » qui vient d'une charte de 1366 et qu'on lit dans Ducange, *Gloss.*, éd. 1840 sq., V, 315. *Pocheteau* pour *pochetel* vient de *pochet* ' pudendum muliebre ' surtout attesté dans l'expression *secouer le pochet* dans un sens obscène ; Verrier et Onillon, dans leur *Glossaire des Patois de l'Anjou*, II, 129, citent un autre dérivé *pocheton* ' petite poche ' et l'expression *secouer le pocheton* ' faire des réprimandes '. Ce qui me fait admettre cette explication de *pocheteau*, c'est que l'anglais *white cunt* est attesté comme nom du même poisson dans Rolland, *Fa. Pop.*, XI, 169. Je renvoie aussi à ma note 358 sur le génois *battipotta*.

On est naturellement tenté de voir le même mot que *pocheteau* dans le *pousseteou* de la Gironde. Il se peut qu'il s'agisse d'un *poucheteou* altéré sous l'influence de *pousso*, *pousseto* ' mamelle, tétin, pis ' ; ou bien s'agit-il d'un *pousseteau* indépendant au sens de ' pis (de vache) ' ? Voir la note 447 *wiar*.

Digitized by Google

440. catal. *rafel*, *rafelet*, *rafet*.

En Catalogne on appelle la *trigla pini* Bloch le *peix de Sant Rafael* (Carus, *Prodr.*, II, 642), peut-être parce que le poisson a été comparé à un petit ange (cf. à Chioggia *anzoleto grande* = *trigla pini* Bloch). C'est le sens de ' petit Raphaël ' qu'il faut comprendre dans *rafelet*, nom à Majorque de la *trigla lineata* L. ; ce poisson est plus petit que la *trigla lyra* L. qui à Majorque se dit *rafet* (Carus, *Pr.*, II, 643, 645 et voir dans le *Trésor* de Mistral les articles *Rafeu*, *Rafelet*).

Mais pourquoi, en particulier, Raphaël ?

Le choix du nom de ce saint a été sans doute déterminé par d'autres noms des trigles. *Rafet*, nom à Valencia et a Majorque de la *trigla lineata* L., de la *trigla corax* Bonap., de la *trigla gurnardus* L., *rafech*, *rafet de la verga nera* qui se dit à Valencia de la *trigla corax* Bonap. (Carus, *Prodr.*, II, 643-645), paraissent être des noms du *raphanus sativus* (var. *parva radice oblonga rossa*) dit *radis rouge* ; le terme de comparaison serait la forme et la couleur des trigles (pour *rafet*, nom du radis dans le S.-O. de la France, voir Rolland, *Fl. Pop.*, II, 141).

Il s'agirait donc d'une contamination par RAPHAËL des dérivés du lat. RAPHANUS.

441. Toscane *sciorina*.

Sciorina est un nom en Toscane du *mugil chelo* Cuv. d'après Carus, *Prodr.*, II, 708.

Sciorina semble bien se rattacher à l'ital. *sciorinare*.

Seulement il y a deux verbes *sciorinare*.

Le premier, tiré de *sciorare*, remonte comme le franç. *essorer* à EXAURARE d'AURA. Il veut dire ' mettre à l'air (p. ex. le linge) ; publier, divulguer ; brandir, lancer etc. '

Digitized by Google

Le second serait *EXURINARE d'URINA. Duez, parmi les sens de *sciorinare*, donne celui de ' pisser en faisant du bruit ' (*Dict. ital. fr.* ; 1660).

C'est à ce second verbe que je proposerais de rattacher *sciorina* = *mugil chelo* Cuv.

On a vu, à la note 438 *piscialetto*, qu'on a comparé l'abondante mucosité de certains poissons à de la bave ou à de l'urine.

La mucosité, pour le genre *mugil* (Art.) L. est attestée dans la nomenclature populaire : Spalato *cipol babaš* = *mugil cephalus* Cuv. ; Croatie *bavuš* = *mugil saliens* Risso ; Nice *sabounié* = *mugil labeo* Cuv. ; Spalato *cipol bavus* = *mugil chelo* Cuv. (Carus, *Prodr.*, II, 706-8).

442. sarde *segretu*.

Le prov. *cieuclet*, *ceuclet*, *sauclet* = *atherina* Cuv. est un dérivé de *cĭrcŭlŭs* (*Rev. d. Langues Rom.*, LIII, 49).

C'est aussi le même mot que le catal. *cesclet* = *atherina hepsetus* L. aux Iles Baléares (cf. dans le *Dictionnaire* de Saura *cesclayre* avec renvoi à *cercolador*). A Iviça on dit *chuclet* ; à Valence *juclet*, *jeclet* (Carus, *Prodr.*, II, 703).

Le sarde *segretu* = *atherina hepsetus* L. est cité d'après Targioni par Carus. Sous la graphie *segreto*, il a déjà été noté par Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, V (1803), 372. Il me semble qu'il faut expliquer *segretu* comme une altération, par étymologie populaire, d'une des formes catalanes ou provençales.

443. Cette *souras*.

Rondelet, *De Piscibus Marinis* (1554), p. 393, commence son chapitre *De Maltha* par ces mots : « Quae μάλθη a Graecis dicitur, Latino nomine caret, Graeco igitur utentes maltham appellamus. Nostri *sorrat* vocant. Romani *lamio-*

Digitized by Google

lam a dentium similitudine : dentes enim latos et acutos lamię modo habet. Maltha piscis est cetaceus ex galeorum genere, rostro brevi ». D'où dans Cotgrave : « *sorrat* : m. a great, short-snowted, sharpe toothed, and most ravenous Hound-fish ». D'où aussi probablement dans Florio (éd. 1688) un ital. *sorráto* « a ravenous hound fish ». Faut-il aussi citer ici le *sora* s. m. que Raymond, dans son *Dict. Gén.* (1832) donne comme un « nom qu'on a donné au squale milandre » ?

La *maltha* de Rondelet doit être le *carcharias obtusirostris* de Moreau qui cite son nom de *souras* à Cette (Rolland, *Faune Pop.*, XI, 152); c'est donc le *carcharias lamia* Risso, le requin commun ou requin blanc, le *lami* de Marseille, le *lamea* de Nice.

Pour expliquer *souras*, *sorrat*, il ne faut pas songer au catal. *zorra*, *zorra de mar*, nom purement spécifique de poisson, qui ne s'applique qu'à l'*alopecias vulpes* Bonap. ou *renard de mer*.

Quant à l'arabe *sorra* ' thon ' que donne l'art. 8105 de Meyer-Lübke, si l'on se proposait de l'utiliser pour expliquer *souras* sous prétexte que les noms des gros scombres et notamment des thons (dérivés de μελάνδρυς, *pelamys*, *sarda*, *thunnus*. Voir *R. Ph. Fl.*, XXII, 206 et *RLR*, LVI, 215 sq.) ont été donnés aux gros requins, on aboutirait à une déconvenue.

L'article de Meyer-Lübke est très mal fait. Il repose sur une excellente note de G. de Gregorio, *ZRPh*, XXVII (et non XXVI), 346 où l'auteur explique fort bien par l'arabe *sorra* ' pancia ', propr' ' la parte vicina all' ombelico ', ' i fianchi di un animale ', le sicil. et le sarde *surra* ' pancia del tonno ', l'ital. et le malt. *sorra*, l'esp. et le catal. *sorra*, qui ont tous la même signification.

Pour expliquer notre *souras* (et *sorrat*), il nous reste à considérer s'il est possible de le classer parmi les dérivés du lat. SABURRA, v. prov. et v. catal. *saorra*, qui a abouti, dans

Digitized by Google

la région où l'on trouve *souras*, à *sourra*. Autant qu'il est possible d'en juger d'après le peu d'indications que nous possédons sur le mot en litige, sa terminaison serait ou -A (de -ATUM) ou -AS (de -ACEUM).

Plaute se sert de *saburratus* au sens de ' qui a l'estomac lesté, qui a la panse pleine ', où il y a une comparaison avec un navire chargé de son ballast. On sait que la voracité des gros requins leur a valu le nom de *goulus, goulus de mer*. Mais le sens de *saburratus* dans Plaute n'est pas, que je sache, attesté dans les langues romanes pour les dérivés de *saburrà* ; aussi est-il difficile d'échafauder une hypothèse quelconque sur ce simple rapprochement.

D'autre part Mistral cite le languedocien *sourras* ' grand amas de sable ', dérivé évident du lat. *saburra* ' gros sable qui sert à constituer le lest pour des navires ', et il ne serait pas impossible que les tubercules sur la peau rugueuse de notre requin aient été comparées aux grains d'un sable grossier.

444. *tambour*.

J'ai déjà dit à la note 322 (*Rev. d. L. Rom.*, LVII, 328) que le nom marseillais de *tambour* donné au petit *paracentropristis hepatus* Klunz devait s'expliquer par les bruits que fait ce poisson.

Cuvier a donné le nom de *tambour* au genre *pogonias* Lacép. et en fournit l'explication suivante (*Règne animal*, II, 174) : « Les tambours ressemblent aux ombrines.... L'Amérique en a un... Ce poisson fait entendre un bruit plus remarquable encore que celui des autres sciénoïdes, et que l'on a comparé à celui de plusieurs tambours ».

Est-ce par des habitudes de ce genre qu'il faut expliquer l'esp. *tambor real* = *solea ocellata* Gunther et *tambores* nom à Minorque du *crenilabus quinquemaculatus* Risso (Carus, *Prodr.*, II, 592, 601) ?

Digitized by Google

Le doute n'existe plus pour le sicil. *pisci tammuru, pisci tamburinu, tamburru impiriali* = *orthagoriscus mola* Bloch. (*op. cit.*, II, 637). C'est ici une analogie de forme qui explique *tammurou* ; le poisson est presque rond, et on donne à toutes sortes d'objets ronds le nom de *tambours* (voir la partie II de l'art. *tambour* du *Dictionnaire Général*).

De même pour le portug. *taboril*, nom du *lophius piscatorius* L. d'après l'exemplaire du *De Piscibus Marinis* de la Bibliothèque de l'Université de Leeds, *tamboril*, nom d'un poisson dans l'édition de 1794 du *Portuguese-English Dict.* de Vieyra, c'est le corps rond de ce poisson — si l'on néglige la queue — qui lui a valu ce nom.

445. sicil. *viola, vidiula.*

Le nom de poisson ἰουλίς a servi aux naturalistes à nommer les espèces *julis pavo* Cuv. et *coris julis* Gunther.

Il s'agit de deux jolis petits poissons de la Méditerranée qui portent un peu partout les mêmes noms et qui se distinguent par des taches ou des stries violacées, ce qui explique le sicil. *vidiola ẓita* = *julis pavo* Cuv., *viola, vidiola, vidiula* = *coris julis* Gunther (Carus, *Pr.*, II, 606).

La *coris julis* Gunther porte encore en Grèce les noms de ἰοῦλος, γοῦλος, dans la mer Égée de ἰῆλος, πουρπουρία (Carus, *Pr.*, II, 607).

Comme Boisacq dans son *Dict. Etym. de la langue grecque* (1907 sq.) ne dit rien de ἰουλίς et de ses origines, il paraît bon de dire que ce mot doit se rattacher à ἴον (cf. le dimin. lat. *viola*).

446. norm. *virli, firli.*

Nom du *trachinus draco* Cuv. et du *trachinus vipera* Cuv. cité pour Bayeux par Rolland, *Fa. Pop.*, III, 179 d'après Pluquet, *Contes populaires*, Bayeux, 1834.

Digitized by Google

Le v. fr. *vireli* « virelai » attesté au XIIIe siècle dans le *Cléomadès* d'Adenet, éd. Van Hasselt, vv. 5529-5530 :

A maniere de vireli
La fist, car il li plot ainsi...

pourrait signifier « refrain » et se rattacher au radical du verbe *virer*.

Le v. fr. *vireli* dont Godefroy donne un exemple de 1334 d'après les *Actes normands*, p. 90, éd. Delisle :

Pour refaire un virely tout neuf de vieil fer et de neuf..

et qu'il traduit « virolle ? » pourrait aussi venir du radical de *virer*.

La *Faune Populaire* de Rolland, XII, 18 cite parmi les noms des mollusques du genre *trochus* L. les suivants .

virlitz, m., franç., BELON, 1555.

virli, m., franç., CHRESTIEN, *Venerie d'Oppian*, 1575, f° 20 v°.

vierli, m., franç., doc. de 1580, BAUDRIER, *Fourniture de la table de la Mayenne*, 1900, p. 11.

Ici peu de doute que *virli* ne se rattache à *virer* ; bien plus, comme le lat. *trochus*, comme *sabot*, *toupie* etc. attestés comme noms du genre *trochus* L., il me paraît que *virli* veut dire « toupie » (Cf. prov. *viret* « toupie » et divers noms dialectaux du nord de la France).

Or, chez certains mollusques du genre *trochus* L., la pointe du sommet de la coquille est très acérée, chez d'autres, dans le tour de la volute plusieurs étages saillants sont garnis de petites pointes; de là viennent les noms d'*éperons*, d'*alènes* qu'on leur a donnés.

Je verrai donc un emprunt au noms du genre *trochus* L. dans Bayeux *virli* = *trachinus vipera* Cuv. et *trachinus draco* Cuv., dû aux aiguillons de la première dorsale de ces poissons dont on redoute tant les piqûres.

Digitized by Google

447. Valenciennes *wiar*.

Hécart, dans son *Dict. rouchi-français*, 3e éd. 1834, a un article :

« *Wiar* ou *raie blanche*. Du blanc wiar. Raie oxyrinque ou alène. *Raja oxyrinchus* Lin. Cette raie est peu estimée, elle est abandonnée à la classe la plus pauvre ; on lui préfère la raie bouclée, *raia clavata*.

D'après cet article, on a inséré *blanc wiar* dans la *Faune Populaire* de Rolland, XI, 169, parmi les noms de la *raia bicolor* Risso (= *raia alba* Lacépède, *raia oxyrynchus* n° 2 de Rondelet, *De Pisc. Marin.*, 1554, p. 348).

Je propose d'expliquer *wiar* par le flam. *wijer* ' la tette ou mamelle d'une vache ' qu'on lit dans *Den Schat der Duytscher Tale*, de Mellema, Rotterdam, 1630. Et d'abord on se rappellera qu'on a donné les noms de la vache aux raies (voir notes 137 où *raia oxyrynchus* L. devrait être *raia oxyrynchus* n° 2 Rondelet = *raia bicolor* Risso), et en particulier à la *raia bicolor* Risso (cf. Rondelet, *De Pisc. Marin.*, p. 348). Et ensuite l'explication par le flam. *wijer* serait confirmée si j'ai raison d'expliquer *pous'teou*, nom de la *raia bicolor* Risso dans la Gironde, par le méridional *pousso* ' mamelle, pis (de vache) '. Voir la note 439 sur *pocheteau*.

448. esp. *zancado*.

On trouve dans les listes de Nemnich, *Wtbücher d. Naturgeschichte* (1798) l'esp. *zancado* ' el salmon desovado '.

Le *Sobrino Aumentado* de 1776 donne un adj. *zancado* ' fade, insipide, en parlant du saumon qui perd sa saveur en se frottant contre les rochers '.

Comme *zancarron* ' os du tibia, os dépouillé de sa chair,

Digitized by Google

homme vieux, maigre, exténué ', *zancado* se rattache à *zanca* ' jambe longue et grêle ', *zanco* ' échasse ' et veut dire ' saumon grêle, amaigri '.

(*à suivre.*) Paul BARBIER.

Université de Leeds, 16 juin 1919.

Digitized by Google

ONOMASTIQUE DES LEYS D'AMORS

(édition Gatien-Arnoult).

INDEX NOMINUM ET RERUM

L'édition en trois volumes que Gatien-Arnoult a donnée de l'un des manuscrits des *Leys d'Amors* [1] manque de son complément nécessaire, qui est l'*Index nominum et rerum*. Les philologues se sont accommodés comme ils ont pu de ce texte, où les erreurs de lecture abondent, et de la traduction aussi peu élégante que peu fidèle qui l'accompagne, en restant reconnaissants à l'auteur d'avoir entrepris [2], il y a plus de trois quarts de siècle, un travail qui aurait peut-être été mieux fait, mais qui peut-être aussi n'aurait pas été fait du tout. L'absence d'un *index*, de la part d'un

1. *Monumens de la littérature romane* par GATIEN-ARNOULT. Toulouse, J. B. Paya, t. I, 1841 ; t. II, 1842 ; t. III, 1843. Le tome III comprend la table sommaire des cinq livres des *Leys*, d'après le manuscrit.

2. Fauriel avait sollicité le prêt du manuscrit, en vue de sa publication. Mais il lui fut refusé, raconte F. G. [Francis Guessard] dans un article fort méchant publié par la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. IV de la 1e série (1843). Cf. F. de GÉLIS, *La traduction des Leys d'Amors* (*Mém. Acad. Sc., Inscr. et B.-Lettres de Toulouse*, 11e série, t. V, p. 1 sq.). Les registres des procès-verbaux de l'Académie des Jeux Floraux ont gardé quelque trace de cette tentative. Un jour, avant 1840, Fauriel fut présenté à l'Académie pour une nomination de maitre-ès-jeux (Raynouard l'était depuis 1819) ; mais la majorité de l'Académie répondit que Fauriel allait publier un important travail (la *Chanson de la Croisade* ?) et qu'on attendrait cette occasion pour lui accorder cette distinction. Raynouard avait cependant obtenu une copie du manuscrit des *Leys* ; cette copie a été achetée récemment par l'Académie des Jeux Floraux ; Raynouard s'en est servi pour son *Lexique Roman*.

Digitized by Google

homme comme Gatien-Arnoult, qui savait déjà, à son époque et dans le milieu universitaire de son temps, ce qu'était le travail scientifique, cette absence, dis-je, était fort regrettable. Peut-être Gatien-Arnoult, qui avait prévu un volume de notes pour sa publication, aurait-il comblé cette lacune ; mais pris bientôt par d'autres travaux et d'autres préoccupations il a laissé son travail interrompu.

J'ai pu combler cette lacune ; et cela grâce au dévouement de quelques-uns de nos meilleurs étudiants de l'*Institut d'Études Méridionales* de l'Université de Toulouse. J'avais noté, dans mes lectures, tous les noms propres et certains passages qui m'avaient paru plus intéressants que d'autres, concernant la langue, l'histoire littéraire, les mœurs, etc. ; mais, comme il arrive souvent, j'en serais peut-être resté là, si je n'avais trouvé dans mon jeune auditoire quelques volontés désireuses d'agir, qui ont eu vite fait de m'aider à réaliser mon projet.

Cet *index* est donc une œuvre commune, à laquelle j'ai participé comme entrepreneur et comme ouvrier. Nous avons relevé tous les noms propres, sauf erreur ou omission ; j'ai relevé aussi l'indication de certains passages qui m'ont paru dignes de l'être ; sans que l'*Index rerum* prétende à être complet, j'ai tâché de n'oublier rien d'essentiel. Sans doute il faudrait encore un index des termes de rhétorique et de grammaire et un glossaire [1] : mais on n'en finirait pas et on s'est borné au travail le plus important, parce qu'il est le plus urgent. L'absence d'*Index* rend en effet difficilement maniable les trois volumes des *Leys*, où se

1. On trouvera un index de ce genre et un glossaire dans l'édition du texte inédit que nous venons de publier dans la *Bibliothèque Méridionale* : J. ANGLADE, *Les Leys d'Amors*. Toulouse, 1920 ; 4 vol. pet. in-8°. Les trois premiers volumes contiennent le texte des trois livres ; le tome IV est consacré à des *Etudes* sur les *Leys*, à des *excursus* et à l'*Index*. Nous avons surtout étudié, dans ce tome IV, les sources grammaticales des *Leys* : on verra que Priscien, Donat et Isidore de Séville sont les principales.

Digitized by Google

trouvent tant d'observations intéressantes pour l'histoire de la langue et pour l'histoire littéraire.

Parmi les noms propres, nous avons compris même ceux qui se trouvent dans les exemples, et qui sont devenus, pour ainsi dire, communs, par exemple : *Paul*, *Peire*, *Guilhem* ; on remarquera surtout ceux qui intéressent l'histoire littéraire (grammairiens latins, auteurs grecs ou latins, troubadours) et qui malheureusement ne sont pas aussi nombreux que nous le voudrions.

L'*Index* des noms ne donne pas une idée complète de tout ce qu'il y a dans les *Leys* ; elles contiennent de piquants détails sur les mœurs du temps, des descriptions de voyages, des allusions historiques (aux guerres qui se faisaient dans le Midi ou à l'étranger, aux événements du jour), des renseignements sur le costume ; nous avons relevé la plupart des allusions à ces faits, menus ou importants.

Nous avons noté aussi de nombreuses allusions, vagues et générales, débutant ordinairement par la formule *alcu dizo*, on dit... Il s'agit peut-être quelquefois d'allusions à des œuvres écrites et non pas à des opinions exprimées oralement à l'époque de l'auteur.

Nous croyons que les lecteurs des *Leys*, c'est-à-dire tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire du Midi de la France et surtout à l'histoire de sa langue, seront reconnaissants aux jeunes étudiants ou étudiantes qui ont tenu à donner une preuve de l'intérêt qu'ils prennent eux-mêmes à ces études : voici leurs noms : Mlle Lucienne ABEILHOU ; M.M. DAYDÉ et LABATUT, ces deux derniers licenciés ès lettres.

Au point de vue typographique, nous avons noté en petites capitales les noms propres d'hommes ou de titres d'ouvrages, d'auteurs ; les mots romans sont en italiques : les autres noms sont en caractères ordinaires.

*
* *

Digitized by Google

Voici, en terminant, un relevé sommaire des faits les plus importants que nous fait connaître l'*Index*. Il y a, dans les *Leys*, quelques allusions à l'antiquité grecque : Alexandre est cité plusieurs fois, Darius une fois, Aristote trois fois ; il est fait mention une seule fois de Platon, de Socrate, de Thèbes, d'Athènes, de Xerxès.

Parmi les noms latins, Virgile vient en tête avec quatre citations (et la citation du premier vers de l'*Enéide*) ; puis vient Caton avec trois, César, Boèce, saint Augustin avec une.

Auteurs latins cités (principalement grammairiens) : Tullis (six), Priscien (six), Isidore (trois), Beda (deux), Papias (trois), Donat (deux) ; ouvrages de grammaire : le *Catholicon* (deux citations), le *Gressimes*, le *Versificayres*, les *Grammairiens* (*Gramayria*), *Artz de Trobar*, etc.

Troubadours et trouvères cités : Riambau (Rambaut de Vaqueyras), Arnaut Daniel, Raimon Vidal de Bezalu [1], et surtout N'Ath de Mons avec treize ou quatorze citations ; de plus l'auteur des *Leys* cite, mais sans indication de nom, le premier vers d'une chanson de Peire Vidal, d'une autre de Rigaut de Barbezieux et d'une de Thibaut de Champagne.

Ouvrages cités : *Breviari d'Amors* (deux), les poésies lyriques *Joies de la Vierge*, *Flor de Paradis*, *Planh sobre planh*, le *Roman de Renart*, du *Sant Grazal*, celui *dels* VII *Savis*, le *Roman dels Reys et dels Emperadors*, l'*Izop*, *Eledus et Serena*, *Taudoret* ; peut-être l'auteur connaissait-il aussi des traductions en vers de l'Évangile (*La Scriptura*, *Evangeli*), des recueils de proverbes, des fables (cf. au mot *loup*), des *Bestiaires* (*Li Natural*), etc.

Signalons encore les allusions assez nombrenses à la langue française (*frances*) et au gascon.

1. P. Lienig (*Grammatik der* Leys d'Amors, Breslau, 1890) a établi que Guilhem Molinier connaissait les *Razos de trobar* et le *Donat proensal*.

Digitized by Google

A

Aaron, I, 48.
Abat, II, 226.
Abraham, I, 48, 88, 306 ; II, 244 ; III, 52, 246.
Absalon, III, 128.
Accent (les clercs l'ignorent), I, 6; traité de l'accent, I, 56-92 ; accent latin, I, 336.
Accent métrique, I, 130.
Actors, II, 32, 88 ; III, 46, 116, 154, 184, 292, 294, 304, 322; *actor de gramatica*, II, 212.
Abat, II, 226.
Adam, I, 294 ; II, 26 ; Adam, Azam, II, 194; III, 254, 346.
Adjectifs en *-ens*, *-enta*, II, 70.
Agades, habitants d'Agde, II, 42.
Agen, I, 300 ; III, 208.
Aimeric ; cf. Aymeric.
Alamanda, I 30 ; II 68, 142, 154, 180; III, 242.
Alazaïs, II, 160, 190.
Alba ? Ce genre n'est pas cité par les *Leys* ; cf. cependant III, 282, où deux vers cités semblent appartenir à une *alba*.
Albert, I, 328, 332.
Aldric, II, 84, 128.
Aldriga, II, 128.
Alexandre, I, 294; II, 20, 34, 108, 124 ; III, 6, 138, 144, 184, 356 ; cf. III, 138.
Allusions (*opinio d'alcus*), I, 126 ; II, 74.
Allusions (*alqu dizo*), I, 90 ; II, 24, 92, 122, 126, 138, 156, 158, 216, 218, 220, 226, 248, 358, 382, 404 ; III, 60, 146, 328.
Allusions (*en autre loc*), II, 236; III, 366.
Alssona, III, 380.
Altisme, I, 232.
Alvernha, II, 212, 214.
Amanieu, III, 224.
Amour honnête, I, 6 ; définition de l'amour honnête, III, 360.
Amplasmas, II, 98.
Andrieu (Sant), II, 182.
Angel, II, 68 ; III, 300.
Angleterra, cf. Ingleterra.
Animaux (cris des), III, 202.
Antic, I, 112 ; II, 52, 408 ; III, 6.
Antics (*dictats*), I 332 ; III, 144.
Antics dictadors, II, 152.
Antic trobador, I, 2.
Antoni (Sant), III, 132.
Antoni, III, 156.
Apostol, I, 108 ; II, 68.
Aragones, II, 42.
Araols (pour Raols), II, 196.
Arcevesque, II, 226.
Aristotels, II, 30.
Aristotil, III, 100, 128.
Armand, II, 46.
Armanhac (*coms d'*), II, 46.
Arnauda (N'), II, 144.
Arnaut, II, 34, 46, 142, 166, 264, 412 ; III, 64.
Arnaut ; cf. Peyre Arnaut et Arnaud.
Arnaut Daniel, III, 330.
Aron, III, 52.
Arquier (P.), I, 316.
Arpinas, I, 72.
Arramon (pour Ramon), II, 196 ; cf. *supra* Arraols ; formes gasconnes.
Art de trobar, II, 20.
Astorg, III, 136.
Athenas, II, 86.
Auda, II, 142.
Audiguier, II, 52 ; III, 64, 226.
Audiguier. Cf. Bert.
Audoart, II, 34.
Augier, III, 54, 64.
Augusti (Sant), III, 130.
Auriol. Cf. Pons.
Autvilar, I, 300.
Avangeli. Cf. *Evangeli*.
Avescat, II, 216.
Avesque, II, 46, 136, 154, 226.

Digitized by Google

Avesque de Tholoza. Cf. *Avesque*.
Aya, II, 142.
Aycelina, I, 28 ; II, 68, 142, 180.
Aymes, III, 188, 224.
Aymeric, I, 62 ; II, 86, 108, 128, 130 ; III, 158, 214, 216, 348.
Aymeric (vicomte de Narbonne), II, 92.
Aymeriga, II, 128.
Azam, II, 26. Cf. Adam.

B

Babilonia, III, 26.
Bacheliers, II, 86.
Baiona. Cf. Bayona.
Bal, I, 338.
Barran, II, 32.
Barravenc, II, 52.
Barsalona, III, 380, 382.
Bartholomieu, III, 146, 242.
Bataille (description d'une), III, 218.
Bavari, I, 326 ; III, 336 (allusion à Louis de Bavière) ; III, 378.
Bayona, III, 380, 382.
Bazili, III, 8.
Beatritz, II, 160.
Beda, III, 266, 268 (*De tropis, in Rhet. lat. min.*, p. 615).
Bederes, habitant de Béziers ou pays de Béziers, biterrois. II, 42.
Belagarda, III, 96.
Belenguier. Cf. Berenguier.
Belvis, III, 154.
Benezech (Sant), II, 34.
Berenguiera, II, 128, 144.
Berenguier, Belenguier, II, 128, 194 ; III, 8, 348.
Bermon, II, 44, 144.
Bernad, Bernat (le nom est écrit indifféremment avec *d* ou *t*), II, 22, 34, 46, 58, 142, 146, 170, 252, 260, 262, 276, 282, 284, 294, 296, 298, 300, 302, 312, 324, 390, 412, 426 ; III, 34, 328. Bernart, II, 312.
Bernad (Mossenh), II, 166.
Bernad (Sant), II, 184.
Bernada, II, 10, 188.
Bernadet, II, 58.
Bernado, II, 198.
Bernart. Cf. supra Bernad, Bernat.
Bert, Audiguier, II, 32, 36.
Berta, I, 298 ; II, 200.
Bertholmieu, III, 62, 96 ; Bertholmiu, II, 318 ; III, 348.
Bertran, I, 14 ; II, 46, 56, 58, 126, 144, 214, 242, 262, 278, 284, 296, 298, 300, 318, 320, 330, 336, 338, 340, 348, 410, 418.
Bertranda, II, 10, 128, 304.
Bezaudu. Cf. Ramon Vidal.
Biatritz, II, 144, 190.
Blanca, II, 144.
Bocona, III, 382.
Boecis, III, 334.
Boluenha, II, 42, 266.
Bonafos, II, 160, 190.
Bonhome. Cf. Raynaut B.
Bordales, II, 42 ; II, 70 (Bordoles).
Bordel, III, 122.
Bos Sabers (senhal), I, 290.
Breto, II, 70.
Breviari d'Amors, I, 138 ; III, 104.
Bruna, II, 144.
Brunet, II, 126.

C

Cabestanh, III, 132.
Cabezac, III, 132.
Caerci, II, 42.
Canso, III, 392.
Capelas, II, 84.
Capitols (le), III, 110.

Digitized by Google

CARAMANTRAN, II, 202.
CARCASSES, II, 42.
CARCASSONA, III, 132, 380, 382.
CARDENALS, I, 320.
CASTELA (*Reys de*), II, 34, 42, 46.
CASTELNOU (d'Estretefonds), I, 300 ; III, 208.
CASTELSARRAZIN, I, 300.
CASTELNOUDARRI, III, 134.
CATARINA, CATALINA, II, 194 ; III, 8.
Catholica (*Fe*), III, 122.
Catholical, III, 254.
CATHOLICON, I, 80 ; III, 330.
CATO, I, 10 ; III, 272, 274.
CEBELIA, II, 144.
CECILIA, II, 144.
Césures, I, 130.
CEZAR, II, 88.
Chien (Fable du), I, 320.
CIUTATZ, II, 216.
CLARA (SANTA), III, 96.
CLARIS, III, 378.
CLEOFAS, I, 28.
Clercs, I, 8, 74 ; (allusions), II, 162, etc.
Clercs et laïques, II, 152.
Clergé (allusions), III, 282.
Coina, III, 292 sq.
COLOMB, II, 126.
Colors de rhetorica, III, 18.
Colum, III, 292 sq.
COMBASTORTAS, II, 98.
Composés (noms), II, 102 ; II, 94 sq.
Comtessa de FOYSH (cf. Foysh).
Confessor, II, 68.
CONSISTORI, III, 230.
CONSISTORI JOYOS, I, 304.
CORUELHA, II, 52.
Cort del Rey, III, 214, 216.
Cortes, II, 126.
Costuma (*longua*), II, 80.
CRABARIS, III, 378.
CROTZ (SANTA), I, 320.

D

Dansa, I, 202, 286 ; III, 300, 302.
DARI, III, 138.
DAURADA (Église de la), III, 208.
DAVIDS, I, 44, 306 ; II, 26 ; III, 130, 152, 156, 158, 184, 186, 224, 256.
Demonis, III, 166.
Devinalha (*Coblas de*), III, 268.
Diables, I, 218.
Dictador, III, 372.
Dictatz (*antiez*), II, 210 ; (*antic*), III, 62 ; (*noels*), III, 6, 62.
Diérèse, I, 46.
DIEU (attributs de), III, 298 ; éloge de Dieu, III, 338.
DIEUS IHESU CRIST, I, 116.
DIEU NOSTRE SENHOR, I, 118.
Diminutifs, II, 198.
Diphtongaison (dans *suefri*, *uefri*, etc.), II, 368.
Dissimilation, II, 194.
Doctors, II, 36, 42, 86, 106, 252.
Dona (*Amor de*), III, 124.
» (*Nostra*), III, 384.
DONATZ, II, 88, 348.
DURAN, II, 392 ; III, 54, 62, 64.

E

EBRIEUA, II, 26.
[ÉDOUARD] (*princep d'Angleterra*), III, 78.
EGIPTE, III, 250 ; (*Rei d'*), III, 226.
Elégants (Les), III, 354.
ELIAS, II, 142.
En (particule honorable), II, 126, 142, 148, 166.
Encantador (charmeur de serpents), I, 276.
ENÉIDE (citation du 1er vers), III, 308.
ENGLATERA ; cf. INGLATERA.
ENGLES, II, 26, 42, 70, 388, 390.

Digitized by Google

ENGLEZA, I, 178, 256 ; cf. encore II, 144.
Enigmes ; cf. *devinalha*.
ERMENGARTZ, II, 144.
ERMENGAUS. II, 10, 32, 118, 132, 142, 146.
ERMENIS, II, 42.
ERMESSENS, III, 148.
ESAÜ, I, 88.
ESCLARMONDA, II, 108, 154. Cf. aussi SCLARMONDA.
ESCOT, II, 70.
ESQUOTZ, II, 42.
Escriptura (*Santa*), III, 302.
ESPERIT (Sant), I, 108, 168, 330 ; III, 138.
ESPANHOL, II, 70, 388.
ESTACHA, II, 188.
ESTEVENA, II, 144.
ESTEVES, I, 14 ; II, 34, 142, 146, 166 ; (*Sant*), II, 182.
Etrangers (mots), II, 192 ; II, 202 ; (mots étrangers en Limousin), II, 404.
» (peuples, raillerie), II, 70.
Etrangères (langues), II, 388, 390.
Étymologies étranges, II, 22, 26.
Evangelis (*los*), III, 288 ; III, 158 ; cf. encore I, 28, 78 (= Math., XVIII, 1) ; III, 174. 236, 260, 280, 282, 342. [1]
Evangelista (*Li*), III, 356.
EXSUPERI, II, 200 ; III, 142.

F

Fable ? III, 256.
FARIZIEN (li), III, 320.
FARAO, III, 226.
FAURE (nom commun ?), II, 188 (ESTACHA FAURE).
FINA, II, 68, 144, 156.
FLAMENCX, III, 232 (allusion à la victoire du roi deFrance sur les Flamands).
Flor de Paradis, I, 250.
FOIX (Foysh), II, 92, 186, l. 4 ; III, 122, 154.
FRANCES (SANT), III, 130.
FRANCES (rey), III, 32.
FRANCES, I, 50, 350 ; II, 26, 42, 70, 142, 388, 390, 392, 410, 428.
FRANCESAS (*paraulas*), II, 402.
FRANSA (*rey de*), I, 298 ; III, 198, 232.
FRANSA, I, 154 ; II, 44 ; I, 152 (*realme de*).
FREDERIC, II, 34.

G

GABRIEL (SANT), II, 120 ; III, 54.
GALHARDA (Na), II, 388.
GARCIAS, III, 230.
Garip (genre secondaire), I, 350.
GARNIER, II, 126 ; III, 64.
GARONA, II, 20, 44, 106 ; III, 122.
GARRIGAS, II, 86.
GASC, GASCO, II, 70, 198.
GASCO, II, 208 (vocalisation de *l*).
GASCO (Li), II, 194. Sur *f* devenue *h*, sur *l*, *r*, *v*, *b*, ; II, 196 (sur *arr* pour *r* initiale).
GASCOGNA, II, 388.
GASCON (dialecte), II, 388.
GASCONIL (mot), II, 196, 208.
GASTOS, I, 30, 160, 210 ; III, 156.
GAUCERANDA, II, 126.
GAYMES, III, 188.
GAYNES, I, 308 ; III, 258.
Gay Saber, III, 88, 90.
GENESI (lo), III, 202.

1. Chabaneau se demande (*Hist. Gén. Lang.*, X, 387) si ces citations et ces allusions ne se rapportaient pas à une traduction en vers de l'*Evangile* ou à un *Mystère de la Passion*.

Digitized by Google

Genres principaux et secondaires, I, 10.
Genres lyriques secondaires, I, 348; cf. I, 346.
GILIS, II, 32; III, 54.
Gilozesca, I, 338.
Gleyza (*Santa*), I, 118, 326; III, 252, 336.
GLIZOLAS, II, 86; III, 208.
GOLIAS, I, 44; III, 256.
Gramayria, III, 284; cf. *actors de gramatica*.
GRAZAL (SANT), I, 12.
GREC, II, 26, 42.
GRECA, II, 26.
GREGORI, III, 130, 380.
GRESSIMES (le), III, 264 (= Evrard de Béthune; cf. éd. Wrobel, I, 59).
GRISOLAS, I, 300; III, 208; cf. GLIZOLAS.
GUILHALMA, II, 188.
GUILHALMET, II, 58.
GUILHAMO, II, 58, 198.
GUILHELMIDES, II, 52.
GUILHEM, I, 14, 50; II, 4, 10, 16, 34, 56, 58, 110, 116, 124, 126, 164, 188, 264, 266, 302, 400, 412, 422; III, 32, 36, 286, 304.
GUIRAUD, II, 142, 166 (*mossenh*), 198, 300, 412; III, 152.
GUIRAUDA (*Na*), II, 388.

H

Harmonie de mots (*mal sona*), II, 142; III, 26, 52, 66.
HELENA, II, 68.
Hermita, II, 138.
HUC, HUG, I, 332; II, 10, 72, 126, 128, 214; III, 156, 210.
HUGA, II, 126, 128.

I

INGLATERA, II, 34.
INGLETERRA (*princep de*), III, 78.
Inutilité de la recherche des difficultés, I, 172. Cf. I, 182, 184.
ISAC, I, 306; III, 52.
ISARNS, II, 142.
ISRAEL, III, 226.
IZOP, III, 316.

J

JACME, II, 20, 26, 68, 126, 422 (SANT).
JACOB, I, 88; II, 22, 26; III, 252.
JEP, II, 26.
JHEREMIAS, I, 88; III, 190.
JHERUSALEM, I, 88. 306; III, 254.
JESSE, I, 306; III, 248.
JESUS, I, 330; III, 42; JEHU CRIST, III, 136.
JOB, I, 156; III, 184, 224.
JOHANA DE FOIX, II, 72.
JOHANS, I, 28.
JOHAN, I, 32 (le pape Jean XXII, 1316-1334); I, 50; II, 22, 40, 46, 108, 262, 298, 422; III, 40.
Joglar, I, 4; II, 222.
JOIES DE LA VIERGE, I, 264.
JONA, II, 92, 106.
JORI, III, 382.
JORY (SANT), I, 300; III, 208.
JOSEPH, II, 26; III, 250.
JUDAS, I, 308; II, 194 (Juzas); III, 250, 252, 258, 266.
JUNCURIUS, I, 74.
JUZIEU, I, 290, 330; III, 174, 250, 262, 280, 320, 342, 344; contre les Juifs : I, 310, III, 260.

K

KARLES, I, 34; III, 54.

Digitized by Google

L

Laycz, II, 154 ; III, 296.
Langage étranger, I, 346.
Laquies (énigme = *esquila*, cloche), I, 318.
Layro, I, 114, 116, 124, 128 ; les deux larrons, III, 228.
Latin, I, 8 ; II, 42, 66, 72, 86, 100, 112, 232, 262 ; éloge du latin, 408, 418, 420, 426 ; II, 382 ; III, 60, 92, 362, 374.
Latina (*dictio*), II, 26.
Lemozi, II, 212, 402, 404 ; *parladura de L.*, II, 392.
Leys d'Amors, I, 2, 4, 8 ; III, 28, 360 ; *Nostras Leys*, I, 322 ; II, 154 ; III, 294.
Limozi, II, 70.
Logicia, III, 284, 336.
Lombard, II, 22, 70, 388.
Lombardia, I, 78, 86.
Loth, III, 224.
Loup (le), III, 270-272 (il enlève la parole à l'homme) ; *lop raubador*, I, 308.
Loys, II, 44, 68.
Luc, III, 40.

M

Maestre, II, 76, 80, 90, 118, 120, 122, 132, 138.
Magalona, III, 380, 382.
Maire ; cf. *Mayre*.
Majordome, II, 36 (cf. Bert Audiguier).
Mantolina, II, 214 ; Mantelina, III, 110.
Marc, III, 40, 62.
Margarida, III, 218.
Maria, Verges Maria, I, 32, 46, 54, 78, 96, 108, 254, 278, 280, 282, 306, 316, 330 ; II, 114, 244, 418 ; III, 138, 158, 196 (allégorie), 248. Cf. *Mayre de Dieu*.
Marti, II, 20, 32, 68, 126.
Marti (Sant), II, 182.
Martina, III, 110.
Masculins en *-a*, II, 158, 176.
Mathias, I, 36.
Mathieu, II, 68, 128 ; III, 40, 146.
Mathieva, II, 128.
Mauran, II, 52, 128.
Mauranda, II, 128.
Maurezi (San), II, 282.
Maynart, II, 24.
Mayre de Dieu, I, 112, 114, 168, 170, 180, 188, 234, 236, 262, 276, 298, 334 ; II, 180, 428 ; III, 80, 86, 124, 126, 164, 194, 208.
Métrique (usage peu fréquent des *rims continuats* à l'époque de l'auteur), I, 146.
Miquel (Sant), II, 120.
Mirapeysh, II, 96.
Mœurs du temps, I, 334, (élégance), 328 ; III, 352.
Moines, II, 118, 120, 122, 138.
Moissac, I, 306 ; III, 208.
Montaut, III, 96.
Montmartre, III, 106.
Montpellier, II, 410 ; III, 130, 132.
Mots particuliers, II, 202.
Musique et son, I, 58 ; musique de la *dansa*, I, 342 ; musique dans les *planhs*, I, 348.

N

Na (particule honorable), II, 126, 142.
Nalamanda, II, 142 = N'Alamanda.
Narbona (vescomte de). Cf. Narbona.
Narbona, II, 92, 124, 170 ; III, 156, 380, 382.
Narbones, II, 42.
Narnautz. Cf. Arnaut.

Digitized by Google

NARNAUDA. Cf. ARNAUDA.
NATH DE MONS, I, 138, 248 ; II, 78, 86, 236, 256, 370, 388, 390; III, 62, 220, 216 (Bertrand savait ses poésies par cœur).
NAT DE MONS ? (*cel que dic*), II, 130.
NATURAL (LI), III, 270, 272. Les *Bestiaires* ?
NAUDA. Cf. AUDA.
NAVARRA, II, 34.
NAYA. Cf. AYA.
Naycelina. Cf. AYCELINA.
NELIAS, II, 142, = ELIAS (N'),
NEMSONA, III, 156.
NENGLESA, II, 144 = N'ENGLESA.
NOE, III, 216, 218.
Noms propres tirés des noms communs, II, 34.
NORMAN, II, 70.
Novas rimadas, I, 114, 126, 134, 137, 138, 344 ; II, 90 ; III, 88, 94, 102, 104, 144, 392.
NUMA, II, 84.

Q

OLIVIER, III, 156, 270.
Onomatopées, II, 50 ; III, 228.
ORENS (SANT), II, 182.
ORIEN (REY D'), I, 264.
Ortolanas, I, 346, 362.
Osanna, I, 88.

P

P. comte, III, 96.
PAMIAS, II, 86.
PAPIA, I, 78, 86.
PAPYAS, III, 212.
PAPA, I, 182, 320, 326 ; II, 74, 90, 136 ; III, 40, 42, 334.
PARADIS, I, 120, 186, 194, 282 ; II, 182, 208.
PARIS, I, 26 ; II, 42, 44, 170, 240, 264, 266, 272, 282, 284, 292, 298, 328 ; III, 28, 30, 106, 226, 238.
Parlamen (*de Toloza*), III, 214.
Pastor (*li*), I, 308.
Pastorela, III, 104.
PAUL (SANT), III, 130.
PAULS, II, 22.
PAULUS (SANT), III, 130.
PAYRE (SANT), III, 236.
Periodus, III, 292 sq.
PETRIDES, II, 52.
PETRUS, II, 418.
PEYRAGOZI, II, 42.
PEYRE (SANT), I. 106, 320 ; III, 286.
PEYRE, I, 14, 24, 50, 52 ; II, 4, 8, 14, 16, 20, 22, 32, 34, 36, 38, 40, 46, 52, 56, 84, 108, 110, 116, 122, 124, 164, 186, 272, 296, 300, 346, 406, 410, 422 ; III, 12, 152, 192, 288, 328.
PEYRE, Peyr, Pey, etc., II, 185, 200.
[PEYRE VIDAL], III, 286. Premier vers de *Si col paubres* (anonyme).
PEYRE ARNAUT, II, 188.
PEYRONA, III, 380, 382.
PEYRONELA, I, 62, 300 ; II, 214 ; III, 210.
PHARAO, III, 226.
PHILIP. I, 36, 64 ; II, 44, 68, 108; III, 50.
Philozophe (*antic*), II, 18, 30.
Phonétique (organes phonateurs), I, 68.
Planh (*Planh sobre planh, dolor sobre dolor*), III, 170.
PLATO, III, 128.
Pluriels sensibles, II, 160.
Poésie (facilité et difficulté de la), III, 362.
Ponctuation, III, 322 et sq.
PONS, I, 318 ; II, 252 ; III, 192, 220, 230, 280.
PONS AURIOL, III, 270.
PONS PILAT, III, 62, 138.

Digitized by Google

Porquiera (genre de poésie), I, 256, 268 ; cf. I, 178.
Predicador, III, 296.
Prelat (*li*), II, 6, 154.
Princep d'Angleterra ; cf. EDOUARD.
PRINHAC (PEYRES DE), II, 46, 52, 188.
PRISCIAS, I, 48, 80, 84, 86 ; II, 18, 348.
Pronoms devant les verbes, III, 376.
Prononciation des lettres, II, 178.
Prononciation de *u* (*unta*), III, 366.
Propheta, II, 74.
Proverbes, III, 64, 272 ; III, 270 et suiv. (cf. encore *Reproverbis*).
Psalmista, III, 202, 254.
PUEY (*Nostra dona del*), II, 422 ; Le Puy-en-Velay.

Q

QUITERA (SANTA), I, 334.

R

RAMON, II, 58, 126, 188, 198, 302.
RAMON VIDAL DE BEZAUDU, II, 104.
RAMONDET, II, 58, 198.
RAOLS, II, 44.
RAVENNAS, I, 73.
RAVIAL (?), III, 54.
RAYNAUT BONOME, III, 96.
RAYNART, III, 256 (allusion au *Roman de Renart*).
Redondels, I, 204 ; III, 392.
Regina, II, 72, 76, 78.
Regina de Paradis, III, 106.
REY (DE FRANSA), III, 238 ; cf. Reys.
REY D'ORIEN, I, 264.
Reys, I, 64 ; II, 42, 44, 46, 70, 72, 84, 90, 110, 112, 128, 136, 154.
Religios (*li*), II, 6, 112 ; III, 290, 354, 356.
Religion, III, 130.
Reproverbis (*vulgars*), III, 278.
Reversari, III, 188, 190.
RIAMBAU, I, 334 (Rambaut de Vaqueiras : une strophe du *descort*).
Ribauds et truands, I, 312.
[RIGAUT DE BARBEZIEUX], III, 286 (Premier vers de *Atressi com l'orifans.*)
Rimes en *-aris*, *ori*, *ona*, III, 378 et sq.
ROBERT (écrit ROTBERT), II, 16, 128.
ROBERTA, II, 128.
ROCAMADOUR, II, 422.
ROLAN, I, 308 ; III, 258 ; ROLLAN, II, 128.
ROLLANDA, II, 128.
ROMA, II 30 ; II, 282 ; III, 32.
ROMAN DELS REYS ET DELS EMPERADORS, III, 104.
ROMAN DEL SANT GRAZAL, I, 12.
ROMAN DELS VII SAVIS, III, 290.
Romans (langue), II, 46, 66, 70, 72, 86, 88, 90, 100, 104, 110, 112, 118, 210, 232, 236, 246, 248, etc., etc.
Romans (*segon*), III, 146, etc.
Romans (en) III, 342, 360, etc.
Romans (allusion à « certains romans »), I, 154.
ROMIEUS (*Reys*) I, 248 (et 250) (dans un exemple de N'Ath de Mons).
ROZERGUE, III, 6.
RUBEN, III, 34.

S

SALAMO, III, 6, 144, 158, 224, 272, 274 ; SALOMO, II, 34.
SALVADOR, III, 64.
SALVAYRE, III, 90, 250.
SAMSONS, II, 128, 184, 186.

Digitized by Google

SAMUEL, III, 248.
SANS, II, 90.
SANT, II, 68.
SANT (BERNARD), II, 184.
SANT ESPERIT, I, 264, 266.
SANT SARNI, III, 142 ; II, 184, (Sant Serni) ; III, 106 (id.), 328 (id.).
SANT SATURNI, III, 142.
SANT DE PARADIS. III, 128.
SANTA TRINITAT, III, 196.
SANTOR, III, 298, 328 (écrit SANT OR) ; III, 138, 208.
SATAN, SATHAN, I, 52, 54, 112, 278, 282 ; III, 26, 64, 80, 240.
SATANAS, I, 238.
SAURA, II, 144.
SAURIMONDA, II, 68, 94, 126, 144, 154.
SAVOYA, I, 22 ; III, 172.
SAYNA, II, 44.
SCLARMONDA, II, 144. Cf. ESCLARMONDA.
Scriptura (*La*), III, 290.
Senher, I, 114.
Senhor (*Gran*), II, 90.
Senhor (*Nostre*), I, 326 ; III, 208, 280.
SERENA, III, 226 (allusion au roman d'*Eledus et Serena*).
SENECA, III, 272, 274, 288.
SERNI (SANT) ; cf. SANT SARNI.
SICARTZ, II, 32.
SILVESTRE (SANT), II, 184.
SIMEON (SANT), II, 184.
Simonia, III, 282.
SION, I, 306 ; III, 254.
Société (classes de la), III, 124.
SOCRATES, III, 128.
Soleil (prosopopée), I, 330.
Sources ? (*son dig* per alcus *tombarel*), I, 172 ; cf. encore I, 176 (*rimas esparsas lasquals* alcus *apelo brutas*).
Suffixe *-ador*, II, 60.
SUPERI (EXSUPERI), II, 200. Cf. EXSUPERI.
Syncope (définition latine de la), III, 374.
Synérèse, I, 46.
Syntaxe des participes, II, 382 ; du prédicat, II, 12.

T

TAUDORET, III, 316.
Tensons (jugements faits sur les Évangiles), I, 344.
Terre (prosopopée ; cf. *soleil*), I, 330.
TERRAGONA ; III, 380, 382.
TESTAMENT, I, 306 ; III, 248 (les deux Testaments).
THEBAS, II, 86.
Theologias (*Los*), III, 306.
[THIBAUT DE CHAMPAGNE]. Début d'une de ses chansons, anonyme, III, 286.
THIEUS, II, 24.
THOBIAS, I, 88.
THOLOZA, I, 88, 182, 236, 300 ; II, 42, 80, 114, 124, 252, 256, 268, 282, 284, 290, 292, 298, 300, 304, 316, 320, 324, 346, 388 ; III, 100, 130, 132, 134, 136, 208, 214, 216, 220, 246 (écrit ordinairement THOLOZA, plus rarement TOLOZA, très rarement TOLOSA).
THOMAS, I, 52.
TIBORCS, II, 100.
Titres universitaires (*Maestres, doctors, licenciatz, bachelier*), II, 38, 54.
TOLOSA ; cf. THOLOZA.
TOLZAS, II, 42, 210.
TOSCAS, II, 42.
TOULOUSE. (langage de), II, 388.
Trobadors (*gran re de*), I, 156 ; I, 322 (*lonc uzatge dels trobadors*). I, 338 ; II, 114 ; III, 294, 372.
Trobador antic, II, 114, 196, 210, 402.

Digitized by Google

Trobadors bos, III, 360 ; *trobador excellen et aproat*, II, 360.
TULLIS, III, 256, 332, 334, 336, 356 ; TULLIUS, III, 138.
Usage, II, 72, 352, 368, 372, 396 : usage dans le langage, II, 390 (important) ; II, 402, 406 ; II, 80, 88, 236 (*lonc uzatge*).
VERGENA (MAYRE), I, 106,
Vers, III, 392 ; vers coupés, III, 240.
VERSIFICAYRES, III, 52.
Viandelas, I, 154, 200, 204.
VIERGE (litanies), I, 286.
VINCENS (SANT), II, 370.
VIRGILIUS, I, 74 ; VIRGILIS, II, 20, 34, 108.

X

XERCES, III, 52.

Y (cf. aussi I).

YSAAC, I, 48, 88 ; II, 244.
YZARN, I, 30 ; III, 156.
YZIDORI, III, 184, 190, 380.

J. ANGLADE.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN JUSQU'AU TRAITÉ DES PYRÉNÉES (*fin*)

CLXXXVII

Menaces d'offensive française.

1637, 5 septembre.

Molt illustres senyors. — Als 29 de agost proppassat entra en França lo exercit del Rey nostre Senyor y esta lo castell de Llaucata [1] assetiat. Vuy havem tingut avisos com lo Frances te juntats quinse o vingt mil infants y tres mill cavalls o mes para invedir est comptat y vila per differents parts. Donam per ço avis a V. S. y del que anirem sabent lo anirem donant. Guart Deu a V. S. com suplicam. Perpinya, setembre 5 de 1637.

Los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CLXXXVIII

Opérations près de Leucate.

1637, 27 septembre.

Molt illustres Senyors. — Tenim avis molt cert de que lo enemich frances esta molt cerca del camp de nostre Rey e Senyor, que Deu guarde, ab un numero de dotsa mil infants y mill cavalls, y que en les llochs y castell de Rocafort y Fitọ [2], que ocupaven, les nostres han acomes y fet

1. Le château de Leucate.
2. Roquefort-des-Corbières et Fitou (Aude).

Digitized by Google

retirar aquells, ab molt greu encontre, que tingueren y sort poderse scapar, y que volan acometer en las trinxeras del camp de Llaucata, y lo pijor que volan entrar en est comptat de Rossello per invadir aquell y prender algunas plassas ahont se pugan fortifficar. Donam per ço est avis a V. S., y del que anirem sabent lo anirem donant. Guarde Deu a V. S. com suplicam. Perpinya y setembra als 27 de 1637.

Los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CLXXXIX

Menaces d'invasion.

1637, 29 septembre.

Molt illustres senyors. — En est punt que son las dos horas de matinada avem tingut avis cert com las armas del Rey nostre Senyor, que estaven sobre Llaucata, estan rompudes y perdudes y la gent a tota prisa se era retirant en la present vila. Nosaltres estam ab arma procurant la deffensa de esta fidelissima vila, laqual temem se ha de veurer ab molt gran apretos, per venir lo enemich molt poderos y entrar victorios. Donam est avis a V. S. perque nos fassen marce ab tota diligentia com en las demes occasions nos han feta venir a soccorrernos en est treball, afflictio y perill tant gran, que a mes sera acudir al servey de Deu y de Sa Mt, que Deu guarde, sera tambe acudir a la propria deffensa de V. S. E lo Senyor guarde a V. S. com pot y nosaltres desigam. Perpinya y setembre als 29 de 1937.

Los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CLXXXX

L'état sanitaire.

1638, 26 màrs.

Avis que la peste aurait éclaté à Narbonne et à Leucate.

Digitized by Google

CLXXXXI

MÊME SUJET.

1638, 26 avril.

Confirmation de l'avis précédemment donné.

CLXXXXII

MESURES DE DÉFENSE.

1639, 4 juin.

Molt illustres Senyors. — Estimam summament la merce que V. S. y eix savi Concell nos fa ab lo socorro nos te offert de sinch cents homens, lo que sempre havem confiat per las moltas merces ha rebudes esta universitat, en semblant y en tota las altres occasions, de V. S. Lo exercit frances se va entretenint en la frontera, dient aguardan la armada del mar per entrar en est comptat ; y aixi entretenant que no entran, V. S. nos la fara en estar a punt y no partir, perque, en la occasio que entre o mude de intent, donarem a V. S. prompte avis. Y lo Senyor a V. S. guarde ab tota prosperitat com lo suplicam. Perpinya y juny als 4 de 1639.

Molt illustres senyors, de V. S. molt affectats servidors qui ses mans besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CLXXXXIII

Invasion du Roussillon par les Français.

1639, 10 juin.

Molt illustres senyors. — Entre una y dos de la nit lo castell de Opol [1] ha fet foch y senyal que lo enemich era

1. Opoul (Pyrénés-Orientales).

Digitized by Google

sobre ell. Som nos posats en arma encontinent y en aquel punt, que son las vuit de la matinada, lo senyor marquez Toralta, que sta nit es eixit en companya en Pia, nos ha avisats com era cert que lo enemich frances estava combatent lo castell de Opol : es axi e ja dins d'estos comptats. Donamne avis a V. S., supplicantlos sien servits manarnos enviar ab tota diligentia lo socorro que de ma de V.S. esperam. E lo Senyor a V. S. guarde com lo suplicam. Perpinya y juny als 10 de 1639.

De V. S. molt affectats servidors que les mans li besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

En haver scrit, havem rebut un propri de dit senyor marquez Toralta [1], avisantnos que Salses ha tirat tres pesses de artilleria, senyal que lo enemich deu haver assomat o arribat alli. Altre avis havem tingut de que de cert lo enemich esta sobre Salsas.

CLXXXXIV

La guerre en Roussillon.

1639, 11 juin.

Molt illustres Senyors. — Air avisam a V. S. com lo Frances era entrat en est comptat. En est punt tenim avis cert com te occupat Clayra y Ribesaltes y altres vilas d'est comptat. Ve caminant a posarne lo siti. Porta quaranta pesses de artilleria o mes. Supplicam a V. S. man ab la major brevedad possible enviarnos lo socorro qual de V. S. speram y la ocasio tan apretada requer. Y lo Senyor a V. S. guarde com suplicam. Perpinya y juny als 11 de 1639.

Molt illustres Senyors, de V. S. molt affectats servidors qui les mans li besan, los consols de la fidelissima vila de Perpinya.

1. Le marquis de Toralto. Il était vice-roi de Figueres. Cf. *Dietari del antich Consell barceloni*, XII, 374-375.

Digitized by Google

Copia de carta dels consols de la vila de Perpinya al senyor compte de Santa Coloma. — En est punt que son les vuit de la tarda havem tingut avis que los que estavan en guarnitio en lo castell de Opol han entregat aquell al Frances, y lo alcayt es arribat. Y en la porta de Nostra Senyora de la present vila, lo capita que stava de guardia a pres y demanada la espasa a dit alcayt, y lo han pujat pres en lo castell mayor. Ribesaltes encara no estat rendit, si be hauren vingut avis quant esta tarda scriguerem altra a V. Ex^a^ que estava ya rendit, y per ço ne avisavem a V. Ex^a^. La presa de Clayra es certa y per relacio dels que estaven dins, y han libertats: havem sabut que feyan cavalleria de la Yglesia.

Lo duch de Luhi [1] ha enviat recados a don Joan de Menesses que dins tres dias arribarien a besarle les mans en Perpinya. V. Ex^a^. nos fasse merce ab tota la brevedad possible enviarnos lo socorro que ab tantas havem supplicat a V. Ex^a^. Y lo Senyor a V. Ex^a^ guarde com supplicam. Perpinya y juny 11 de 1639.

Los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CLXXXXV

DEMANDE DE SECOURS. CRÉANCE POUR AGUSTI ORIOLA.

1639, 27 juin.

Molt illustres Senyors. — Lo enemich frances se apreta molt a Salses. Comina donarli asalt. Lo exercit enemich se engrossa molt y lo nostre no se augmenta, ans disminuetx Lo dany se augmenta y si prest nos remedia sera irreparable lo dany. Supplicam a V. S. a mes del socorro nos fa merce, del qual donam a V. S. les degudes graties, fer altre sfors y socorrernos ab lo mayor numero de gent ques puga y ab la mayor brevedad y por ser gran la necessitat. Agusti

1. Il faut sans doute entendre : le duc de Luynes.

Digitized by Google

Oriola, mercader d'esta vila, va a supplicar a V. S. nos fassa merce valernos en estos treballs y perills tant imminents. Supplicam a V. S. nos la fassa, donatli tota fe e credit en tot lo que per nostre part representara y supplicara a V. S. Y lo Senyor a V. S. guarde com supplicam. Perpinya y juny als 27 de 1639.

Molt illustres senyors, de V. S. molt affectats servidors qui les mans li besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CLXXXXVI

Même sujet.

1639, 30 juin.

Molt illustres Senyors. — Per Agusti Oriola tenim ja representat a V. S. lo perill imminent en que sta lo castell de Salses. Vuy havem sabut lo enemich fa un fort devant del passo y que ja es entrat en ell y procura minar la muralla per bolarla ab salsisas y baten les muralles per quatra parts y tenen ja derribades les deffenses y derrocades aquelles, de modo que si ab tota diligentia nos socorr, es impossible sustentarse quatra dias. Supplicam a V. S. ab tota brevedad fassa lo major sfors puga en socorrernos, que en ser pres Salses, ha de ser esta vila en lo mateix punt sitiada, y ha de ser molt difficultos lo reparo per poch que tarde lo socorro y grandissim lo dany qu'en resultara al servey de S. M^t y a tota Cathalunya. Y lo Senyor a V. S. guarde com suplicam. Perpinya y juny als 30 de 1639.

Molt illustres Senyors, de V. S. molt affectats servidors qui les mans li besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

Digitized by Google

CLXXXXVII

MÊME SUJET.

1639, 6 juillet.

Molt illustres Senyors. — Restam esta universitat y nosaltres en nom d'ella contentissims de la bona diligentia han tingut y tenen en enviarnos lo socorro qual de V. S. esperavem, pus, a mes de les tres companyas arribaren en dies passats, ha arribada altra lo die de 4 del corrent, y confiam anira V. S. continuant en fer tot lo sfors puga per dit socorro y ab le diligentia que V. S. acostuma, que restam obligatissims a tanta merce y favor V. S. nos fa, y donam les degudes graties, offerintnos sempre tenir aquelles en perpetua memoria. Y lo Senyor a V. S. guarde com supplicam. Perpinya y juliol als 6 de 1639.

Illustres Senyors de V. S. molt affectats servidors qui les mans li besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya [1].

CLXXXXVIII

TRANSIT DU BÉTAIL.

1643, 4 mai.

Molt illustres Senyors. — Juan Frances Rossell, qui per compte de V. S. enten en la compra de moltons per lo tall de aqueixa ciutat, nos ha fet entendre la difficultat que

1. Une liste nominative des compagnies venues de Barcelone au secours de Perpignan figure dans le volume, fol. 221 et suiv. La lettre du 6 juillet est la dernière avant le siège de Perpignan par les troupes de Louis XIII. La correspondance, ainsi interrompue par les événements, ne reprend qu'en 1643. A cette époque, la Révolution catalane, dite *des Segadors*, a éclaté et le roi de France a été reconnu comte de Barcelone et protecteur du Principat par les révoltés : Louis XIII est alors considéré comme le maître légitime non seulement du Roussillon, mais de la Catalogne entière.

Digitized by Google

lo procurador real d'estes comptats y son concistori tenia en raho de una manada de moltons que passava per aqueixa ciutat, pretenen que devia pagar dret de llauda, ab motiu que no anaven per servey de aqueixa ciutat, que per ço li ajudassem, interposantnos y fent entendre al dit procurador real la veritat, que los moltons eren per servey de aqueixa ciutat. Y encontinent regonexent las obligacions que tenim de servir V. S., havem per nostra part acudit ab embaxada en fer ho entendre al dit procurador real, y junctament li havem demanat vingues a be de no permettre se fes impediment algu al transit de dits moltons ni se exhigis de aquells llevada, puix eren de V. S. y anassen directament comprats per la tall de aqueixa ciutat. Ha nos resposta la embaxada que, constantli que fos de la manera que li representarem, ordenaria y manaria de prompte que passassen losdits moltons y no sels fes impediment algu, com en effecte lo ha aixi ordenat y manat. Y nosaltres restam molt contents que en est particular hajam servit a V. S., certificant que, fins abans havem sabuda la resolucio qu'el procurador real y son concistori ha pres, havem estat ab particular cuydado del disguts que V. S. ne podien rebrer, y hauriam volgut tenir en nostre ma la total dispositio d'este negoci per amostrar las veras ab que desijam empleарnos en servey de V. S., a qui supplicam reba de nosaltres aquesta bona voluntat y junctament nos mane emplear en moltes coses, de bon gust que acudirem ab puntualitat. Deu nostre Senyor guarde a V. S. com desijam. Perpinya y maig als 4 de 1643.

Molt illustres Senyors, de V. S. molt affectats servidors qui les mans los besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

Digitized by Google

CLXXXXIX

DOLÉANCES AU SUJET DES GENS DE GUERRE.

1643, 4 août.

Encontinent saberem era entrat en esta fidelissima vila don Hieronim Gaver, embaxador anomenat per eixa ciutat que va a Paris a besar les mans a Sas M^ts^ christianissimas, acudirem a nostra obligacio donantli sa benvinguda y offerintli tota la universitat, actio tan deguda a les moltes merces que de V. S. tenim rebudes, sens tenir attendencia a no portar dit Gaver carta de V. S., que per nosaltres y per que acudiam ab tota puntualitat a varar qualsevol cortesia y obligacio, bastam saber es cosa de V.S. Reconexem molt be las moltas merces de ma de V. S. te esta universitat rebudas y sabem no pot tenir alivio sino es per sa ma. Apar la ocasio nos obliga de nou encansar a V. S. y suplicarli se servesca en donar orde a son ambaxador represente a Sas Mag^ts^ Christianissims lo gran deservey es de Sas M^ts^ de que estigam aloyats los soldats dins esta vila, pus lo alotyament es causa esta despoblada his va despoblant a mes : del que los que residim en ella patim. Recusan axi be los ministres de guerra pagan les impositions axi de sas personas com de tota la gent de guerra, fentne particular negociatio contra les privilegis reals concedits a esta universitat, cosa que occasiona no valen las cises y impositions lo quint del que valien, per lo que esta esta universitat affligidissima per no poder acudir a pagar las carrechs ordinaris, de molt quant mes sia deutas atrassats y extorsions fetas per los castellans, que confiam, fentnos V. S. esta honra, Ses M^ts^ Chr^ens^, pus han jurats los privilegis, los manaran guardar, y en lo dels alotyaments tindrem guidut. Y lo Senyor a V. S. guarde. Perpinya y agost als 15 de 1643.

Molt illustres Senyors, de V. S. molt affectats servidors qui les mans li besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

Digitized by Google

CC

Créance pour Jaume Badaula.

1643, 20 août.

Molt illustres Senyors. — Jaume Badaula, donador d'esta, va aqui de part nostra a besar a V.S. les mans y representar nostres treballs mes que grans. Suppliam a V.S. nos fassa merce donantli grata audiencia y tota fe y credit en tot lo que per nostra part representara y suplicara a V.S., y procurar, ab las veras que V.S. acostuma fernos sempre merce, lo consuelo y reparo de tant treballs. Y lo Senyor a V.S. guarda. Perpinya y agost als 20 de 1643.

Molt illustres Senyors, de V. S. molt affectats servidors qui las mans li besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CCI

Prétentions du gouverneur français.

1643, 26 septembre.

Molt illustres Senyors. — Estos dias passats arriba a esta casa consular mossur de Baubecurt, governador de las armas y del castell d'esta vila, affi y effecte de entregarnos dos cartes de Sas Mtis Christianissimas Rey y Reyna regenta, senyors nostres, que Deu guart, y antes de la entrega d'elles en presentia de molta part del poble nos notiffica yns digue que son pensament ere regir y governar desi devant esta vila y tenir mando sobre ecclesiastichs y seculars de aquella : la qual novedad ha deixats los animos dels habitants d'esta vila ab notable admiracio, per veure una pretentio tant sens raho ni causa, contrevenint tota ella a Generals Constitutions de Cathalunya, usos y costums de

Digitized by Google

la present vila y comptats, pus fins aci a soles havem reconegut per superiors a Ses Mtes, a Sa Exa com a *alter nos* de Ses Mts, y en esta vila y comptats al portant veus de general governador, que vuy es Thomas de Banyuls, y assi en lo que te respecte a la justicia y politica, que en lo que toca a cosas de guerra, guarda y custodia d'esta vila y sos castells y dels comptats, es just obehiam, com ho havem fet fins assi ab molta puntualitat, al dit governador del castell y li assistirem en tot y per tot fins a nostres vides, coma persona que en dit carrech representa les personas de Ses Mtes; y en est particular entenem no havem faltat en la mes minima cosa ques puga conciderar del que nostres predecessors han acostumat, hans aparegut donarne raho a Sa Senyoria y suplicar lo sie servit intercedir ab Sa Exa, a qui sobre dit fet tenim scrit perquens fassa merce no donar lloch a tal novedad, com a V.S. confiam. E lo Senyor a V.S. guarde com suplicam. Perpinya, setembre 26 de 1643.

Molt illustres Senyors, de V.S. molt affectat servidors qui les mans li besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CCII

Menaces de peste.

1649, 13 juillet.

Molt illustres Senyors. — La de V.S. de 30 del passat reberem als 10 del corrent y en lo punt manaram ajustar lo consell y dotsena de morbo per deliberacio del qual se feu entendre y veure lo avis y carta de V.S. al molt illustre capitol de Elena, molt reverent comunitat de Sant Johan y als portal dels monastirs y religiosos de la present vila, per que nos fessen merce ab llurs oracions y de llurs subdits mediar ab De Nostre Senyor deslliuras a V.S. y esta terra del contagi de peste. Nos dona avis ab sa carta serie en las parts deu Castella, del qual avis restam molt

Digitized by Google

agrahits, supplicantlos vullan fernos merce en totas ocasions de semblant o diferents coses continuar los mateixos avisos, offerint fer lo mateix y las diligencies possibles en guardarnos y a tota esta terra, a laqual y als llochs maritims y demes circumvehins havem donat lo avis en la forma acostumbrada. Deu a V.S. guarde. Perpinya y juliol als 13 de 1649.

Molt illustres Senyors, de V.S. molt affectats servidors qui ses mans besan, los Consuls de la fidelissima vila de Perpinya.

CCIII

Même sujet.

1549, 2 août.

Ahir molt tart reberem una carta dels senyors consols de Narbona de data del mateix die, ab laqual nos donen avis que la pesta, que Deu nos guarde, serie en Marcella. Com V.S. veura, ab la que va inclusa dins esta, que es copia de aquella : y nos ha aparegut no cumpliriem ab nostra obligacio que de prompte non dassem avis a V.S. conforme semblant cosa requereix, oferint continuar les mateixos avisos en cas ne tingam altre cosa nova.

Per assi tambe tenim entes que en Servera [1] y hauria alguna cosa de dit mal contagios, al que no havem donat ni donarem credit que non tinguam avis de V.S. y aixi lo supplicam vulla fernos merce manar donarnosne avis de tot lo que tindra en aço que avisarnos, quen estarem ab cuydado fins quel tingam, y manarnos moltes coses de llur servey, a qui Deu guarde com pot. Perpinya y agost als 2 de 1649.

Molt illustres senyors, de V.S. molt affectats servidors qui ses mans besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

1. Cervera, en Catalogne.

Digitized by Google

CCIV

Même sujet.

1649, 25 août.

Confirmation des nouvelles contenues dans la lettre précédente.

CCV

Progrès de la peste.

1649, 31 août.

Molt illustres Senyors. — Per carta dels consols de Narbona de 30 del corrent, havem avis com en un lloc que dista una lleugua de dit Narbona ques diu Vinassan [1], se serie aparegut un home ab una fistula, y que en raho de aixo ells han result llevar la entrada als del dit lloc ; y tambe que lo mal se seria escampat de Marcella a las bastillas de dit Marcella y que en Vellcayre [2] ni en Nimes no serie passat mes avant : del que fem a V.S. sabidor perque no dexen de continuar las guardas de dit morbo y de suplicar a Deu nos vulla per sa infinida clementia preservar de aquell, y V. S. y tots guardar. De Perpinya y agost als 31 de 1649.

Molt illustres Senyors, de V.S. molt affectats servidors qui les mans li besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CCVI

Désir de secourir Barcelone.

1649, 27 septembre.

Molt illustres senyors. — Encontinent haguerem rebudes la de V. S. de dada del 14 del present mes de

1. Vinassan (Aude).
2. Beaucaire.

Digitized by Google

setembre, acompanyant lo effecte ab lo sentiment tenim dels perills de V.S. en respecte dels designes dels enemich contra eixa ciutat de Barcelona, zelant de sa llibertat, havem manades publicar crides per fe lleva per socorro de V.S., donant franqueses, permis y mestries als que se assentaran, per que ab tota puntualitat pugan acudir en socorro de V.S. quant convinga, lo qual sera del major numero de gent nos sera possible fer, si be no tant com la voluntat y obligacions requereixen, lo qual partira encontinent tindrem altre avis de V. S. o del molt illustre portant veus de general governador d'estos comptats : lo qual temps fa te previnent lo pahis ha tot punt de guerra per lo mateix effecte, supplicantlos nos manen moltes coses de llur servicis, que acudirem ab tota puntualitat en tot lo quens sie possible. Y lo Altissim los guarde y los tinga batx sa protecció y amparo, com confiam. Perpinya y setembre als 27 de 1649.

Molt illustres senyors, de V.S. molt affectats servidors qui les mans li besan, los Çonsols de la fidelissima vila de Pèrpinya.

CCVII

Mesures prises en faveur de Barcelone.

1649, 5 octobre.

Molt illustres Senyors. — Al punt reberem la carta dels molt illustres senyors diputats de 27 del passat que fonc el primer del corrent a hora de boca de nit, manarem ajuntar la junta de guerra, en laqual concordament se resolgue quel sendema de mati se arbolas bandera y tocassen caixas per poder del tot posar en execucio lo deliberat per lo savi consell general y acudir a tota diligencia ab la gens allistada al socorro de aqueixa ciutat. E com lo major treball sie estat en trobar armas, per estar esta vila per nostras destitxas sens ellas, y apres de trobar la major part se havien

Digitized by Google

de reparar, no ha pogut partir la gent ab la puntualitat ere raho y lo cas requeria. Reste empero V.S. assegurat que molt promptament farem que dita gent partesca, y ajuntada ab la gent de las universitats de la vegueria de Rossello y Vallespir, que lo molt illustre Tor, governador de los comptats, ha allertada per dit socorro, se conferescan, segons las ordens tenim de dit molt illustres senyors diputats en aqueixa ciutat, y tambe per fer devocions a N. S. Deu quens vulla tenir en sa sancta guarda y guardarnos dels enemichs. Qui a V. S. guarda. Perpinya y octobre als sinc de 1649.

Molt illustres Senyors, de V. S. affectats servidors q. s. m. b., los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CCVIII

Même sujet.

1649, 8 octobre.

Molt illustres Senyors. — Tota la vida havem desijada occasions ab que coneguervos lo desig teniem de acudir en tot lo que sie de son servey, si be nos pasa sie esta en ocasio tam apretada y que nons donen lloc mes fosses ha exequtar lo que desijam, que es cert hauriem acudit ab major numero de soldats, si la pobretat y difficultat de armes nos haguessen donat lloc pendra V. S. esta voluntat senzilla, ab certeza es molt tordella, y que ab veres pot dispondre de totas nostras actions. Parte ya d'esta vila lo capita Miquel Masdeu ab una companya de sexante homens armats, y paguo y gasto d'esta universitat, ab orde expres se presente devant V. S. y estiga a tots los ordens sera servit donarli aqui, a qui supplicam lo home empare y estime com a cosa d'esta uuiversitat, quen tiendrem a singular merce de V. S.

Per la pressa se donen en que vaja la gent, temem

Digitized by Google

anira sola per no estar en punt la de sa vigueria, no obstant lo senyor governador dona tota la pressa del mon. Nosaltres no dexarem de solicitar lo despuig, per que pugan arribar aqui en temps sien de servey. Deu a V. S. guarda. De Perpinya y octobre als 8 de 1649.

Molt illustres senyors, de V. S. molt affectats servidors q. s. m. b., los Consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CCIX-CCX

Etat sanitaire.

1650, 8 juin.

Le bruit court que la peste aurait éclaté à Gérone et autres lieux ; demande de renseignements [1].

CCXI

Même sujet.

1650, 28 juin.

La peste aurait éclaté à Marseille, Aix, Bellegarde et Anduze.

CCXII

Même sujet.

1650, 12 juillet.

Sur certificat délivré par Barcelone, les communications sont rétablies entre Perpignan et Gérone.

CCXIII

Même sujet.

1651, 21 janvier.

Demande de renseignements sur l'état sanitaire de Barcelone où dit-on, un cas de peste aurait été constaté.

1. Deux lettres du même genre sur le même sujet.

Digitized by Google

CCXIV

La peste à Barcelone. Détresse à Perpignan.

1651, 28 avril.

Molt illustres Senyors. — La de V. S. de 21 del corrent tenim rebuda vuy, die present, a les tres hores de la tarda, y ab ella entes lo infelis stat de les malties contigioses de aqueixa ciutat, lo que teniem ja sabut per altres camins : cosa per nosaltres y tota la provincia molt dolorosa. En esta vila de molt temps a esta part no se ha cessat ni menos se cessara de fer tot los dies encomanar a Deu N. S. vulla a V. S. y tota eixa ciutat y demes pobles infectes remediar y a nosaltres preservar de dit contigi. Ab vivissim pesar y afflictio restam tant del mal estat en loqual V. S. se troba vuy quant tambe per estar nosaltres sens viures per poder acudir a la obligacio teniem de provehir a V. S., que l'asseguram se pateix en esta vila molta fam y aixi en eixa materia per ara no podem oferir altra cosa a V. S., sino una bona voluntat, y tambe en la cullida que, si Deu nos la dona bona, lo que V. S. sera servit manarnos, a qui N. S. aconsole y remedie y guarde. Perpinya y abril als 28 de 1651.

Molt illustres senyors, de V. S. molt affectats servidors q. s. m. b., los consols de la fidelissima vila de Perpinya.

CCX

Marche du secours envoyé vers Barcelone.

1651, 17 août.

Molt illustres Senyors. — La de V. S. de deu del corrent tenim rebuda, ab laquel vehem lo enemich esta devant dita ciutat per mar y per terra. Y nostra gent parti als dotze de dit mes. Y quant estaven per anar de la vila de Figueres,

Digitized by Google

arriba un orde del excellent senyor de Marsin pera que marxasen a la vila de Palamos : del quens ha donat avis nostron capitay coronel de la leva de Rossello. Y en est punt convocam la dotzena de guerra per comunicar la carta de V. S. peraque resolgan lo que devem obrar en servey de V. S. y de le provintia, tant en lo socorro com en lo dels mantaniments. Y confiam lo enemich no obrara cosa, restant sempre nosaltres promptes en lo que V. S. nos vulla manar. De Perpinya y agost als 17 de abril 1651.

Molt illustres senyors, de V. S. molt affectats servidors qui ses mans besan, los Consols de la fidelissima vila de Perpinya [1].

J. CALMETTE.

1. Cette lettre des Consuls de Perpignan est la dernière que nous offrent les archives municipales de Barcelone jusqu'au traité des Pyrénées.

Digitized by Google

GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DU

PATOIS DE VINZELLES

SUPPLÉMENT

Depuis le jour où j'ai publié [1] mon *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles* (commune de Bansat, Puy-de-Dôme), j'ai eu l'occasion de relever sur place un certain nombre de mots ou de sens que j'ignorais ou que j'avais omis. Je les réunis dans le *Supplément* que voici. J'en profite pour corriger quelques coquilles ou lapsus et mettre au point quelques étymologies.

Les mots nouveaux figurent sous un numéro *bis* (ou *ter*), intercalé à l'ordre alphabétique. Pour les additions et corrections relatives aux mots figurant dans le glossaire, je rappelle le numéro et le mot.

Les principaux sujets qui m'ont fourni ces nouveaux matériaux sont, à Vinzelles, Mme Henry (76 ans), MM. Chambefort (65 ans) et E. Giraud (58 ans) ; à Bansat, M. Bost-Boyer (62 ans).

Je rappelle que le signe * désigne les formes conjecturales, ' les mots archaïques, ** les mots ou sens sortis de l'usage depuis longtemps, † les emprunts au français, et, parmi ceux-ci, †† les néologismes.

1. Dans la *Revue des langues romanes*, en 1915.

Digitized by Google

GLOSSAIRE GÉNÉRAL

83. *ălŷidzèi*. La racine du mot est gauloise, probablement préceltique, comme l'indique la toponymie. Tout au plus est-il possible que, postérieurement, une racine germanique voisine ait influencé le consonantisme du mot.

228 *bis. bănętă*, s. f., diablotin (d. *bănă*, corne). Vieilli au sens propre ; s'emploie surtout au figuré. Cf. *Glossaire onomastique* 18 *bis.*

243. *bărdă*. Lire « lourdaud ». — Le mot vient du français (*bardot*).

310 *bis. bĕlu*, mignon, terme de caresse pour les petits enfants, généralement précédé de « mon » (dimin. de *bel*).

483 *bis. burętŷinà* et *burtŷinà*, raccommoder ou repriser grossièrement (*bórra* + suff. *-et-inar* ; pour le sens, cf. 469 *burà* et 471 *burăeènà*).

503. *butèlyà*, grappiller. Se dit aussi pour ramasser les noix quand il y en a très peu.

527. *budzădèi*. Lire « cuvier » et non « chaudron ».

560 *bis. bwizà*, f., vairon (poisson).

594 *bis. eăreènà*, entourer un trou (d'étoffe) d'un fil serré (en langage populaire de Paris : « faire un suçon ») ; — *eăreènădă*, s. f., « suçon », en français régional *sarsi* (dér. de la racine *cerse*).

612. Lire *eèfò* et non *eéfò*.

666. *dădzèi*, danger. Ajouter : « épidémie ».

884 *bis. djèvă*, s. f., bavard (de *djèvà*).

900. *djèvà*, juter, jaillir. Ajouter : « baver ».

924 *bis. dubà*, châtrer (spécialement un porc) (*adobar*).

1101 *bis. ĕbuzà*, couvrir de bouse ; *par extension* emplâtrer, p. ex. un mur en mettant trop de mortier (*buzà*).

1114 *bis. ĕfăryà*, s. f. pl., travail (pour ferrer les chevaux) du maréchal ferrant (*fer*). Cf. 1191 *bis.*

Digitized by Google

1132 *ter.* † *ēkŭsŭnà*, écussonner, greffer.

1189. *ētrà*. Ajouter : *sŭl ētrā* (*propr'* soleil entrant), couchant, ouest. Cf. 4931 *bis*.

1191 *bis.* † *ētrạvå*, entrave, *au propre et au figuré* ; au pl., travail du maréchal ferrant (cf. 1114 *bis*); au fig., personne empotée, lourdaud.

1191 *ter.* † *ētråvà*, entraver, embarrasser.

1403 *bis.* *fwisèlẹi*, s. m., terrine ayant au milieu une partie renflée (sert de support à l'éclisse) (*fwisẹ́lå*).

1553 *bis.* *gråfạdå*, s. f., jointée. Se dit plutôt à Bansat; cf. le suivant (*agrafar*).

1565 *bis.* *gråpạdå*, s. f., *jointée* (*agrapar* ; le patois connaît les deux racines *graf-* et *grap-*, cf. 1554-5, 1568-9 et le suivant).

1568 *bis.* *gråpyạdå*, s. f., coup de griffe ; ce qu'on prend avec la griffe, *au propre et au figuré* (*grạpyå*).

1683. *ifåʒ̣ʰɛè*. Lire *ifåʒ̣ạɛè*.

1690 *bis.* *ifråŋyà*, déchirer (*es* + *franher*, et changement de conjugaison).

1697 *bis.* *igålạɛè*, s. m., inondation (dér. *aiga* ; pour le suffixe, cf. 1683).

1716 *bis.* *ikåbuɛènà* [*s* =], se prendre aux cheveux, se donner une peignée, spécialement en parlant d'enfants (*cabossa*, mot disparu, et suff. *-inar*).

1889 *bis.* *itā*, étang. Se dit seulement pour l'étang de Saint-Martin-des-Plains, beaucoup plus petit que le lac (*là*, 2435) de la commune de Bansat (le mot vient du français; *estanh* aurait donné *itē*).

1924. Lire *itsåbuḷyà* et non *itsåbuḷyå*. Cet adjectif est le participe passé du verbe (omis) *itsåbuḷyà*, arracher la chevelure, la fane d'une plante. Cf. 4541 *bis*.

1927 *bis.* *itsålåʒ̣ʰà*, s. m., grimpereau (*eschala* + suff. *-aratz*).

1965 *bis.* *iṭyœ̣u*, s. m., été. Mot archaïque à Bansat, disparu depuis longtemps à Vinzelles devant *byòtē*, 591 (*estiu*).

Digitized by Google

1995 *bis.* *iẓ̣ẹ̀ḏŷi*, s. m., airelle noire (dér. de *aira*; cf. Trés. *airo*, *airedet* ; la finale ici paraît représenter *-itz*).

Après **2012**, le K a été omis en tête des mots commençant par cette lettre.

2014 *bis.* γ) *kà*, chat, *emploi rare et ironique* (*cat*, M).

2104 *bis.* *kåsụẓ̣ẓ̣å*, s. f., brume, serein (de *kåsà*, couvrir).

2424 *bis.* *kwạ̀då*, s. f., trou de rocher ; abri, vieux hangar (*cova* + suff. *-ada* ; cf. M.-L. 1796 — 2°).

2536 *bis.* *ḷyå-bọ̀u*, m., clématite sauvage, *propr*[t] « liebois ». A la réputation de porter malheur.

2575. *ḷŷịvå*, s. f. limon. Plutôt que « lie », le mot me paraît représenter une altération (peut-être par attraction homonymique du mot suivant) de *gléva* (glèbe) qui serait phonétiquement *ḷyẹvå* (cf. Trés. *glebo*, *glevo*).

2575 *bis.* β) *ḷŷịvå*, s. f., herbe, gazon.

2621. * *mådụfå*, mot disparu depuis deux générations, aurait, suivant quelques vieillards, désigné la framboise (suivant ma grand'mère, la fraise).

2645 *bis.* β) *mạ̀ḷyå*, meule pour décortiquer le trèfle ; grande meule de paille qu'on fait après le battage du blé ; *par extension*, grande meule de blé, de la forme de la précédente, que l'on fait à l'endroit où l'on doit battre le blé quand on a défait les « pignons » (cf. 3398 *plãdzu*) et ramené les gerbes : cette coutume et ce sens datent de l'usage des batteuses (dernières années du XIXe siècle) (forme féminine de *malh* < MALLEU). Cf. aussi pour le sens, 4770 *ṭŷitsu*.

2645 *ter.* *måḷyà*, v., décortiquer le trèfle ; *quelquefois*, *par extension*, battre le blé (*malhar*, marteler).

2662 *bis.* * *måṉyò*, s. m., ** ver à soie : n'est plus conservé que dans l'expression (où le sens originaire n'est pas compris) *kwà le måṉyò* (littéralement : couver le ver à soie), rester hébété, ne pas bouger. Quelques vieillards se rappellent avoir entendu dire qu'on mettait autrefois, pour en hâter l'éclosion, les cocons sous l'aisselle des infirmes et

Digitized by Google

des idiots, qui restaient immobiles et à qui on donnait de la nourriture en paiement. En tout cas, l'élevage des vers à soie, très prospère en Limagne à la fin de l'Ancien Régime, a disparu depuis la Révolution, époque à laquelle on arracha les mûriers par suite de la fermeture des fabriques de soie de Lyon (cf. à ce sujet, le rapport de L. Lacroze publié en appendice de l'*Annuaire du département du Puy-de-Dôme pour l'année 1830*, Clermont-Ferrand) (du prov. mod. *magnan*, avec changement du suffixe).

2686 *bis*. *mårjẹ̀*, adj. Se dit du lait qui renferme des éléments durs en sortant du pis, et du pis qui produit ce lait (altération de *marcit*).

2742. *måyẹ́ʒ̣å*, saulaie. Mot venu de Lyon : lyonnais *mayéri* (du lat. MATERIA), chêne étronché, branchage, branche de saule (cf. Nizier du Puitspelu).

2834. *mìtẹ̀i*. Ajouter : **fè på mìtẹ̀i* (...*kè*), il n'est pas à souhaiter (... que), synonyme de *fè på bèʒẅẽ*, cf. 334.

2841 *bis*, *mị̀ʒ̣ẹ̀*, s. m., linge (un peu vieilli) (subst. verbal de *meirar* ; pour le sens, cf. l'it. *mutande*, de *mutare*). Ce mot se retrouve à l'ouest jusqu'à Gignat (*mẹ̆irè*) ; il est inconnu, plus au nord, aux Martres-de-Veyre.

2898 *bis*. *murạ̀ḷyå*, s. f., vache au museau tacheté (d. *mụrè*, museau).

2898 *ter*. *muråḷyà*, *-ạ̀då* f. (bœuf ou vache) qui a le museau tacheté.

2973 *bis*. *myisturnà*, retourner, tripoter (*mis*, *tornar*. M.)

3080. *ŋyọ̀ŋyè*, lambin. Cf. l'espagnol *ñoño*.

3206. *pạ̀rdʒå*. Ajouter : *en particulier*, perche qu'on place horizontalement sur le char pour assujettir le foin.

3290 *bis*. *påʒ̣̊ådu*, s. m., instrument pour tailler les sabots (*parador*, de *parar*, au sens de « préparer »).

3302. *pé*, pied. Ajouter : *pé dè pụlå*, *proprt*. « pied de poule », renoncule des champs.

3398. *plãdʒu*. Ajouter : par extension, grande meule de blé élevée dans le champ qu'on vient de moissonner (ne se faisait pas autrefois).

Digitized by Google

3442. *pó*, pain. Ajouter l'expression : *kw ì pà dålé lè pó*, ce n'est pas au diable (cf. dans Godefroy l'expression « hors du pain ». — Le patoisant a la conscience linguistique de « pain » dans cette expression ; il est vraisemblable qu'il ne s'agit pas du Pô).

3622 *bis*. *pŷidą̄så*, s. f., tout ce qu'on tire du laitage : crême, beurre, fromage (*pidansa*).

3627. *pŷikà*, piquer. Ajouter : mordre, en parlant d'un chien, etc. On excite le chien de berger contre une vache qu'il doit ramener, en lui criant : *pŷi̯kå lą̊ !*

3719 *bis*. † *rāmål̯yà*, remmailler (un bas).

3721. *råmènà*, radoter. Cf. l'expression populaire parisienne « ramener sa gueule », « la ramener » ou « ramener », criailler, protester.

3922 *tér*. * *rudò*, m., âtre, foyer (cf. Trés. *roudau*).

3973 *bis*. *såbut̯ŷinà*, mal raccommoder, faire des « suçons ». Cf. 483 *bis* et 594 *bis* (fr. *saboter* + *but̯ŷinà*, 516).

4028 *bis*. *sårmål̯yą̄då*, s. f., femme dégingandée (d. *sarnalha*, M.) ?

4464 *bis*. †† *trātsą̀då* et †† *trētsą̀då*, s. f., tranchée (de guerre), néologisme de 1915.

4479 *bis*. * *trę̀myå*, espèce de seigle qu'on semait au printemps (type * *tremesa*, de *tres mes* ; pour la chute du *z*, cf. mon étude sur les *Régressions dans les patois de la basse Auvergne*, *Revue de philologie française*, 1925).

4541 *bis*. *tsåbu̯l̯yå*, s. f., chevelure d'une plante, fane (d. *chabel*. cheveu [mot disparu], avec changement de suffixe ; cf. 1924).

4549 *bis*. *tsådǫ́få*, s. f., tégument qui entoure le chenevis et qui exhale une odeur forte.

4556 *bis*. *tsålōdzà*, payer le droit de mouture à l'année (*chap-lonjar* ?).

4556 *ter*. *tsålōdzè*, s. m., droit de mouture payé à l'année (s. verbal du précédent).

4630. *tsātåẓ̊è*, f. *-ę́lå*. Ajouter : s. f. *tsātåẓ̊ę̀lå*, perdrix femelle (qui sert d'appeau).

Digitized by Google

4687 *bis. tumịyå*, s. m. et f., personne d'un tempérament endormi, « momie » (altération, par deux déglutinations successives, de « anatomie » ; cf. Très. *anatoumio* et A. Dauzat, *La géographie linguistique*, p. 82. A La Chapelle-Agnon, plus au nord, une nouvelle altération a amené le mot à *itumịyò* : cf. à Vinzelles *iflådzé, ikrạ̀u* α, *itårsẹ̀lè, itsårfœ́, ivẹ́kè* α, etc.).

4755. *ṯyẽtò* β, troglodyte [oiseau]. Le mot est évidemment le même que le précédent (quintal), par emploi ironique.

4931 *bis. vårsẽ*, est, levant (de *versar*). Cf. *Glossaire onomastique*, 361 *vårsạ̊nå*.

4943. *vå̄ʒ̊u*, courtilière. Le mot, qui appartient surtout à l'est (franco-provençal), est d'origine germanique. (Cf. J. Désormaux, *Revue savoisienne*, 1922, p. 52 et suiv.). Pour l'Auvergne, c'est encore un mot propagé par Lyon.

GLOSSAIRE ONOMASTIQUE

18 *bis. bånẹ̀tå* [*lå* =], sobriquet de femme. Cf. *Glossaire général* **228** *bis*.

31 *bis. bèsạ̀då* [*vé lå* =], montagne assez haute qui domine le petit hameau de Bel Air, sur les confins des communes de Bansat et de Lamontgie (*besseda*, avec changement de suffixe, cf. 4638 *pỳinåtẹ́lạ̊* ; les bouleaux devaient y prédominer autrefois : ils y sont peu nombreux aujourd'hui, les pins formant la grande majorité des arbres actuels).

46 *bis. bụfå-tsạ̀brå* [*vé* =], lieu-dit voisin de Bel Air (pentes couvertes de bois, de fougères, etc., défrichées seulement en partie) (*bófa chabra* ; remarquer que *bufà* au sens « manger » est un néologisme, cf. *Glossaire général* 435).

46 *ter. bụlå* [*vé lå* =], quartier excentrique de Saint-Martin-des-Plains (y avait-il jadis un jeu de boules, jeu disparu depuis longtemps dans la région ?).

Digitized by Google

49. *burgôdzu*, Vergongheon. Voici quelques autres formes latines anciennes : *ecclesia... Vergumici*, Cart. 679, XIe siècle ; *villa de Burgundione*, Cart. 680, année 1220 : cette dernière forme montre bien comment le mot s'est altéré par attraction homonymique de « Bourgogne ».

67 *bis*. *djàvå* [*lå* =], sobriquet d'homme. Cf. *Gloss. gén.*, 884 *bis*.

119 *bis*. *gårdèlè* [*vé lè* =], lieu-dit voisin de *bufå-tsàbrå* (ci-dessus 46 *bis*) (le sens paraît être « petite colline » ; cf. Trés. *Gardello* ; suff. *-él*).

134. *ìsu* [*v'*], Usson. L'étymologie doit être ICCI-ONE, influencé peut-être en bas latin par la racine celtique UX-, haut (la localité étant précisément sur une hauteur). En tout cas, contrairement à ce que suppose Longnon (*Les noms de lieu...*, 45), ICIOMAGUS est impossible, du fait des formes latines du Xe siècle.

185 *bis*. † *lïwè* [*lå* =]. La Loi, sobriquet d'homme (cf. A. Dauzat, *Les noms de personnes*, p. 174).

256 *bis*. *pló* [*vé lè* =], *nom de terroir*, près du *pìžèlyéi*, 254 (*plá*).

280 *bis*. *rumå*, Rome. Se construit avec « à » : *lè pàpå z ì å Rumå*, le pape est à Rome (du prov. *Róma*).

281 *bis*. *rùdzådŷi* [*vé lè* =], *nom de terroir* (pré) à la Ribeyre (de *rùdzà*, ronger, brouter un pré maigre, et suff. *-aditz*).

309 *bis*. *tsãbœ* [*vé* =], Chambeuil, lieu-dit (pré) près d'Aubiat (c^ne d'Auzat) (la phonétique ne permet pas de postuler * CAMBOIALOS : cf. dans la région *Mareugheol, Verneugheol*, etc.).

322 *bis*. *tsåsẽ* [*vé lè* =], le Chassaing, *nom de terroir* (près de 254 et de 256 *bis*) (*chassanh* ; il n'y a plus aucun chêne, de mémoire d'homme).

350 *bis*. *ùtså* [*vé l'*], l'Ouche, *nom de terroir* (près de la Croze), voisin du village (*òscha* ; semble bien confirmer le sens de terre ou jardin clos, donné par Emil Levy, v° *ǫsca*).

Digitized by Google

361. *vårsạnà* [*vé là* =], *lieu-dit*. Ce terroir est ainsi nommé d'après son exposition à l'est. Cf. *Gloss. gén.* 4931 *bis*, *vårsē*).

364 *bis*. *vò ḍyur* [*vé lè* =], *nom d'une vallée escarpée*, près d'Esteil (*val dur*).

Noms de vaches. — Voici les noms propres les plus fréquemment employés pour individualiser les vaches (les désignations récentes sont précédées du signe ††) : *bårạdå* (*proprt*' tachetée ; s'applique à une vache tachetée de blanc sur rouge ou *vice versa* ; fréquent) ; †† *ɛårmạ̄tè* (charmante) ; †† *flòrạ̄sè* (Florence, n. de femme) ; *frizạdå* (frisée, s'appliquant aux poils du museau ; très fréquent) ; *grịzå* (grise) ; †† *kōtẹ̀så* (comtesse ; d'après un port majestueux) ; *mårkạdå* (marquée, cad. tachetée ; très fréquent) ; † *mårḳyịzå* (marquise ; cf. *kōtẹ̀så*) ; *murạḷyå* (au museau tacheté ; cf. *Gloss. gén.* 2898 *bis*) ; *nìẓ̣ʰå* (noire ; un des plus anciens noms, figure dans une chanson en français d'il y a un siècle) ; *pỳidzạdå* (pie, cad. tachetée noir sur blanc, assez fréquent) ; *rụdzå* (rouge ; très fréquent) ; *sårdzìẓ̣ʰå* (*proprt.* « cerise » : d'un rouge qui est censé se rapprocher de la couleur cerise ; fréquent) ; *vyùlẹ́tå* (*proprt.* « violette » : d'un rouge légèrement violacé ; fréquent).

Digitized by Google

LA LÉGENDE
DE
L'ERMITE ET LE JONGLEUR

La légende de l'*Ermite et le Jongleur* fait partie du cycle du compagnon au paradis. Ce terme ne convient pas à toutes les versions et il serait peut-être plus propre de le nommer *le cycle de la fraternité*. C'est le sens moral très clair qui caractérise notre cycle. Les personnages opposés appartiennent à des classes très différentes de la société. Les bonnes œuvres ne sont pas les mêmes. Ces variétés prêteraient la base à un groupement des versions connues que l'on n'a pas encore essayé.

Les recherches de Reinhold Koehler [1] ont contribué à faire connaître plusieurs branches du cycle. Il a utilisé les travaux de ses prédécesseurs Heinrich Düntzer [2] et Karl Simrock [3]. L'origine orientale (juive) de la légende supposée par Koehler fut affirmée par M. Bernard Heller [4]. M. A.G. Gérauld [5], a étudié la plupart des versions qui s'occupent de l'ermite et du saint, mais il n'en a pas tiré de conclusions. M. A. Baker [6], a publié une *vie de saint Paul l'Ermite*, qui contient le même exemple. Gaston Raynaud [7] a donné une description du manuscrit de Chantilly en renvoyant à la copie dans un autre manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal. Nous donnerons d'abord quelques renseignements sur ces manuscrits.

1° Le ms. *A* se trouve à la Bibliothèque de Chantilly, désigné par le numéro 1578. C'est une compilation de 81

Digitized by Google

pièces, et copiée aux XIIIe et XIVe siècles. Mis en vente par Claudin avec la bibliothèque Lusarche [8], il a passé chez le libraire Boone, à Londres pour 2.205 fr., qui l'a cédé au duc d'Aumale en septembre 1869 pour 3.250 francs. Le premier propriétaire du volume dut être le jongleur *Henry*, dont le nom gravé à l'un des ais de bois disparut sous la reliure moderne [9]. Le volume renferme des emprunts à Gautier de Coincy, à la Vie des Pères ; parmi les auteurs nommés se trouvent Eustache d'Amiens, Rutebeuf, Trubert, Jean Durpain. Le texte de notre légende commence au f. 23*d* et finit au f. 27*b* avec le vers 452 ; le reste (v. 453-702), y manque. Les cahiers suivants présentent l'écriture du XIVe siècle.

2° Le ms. *B* est à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, où il a le numéro 3518 [10]. Il est daté du XIIIe siècle ; la reliure présente les armes du prince d'Isenghien. Les ff. 199 d-203 d contiennent le texte entier de notre conte. Il est suivi de la légende de saint Jehan Paulus (ff. 203 d-215 d), que nous avons analysé [11]. Ce manuscrit est écrit en dialecte picard dû au copiste. Notre texte présente des lacunes assez fréquentes (v. 99, 100, 231-234). Pour l'édition du texte, il est préférable de publier le texte incomplet du ms. *A* et d'y ajouter la fin d'après le ms *B* en effaçant les différences d'orthographe, que de suivre la rédaction de *B* [12].

Voici l'analyse du poème :

1. [Fol.22]. La vie des Pères nous raconte qu'un ermite a montré tant de dévotion que Dieu lui a envoyé sa nourriture par un de ses anges. Il devient orgueilleux par cet honneur et il veut savoir qui sera son compagnon au paradis [fol. 23]. Il s'adresse à l'ange qui lui rapporte la sentence de Dieu : Ce sera un jongleur. L'ermite s'indigne, il a sa peine perdue, puisqu'il partagera son sort avec

> Uns jongleres, uns menestraus
> Qui court de taverne en taverne

Digitized by Google

48 En esté, et quant il iverne,
Ne fait fors que chaitivetéz ?

L'ange répond qu'un pécheur repentant peut devenir riche en bonnes œuvres par la grâce de Dieu. Le Seigneur ne souffre aucune contrainte. L'ermite se décide alors de ne pas se reposer jusqu'à ce qu'il ait trouvé son compagnon promis. Il s'en va et il arrive dans une ville, près d'un bois, vers midi passé (v. 1-78).

2. L'ermite n'y voit rien qui lui plaise. Au milieu de la place, il rencontre un jongleur qui attend les gens avec son violon et son archet. Le jongleur aime Dieu, il a peur du jugement, il exerce son métier à regret. Son vêtement trahit son indigence, une haire meurtrissait son corps. L'oraison et le jeûne sont ses occupations, il les fait pratiquer par sa maison. Il en est content, il ne connaît ni l'orgueil ni l'envie (v. 79-130).

3. En apercevant l'ermite, le jongleur se lève et il lui demande qu'il prie pour lui. L'ermite lui reproche sa vie déréglée et fainéante ; [fol. 24] qu'il ne mérite pas par son métier les prières des bonnes gens. Le jongleur reconnaît qu'il n'a aucun mérite, sa seule espérance est la grâce de Dieu ; malgré lui, il doit exercer le métier de jongleur pour gagner la vie à sa femme et à ses enfants. Il n'a appris aucun autre métier (v. 131-182).

4. Le jongleur raconte l'histoire de sa vie passée. Il a été brigand et chef d'une bande de quinze ou vingt hommes ; personne n'a échappé à leurs mains. L'ermite remarque, comment peut-il donc demander d'être nommé dans sa prière, s'il a mené une mauvaise vie sans faire aucun bien ? Le jongleur donne des circonstances atténuantes : il a fait une trêve de vendredi à dimanche par amour pour la vierge Marie ; il a épargné les gens d'église, il a fréquenté l'église et il a distribué l'aumône aux pauvres. L'ermite attribue cette conduite à la bonté de Dieu et il demande

Digitized by Google

d'autres preuves. Le jongleur se souvient d'une nonne que ses compagnons ont enlevée à son escorte ; [fol. 25], elle a été livrée au chef et après lui les brigands en ont voulu faire leur plaisir. Le chef a été touché par la jeunesse, la noblesse et l'angoisse de sa prisonnière ; il n'a pas voulu violer la femme vouée à Dieu, il l'a défendue et renvoyée dans son abbaye. L'ermite reconnaît le grand mérite de cette action, puisque la religieuse a été sauvée de la débauche. Le jongleur a aboli ses péchés par cette générosité. Mais il est trop humble pour le croire et ajoute un nouveau bienfait. Il a rencontré sur le chemin entre deux forêts une femme qui a fait paraître une douleur profonde. A sa demande, elle en dit la cause ; son mari et ses deux fils sont emprisonnés pour une dette de vingt livres contractée par un contrat dur ; elle est sans aucune ressource, elle n'a trouvé ni parent ni ami prêts à l'acquitter et demain les trois seront livrés à leurs créanciers qui les mettront à mort ; [fol. 26], elle veut plutôt mourir que voir leur mort. Le chef des brigands, voyant la situation désespérée, s'est décidé de payer les vingt livres ; il a sauvé les condamnés et il les a réconciliés avec leurs adversaires. Il est allé plus loin : il a vendu tous les biens dérobés à leurs propriétaires et après avoir renoncé à la vie de brigand, il est devenu jongleur. L'ermite doit reconnaître que ce qu'il vient d'entendre vaut plus qu'il n'a fait de bien pendant trente ans et Dieu doit prendre le jongleur en sa grâce (v. 183-462).

5. [Fol. 402]. L'ermite voit qu'il a trouvé son homme et il lui raconte le message céleste. Le jongleur tombe à ses pieds et il ne peut se tenir de joie en apprenant que Dieu se souvient de lui. Quand l'ermite a dissipé son doute, il s'évanouit. Ayant repris ses sens, il dit son dessein de rester avec lui. L'ermite fait quelque objection, il doit retourner à son ermitage. Mais le jongleur persiste, il quitte sa maison, sa famille et va avec lui (v. 463-545).

6. Arrivés à l'ermitage, ils en trouvent la porte et les

Digitized by Google

fenêtres fermées [ms. *B*, fol. 203]. L'ermite devine que c'est par l'ordre de Dieu pour le punir. Il se jette par terre et implore la grâce de Dieu. Le jongleur fait de même et il le dépasse en humilité, en contrition. Un ange descend sur la chapelle et annonce que l'ermite n'entrera plus dans son ermitage ; il a courroucé Dieu par son orgueil et par son mépris pour celui que Dieu lui a destiné d'être son compagnon. Cependant, il n'a pas perdu la grâce de Dieu ; un jeûne de trois jours lui est imposé, il obtiendra le pardon, mais son compagnon entrera avant lui en paradis. L'ermite est content de cet arrêt (v. 546-636).

7. Les deux pénitents restent en prières deux jours et une nuit. Alors le jongleur s'affaiblit et il s'en va tout doucement, les anges emportent son âme et mènent grande joie. Le troisième jour, l'ermite est mort et l'ange qui l'a vu souvent a porté son âme au paradis (v. 637-680).

La Vie des Pères rend compte de ceux qui ont mené une vie exemplaire et leur témoignage est mis par écrit. Cette histoire sert à démontrer la vérité suivante :

Que nus ne doit chi tenir glore,
Que nus ne doit jugier autrui
Pour nes un bien qui soit en lui,
Mais dex qui les cuers set forgies,
Si set et puet a droit jugier.

Les versions nombreuses de cette légende se divisent en deux groupes, l'un oriental, l'autre occidental. Son origine orientale semble être prouvée par les recherches de M. Gerould. C'est dans la littérature indienne que nous rencontrons un conte pareil. La *Mahabharata* [13] le rattache au brahman Kançiha, très dévot, qui est surpassé par le chasseur Mithrita ; celui-ci atteste son zèle par les soins donnés à ses parents, par l'amour de la vérité, par la fuite du crime et par l'aumône. La *Ramayana* [14] raconte du roi Vizvamitra qu'il vit en ermite convaincu par Brahma que la

Digitized by Google

vie sainte est meilleure que la guerre. Sa justice lui est comptée pour mérite et par divers degrés il arrive à la dignité de brahman. Ces deux versions remontent au cinquième siècle avant notre ère. Le *Talmud*[15] palestinien et l'idée aggadique qui s'y trouve exprimée est postérieure au ve siècle après J.-C. La ressemblance de l'homme agréable qui fait tomber la pluie, du fils qui refuse les biens volés par son père ou de l'ânier qui délivre le mari prisonnier avec le groupe occidental, est trop vague. L'histoire de Pentakakos a quelque analogie avec quelques versions tardives où le fond de la légende orientale se mêle à un élément nouveau.

Le conte émigrait de l'Inde en Perse et il fut transporté en Espagne avant le vi^e^ siècle ; il s'y trouve dans la tradition des Arabes[16] et des Juifs du pays. A Joshua ben Mem ou à Moïse, Jacob ou Nauna le boucher, sont indiqués en modèle ; les soins donnés aux parents font leur mérite. Ces versions ne sont connues que par les rédactions du xie siècle. Le récit juif ne remonte pas à la tradition talmudique, mais il a la même source que la version arabe identique : la littérature indienne.

Après avoir essayé de trouver une solution du problème d'origine, nous allons analyser et grouper les versions occidentales. Le sens moral de l'exemple indien n'a pas échappé à l'évêque Palladio, auteur du huitième livre de la Vie des Pères, nommé *Historia lausiaca*. Il varie ce thème dans plusieurs chapitres de son récit postérieur au ive siècle. Il le rattache au nom de saint Paphnuce mort le 24 septembre, vers 360, qui fut martyrisé sous Galère, vénéré au Concile de Nicée (en 325), et de Tyr (en 335). Au premier Concile, il fit repousser la tentative qu'on fit pour contraindre les prêtres mariés à renvoyer leurs femmes, déclarant que l'union conjugale est pure et honorable, et que la prétention à une autorité excessive exposerait l'Église à de graves périls, parce que tous les hommes ne sont pas capables de garder la continence. C'est la conviction de

Digitized by Google

tolérance dans la question du célibat qui l'a mis en relation avec la célèbre Thaïs, hétaïre d'Égypte. La Vie des Pères [17], raconte l'aventure en prose, Hroswitha [18] de Gandersheim l'a traitée en vers. Elle fut mise en vers par Henri d'Arci [19], le traducteur français de la Vie des Pères et par l'auteur anonyme du Poème moral [20]. M. Anatole France [21] n'a pas manqué de transcrire cette scène dans son roman historique.

Ruffin [22], prévôt d'Aquilée, nous rapporta notre légende rattachée au nom de Paphnuce dont il a visité le monastère à Héraclée, près de Thèbes. Après une pénitence assidue, saint Paphnuce demande à Dieu qui sera son pareil parmi les saints. Un ange lui indique un jongleur (*symphoniacus*) du village voisin (*P. L. De Tibicine* : qui est de la même cité) (1). Le saint trouve bientôt son homme et il s'informe de ses mérites (2). Son rival confesse qu'il ne fait rien de bon (3). Il a été brigand même et il ne se souvient que de deux bienfaits : il a sauvé l'honneur d'une vierge du Christ que les brigands lui ont livrée, puis il a donné trois cents pièces d'or à une femme désolée pour délivrer son mari mis en prison et ses trois fils vendus à cause de dettes (4). Paphnuce doit avouer qu'il n'a fait rien de pareil, malgré la célébrité de son nom. Le jongleur rejette son instrument et suit l'ermite (5). Après trois ans passés dans l'abstinence et la prière, son âme entre au ciel (7).

Ruffin y ajoute deux autres exemples avec le même sens moral. Le prévôt du village voisin (*de Protoconsule*), qui vit dans l'abstinence depuis trois ans et pratique le bien, a plus de mérite que Paphnuce. Un marchand (*de Mercatore*) distribue tous ses biens aux pauvres et il se retire auprès de Paphnuce dont il se rend digne.

Le saint apprend avant sa fin qu'il va entrer dans le rang des prophètes. Il raconte ses révélations aux prêtres qui l'assistent et il ajoute : on ne doit mépriser ni le brigand, ni le jongleur, ni le paysan, ni l'homme marié, ni le marchand, car Dieu ne juge pas d'après la profession, mais il regarde le zèle et l'honnêteté (8).

Digitized by Google

Nous ajouterons quelques versions analogues de la Vie des Pères. Dieu indique à deux Pères le pâtre Eucharistius [23], comme modèle de vie dévote (1). Il vit avec sa femme de telle manière qu'il divise ses revenus en trois parties dont il consacre deux parts aux pauvres et à l'hospitalité ; il garde la virginité, la nuit, il se mortifie, vêtu de haire, et personne n'en sait rien (4).

Une voix révèle à Macaire [24] l'aîné, qu'il n'a pas atteint le degré de dévotion de deux femmes (1). Elles sont mariées à deux frères et depuis quinze ans, elles vivent en paix avec leurs maris qui ne les laissent pas entrer dans le couvent. Elles ont fait le vœu de ne prononcer aucun mot profane (4).

Le bienheureux Aphtonie [25] est surpassé en piété par un tanneur d'Alexandrie (1). Chaque matin, avant de reprendre son travail, celui-ci confesse que les petits et les grands de la cité entreront dans le royaume de Dieu, lui seul sera puni du supplice éternel. Il en est convaincu encore le soir (4).

Saint Pityrion (Pitirum [26]), de Porphyrite doit trouver une vierge dans le monastère de Tabennésiotes, où elle est traitée en folle et humiliée par les sœurs (1). C'est de la cuisine qu'il faut l'appeler (2) et le saint tombe à ses pieds (3). Alors les nonnes implorent son pardon (4). Elle est gênée par leurs excuses et disparaît du monastère (5).

Le récit dans l'*Opus perpulchrum* de Nissina [27], composé dans la première moitié du onzième siècle, est une version juive récente. A un docteur pieux et humble, Dieu désigne en songe un boucher pour compagnon (1). Le boucher dépense la moitié de ses revenus en bonnes œuvres (2). Son plus grand mérite est, cependant, d'avoir délivré une jeune fille israélite prisonnière, de l'avoir élevée et destinée à son fils. Au repas de noces, un jeune homme pauvre et affligé, lui révèle que la jeune fille est sa fiancée, il l'atteste par un acte et par le grain de beauté qui se trouve sur le

Digitized by Google

bras de la fiancée. Le boucher cède la jeune fille au jeune homme pauvre, il leur offre l'hospitalité pendant quelques mois, puis il les renvoie comblés de dons (4).

Rudolf von Ems, poète allemand du XIIIe siècle, rattache la légende à l'empereur Othon le Grand [28] et il y fait entrer Guillaume d'Angleterre, le héros connu d'un poème de Crestien de Troyes [29]. L'empereur demande la récompense de ses œuvres de piété et l'ange lui nomme alors le bon Gérard, marchand de Cologne, qui est digne de la « couronne du royaume des cieux » (1). Gérard ne dissimule pas qu'il fait l'aumône, mais il offre mille marcks, s'il ne doit raconter le bien qu'il a fait (3). Pressé par l'empereur, le marchand raconte qu'il a délivré des Anglais et des Anglaises jetés par une tempête sur la côte du Maroc et emprisonnés par Stannür, comte du pays. Il les a renvoyés dans leur pays sauf Irène, fille de Raimond, roi de Norvège, et fiancée du roi Guillaume d'Angleterre dont le bateau s'est perdu dans l'orage. Après trois ans et demi, Gérard demande Irène en mariage pour son fils Gérard. Irène y consent et elle ne demande qu'un délai d'une année. Au repas de noces, Gérard remarque un jeune homme affligé qui s'appuie sur une colonne. C'est Guillaume d'Angleterre, et l'anneau reçu d'Irène le fait reconnaître. Gérard renonce à sa fiancée, Guillaume épouse Irène et le vieux Gérard le fait rentrer dans son royaume (4).

La légende de l'Ermite et le jongleur [30] est du treizième siècle. Elle repose incontestablement sur le récit de la version *Pa* qu'elle suit avec fidélité. Saint Jérôme [31] en a fait un épisode de la vie de saint Paul l'Ermite (mort le 10 janvier 341). Jacques de Vorège [32] reproduit la vie du saint dans la Légende dorée avec quelques modifications. La première des deux vies est la source du poème anglo-français par Nicolas Bozon [33] (*frere Boioun*) de la fin du treizième ou du quatorzième siècle, mais l'auteur suit quelquefois la rédaction abrégée de la légende dorée. D'après notre légende,

Digitized by Google

l'ermite trouve son compagnon (v. 18) dans le jongleur méprisé, tandis que Bozon fait chercher par le saint son *pair* (*similis*).

Le fabliau désigné par le titre du *Prévôt d'Aquilée* [34] a pour source une rédaction latine publiée par Koehler [35]. Un roi est indiqué à l'ermite recevant la même récompense (1). Le roi est en train de partir et il engage la reine à traiter l'ermite comme il est traité lui-même (2). A table, elle ne lui laisse pas manger des plats de viande, mais elle offre de mauvais légumes. Au lit, elle pose une épée tranchante entre elle et l'ermite ; elle l'éveille et le fait descendre dans un bassin d'or rempli d'eau froide pour apaiser ses désirs. Le roi rentre et montre à l'ermite son trésor, un lépreux qui lui reproche son absence et le frappe au visage, malgré les soins qu'il lui donne (4).

C'est le Prévôt d'Aquilée qui remplace le roi dans le fabliau (1). Sa femme éveille les désirs charnels de l'ermite, ensuite, elle le jette dans l'eau (4). L'ermite confesse à son départ qu'il préfère son indigence à l'opulence du seigneur riche (5). Le trait de parodie caractérise cette version et lui fait assigner pour date le XIVe siècle.

Une rédaction modifiée se trouve dans le récit dont Richard Cœur de Lion [36] est le héros. L'ermite est effrayé que ce roi cruel sera son compagnon (1-3). L'ange le sauve : à la croisade entreprise avec le roi de France et celui de Navarre, Richard saute dans la mer pour attaquer les païens, il met fin à l'hésitation des deux rois et remporte la victoire (4).

Vincent de Beauvais [37] reproduit dans sa compilation la rédaction *Pi*. C'est la source d'un exemple traité dans le roman en vers de Gérard de Roussillon [38] daté de 1316. Un saint anonyme réhabilite la sainte fille traitée en folle. La morale se troúve exprimée dans ce sens :

> Diex abaisse les halzet les humbles exauce [39].

Digitized by Google

Une légende mahométane du roi David est plus compliquée [40]. Le roi David fait un pèlerinage pour trouver son compagnon (1). Il rencontre un vieillard avec un fagot au bord de la Méditerranée; celui-ci donne la moitié du prix qu'il en reçoit à un pauvre et il partage le pain acheté avec une femme aveugle (2). Le roi s'adresse à lui et il nomme Mata Ibn Youhanna, son compagnon dans l'autre vie (3). Le roi va à sa recherche et parmi les rochers, il aperçoit un endroit mouillé. C'est un vieillard ressemblant à un ange dont les pleurs coulent comme deux ruisseaux. Il invoque Dieu qu'il pardonne au roi David ses péchés, puisqu'il sera son compagagnon (4). Le vieillard expire quand le roi approche (7). David meurt après lui (8) [41].

Le noyau de versions énumérées, dont la liste est loin d'être complète [42], renferme le motif suivant : Un homme dévot est surpassé en mérites par une personne d'un état méprisé, humilié ou d'un caractère violent ; il apprend à connaître les mérites de son rival et il est content de son compagnon futur ou le sentiment de la fraternité est éveillé dans son âme. L'homme dévot est un empereur (*G*) ou un roi (*A*), un saint (*Gi*), un docteur (*N*); il est ermite dans les autres versions (*A, E, Er, M, P, Pa, Pi, R, Ri*). La personne indiquée pour modèle est un fils honnête (*Tu*), un homme exerçant quelque petit métier (*T, E, A, N*), un marchand (*Pr, G*), un prévôt (*Pl, Pr*), un solitaire (*D*), un roi (*R, Ri*), un jongleur (*F, Pa, P, Er*), une femme mariée (*M*) et enfin une religieuse (*Pi, Gi*). Le plus grand mérite est la chasteté (*Ob, E, Po*), l'aumône (*Pc, E*) la dévotion et l'humilité (*H, A, Pi, Gi*), la modération (*R*), la témérité (*Ri*), la comparaison (*D*) et enfin la délivrance d'un prisonnier ou d'une prisonnière (*J, N, Er, P.*).

Le modèle indiqué qui appartient à un état humble, bas ou méprisé est plusieurs fois le jongleur. C'était la lie de la société médiévale et les troubadours dont ils étaient les

Digitized by Google

compagnons sollicitèrent une distinction officielle[43]. Gautier de Coinci offre une riche collection d'imprécations contre les ménestrels[44]. Le poème français est une réhabilitation des cheminots méprisés qui se trouvent à l'extrémité de l'échelle sociale.

Quelques versions (*N*, *G*, *Er*, *D*, *Ri*), font chercher un compagnon du paradis ; dans d'autres, c'est un personnage pareil (*P*, *Px*, *Pb*, *Pc*), ayant atteint la même mesure (*A*, *E*, *M*, *Pi*), recevant la même récompense (*Pr*, *R*), ou une meilleure (*Gi*). Le sujet est adapté aux conceptions différentes de la vie de l'au-delà. En général, ce n'est qu'une seule personne qui égale ou surpasse l'homme dévot. Cependant, deux modèles sont indiqués dans quelques versions (*E*, *M*). L'idée de présenter les bienheureux et les saints séparés, classés par degrés où chacun a son compagnon ou son voisin, n'est pas étrangère à la conception chrétienne[45]. La version espagnole (*Ri*) ne doit pas l'avoir empruntée à la légende juive qui remonte à une source persane. Elle se retrouve dans la légende française (*Er*), quoiqu'elle manque dans la source de celle-ci (*Pa*). Les tableaux de l'école préraphélitique offrent beaucoup d'exemples d'une pareille localisation au ciel. L'imagination populaire y représente les âmes groupées par métiers. L'homme qui croit avoir mérité la récompense céleste par ses œuvres, veut trouver son compagnon parmi ses confrères. Un docteur (*N*), un empereur (*G*) ou un ermite (*Es*, *P*, *Ri*), est le compagnon attendu au lieu du boucher (*N*), du marchand (*G*), du jongleur (*R*, *P*) ou du roi (*Ri*). Ce qui fait la surprise, c'est que les modèles n'ont donné aucune preuve de leur dévotion et ils ne sont point connus par leur piété. La leçon morale que les différentes versions du conte présentent à leurs auditeurs, dit que le plus grand mérite, souvent caché, consiste dans l'accomplissement du devoir sans aucune orientation[46]. Ce principe de la morale chrétienne remonte à une source bouddhique ; il

Digitized by Google

est l'une des conditions de la science parfaite, la *bodhi*, qui fait entrer dans le nirvâna.

Louis KARL.

APPENDICE

La légende sera publiée d'après le ms. *A* qui sera complété par le ms. *B* (vv. 453-702). La langue du poème indique l'ouest de la France comme patrie de l'auteur. Le scribe du ms. *B* y introduisit un grand nombre de picardismes : 489 *caitif* : *nevis*, 497 *redrechie* : *soulachie*, 525 *rechoivre* : *dechoivre*, 559 *chi* : *merchi* ; 573 *chiel* : *entenchiel*, 594 *corchie*, 610 *pieche*, 514 *penitanche*, 623 *rechevra*, 627 *rachois* : *anchois*, 673 *dechut* : *rechut* ; — 545 *caucemente*, 662 *eskieverent*, 678 *cascuns*, etc. Nous les avons remplacés par l'orthographe du ms. *A*.

Les autres changements graphiques que nous n'avons pas marqués par les variantes sont les suivants : *u* pour *e* (156 *nelui*), *a* pour *e* (157 *menaide*), *e* pour *ie* (27, 35, 45 *iert*), *c* pour *s* (55 *puisanse* : *connoissanse*), *s* pour *c* (60, 122 *ces*), *qu* pour *c*, *k* (54 *cui*, 60 *cuite*, 77, 245, 411, 490, 503, 533, 544, 604, 638, 639, 640, 649, 656, 662, 664, *c'*, *ki*).

Parmi les traits caractéristiques de la langue, nous indidiquons les suivants :

1° La diphtonge *ou* remplacè *eu* : 177 *labour* : *honnour*.

Latin EN et IN devant voyelle se changent en *ain* : 27, 629 *desdaign* ; *conpaign*. Le subjonctif de *venir* est : 135, 397 *vaigne*.

3° La déclinaison des substantifs imparisyllabiques subsiste : 27, 629 *desdaign* : *conpaign*, 71 *compaignon* : *maison*.

La légende est composée en couplets octosyllabiques. Il y a quelques vers dont le nombre des syllabes n'est pas rectifié ; ce sont des vers de neuf (v. 35) ou de sept (v. 583) syllabes. La recherche de la rime riche est visible. Le grand nombre des rimes identiques l'attestent : 21 *savoir*, 25 *con-*

Digitized by Google

mande : *mande*, 39 *servi* : *deservi*, 53 *prises* : *desprises*, 77 *vint* : *avint*, 79 *place*, 81 *malséant* : *séant*, 83 *cors* 95 *esforce* : *force*, etc. Dix couplets sur cinquante ont des rimes identiques (20 %).

Ms. *A. D'un ermite qui se gloirefioit en ses bonnes euvres, a cui diex demontra c'uns jongleres estoit ses parens.*

(*B. Del ermite qui se desespera pour ce qu'il devoit avoir le jongleour a compaignon*).

En vitis patrum un haut livre *B fol. 199 d* (*A fol. 23 d*).
Qui les bons essample nous livre
Nous raconte d'un saint hermite
Qui menoit vie si eslite,
Si haute et si religieuse,
Si sainte et si tres precieuse
Que diex ades li envoioit
Les viandes dont il vivoit
Par son engle de paradis.
Einsis fu li prodoms mains dis
Et tant qu'il s'en glorifia
Qu'en ses uevres tant se fia
Qu'il li sanbla c'on li devoit
Paier pour ce qu'il deservoit.
Si en devint si orgelluus
Et tant monta en lui orgueus
Qu'il vot savoir sans nul refus *fol. 200 a*
Qui ses conpains seroit lasus
En paradis, quand il i ert.
A l'angle prie et li requiert
Que par tans li face savoir.
L'angles qui fu de grand savoir
Fist a dieu briement son mesage,
A lui revint et li fist sage
Et dist ce que dex li commande :
« Ses tu, fait il, que diex te mande ?
Uns jongleres, ert tes conpaing. »
Dont il en ot si grant desdaing
Et si grant ire et si grant rage
Qu'il n'en pot celer son corage.
« Uns jongleres, fist il, dyable !
Ja ne vis je mie de fable
Ne de trufes ne de mantir !
Or me puis je bien aatir
Pour qu'uns jongleres ert mes parens.

Digitized by Google

Jongleour voisoit a parens, (?)
Car avec moi n'en venra nus,
Mout seroie ores bien venus
Ai je pour ce dieu tan servi ?
Ai je vers lui tan deservi
En pener et en travillier
Et en ovrer et en villier,
En fain en soif et en froidures.
Et en tres grans mesaises dures
Qu'or ert mes compains uns hiriaus.
Uns jongleres, uns menestraus
Qui court de taverne en taverne
En esté et quant il iverne,
Ne fait fors que chaitivetez ?
Je ne cuidai mie estre tez. » b
« Certes, ce dist li diex mesages,
Hermites, tu n'es mie sages
Qui par tes euvres tant te prises,
Qui ses ores qui tu desprises ?
En a bien diex tant de puisance
Qui donne sens et connoisance.
Un pecheour en poi de tans
Qu'il est si aigres repentans
Et si dolans des maus qu'a fais.
Que diex li quite ses mesfais.
Hermites, tu te gloirefies *fol. 200 b*
Et en tes euvres trop te fies,
Cuides tu dieu avoir a force ?
Nenil, onques ne t'an esforce
Se par humelité ne l'as
Et par amour, ja ne l'aras. »
Fait l'ermites : « S'en est la somme,
Par tous les sains qui sont a Romme
Jamais saiens plus ne menrai
Ne jour ne nuit ne remanrai
S'arai trouvé mon compaignon. »
A tant saut hors de sa maison,
Si s'encourt comme uns marvoies
Vers une vile est avoiés
Qui pres dou bois estoit assés.
Ja estoit miédis passés
Si qu'on menjoit, quand il i vint ;
Or orrez ja com li avint.

Li ermites vint en la place,
Mais n'i voit chose qui li place,
Ains li sanble tout malséant.

Digitized by Google

En la place vit seul séant
Un jongleour enpur le cors,
Son arson tint par l'un des cors
Et sa vielle qu'il a tenpré
Mais il estoit adont si tenpré
Que les gens menjoient encore.
Li jongleres trestout s'escore
De dieu amer soingneusement,
Souspire et pleure coïement
De la tres grant paour qu'il a
Qu'au jugement faire pora.
C'est la riens qui plus le confont,
Trestout son cuers en larmes font,
Mais sa besoingne moult l'esforce
Qu'il li convient chanter a force
Pour soustenir sa mainieste.
La conscience avoit si neste
Qu'il ne vausist faire a nelui
Qu'il ne vausist qu'on fesist lui.
Souvant souspire a baset ton ;
Il n'ot n'espee ne baton,
Surcot ne chape ne mantel,
Mais il avoit un vert chapel.
A planies iert et lacies,
Enpur le cors, estroit hausies,
Mais il avoit a sa char nue. *fol. 200 c*
Une haire mout grand vestue,
Mout aspire pour sa char destraindre,
Mout savoit bien sa vie faindre
Nus miex de lui ne l'estraignoit,
Car dou monde si s'estraignoit
Que ja puis n'eust s'acointance
Qu'il eust prinse sa sustance.
Ains se tenoit en sa maison,
Souvent estoit en oroison,
Junoit, ouroit, plouroit, villoit,
Trop volontiers se travilloit.
De cuer estoit vrais continens.
Et de cors ert vrais abstinens.
Humles estoit seur toute riens
Et charitables de ses biens,
Larges et lies a sa mainie ;
Et si l'avoit si amainie
Que tuit ierent religious
De ce estoit lies et joious.
Sans orgueil iert et sans envie,
En tel manniere usoit sa vie.

Digitized by Google

En la place siet et vielle,
En vielant la gent apelle.
Et li ermites plains d'annui,
Quant il le voit, si va vers lui;
Et li jongleres se leva,
Mout doucement contre lui va.
« Sire, fait il, bien vaignies vous,
Pour l'amour dieu pries pour nous!
Vous me sanbles hons sans mensonge
Et je en ai moult grant besoigne,
Car je sui ci uns grans pechierre. »
« Il ne pert mie a vostre chiere,
Fait cil, que vous haez pechies.
Vous estes, ci plus espinsies
Quene soit verge a chareton.
Quez proieres en feroit on?
A tel mestier com vous servez,
Faites tant que vous deservez
Les proieres de bonnes gens.
Vous estes si biaus et si gens,
Si mignos et si atillies,
De cors, de membres si taillies
Que vous sanblez uns counestables *fol. 200 d*
Et si ne servez fors de fables.
Or deusies fort ahanner,
Haver, soier, batre, venner,
Si aidisies vous et autrui
Et vous ne faites bien nelui.
Ains vivez encor en manaide,
Ce est vilainne chose et laide
Que tex hons vit pour estre oiseus. »
Cil qui fu sages et voiseus
Li dist : « Sire, vous dites voir,
Il a en moi poi de savoir
Et poi d'amour et poi de bien,
Se dammediex n'i mest dou sien.
Mais tres certainnement vous di
Qu'onques par nuit et ne par di
N'aprins une heure à labourer,
De vieler et de chanter
Soutaing ma femme et mes enfans.
Je chante souvant plus dolans
Que tel vingt qui sont en la place,
Ne cuidies mie qui me place,
Ains me desplait, se diex me saut,
Mais cest besoingne qui m'asaut,
Car mes enfans m'estuet nourir

Digitized by Google

Et ma mainie soutenir. »
« Les soutenes d'autre labour ! »
« Sire, se diex me doint honnour,
Onques n'aprins autre mestier
Qui a preudomme ëust mestier. »
« Et qu'est ce donc, quel mestier i a ? »
« Sire, fait il vous l'orrez ja.
Ansois que je fusse jonglerre,
Fu bien quinze ans si tres fors lerre
Que nus n'eschapoit de mes mains
Qui ne fust desraubés au mains
Onques autre mestier n'apprins,
Lerres estoie de si haut pris
Que souvant avoie en ma route
Quinze larrons ou vingt sans doute
Qui tout me devoient servige
Et tout ierent mi homme lige.
Voir vous ai dist, se diex me voie !
Or sui, fait-il, en bonne voie,
Or m'ont mauffé si assené *fol. 201 a*
A un dyable un foursené
Qui ne fist onques se mal non. »
« Qu'a diex a faire de larron
Ne de mensonges ne de trufes ?
Je cuit, fait il, que tu me bufes.
Primes fus lerres, or es jonglerres
Et bordeliers et trumelerres,
Cest pres tout un, petit s'en faut,
Vous me tenes bien pour brifaut
Qui oroisons me demandez ! »
« Sire, fait il, or m'entandez,
S'il vous plait, tout ce n'i a mie,
Car de tous greus ne soi demie,
Ne les bordiaus n'ammai je onques. »
« Ha ! fait-il, dites moi donques
Puis que de ce vous abstenites,
Se vous nus autres biens fesistes. »
« Sire, fait-il certes ne sai,
Mais une chose vous dirai :
J'ai tant amé sainte Marie
Qu'onques n'oi tant joie marie,
N'onques ne fu tant marvoiés,
Ne par pechie si desvoiés
Que je tretous les venredis
Ne junaise et les sammedis
Qu'a nul mal faire ne gardai,
Les diemenches i esgardai

Digitized by Google

Qu'ainc ne grevai home ne femme.
Tous ces trois jours pour nostre dame
Et pour dieu sire tout avant.
Je ne dis pas que je m'en vant,
Mais tant vous os bien averer.
Qu'ainc ne laisai home navrer
Ne laidangier a desraison,
N'ains ne laisai ardoir maison,
Ne nule femme blastengier,
Ne clerc ne prestre laidengier,
N'ains a gens de religion
Ne laisai faire, se bien non.
Le service dieu escoutoie
Mout volantiers quant j'i estoie,
Au mains trois jours en la semainne,
Ce ne faloit pour nule painne.
Deniers, viandes et argent,
Ce donnoie a la povre gent
Qui de par dieu le me rouvoient
Pour ciaus qui gaagnie l'avoient
Quoique ce fust, pour bien le fis, *fol. 201 b*
Mais je ne sui sëurs ne fis
Qu'onques nul bien fëisse a droit,
Mais des pechies a grant esploit. »

Quant li hermites ce oï
Tretous li cuers li resjoi.
« Certes, fait il, biaus tres dous frere,
Queque tu eres si fors lerre,
Si te vaut diex a lui retraire
Qui ces biens te souffroit a faire
Et les maus vous faisoit laisier,
Si l'en devez avoir plus chier. »
« Sire, fait-il, vous dites voir,
Il en doit tous les grez avoir. »
« Tout ce sont bien, fait li hermites.
Ot en il plus ? or le me dites. »
« Oïl, je cuit, sire, un petit,
Asses briement vous arai dist.
Ens el point que je lerre estoie
Et que mains les pechies doutoie,
Je garandi une nonneste
Qui virge estoit et pure et neste
Que mi robeour m'amenerent,
Et les sergens qui o li ierent
Qui en son ordre le menoient
Et de leurs terres revenoient,

Digitized by Google

Si furent prins a un trespas.
Mi compaignon isnel le pas
Me vorent faire a li gesir
Et puis fesissent leur plaisir.
Si tost qu'a moi se fust donnée,
Si fust a tous abandonnée,
Si fesist chacuns a sa fois
Sa volanté sans nul defois,
Je regardai la jovencelle
Qui haute femme ert et pucelle
Et si estoit nonne velée.
Si la vie si tres adolée
Et plorer trop tres tanrement
Et proier dieu si coreument
Que par sa tres grant pieté
Li gardast sa virginité,
Si comme a lui s'estoit randue.
Car miex vausist estre pandue
Qu'elle en cousarst son avoué *fol. 201 c*
Ne brisast ce qu'elle ot voué.
Car elle avoit dieu en couvent
Ansois qu'elle entrast en couvent
Que ja baron fors dieu n'aroit,
Ne autre home n'acointeroit.
Je resgardai sa grant destresce
Et parmi sa tres grant tristesse
Si reclammoit dieu a baron
N'en ot fiance s'en lui non.
Je pensai que trop courceroie
Dieu, se sa femme li toloie.
Qu'asses plus vers lui mesfesisse.
Que s'un autre home li tolisse.
Pour l'amour dieu jel deffendi
Vers aus trestous qu'ains n'i perdi
Riens ne del cors ne del avoir.
Puis l'emenai par estovoir
Li et toute sa compaignie
Sans nul dommage en s'abeie.
S'en soufri puis assez de honte,
Ne sai, se si fais bien aconte. »
« Conte, fait il, he qu'as tu dit ?
Je t'os bien dire sans mesdit
Que plus feis de bien adonques
Que je ne fis en ma vie onques,
Tu gardas dieu sa femme lige
Et remëis en son servige.
Se tu l'ëuses violée

Digitized by Google

Elle fust si a mal alée,
Espoir qu'elle fust bordeliere
Et avec les ribaus houliere,
Si ëust en honte le monde.
Or l'ara diex et pure et monde
Et cil en sont tuit desconbré
Qui pour li fussent encombré.
Certes, je cuit que cis biens fais
Ait aquité tous tes meffais. »
« Aquité ? qu'est ce que vous dites ?
Trop par sont mes bontéz petites
Pour atandre tel guerredon ;
Se j'ai nul bien, c'est sans raison,
Car onques bien ne deservi,
Ne dieu a droit jour ne servi.
Ains croi que je soie le pire *fol. 201 d*
Certes qui soit en cest empire. »
« Frere, fait il, ce est en dieu,
Fesis tu plus de bien nul lieu ? »
« Sire, fait il, je n'en sai rien,
Qu'onques fesisse a droit nul bien.
Mais uns afaire ja m'avint :
J'avoie de larrons bien vingt
Qui par un bos erent espars
Pour gaaignier de toutes pars.
Je remes seus en unde lande
Entre deux bos qui moult ert grande
Seur un cheval que je avoie.
Si vis au trespas d'une voie
Une femme vers moi venant
Le plus tres grant duel demenant
Que hons ne femme pëust faire,
De poins tordre, de cheveux traire,
De li depecier et confondre.
S'elle se pëust toute fondre,
Je cuit que toute se fondist
Et de doleur se confondist.
Mout avoit poi de ses deuxiaus,
Ses dras rompit et ses cheviaus,
S'esgratait tout son visage,
Que bien paroit a son usage
Qu'elle vausist morir son uel.
Je li demandai pour quel duel
Elle s'aloit si demenant.
Elle me dist tout maintenant :
'Sire, je sui la plus chetive
Qui en monde puist estre vive,

Digitized by Google

Car mes barons et mi doi fil
Sont orandroit en tel peril
Et en si tres mortel prison
Que demain par grant mesprison
Les verrai lasse tous trois pendre,
Se je ne puis dix livre randre
Pour le paiement d'une faide
Qui a esté crueuse et laide,
Car bien vingt ans nous a duré.
Or en sommes si atiré
Que nous avons tout despendu
Et si trestout a net perdu
Que nous n'avons, au dire voir, *fol. 202 a*
Entre nous quatre tant d'avoir
Dont on presit mie deux saus.
S'or ne sont cil dix livre saus,
Demain est randu la justice,
Il en fera si grand justice
Qui les feront tous trois livrer
As parens pour eus desmembrer
Qui tretous les depeceront,
Ne ja merci n'en averont,
Ne n'ont respit fors que demain.
Lasse, petit jour ai en main,
Tant que je fusse pourchasie.
Or m'a grant dolours atachie,
Car je ne trius si bon parent,
Ne pres ne loins ne si parent,
Ne devers aus ne devers mi,
Ne nul si tres charnel ami,
Oncle ne frere ne cousin,
Ne nul si tres prochain voisin
Qui pour dieu me veille secoure
D'un seul denier pour iaus rescoure,
Or atendent que je revaingne
Et qu'aucuns bien de moi leur vaigne
Et je n'en puis a chief venir.
Lasse ! que porrai devenir,
Quant les verrai livrer a mort !
Ce est la riens qui plus me mort,
Lor mort verroie ? non ferai.
Biaus tres dous sire, ains m'ocirrai,
Miex est que je m'estrangle ansois
Que je les veïsse tous trois
Devent mes iex pendre les chiers. '
Je vis que grans ert li meschies,
Si resgardai la mesproison

Digitized by Google

De ces qui erent en prison,
Qu'on les veut tuer pour avoir
Et s'il les pëusent avoir,
Il fusent tuit sain et délivre.
Je me pensai que li dix livre
Fusent de bonne ëure forgie
De quoi il fussent esligie.
Biaus sire, j'en eu pitie
Que par tres fine charité,
Sans plesge et sans nul louier randre
Et sans nul paiement atandre,
Fors de dieu qui tous les biens rant, *fol. 202 b.*
Les delivrai delivrement,
Les dix livres pour iaus livrai
Et tous quatre les delivrai.
Si devinrent cil bon ami
Qui devant erent ennemi,
Or sont en pais et en concorde.
Quant j'eue fait icelle racorde,
Je rasanlai trestout l'avoir
Quanques j'en peu onques ravoir,
Si randi tout la ou je seu
Que je onques deniers n'en eu,
Si que de taute ne de reube
Ne me remest denier ne reube.
Einsis laisai la reuberie,
Si me pris a la jonglerie.
Or chante et ser devent la gent
Qui me donnent de leur argent
Pour ma mainie soustenir. »
Ne se peut adonques tenir,
Li hermites ains s'escria :
« Frere, pour dieu qui tout cria,
Plus fëis bien en ce seul tans
Que je n'ai fait en mes trente ans
Que j'ai esté en hermitage
Pour dieu servir en cel bocage ;
Que tu as fait les ennemis
Pour dieu devenir bons amis
Que devent ierent en querrine
Et en pechie et en haine
Et en anui et en pechie ;
Et se il fuissent depechie (A *fol. 26 b*)
La guerre fust esbonoulée
Et la cose a mal alée,
Que jamais jor ne s'entr'amaissent,
Espoir mais tout s'entretuaissent.

Digitized by Google

Or sont en pais et en concorde.
C'est ouevre de misericorde,
Ces biens a tous autres passés ;
Tu as tant fait qu'il est asses
Que tu en as tout dieu conquis.
Or te dirai que je ai quis. »

Lors li conte trestout l'afaire
Que vous m'avez oï retraire,
Espoir trop vous anuier, *fol. 202 c.*
Se cascun mot vous recordoie.
Mot a mot trestout li conta,
Et li jonglerres l'escouta
Si volentiers ceste novele
Qu'ainc ses archons ne sa viele
Ne li caïrent fors de mains.
Lors n'atendi ne plus ne mains
As pies l'ermite est abaissies,
Aus deux li a estroit baisies.
« Sire, fait-il, pour dieu merci,
Souvient il onques dieu de mi,
De si dolante crëature,
Si plaine de male aventure ?
Quar tant ai fait de grans malices,
Et de pechies et de grans vices !
Ha ! biaus sire de quoi li vint,
Quant de tel cose li sovint ?
Ce fu par si tres grant franchise,
Ce n'est mie pour mon servise,
Quar ainc a droit ne le servi,
Ne si grant don ne deservi.
Biau sire, me dites vous voir,
Ou ce est pour moi decevoir
Que souvient dieu de cest chaitif
Qu'ainc bien ne fis, n'ainc bien ne vis ? »
Fait l'ermites : « Se dex m'aït,
Issi est il, com je t'ai dit ! »
Quant li jonglerres l'entendi,
Si ce pasma, si s'estendi,
Li cuers li faut de tres fine aise.
L'ermites fu moult a mal aise,
Entre ses bras l'a redrecie,
Conforté l'a et soulacie.
Quant il revint de pasmison,
Si dist une douce raison :
« Dex, fait il, loés soiez vous
Hautimes rois dex glorious

Digitized by Google

Qui de moi vous est sovenu,
De vos bonté vous est venu. »
A l'ermite dist erroment :
« Sire, pour dieu alons nous ent,
Quar par la foi que je vous doi,
Puisque nous devomes andoi
Avoec dieu estre compaignon, *fol. 202 d*
Jamais n'irai s'avoec vous non. »
« Non, frere, fait-il, biaus amis,
Quar dex i a le terme mis,
Si i venres, quant lui plaira. »
« Sire, fait il, n'en parles ja,
Quar qui me donrait tout le monde,
Si com il vait a la rëonde,
Apres vous ne demoverroie,
Jamais ne vous retrouveroie.
Puis que compaignon devons estre
Avoec le glorious celestre,
Ce est por riens que vous parlez,
Jamais de moi ne partirez. »

« Biaus frere, fait-il, je ne sai,
Se je jamais merchi arai,
Ne se dex me vaurra reçoivre.
Li deables me vint deçoivre,
Quar par orguel et par outrage
Me fist laissier mon hermitage.
Certes je croi que cis meffais
Ait plané trestous mes biensfais. »
« Comment, sire, fait li jonglerres,
Vous m'avez dit que dex li peres,
Qui ne puet dire se voir non,
Dist que nous ermes compaignon,
Avoeques lui en paradis.
Ne crëez vous mie ses dis ?
Par foi il ne mentira mie
Pour desfaire no compaignie. »
Et l'ermites plus ni sejourne
Grant alëure s'en retorne.
Li jonglerres apres s'eslaisse,
Tout quanqu'il a el monde laisse :
Maisons, enfans, feme, viele,
Qu'ainc n'i porta fors sa cotele
Et la haire et sa chaucemente.
Lors se misent en une sente,
Si s'en tornent par le boscage,
Tant qu'il vinrent à l'ermitage

Digitized by Google

Que cil laissa tout desferme,
Mais il l'a trové bien ferme,
Et les uis et le puestrie clos,
Et tout entour si bien enclos,
Et si joint aval et amont *fol. 203 a*
Que n'i entrast pour tout le mont :
« Ha las ! fait-il, dex est courchies !
Bien sai que cest par mes pechies
Certes jamais ne mangerai,
Ne leverai ne ne gerrai,
Ne me remouverai de ci,
Si m'ara fait plaine merci. »
Atant contre terre se met,
Trestout son cuer a dieu promet,
Souspire et pleure tenrement
Et crie dieu merci souvent.
Et li ionglerres d'autre part
En pensant i refait sa part
De prier dieu de cuer merci.
« Sire, fait il, nous soumes ci,
Por Dieu aies merci de nous ! »
A tant se met sor ses genous
Et puis ses cuers en lermes font,
Ses deux mains jointes contremont
Et son visage vers le ciel,
De cuer estait si entenciel
A penser a la haute glore,
Qu'il n'avoit pas allors memore.
Tout est mis en dieu desirrer
Que ne puet mais nis souspirer,
Ne alener, ains est tous mus
Et si tres cois que ne set nus
Par la tres grant contriction
S'est mis en contemplation,
Si qu'il n'ot voiz ne n'entent,
Ne nule riens qu'aval ne sent,
Ains est ses cuers si fort ravis
Que ne set s'il est mors ou vis.
Bien l'avoit dex aigrement point.
A ce qu'il estoit en tel point
Uns angles vint sor la capele
L'ermite voit et si l'apele.
« Frere, or as fait t'arramie,
De l'ermitage n'as tu mie,
Non, voir jamais n'i enterras,
Dieu as corcie, cel comperas,
Pour ce que tu nel vausis croire. *fol. 205 b.*

Digitized by Google

Ne tenir sa parole voire,
Ains le tournas a grant despit.
Cuidoies tu se dex t'aït
Que dex n'ëust nul bon ami
En tout le monde fors que ti ?
Si avoit frere, si avoit !
Dex counoist bien les cuers et voit
Et si ne refuse nullui
Qui par amor revient a lui,
Tant ait esté glous ne lecherres,
Ne tant soit desloiaus tricherres,
S'il est confes et repentans
Que n'i puist bien venir a tans.
Dex counissoit moult bien cestui,
Il la piece a en son estui.
Diex a esté vers toi iries,
Mais puisqu'i es a lui repairies
Par amours et par penitance,
Il t'a dounée penitance,
Il ne vieut pas que ti bienfait
Soient perdu par cest mesfait,
Mais pour cest pechie pardoner
T'estevra vellier et juner
Trois jours et trois nuis sans mangier,
De tant se vaurra dex vengier
Et tu n'ara plus terme ne jour ;
Et a la fin de ton tierc jour
La merci dieu te recevra.
Mais ses tu or qu'il t'averra ?
Tu n'ieres mie primerains
En paradis, mais deerrains.
Par ton outrage tant rachois
Que li jonglerres ert anchois
Que tu tenis en tel desdaingn,
Or ert il plus que tes conpaign ».
« Certes, sire, fait-il, cest drois
Qu'il i voist en tous endrois,
Qu'il a dieu a droit servi,
Qu'il a moult bien deservi.
Mais puis que je merci arai,
De la joie point ne m'esmai. »

L'anglés s'en va et cil remaint *fol. 203 c*
Qui en tres grant desirrier maint
Qu'il ait bien son terme asoumé
Que li angles li ot nommé.
Pleure, june et evre et velle,

Digitized by Google

Li hermites moult travelle
Et nuit et jour a dieu pensa.
Et li jonglerres trespassa
Deux jours entiers et une nuit
Ançois de lui, si qu'il la vit
Si com il ert agenoullies,
De ses larmes fu tous moullies.
Que dex l'avoit tant a li trait
Tout belement et tout atrait,
Puis n'avoit il mais que plorer ;
Lors prist un poi a souspirer,
Li cuers el ventre li parti
Et li ame s'en departi,
Qui si doucement s'en ala
Qu'onques li cors ne se crolla.

Quant l'ame fu du cors issue,
Li saint angle l'ont recëue
Qui moult tres grant deduit en ont,
Chantent de joie, si s'en vont,
Voiant l'ermite l'emporterent,
Qu'onques de lui ne s'eschieverent,
Si que l'ermites bien le vit
Qui en tres grant desirrier vit
Qu'il ait tout parfurni son conte
Que vous en feroie lonc conte ?
Moult li anuie cis sejours.
Quant parfurnis fu ses tiers jors,
A l'eure com li devisa
Li sains hermites devia ;
Et li angles, li dous, li sages,
Qui li ot fait tant de mesages
Que onques jour ne le deçut,
S'ame si liement reçut,
Moult li a bien tenu covent,
El ciel le porte el grant couvent,
La les sen compaignon laissiet,
Or a chascuns ce qui li siet,
Et li cors sont remes ça jus, *fol. 283 d*
Et les ames en sont lasus.
Mais tant nous en content les vies
Des sains homes qui sans envies,
Et sans orgeus et sans haine
Et sans merler et sans querrine
Servirent Dieu en hermitages
Et es desers et es boscages.
La ou erent en heritacles,

Digitized by Google

688 Quant il veoient les miracles
A avenir par aventure,
Les metoient en escriture,
Pour ce que on ne s'oubliast,
692 Et que on dieu plus en loast.
Cestui fisent avoec escrire
Pour ce qu'~~on le pëust descrire~~
As gens et tenir en memore
696 Que nus ne doit ci tenir glore,
Que nus ne doit jugier autrui
Pour nes un bien qui soit en lui.
Mais dex qui les cuers set forgier,
700 Si set et puet a droit jugier.
Or li proiomes de cuer fin
Que tous nous pregne a bone fin.
Amen.

REMARQUES

1. Koehler, *Kleinere Schriften*, t. I, p. 5-39, t. II, p. 389-393, 442-444.

2. H. Duntzer, *Andersens Legenden*, Wenigen-Iena, 1860, p. 43.

3. K. Simrock, *Der gute Gerhard und die dankbaren Toten*. Bonn, 1856, 1-45.

4. B. Heller, *La légende judéo-chrétienne du compagnon au paradis*. Ext. de la revue des Études juives, 1908.

5. G.H. Gerould, *The Ermite and the saint*. Publ. MLAA. XX, 1905, p. 529.

6. S.F. Baker, *An anglo-french life of s. Paul the Hermit*. Mod. Lang. Rev., t. IV, 1908-09, p. 491-501. Sur le ms. de Welbeck, cf. *Rev. des Langues romanes*, t. LIV, 1911, p. 210-229.

7. *Romania*, t. XXIV, p. 446-451, et *Mélanges de phil. rom.*, Paris, 1913, p. 250-253.

8. *Catalogue*, t. I, 1869, p. 344 (n° 352).

9. *Catalogue Chantilly*, t. II, p. 48-58.

10. *Catalogue*, t. III, p. 408 indique pour titre : *Ch'est de la vie des Pères* (fol. 199).

11. *Revue des langues romanes*, 1914.

12. Le Catalogue de la Bibl. La Vallière par Bure mentionne deux contes : le premier (t. II, p. 182, n° 8), est le conte de *l'ermite qui demanda souper à nostre seigneur* ; le second (t. II, p. 177, n° 31), le conte d'*un hermite que la dame fit baignier en aigue froide*.

13. *Mahabharata*, III, v. 13652-14115 analysé par Benfey : *Germania*, XII, 311-316).

14. Analysé par Simrock, *Der gute Gerhard*, p. 40-42.

Digitized by Google

15. B. Heller, *l.c.* (sigle *T*).

16. Menendez Pidal, *Discursos leidos ante la Real Academia Española en la Rec. publ.*, 1902, p. 5-65.

17. Migne, *Patrol. latina*, LXXIII, col. 661-662.

18. *Ibid.*, CXXXVII, col. 1027-1040.

19. *Hist. litt.*, t. XXXIII, p. 675.

20. *Ib.*

21. A. France, *Thaïs*, Paris, 1890.

22. Migne, *Patrol. latina*, t. LXXIII, col. 1170-1173. Rosweydus, *Vitae Patrum. Antverpiae*, 1628, l. II, p. 473 (ch. 16) (sigle : *Pa*, *b*, *c*). Les passages de nos analyses sont désignés par des chiffres arabes qui se rapportent à l'analyse de l'Ermite et le jongleur ci-dessus. Une imitation de *Pa* se trouve dans la *Scala Celi* de Joannes Junior, dans le *Prompt. Exempl. d'Herolt* et le *Spec. Hist.* de Vincentius Bellovacensis. *Pb* fut imité dans la *Vie de Grégoire le Grand* et dans la *Vie de s. Séverin de France*. Cf. Gerould, *l.c.*, p. 537 et 539.

23. Migne, *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 1006 (sigle *E*). La même version se trouve dans la *Scala Celi* de Joannes Junior, dans le *Prompt. Exempl.* d'Herolt, et le *Magnum speculum*.

24. *Ib.*, col. 1108 (sigle : *M*). La même légende de s. Macaire, M. Gerould, I, II, p. 537, dans le *Manuel des Pechier de William* of Waddington p. p. Brunne (*Early Engl. Text Soc.* 119), et dans le *Prompt Exempl.* d'Herolt. Cf. Gerould, *l.c.*, p. 537.

25. Migne, *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 1138 (sigle : *A*). Dans le *Promptuarium Exemplorum* d'Herolt et dans le *Magnum Speculum Ex.*, cf. Gerould, *l.c.*, p. 537.

26. *Ib.*, col. 1140 (sigle : *Pi*).

27. R. Koehler, *Kleinere Schriften*, t. I, p. 38 (sigle : *N*). La légende juive remonte à une tradition arabe (*Pahlavi*), elle est venue, avant la destruction des Parsenides (641), en Espagne où elle fut connue aux Mahométans et aux Juifs. Menendez Pidal analysa la légende arabe (*Discursos*, etc. Madrid, 1902, p. 20-22). Cf. Gerould, *l.c.*, p. 535.

28. M. Haupt, *Der gute Gerhard*. Eine Erzählung von Rudolf von Ems., Leipzig, 1840 (sigle *G.*).

29. W. Foerster, *Kristian von Troyes Wilhelm von England*, *M. B.* XX). Halle 1911. Cf. Groeber, *Grundriss*, t. II, 1, p. 399, 524, 912. Sur l'origine de la légende, G. H. Gerould dans les Publ. Mod. Lang. Ass., t. XIX, 1909, p. 335-448 et L. Jordan, *Die Eustachius legende* dans *Archiv d. N.S.L.* XI, 1908, p. 340-367.

30. Sigle : *Er.*

31. AASS Boll., 10 jan., t. I, p. 604-607.

32. Jacobus Voraginensis, *Legenda aurea* c. 15.

33. A. F. Baker, *An anglo-french Life of saint Paul the Hermit*. PMLA., t. IV, 1908-1909, p. 491-504 (300 vers octosyllabiques (sigle *B*).

34. Méon, *Nouveau Recueil*, t. II, p. 187 (448 vers). Extrait chez Legrand d'Aussy, t. V, 1829, p. 106 (sigle : *Pr.*).

35. Koehler, *Kleinere Schriften*, t. II, p. 442 (sigle *R*). Cette version

Digitized by Google

remonte peut-être à la *Ramayana* où elle est appliquée à Viçvadista. Cf. Gerould, *l.c.*, p. 532.

36. Don Juan Manuel. *El Conde Lucanor* (*Bibl. de Autores Españoles*, p. p. P. de Gayangos). Madrid, 1884, p. 372 (sigle *Bi*).

37. Vincentius Bellovacensis, *Speculum historiale*, t. XVIII, p. 83.

38. Mignard, *Girars de Roussillon*, 1858 (v. 2385-2448 (sigle : *Gi*).

39. Év. Luc. I, 52.

40. G. Weil, *Bibl. Legenden der Muselmänner*. Francfort-s.-M., 1845, p. 220-224. Suivant M. B. Heller, la légende est postérieure à *N*, sans pouvoir la dater avec certitude (sigle *D*).

41. Cf. L. Besnard, *Les larmes dans l'épopée, partic. dans l'épopée française jusqu'à la fin du XIIe s.* Z. R. Ph., t. XXVII, p. 385, 513, 641. Schultz-Gora, *Zwei altfr. Dicht.* (Du chevalier au barisel). Halle, 1911.

42. *El condenado por desconfiado* de Tirso de Molina (*Bibl. aut. esp.* V, 184-283), est une contamination de *Pa* et de *N* avec la légende de l'ermite apostat. Suivant M. Menendez Pidal « c'est un splendide rejeton » de la légende orientale. Cf. Gerould, *l. c.*, p. 544. Sur la version anglaise *The hermit and P. Ouvald* qui renferma la version *Pb*, nous renvoyons à l'étude de M. Gerould : *The North-English Homily Collection*, 1902, p. 73-75.

43. J. Anglade, *Les Troubadours*. Paris, 1908, p. 284.

44. E. Faral, *Les jongleurs*. Paris, 1910, p. 308.

45. B. Heller, *l.c.*, p. 18.

46. Gerould, *l.c.*, p. 535.

VARIANTES

1 *B* In vita — 4 *B* v. moult e. — 6 *B* si tres s. et si p. — 11 *A* s'en. 15 *B* d. tant s. — 20 *B* p. et r. — 24 *B* et li dist s. — 28 *B* Donques ot chil si g. d. — 30 *B* Que ne p. — 32 *B* E. ne vi ge m. — 36 Le sens du vers reste obscur. *B* voisent a parens — 37 *B* Que a. — 51 *B* dous. — 53 *B* eu. te despis. — 54 *B* si tu o. que d. — 55 *B* dont n'a bien d. t. — 56 *B* d. bien tel c. 59 *B* destrois de ses mesfais. — 60 *B* quite tous m. — 62 *B* En t. eu. et te — 71 *A* t. sa c. — 72 *B* t. ist h. — 73 *B* s'en tourne c. m. — 74 *B* A u. — 78 *B* o. comment li — 84 *B* t. a l'un — 86 *B* a trop t. — 99 100, les vers manquent dans le manuscrits *B*. — 101 *B* 102, 101, bas t. — 102 manque dans *B*. — 110 *B* v. estraindre. — 111 *B* ne destraignait — 115 *B* t. cois en m. — 120. *B* c. eirt v. — 129 *B* p. eirt o sa v. *A* 130, 129. — 136 *B* Sire p. d. — 143 *B* ne n'est v. — 145 *B* m. dont v. — 147 *B* L. ouvrisons d. — 149 *B* si bien taillies — 152 *B* Et vous ne — 154 *B* Ou a soier ou a vaner — 164 *B* ni vient du chiel — 166 *B* O. ne p. — 171 *B* XIII s. — 175 *B* Que — 181 *B* qu'est or dont quel m. n'a — 185 *B* Que n'e. — 188 *A* de h. — 195 *B* m. bien a. — 200 *B* me trufes — 201 *B* l. et puis j. — 203 *B* pris t. moult peut s'en f. — 207 *B* t. voir p. — 208 *A*

Digitized by Google

Qu'ains de t. ne sos d. — 210 *A* Ha ! biaus amis, d. — 217 *A* 218. 217 — 219 *A* A t. — 220 *A* cessase et — 221 *A* Qu'a. — 224 *B* p. por ce me v. — 230 *B* Ne n. — 231-234 les vers manquent dans le ms. B. — 237 *B* t. fois — 248 *B* li esjoi — 250 *B* Ce g. si tres f. — 251 *B* v. bien Jhesus — 253 *B* m. te f. — 257 *B* b. dist li — 261 *B* El p. — 262 *B* q. je m. — 264 *B* virgene — 274 *A* toust — 275 *B* S'en f. — 280 *B* Si estoit si t. abosmée — 281 *B* Si le vi p. tenrement — 287 *A* en courant ; *B* e. courçhast — 293 *B* Lors r. g. tristrece — 294 *B* g. destrece — 295 *B* abandon — 296 *B* Ne ot — 303 *A* nel descors — 310 *B* J'os — 313 *B* g. bien sa *B* Et ramenas — 323 *B* croi — 328 *B* chi ert de pardon — 329 *A* en herbe — 335 *A* f. je — 336 *B* o. a. d. f. b. — 353 *A* pau *B* s. aviaus — 356 *B* et b. — 362 *B* en cest m. p. — 367 *A* v. t. — 373 *B* a. si d. — 374 *B* si tres n. t. p. — 377 *B* peust. — 386 *A* L. jel prins huit jours en m. — 388 *A* achasie. — 392-393 Les vers manquent dans le ms. *B*. — 381 *A* Oui l. — 396 *B* Ne d'un tout s. d. r. — 401 *B* A. je v. — 403 *A* La m. — 414 *A* lida l. — 417 *A* s. chiers j' en os p. — 419 *B* s. l. — 423 *B* L. vingt l. — 425 *A* c. com a. — 428 *A* jou f. c. — 430 *B* Q. j'onques en — 431 *B* je peu. — 442 *B* q. me e. — 440 *B* Q. j'en n'en ai en m. — 441 *B* en l'h. — 450 *B* en anui et — 451 *B* en peril et — 453-702 les vers manquent dans le ms. *A*. — 459 *B* Chis — 489 *B* Ki — 548 *B* vivent. — 549 *B* Quar.

Louis KARL.

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXV

Digitized by Google

Digitized by Google

COUPURES

La Société des Langues romanes offre gratuitement aux auteurs 50 coupures de leurs articles, brochées sous la couverture même du numéro où l'article a paru.

Vient de paraître :

LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE ROMANES

PAR G. MILLARDET

Un volume in-8° de 525 pages..... **30** fr.

L'ASSIMILATION

NOTES DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume in-8° raisin de 112 pages, *Paris, Champion*..... **8** fr.

LE VERS FRANÇAIS

SES MOYENS D'EXPRESSION, SON HARMONIE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume grand in-8° de 510 p., 3e édition, *Paris, Champion* **25** fr.

Digitized by Google

EN VENTE AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

A MONTPELLIER

Publications spéciales

I. M. Mila y Fontanals : Poètes catalans. Les Noves rimades. La Codolada, *Montpellier* et *Paris*, 1876. **7** fr. »

II. V. Lespy : Proverbes du pays de Béarn. Enigmes et contes populaires, *Montpellier*, 1876. **10** fr. »

III. J.-B. Noulet : Las Ordenansas et Coustumas del Libre blanc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier*, 1878. **15** fr. »

IV. H. Doniol : Les Patois de la Basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature, *Montpellier* et *Paris*, 1877. **8** fr. »

VI. J.-B. Noulet : Las Nonpareilhas Receptas per far las femnas tindentas, risentas, etc., publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier* et *Paris*, 1880. **12** fr. »

VIII. J.-F. Thénard : Mémoire ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille, *Paris*, 1881. **10** fr. »

IX. F. Castets : Il Fiore, poème italien du XIIIe siècle, en CCXXXII sonnets, imité du Roman de la Rose, par Durante. Texte inédit, publié avec fac-similé, introduction et notes, *Montpellier* et *Paris* (*presque épuisé*). **20** fr. »

X. M. Rivière-Bertrand : Muereglie, traduction en dialecte dauphinois de Mireille de Frédéric Mistral, *Montpellier*, 1881. **12** fr. »

XII. J. Azaïs : Verses bezieirencs, *Montpellier* et *Paris*, 1882, **10** fr. »

XIII. J.-B. Noulet et C. Chabaneau : Deux manuscrits provençaux du XIVe siècle, *Montpellier*. **30** fr. »

XIV. A. Boucherie : Le Roman de Galerent, par le trouvère Renaut, *Montpellier*, 1888. **24** fr. »

XV. Trentenaire de la Société des Langues Romanes : Pièces et mémoires couronnés. Communications faites au Congrès des Langues Romanes, *Montpellier*, 1901. **10** fr. »

XVII. M. Grammont : Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, 3e éd. *Paris*, 1923. **25** fr. »

XXII. F. Castets : I dodici Canti. Épopée romanesque du XVIe siècle, *Montpellier*, 1908. **15** fr. »

XXIII. F. Castets : La Chanson des quatre fils Aymon, *Montpellier*, 1909. **50** fr. »

XXV. A. Dauzat : Glossaire étymologique du patois de Vinzelles, *Montpellier*, 1915 **15** fr. »

XXVI. C. Chabaneau et J. Anglade : Onomastique des Troubadours, *Montpellier*, 1916. **20** fr. »

XXVII. C. Chabaneau et J. Anglade : Les Chansons du troubadour Rigaut de Barbezieux. *Montpellier*, 1919. **7** fr. **50**

XXVIII. G. Millardet : Linguistique et dialectologie romanes, *Montpellier* et *Paris*, 1923. **30** fr »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Jean Buchmann. — Il dialetto di Blenio, saggio fonetico-morfologico, con un appendice lessicale. *Paris, Champion*, 1924, XII-133 p. in-8°, avec deux cartes.

L'auteur décrit sommairement, d'après enquête sur place, les parlers d'un district tessinois qui confine aux Grisons. Ces parlers présentent une extrême variété, sur un territoire fort petit : ainsi *a* lat. tonique est continué, suivant les localités, par *a*, *ä* ou *ę*, *v* en finale romane par *f* ou *w*, etc... L'ensemble se rattache au groupe alpin de Lombardie et, contrairement au dire d'auteurs précédents, ne constitue pas un chaînon intermédiaire entre ce groupe et le réto-roman (p. 108). La conjugaison est de tipe lombard ; un parler a unifié en *-ə* atone toutes les désinences personnelles, de sorte que la flexion n'est indiquée que par des pronoms sujets, sing. 1e pers. *ə*, 2e *tọ*, 3e *u*, plur. 1re et 2e *əm* (*-m* de *homō* ? de l'ancienne 1re en *-m* <*-mus* ? Ce dernier tipe est conservé dans d'autres parlers), 3e *i* (p. 93-5).

Dans la transcription fonétique *x* note la « fricativa gutturale del tedesco *licht* (p. VIII) ; cette rédaction est ambiguë, *ch* de *licht* étant palatal en allemand commun, vélaire en all. de Suisse ; en fait, sauf erreur de ma part, il s'agit ici d'une palatale. P. 90 un alinéa sur le plur. des noms en *-a* donne des ex. de noms en *-a* et de noms à finale consonantique, ainsi *navut* plur. commun à *navut* « neveu » et à *navoda* « nièce ». Pour les deux genres, le plur. a dû avoir un *-i* (cf. l'article masc. fém. *i* « les ») qui a laissé d'assez nombreuses traces : *bun, boj* « bon, bons », *pañ* plur. de *pan* <*pannu*, *andaj* plur. de *anda* <*am(i)ta* (*j* valant *yod*).

J. R.

Harry Egerton Ford. — Modern Provençal phonology and morphology studied in the language of Frederic Mistral. *New York, Columbia University press*, 1921, 93 p. in-8° (tèse de Columbia).

On me cite fort aimablement dans cet opuscule, mais cela ne saurait m'empêcher de déclarer qu'il ne semble pas répondre à un besoin bien

Digitized by Google

urgent. Nous avions la grammaire de Koschwitz ; on pouvait s'en contenter, ou faire mieux. Or on fait moins bien, ne donnant que des explications fonétiques sommaires et banales, confondant souvent des traitements de couches très différentes, limitant la morfologie à un tableau de formes où l'on ne distingue pas assez ce qui est grafie de ce qui est prononciacion (ex. p. 81) et où la partie diacronique n'est pas au courant. Puisque l'auteur a lu mon *Ourtougràfi prouvençalo* (qu'il appelle constamment *Ourtogràfi*), il pourrait savoir que *ue* vaut à Marseille [ɥe], et non [we] (p. 18, 19). P. 63 *amareso*, corr. *-esso*, ce qui réduit à trois (*jad-*, *franqu-*, *enfanteso*) le nombre des mots en *-eso* < v. prov. *-eza* < lat. *-itia*; ajouter *per-*, *plan-*, *van-* et *drudeso*. « Éponge » est en prov. *espoungo*; *espounjo* (p. 66) est donné par Mistral comme limousin (corr. sarladais ou bergeracois : le lim. a *eip-* ~ *ep-*), languedocien et gascon : très probablement emprunt au français, sauf en lim., où *-jo* continue fonétiquement lat. *-ga* ; le traitement prov. de *-ngia* est attesté par *bougno* < germ. **bungja* comme *vergougno*, *jougne* < *ver(è)cundia*, *jungere*. Si M. Ford avait lu l'*Etude historique sur la syntaxe des pronoms personnels* de M. Brusewitz, ou ma contribution aux *Mélanges Chabaneau*, ou mon *Essai de syntaxe*, il saurait que *li* article et pronom ne continue pas le *rectus* du v. prov. (p. 80), et il aurait pu voir clair dans le cas des plur. d'adj. en *-i/-is* (p. 83). Pourquoi écrire constamment *Félibrige*, *félibréen movement*, *Rhodanien*, au lieu d'employer des mots anglais ou provençaux? Ce qui est encore plus choquant, c'est *Musée Arlaten* au lieu de *Musée Arlésien* ou de *Museon Arlaten*.

Jules RONJAT.

Maurice Grammont. — Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, troisième édition revue et augmentée. *Paris, Champion*, 1923, 510 p. in-8° (n° V de la *Collection linguistique* publiée par la *Société de linguistique de Paris*).

Cette édition reproduit la pagination de la deuxième, dont J. Acher a rendu compte dans notre *Revue* (1914, p. 374-400). Elle apporte quelques changements de détail (p. 24, rectification sur la valeur ritmique de *peuplier blanc* dans un exemple de Musset ; p. 40, rédaction plus nette, plus décisive, sur la diction des rejets ; p. 64, substitution d'un trimètre à un autre qui était moins significatif; p. 233, meilleure définition du substrat oral de la nasale qui est dans *temps*, etc...; p. 336-7 refonte d'un passage sur l'istoire des observances en matière d'iatus) et deux nouveautés importantes appuyées sur le *Traité pratique de prononciation française* :

1° P. 86-93, entièrement refondues. En lisant la deuxième édition on pouvait se demander sur quoi les « personnes soigneusement choisies parmi les plus compétentes et les plus expérimentées » fondaient une diction normale des vers français. La réponse est ici : cette diction « arcaïque et traditionnelle », comme la versification qu'elle interprète,

Digitized by Google

est « conforme à celle de Leconte de Lisle et de Victor Hugo au XIXe siècle, à celle de Racine et de Molière au XVIIe siècle, autant que l'on peut en juger d'après les documents contemporains qui nous sont parvenus ». Suit l'examen de trois vers d'*Iphigénie*, substitués à six vers de *Napoléon II* : ils offrent autant de variété ritmique, notamment une mesure d'une sillabe à côté d'une mesure de cinq, et cette variété est d'autant plus significative que le passage choisi est plus court et plus ancien. Dit comme une frase de prose, ce passage serait ritmé tout autrement, sans équilibre ni simétrie, avec des accents sur des mots non accentués dans la diction en vers, et inversement sans accent sur des mots qui en vers en exigent un. Il en résulte — je recommande cette observation à ceux qui croient que les « conquêtes » de la prose moderne font du vers une « forme périmée » — que « par un simple artifice ritmique le poète nous force à pénétrer au fond des sentiments les plus intimes d'Agamemnon, à les sentir et à les percevoir avec plus de précision que s'il les avait décrits en longs développements. Ce sont de telles suggestions qui font du vers le plus précieux auxiliaire de la poésie ; la prose est inapte à les provoquer par les mêmes procédés et au même degré ».

On n'a pas maintenu — et je le regrette — la note de la deuxième édition sur la mesure directe de l'intensité.

2° P. 94-9, renforcement d'une consonne marquant, quand les procédés abituels font défaut, la séparation entre deux mesures à l'intérieur d'un émistiche, ex :

Nu comme le discours d'un a*C*adémicien
(Musset)

ou

Mais je le *P*oursuivrai d'autant plus qu'il m'évite
(Racine)

deux tipes différents, distingués ici pour la première fois. Dans le premier, qui convient au badinage élégant, la consonne est longue et intense, la voyelle qui suit est à peine plus intense que les autres dans l'émistiche sauf la dernière, et ces cinq voyelles ont à peu près la même auteur. Dans le second, propre au ton grave ou oratoire, il i a, comme dans l'accent d'insistance en prose, non seulement allongement et intensification de la consonne, mais en outre élévation de la voyelle suivante sensiblement au niveau de auteur et d'intensité qui caractérise une tonique, soit dans le cas présent, la finale d'émistiche.

Jules RONJAT.

Leo Jordan. — Altfranzösisches elementarbuch. *Bielefeld und Leipzig, Velhagen & Klasing*, 1923, X-356 p. in-8°.

Manuel faisant une part importante aux variétés dialectales. Sa lecture ne m'a suggéré que des observations de détail.

Digitized by Google

L'auteur semble connaître le français moderne mieux que la plupart des Allemands ; il a cependant laissé échapper quelques fautes comme *Sainte-Ménéhould* au lieu de *S.-Mene-* (p. 144), *trop* avec *o* ouvert (p. 144), *aiguille* avec *e* ouvert (p. 68), *heureux* avec le premier *eu* ouvert (p. 81), *vingt-deux* avec *-dd-* (p. 205), *monsieur* prononcé *psieu* (p. 43), un son entre *o* et *eu* dans *bonne* (p. 93) : voir *passim* le *Traité pratique de prononc. fr.* de M. Grammont.

Cōgnitus (p. 77, 80) : le latin et le provençal indiquent *-ō-* (v. Juret, *M.S.L.*, XXI, 92) ; v. fr. *cointe* a pu être refait sur les formes de *accointier* dans lesquelles le tème n'est pas accentué. *Tuer* < *tūtāre* (p. 67) : M. Cuny a donné une meilleure étimologie dans *R.L.R.*, 1908, p. 64-6 (**tūdāre*). *Sèparō* > *sèvre* (p. 122) ; mieux *sēperō*, dûment attesté. La prononciation vulgaire de *au* comme ǫ (p. 54) explique le traitement en italien et en espagnol, mais *queue* < *cōda*, etc. postulent ǫ *Seur* continue *super*, je pense, plutôt que *suprā* (p. 81). *Vius* (p. 63, 65) est une mauvaise notation pour *i* fermé, mais bref, en iatus. Qu'est-ce qu'un allongement expressif dans **metīpsimus* (p. 76) ? *meisme* s'explique bien mieux par la métafonie dans *ipsī*, *ipsius* (cf. Millardet, *R.L.R.*, LV, 423 et LXI, 7-11). Je n'aperçois pas d'explication fonétique satisfaisante pour *-ième* <*-ēs(i)mu* (p. 206) et, comme pour *vierge*, je vois là un compromis entre des tipes populaires en *-e-* et des tipes savants en *-i-* (cf. Gilliéron et Clédat, *Rev. de filol. fr.*, 1920, p. 97-123 et 1921, p. 1-19). Je ne crois pas non plus (cf. *R.L.R.*, LVI, 542 et LIX, 124) à *crier* < *quiritāre* (p. 153), et encore moins à *encombrer* < *incumulāre* (p. 94). Mettre un astérisque à *waigarō* (p. 125), *wei-* étant seul attesté.

Un manuel élémentaire ne devrait pas accueillir des ipotèses aussi douteuses que le caractère franco-provençal des *Serments de Strasbourg* ou la lecture (*ñ*) *lo sagrament anit* « illum sacramentum abneget », ni surtout une erreur comme *iurat* (*gesnuor* dans le texte germanique des *Serments*) « jurat » au lieu de « juravit » (p. 33-5. 162). Pourquoi faire intervenir (p. 83) une « ouverture romane » de ǫ devant consonne qui n'est pas attestée par ailleurs, et poser un vulgaire **nǫptiās* = class. *nūptiās* ? La forme class. est *nūptiās* ; *noces* est **nōptiās*, avec *-ō-* de *nova* (*nūpta*), — étimologie ancienne, consacrée, non sacro-sainte certes, mais qu'on ne peut passer sous silence ; quant à *gǫrge* < *gurga* contre *jor* < *diurnu* et autres, c'est sans doute une alternance analogique d'après *mort*/*mortel*, etc.

La *Narbonensis* berceau de la poésie provençale au moyen âge (p. 17) ? Je crois avoir prouvé que c'est une erreur (*R.L.R.*, 1913, p. 533-6). Pourquoi dire — ou sembler dire — qu'on parle basque jusque dans les Landes (p. 16) ?

Le roman n'a pas de fonèmes analogues à polonais *y* (p. 46). C'est vrai seulement pour les langues littéraires, mais on trouve des fonèmes de ce tipe, à ma connaissance, dans des parlers de Normandie, du Viennois et du Valais. Esp. *bonito* est un mauvais exemple pour *ẗ* (p. 127) ; il aurait fallu citer un mot tel que *caballo* ou *nuevo*. Une nasale n'ouvre pas toujours une voy. précédente (p. 60) ; v. Grammont, *B.S.L.*,

Digitized by Google

XXIV, 90-9. Pour expliquer le vocalisme du lat. vulg. (p. 53) on admet que les voy. ouvertes sont plus tendues que les fermées, ce qui est au moins très contestable, et que les longues tendent à se fermer, ce qui est vrai p. ex. pour le lat. et l'allemand, où toutes les longues sont fermées, mais non pour le grec où elles sont ouvertes, ni pour le français, où *e* est ouvert dans *tête* < *teste*, *o* fermé dans *côte* < *coste*, etc... Le traitement particulier des voy. devant sonante palatale (*mac(u)la* > *maille* contre *patre* > *père*, etc. .) est — trop brièvement — indiqué p. 62 avec une explication par « entrave » évidemment fausse, puisque la coupe sillabique est la même dans les deux cas : il s'agit d'une différenciation d'aperture (v. Grammont, *R.L.R.*, LIV, 97-8) (*Linge* < *līneu*, etc... (p. 177) ? Rouergat *lirgue*, prov. *linge*, franco-prov. *lindzo* « mince, grêle » postulent **līn(i)cu* (v. *Arch. romanicum*, 1920, p. 366-7) ; j'ai vainement cherché dans ce livre — et ailleurs — une explication de *domaine, dimanche, grange* > *domin(i)cu, -a, *grān(i)ca*. Le traitement populaire de *pl* ne doit pas être *bl*, puisque *double* est un « buchwort » (p. 142) : cf. *éteule* < *stup(u)la*. L'exposé relatif à *carcere* > *chartre*, etc. (p. 161) retarde de trente ans environ (v. Grammont, *M.S.L.*, X, 199-202) : en réalité, après sincope, la cons. médiane est éliminée, et entre les deux sonantes se développe une occlusive dont le point d'articulation et le caractère sourd ou sonore sont réglés par l'entourage, cf. *rontre* < *rump(e)re*.

Comme l'articulation de *ty* et celle de *ky* diffèrent à plusieurs égards, *glace* < *glacia* n'implique pas *place* < *platea* (p. 103, 131, 148, 151) : on a pu avoir **plattea* sous l'influence de *plattu*, et **Escoce* peut continuer **Scottia* (le mot germ. a *o* bref, noté par *o* suivi de deux *t*) ; en domaine provençal *Courrezo* < *Currētia* a une sonore même après l'accent, comme fr. *Sermaise* < *Sarmatia*, et de même v. prov. *-eza*, v. fr. *-oise* < *-itia*, tandis que le roumain et l'italien ont des alternances de tipes divers (v. *R.L.R.*, LX, 471-2). Un *n* empêche la sincope dans *Flavigni* < *Flāvīniācu* (p. 123) ; comme on a aussi *Flogni*, et en domaine provençal *Flaugna(c)* à côté de *Flavigna(c)* — cf. *Aurēliācu* > *Aurillac*, mais en parler local *Ourlhat* — on pourra voir dans *Flavigni* ~ *-a(c)* des formes refaites sur le continuateur de *Flāvīn(i)u* ou favorisées par lui. Je pense que *aigre*, *maigre* (p. 156) peuvent sortir d'un croisement entre des tipes populaires en *-ir-* (comme *sairement* < *sacrāmentu*) et des tipes savants en *-gr-* (cf. *aiguille*, *second*, *aigle*, et surtout *segrais* < *sēcrētu*).

P. 68 : on a écrit *huile*, *huis* etc... parce qu'on sentait une aspiration dans le fonème *w̄-*. Je crois, avec beaucoup d'autres, que c'est un simple artifice grafique pour distinguer *w̄-* de *v-* (cf. p. 91).

P. 208, note peu claire sur *eo* (notamment dans les Serments) et *jo* < *e(g)ō*. Je pense qu'il i avait à l'origine (cf. *mē tē, sē* > *me, te, se* / *mei, tei, sei*) alternance entre une forme non accentuée *jo* (cf. v. fr. *gieres* < *eā rē* aussi bien que *dē eā rē*, fr. *jusqu'à* < *eō ūsque ad*, mieux attesté que *dē ūsque ad*, qui d'ailleurs aurait probablement donné **dus-*, cf. *dorer* < *d(e)aurārе*) et une forme accentuée *éo* qui, si elle s'était maintenue, serait

Digitized by Google

devenue **ieu* comme *Dieu* <*Deu*. En domaine provençal on rencontre les deux tipes presque toujours normalisés en toute position par rapport à l'accent, ainsi gasc. et Agen *jou*, Provence *iéu*, Velai *iéu*, aut Limousin *iau*, aut Diois *iòu*.

Est-il sûr que le tipe dialectal d'imparf. *-ivet* continue lat. *-ibat* (p. 266)? Dans des cas de cet ordre, il peut toujours s'agir de réfections romanes avec une voy. sentie comme caractéristique de conjugaison.

Eximé « amaigri » chez Rabelais tient-il à *exāmen* parce que le faucon maigrit pendant son dressage (p. 59) ? Rabelais a pu forger ce mot en étimologisant — et l'étimologie est juste — par *eximiu* l'adj. langued. *eicigne* ~ *-nge*, gasc. *eichinge*, béarn. *esch-* ~ *echenye* « privé, dépourvu » et le verbe correspondant *eicigna*, *-nja*, *eichinja*, etc..., et, avec changement de préfixe, *descinja* (O. du Languedoc)

Jules RONJAT.

Kr. Nyrop.— Grammaire historique de la langue française, t. II, 2e éd. revue et augmentée. *Copenhague et Kristiania, Gyldendalske boghandel*, s.d. (1924), VIII-483, p. in-8°.

L'auteur a ajouté à cet exposé de la morfologie du français une conclusion générale et divers paragrafes, et plusieurs passages ont été remaniés (v. p. V). En vue d'une nouvelle édition on lui soumettra les amendements suivants :

P. 2 : *argent comptant*, étimologie très contestable (v. en dernier lieu *R.L.R.*, LXI, 180). *Nāscō*, *jocō*, *precō*, *sequō*, *morīō* n'ont pas besoin d'astérisque.

P. 42 : *-t* de la 3e pers. plur. des verbes est conservé non seulement en fr. et en sarde, mais encore en franco-prov., en limousin et en vieil auvergnat. De même à peu près au sing., et Luchon distingue *cante* < *cantat* (comme *canten* < *cantant*) de *canto* < *cantō*.

P. 64 : les tipes de gérondif rom. ne peuvent pas s'expliquer par *-andu*, *-endu*, *-iendu* ; esp. *-iendo* continue fonétiquement *-endu* ; portug. *-indo* suppose **-indu* d'après *-ire* ou une réfection romane, comme tel est sûrement le cas pour le tipe récent *-int* de la Gascogne et de parties adjacentes du Languedoc et de la Guyenne.

P. 106 : *vais* est-il « souvent » remplacé par *vas* ?

P. 140 : *vesquit* sort-il d'une prononciation de lat. *vīxit* semblable à *sesque* pour *sexe* ? Les nombreux verbes en *-scere* fournissaient des modèles d'après lesquels on a quelques formations analogiques en Provence et une quantité considérable dans l'O. du Languedoc et l'E. de la Guyenne et de la Gascogne, — sans compter le tipe de subj. it. *capisca*. Il est remarquable que ce tipe de formation ait souvent disparu là où il était fonétiquement régulier : prov. *posque*, *pousquè* « puisse, put », mais *parèigue*, *pareiguè* « paraisse, parut ». Un tipe **viscat* donnerait **vesch-*, non *vesqu-*, mais **viscātu* > *vescu*, sur lequel a pu être refait *vesquit* : des parlers alpins dans lesquels *musca* est *mouscho* ~ *mou(e)icho* ~ *-sso*,

Digitized by Google

non *mousco*, et *jocāre* est *jouà* ~ *juà*, non *jougà*, ont *posque* ~ *pogne*, *pousquè* ~ *pougnè* d'après *pouscu* ~ *pougn*.

P. 177 : « Il est probable que le nominatif s'est aussi conservé très longtemps en rhéto-roman. » Plus que probable, puisque de nombreux parlers opposent encore aujourdui *ei purtaus* « est porté » à *ha purtau* « a porté ».

P. 307 : *pécheresse* etc..., *pécheur* etc... + *-esse* < *-issa*. Cette explication convient à la rigueur pour le fr. seul, mais on peut lui préférer la substitution de *-āricia* (v. surtout A. Thomas, *Nouv. essais*, p. 62-110) à *-ātrīce* : cf. le tipe prov. *-aire*, fém. *-arello* et (p. 311) fr. *gouverneur*, *-ante*.

P. 355 : prononce-t-on réellement *neu(f) mois* avec *eu* nettement fermé, contre *eu* ouvert dans *neuf heures* ?

P. 393 : *j(e)* dans *je crois bien* n'est pas identique à *ch* de *ch(e)veu*, *ch(ep)tel*, etc... (v. Grammont. *Traité pratique de prononc. fr.* 95-7).

Jules RONJAT.

Huldreich Schmidt. — Die bezeichnungen von zaun und hag in den romanischen sprachen und mundarten, speziell in der romanischen Schweiz, I teil : Westschweiz. *Heidelberg, Carl Winter*, 1923, IX-57 p. in-4° et deux cartes (tèse de Zurich t. à p. de *Wörter und sachen*).

Bonne étude d'onomastique, avec illustrations, sur la aie vive, la aie morte, les clôtures, leurs portes et autres accessoires. P. 18 : le tipe *age* n'est pas un continuateur normal de *haga* ou de *hagia*, tandis que *kordžô* ~ *-dzô* « lien des planches d'une clôture » remonte régulièrement à **corr(i)gīōne*, où *-gi-* est appuyé après sincope ; la discussion étimologique est insuffisante, et ne tient pas compte de *age*, *(h)aie* « flèche de charrue », qui a peut-être une autre origine. P. 38 : le tipe *mène* au sens de « porte de clôture, etc... » s'explique bien par un postverbal de *mener*, mais grenobl. *ména* « petite lanière de cuir qui sert à attacher le timon au joug ou à relier le manche du fléau à la verge » (sens attestés également en viennois) continue visiblement *mediāna* (v. *R. L. R.*, 1912, p. 179). On regrettera l'absence d'un index des mots discutés.

J.R.

Eva Seifert. — Die proparoxytona in galloromanischen. *Halle, Max Niemeyer*, 1923, XII-148 p. in-8° (74 beiheft de la *Zeitschrift für romanische philologie*).

Commode et abondant recueil de matériaux, mais sans vues d'ensemble et sans connaissance intime des parlers considérés. P. ex. on cite p. 28, d'après le *Tresor dóu Felibrige*, prov. *panso*, dauf. *pànsi* comme exemple de sincope avant sonorisation des cons. intervoc., *pant(i)ce*. Mais *pant(i)ce* aurait donné en Provence **pange* (ou, avec métaplasme, **panjo*), comme **vort(i)ce* > *vorge* ou *und(e)ci(m)* > *(v)ounge* ; *pànsi* est

Digitized by Google

une forme grenobloise puisée par Mistral dans Lapaume, *Rec. de poés. en pat. du Dauph.* 44, 76, 143 ; comme *panso* et comme fr. *panse* ou esp. *panza*, elle indique **panctia* aussi nettement que esp. *pancho* postule **panctu* (cf. Walde *pantex*, *pānus*). Les formes rom. partent non de *monachu* (p. 61), mais de *monicu*. Une lecture plus attentive de l'article de M. Pépouey cité p. 94, n. 1 et un examen plus approfondi des mots notés par Lespy aurait montré que *-ou* dans béarn. *àsou* ne peut pas être *-u* de *asinu*, et que *àsou* continue **ašulu* ou est une formation analogique sur le tipe courant *-ou*<*-ulu*. Rien ne prouve que prov. *jouine* (v. prov. *joine*) soit fr. *jeune* emprunté (p. 96) : périg. *jóune* remonte à *juv(e)ne* aussi légitimement que *viure* à *viv(e)re* ou auvergn. *cóude* à *cub(i)tu*, et *jouine* sort de *jóune* comme *couide* de *cóude* ; d'ailleurs *jeune* serait sans doute devenu **june*, comme *-ur*, *-uso* < fr. *-eur*, *-euse*. Quant au tipe gasc. *j-* ~ *youén*, fém. analogique *-no* ~ *-na* ~ *-ne*, il ne peut pas remonter sans autre forme de procès à *juv(e)ne*, qui serait devenu **jóune*, comme en périg., puis peut-être **jaune* comme *dauno* < *domna* : on pensera à un croisement entre ce tipe et **joe* (paroxiton, variante de v. prov. *jóve(n)* < *juvene* non sincopé), avec influence possible de *juvéntu*, *-a* (continué purement et simplement par prov. *jouvènt*, *-to*) et de gasc. *j-* ~ *youentut* < *ju(v)entūte*, coupé *j-* ~ *youen-* + *-tut*. D'autre part, on a, notamment dans les Landes, des formes avec maintien de lat. *-v-*, maintien ou différenciation pour *-u-* (en transcription Gilliéron) *juwą̃n* ~ *yiwą̃n* ~ *yẽwą̃n*, qui reposent sur *jove*, *joventut* et (comme plus aut) **jóune*.

On pourrait adresser les mêmes critiques à un article du même auteur (*Zeitschr. f. rom. phil.* 1922, p. 269-290) qui est présenté comme le suc doctrinal du *beiheft*, comme on a pu les adresser à sa tèse de Berlin (1919), *Zur entwicklung der proparoxytona auf* -ite, -ita, -itu, *im galloromanischen*. On voit p. ex. dans la *Zeitschr.* (p. 281) le traitement de *-d(e)-ci(m)* examiné sans qu'il soit tenu compte du fait que les anciens *ć* et *ǵ* se sont confondus en sourde dentale dans les parlers du Querci et de l'Albigeois, de sorte qu'une finale *-tse* ne prouve rien, *a priori*, ni pour la sourde ou la sonore, ni pour la dentale (gasc. etc.., *-dze*) ou la palatale (prov. etc., *-ge*). Il n'i a à faire état à ce point de vue que des parlers qui distinguent les fonèmes en question ici. Or tel est le cas notamment pour la majeure partie du Rouergue et pour les régions de Narbonne et de Carcassonne. Dans tous ces pays on attendrait p. ex. **doudze* correspondant au tipe de la Provence et de l'E. du Languedoc *douge*, avec des cronologies relatives différentes pour la sincope et le passage de lat. *c*, originairement palatal (tipe *douge*, comme *mège* < *med(i)cu*, celui-ci commun à tout le domaine), à un fonème dental (tipe *doudze*, attesté notamment dans la région alpine, l'Auvergne, le Limousin, l'O. du Languedoc et de la Gascogne, et parallèle, avec sonore, à *-atz* < *-ātis* et *-ātōs* avec sourde ; de même *doudze* peut se réduire ultérieurement à *douze* comme- *-atz* à *-as*). Mais on a effectivement *doutse*, que j'explique par croisement entre **doudze* et une forme sans voy. posttonique et à

Digitized by Google

finale romane assourdie **douts* (cf. v. prov. *sautz* et *sauze* < *sal(i)ce*, *piutz* et *piuze* < *pūl(i)ce*, etc., et v. J. Cornu, *Mél. Chabaneau*, p. 105-117, pour la fréquence et l'importance de ces doublets). C'est, finalement, la géografie linguistique seule qui permet de voir dans querc. albig. *doutse* le pont entre narb. carc. rouerg. *doutse* et lim. etc... *doudze* plutôt que le continuateur de *douge*, qui occupe une aire séparée. Quant aux dates différentes de sincope par rapport à l'altération de *c*, opposées à la même date dans le tipe commun *faire* < *fac(e)re* (*c* palatal ; une dentale aurait donné **fazre* qui serait devenu **fazdre*, puis probablement **fadre*, cf. *ladre* < *Laz(a)ru*), elles s'expliquent si l'on considère que *facere* sincopé après sonorisation de *-c-* dégageait le groupe usuel qu'on a p. ex. dans *flăgrat* > *flaira*, tandis que *d(u)od(e)ci(m)* au même stade palatal de *-c-*, mettait en présence deux cons. à points d'articulation se succédant dans un sens opposé à la direction du souffle, groupe incommode rejeté par certains parlers, qui ont admis la sincope seulement quand la dentalisation de *c* avait supprimé cette incommodité (*doudze*) ; on a vu plus aut (*vorge* < **vort(i)ce*) que les parlers à *douge* ont une sonore même quand le lat. avait deux sourdes, et il en est ainsi même pour *t'c* non appuyé, avec la suite de voy. postton. *-i — a* (la plus favorable à la sincope) : *-āt(i)ca* > v. prov. toujours *-atja*, contre *esplecha* < **explic(i)tat* comme *facha* < *facta*. Je passe, pour les évolutions très délicates de cet ordre, sur une foule de détails qu'il serait trop long d'exposer ici, me bornant à noter d'une part que les parlers à *doutse* ont dû avoir **douts*, tandis qu'ailleurs le groupe incommode semble en général s'être difficilement passé d'une voy. posttonique (on a cependant, mais toujours plus ou moins sporadiquement, *-ai* < *-āt(i)cu* : v, *R.L.R.*, LIX, 126), — d'autre part qu'à la suite d'évolutions secondaires le *g* de *douge*, resté *ǵ* p. ex. à Marseille, est devenu *dz* à Avignon, *ċ* à Montpellier : autrement on pourrait croire qu'Av. avait dès l'origine une dentale sonore, er Montp. une palatale sourde. Tout, en ces matières, est plein d'embûches.

En somme, les travaux de notre auteur montrent peu de métode et n'atteignent généralement pas à des résultats de quelque certitude et de quelque portée ; mais ils témoignent de beaucoup de patience et nous livrent des faits nombreux et, au moins le plus souvent, bien classés. Ce ne sont point des mérites négligeables.

Jules RONJAT.

Hans Stricker. — Lautlehre der mundart von Blonay (Waadt), 127 p. in-8°, tèse de Bâle, 1921.

L'auteur a dépouillé avec soin le glossaire de Mme Odin et complété ce dépouillement par une enquête personnelle auprès de uit personnes qui parlent encore la langue du cru (il n'en reste en tout qu'une vingtaine). Son travail (exposé de l'évolution des fonèmes latins, tableau d'ascendance des fonèmes romans, comparaison avec plusieurs parlers voisins et *index* des mots cités) est un recueil commode d'exemples bien

Digitized by Google

classés plutôt qu'une étude sistématique : ainsi p. ex. p. 55 l'étimologie *pwésè* (*-s-* note la sifflante sourde) < *potcat* est contraire à ce qu'on lit p. 75 et 79 sur l'évolution des groupes cons. + *e*, *i* en iatus : le prototipe est **possiat*, cf. *bési* < **bassiare* contre *vazè* < *vīcīnu*.

Il est faux que *â* < *ā* soit un trait commun à tous les parlers franco-provençaux en territoire français (p. 12) et que *ə* ± < *i* ± soit universel en domaine franco-provençal (p. 66). *Martsó* ne peut pas continuer *marahskalk*, dont le second *-a-* ne serait pas tombé : cet *-a-* n'est d'ailleurs qu'un développement anaptictique particulier au vieux aut allemand ; on posera **marhskalk* ou **marhiskalk*, composé ayant pour premier terme *marh* (attesté à côté de *marah*) ou **marhi-* (correspondant à all. *mähre*, moyen aut all. *merhe*, got. **marhi*) : cf. *mariscallus* dans la *Loi salique*. Je ne sais ce que M.S. peut entendre par une spirante *-h-* dans all. *mähen* (p. 7) : si c'est un tipe dialectal, il aurait fallu le décrire.

C'est un fait curieux et, semble-t-il, non constaté en deors de Blonay, que la conservation de *a* devant *r* et *s* implosifs (*bàrba*, *màsko*, etc...), contre le passage général à *â* (*pâ*, *nâ*, *prâ*, *trâ*, *âla* < *pār*, *nāsu*, *prātu*, *trabe*, *āla*, etc...) : v. p. 12-17. Curieux aussi l'emprunt *šābré* « gadoue », le dernier élément de fr. *pot de chambre* ayant été compris comme désignant le contenu du pot (p. 25).

J. R.

Georges Millardet. — Linguistique et dialectologie romanes, problèmes et méthodes ; in-8°, 523 p. avec 41 figures dans le texte ; *Montpellier, Société des langues romanes, Paris, Champion*, 1923 (t. XXVIII des *Publications spéciales de la Société des langues romanes*).

Ce livre n'est pas une *Introduction* sur le plan de celui que M. Meillet a consacré aux langues indo-européennes ou sur celui — différent par la nature du sujet et par le tempérament de l'auteur — que M. Meyer-Lübke a suivi pour élaborer l'un des meilleurs instruments de travail que possèdent les romanistes. M. Millardet saisit le romanisme à un point critique — ce qui prouve la vitalité de notre discipline — et indique dans quels sens il conviendrait d'orienter la recherche pour donner satisfaction aux exigences anciennes qui ne sont pas périmées et aux nouvelles qui sont légitimes. Ses exemples sont empruntés pour la plupart aux langues dont il a fait une étude spéciale et personnelle, ce qui était certes le meilleur moyen d'apporter quelque chose de nouveau et de significatif. Il nous donne ainsi une métodologie linguistique illustrée d'exemples éminemment propres à justifier la métode proposée.

Des esprits chagrins pourront penser que cette métode n'est, au fond, pas nouvelle. Mais qu'est-ce qui est entièrement nouveau ? Même de la géografie linguistique on a pu dire qu'elle n'est pas autre chose au fond que « la perfection de la métode comparative, qui s'applique avec d'autant plus de sûreté que le réseau des faits constatés est plus serré » (Meillet, *Bull. Soc. ling.*, XVI, cccxxviij). Mais c'est là un détail d'istoire

Digitized by Google

scientifique. La grande question qui se pose au sujet de la géografie linguistique est de savoir si, comme semblent parfois le croire quelques-uns, elle peut tout expliquer dans la « vie du langage » ou si elle ne suffit pas à rendre compte par elle seule de fénomènes très complexes et des forces très diverses qui produisent ces fénomènes. Je crois avec M. Millardet que les grands progrès qui ont permis de développer ce moyen d'investigation ne dispensent pas de développer les autres moyens dont nous pouvons disposer : il ne s'agit pas de substituer la géografie à toute autre métode; il faut faire, suivant l'expression de Herbert Spencer, une *intégration* qui l'incorpore à une métode plus générale, plus compréensive.

Cette intégration, M. Millardet l'avait nettement esquissée dès 1910 en tête de ses *Études de dialectologie landaise* dans lesquelles la démonstration s'appuie constamment et sur l'observation fonétique à l'aide d'instruments et sur la répartition géografique des traits et sur les états qu'attestent les documents anciens, trois ordres de faits consciencieusement rassemblés, le dernier dans le *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, les deux autres dans le *Petit atlas linguistique d'une région des Landes*. Les *Etudes* visaient des fénomènes surtout fonétiques; le nouveau livre de M. Millardet envisage des faits de tout ordre et montre une fois de plus combien tout se tient dans un sisteme linguistique, — nouvelle raison pour toujours associer tous nos moyens d'investigation en un contrôle réciproque.

Je me demande si M. Millardet accorde toujours aux faits sociaux l'importance qui leur revient dans l'explication des faits de langue. Il reproche aux tèses de M. Terracher de contenir peu de linguistique et beaucoup d'istoire économique, de tableaux statistiques, etc. Mais la nature même du sujet le voulait ainsi, et la portée des faits relevés par M. Terracher ne semble pas contestable. Avant lui on soupçonnait tout au plus le rôle des *intermariages* dans l'évolution des dialectes; depuis lui et malgré lui on semble parfois encore — mais ce n'est pas sa faute — croire à la possibilité d'une *génération* qui perdrait subitement la faculté d'articuler un fonème usuel pour la génération précédente. Or, ce dernier point me semble éminemment linguistique, et de même pour d'autres, sur lesquels on voit bien plus clair, quand on a lu *Les aires morphologiques...* : résistance *maxima* du sistème des formes dans les parlers en voie de désagrégation ; conditions dont dépend l'efficacité d'une enquête dialectologique, choix des témoins, des mots et des formes à leur demander, etc... On me permettra encore une observation à ce sujet. Par réaction contre une tendance trop simpliste à diviser les mots en *populaires* et *savants*, M. Terracher a pu parfois sembler nier absolument cette distinction ; en réalité ses travaux tiennent toujours compte de distinctions plus justes et plus fines, suivant les divers traitements fonétiques et la nature des concepts exprimés, en accord pour l'essentiel avec les idées fortement et nettement exprimées aux p. 248-255 de *Linguistique et dialectologie romanes*.

Cela dit pour caractériser les vues et l'angle visuel de M. Millardet, je

Digitized by Google

ne veux pas faire une analise ou une table des matières d'un livre que tout romaniste lira et relira. On i trouvera un excellent exposé de métode et, sur l'une des trois grandes sources de connaissance en la matière, des directions fort sages pour utiliser la *superposition des aires* (perfectionnement de la métode comparative) et leur configuration (toujours à contrôler par l'istoire), le tout appuyé d'exemples dont beaucoup renouvellent entièrement nos conceptions ou suggèrent de nouveaux progrès sur des voies déjà ouvertes. On rangera parmi les modèles du genre des discussions fonétiques, morfologiques, sintaxiques et lexicologiques comme celles des p. 303-7 sur l'opposition entre esp. *fiebre*, *fuego*, etc... et *hijo* etc..., 311-4 sur *frente*, *fleco*, etc..., et non **frue-*, **flue-*, 150-8 sur la genèse du tipe fr. *c'est moi*, 396-8 sur l'étimologie populaire et l'analogie, 357-366 sur le « dogme » de l'unité du latin vulgaire, qui continue à sévir malgré tous les faits qu'on peut observer chaque jour quand il i a exportation ou importation de matière linguistique (conquête, colonisation, emprunts, changement de langue). On pourra se demander si, contrairement aux vues saussuriennes sur la séparation de la diacronie et de la sincronie et l'importance prépondérante de celle-ci, seule réalité sensible au sujet parlant, « la statique n'intéresse guère le linguiste que comme un moyen de connaître la dinamique » (p. 284), mais on approuvera M. Millardet de ne point *jurare in verba magistri*, de compléter et d'amender utilement nos notions sur l'analogie et sur le caractère impératif, autant que général, de la loi sincronique (p. 396-4, 283).

On me permettra de relever un point sur lequel mes réflexions personnelles se rencontrent avec une conception assez particulière de M. Millardet, et d'autres qui peuvent offrir l'occasion d'un utile échange d'idées.

Une science entre vraiment dans la voie positive quand elle commence à mesurer son objet. L'institution de la fonétique expérimentale a été un progrès décisif. D'autres le suivront : je suis persuadé que nos arrière-neveux pourront mettre en équations différentielles beaucoup de problèmes dont nous ne pouvons qu'entrevoir la solution par tâtonnement, — tout comme nos confrères de la matématique sont obligés de procéder quand ils s'attaquent à certains mistères de la téorie des nombres. En attendant, la construction de schèmes approximatifs, figures ou simboles, du tipe géométrique ou du tipe algébrique, est d'un grand secours pour la netteté des vues, en même temps qu'elle réalise une précieuse économie de pensée. On trouvera p. 156, pour éclairer la genèse de *c'est moi*, un tableau de composition de forces assez semblable à telle illustration d'un traité de mécanique ou de géométrie vectorielle. C'est un exemple qui mérite d'être suivi.

J'ai beaucoup de peine à admettre que la différenciation et l'assimilation au contact (ou accommodation) représentant des tendances opposées, moindre effort pour celle-ci, netteté et clarté pour celle-là (p. 291, 298-9). Comment, s'il en était ainsi, s'additionneraient-elles si aisément —

Digitized by Google

addition vectorielle, diagonale du parallélogramme des forces — pour produire un effet commun (p. 272) et se succéderaient-elles si souvent, dans une seule et même langue, comme les oscillations d'un courant alternatif? J'i vois deux effets opposés de la tendance au moindre effort (cf. Grammont, *Rev. d. l. rom.* LX, 319, 320, et moi-même *ibid.*,474-5) ; il est plus difficile de maintenir une différence petite, comme celle que présente p. ex. le groupe *mn*, que de supprimer cette différence, *nn*, ou de l'augmenter, *bn* ou, avec nouvelle augmentation, *wn* ; la copie fidèle d'une carte dans laquelle deux territoires limitrofes seraient coloriés en deux nuances très voisines de bleu-vert et de vert-bleu exigera plus d'attention que le coloriage du tout en un même bleu-vert ou d'une partie en bleu de ciel et de l'autre en vert de vessie.

Les idées de Gaston Paris et de Paul Meyer sur l'unité gallo-romane, adoptées par M. Millardet (p. 470-4), correspondent, me semble-t-il, plutôt à des conceptions de l'ordre istorique — je ne voudrais pas dire politique — qu'à un examen purement linguistique des faits, et je vois les faits comme M. Gauchat dans son article capital *Gibt es mundartgrenzen?* (*Archiv f. d. stud. der neueren spr. u. lit.*, CXI, 1903). Mais ma vue peut être obscurcie par des conceptions opposées à celles que j'attribue à deux maîtres incontestés du romanisme. Toutefois, en lisant ce qu'ont écrit sur cette question M. Meillet (*Bull. Soc. ling.*, XXII, 72-3) et M. Terracher (*Les aires...*, p. 60, 115), comme en me rappelant ce que m'en a dit M. Marouzeau, je constate un accord qui n'est point sans portée. Aucun de ces trois savants n'est certes dominé par les préoccupations que je peux soupçonner chez moi-même ; ils sont tous les trois originaires de régions limitrofes ou voisines des étroits faisceaux d'isoglosses par lesquels le français rencontre le provençal ; leur opinion sur cette limite linguistique concorde avec le sentiment indiscutable des sujets parlants de l'un et de l'autre domaine. Toutes nos classifications, fondées sur des critères contradictoires et mal constatés, sont à réviser, ainsi que la notion même de *langue* ou de *dialecte*. S'il n'i a pas un français et un provençal, *a fortiori* il n'i a pas — linguistiquement — un espagnol et un portugais ; s'il n'i a pas frontière de langues quand on passe de l'une à l'autre par degrés conjoints se succédant sur une aire de quelque étendue, le danois est un dialecte allemand. Diacroniquement, la Gaule et la Catalogne ont modifié le latin par des innovations communes qui n'ont pas été réalisées ailleurs. Sincroniquement, à une distance telle qu'on ne comprenne pas les mots et qu'on entende seulement le ritme accentuel et la mélodie de la frase, on pourra se demander si des gens causent en roumain, en catalan, ou même en franco-provençal ; on sera bien certain qu'ils ne parlent pas français.

Je ne suis nullement convaincu que *cl-* dans esp. *clavo* soit la marque certaine d'un emprunt (p. 187). Ce n'est point, tant s'en faut, le seul mot esp. commençant par cons. + *l* : j'en ai cité d'autres (*Rev. d. l. rom.*, LX, 476) et proposé de les expliquer par une alternance de fonétique sintactique, ce qui, jusqu'à meilleur avis, me paraît préférable. Je doute

Digitized by Google

fort que it. *mezzo* et autres soient des mots savants (p. 300) ; les propos de Servius et d'Isidore de Séville sur *-di-* en iatus sont vagues comme la plupart des observations de Romains sur la fonétique, et me semblent n'attester d'une façon sûre qu'une altération définissable seulement par les possibilités fonologiques et les réalisations diacroniques. Or, quand lat. *-ti-* est représenté par *-zz-* (sourd) après l'accent et par *-gi-* avant, pourquoi *-di-* ne le serait-il pas par *-zz-* (sonore) et par *-gi-* dans les mêmes conditions? Des alternances de tipes variés, mais toujours avec les cons. avant l'accent ou le ton plus *larges* d'une façon quelconque (aperture, sonorité, chuintement, conservation d'un groupe), sont incontestables en roumain, en italien, en catalan (v. *Rev. d. l. rom.*, LX, 471-2, Ascoli, *Arch. glott. it.*, X, 78-9, 85-6, 90), en espagnol actuel (ex. *eclipse* prononcé avec *-p-*, *eclipsar*, avec *-b-*, Navarro Tomás, *Manual de pronunc. esp.*, 2e éd. § 72), au moins très probables à date ancienne en ispano-portugais (v. Meyer-Lübke, *Gramm. d. l. rom.*, I, § 513) et en français (*manche*/ *grange*/ *domaine*), classiques dans les langues germaniques (loi de Verner) ; on rencontre des faits analogues en finnois et en lapon (Szinnyei, *Finn.-ugrische sprachwissenschaft*, p. 30-32), et on en trouverait sans doute ailleurs encore, car rien ne doit être plus commun qu'une tendance à économiser ses forces d'une manière quelconque après avoir fait un effort dans un sens quelconque. Partout où l'on peut observer les effets d'une loi de Verner prise ainsi *latissimo sensu*, on constate de nombreux nivellements analogiques : si p. ex. all. *war* a remplacé *was* par conformation à *waren*, pourquoi it. *poggio* ne serait-il pas refait sur *poggetto*, *poggiuolo*, *(ap)poggiare* etc..., *raggio* « rayon de lumière » sur *raggiare* « rayonner » (fonétiquement, comme sémantiquement, dissocié de *razzo* « rayon de roue », qui n'a pas une famille de mots en *-ggi-* pouvant l'induire), *oggi* sur un comp. aussi usité que *oggidì*, dans lequel d'ailleurs *-gg-*, et non *-zz-*, a pu être favorisé par la tendance à dissimilation, l'élément occlusif de *-zz-* ayant le même point d'articulation que *-d-*? Ai-je besoin de faire remarquer que *co(r)reggia* < *corrigia* ne prouve rien pour ou contre cette téorie si simple, si naturelle ? Il suffit de considérer une seconde les points d'articulation de *g* et de *d* comparés à celui de *i* pour voir que les résultats de *gi* et de *di* ne sont pas obligatoirement identiques : cf. engad. *curraia* contre *oaz* < *hodiè* (Meyer-Lübke, *Einführung*..., 3e éd., § 163).

Pour expliquer que lat. *g n*, prononcé *ŋn*, devienne en rom. *ŋ*, M. Millardet suppose des intermédiaires *ŋn* > *ŋŋ*. Mais prononçait-on exactement *ŋn* ? Des grafies telles que *singnifer* semblent bien noter *ŋgn* ou même *ŋgn* (différenciation d'un segment final de *ŋ*) : on aurait prononcé le mot écrit *signifer* comme, dans une partie au moins de la Norvège, on prononce les mots écrits *Magnus*, *sognepræst*, etc... Il i avait, je pense, une notable variété de prononciations individuelles, et l'on peut concevoir *gn* (prononcé comme dans fr. *ignifuge*) par différenciation de *ŋn* ou dissimilation de *ŋgn* comparable à celle de *lcl* dans v. prov. *cecle* < *celcle* < *circ(u)lu*, ρτρ dans gr. δέτρον < δέρτρον. En tout cas on observe dans toute la Romania un remarquable parallélisme de traitements pour

Digitized by Google

tout groupe constitué par occl. vélopalatale + cons. dentale : quand il n'i a pas accommodation totale ou différenciation croissante (ex. *ct* > it. *tt*. roum. *pt*), il i a mouillure parce qu'une notable partie du dos de la langue se rapproche de la voûte palatine quand deux points d'articulation voisins se succèdent rapidement. Les groupes mouillés ainsi constitués, *ct̯*, *ks̯*, *kl̯*, etc..., ne sont pas stables ; il i a ultérieurement soit fusion de leurs éléments en un seul fonème (ex. prov. de l'E. esp. *ch* < *ct* ; it. *coscia*, béarn. *coueche*, v. esp. port. *coxa* < *coxa* ; it. gallo-rom. ibéro-rom. *y* < *gn* ; gallo-rom. port. *l̯*, esp. *j* < *cl*, traitement *l̯* en it. avant l'accent, *vegliardo* contre *vecchio* < lat. vulg. *veclu*, class. *vetulum*, soit différenciation plus ou moins profonde (ex. *nocte* > *noiche* dans les parlers esp. de l'O., *d(ī)rēctu* > v. prov. *dreich*, continué par plusieurs parlers actuels, fr. *nuit*, béarn, *noueit*, port. *noite* ; *laxāre* × *dare* ou *dēsinere* > lang. du S. *daicha*, *laxāre* > fr. *laisser*, prov. *leissa* ; *lignu* > engad. *lain*). La mouillure peut s'étendre à tout un groupe de trois consonnes, avec une série variable de différenciations et d'accommodations ultérieures : *sanctu* > v. prov. *sainch*, *saint*, *sanch*, *sant* (= *sayn̆*, *saynt*, *sayn̆*, *sant*), *cogn(i)tu* > v. prov. *conja* ~ *coinda* exactement parallèles à *freja*, *facha* ~ *freida*, *faita* < **frīgda*, *facta*. Les résultats ont été fixés à des dates qui varient beaucoup avec les parlers : ainsi le dernier élément des groupes continuant *ct*, *nct*, était déjà *t* en daufinois, mais encore une sorte de *l̯* en lionnais, quand *a* a conformé son articulation à celle d'un fonème palatal précédent, d'où dans les textes médiévaux, *faita*, *sainta* (*-t-*) ~ *faiti*, *sainti* (*-l̯-*, passé à *-t-* après avoir agi sur *-a*).

V. prov. *ac*, *poc*, *dec* < *habuit*, *potuit*, *dēbuit*, etc..., sont expliqués p. 423 par un renforcement de lat. vulg. *w* en *gw* dû au besoin d'une désinence tipique. Mais alors pourquoi *saup* < *sapuit*, et non **sac* ? Des formes scripturaires comme *febrarius*, *quattor*, des contrépels comme *mutuus* pour *mūtus* et une masse de faits romans attestent pour le v. prov. le procès suivant : élimination de *w* après cons. géminée ou groupe quelconque, id. devant *o*, *u* ; même traitement pour *co*, *cu* en iatus que pour *qu* (cf. *quaglator* pour *coag-*, « *vacui* non *vaqui* » dans l'*App. Probi*) ; interversion des autres groupes, ex. *sapuit*, *tenue vidua* > *saup*, *teun(e)*, *veuza* ~ *veuva* ~ **veuda* (gasc. du S.-O. *béudo* ~ *-a* ~ *-e*) > *vepda* (cf. *ciptat* < *cīv(i)tāte*, tipe surtout bayonnais, avec évolution dialectale particulière de ** b̆* < *w*) ; *vezoa*, tipe non continué, n'est qu'une mauvaise grafie de *veuza* ou un compromis mi-savant entre le mot rom. et le mot lat. ; *genier*, conservé en Limousin et ailleurs, remonte à **jenāriu* (croisement entre *jenuāriu* et **jānāriu* rattaché, à *Jānus*, *Jānālis*, *-iculum*, etc...) ; *ge-*, *ginoier* (*ge-* ~ *ginouié* dans le aut Niçard) et *genovier* (cf. *Genovés* < *Genuē(n)se*) sont des tipes moins anciens. Par conséquent on attendrait **aub*, **pout*, **deub*. Mais, comme *sequente* est devenu *seguen(t)*, *placuit*, *nocuit*, etc..., sont devenus fonétiquement *plac*, *noc*, etc..., dont le tipe à tème indiquant nettement le prétérit a pu s'étendre comme se sont étendus p. ex. des tèmes de

Digitized by Google

subj. en *-g-* (*prenga*, *venga*, etc...) fonétiquement réguliers dans les continuateurs de *dīcam*, *surgam*, etc... (cf. v. fr. *donge*, *vienge*, etc... cités par M. Millardet, p. 421). Le tipe bien connu 1. *aic*, 3. *ac* s'explique aisément par l'analogie du prés. 1. *ai*, 3. *a*, du fut. de tous les verbes en 1. *-ai*, 3. *-a* et de *fui*, *fo* < *fui*, *fu(ī)t*.

P. 271-4, différenciation de v. prov. *ou* en *oi* quand suit une dentale, qui attire en avant le point d'articulation de *u*. Les parlers actuels offrent le même résultat avec séquence palatale ou labiale, ce qui confirme l'explication générale donnée : *coll(o)cāre* > *cou(e)ijà* dans les Alpes et en Limousin, *c-*, *fulmine* > prov. *c-*, *foume* et (réduction à voy- simple, inverse extrême de la différenciation) *c-*, *foume*. P. 51, it. *adesso* v. fr. *adès*, etc.., < *ad* (*i*)*d ipsum* × *pressum* ; forme et sens me semblent mieux satisfaits par *ad* + *dē*(*n*)*sum* et **dēssum* (v. Grammont, *Bull. Soc. ling.*, XII, cvj). P. 310 : esp. *hiel* < *fel* et non **fiel* comme *fiebre* < *febre*, me semble s'expliquer par l'analogie de dérivés en **hel-*, comme *hierro* < *ferru*, et non **fierro*, provient de *herrar* (p. 309). P. 328. On oppose it. *tepido* à *piede* paur montrer que « l'accent du paroxiton est plus énergique que celui du proparoxiton » ; mais : 1° le fait pourrait tenir — plutôt ou en même temps — à des différences de durée (cf. pour l'esp. les mensurations précises de M. Navarro Tomás, *Manual de pron. esp.* § 168, p. ex. 11 1/2 centisecondes pour *i* ton. dans *rifa*, 7 1/2 dans *tifico*) ; 2° ce fait est mal établi, sauf peut-être pour la voy. initiale absolue (*edera*, *operā*) : *tepido* et *tiepido*, *piedica*, *lievito*, *suocero*, *-a* contre *pecora*, *popolo*, etc..., et l'esp. (ancien ou moderne) n'est pas plus net : *merla* et *mierla*, *obra* et *uebra*, *liebre*, *miércoles*, *pueblo*, *huérfano*, etc... : on dirait une tendance venant à pleine réalisation seulement dans des cas particuliers (init. absolue, sollicitations de l'analogie, etc...). P. 354. On aurait pu noter que Médoc *aps* « abeille » est la forme du plur. étendue au sing. comme dans *flous* cité p. 424 : on parle de *fleurs* et surtout d'*abeilles* plutôt que d'une *fleur* ou d'une *abeille* ; *flous*, très répandu en Provence, i est peut-être le seul ex. de *-ous* < *-ōrès* en deors de noms de lieu ; on a de nombreux ex. médiévaux de sing. *-or* < *-ōre*, plur. *-os* < *-ors* < *-ōrès* (cf. lat. vulg. *dīōsu*, class. *deōrsum*). P. 227 l. 2, Geddine, corr. Gelinne, P. 337 l. 16 *R.L.R.*, XII, corr. LV.

« Je savoure ce livre et j'i apprends beaucoup », m'écrivait récemment un de nos confrères qui savent le plus. M. Millardet nous apporte une quantité de faits bien contrôlés, bien classés et bien expliqués, dont tous les romanistes profiteront également. Quant à ses idées directrices elles seront certes diversement appréciées suivant le tempéramant d'un chacun, mais pour leur contenu essentiel — à moins qu'il n'i ait parmi nous de véritables fanatiques — on peut espérer une adésion unanime, car ce n'est pas autre chose au fond que le développement constamment documenté de la pensée de Leibniz sur les sistèmes « vrais par ce qu'ils affirment, faux par ce qu'ils nient. »

Jules RONJAT.

Digitized by Google

Jean Plattard. — La Renaissance des Lettres en France. *Collection Armand Colin.* Un vol. in-12 de 220 pages.

Ce petit volume est excellent. Il est très substantiel, sans être jamais obscur ni pédantesque. Il est, sans devenir systématique, d'une grande unité ; car il démontre, avec les quelques réserves nécessaires, que toute la littérature du XVIe siècle s'explique par l'influence de l'antiquité, que précède ou que complète l'influence italienne. Sans tomber dans l'apologie, il est inspiré par une légitime sympathie pour les efforts si variés que le génie français fit alors et pour ses réussites. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'écrit par M. Plattard il a utilisé tous les bons travaux que notre littérature a récemment suscités.

Je relève quelques faits inexacts ou contestables.

P. 136. Du Bellay n'a pas écrit l'*Ode contre les Pétrarquistes* après un séjour de quatre ans à Rome. La pièce figure bien dans les *Jeux rustiques* avec beaucoup de pièces écrites à Rome ou après le retour. Mais elle avait déjà été publiée, en 1553, avant le départ pour Rome, dans la deuxième édition du *Recueil de Poésie*, sous ce titre : *A une dame.* Dans *les Jeux Rustiques* elle n'est enrichie que de peu de vers.

P. 134. Il n'est pas sûr que l'Olive chantée par le poète ait été Olive de Sévigné, sa nièce à la mode de Bretagne. Du Bellay avait dans sa famille deux autres Olive : Olive Mérichon, fille de sa tante Louise du Bellay, donc sa cousine germaine ; Olive Malestroit, sœur de sa belle-sœur, la femme de son frère René du Bellay. Il n'y a aucune raison de croire que le poète ait chanté la nièce à la mode de Bretagne plutôt que la cousine germaine ou la petite sœur de la belle-sœur. Il peut-être a-t-il chanté tout autre Olive, le nom d'Olive étant alors en Anjou et en Bretagne un nom à la mode. Le principal titre d'Olive de Sévigné à la préférence des critiques, c'est qu'il serait piquant que le poète eût aimé une Sévigné. Ce serait piquant, mais l'hypothèse ne vaut pas plus que les autres. Et les titres de Mlle Viole restent sérieux.

P. 195. Quand il dit que Montaigne protesta le premier contre la torture, M. Plattard aurait dû rappeler qu'une protestation très vive, et qui fut très remarquée, avait déjà été faite par Marot dans son *Enfer*.

P. P. 147-150. Je regrette que dans les pages sur la tragédie, Jean de la Taille ne soit pas cité : son *Saül* est la meilleure tragédie du siècle, et c'est lui qui dans la préface de cette pièce a le mieux explique, en son temps, ce que devait être une tragédie classique. — La thèse d'E. Faguet, malgré les erreurs de la chronologie, a rendu tant de services qu'elle méritait bien d'être citée dans la bibliographie de ce chapitre.

Joseph VIANEY.

Cornelis Kramer. — André Chénier et la poésie parnassienne. Leconte de Lisle. *Monge et Cie imprimeurs à Reims.* Un vol. in-8 de 302 pages.

Digitized by Google

Dans le chapitre Ier, l'auteur étudie le culte d'André Chénier chez les précurseurs des Parnassiens ; dans les chapitres II-IV, son influence sur les poèmes grecs de Leconte de Lisle ; dans le chapitre V, son influence sur les poèmes non grecs de Leconte de Lisle.

M. Kramer n'a pas évité l'écueil où se heurtent tous les chercheurs de sources. Il présente assez souvent de simples hypothèses comme des certitudes. Il n'hésite pas à affirmer que Leconte de Lisle a imité là où peut-être André Chénier et lui n'ont fait que se rencontrer. Dès qu'il trouve dans deux textes le même mot il incline à admettre une réminiscence.

Pourtant, si M. Kramer a été imprudent en reconnaissant toujours des imitations là où il a pu n'y avoir que des coïncidences, on ne doit pas regretter qu'il ait fait tous les rapprochements qu'il a faits ; car de son ouvrage se dégage très fortement l'impression que Leconte de Lisle savait par cœur toute l'œuvre de Chénier, qu'il en a subi constamment l'influence, lui empruntant des thèmes, des procédés de style, des mots, le goût et l'entente de la plasticité. Aussi est-il possible, après tout, que là où son texte ressemble seulement à celui de Chénier par un mot, ce mot lui ait été suggéré inconsciemment par Chénier.

D'ailleurs, M. Kramer a relevé chez Leconte de Lisle nombre de passages qui sont des imitations ou certaines ou très probables de Chénier. Il en a relevé dans les poèmes grecs toute une série que personne n'avait encore remarqués. Il en a relevé, ce qui est plus curieux, dans les poèmes non grecs. C'est ainsi qu'il a constaté des réminiscenses de *Hylas* et du *Jeune Malade* dans *Quaïn*, du *Malade* dans *Néférou-Ra*, du *Mendiant* dans le *Runoia*, de *la Belle de Scio* dans *Christine*, de l'*Invocation à la Nuit* dans *Sacra Fames*, de *l'Esclave* dans l'*Arc de Civa*. Il établit que dans *Bhagavat* tout l'épisode de *Maitreya* est sorti de l'œuvre de Chénier,

L'étude de l'influence de Chénier a conduit M. Kramer à découvrir chez Leconte de Lisle des réminiscences d'autres poètes ; des réminiscences de Ronsard dans la *Rose* ; d'Auguste Barbier dans *Quaïn* ; de *Rolla* dans le *Réveil d'Hélios* et dans *la Source* ; de l'*Eleusis* de Laprade dans *Niobé* ; de *la Chute d'un ange* dans *Khirón* ; des *Adieux d'Hélène* de Millevoye dans *Hélène* ; de *la Justice* de Sully Prudhomme dans *Sacra Fames* ; c'est probablement Millevoye qui a suscité *Hélène*, et Sully Prudhomme *Sacra Fames*.

Non moins curieuses, et même parfois tout à fait inattendues, sont certaines des réminiscences de Chénier que M. Kramer signale chez les précurseurs des Parnassiens. Une des comparaisons les plus belles du récit de la bataille des Francs dans les *Martyrs* vient de l'*Invention* ; le geste dont le Socrate de Lamartine caresse les cheveux de Phédon a été emprunté à la si sensuelle idylle de *Lydé*. Il y a du Chénier dans *les Orientales*, dans *Rolla*, dans *les Nuits*, dans *Moïse*. Et M. Kramer établit que Vigny, ayant connu les manuscrits de Chénier, n'a point menti en datant comme il l'a fait *Symétha*.

On n'étudiera plus Leconte de Lisle sans consulter cet ouvrage. On

Digitized by Google

ne parlera plus de Chénier sans le citer. De sa lecture on remporte la conviction que l'œuvre d'André a été pour ses successeurs une source vraiment prodigieuse. Jamais on ne finira le dénombrement de tout ce qu'ont suscité en particulier ces quelques poèmes : *l'Aveugle, le Mendiant, le Jeune Malade, la Jeune Tarentine.*

L'ouvrage de M. Kramer est écrit en excellent français. Il fait le plus grand honneur à son auteur et à ceux qui dirigent l'enseignement de la littérature française à l'Université de Groningue.

Joseph VIANEY.

Iorgu Iordan. — *Rumänische Toponomastik*, Teil, I, *Bonn und Leipzig, Kurt Schroeder*, 1924, 117 p. (*Veröffentlichungen des romanischen Auslandsinstituts des Rheinischen Friedrich Wilhems-Universität, Bonn*, Band, 6, 1).

C'est la première partie d'une vaste étude que l'auteur se propose de consacrer à la toponomastique roumaine, ou plus exactement à la toponomastique de la région comprise entre le Danube, le Prut et les Carpathes, et dont les localités sont mentionnées dans le *Marele dicţionar geografic al Rominiei*. Dans la première partie, M. I. Iordan étudie l'origine des noms de localités et nous renseigne sur la façon dont les Roumains s'y sont pris pour les désigner. Il l'intitule lui-même *onomasiologique*. Dans les parties suivantes, il traitera des questions linguistiques et ethnologiques que soulèvent ces noms. On voit en quoi M. I. Iordan se distingue de ses devanciers qui d'une façon générale et sauf de rares exceptions ont envisagé le problème sous un jour trop étroit, avec l'unique préoccupation de démontrer l'origine latine des Roumains et d'établir leurs droits historiques vis-à-vis des autres peuples voisins et en particulier des Hongrois. Ici le problème est envisagé sous un jour vraiment scientifique et en dehors de toute préoccupation plus ou moins mesquine Ce n'est pas à dire que M. I. Iordan ait été le premier à avoir cette conception des choses : il sait rendre justice à ceux qui l'ont précédé et lui ont indiqué la voie. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut lui enlever le mérite d'avoir conçu le premier un ouvrage d'ensemble sur des bases solides.

M. I. Iordan groupe les noms de localité roumaines en quatre catégories, suivant leur signification : les uns expriment la situation géographique, d'autres rappellent certains faits de la vie sociale du peuple roumain, d'autres certains faits historiques, d'autres enfin sont en rapport plus étroit avec l'âme et la vie psychologique du peuple. D'où les quatre chapitres de l'ouvrage : 1) *Topographisches*, 2) *Kulturgeschichtliches*, 3) *Historisches*, 4) *Psychologisches*. Chacun de ces chapitres comprend plusieurs subdivisions qui témoignent de l'esprit d'analyse et de la conscience de l'auteur. L'ouvrage tout entier est plein de constatations intéressantes... et parfois amusantes : c'est ainsi que nous apprenons p. 59, qu'à la suite de la guerre de l'indépendance de 1877-78 le nom de

Digitized by Google

Gambetta s'est perpétué en Roumanie dans le nom de localité *Gâmbéta*. Et l'auteur d'ajouter avec une pointe d'ironie : « wahrscheinlich ist Gambettas Name nicht einmal in Frankreich auf diese Weise unsterblich gemacht worden !... » Il est vrai qu'il y a chez nous des boulevards et des rues qui portent son nom ! Étude très curieuse aussi que celle des noms de rue, et qui vaudrait la peine d'être tentée un peu partout !

P. Fouché.

Tache Papahagi. — Din Folklorul romanic şi cel latin, *Bucureşti*, *Tip. Romdnia nouă* 1923. 174 p. in-8 et 2 planches.

La première partie de cet ouvrage est une introduction excellente aux études de folklore ; il faut la rapprocher de celle qui ouvre le livre de M. I. Iordan dont nous avons déjà parlé, et qui a trait à la toponomastique. On y trouvera en particulier un rapprochement très intéressant entre le *Kyriolé* ou *Criaulé* des Hautes-Vosges et le *Kiralecsa*, *Kirarecsa*, *Kiraresa* de la région de *Maramureş* (p. 6 sq.). La deuxième partie est intitulée : *Folklorul Lunilor* : elle contient un important matériel concernant les mois de décembre-juin. Dans une troisième partie, qui porte comme titre *Credinţe, superstiţii şi datini*, l'auteur a ramassé diverses croyances populaires, propres aux pays romans, concernant certains animaux tels que le cheval, le chien, le corbeau, etc. et divers détails relatifs à ce que l'on pourrait appeler les « remèdes de bonne femme » (*leacuri bâbeşti*). Évidemment il y aurait bien des choses à ajouter et nul ne peut se flatter d'épuiser une matière si vaste. Pour notre part nous pourrions ajouter des détails très intéressants recueillis dans la Catalogne française ou espagnole. Mais tel qu'il est l'ouvrage de M. T. Papahagi peut servir de base à des études plus approfondies, et il reste toujours plein de charme.

P. F.

Alexandru Marcu. — La Spagna ed il Portogalo nella visione dei Romantici italiani. (Dans *Ephemeris dacoromana*, Annuario della scuola romena di Roma, II, 1924, p. 66-223.)

Venant après l'excellent livre de M. E. Martinenche (*L'Espagne et le Romantisme français*, Paris, 1924), l'étude de M. Al. Marcu sera la bienvenue. Dans une introduction où il met à profit le récent ouvrage de M. Giuseppe Zonta (*L'anima dell' Ottocento*, Torino, 1924), l'auteur essaie de dégager les caractères essentiels du romantisme, considéré comme phénomène européen et italien. Puis il aborde son véritable sujet et se demande comment les précurseurs du romantisme italien et les romantiques eux-mêmes se sont représenté l'Espagne et le Portugal. Sa documentation est des plus abondantes et le matériel historique est très bien organisé. L'auteur nous avertit dans une note préliminaire qu'il a été obligé de quitter Rome et l'Italie avant d'avoir pu terminer

Digitized by Google

ses recherches bibliographiques. Malgré cela son enquête servira toujours de base aux travaux à venir. M. Al. Marcu aura d'ailleurs l'occasion de la compléter lui-même en nous donnant la conclusion qui manque à son étude et qu'il nous promet pour bientôt.

P. Fouché.

Gladys A. Reichard. — Wiyot grammar and texts (dans *University of California Publications in American Archaeology and Ethnology* Vol. 22, nº 1, 1925, pp. 1-215, plate 1).

C.R. Moss. — Nabaloi Tales (*Id.*, vol. 17, nº 5, 1924, pp. 227-253).

Nous signalons ces deux contributions à l'étude des parlers indiens pour l'intérêt qu'elles offrent au point de vue de la linguistique générale. L'ouvrage de A. Richard en particulier contient de précieuses indications sur quelques lois phonétiques du wiyot (assimilation, élision, influence de la position dans le groupe) ainsi que sur la structure morphologique de ce parler.

P.F.

Hennig Brinkmann. — Geschichte der lateinischen Liebesdichtung im Mittelalter. *Max Niemeyer, Halle a. Saale*, 1925, VIII-110 p.

Cette étude de la poésie amoureuse en latin aux XIe et XIIe siècles a été surtout entreprise en vue d'expliquer le problème du *Minnesang*. Mais elle rendra aussi de grands services à ceux qui s'occupent de la poésie des trouvères et des troubadours. La poésie amoureuse en langue d'oïl ou en langue d'oc a des antécédents qui la situent et l'éclairent. Le chapitre consacré à l'ancienne pastourelle française est surtout intéressant à ce point de vue : l'auteur montre par une suite d'exemples que la pastourelle n'est pas d'origine populaire, ainsi que l'ont cru G. Paris et Pillet : elle ne fait que continuer un genre déjà en honneur dans la poésie latine de M.-A. L'étude relative à la poésie amoureuse des *Vagants* présente un intérêt analogue pour l'histoire de la littérature allemande. M. Brinkmann arrive à conclure que cette poésie n'a pas été influencée par les troubadours (contre Spiegel), et ne sort pas du peuple (contre Santangelo, etc.). Le moindre mérite du travail de M. Brinkmann ne sera pas de rappeler à quel point l'histoire littéraire peut être utile pour déterminer la genèse de tel ou tel genre poétique.

P. Fouché.

Vittorio Bartoldi. — Vocabolari e atlanti dialettali (extrait de la *Rivista della Società filologica friulana*, V, fasc. 2). *Udine*, 1924, 24 p. et 4 cartes.

MM. K. Jaberg et J. Jud préparent un *Atlante linguistico-etnografico*

Digitized by Google

svizzero-italiano qui comprendra les dialectes italiens des Grisons et de l'Italie septentrionale. La Société « *G. I. Ascoli* » jugeant avec raison que cette œuvre n'est pas suffisante pour l'Italie s'est proposée de son côté de publier un *Altas linguistique*, qui embrassera tous les dialectes de la péninsule italique. M. Bartoldi nous donne ici quelques détails sur la façon dont l'enquête doit se faire. Nous sommes de son avis : les résultats seront plus sûrs, dans le détail, que ceux de MM. Gilliéron et Edmont. Mais ils seront de même qualité : ce seront des réponses à des questions posées, et leur moindre défaut sera de manquer de spontanéité ou de nous renseigner incomplètement sur l'état linguistique du sujet interrogé. Cet état est complexe, et ce n'est pas quelques questions posées à la hâte au cours d'un séjour rapide qui peuvent le révéler, même dans le cas d'une enquête très bien conduite. Pour pénétrer l'âme d'un paysan, par exemple, il faut vivre avec lui, et au lieu de l'interroger, savoir surtout l'écouter. Nous savons bien qu'une étude faite dans ces conditions est forcément longue et ne convient pas lorsqu'il s'agit d'un *Atlas linguistique* : il y a un minimum dont il faut savoir se contenter dans un travail de ce genre. Mais il n'est pas moins vrai que l'*Atlas* ne supprime pas le *Lexique*, et que les études linguistiques peuvent être abordées dans un double sens : *horizontal* ou *vertical*, dans celui de l'extension ou dans celui de la profondeur. Tous sont très intéressants et aussi utiles. Il ne faut dédaigner ni les uns ni les autres, et les reproches formulés par M. Bartoldi dans les premières pages de son opuscule ne s'adressent évidemment qu'aux mauvais lexiques.

Pour ce qui est de la tâche même de la linguistique nous serons moins absolu que M. Bartoldi. « Le travail du linguiste, dit-il, p. 9, est semblable à celui du géologue. Il consiste à suivre sur les cartes d'un atlas les traces directes ou indirectes des types anciens, à s'en servir pour reconstruire hypothétiquement les couches submergées par les alluvions postérieurs, et à examiner les diverses causes qui, dans chaque cas particulier, ont déterminé la submersion ou la conservation de ces couches. » Nous nous contenterons ici de répondre à M. Bartoldi que le côté lexicographique ou étymologique n'est pas le seul important : le point de vue phonétique vaut aussi la peine qu'on s'y intéresse. L'objet de la linguistique est vaste et la linguistique, pour bien mériter son nom, ne doit pas avoir de parti pris. Les linguistes peuvent se spécialiser suivant leurs goûts et étudier tel ou tel aspect du langage plutôt que tel autre. Ils doivent cependant se dire que leur spécialité n'est pas la seule et qu'il y a place au monde pour toutes les bonnes volontés.

P. Fouché.

Pauline Taylor. — The Latinity of the Liber Historiae Francorum (A phonological, morphological and syntactical study). *New York*, 1924, 143 p.

Des trois histoires des Francs que nous possédons en latin, deux avaient été déjà étudiées depuis longtemps au point de vue linguistique

Digitized by Google

par M. Bonnet dans son ouvrage fondamental : *Le latin de Grégoire de Tours*, et par D. Haag : *Die Latinität Fredegars*, parus le premier en 1890, le second en 1898. Mlle P. Taylor a jugé à propos d'étudier au même point de vue le *Liber Historiae Francorum* anonyme, résumé comme l'on sait des six premiers livres de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours. Les trois Histoires s'échelonnant à peu près à un siècle d'intervalle (VIe, VIIe et VIIIe), l'étude du *Liber* permettait de nombreuses comparaisons intéressantes, et ce sont ces comparaisons qui font justement la valeur du livre de Mlle Taylor. Ce n'est pas à dire cependant que toutes les remarques aient la même importance : ainsi l'auteur aurait pu passer plus légèrement sur certains détails purement graphiques sans intérêt à la date où ils sont attestés (cf. p. ex. *ae* > *e*, *e* > *ae*, etc. p. 22 sq.). De même il n'aurait pas dû, à notre avis, se borner à l'étude du texte tel qu'il est fourni par le manuscrit A, mais noter les particularités ou les concordances des autres manuscrits. Au demeurant nos critiques n'enlèvent rien à la valeur du livre, destiné à rendre de bons services aux romanistes, surtout dans le domaine de la syntaxe.

P. Fouché.

J. Martorell i J. M. de Galba. — Tirant lo Blanc, vol. I. *Barcelona*, 1924, 175 + 4 p.

Ramon Llull. — Poësies. *Barcelona*, 1925, 190 p. (l'un et l'autre édités par *Editorial Barcino, Rbla Catalunya*, 125).

Ces volumes forment les nos 2 et 3 de la collection *Els nostres clàssics*, qui a débuté par *Lo Somni* de Bernat Metge dont nous avons parlé, *RLR*, t. LXII, p. 457. L'édition est toujours aussi soignée. Dans le premier volume on trouve une excellente introduction de M. J. M. Capdevila i de Balanzó (p. 7-18). Le texte original a été élagué et ce sont seulement les passages les plus caractéristiques qui sont publiés. Dans le volume consacré à Ramon Llull, signalons le commentaire de M. Ramon d'Alòs-Moner ainsi qu'un glossaire du même auteur, très abondant et très utile.

P. Fouché.

Saxton T. Pope. — A Study of bows and arrows. Extrait de *University of California publications in American Archaeology and Ethnology*, vol. XIII, no 9, pp. 329-414, plates 45-64, August 30, 1923.

LLewellyn L. Loud. — The Stege mounds at Richmond, California. *Id.*, vol. XVII, no 6, pp. 355-72, plates 18-19, 1924.

Max Uhle. — Explorations at Chincha. *Id.*, vol. XXI, nos 1 and 2, pp. 1-94, plates 1-24, 28 fig. in text, 1924.

Études qui ne rentrent pas dans le cadre de cette revue, mais qui

Digitized by Google

présentent un réel intérêt au point de vue archéologique ou ethnographique.

P. F.

J. S. Patton. — New Light in Philology (extrait de *South Atlantic Quarterly*, Vol. XXIII, nº 3, juillet 1924, p. 256-68).

Linwood Lehman. — Quantitative implications of the pyrrhic stress, especially in Plautus and Terence. *University of Virginia*, 1924 ; 81 p.

Ces deux brochures se rapportent au fond au même sujet. La première est une exposition, assez claire, de la théorie de M. FitzHugh telle qu'elle est exposée dans *The Sacred Tripudium* (Bull. of the Philosophical Soc., Virginia, 1910), *The Indo-European Superstress and the Evolution of Verse* (Univ. of. Virginia, 1917), *The Old-Latin and the Old-Irish Monuments of Verse* (Univ. of Virginia, 1919), *Letters of Thomas Jefferson concerning Philology and the Classics* (Univ. of Virg., 1919) ; la seconde est l'application de cette théorie à certains vers de Plaute et de Térence, qui ne peuvent s'expliquer d'après l'auteur qu'avec le système de M. FitzHugh. Mais les explications de M. Lehman ne nous paraissent pas plus satisfaisantes que celles qui ont été proposées avant lui ; de plus la théorie de l'accent d'intensité en latin, sur laquelle elles s'appuient, semble devoir être complètement abandonnée, malgré les tentatives de M. FitzHugh et de ses disciples.

P. Fouché.

P. Studer et **J. Evans.** — Anglo-Norman Lapidaries ; *Paris, Champion*, 1924 ; xx-404 p.

Excellente édition critique de la première traduction en vers français du Lapidaire de Marbode et de divers lapidaires anglo-normands, en vers et en prose, inspirés soit de la traduction française, soit de l'œuvre même de Marbode ou d'autres sources encore. Le texte est suivi d'un commentaire très riche et d'un glossaire contenant les formes principales.

P. F.

Giorge Pascu. — La Philologie roumaine dans les pays germaniques et en France. 1774-1922, *Leipzig, Otto Harrassowitz*, 1923, 71 p. in-8.

Opuscule précieux pour la bibliographie philologique du roumain ; mais il s'y mêle une polémique personnelle dans laquelle M. G. Pascu nous permettra de ne pas prendre parti. On trouvera une excellente *Bibliographie roumaine* du même auteur dans le tome VI (1922) de l'*Archivum Romanicum*, p. 212-234, pour les années 1916-1920, et dans le tome VII (1923) de la même révue, p. 547-572, pour l'année 1921.

P. F.

Digitized by Google

Frank Herman Reinsch.—Gœthe's political interests prior to 1877, *University of California Press, Berkeley, California*, 1923 (extract of *University of California Publications in Modern Philology*, vol. 10, nº 3, pp. 183-278).

S'appuyant sur l'œuvre du poète et sa volumineuse correspondance, M. H. Reinsch démontre que Gœthe a été de tout temps préoccupé des questions politiques et sociales, avant comme après son séjour à Weimar.

P. F.

Nicholson B. Adams. — The Romantic Dramas of García Gutiérrez, 149 p. in-12, 1922, $ 1'00

Henry A. Holmes. — Martin Fierro. An Epic of the Argentine, 192 p. in-12, 1923, $ 1'00.

A. Lugan. — Fray Luís de León, 159 p. in-12, 1424, $ 1'00

Julio Mercado. — Del Carmino, Poesias, 120 p. in. 12, 1924, $ 1'00. Publicaciones del *Institut de las Españas en los Estados Unidos*, 522, Fifth Avenue, *New York*, N. V.

Les trois ouvrages n'ont pas la prétention de renouveler l'étude du sujet, qui est déjà connu, sinon dans son ensemble, du moins dans les parties essentielles. Mais sous un format commode et une forme très simple on y trouve réuni ce que tout étudiant ou toute personne s'intéressant à la littérature espagnole d'Europe ou d'Amérique doit savoir. Les auteurs n'ont pas voulu faire œuvre de science proprement dite, mais simplement de haute vulgarisation et il faut reconnaître qu'ils y ont parfaitement réussi. Il est cependant permis d'espérer que l'*Instituto de las Españas en los Estados Unidos* nous fera part aussi de travaux originaux soit au point de vue littéraire ou au point de vue linguistique.

Del Camino de Julio Mercado contient de beaux vers qui témoignent d'un bon poète.

P. F.

Ruth Kelso. — Girolamo Frascatoro : *Naugerius, sive de poetica dialogus* with an introduction by MURRAY W. BUNDY, *The University of Illinois Press* 1924, 88 pp. (*University of Illinois Studies in Language and literature*, vol. IX, August 1924, nº 3).

Reproduction en fac-similé de la première édition de 1555, d'après une copie de Cornell University, et traduction en anglais avec notes marginales. Dans une bonne introduction, M. Murray W. Bundy analyse l'ouvrage et conclut ainsi : « The aim of poetry for Frascatoro

Digitized by Google

is not primarly ethical or scientific, but aesthetic : the satisfaction of men of his own time who were both poets and scholars » ; cf. p. 24.

P. F.

Emerson Grant Sutcliffe. — Emerson's theories of literary expressions, *Urbana, The University of Illinois Press*, 1923, 152 p. (*University of Illinois Studies in language and literature*, vol. VIII, febr. 1923, n° 1).

Très bonne étude où M. Sutcliffe, à l'aide de documents épars dans l'œuvre d'Emerson, essaie de dégager la philosophie du style du grand penseur et de la relier à son système général.

P. F.

George T. Flom. — The language of the Konungs Skuggsjá (Speculum regale). Part II, Pronouns, Numerals and Particles ; the Verbs and their Conjugations, in *University of Illinois Studies in language and literature*, Vol. VIII, nov. 1923, n°4, p. 161-323 p., $ 1. 50.

La première partie de cette étude a paru dans le vol. VII de la même collection : elle a trait au substantif et à l'adjectif. M. Flom apporte ici les mêmes qualités de méthode : les faits sont bien classés et les exemples très nombreux donnent une idée complète de la langue étudiée par l'auteur. On regrettera seulement que le côté comparatif soit complètement sacrifié.

A propos de cet ouvrage de philologie germanique on nous permettra de faire une remarque qui intéresse les parlers romans et d'une façon particulière le v. provençal et le v. catalan. Qu'on fasse une distinction, en germanique, entre verbes *forts* et verbes *faibles*, cela s'explique et la distinction correspond à une réalité : dans les verbes faibles le présent, le prétérit et le participe passé y sont caractérisés par un suffixe (suffixe à dentale pour les deux derniers temps). Mais en v. prov. et en v. catalan, elle ne s'explique guère : ce ne sont plus les *verbes* qui sont forts ou faibles, mais simplement les *parfaits* (et les mots *fort* ou *faible* ont ici la signification que l'on sait). Il serait préférable, croyons-nous, de diviser l'étude du verbe prov. et cat. de la façon suivante : présent, parfait (= faible, fort), etc., plutôt que d'adopter la division traditionnelle : verbes forts, verbes faibles, qui s'explique par une influence de la philologie germanique.

P. Fouché.

Friedrich Gennrich. — Die altfranzösische Rotrouenge (*Literarhistorisch-musikwissenschaftliche Studie*, II), *M. Niemeyer, Halle a. S.*. 1925, 84 p. in-8.

Partant de l'analyse des rotrouenges données comme telles par leurs auteurs connus ou inconnus, M. Fr. Gennrich arrive à dégager les caractéristiques de ce genre lyrique, tant au point de vue littéraire (p. 69)

Digitized by Google

qu'au point de vue musical (p. 71). A ce dernier point de vue qui paraît être le plus important (cf. p. 83, et déjà P. Meyer, *Romania*, XIX, p. 40), la rotrouenge est caractérisée par l'une ou l'autre de ces formules: α α α... α / β — α α α... β // β.

Quant au nom lui-même de *rotrouenge*, d'où vient-il ? A la suite de Galvani, de Wackernagel et de Diez, M. Fr. Gennrich propose l'étymologie * *retroientia*, où se trouverait exprimée l'idée de répétition caractéristique du genre. Mais quoi qu'il en dise, l'objection de P. Meyer subsiste toujours. On attendrait *retro-* > afr. *riere-*, prov. *reire-* ; or on a fr. *retruenge*, *rotr-*, etc. et prov. *retroẹnza*, *retroẹnsa*, *retroẹncha*. D'ailleurs **retroientia* traduit-il l'idée de répétition ? Nous en doutons. Enfin nous ne croyons guère possible un type **retroientia*, formé avec le participe prés. de *ire*.

D'autre part, nous ne pensons pas non plus que *retroenge* ou *retroẹnza* aient rien à voir avec *rote* (Roquefort, F. Wolf, P. Meyer), ni avec *Rotrou* (H. Suchier), ni avec *ruptura* (G. Paris), et d'accord en cela avec M. Gennrich nous sommes d'avis que l'idée exprimée ici est celle de répétition.

Voici l'étymologie que nous proposons, et qui nous paraît s'accorder avec la phonétique et la sémantique : à la base de *retroenge* et de *retroẹnza*, etc. se trouve un type **introitiare*, refait sur *introitu* et qui n'a sans doute existé que dans un milieu savant. Dans ce milieu, qui a appartenu d'après nous au Midi de la France (cf. plus bas), *introitiare* est devenu régulièrement **entroẹzar* « commencer ». « Recommencer » ou « répéter » a pu se dire **rentroẹzar*, d'où le postv. **rentroẹza*. A l'étape *entro-* ou **rentro-*, il se serait produit une contamination avec le type *comensar*, contamination qui se constate d'ailleurs en v. esp. (cf. v. esp. *empezar* < **in-petiare*, devenu sous l'influence de *comenzar* soit *compençar* soit *empenzar* : M. Men. Pidal, *Cantar de Mio Cid*, II, 584). Le résultat aurait été double : dans *rentroẹnza*, seule la nasale se serait ajoutée, dans **rentroẹnsa* c'est la terminaison *-ensa* de *comẹnsa* ou *recom-* qui se serait substituée à la terminaison *-ẹza* ou même *-ẹnza*. Quant à **rentroẹnza* et *rentroẹnsa* ils seraient devenus par suite d'une dissimilation (Form. I de M. M. Grammont) : *retroẹnza* et *retroẹnsa*.

La forme *retroẹnsa* aurait ensuite passé à *retroẹncha*, là où *comẹnsa* est devenu *comencha*, c'est-à-dire, *grosso modo*, dans la région qui comprend le S. E. de la Dordogne, l'O. du Lot, l'E. du Lot-et-Garonne, le S. de la Corrèze et la partie centrale du Cantal ; cf. ALF. c. 311 « commencent », 221 « une chanson », 436 « drap » (de lit). C'est cette forme que nous trouvons en particulier dans Guiraut Riquier, l'auteur des trois retrouenges en provençal qui nous restent.

Retroẹnza aurait voyagé dans le Nord où il serait devenu *re-*, *rotrouenze* par suite de l'isolement de la terminaison *-enze* et de son remplacement par la terminaison plus fréquente *-enge* (cf. *blastenge*, *losenge*, *laidenge*, *venge*, etc.). Il ne serait pas impossible même que le changement de *z* en *j* fût ici régulier.

Ainsi, d'après nous, la forme française loin d'être génératrice des

Digitized by Google

formes du Midi, comme le soutiennent entre autres P. Meyer et dernièrement encore K. Appel (*Prov. Lautl.*, 1918, § 66 d.), serait au contraire une forme méridionale adaptée. Nous voyons difficilement en effet comment la terminaison *-enge* aurait pu devenir en prov. *-enza* ou *-ensa*. Le prov. a d'ailleurs conservé *-enj-* dans *blastenjar*, *laidenjar*, *comjat*, etc. de provenance française. D'autre part, nous ne voyons pas comment un même type aurait pu donner au Nord *-enge* et au Midi *-enza* ou *-ensa*. Il y a donc, phonétiquement parlant, toutes les chances pour que les formes provençales soient les formes primitives.

On ne peut objecter que le genre est surtout un genre du Nord et qu'il est par conséquent peu vraisemblable que le nom soit venu du Midi. Il ne faut pas oublier que si nous ne possédons que trois *retroenchas* en provençal, celles de Guiraut Riquier, le genre est loin d'avoir été inconnu en provençal. On n'a pour s'en convaincre qu'à se rapporter à P. Meyer, *Rom.*, XIX, p. 36. Autant contredire le passage de R. Vidal : « La parladura francesca val mais et es plus avinenz a far romanz, retronsas e pasturellas... » sous prétexte que nous ne possédons plus que sept rotrouenges en langue d'oïl. D'ailleurs ne serait-il pas arrivé la même chose pour un autre genre lyrique du moyen âge ? D'après M. A. Jeanroy, *Les origines de la poésie lyrique en France*, 2e éd., p. 483, n. 1), « c'est probablement le mot de *balada* qui a passé au nord sous la forme *ballette* » : *balada* y a été francisé, tout en gardant cependant ici et là sa forme provençale ; cf. la suite de la note et de plus p. 527.

P. Fouché.

Pierre Rokseth. — Terminologie de la Culture des Céréales à Majorque. Vol. XV de la *Biblioteca filològica de l'Institut de la Llengua catalana. Barcelona, Palau de la Diputació*, 1923 [en réalité 1925], 216 p. in-8.

Nous ne saurions dire tout le bien que nous pensons de ce livre et tout le plaisir qu'il nous a causé. A la suite d'enquêtes plusieurs fois renouvelées dans l'île de Majorque, M. P. Rokseth a réuni un magnifique ensemble de mots et d'expressions se rapportant à la culture des céréales. C'est ce trésor lexicographique qu'il nous livre en le faisant suivre d'un commentaire des plus étendus et des plus vivants. Variétés de céréales, labours, semailles, binage, sarclage, levée, croissance, maturation, moisson, glanage, enlèvement et emmeulage des gerbes, battage, accidents et maladies des céréales, mouture, chansons de travail, tels sont les titres des divers chapitres. Comme on le voit c'est toute la vie du blé, de l'orge et de l'avoine qui est décrite, et avec elle celle d'une région des plus captivantes non pas tant pour sa beauté enchanteresse que pour la simplicité archaïque de ses coutumes et de ses mœurs virgiliennes. On peut deviner dès lors toute la poésie qui s'attache au livre de M. Rokseth.

P. Fouché.

Digitized by Google

Grai şi Suflet. — Rivista Institutului de filologie şi folklor publicată de Ovid Densusianu.. *Bucureşti, Str. Timpului, 19 bis.*

Nouvelle revue roumaine de philologie et de folklore dont le nom de M. O. Densusianu est un des plus sûrs garants et à laquelle nous souhaitons la bienvenue. Dans les numéros qui nous sont parvenus (vol. I, 1924, fasc. 2 ; vol. II, 1925, fasc. 1) nous relevons les études étymologiques de M. Densusianu (*Irano-romanica*, I, 235-250), les publications de textes anciens ou dialectaux de M. M. Al. Rosetti (*Catechismul Marţian*, I, 251-261), I. A. Candrea (*Texte meglenite*, I, 261-285 ; II, 100-128), O. Densusianu (*Manuscrisul al lui Silvestro Amelio*, I, 286-312), l'étude folklorique de M. Densusianu (*Păstoritul la Bascii la Soule*, II, 129-147) et son étude sémantique (*Semantism anterior despărţirei dialectelor romîne*, II, 1-21), l'article de dialectologie de M. T. Papahagi (*Cercetari in munţii Apuseni*, II 28-89) et parmi les comptes rendus celui de M. M. N. Drăganu : *Manuscrisul Liceului grănirese « G. Coşbuc » din Năsăud* (*Dacoromania*, III, 472-508) et C. Lacea : *Copiştii « Psaltirei Scheiene »* (*ibid.*, 461-471), par M. Al. Rosetti (II, 167-179).

Nous nous arrêterons un instant à l'article de M. I. A. Candrea : *Constătari in domeniul dialectologiei* (I, 169-201). Cette étude de géographie linguistique (région du Banat) permet à l'auteur de tirer des conclusions très intéressantes ; cf. en particulier les pp. 177 sq. et 193 sq. Nous ne sommes pas cependant d'accord avec lui lorsqu'il dit, p. 179, que les lois phonétiques ne sont pas si rigoureuses que certains le prétendent encore aujourd'hui. Les exemples qu'il apporte ne prouvent pas en tout cas ce qu'il voudrait prouver. Voici pour ce qui concerne le traitement de *k'i-* initial (< lat. *cl-*) dans les trois mots *clave*, **clagu* (< **quaglu* < *coaglu* < *coagulu*), *clamat* les résultats de son enquête (pour plus de commodité les formes actuelles avec *k'i-* ou *tşi-* initial seront notées respectivement *k* et *ts*) : 1 = *ts, ts, ts* ; 2 = *k, k, k* ; 3 = *k, ts, ts* ; 4 = *k, ts, k* ; 5 = *k, k, ts* ; 6 = *k, k* ou *ts, k* ; 7 = *k, k* ou *ts, k* ou *ts*. Si l'on veut bien se rendre compte que le *k'* primitif, résultant de *cl-* latin, n'est pas partout dans les mêmes conditions, on ne sera pas étonné qu'il ait pu évoluer de façon différente à l'intérieur d'une même localité. *Clâve* et **clâgu* sont des formes que nous pourrions appeler autonomes ; *clâmat*, au contraire, ne peut être séparé de *clamâre*, p. ex. De plus, le cas de **clagu* diffère de celui de *clave* : **clagu* ayant abouti à *k'iag*, l'évolution de *k'i-* peut être précipitée dans ce mot par l'influence dissimilatrice de *g* final. — Ceci dit, faisons intervenir la tendance phonétique qui pousse *k'i-* vers *tşi-*. Il est évident que c'est le *k'i-* le plus faible qui sera attaqué le premier, celui par conséquent de *k'iămă* < *clamâre* ou de *k'iag*. Par contre *k'iaţe* conservera plus longtemps son *k'i-*, de même que *kiămă* tant qu'il ne subira pas l'action de *k'iămă* > *tşiămă*. Cette action, ainsi que celle de *g* final, peut d'ailleurs ne s'être pas exercée et dans le cas où toutes les deux sont entrées en jeu, chacune a pu être en retard ou en avance sur l'autre. Essayons

Digitized by Google

maintenant d'interpréter les faits : 1 = tendance forte ou ancienne qui a tout ramené à *tśi-* ; 2 = tendance trop faible ou trop récente qui n'a pu entamer *k'i-* ; 3 = tendance + action de *g* final dans *tśiag*, influence de *tśiămă* sur *k'iamă* d'où *tśiamă* ; 4 = tendance + action de *g* final dans *tśiag*, influence de **tśiămă* nulle (*k'iamă* conservant au contraire *k'iămă*) ; 5 = action de *g* final nulle, influence de *tśiămă* sur *k'iămă*, d'où *tśiămă* ; 6 = *g* final est en train d'opérer d'où hésitation, influence de l'infinitif nulle ; 7 = *g* final est en train d'opérer, l'influence de l'infinitif est en train d'agir, d'où double hésitation. — En résumé, on note dans la région étudiée une tendance qui cherche à ramener *k'i-* à *tśi-*. Mais cette tendance n'agit que *progressivement*. De ce qu'actuellement on note des hésitations, il n'est pas permis de conclure au chaos et de prétendre que les lois phonétiques ne sont pas rigoureuses : il faut leur laisser le temps d'agir et se garder soi-même de l'idée que les changements phonétiques se font d'un bloc.

Dans l'article de M. T. Papahagi : *Din epoca de formaţiune a limbei romîne* (I, 201-234), nous relevons en particulier l'étude du traitement de lat. *c, g* + *e, i* qui aboutissent à *č, ǧ* en daco-roumain et à *ts, dz* en macédo-roumain, cf. *cena* > dr. *cină*, mr. *ţină*, *gemo* > dr. *ǧem*, mr. *dzemŭ*. L'auteur combat avec raison, croyons-nous, l'hypothèse de M. O. Densusianu (*Hist. l. roum.*, I, 215) d'après lequel *č, ǧ* auraient été anciennement communs à tout le domaine roumain, tandis que mr. *ts, dz* représenteraient un développement postérieur. Mais nous ne le suivons pas lorsqu'il admet lat. *te* > dr. mr. *ts*. Les exemples suivants du dr. : *teacă* < *thēca*, *teamă* < *tīma*, *teară* < *tēla*, *teiu* < *tīliu*, *tem* < *timeo* montrent bien que *t* ne s'est pas assibilé devant *ę* latin, et à ce point de vue le traitement de *t* est tout à fait différent de celui de *c* qui passe à *č* devant *ę* ; cf. *cēra* > **čera* > *ceară*. *T* n'est devenu *ts* en roumain commun que devant *ī* ou *y* (ce dernier pouvant être originaire ou issu de la diphtongaison de *ę*) ; cf. *tībi* > *ţi*, **putīnu* > *puţin*, *tĕrra* > **tierra* > **tsera* > *tseară* > *ţară*, *tĕstu* > *ţest*, et parallèlement *dīco* > *zic*, *dĕce* > *zece*, etc. Dans le cas de *t* + *ī*, l'assibilation de *t* est spontanée, de même que celle de *d* devant *ī* ; mais dans celui de *t* + *ę*, la mi-occlusive *ts* résulte d'un ancien *ty* qui s'explique lui-même par la diphtongaison de *ę*. *Tempus* > *timp*, *templa* (pour *tempora*) > *timplă*, *templu* > *timplă*, *-tendo* > *-tind*, **tenda* > *tinda* ne font pas difficulté, malgré leur *e* latin. C'est que l'action de la nasale implosive a fermé *ę* en *ę* avant l'époque de la diphtongaison, ce qui explique qu'elle n'ait pas eu lieu pour ces mots au moment où elle s'est produite pour d'autres. D'autre part lorsque *tībi* passait à *ţi*, on avait encore **ţempu*, **ţempla*, etc. Ce n'est qu'après l'époque de l'assibilation de *t* devant *i*, que *ę* (< *ę* lat. + nasale implosive) s'est fermé en *i*, laissant alors le *t* intact. Même phénomène pour *dĕnte* > *dinte* (et non **zinte*). Il est intéressant de remarquer que le traitement de *l* initial + *ī*, *ę* concorde avec celui de *t* et *d* dans les mêmes conditions. A *tībi* > *ţi*, *dīco* > *zic*, *tĕrra* > *ţară*, *dĕce* > *zece* correspondent *līnu* > **ţinu* > **yinu* > *in*, *lĕpore* > *iepure* ; à *tempus* > *timp*, *dĕnte* > *dinte* correspond *lĕn-*

Digitized by Google

dine > *lindină*. Au moment de la palatalisation de *l*, on avait encore **lędine* : *l* ne se trouvant pas au contact d'un *y* ou d'un *ĭ* s'est conservé tel quel. Nous comptons d'ailleurs revenir sur ces questions que nous ne pouvons qu'effleurer ici et qui sont très instructives pour la chronologie linguistique du roumain.

Dans l'article intitulé *Probleme sintactice* : *I. Termeni negativi in funcțiune afirmativă* (III, 90-99). M. I. Bacinski étudie l'emploi de certaines formes négatives avec un sens positif en v. fr. et en v. prov. Il groupe les exemples en trois catégories : propositions comparatives, propositions dépendantes d'une principale négative à valeur générale, termes négatifs servant à exprimer une « quantité infime ». Dans ce dernier cas — et c'est la partie principale de l'article — une quantité très petite est exprimée par l'idée la plus voisine, c'est-à-dire *zéro*. Il nous semble que les choses sont plus complexes et plus simples à la fois. Toute la syntaxe des formes négatives employées avec un sens positif se ramène d'après nous à deux principes. Il peut s'agir tout d'abord d'une ATTRACTION *a*) *logique* (prop. comparatives = *Plus est isnels que* N'*est oisel ki volet*, Rol. 1616. L'idée sous-entendue qui amène *ne* est celle-ci : L'oiseau qui vole *n*'est *pas* plus rapide que lui. — Prop. interrogatives qui appellent une réponse négative = *Il a nulle fille qui die : a son pere par tresumcie / qu'ele l'aint plus qu'ele* NE *doit* ? Wace, Brut, 60. Réponse : aucune) ; *b*) *grammaticale* (prop. dépendante d'une principale négative = *N'iaun seul, tant soit espoentés, / Ki tiegne vraiement* NE *foi* NE *loiauté*, Fierebrace, 20) ; *c*) purement *formelle* = *S'anc per amor anei velhan / ni'n fui anc jols* NI *tressaillitz, / ni cambiatz per chamiairitz, / era'n lau Dieu e saint Joan*, Cercamon, Poésies, III, 13). Ou bien la forme négative sert à traduire une idée d'INDÉTERMINATION = *se'l pois trover a port* NE *a passage, / liverrai lui une mortel bataille*, Roland, 657. *Se par* NUL *engin le* saveit, */ bien sai que molt l'en* peseroit, Marie de Fr., Lais, p. 44. Pogra *esser que* NULH *engan* / agues fait *per noscen vas Deu*, Sainte Enimie, 276. *Et se riens* NULE *me messiet, / bien i savrai contredit metre*, Vair Pal., ed. Långfors, 270. (= dans le cas où...). Dans tous ces exemples il ne s'agit pas précisément d'une « quantité infime », comme le suppose M. I. Bacinski, mais bien d'une indétermination. Le même procédé se retrouve aussi, pour ne parler que de ces deux langues, en esp. et en portg., ; cf. *ally pinto las estorias quantas* NUNCA *cuntieron*, P. de Alej. 1220 ; NUYLL *ombre qui matare indio o moro en mercado o en otro lugar, ha colonia D sueldos*, F. de Nav., 106, dans Fr. Hanssen, *Sp. Gr.*, § 60, 6 qui ne donne pas d'explication —, *e se verdade leixardes de dixer por sanha*, NEM *por ira*, NEM *por cobiça*, NEM *por prol...*, Port. Mon. Hist. Orden. de D. Duarte, 299 ; *elles estavam bem livres de ser* NENHUMA *dessas cousas*, Herc., Op., III, 13. Un cas montre bien la valeur d'indétermination qui s'attache aux particules négatives ; c'est celui du fr. mod. : *Que de choses* NE *faisait-on* PAS ! qui a son correspondant p. ex. en portg. : *que romarias e offertas se* NÃO *prometteriam á Casa santa de Compostella !*, Ant. Fel. de Castilho, Quad. hist., 2, 13.

P. FOUCHÉ.

Digitized by Google

Luis Vélez de Guevara. — El rey en su imaginación, p.p. *J. Gómez Ocerin.*

Lope de Vega. — La corona merecida, p. p. *José F. Montesinos.*

Vol. III et V du *Teatro antiguo español*, Junta para ampliación de estudios e investigaciones científicas, Centro de Estudios históricos, Madrid, 1920 et 1923, 160 et 216 p. Le texte soigneusement édité de ces deux comédies est suivi d'observations et de notes très nombreuses qui éclairent le texte et dont on ne peut que louer les auteurs.

P. F.

Homero Serís. — Sobre una nueva variedad de la edición príncipe del « Quijote ». Extrait du *Bulletin Hispanique*, t. XXVI, nº 4, Oct.-Déc. 1924, 11 p.

Réponse de l'auteur à Don Emilio Cotarelo qui se refuse à admettre comme une nouvelle variante de l'édition princeps et à plus forte raison comme une nouvelle édition, celle du *Quijote* de Madrid, (1605).

P. F.

P. Calderón de la Barca. — Teatro, I : El Alcalde de Zalamea, La vida es sueño, El mágico prodigioso, El príncipe constante. *Casa editorial Calleja, Madrid*, 1920, 287 p.

Petite édition très bien présentée et précédée d'une bonne étude critique par J. Gómez Ocerin, où est résumé l'essentiel de ce qui concerne la vie et l'œuvre du grand dramatiste.

P. F.

H. Gavel. — Essai sur l'évolution de la prononciation du castillan depuis le XIVe siècle d'après les théories des grammairiens et quelques autres sources. Thèse de Toulouse. *Paris, Champion*, 1920. 551 p.

On peut distinguer dans cet ouvrage deux parties de longueur très inégale, dont l'une comprend le chapitre I (p. 1-46) et l'autre tout le reste du volume. On peut aussi bien considérer ce premier chapitre comme une sorte d'introduction et c'est, croyons-nous, la pensée de l'auteur qui l'intitule « considérations préliminaires ».

Nous pensons beaucoup de bien de la seconde partie : M. Gavel a eu le mérite d'y condenser tous les renseignements que les grammairiens en particulier nous fournissent au sujet de la prononciation espagnole depuis le XIVe siècle, et il les fait suivre d'un commentaire en général très judicieux. Cette partie devra être utilisée par tous ceux qui s'occupent de philologie hispanique.

Digitized by Google

Nous ne pouvons en dire autant de la première. § 7. Que la diphtongaison de *ē*, *ŏ* accentués provienne d'un allongement de ces voyelles, c'est certainement faux : en espagnol même, ni *ē* ni *ŏ* ne se sont diphtongués. Que la diphtongaison suppose une certaine longueur, c'est autre chose. Mais il reste toujours à expliquer pourquoi d'un côté on a *ié*, (*uo*) *ué* et de l'autre *e*, *o* (comme en espagnol) ou une diphtongue avec second élément fermé *ei*, *ou* (comme en v. fr.). Aucune des explications tentées jusqu'ici n'est satisfaisante, et c'est une excuse pour M. Gavel si la sienne ne l'est pas davantage. — « Nous inclinerons plutôt à croire, ajoute-t-il, qu'un changement de timbre aussi considérable qu'un passage de *o* à *e* [*buono* > *bueno*] a dû se produire *antérieurement* au glissement d'accent [c'est-à-dire à l'étape *úo*]. ». Il n'en est rien ; cf. p. ex. en latin **uoster* > *uester*, *uorsus* > *uersus*, *vortex* > *vertex*, etc. — § 9. *Poco* < *paucu* n'est pas demi-savant, mais aussi régulier que *ouca* > *oca*, *Cauca* > *Coca*, *cautu* > *coto*, *fautu* > *hoto*, *autumnu* > *otoño*, *sapuit* > **saupet* > a. cast. *sopo*, mod. *supo*. Si l'espagnol présente *pobre* à côté de *sopo—supo*, il n'est pas nécessaire de recourir pour cela à un type *popere*, comme le fait aussi M. Men. Pidal, *Man.* [4], p. 115. Le *p* intervoc. a dû se sonoriser plus tôt qu'un *p* précédé de voyelle mais suivi de cons. même sonore. Au moment de la sonorisation de *p* interv., le second élément de *au* était encore consonantique : *p* est resté sourd dans **saupet* > *sopo—supo*. Lorsque ç'a été le tour de *-p* + *cons. son.* de se sonoriser, le second élément de *au* a très bien pu être déjà vocalique sous l'influence assimilatrice de l'*a* et s'être même déjà acheminé vers *ǫ* : **pa͡ǫpre* est devenu alors **pa^{ǫ}bre* > *pobre*. — § 16. *Sancho* ne provient pas de *sanctu* qui a donné *santo*, ou *cincha* de *cincta*. Il n'y a pas eu d'évolution *sanctu* > **sanịtu* > **sañto*, ou *cincta* > **cinịta* > **ciñta*. — « L'*i* est également tombé dans les finales en *-ero* provenant du suffixe latin *-arius* ». L'*i* n'est pas tombé : en tout cas l'expression est bien mal choisie. — Le type vraiment populaire correspondant à lat. *planctu* ne serait pas **llancho* ; c'est *llanto*. — § 17. L'évolution du groupe latin *-ūlt-* a été expliquée comme il fallait par M. G. Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes*, p. 271 sq. — § 18. Le terme de « liquante » pour désigner la consonne initiale des groupes *cl-*, *pl-*, *fl-* est incompréhensible pour nous. — § 22. L'ancienne variante castillane *gozo* ne peut s'expliquer par une forme populaire *godium* (pour *gaudium*) qui aurait donné *goyo* comme en aragonais. — « En castillan comme dans la plupart des dialectes romans... *ti* intervoc. avait abouti à *d* + *s sonore* » ; c'est inexact ; cf. p. ex. *ratione* > fr. *raison*, mais *platea* > *place*, etc., a. esp. *razon*, *plaça* indépendamment des formes plus ou moins savantes comme *tristeza*, a. cast. *riquiza*, etc. ou des réfections analogiques comme *poçoña* < **potionea* à côté de *pozoña* et inversement *aguza* < *acutiat* de *aguzar* < *acutiare*, *pozo* < *pūteu* de *pozar* < *pūteare*, etc. — § 23. Le *c* devant *e*, *i* n'avait pas en latin un son vélaire. — L'évolution *c+$^{e\cdot i}$* > *č* n'est pas commune à toute la *Romania*, et le *ts* de l'anc. pr. et de l'anc. esp.

Digitized by Google

ne continue pas un ancien *ĕ*. — § *Rey* ne provient pas de **ree*, qui serait devenu *re* (cf. *pĕde* > **piee* > *pie*, *fide* > *fee* > *fe*), mais de **reye* < *rege*. *Buey* < **boe* est analogique. On a eu primitivement au plur. *rees*, **buees* ; *rees* influencé par le sing. est devenu *reyes*, et **buees* l'a suivi, d'où *bueyes*. Au plur. *reyes* correspondant un sing. *rey*, la langue a refait sur le plur. *bueyes* un sing. *buey*. — § 29. On ne peut supposer que le groupe *mn* de *femna* < *fem(i)na* a passé à *mbr* d'où anc. cast. *fembra*, cast. mod. *hembra*, par l'intermédiaire de *ml*, dans lequel s'est intercalé un *b*, ni que **fembla* est devenu ensuite *fembra*. Ces critiques, et d'autres qu'on pourrait faire, ne portent heureusement que sur la partie la moins considérable du livre de M. Gavel et n'entachent pas le reste de l'ouvrage qui conserve toute sa valeur.

P. Fouché.

Pompeu Fabra. — Gramática francesa. *Barcelona, Editorial Catalana*, MCMXIX, 293 p. du format de 16 × 11 cm. (*Enciclopèdia Catalana*).

Cette petite grammaire française à l'usage des Catalans est à recommander vivement au public. Elle est l'œuvre d'un linguiste éprouvé, qui sait merveilleusement bien le français (p. 240 lire *sais* et non *sait*). Nons aurions grand besoin qu'un Français, sachant le catalan, nous donnât une petite grammaire catalane aussi bien conçue, aussi pratique à consulter, aussi scientifique.

G. M.

H. Larsson. — L'intuition. La logique de la poésie. Traduction de E. Philipot, préface de E. Boutroux, *Paris, Leroux*, 1919, in-8° de xxviii-202 p.

J'ai eu pour professeur de filosofie un maître remarquable, nommé Châtelain, à qui je garde une profonde gratitude pour les excellents conseils qu'il m'a donnés et les orizons qu'il m'a découverts. Mais nous n'avons pas toujours été d'accord. Un jour qu'il avait fait sa leçon sur la métode inductive, et que j'avais suivi très attentivement son exposition sans arriver à une compréension nette de la question, j'éprouvai le besoin d'aller lui demander des explications complémentaires. Nous causâmes, et notre conversation m'amena, je ne sais plus comment, à lui dire que l'*intuition* me paraissait être une bonne métode scientifique. Il me répondit que ce n'était pas une métode scientifique et que même à proprement parler ce n'était pas une métode du tout. Je disposais alors de trop peu de connaissances et d'arguments pour pouvoir défendre mon opinion, et je me retirai, sans avoir été convaincu par ses raisons, en gardant mon idée.

Quelques années plus tard je choisissais pour sujet de tèse la *dissimilation consonantique*, la questi n la plus complexe et la plus fuyante de toute l'évolution fonétique. C'est un fénomène dont l'apparition est

Digitized by Google

très fréquente, mais ses résultats sont extrêmement divers et semblent le plus souvent se contredire les uns les autres ; aussi n'avait-on rien trouvé de mieux que de caractériser les faits de dissimilation par l'épitète d' « accidentels ». Comment parvenir à i mettre de l'ordre et de la lumière ? En collectionnant et en classant les faits ? Impossible ; les faits sont en nombre illimité et leur classement était impraticable parce que les produits si variés de la dissimilation se confondent sans cesse avec ceux d'autres fénomènes qui n'ont rien de commun avec elle. Alors pourquoi jeter d'emblée mon dévolu sur un pareil sujet, qui semblait ne pouvoir conduire qu'à une impasse ? Parce que je pensais avoir *vu* la solution du problème. C'était la métode intuitive. Je le savais ; j'en avais pleinement conscience ; et je devais constater bientôt, dès la présentation de la tèse, et à sa soutenance, et depuis sa publication jusqu'à présent (cf. RLR, 1924, t. 62, p. 457 et suiv.), que cette métode, à laquelle on n'était pas accoutumé dans le domaine de l'istoire des langues, déroutait le lecteur. Je l'avais prévu dans une certaine mesure mais je crus devoir quand même aller de l'avant. Pour être juste je doi[s] ajouter qu'élève de Ferdinand de Saussure pendant deux ans, et ayant assisté dans quelques conversations particulières au travail de sa pensée, j'avais cru comprendre que son célèbre mémoire sur le *Vocalisme indo-européen* avait été fait par la métode intuitive. Cette métode est, par sa nature même, personnelle et intransmissible ; elle ne s'enseigne pas, mais le fait de constater qu'une personne s'en sert peut en déterminer une autre à i recourir aussi.

Voici que je rencontre un livre où l'intuition est définie et décrite telle que je l'ai toujours comprise ; j'applaudis des deux mains.

« L'intuition est l'acte de saisir immédiatement un tout et de percevoir en fonction de ce tout les parties dont il se compose ; en d'autres termes c'est une synthèse immédiate ».

Le travail qui consiste à collectionner soigneusement les faits est à l'ordre du jour de notre temps. Il ne demande pas de dons personnels bien rares, et « il est à la portée de beaucoup de gens d'énumérer et de décrire une série d'objets contigus ou successifs : il n'y faut que de l'application ». Ce « travail collectif en rangs serrés » caractérise particulièrement la métode allemande ; il n'a pas de valeur scientifique à proprement parler, l'objet de la science restant éternellement de savoir non pas *que* mais *comment* et *pourquoi*. On peut classer les faits, généraliser même ; on n'obtient point par là la sintèse qui est scientifiquement nécessaire ; il manque la vue d'en aut, qui domine entièrement la matière : « Die Theile haben sie in der Hand, fehlt leider nur das geistige Band ».

Est-ce à dire que toutes les questions scientifiques exigent pour être résolues la métode intuitive ? Non certes ; « quelques-unes de ces questions peuvent être élucidées et résolues d'une façon plus mécanique que les autres, parce que les matériaux sur lesquels elles portent sont toujours à portée et faciles à fixer, de sorte que leur concentration peut se faire progressivement, et se poursuivre de jour en jour, chaque tra-

Digitized by Google

vailleur prenant la tâche au point où le précédent l'avait laissée ; par contre, certaines questions ne peuvent se résoudre de la sorte, parce qu'elles sont plus compliquées, parce que les divers facteurs ne sont pas susceptibles d'être réunis et évalués par des procédés semblables, ne sont pas susceptibles de rester en place de façon qu'on puisse les enregistrer en toute tranquillité ; mais c'est seulement en des moments fugitifs que la pensée peut avec un effort extrême en prendre une photographie instantanée et interpréter leur constellation ; — en d'autres termes les questions de cette catégorie dépendent de l'intuition et ne peuvent être traitées n'importe quand et par n'importe qui, mais doivent rester en suspens jusqu'à ce qu'une révélation les éclaire, qui nous paraît toujours plus ou moins mystérieuse ».

Il semblerait au premier abord que là où s'exerce l'intuition on a affaire à un procédé illogique ; « au fond il est plus logique que le procédé opposé ; la logique de l'intuition est une logique subtile, fine, déliée et rigoureuse, en face de laquelle la logique ordinaire est grossière et superficielle ».

« La poésie est le domaine où le travail de l'intuition s'opère de la façon la plus parfaite ». La poésie en effet consiste essentiellement en suggestions et en évocations, en associations de toute sorte concourant au but poursuivi et se conformant à la sintèse du sujet. Il rentre dans les aptitudes spéciales du poète de découvrir d'un coup d'œil pénétrant le point qui est riche en relations, la particularité qui est propre à en dégager d'autres ». La poésie est foncièrement logique ; sans une logique incessante et impeccable un poème devient inintelligible et ne trouve aucun éco dans le cerveau du lecteur : il n'évoque rien et ne suggère rien.

Maurice GRAMMONT.

Revue de Linguistique romane, publiée par la Société de linguistique romane, tome I, nos 1-2, *Paris*, *Champion*, 1925, in-8° de 180 p.

C'est un nouveau confrère qui fait son apparition, et nous lui souaitons la bienvenue.

Ce premier fascicule comprend : un court article de M. Meillet indiquant par quelques exemples tirés de la morfologie que l'évolution romane du latin est la suite du développement qui va de l'indo-européen au latin. — Une revue bibliografique de Meyer-Lübke, où l'auteur signale en les appréciant brièvement les travaux les plus importants parus en romanisme dans les douze dernières années. — Une longue revue bibliografique (p. 35 à 113) du domaine catalan par M. Griera ; elle est divisée en deux parties : la première va des origines à 1900, la deuxième de 1900 à 1925. — Une étude de K. Jaberg sur les mots servant à rendre l'idée de « commencer » dans les langues romanes et en particulier dans le nord de l'Italie. Ce travail est fondé sur la métode géografique, mais l'auteur n'a négligé aucun des ren-

Digitized by Google

seignements qu'il a pu trouver en deors des atlas et des enquêtes sur le terrain ; il s'est par là conformé aux principes qu'a exposés M. Millardet sur la « convergence des métodes » dans son livre intitulé *Linguistique et dialectologie romanes*. On voit dans cet article que les anciens mots ont été conservés sur les bords du domaine et que le centre a été occupé par un mot nouveau. — Une bibliografie critique du domaine roumain de 1914 à 1923 par M. Rosetti. — Un résumé par M. J. Jordan des idées de Spitzer sur l'étimologie. — Enfin la première partie d'une revue par M. A. Alonso des études sur la langue espagnole depuis 1914.

M. G.

A. Meillet. — La méthode comparative en linguistique historique, 1925, *Oslo, Aschehoug* ; *Paris, Champion* ; *Leipzig, Harrassowitz* ; *London, Williams & Norgate* ; *Cambridge Mass., Harvard Univ. press* ; VIII-118 p. in-12 carré.

Certes les chercheurs et les travailleurs ne manquent pas ; certains pays en présentent même une véritable armée ; mais la plupart travaillent sans métode ou avec une mauvaise métode, et leurs efforts n'aboutissent que rarement à des résultats utiles. Aussi un petit livre comme celui-ci, qui décrit la métode d'une science telle qu'elle ressort des meilleurs ouvrages, qui montre ce qu'on peut lui demander et en même temps ce qu'elle est inapte à fournir, est-il forcément le bienvenu.

Ce traité a été publié par l'*Instituttet for sammenlignende Kulturforskning*, devant lequel il avait d'abord été présenté sous forme de conférences. L'auteur n'a pas cherché à i exposer des idées neuves et à frayer des voies nouvelles, mais seulement à indiquer quelles sont les voies actuellement ouvertes, et dans quelles conditions il convient de s'i engager. L'exposé est clair, facile à lire, et les exemples qui illustrent la doctrine sont choisis parmi les plus frappants.

Il apparaît çà et là, au cours de l'exposition, des formules dont certaines seront utilement méditées par beaucoup de personnes qui s'occupent de l'istoire des langues ; celles-ci, par exemple : p. 12 « la méthode comparative est la seule qui permette de faire l'histoire des langues » et « tant qu'une langue est isolée elle est dénuée d'histoire » ; p. 34 « les rapprochements étymologiques valables ne se font jamais d'après des ressemblances de forme phonétique, mais seulement d'après des règles de correspondance » ; p. 35 « Là où il s'agit de mots remontant vraiment à la *langue commune*, il faut restituer un mot de cette langue défini à tous égards, et ne pas se contenter de rapprocher de petits éléments radicaux ».

On notera aussi que diverses questions sont résumées avec une telle précision, un tel souci de distinguer les cas, que sans qu'elles soient présentées sous un jour à proprement parler nouveau, certains pourront

Digitized by Google

trouver dans l'exposition qu'en fait M. Meillet une lumière et un programme (par exemple la réduction des voyelles inaccentuées, p. 87-89).

Maurice GRAMMONT.

F. Brunot. — Histoire de la langue française, des origines à 1900. Tome IV, la langue classique (1660-1715), deuxième partie, *Paris, Colin*, 1922, in-8° de VIII-560 p.

Nous avons dit (RLR, LX, 116) pourquoi le tome V avait paru avant la deuxième partie du tome IV, et nous devons ajouter que, malgré la très grande activité de M. Brunot, la publication de cette deuxième partie a été retardée par celle du gros livre sur *La pensée et la langue*. Ce tome IV est aussi un gros livre, et l'on ne sait s'il faut plus admirer la puissance de production de l'auteur ou la richesse de sa documentation.

La première partie (RLR, LIX, 410) nous avait apporté les règles des grammairiens travaillant à l'épuration et à l'affinement de la langue ; la deuxième est d'un intérêt tout particulier, car elle confronte lesdites règles avec l'usage des écrivains, la théorie avec la réalité. On i voit aussi dans quelle mesure les écrivains eux-mêmes mettent à profit les observations qui sont faites autour d'eux, comment ils se corrigent et se perfectionnent d'année en année et d'édition en édition.

Le chapitre le plus important à nos ieux et le plus neuf de ce volume est le dernier qui est consacré à la *frase*. C'est un sujet que les grammairiens et même les linguistes négligent trop souvent. Sans doute il est bon de savoir qu'à partir d'un certain moment on a préféré construire les compléments de tel verbe avec telle préposition plutôt qu'avec une autre ; mais en définitive on parle et on écrit avec des frases, non pas avec des mots ou même avec des groupes de mots. Les plus belles règles dites de sintaxe n'empêcheront pas une frase d'être embrouillée et mal faite.

On suit dans ce chapitre à la fois les efforts des critiques et ceux des auteurs travaillant les uns et les autres à débarrasser la frase de tout ce qui est inutile, de tout ce qui l'alourdit ou l'obscurcit, à la rendre nette, précise, parfaitement claire, bien balancée et bien équilibrée, armonieuse dans son dessin et dans ses sons, une œuvre d'art en un mot. C'est ainsi que la langue française a acquis ces qualités rares et prestigieuses, qui, comme on l'a montré au tome V, l'ont imposée à la diplomatie et lui ont valu sa prééminence sur toutes les langues de l'Europe du nord, restées lourdes, gauches et troubles.

Maurice GRAMMONT.

L. Goemans et **A. Grégoire.** — Petit traité de prononciation française, 2e éd. *Paris, Champion* et *Bruxelles. Dewit*, 1921, in-16 de 118 p.

Nous avons rendu compte de la première édition dans cette Revue,

Digitized by Google

t. LX, p. 442. Ce petit livre a rencontré le succès qu'il méritait, et la deuxième édition ne s'est guère fait attendre ; c'est en effet de beaucoup le meilleur traité de prononciation française qui existe en Belgique, où il i en a tant et de si mauvais. Celui-ci témoigne d'une connaissance sérieuse du français et présente des qualités réelles d'exposition. La première édition contenait un certain nombre d'erreurs et surtout de « belgismes », c'est-à-dire essentiellement de fautes de prononciation dues à des procédés d'articulation germanique ; nous avons signalé ces taches dans notre compte rendu et les auteurs ont mis à profit l'occasion d'une deuxième édition pour revoir et amender leur traité. Il i reste pourtant encore un certain nombre d'imperfections, que nous allons noter afin qu'une troisième édition puisse les écarter.

P. 17. Les auteurs pensent encore que les cordes vocales inférieures sont « les seules qui participent à la production de la parole ». Pour le rôle des cordes vocales supérieures, cf. RLR, LX, 447.

P. 41. Ils en sont encore aux doctrines allemandes sur les géminées, et tout leur chapitre V en est très confus. « Les deux consonnes que l'on croit entendre dans *at...ta* » i sont réellement. Quant à l'exemple *coup(e) bien* (p. 43) il n'a rien à faire là, car on ne dit pas *coub-bien*.

P. 47. Pourquoi ne pas se servir du mot *ton* (tonique, atone) lorsqu'il s'agit de auteur musicale ? Ce mot est relégué umblement dans une note au bas de la page.

P. 50. Lès prononciations signalées de : *Vous êtes un assassin ! — C'est excellent*, ne sont pas bonnes.

P. 55 note. *Subside* prononcé *sübzid* est choquant : on dit *süpsid* et même *sübsid*.

P. 57. *Fait* est le plus souvent employé sans *t* : *un fai(t) bien connu* ; le *t* n'est guère obligatoire que dans *le fait est que...*, fréquent dans *en fait*, mais on dit aussi *en fai(t)*.

P. 61. *Joug* se prononce *ʒu*, et aussi *ʒuk* qui est en train de vieillir rapidement, mais jamais *ʒug*.

P. 61. *Egwizé* « aiguiser » est encore très bon.

P. 62. *Diffusion, diffamation, effraction, effusion, affixe* avec *f* géminé sont mauvais.

P. 64. *Os* sans *s* au singulier est une faute.

P. 65. *Transgresser, transversal, Lisbonne, presbyte, sbire* avec *z* sont des monstres.

P. 70. Pour « juillet » c'est *ʒüi-yè* qui est la bonne prononciation, non *ʒuilyèt, ʒuilyè, ʒuyèt* ou *ʒuyé*.

P. 82. La prononciation *plüi* « pluie » de la p. 82 est bonne ; mais *plui* de la p. 81 ne vaut rien.

P. 109. *Appendice* doit se prononcer avec *ã* ; c'est sous l'influence des médecins qui cultivent l'app*in*dicite que se répand la prononciation app*in*dice ; mais on dit toujours d'un livre qu'il contient un app*an*dice.

P. 110. On dit *sam*piternel et non *sim*piternel « sempiternel ».

P. 110-111. On prononce en français *Duncan, le Sund, Humbert, Humboldt* avec *œ*, jamais avec *ɔ̃*.

Digitized by Google

P. 118-120, § 135. Pour les prononciations telles que *pagbot*, *rechton*, *mot'folle*, *ch'fal*, *achfer*, etc. contre lesquelles nous nous sommes déjà élevé dans notre précédent compte rendu, il ne s'agit pas d'une prononciation soignée ou négligée, lente ou rapide, ni de nuances infinitésimales, plutôt téoriques que réelles ; ces prononciations ne sont pas françaises, *absolument pas* ; ce sont des « belgismes » et parmi les plus choquants ; et il n'est pas nécessaire de recourir à des instruments de précision pour découvrir qu'elles sont incorrectes, car il n'i a pas une oreille française, cultivée ou non, qu'elles ne eurtent *violemment*. Tout l'exercice XIV, p. 155-158, est entaché de la même faute.

P. 123. *En* ne se lie que lorsqu'il est inaccentué : *donnez-en | à cette petite fille.*

P. 126. Parmi les liaisons que, d'après la note, je « ne considère point comme usuelles », il en est qui violent nettement la règle en vertu de laquelle on ne lie pas d'une sillabe accentuée sur la suivante, p. ex. *on le trouve parfois | en faute* ; d'autres font contresens : *il ne lisait pas z un livre* signifie *il ne lisait aucun livre*, et ce n'est pas ce que l'auteur a voulu dire. Celles de la p. 127 sont toutes étrangères à la conversation (sauf *trois ou quatre* qui ne forme qu'un mot ; mais *troi ou quatre* est courant aussi dans la conversation) ; elles sont toutes des fautes en prose, même-dans la diction la plus soutenue.

Nous relevons aussi dans les exercices de lecture donnés en transcription fonétique les fautes suivantes : p. 165 *gonflé t sukr* (mettre *d*), *wazó t pasa:j* (*d*), *grant krwa* (*grand*), *kòkin də lyèvr* (*d* sans *ə*), *sèptanbrizat taraskònez* (*-zad*), p. 167, *a vivr la* (*vivra*), *triplé lə pri t sèt* (*l pri d*), *plu g deu* (*k*), *pasé tpüi* (*d püi*), *éta t superstisyon* (*d*), *superstisyeu t sa* (*d*), *un t sé, chakun t sé* (*d*), p. 169 *Tartarin t Taraskon* (*d*), *plu t kultur* (*d*), *li t toran* (*d*).

Maurice GRAMMONT.

J. Vodoz. — « Roland ». Un symbole, *Paris, Champion*, 1920, 122 p. in-16, 5 fr.

Étude psicologique très fine et très pénétrante sur « Roland » considéré comme un simbole. C'est le simbole de l'amour du sol natal, du dévouement pour la patrie et pour l'onneur de la religion. M. Vodoz relève abilement dans la *Chanson de Roland* un grand nombre de traits tendant à montrer que c'est bien avec ce caractère que Roland se présentait dans le subconscient du poète. Sa discussion est très séduisante.

Dans la seconde partie il cherche à faire voir que *Le mariage de Roland* de Victor Hugo a aussi un caractère simbolique. Il serait l'expression (inconsciente) « des tendances qui, pendant de longues années, luttèrent entre elles dans l'âme de Victor Hugo ». La démonstration est fort ingénieuse, mais elle ne me paraît pas convaincante. On pourrait aisément tirer des conclusions analogues du *Petit roi de Galice*, voire d'*Aymerillot*, et je ne serais pas davantage convaincu.

M. G.

Digitized by Google

A. Grégoire. — Un petit monument littéraire et linguistique de la Wallonie, « Les ceux de chez nous », par Marcel Remy, *Éditions de la Vie wallonne, Liége*, 1925, in-8° de 32 p.

On commence à étudier avec assez de soin ce que les divers patois de France doivent au français proprement dit ; mais on ne s'est guère occupé jusqu'à présent du français « local », c'est-à-dire de la manière dont le français est parlé dans les diverses régions où il a été importé et où il subit plus ou moins fortement l'influence du parler indigène, tant dans son vocabulaire que dans sa morfologie et sa sintaxe.

Les *Contes* de Marcel Remy, que M. Grégoire étudie dans cette brochure avec un soin minutieux, sont un document d'une importance considérable, car ils nous offrent d'un bout à l'autre « un spécimen fidèle et non surfait de la langue composite, mâtinée de français et de wallon, qu'on pouvait entendre à Bois-de-Breux (près de Liège), vers la fin du XIXe siècle, quand les gens de là-bas s'avisaient de parler en français ».

M. G.

Maurice Brillant. — L'amour sur les tréteaux ou la fidélité punie, roman, *Paris, Bloud et Gay*, 1924, 2 vol. in-16 de chacun 288 p.

Voici un livre fort curieux et original ; c'est un roman du XVIIIe siècle écrit au XXe. Ce n'est pas seulement le sujet qui est du XVIIIe siècle, c'est la manière de penser, de voir les choses et de les présenter ; c'est la langue, avec la propriété des termes qui la caractérise, avec son aisance, sa limpidité, sa simplicité, et aussi un air un peu vieillot qui n'est pas dépourvu d'un grand charme ; c'est même l'action, qui, comme dans plusieurs romans de l'époque, se réduit à très peu de chose, et n'a guère ici d'autre objet que de servir de lien entre les divers et nombreux épisodes.

Le véritable sujet c'est le récit détaillé d'une tournée de représentations faite à travers la France par une troupe de comédiens. Cette troupe, dirigée par un abile omme, s'arrête partout où elle croit pouvoir faire recette et sait choisir dans son répertoire, qui est riche et varié, ce qui peut le mieux convenir à son auditoire. Ceci nous vaut des renseignements très précis sur le téâtre, sur la musique et la danse au XVIIIe siècle, et à l'occasion des réflexions curieuses sur ce XVIIIe siècle et ses principaux écrivains, en particulier Marmontel, Thomas et les enciclopédistes. Le tout vient fort naturellement au cours des événements relatés, sans que l'on ait jamais l'impression que l'auteur cherche à faire étalage de son érudition, qui est très profonde sur toutes ces questions.

L'intérêt n'est jamais poignant, mais il est toujours soutenu. Nous accompagnons nos comédiens tout au long de leur voyage, nous assistons à tous les incidents de la route, aux querelles des acteurs, aux jalousies des actrices, et nous apprenons à connaître en cours de route

Digitized by Google

les traits les plus caractéristiques des diverses localités ou régions que l'on parcourt, particulièrement en ce qui concerne leurs ressources gastronomiques, car nos comédiens sont de bons vivants, fort amis de la bonne chère et du bon vin. L'auteur n'ignore pas que les gens qui ne mangent et ne boivent que pour vivre, à peu près indifférents à la qualité des mets et des breuvages, ne sauraient être de vrais artistes, ou du moins qu'il leur manque la culture d'un sens, celui du goût, qui est susceptible d'un affinement illimité et qui a donné naissance à un art aussi délicat, aussi finement nuancé que peut l'être la musique ou la peinture.

Ce long roman est en somme une œuvre fort distinguée.

Les épreuves ont été corrigées avec grand soin et l'impression est d'une manière générale très correcte ; mais nous devons pourtant signaler une coquille qui s'est glissée à la p. 270 du 2e volume, un certain « concluai-je », qui n'était pas français au XVIIIe siècle et qui eureusement ne l'est pas encore aujourdui.

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet et **M. Cohen**. — Les langues du monde, par un groupe de linguistes sous la direction de A. Meillet et Marcel Cohen, avec 18 cartes linguistiques hors texte. (Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, t. XVI), *Paris, Champion*, 1924, in-8° de XVI-812 pages, 95 fr.

Gros livre sur un sujet immense. C'est un répertoire de toutes les langues umaines connues. Ce qui existait sur la question est ancien et difficilement accessible, ou plus récent mais déjà vieilli et insuffisant. Les auteurs de cet ouvrage se sont efforcés de le mettre au courant des connaissances actuelles. Il pourra rendre de grands services pendant quelques années ; mais nous souaitons qu'à son tour, du moins pour certaines parties, il vieillisse vite. Ce sera la preuve que les connaissances linguistiques se seront accrues et précisées ; beaucoup de groupes de langues sont encore aujourdui très mal connus. Certains le seront évidemment toujours, parce qu'ils se trouvent dans des conditions telles que l'étude en est impossible ou qu'ils sont appelés à disparaître avant d'avoir été recueillis ; mais d'autres n'attendent que des travailleurs munis d'une bonne métode d'investigation, et leur étude apportera certainement des lumières nouvelles pour l'intelligence des fénomènes que présentent les langues les mieux connues.

Les langues sont groupées ici d'après le principe généalogique, le seul qui ait une valeur scientifique ; c'est-à-dire que l'on n'a mis ensemble, dans un même groupe, que les langues qu'il est possible à l'eure actuelle de considérer comme issues d'une même langue commune. Le procédé est prudent, mais il oblige à distinguer un grand nombre de groupes. Il est certain que par la suite divers groupes distingués aujourdui pourront être réunis en un seul ; mais le fait ne sera pas aussi fréquent

Digitized by Google

qu'on pourrait croire, car pour la plus grande partie des langues du monde les données dont on dispose sont le plus souvent peu anciennes ou même modernes. La preuve d'une parenté de langues est d'autant plus difficile à administrer que la communauté supposée est plus loin de l'époque où sont attestées les langues à considérer.

Le plan adopté pour l'exposition est sensiblement le même d'un bout à l'autre de l'ouvrage et pour chaque groupe. On s'en fera une idée nette en lisant les pages (19-79) consacrées à la famille indo-européenne. Quelques mots précis sur les caractères de la langue commune et sur son évolution ; puis énumération et groupement des langues filles, avec localisation géografique, indication éventuelle du nombre des êtres umains qui les parlent et date la plus ancienne à laquelle elles sont connues. Les caractères propres des langues nouvelles sont rarement indiqués ; quant à la description structurale du groupe elle est plus ou moins poussée selon qu'elle est plus ou moins bien connue ; celle du finno-ougrien est particulièrement développée, et d'une façon très claire.

Maurice GRAMMONT.

J. Baudassé. — Un cœur dans les paysages, Poèmes, *Béziers, Cavaillès-Montels*, 1925, in-12° de 140 p.

Les livres de vers ont souvent des titres qui ne permettent pas de prévoir le contenu. Ce n'est point ici le cas. M. Baudassé aime les paysages dont il nous entretient, il i a mis son cœur, son âme, il s'i est mis tout entier, et c'est par là qu'il a su nous les faire comprendre et les rendre poétiques. Il en saisit la beauté, il en communique la splendeur. Il laisse quelque chose de lui-même dans tous ceux qu'il contemple, et il sait l'i retrouver à l'occasion, comme Olympio dans sa *Tristesse*, comme Musset dans *Souvenir*.

Les spectacles dont il est témoin sont pour lui pleins de suggestions :

> Des femmes lentement rythment leurs pas vers nous :
> Et la brise qui flotte autour des formes blanches
> Évoque dans le soir luxurieux et doux
> La caresse des mains sur l'amphore des hanches.

La plaine verdoyante au printemps lui fait entrevoir les vendanges :

> Et des chants monteront tandis qu'aux flancs des cuves
> Le vin nouveau fermente et bout en murmurant.

La forêt obscure évoque en son esprit les anciennes légendes ; tout i vit, tout i est animé, et les êtres qui la peuplent le font songer avec orreur aux crimes dont ils sont les auteurs ou les victimes.

Les images volontiers s'appellent l'une l'autre et se complètent.

> Les espoirs qui gonflaient la glèbe maternelle
> S'élèvent sur son sein qui les tend au ciel bleu.

Digitized by Google

La langue rappelle par endroits celle de Lamartine (*Paysage montagnard*) ; mais il sait aussi décrire en beaux vers parnassiens :

Les noirs blocs éclatés ont des lueurs de fer
Sous le jaillissement dont la vague les lave.

Le vers est de tipe classique, mais sans avoir la souplesse et les nuances dont l'ont doté les grands classiques et les romantiques. Certains vers, où le ritme a lâché, sont au milieu des autres de simples lignes de prose, comme celle-ci :

Une magie a crénelé d'or l'horizon ;

je vois telle petite pièce d'une cinquantaine de vers où il n'i en a pas moins de sept dans ce mode malencontreux.

Le compte des sillabes, classique aussi, a eu quelques défaillances :

Fluides grains d'un cristal changeant (8 sill. !).
Les nuits aux jours sont égales (8 sill. !).

On rencontre même quelques provincialismes regrettables :

... Son esprit n'aimait guère
De chercher des motifs et des chansons de guerre ;

« aimer de » n'est pas français et doit être fui comme une peste.

Malgré ces taches légères le livre est dans son ensemble d'une bonne tenue et plein de promesses.

Maurice GRAMMONT.

G. Duhamel et **Ch. Vildrac**. — Notes sur la technique poétique, *Paris, Champion*, 1925, in-12° carré de IX-50 p.

Ce ne sont que des notes, jetées au asard de l'inspiration ou de la rêverie, et ensuite plus ou moins classées. A quoi bon faire un livre ? Et puis, ne fait pas un livre qui veut, surtout sur un pareil sujet où rien ne tient ni ne se tient.

Les auteurs, qui croient avoir inventé une « technique poétique » (c'est le titre de la brochure, bien qu'il n'i soit question que de versification, non de poésie), une tecnique toute neuve et infiniment supérieure à toutes les autres. qui sont périmées, font preuve d'une ignorance totale de la tecnique.

Ils dissertent sur l'enjambement (p. 5 et 6), mais sans se douter de ce que c'est ; on voit qu'ils ont fait sa connaissance à la Comédie-Française, où il est depuis longtemps interdit de le comprendre.

Ils ont découvert que la « rythmique repose sur la durée » (p. 31). Elas ! non ; la ritmique repose sur le ritme, et le ritme *peut* reposer sur la durée, mais aussi, et le plus souvent, sur autre chose, sur l'intensité, sur la auteur, etc.

L'allitération est, paraît-il, un « procédé moderne d'une époque qui

Digitized by Google

cherche à ne plus cheviller » (p. 34). C'est un procédé d'usage courant chez les plus anciens versificateurs anglais, chez les plus anciens versificateurs allemands, chez les plus anciens versificateurs latins, chez les poètes chinois du deuxième millénaire avant notre ère ; est-ce bien là ce qu'on peut appeler un procédé moderne ? Il est vrai qu'il est employé aussi par les poètes papous, qui ne nous sont connus qu'à une époque moderne, et que si l'on peut relever chez les uns et chez les autres « des allitérations laides et grossières, cacophoniques », elles ne le sont pas moins dans ce vers de Viélé-Griffin que l'on nous donne à admirer :

Comme un *reflet* de *fleur* au *fleuve*.

Ils on trouvé qu' « après une période de vers égaux, — d'hexamètres par exemple [il n'i a pas d'examètres en français], — lorsque l'oreille commence d'accepter passivement cette cadence, un besoin naît, non impérieusement commandé par le sens, mais bien plus par la fatigue de l'ouïe, de réagir. — Alors vient un vers de 11 ou 13 ou 14 syllabes, et cela est d'un grand charme sans préjudice de la ligne ». Ils citent à l'appui un passage de 7 vers de Henry Bataille, dont les trois premiers et les trois derniers sont des alexandrins à peu près corrects, alors que le quatrième a une sillabe de plus que les autres :

Nous tremperons nos doigts dans la lune fraîche et belle.

C'est tout simplement que l'auteur a mal compté, ayant supprimé dans sa lecture l'*e* de *lune* ; il n'i a pas à chercher autre chose ; et voilà comment « on souffle légèrement sur une colonne de fumée pour la déplacer un peu de son axe » (p. 11).

Ils parlent volontiers de la fonétique (par exemple p. VII et VIII, p. 33, p. 50), et non sans quelque dédain. Pourtant on voit que cette science les tracasse, et surtout qu'ils ignorent totalement en quoi elle consiste.

« Il ne doit pas, surtout il ne devra pas y avoir d'équivoque dans les interprétations rythmiques. Quel sérieux accorder à telle prosodie où les intentions transparaissent si peu que dix lectures différentes demeurent possibles ? » (p. 29). En effet, comme nous le répétons depuis longtemps (par exemple R L R, LXI, 384) « le vers est un système fixe. Il admet, et même il demande, des variations et des dérogations en vue d'effets à produire ; mais ces particularités sont prévues, ou faciles à prévoir ». Et c'est pour cela que « la versification des vers-libristes n'est pas une versification ; elle est inexistante » R L R, LXII, 480). Il i a une petite expérience qui a été faite, et qui n'était vraiment pas nécessaire : on prend un morceau en soi-disant vers libres ; on le copie sans aller à la ligne à la fin de chaque vers, c'est-à-dire comme un texte de prose ; on donne le texte à un fervent de ce genre de versification, et on le prie de rétablir la distinction des vers : il n'i arrive jamais.

Enfin tout est bien qui finit bien, témoin la dernière note, qui s'op-

Digitized by Google

pose à toutes les autres et à laquelle nous souscrivons pleinement : « Mais d'abord il faut être un poète ».

Maurice GRAMMONT.

H. Hatzfeld. — Einführung in die Interpretation neufranzösischer Texte, *München, Hueber*, 1922, in-8° de 116 p.

L'auteur pose des principes pour l'explication des textes français, et en étudie 19, vers ou prose, à titre d'exemples ou de modèles. Nous avons lu trois de ces études et il nous a paru inutile de lire les autres.

Établir d'avance un certain nombre de casiers que l'on bourre de tout ce qu'on a pu rencontrer, bon ou mauvais, sur le morceau analisé et sur la manière de son auteur, c'est un procédé mécanique bien allemand, qui permet de faire preuve d'une certaine érudition et qui est à la portée de tout le monde, mais parfaitement stérile. La première condition pour expliquer un texte c'est de le comprendre, et ici cette condition fait défaut.

D'abord une fable de La Fontaine, *La mort et le bûcheron*. Elle est composée de treize vers de 12 sillabes, trois de 8 et quatre de 7. L'auteur en est encore à croire que les vers de 8 ne viennent au milieu des vers de 12 que pour obtenir de la variété « ohne Rücksicht auf den Inhalt ». Quant aux vers de 7 leur raison d'être c'est qu'ils contiennent la moralité ; alors pourquoi toutes les moralités ne sont-elles pas exprimées en vers de 7 ? Enfin la fable formerait une strofe ; l'auteur ne sait évidemment pas ce que c'est qu'une strofe. Voilà pour la « formale Würdigung ».

Dans les « sprachliche Betrachtungen » nous apprenons que l'expression « tu ne tarderas guère » est un arcaïsme que les contemporains de La Fontaine ne devaient plus guère comprendre.

Mais c'est la « stilistische Analyse » qui nous fait connaître les plus intimes ressources artistiques du poète. En deux vers il a répété cinq fois la voyelle *o* : *effort, son fagot, songe, son* ; quelle est l'oreille française qui sentira un *o* dans *songe, son* ? Et cette accumulation d'*o* nous fait entendre un gémissement plaintif *oh !* Il faut avoir une oreille singulièrement déliée et complaisante. Dans le petit vers « Plutôt souffrir que mourir », la voyelle sombre *ou* des deux mots *souffrir* et *mourir* indique qu'il s'agit de choses fort désagréables ; pour un Allemand qui met l'accent sur l'initiale de ces mots, peut-être ; pour un Français, jamais.

Enfin la partie intitulée « Kritik » se propose de nous bien faire comprendre toutes les particularités de cette petite fable, et ne trouve rien de mieux pour cela que de nous en donner une traduction en allemand, en nous prévenant que traduire une pareille fable « ohne den Geist zu zerstören, ist nicht einfach » ; nous le croyons volontiers. Rendre la finesse et les nuances délicates du texte français en une langue lourde et gauche, c'est une gageure. Mais cette traduction est due à un certain Karl Vossler, qui est, paraît-il, le grand maître pour l'intelligence de La Fontaine, et il a traduit avec une fidélité absolue, en employant des mètres équivalents, en en changeant là où La Fontaine en a changé,

Digitized by Google

en disposant les rimes exactement de la même manière, un vrai décalque en un mot. Seulement c'est banal et plat, et à l'endroit où La Fontaine introduit son premier octosillabe, non pas pour la variété, mais pour des raisons qui sont connues, qui ont été expliquées et que Vossler et Hatzfeld devraient connaître puisqu'ils sont avant tout des érudits, il a mis d'autres idées que celles qui sont à cette place dans le modèle ; il en résulte que le mouvement de la pensée est complètement bouleversé et que tout est par terre.

Dans « La Conscience » de V. Hugo on nous signale quatre trimètres. En réalité il n'i en a qu'un, et il a une valeur toute particulière qui n'a pas même été entrevue.

La troisième étude que nous avons lue concerne un morceau de prose, extrait de *Madame Bovary*. Nous n'en relèverons qu'un passage. A propos de cette frase : « elle avait aux pieds de grosses galoches de bois, et, le long des hanches, un grand tablier bleu », Hatzfeld se demande si « un grand tablier bleu » est aussi le complément de « avait ». On a le droit d'en douter, dit-il, et d'admettre que la deuxième moitié de la frase est écrite en un stile impressionniste sans verbe, qui demanderait qu'après « le long des hanches » on suppléât *descendait* ou *tombait* !

Tant que les Allemands n'auront pas de meilleur guide pour étudier des « neufranzösische Texte », l'art des écrivains français restera pour eux lettre close.

Maurice GRAMMONT.

E. Bonnaffé. — Dictionnaire des anglicismes, *Paris, Delagrave*, 1920, in-12 de XXIII-193 p.

Le nombre des mots ou locutions que le français a empruntés aux langues voisines est considérable ; mais ils n'ont pas encore été dépouillés et classés.

A aucune époque les apports ne sont venus indifféremment de toutes les langues environnant le domaine français ; il i a eu des modes, il i a eu des préférences, déterminées par des conditions istoriques et sociales, qui ont mis pendant un certain temps telle langue à l'onneur, au détriment de presque toutes les autres. Mais c'est l'anglais qui a le plus fourni dans les derniers siècles. Du XIIe au XVIe siècle on ne lui prend que quelques mots isolés, car il est alors dédaigné non seulement des Français, mais des Anglais eux-mêmes de la bonne société ; au XVIIe siècle il i a un apport sensible d'anglicismes dans notre vocabulaire ; au XVIIIe siècle il i en a davantage ; au XIXe et jusqu'à nos jours c'est un véritable envaïssement.

M. Bonnaffé a eu l'eureuse idée de réunir tous ces anglicismes en un dictionnaire, où il les donne avec leur étimologie et les plus anciens textes français dans lesquels ils apparaissent. C'est un travail fort bien fait, qui repose sur des lectures très étendues, et d'ouvrages dont la plupart ne présentent guère d'attrait par eux-mêmes.

Ce recueil sera fort utile et rendra de grands services, tant pour l'is-

Digitized by Google

toire de la langue que pour celle des institutions. Il mérite d'être consulté non seulement par les étudiants de français et d'anglais, mais par toutes les personnes qui s'intéressent sérieusement aux langues française et anglaise. Tout le monde peut i apprendre, et ce n'est pas sans surprise que l'on i constate l'origine anglaise d'un certain nombre de vocables qui ont une allure des plus françaises, tels que *politicien*, *revue* (au sens de publication périodique), *sentimental*, *session*, *suggestif*, *vote*, *comité*, *flanelle*.

Beaucoup de nos anglicismes sont des mots que l'anglais avait empruntés autrefois au français, et qui nous sont revenus après un temps plus ou moins long avec une signification souvent assez différente de l'ancienne ; on aimerait à les trouver distingués et rassemblés quelque part dans l'introduction.

Il serait curieux de faire un Dictionnaire comme celui-ci pour les mots français, et d'une manière plus générale romans, qui ont été incorporés à la langue anglaise, et en particulier de rechercher pourquoi, alors que le français a été parlé correctement en Angleterre tant qu'il a été la langue officielle, le jour où ils sont entrés véritablement dans la langue, les mots i ont pénétré si souvent à contresens, pourquoi un *parapluie* s'i dit une *ombrelle* (*umbrella*), pourquoi un *grain* de raisin s'i dit une *grappe* (*grape*), etc.

M. G.

Diccionari Català-Valencià-Balear.

Nous avons reçu un spécimen du grand diccionnaire catalan que prépare depuis longtemps Mn A.-M. Alcover. Nous espérons pouvoir en conclure que tous les documents sont réunis et classés, et que la publication proprement dite ne tardera pas. A en juger d'après le spécimen la collection est riche, et la présentation est bonne. D'abord la forme générale ou livresque en ortografe courante, avec les définitions et les sources ; puis les formes des divers dialectes en transcription fonétique ; les dérivés ; enfin l'étimologie. Le texte est orné de figures élégantes et nettes, qui paraissent devoir être nombreuses, car il i en a 10 dans les 8 pages du spécimen.

Nous faisons des vœux pour le prompt et eureux achèvement de cet important ouvrage.

M. G.

Maurice Cahen. — Études sur le vocabulaire religieux du vieux-scandinave. La libation. — Le mot « dieu » en vieux-scandinave, *Paris*, *Champion*, 1921, in-8° de 328 p. et in-8° jésus de 82 p.

Bien que ces deux études portent sur des vocables et des faits germaniques elles doivent être signalées ici à cause des idées générales qu'elles développent. Dans la première on voit nettement que les changements de sens qu'éprouvent au cours du temps certaines catégories de mots

Digitized by Google

ne sauraient s'expliquer par des règles fixes et ne dépendent pas des tendances générales de la pensée umaine, mais des modifications qui se produisent dans les institutions et les formes de l'activité sociale. Ainsi le mot *gildi* qui désignait anciennement une « association » a fini par signifier un « banquet » et particulièrement une « libation de bière » parce que cette libation était la partie essentielle et religieuse du banquet qui consacrait périodiquement la solidarité des membres de la société. Le mot *barsel* qui désignait primitivement la quantité de bière préparée pour fêter une naissance a fini par signifier « accouchement », quand les naissances ont cessé d'être célébrées par des libations.

Dans la deuxième étude on suit l'évolution du mot *goþ*, qui est propre au germanique pour désigner la divinité et qui offre cette particularité unique dans les langues indo-européennes, pour exprimer cette notion, d'être du genre neutre. On voit entre autres choses comment, lorsque la religion crétienne se substitue au paganisme, ce vocable devient masculin pour désigner le dieu des crétiens.

M. G.

E. Huguet. — Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle, fascicules 1 et 2, *Paris*, *Champion*, format 28 sur 19, LXXVI-80 p.

Il n'existe pas de dictionnaire de la langue française du XVIe siècle. Godefroy donne les mots du moyen âge, et un bon nombre d'entre eux, il est vrai, existent encore au XVIe siècle. Littré donne les mots français depuis le commencement du XVIe siècle et remonte à leur origine. Mais chez l'un et chez l'autre le XVIIe siècle ne paraît qu'accessoirement. Les nombreux vocables qui sont nés et morts au XVIe siècle n'ont aucune raison de figurer chez l'un ni chez l'autre.

M. Huguet s'était proposé il i a longtemps de combler cette lacune, et depuis trente ans il a lu et dépouillé tous les écrivains principaux du XVIe siècle et une centaine d'écrivains secondaires. Il a fait ce travail avec le soin et la conscience qu'on lui connaît, et il nous en apporte aujourdui le résultat mis en ordre.

On trouvera dans ce dictionnaire les mots anciens ou nouveaux, éréditaires ou empruntés, qui, employés au XVIe siècle, ont cessé de l'être depuis. On i rencontrera aussi les locutions proverbiales et figurées que nous avons perdues, et qui sont si instructives pour qui veut connaître la vie d'autrefois et l'esprit de nos ancêtres. Mais il ne contiendra pas seulement ce qui n'existe plus ; il enregistrera aussi les vocables qui ont été conservés jusqu'à maintenant quand ils ont changé de sens depuis le XVIe siècle. Enfin on i verra figurer des termes qui ont encore maintenant la même acception qu'alors, lorsque l'auteur les a rencontrés à une date antérieure à la plus ancienne qui était connue jusqu'à présent.

On voit par ce résumé quelle doit être la richesse de cet ouvrage. Ajoutons qu'une longue préface nous renseigne avec précision sur les principales causes qui ont déterminé l'emprunt ou la formation de mots nouveaux, les changements de sens ou d'emploi, l'abandon de mots

Digitized by Google

superflus. Les citations de passages où figurent les mots considérés sont très nombreuses, afin que l'on puisse autant que possible suivre l'istoire du vocabulaire durant tout le cours du siècle.

La rédaction paraît être achevée puisque le communiqué de l'éditeur nous donne un spécimen tiré de la lettre S. Nous espérons donc que la publication de ce très important travail s'achèvera vite. Nous rendrons compte du dictionnaire lorsque nous l'aurons tout entier.

M. G.

L. Sainéan. — Le langage parisien au XIXe siècle, *Paris, E. de Boccard*, 1920, in-8° de XVI-590 p.

Le titre de cet ouvrage risque d'induire en erreur et de faire croire que tous les Parisiens d'aujourdui parlent comme des apaches. Grâce à Dieu il coulera encore pas mal d'eau sous le pont des Arts avant qu'on en soit là. M. Sainéan, qui s'est fait une spécialité de l'étude des argots ne s'occupe en réalité dans ce travail que du parler vulgaire, du bas langage. Nombreux sont aujourdui les livres et articles de toute nature où figurent des termes et expressions de ce langage spécial ; mais il faut s'empresser d'ajouter que dans les ouvrages qui ont une certaine tenue littéraire, ils n'apparaissent que lorsque l'auteur fait parler des gens de basse condition. M. Sainéan a dépouillé soigneusement les uns et les autres et il en a tiré une riche collection de faits. Mais on remarque tout de suite que son érudition, qui est grande, est purement livresque, et il en résulte d'une part que son étude fait plutôt l'impression d'un vaste recueil de curiosités que de l'étude d'une langue qui vit et qui se tient ; d'autre part que les mots qui par asard ne se sont pas rencontrés dans les écrits examinés sont absents de la collection, même des termes aussi usités que *chichine*, qui désigne la viande de mauvaise qualité.

M. Sainéan explique toutes les fois qu'il le peut la formation et l'origine des vocables qu'il cite, et ses remarques sur ce point sont le plus souvent justes. On ne saurait toutefois les accepter toutes ; ainsi l'on nous dit p. 186 que *caler* signifie « mettre d'aplomb (une pierre, une machine, un meuble) », d'où la notion de bien-être matériel : *se caler les joues* « faire un bon repas ». L'idée de « bien-être » n'est certainement pas en cause dans cette locution ; *caler*, c'est mettre une cale et combler un vide pour qu'un objet ne ballotte pas, ce qui fournirait déjà un sens satisfaisant ; mais comme l'expression est particulièrement usuelle chez les marins, il est vraisemblable qu'elle est tirée de la *cale* du navire, qui est l'endroit où l'on entasse les marchandises. Que *recaler* au sens de « refuser à un examen » signifie « rendre fort, solide » pris ironiquement, nous n'en croyons rien ; c'est encore un terme de marine, venu de l'École navale, une allusion au supplice de la *cale*, qui consiste à *précipiter* le condamné (dans la mer). *Tomber* transitif : *tomber quelqu'un* était usuel en ancien français à l'époque où le français a été importé dans le Midi de la France, et c'est du Midi qu'il est revenu à Paris, apporté par les ercules de foire, les *tombeurs*, qui sont en grand

Digitized by Google

nombre originaires du Midi. Verduno-chalonnais *chtourbe* « mort » est l'allemand *(ge)storben*, non le languedocien *estourbi*. *Bécane* « machine à vapeur de mauvaise qualité, biciclette » n'est pas un dérivé de *bèque*, qui signifie « chèvre » dans certaines provinces, mais une forme dissimilée régulièrement de **mécane* = *mécanique*, comme *bécanicien* = *mécanicien*. La fonétique de M. Sainéan a encore l'empirisme asardeux de celle des filologues, et il nous parle de « l'alternance des liquides » comme d'un fénomène fréquent, mais capricieux et sans règle, exemple : *flouer* de *frouer* ; il s'agit d'une dissimilation fort régulière (implosive dissimile combinée inaccentuée) : *froart* est devenu régulièrement *floar* (Villon), *flouer*, et sous l'influence du substantif le verbe *frouer* est devenu *flouer*.

Comme le remarque l'auteur, le bas-langage pénètre peu à peu dans la langue de tout le monde et il est à l'eure actuelle une des principales sources de sa rénovation et de son enrichissement. Mais il aurait été bon de marquer qu'il entre d'abord dans l'usage des boutiquiers et des petits bourgeois pour ne s'élever que lentement et par échelons successifs jusqu'aux étages supérieurs de la société. Enfin il aurait été particulièrement intéressant de mettre à part, à côté des termes qui sont encore confinés dans le bas-langage, ceux qui se sont introduits dans telle ou telle classe de la société. On aurait vu par là, entre autres choses, que ceux qui s'étendent le plus facilement au delà de leur domaine originaire sont ceux qui n'ont point de caractère ordurier, comme *chic*, *épatant*, *biture*, *bouffer*, *boulotter*, *boucan*, *gosse*, *piger*, *fourbi*, *frusques*, *rabiot*, *zigouiller*, *rabibocher*, *écoper*, à moins qu'ils n'aient complètement dépouillé ce caractère, comme le verbe *foutre*. Mais les éléments d'un pareil classement ne peuvent pas être fournis par les livres qu'a examinés M. Sainéan ; on ne saurait les rencontrer qu'en étudiant sur le vif les divers langages des différentes couches de la société.

Maurice GRAMMONT.

F. de Saussure. — Cours de linguistique générale, 2e édition, *Paris*, *Payot*, 1922, in-8° de 332 p.

Ce livre postume de F. de Saussure, qui précisait tant de questions et apportait tant d'idées nouvelles, a obtenu le succès qu'il méritait, et la première édition a été vite épuisée. Nous en avons rendu compte ici même (t. LIX, p. 402) ; la deuxième édition n'apporte naturellement aucun changement essentiel au texte de la première ; on n'i trouvera que quelques modifications de détail concernant la rédaction.

M. G.

A. Meillet. — Les interférences entre vocabulaires. Publications de l'Institut de France, *Paris*, *Firmin-Didot*, 1925.

Cet article est d'une portée générale. Il est instructif de voir comment le mot latin *causa*, tout en gardant sa signification ancienne, s'est chargé

Digitized by Google

de celle du mot grec *aitia* ; comment nous désignons la divinité par le mot *Seigneur*, qui traduit le substitut ébraïque du nom interdit *Jahweh*. Le vocabulaire de chaque langue est souvent pour une large part le produit d'influences étrangères et d'influences savantes. Quand une civilisation, quand des notions s'étendent d'un peuple à un autre, ce dernier emprunte ou traduit les mots qui les désignent.

M. G.

Carsten Höeg. — Les Saracatsans, une tribu nomade grecque. (Première partie, Étude linguistique, précédée d'une notice ethnographique, *Paris*, *Champion*, et *Copenhague V. Pio-Poul Branner*, 1925.) 312 p. gr. in-8°

L'étude ethnographique qui forme la première partie de cet excellent ouvrage est fort précise et consciencieuse : l'auteur décrit tout ce qu'il a vu, et seulement ce qu'il a vu : l'habitation de ces bergers nomades d'Épire, leur alimentation, leur vêtement, leurs coutumes, souvent curieuses (il y a en particulier une description très complète des cérémonies du mariage), leurs mœurs au total très sympathiques, sont minutieusement notés, avec de bonnes illustrations à l'appui.

Dans la deuxième partie, M. Höeg étudie le dialecte saracatsan. L'amuïssement de *i* et *u* atones en sont le point le plus caractéristique et classent ce dialecte immédiatement. De nombreuses remarques, souvent très intéressantes (comme l'enclise des vocatifs derrière l'interjection *o*) enrichissent l'exposé phonétique.

Sur quelques points, on surprendrait une légère insuffisance en « roméique commun ». Mais c'est fort peu de chose. Il reste que le matériel (réuni par l'auteur au péril de sa vie et au détriment de sa santé), est très abondant, et mis en œuvre avec beaucoup de conscience, de sens linguistique, de finesse. M. Höeg nous promet pour bientôt une collection de textes. Il n'y a guère de doute que nous ne possédions alors, de la tribu des Saracatsans, une monographie complète dont l'ethnographe, le laographe et le linguiste seront fort reconnaissants au savant distingué qu'est M. C. Höeg.

L. R.

Le Gérant : M. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVI

Digitized by Google

H. A. Holmes. — Martin Fierro (P. F.) 167
A. Lugan. — Fray Luis de León (P. F.) 167
J. Mercado. — Del Carmino (P. F.) 167
R. Kelso. — Girolamo Frascatoro, Naugerius (P. F.) 167
E. G. Sutcliffe. — Emerson's theories of literary expressions (P. F.) 168
G. T. Flom. — The language of the Konungs Skuggsjá (Fouché). 168
F. Gennrich. — Die altfranzösische Rotrouenge (Fouché) 168
P. Rokseth. — Terminologie de la culture des Céréales à Majorque (Fouché) 170
Grai şi Suflet (Fouché) 171
L. V. de Guevara. — El rey en su imaginación (P. F.) 174
Lope de Vega. — La corona merecida (P. F.) 174
H. Seris. — Sobre una nueva variedad de la edición príncipe del *Quijote* (P. F.) 174
P. Calderón de la Barca. — Teatro (P. F.) 174
H. Gavel. — Essai sur la prononciation du castillan depuis le XIVe siècle (Fouché) 174
P. Fabra. — Gramática francesa (G. M.) 176
H. Larsson. — L'intuition (Grammont) 176
Revue de Linguistique romane (M. G.) 178
A. Meillet. — La méthode comparative en linguistique historique (Grammont) 179
F. Brunot. — Histoire de la langue française, t. IV (Grammont) 180
L. Goemans et A. Grégoire. — Petit traité de prononciation française, 2e éd. (Grammont) 180
J. Vodoz. — Roland, un symbole (M. G.) 182
A. Grégoire. — Un petit monument littéraire et linguistique de la Wallonie (M. G.) 183
M Brillant. — L'amour sur les tréteaux (Grammont) 183
A. Meillet et M. Cohen. — Les langues du monde (Grammont) 184
J. Baudassé. — Un cœur dans les paysages (Grammont) 185
G. Duhamel et C. Vildrac. — Notes sur la technique poétique (Grammont) 186
H. Hatzfeld. — Einführung in die Interpretation neufranzösischer Texte (Grammont) 188
E. Bonnaffé. — Dictionnaire des anglicismes (M. G.) 189
Diccionari Català-Valencià-Balear (M. G.) 190
M. Cahen. — Études sur le vocabulaire religieux du vieux-scandinave. — Le mot *dieu* en vieux-scandinave (M. G.) 190
E. Huguet. — Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle (M. G.) 191
L. Sainéan. — Le langage parisien au XIXe siècle (Grammont). 192
F. de Saussure. — Cours de linguistique générale, 2e éd. (M. G.). 193
A. Meillet. — Les interférences entre vocabulaires (M. G.) ... 193
C. Höeg. — Les Saracatsans (L. R.) 194

Digitized by Google

ABONNEMENT

Un an : France..... **16** fr.
Étranger..... **17** fr.

A partir du 1er janvier 1926 le prix de l'abonnement, qui n'a pas été augmenté depuis 55 ans, sera porté à **30** fr. pour la France et **32** pour l'étranger.

COLLECTION COMPLÈTE de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1924), 62 volumes. **2.500 fr.**

La Revue des Langues romanes publiera en 1926 les *tables* de ses 60 premiers volumes.

COUPURES

La Société des Langues romanes offre gratuitement aux auteurs 50 coupures de leurs articles, brochées sous la couverture même du numéro où l'article a paru.

Vient de paraître :

L'ASSIMILATION
NOTES DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume in-8° raisin de 112 pages, *Paris, Champion*..... **8** fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MAY 24 1927

TOME LXIII

VIIe SÉRIE — TOME III

XIII-XVI

JANVIER-AVRIL 1926

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

MONTPELLIER

MCMXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 1-4

JANVIER-AVRIL 1926

	Pages
P. Fouché. — Questions de vocalisme latin et préroman	195
M. Jirmounsky. — Essai d'analyse des procédés littéraires de Wace	261
L. Karl. — Le roman de Mandevie et les mélancolies de Jean Dupin	297

ABONNEMENT

Un an : France ..... **30** fr.
Étranger ..... **32** fr.

A partir du 1er janvier 1926 le prix de l'abonnement, qui n'a pas été augmenté depuis 55 ans, sera porté à **30** fr. pour la France et **32** pour l'étranger.

Collection complète de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1924), 63 volumes. **2.800** fr.

La Revue des Langues romanes publiera en 1926 les *tables* de ses 60 premiers volumes.

Digitized by Google

QUESTIONS

DE

VOCALISME LATIN ET PRÉROMAN

L'étude du vocalisme roman nous a amené à examiner de près le vocalisme du latin classique. La question de savoir quel était le timbre des voyelles latines est, on le conçoit, d'une très grande importance pour le romaniste. C'est la pierre angulaire de tout l'édifice qu'il construit, et l'histoire des transformations vocaliques qui se sont opérées pendant les premiers siècles de notre ère prend un sens tout différent suivant le point de départ adopté. Or il nous semble que le point de départ communément admis est loin d'être vrai.

Nous essaierons d'établir tout d'abord les points suivants :

1° rien ne prouve que les brèves latines aient été ouvertes, alors que les longues étaient fermées ;

2° il a cependant existé une différence de timbre entre les longues et les brèves ;

3° les longues et les brèves du latin classique étaient fermées les unes et les autres ; mais les brèves étaient moins tendues et partant moins fermées que les longues.

Ceci fait, nous tâcherons de retracer l'évolution des voyelles latines pendant la période qui a précédé la formation des langues romanes.

Enfin nous nous demanderons comment le vocalisme des mots germaniques empruntés par le roman et le gallo-

Digitized by Google

roman en particulier s'est adapté au système vocalique latin, et comment il a évolué.

*
* *

Quel était donc le timbre des voyelles latines à la fin de la période républicaine ou au début de l'époque impériale ? C'est le timbre de cette époque, et de celle-là seulement, qui offre de l'intérêt pour nous. La théorie dominante parmi les latinistes, c'est que les voyelles longues étaient fermées et les voyelles brèves, ouvertes.

Nous ne nous occuperons que de *ĕ* et *ŏ*.

Le premier qui ait tenté une description scientifique de la prononciation des voyelles latines est E. Seelmann, dans son livre : *Die Aussprache des Lateins*, Heilbronn, 1885. Voici ce qu'il dit de *ĕ*, *ŏ* pour le début de la période impériale : « *ĕ* wird gebildet mit kleinerm kieferwinkel als lat. *ā* und *æ*, mit schwacher lippenbeteiligung und mit zurückgedrängter zunge, sodass dieselbe 'auf beiden seiten zwischen den hinteren backenzähnen' eingekeilt erscheint. Es hat (bei der uns fremdartigen kleinern kieferwinkelweite) etwas hellern klang als normal *-e*, wie es grade als kürze sich beispielsweise in der hannöverisch-berlinischen aussprache des betonten *ĕ* in 'beste' 'jetzt' 'retten' findet — ; *ē* hingegen wird artikuliert, während die zunge nach vorn dem oberen zahnfleisch zu sich beugt, mit entsprechend kleinerm kieferwinkel als *ĕ* und 'mit etwas nach einwärts gezogenen lippen'. Klanglich nähert es sich zumeist dem lat. *i*, d.h. es hat den wert von normal *-e* » (cf. p. 181-182). « Kurzes *o* wird mit hinterer zungenlage, mittelmässigem kieferwinkel und teilnahmslos offenstehenden lippen gebildet Sein klang ist der des normal *-ɔ*, wie Hannoveraner und Berliner es in deutschen worten wie 'doch' 'wort' 'koch' zu sprechen pflegen. Wahrscheinlich war

Digitized by Google

jedoch (wie wir fortan wohl nicht mehr hervorzuheben brauchen) der kieferwinkel bei der lat. aussprache etwas enger — ; langes *o* wird mit gewöhnlicher zungenlage, röhrenartig verengtem (mund-) ansatzrohr und lippenvorstülpung und -rundung artikuliert. Klanglich trifft es mit normal -*o* zusammen, wie wir in Norddeutschland meist in den worten ' mode ' ' loben ' ' wohnen ' ' so ' sprechen. Der lat. laut zeichnet sich durch eine wirkungsvoll hervortretende resonanz innerhalb der gaumenhöhle aus » (cf. p. 210-211).

On lit dans Lindsay- (*Die lateinische Sprache*, trad. Nohl, Leipzig, 1897) : « Aus den romanischen Sprachen geht deutlich hervor, dass in der Muttersprache das kurze und das lange *e* verschiedene Qualität hatten : *ĕ* war ein offener, *ē* ein geschlossener *e*- Laut » (cf. p. 20) — ; et : « Die Wahrnehmung, dass lateinisches *ĕ* ein offenes, lateinisches *ē* ein geschlossenes *e* ist, berechtigt an sich schon beinahe zu der Folgerung, dass dann auch lateinisches *ŏ* ein offener, lateinisches *ō* ein geschlossener Laut gewesen sein wird, da jede Sprache eine besondere, die Gesamtheit ihrer Laute regulierende ' Artikulationsbasis ' besitzt » (cf. p. 34).

Fr. Stolz et J. Schmalz (*Lateinische Grammatik*, München, 1910) s'expriment de la même façon : « Von den Vokalen waren die kurzen *e o* . . . offen, die langen *ē ō* . . . geschlossen » (cf. § 5, p. 35). P. 36, ils donnent le tableau de correspondances suivant :

« *ĕ* wie das offene *e* von ital. *bello*, frz. *è* in *mère*, *ai* in *aime*, etc.

ē wie frz. *é* in *été*, *fée*, *bonté*, hochd. *e* in *See*.

ŏ wie frz. ital. *o* in *encore*, *cosa*, nordd. *o* in *Gott*, *grob*.

ō wie ital. *o* in *padrone*, frz. *au* in *faute*, hochd. *o* in *Rose*, *Sohn* ».

Même théorie dans le *Handbuch der lat. Laut- und For-*

Digitized by Google

menlehre (3e éd., Heidelberg, 1914) de M. Ferd. Sommer : « Das kurze *ĕ* [ist] durch Angaben der späteren Grammatiker als offener Laut (*ę́*) bezeugt », (cf. § 53) — ; et : « Ältere Schreibungen wie PLEIB. CIL I² 22, PLEIBEIVM 591, LEIGIBUS 62 (Praeneste) aus einer Zeit, wo *ei* bereits monophthongische Aussprache *ę́* (*i*) hatte, vereinigen sich mit dem Bericht der Grammatiker, um geschlossene Aussprache der Länge zu bezeugen » (cf. § 54). La rédaction est moins catégorique lorsqu'il s'agit de *ŏ*, et M. Sommer se contente de dire que c'est : « ein offnerer Laut als mit stärkerer Lippenrundung hervorgebrachtes *ō* » (cf. § 57), ce qui pourrait signifier que *ŏ* est plus ouvert que *ō*, sans cesser toutefois d'appartenir à la catégorie des voyelles fermées. Mais il n'y a aucun doute que pour M. Sommer *ŏ* soit vraiment ouvert et *ō* fermé, parallèlement à ce qu'il affirme pour *ĕ* et *ē*.

Citons encore M.C.H.Grandgent, *Introduction to Vulgar Latin* (Boston, 1907), § 178 : « We have seen that *ē ō*... were pronounced close, and *ĕ ŏ*... open ».

Du côté français, même répétition. D'après V. Henry (*Précis de gramm. comparée du grec et du latin*, 1888, § 26, p. 31) « l'*ĕ* avait un son plutôt ouvert que fermé..., l'*ē* au contraire était fermé... ; l'*ŏ* est un *ŏ* ouvert, l'*ō* un *ō* fermé fort voisin de l'*u* ». M. Ant. Meillet pense de même : « Il y a tout lieu de croire, dit-il, que, en latin comme en osque et en ombrien, une différence de timbre était liée dès le début à la différence de quantité, *ē ō*... étant fermés, et *ĕ ŏ*... ouverts. » (Cf. *Bull. de la Soc. de Linguist. de Paris*, XVI, p. CCCXXI.) Il écrivait récemment encore : « en latin ancien, les voyelles longues étaient fermées, et les voyelles brèves ouvertes » ; cf. *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, 1925, p. 86.

Cette théorie se retrouve chez certains romanistes. Ainsi M.A.Zauner (*Romanische Sprachwissenschaft*⁴, Berlin et Leip-

Digitized by Google

zig, 1921) admet pour le *Schriftlatein* la série vocalique suivante :

$$\bar{\imath}\ \bar{\imath}\ \bar{e}\ \bar{e}\ \bar{a}\ \bar{a}\ \bar{o}\ \bar{o}\ \bar{u}\ \bar{u}.$$

Il faut dire cependant que la suite du texte est moins affirmative : « Über die Qualität wissen wir nichts bestimmtes; es scheint jedoch, dass — wenigstens in der späteren Zeit — alle kurzen Vokale offen, alle langen aber geschlossen gewesen seien » (cf. § 6, 1). Mais M. O. Schultz-Gora (*Altprov. Elementarbuch*⁴, Heidelberg, 1920) est plus net : « Das Schriftlateinische besass fünf Vokale : *a e i o u* lang oder kurz (Quantität), geschlossen oder offen (Qualität) » (cf. § 12). Cf. encore G. Körting, *Hdb. der rom. Philologie*, Leipzig, 1896, p. 359 : « Die langen Vocale wurden geschlossen, die kurzen offen gesprochen (nur zwischen *ā* und *ă* scheint ein Klangunterschied nicht bestanden zu haben), also :

$\bar{e} = \varrho$, aber $\check{e} = \varrho$; $\bar{\imath} = \imath$, aber $\check{\imath} = \imath$; $\bar{o} = \varrho$, aber $\check{o} = \varrho$; $\bar{u} = \mu$, aber $\check{u} = \mu$ ».

*
* *

Que vaut cette théorie ? Il n'y a pour le savoir qu'à examiner la valeur des raisons sur lesquelles elle s'appuie. Ces raisons peuvent se ramener à six. Nous allons les passer successivement en revue.

1° *Témoignage des grammairiens.* — En réalité, les textes dont on dispose sont loin de prouver ce qu'on veut. Soit le cas de *e*. Admettons que le texte de Terentianus Maurus, dont trois vers seulement :

> e quae sequitur uocula dissona est priori,
> quia deprimit altum modice tenore rictum,
> et lingua remotos premit hinc et hinc molares

sont relatifs à la prononciation de *e* (cf. *Grammatici latini*,

Digitized by Google

éd. Keil, VI, 329, 116-118), soit tronqué, et que ce grammairien ait réellement dit ce que son compilateur Pompeius (Keil, V, 102, 4 sq.) a écrit en se réclamant de lui : « *e* aliter longa, aliter breuis sonat... dicit ita Terentianus 'quotienscumque *e* longam volumus proferri, uicina sit ad *i* litteram', ipse sonus sic debet sonare, quomodo sonat *i* littera. Quando dicis *ēuitat*, uicina debet esse, sic pressa sic angusta, ut uicina sit ad *i* litteram. Quando uis dicere breuem *e*, simpliciter sonat ». Il n'y a rien là qui indique que si *ē* est fermé et même très fermé, *ĕ* par contre soit ouvert. On doit faire une remarque analogue pour le texte de Marius Victorinus (Keil, VI, 33, 1 sq.), qui après avoir dit : « *e* quae sequitur, depresso modice rictu oris reductisque introrsum labiis effertur », ajoute : « *o*, ut *e*, geminum uocis sonum pro condicione temporis promit ». Nulle trace de voyelles longues fermées et de voyelles brèves ouvertes.

Pour trouver des traces d'une prononciation ouverte de *ĕ*, il faut attendre jusqu'à Servius (*in Don.*, Keil, IV, 421, 16 sq.) : « uocales sunt quinque *a e i o u*. ex his duae, *e* et *o* aliter sonant productae, aliter correptae... *e* quando producitur, uicinum est ad sonum *i* litterae, ut *meta* ; quando autem correptum, uicinum est ad sonum diphthongi, ut *ĕquus* » —, et à Sergius (*in Don.*, Keil, IV, 520, 27 sq.) : « uocales sunt quinque. hae non omnes uarios habent sonos, sed tantum duae, *e* et *o*. nam quando *e* correptum est, sic sonat, quasi diphtongus, *ĕquus* ; quando productum est, sic sonat quasi *i*, ut *demens* ». Nous verrons plus bas ce qu'il est peut-être permis d'entendre par « sonat quasi diphtongus », et que la diphtongue dont il est question ici peut ne rien avoir de commun avec la diphtongue *ae* de *aequus*, à laquelle on songe ordinairement en interprétant ces textes. Nous constaterons seulement que ces textes sont beaucoup trop récents, et qu'ils n'ont aucune autorité pour nous renseigner sur la prononciation de *ē* et *ĕ* à l'époque classique.

Digitized by Google

Quant aux descriptions que les grammairiens latins donnent de *ō* et de *ŏ*, il vaut mieux faire comme si elles n'existaient pas. Elles sont d'une imprécision extrême, et si certaines semblent dire quelque chose, c'est plutôt le contraire de la théorie exposée plus haut ; cf. Terentianus Maurus (Keil, VI, 329, 133-134) :

> at longior alto tragicum sub oris antro
> molita rotundis acuit sonum labellis.

et Marius Victorinus (Keil, VI, 33, 7-8) : « longum autem productis labiis, rictu tereti, lingua antro oris pendula sonum tragicum dabit ». Ce *sonum tragicum* n'indiquerait-il pas plutôt une prononciation ouverte de *ō*, ce qui à coup sûr n'est pas conforme à la vérité ? C'est aussi la remarque que fait Lindsay (cf. *Die lat. Spr.*, § 21).

2° *Comparaison avec les autres langues italiques.* — « La différence de timbre entre les longues et les brèves du latin, écrivait J. Ronjat dans la *Revue des Langues Romanes*, LXII, 1924, p. 425, n'est pas un développement ultérieur (cf. Meyer-Lübke, *Einf.*[3], § 113), mais un fait congénital attesté notamment par l'accord avec les autres langues italiques... ». (On sait que pour J. Ronjat les voyelles longues du latin classique étaient fermées, et les voyelles brèves ouvertes ; cf. *Bull. Soc. Linguist. de Paris*, XXIV, n° 75, p. 375.)

Mais est-ce là une preuve ? Quelle qu'ait été la prononciation de *ĕ* et de *ŏ* en ombrien et en osque, le latin a pu articuler ces voyelles à sa façon qui n'était pas nécessairement la même. Il faut éviter de vouloir transporter à tout prix la phonétique d'une langue à une autre, et celle d'un parler à un autre parler. C'est ainsi que sur un territoire restreint comme celui de la Grèce, les voyelles de timbre *e* et *o* avaient une prononciation différente suivant les parlers ; cf. Thumb, *Hdb. der griechischen Dialekte*, Heidelberg, 1909, pp. 173, 195, 221, 238. — Il faudrait de plus être

Digitized by Google

fixé sur la prononciation de *ĕ* et *ŏ* en osque et en ombrien, ce qui n'est pas précisément le cas. Pour *ē* et *ō* on est bien renseigné : ils avaient un timbre très fermé se rapprochant de *i*, respect. *u* ; cf. C. Buck, *Elb. der oskisch-umbrischen Dialekte*, trad. Prokosch, Heidelberg, 1905, § 33 sq. et 43 sq.

« En osque même, le passage de *ē* à *ī* est déjà réalisé ; cet *ī* issu d'un ancien *ē* était moins fermé qu'un *ī* ancien ; le premier dans l'alphabet national est noté I ou II, le second I, II. De même *ō* y est devenu *ū*, noté U, UU, *u* sans qu'ici la graphie ait noté une différence de prononciation entre *ū* ancien et *ū* issu de *ō*. Ainsi à lat. *lēge* correspond osq. *ligud* ; le thème **fēs-* de lat. *fēstus* apparaît sous la forme **fīs-* dans *fiisnu*, *fiisnam* « fanum » ; *Fluusai* est en latin *Florae* » ; cf. A. Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, Paris, 1909, p. 65. Mais sur la prononciation de *ĕ* et *ŏ* on ne sait rien de précis. Rien n'indique qu'ils aient été ouverts. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils étaient *moins fermés* que les longues correspondantes. Peut-être même aurait-on une preuve du caractère fermé de *ŏ* en osque et en ombrien : dans l'alphabet national ombrien et dans le plus ancien alphabet osque, le même signe V sert à noter indistinctement *ŏ* et *ŭ* ; cf. C. Buck, *op. cit.*, § 40.

Pour l'une ou l'autre des deux raisons données ci-dessus, on ne peut rien tirer des faits osco-ombriens.

3° *Graphies des inscriptions et des manuscrits.* — Il faut distinguer soigneusement les graphies de l'époque républicaine ou du début de l'époque impériale de celles qui sont plus récentes.

Les premières sont loin d'indiquer que les voyelles brèves étaient ouvertes. Du fait que dans les inscriptions républicaines la diphtongue *ei*, qui était déjà devenue ou était sur le point de devenir *ī*, est assez souvent notée par *ē*, ne prouve qu'une chose : la parenté de *ē* et de *ī*, ou si l'on veut le caractère très fermé de *ē*. C'est le même phénomène

Digitized by Google

que nous avons signalé pour l'osque et l'ombrien. Mais, encore une fois, il ne s'ensuit pas que l'*ĕ* latin ait été ouvert. L'*ĕ* latin était sans doute moins fermé que l'*ē*; c'est tout ce que les faits autorisent à dire.

De même les inscriptions du vieux latin qui notent *ō* par *u* (à côté de *o*) prouvent seulement que *ō* était très fermé, et se rapprochait du timbre *u*, mais non que *ŏ* fût ouvert.

Au sujet des inscriptions de la période préromane, nous ferons les remarques suivantes. Outre qu'elles sont trop éloignées de l'époque qui nous intéresse, elles présentent une telle confusion qu'elles sont pratiquement inutilisables.

On peut s'en rendre compte par les listes de mots dressées par Seelmann dans son livre cité plus haut. Les mêmes signes qui servent à noter *ĕ* notent aussi *ē* : l'un et l'autre sont rendus par *i* et *ae*; cf. *Die Ausspr. des Lat.*, p. 183 et 189 sq. Pareillement *ŏ* et *ō* sont souvent notés par le même signe *u* ; cf. *op. laud.*, p. 211 et 214. Notre impression est que, devant un pareil désordre, on ne peut tirer grand'chose du témoignage des inscriptions.

4° *Emprunts du latin au grec.*— Nous ne tenons compte que des emprunts du latin classique, les emprunts postérieurs n'ayant aucune importance pour le but que nous nous proposons. Même cette précaution prise, les emprunts faits au grec ne sauraient fournir les renseignements attendus. A première vue, ils en fourniraient de tout opposés. Ainsi à voir l'η de σπήλυγγα, κρατήρα, ἀθλητής, αὐστηρός, διάδημα, ἥρως, λάγηνος, etc. rendu par un *ĕ* dans les mots latins : *spēlunca*, *cratēris*, *athlēta*, *austērus*, *diădēma*, *hĕros*, *lagēna*, etc., on pourrait en conclure que l'*ĕ* latin était ouvert comme l'η grec, ce qui est inadmissible. La seule interprétation raisonnable est qu'au moment des emprunts le latin a considéré avant tout dans le vocalisme grec le caractère quantitatif. A une longue (ouverte) du grec, il a

Digitized by Google

répondu par une longue (fermée). De même ω est rendu par ŏ dans *hŏra* < ὥρα, *cŏmissor* dérivé de κῶμος, etc. Inversement ε et ο sont représentés en latin par *ĕ* et par *ŏ* ; cf. πέλαγος : *pĕlăgus*, κέρασος : *cĕrăsus*, ξένος : *ĕnus*, ὑμέναιος : *hyměnaeus*, μέτρον : *mĕtrum*, ὀβολός : *ŏbŏlus*, etc. —; κόλαφος : *cŏlăphus*, μόλυβδος : *mŏlybdus*, κομήτης : *cŏmētes*, κόρυλος : *cŏrylus*, κόθυρνος : *cŏthurnus*, etc. Usant du même raisonnement dont nous nous sommes servi pour η (et ω), nous dirons que la transcription du grec ε ο par lat. *ĕ ŏ* ne prouve nullement que *ĕ* et *ŏ* latins aient eu un timbre identique à celui de ε et ο grecs : les brèves grecques (quel que soit leur timbre) ont été rendues en latin par les brèves correspondantes dont disposait la langue. En résumé ce n'est pas à la qualité, mais à la quantité que l'ancien latin a été attentif, et on voit dès lors quel parti l'on peut tirer des emprunts faits au grec pour déterminer le timbre des voyelles latines, de *ĕ ŏ* en particulier.

5° *Vocalisme des langues romanes.*— Pour la même raison que nous avons donnée plus haut, au sujet du témoignage des grammairiens latins de la basse époque, nous déclinons toute valeur à l'argument tiré des langues romanes : il y a une trop grande distance entre elles et la période classique.

A propos du vocalisme de la fin de l'époque républicaine ou du début de l'Empire, nous répéterons la remarque que faisait M. Ant. Meillet à propos de l'accent d'intensité en latin : « A certains égards, dit-il, les langues romanes donneraient une idée assez fausse des choses ; elles feraient croire par exemple à un accent très fort, dont les textes anciens n'indiquent pas que l'intensité ait été si grande » ; cf. *Bull. Soc. Linguist. de Paris*, XIX, 1914, p. 37. Du fait que les langues romanes distinguent toutes *ĕ* et *ē* latins, que celles qui continuent *ĕ* et *ē* sans en faire des diphtongues donnent à la continuation

Digitized by Google

de l'*ĕ* un timbre moins aigu qu'à la continuation de *ē* (cf. par exemple ital. *ferro* < *fĕrru*, *bello* < *bĕllu*, mais *cheto* < *quiētu*), il ne résulte pas que l'*ē* du latin classique ait été fermé, et l'*ĕ* ouvert. L'explication de certains phénomènes vocaliques du roman et l'étude de certains phénomènes du latin ancien, nous amèneront sans doute à admettre une différence, à l'époque classique, entre *ē ō* d'une part, et *ĕ ŏ* de l'autre. Mais cette différence ne sera pas celle qui existe entre voyelles fermées et voyelles ouvertes. C'est elle néanmoins qui, en s'accentuant dans la suite, aboutira à l'opposition nettement marquée que l'on constate dans les langues romanes entre les continuateurs de *ē ō* et de *ĕ ŏ* latins.

6° *Vocalisme des mots germaniques empruntés au latin.* — Du fait que *ē, ō* latins sont rendus par *ī, ū* en vieux-haut-allemand et en anglo-saxon (cf. *sēta* > v.h.a. *sīda*, ags. *sīde*, *cēpa* > ags. *cīpe*, *hōra* > v.h.a. *ūr*, *mōru* > v.h.a. *mūlberi*, ags. *mūrbeam*, etc.), tandis que *ĕ, ŏ* latins le sont par *ĕ, ŏ* ouverts (cf. *spĕlta* > v.h.a. *spĕlza*, ags. *spelt*, *rĕgula* > v.h.a. *regula*, ags. *regol*, *pŏrta* > v.h.a. *pforta*, ags. *port*, **sŏla*, pour *sŏlea* > v.h.a. *sola*, ags. *sole*, etc.), il n'est pas permis de conclure que *ĕ* et *ŏ* latins étaient ouverts.

L'*ĕ* et l'*ŏ* du germanique occidental commun étaient en effet fermés ; cf. p. 247. Ils ont pu l'être encore au moment des emprunts au latin, et l'*ŏ* ouvert du v.h.a. *pforta* ne prouve ainsi nullement qu'*ŏ* latin ait été lui-même ouvert.

Quant aux emprunts celtiques, ils ne fournissent aucune indication sur le timbre des voyelles latines ; cf. W. Meyer-Lübke, *Einführ.*³, Heidelberg, 1920, § 95.

En résumé, aucun des témoignages allégués ci-dessus ne prouve que les voyelles brèves latines aient été ouvertes à

Digitized by Google

la fin de la période républicaine ou au début de l'époque impériale.

*
* *

A côté de la théorie que nous venons d'exposer et de réfuter, il en existe une autre d'après laquelle les voyelles du latin classique auraient différé entre elles uniquement par la quantité.

C'est en particulier l'opinion de M. W. Meyer-Lübke, *Einführ.*[3], § 113, p. 138 : « Ist die Quantität im Altlateinischen also von hervorragendem Interesse, so fehlen dagegen alle Anhaltspunkte dafür, dass die Längen von den entsprechenden Kürzen sich qualitativ unterschieden hätten » —, de M. Menéndez Pidal, qui dans le paragraphe consacré aux voyelles longues et brèves du latin classique dans son *Manual de gram. hist. española*[5], Madrid, 1925, p. 38, ne parle pas de différences qualitatives entre les deux séries de voyelles, et ajoute dans le paragraphe suivant (§ 8) : « la diferencia de cantidad del latín clásico fué en el latín vulgar diferencia de calidad o timbre : no distinguió dos *e*, dos *o* por su duración, sino por su sonido abierto o cerrado » —, et de M. José Joaquim Nunes, *Compêndio de gram. hist. portuguesa*, Lisboa, 1919, qui s'exprime d'une façon identique à celle de M. Menéndez Pidal; cf. § 15.

M. Fr. Hanssen (*Span. Gramm.*, Halle a. S., 1910, p. 18) est indécis, et se demande si la différence de timbre entre la série longue et la série brève appartient au latin classique ou au latin tardif : « Im Lateinischen wurden die kurzen vokale offen, die langen geschlossen gesprochen. Ob das von alters her so gewesen ist oder ob es sich erst im vulgärlatein so gestaltet hat, ist nicht bekannt ».

M. E. Bourciez écrivait dans la première édition de ses *Éléments de linguistique romane*, Paris, 1910, § 49 : « Les

Digitized by Google

cinq voyelles du latin classique : *a, e, i, o, u* pouvaient être longues ou brèves, c'est-à-dire prononcées d'une façon plus ou moins prolongée : *cārum mărе, tēla mĕl, fīlum pĭlum, flōrem mŏla, mūrum gŭla*. Les voyelles *a* et *ă*, *ē* et *ĕ*, etc. avaient à l'origine le même timbre ; elles différaient seulement par la durée de la prononciation... ». La différence de timbre datait pour lui de l'époque impériale ; cf. § 50. Même théorie dans son *Précis hist. de phon. française*, §§ 1 et 2, jusqu'à la quatrième édition inclusivement (Paris, 1914). — Mais dans la seconde édition des *Éléments* (1923), § 49 *b*, M. Bourciez a modifié sa théorie : « les voyelles *ā* ou *ă*, *ē* ou *ĕ*, etc., avaient sans doute dès l'origine, écrit-il, des timbres respectivement distincts, les longues étant fermées et les brèves plus ouvertes ». Dans la cinquième édition de son *Précis* (1921), § 1, rem. I, il s'exprime à peu près de même : « Il est possible que ces voyelles [*ē ĕ, ō ŏ*, etc.] aient eu dès l'origine des timbres distincts, les longues étant fermées, les brèves plus ouvertes... »

On peut être plus affirmatif, et admettre sans crainte de se tromper qu'il existait en latin classique une différence de timbre entre les brèves et les longues. Nous verrons plus bas en quoi elle a consisté.

Que le timbre des voyelles brèves n'ait pas été exactement celui des voyelles longues en latin ancien, cela découle du témoignage des inscriptions de l'époque républicaine. La diphtongue *ei*, déjà devenue ou sur le point de devenir *i*, y est assez souvent notée par *ē*, avons-nous vu, et inversement on trouve *i* et *ei* pour *ē*. Au contraire, *ĕ* n'est jamais noté par *ei* ou *i* dans les inscriptions de la région de Rome : STIRCVS, CIL. I² 401, MIRQVRIOS, MIRCVRIOS, ib. 553, 564 sont dialectaux, et INPEIRATOR pour *imperator* qui se lit dans un décret de Paul Émile de l'an 189 av. J.-C., CIL. I² 614 doit être plutôt considéré comme

Digitized by Google

aient été fermés. Le résultat *ē* et *ō* fermés peut être dû au fait que, le système de la langue n'admettant que des longues fermées, la longue provenant de la contraction de deux brèves ouvertes a été nécessairement fermée. — Mais un tel raisonnement suppose que seules les longues latines étaient fermées, tandis que les brèves étaient ouvertes. Or rien, avons-nous vu, ne prouve qu'il en a été ainsi en latin.

Cette question préalable étant résolue, il est naturel d'admettre que si *ĕĕ* et *ŏŏ* sont devenus respectivement *ē* et *ō* fermés, c'est qu'ils étaient eux-mêmes fermés.

On ne peut opposer à cette explication les cas de contraction de *ē* + *ă* > *ē* (cf. **dē-ăgo* > *dēgo*, **dē-habeo* > *dēbeo*, etc.), et de *ō* + *ă* > *ō* (cf. **cŏ-ăgo* > *cōgo*, **cŏ-ăpula* > *cōpŭla*, etc.). Le résultat *ē* ou *ō* a été précédé d'une assimilation de la seconde voyelle avec la première ; dans la combinaison *ĕ* + *ă*, *ă* est devenu **ĕ* avant la contraction, et dans le groupe *ŏ* + *ă*, *ă* est devenu **ĕ*, puis **ŏ*. En réalité, la contraction s'est produite aux étapes **ē* + *ĕ* et **ō* + *ŏ*. Il peut du reste se faire que le passage de *ă* à *ĕ* soit le fait non d'une assimilation avec la voyelle précédente, mais de la fermeture des brèves intérieures (cf. Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*[4], p. 83, n. 3).

2° *Abrègement des voyelles longues.* — En latin, une voyelle longue s'abrégeait lorsqu'elle était suivie d'une sonante implosive : *prīmus* : *prĭnceps*, *ūnus* : *ŭndecim*, **sēmi-caput* > **sĕm(i)caput* (> *sĭnciput*), etc. ; cf. Meillet-Vendryes, *Traité*... § 163, rem. II, et A. Juret, *Manuel*, p. 336.

De plus, dans un certain nombre de mots latins, une occlusive sourde intervocalique placée à la fin de la syllabe initiale après voyelle longue a été redoublée avec abrègement de la voyelle précédente : *cūpa* et *cŭppa*, *Iūpiter* et *Iŭppiter*, *lītĕra* et *littera*, *lītus* et *lĭttus*, *bāca* et *bācca*, *mūcus* et *mŭccus* ; cf. M. Niedermann, *Phon. hist. du latin*, Paris, 1906, § 55.

Digitized by Google

Rien ne prouvant que les brèves latines aient été ouvertes, ni que l'abrègement vocalique amène nécessairement une ouverture des longues, il est encore naturel d'admettre dans le cas présent que les brèves provenant d'anciennes longues fermées étaient fermées elles aussi.

3° *Évolution des brèves intérieures.* — Dans certaines conditions qui ont été étudiées par M. A. Juret (cf. *Bull. Soc. Linguist.*, XXI, 95 sq., et *Manuel de phon. lat.*, p. 260), les voyelles brèves latines sont tombées en syllabe intérieure ouverte, tandis que les longues se conservaient. L'instabilité des voyelles brèves, en regard de la stabilité des voyelles longues, indique clairement que les unes étaient articulées plus fortement que les autres, que celles-ci étaient plus ou moins tendues et celles-là plus ou moins relâchées.

Si malgré leur caractère relâché, les brèves latines ne se sont pas amuïes en syllabe intérieure fermée, le fait est facilement explicable. Toute voyelle étant caractérisée par une tension musculaire décroissante, on conçoit que l'effort exigé par une consonne implosive suivante maintienne la tension vocalique à un niveau assez élevé, et que, toutes choses égales d'ailleurs, une voyelle brève suivie de consonne implosive soit plus résistante qu'une voyelle finale de syllabe intérieure.

4° *Traitement de ĕ devant g + n.* — Une autre preuve du caractère relâché des voyelles brèves latines peut être fournie par le traitement de *ĕ*, *ē* devant *g + n*. L'*e* bref se ferme en *ĭ* : *lignum* de *lĕgo, dignus* < **dĕgnos* ; cf. F. Sommer, *Handbuch*[1], § 53, 1, *a*. Mais *ē* dans les mêmes conditions demeure intact : *sēgnis* < **sēq-nis* (comp. le grec ἔχνος); cf. F. Sommer, *op. cit.* § 54, rem. 1. Un type *sĕgnis* aurait donné **sīgnis*, plutôt que **sīgnis* comme l'admet M. A. Walde, *Lat. Etym. Wb.*[2], Heidelberg, 1910, p. 696. Cette

Digitized by Google

différence de traitement suppose que *ĕ* avait une articulation moins forte que *ē*; à cause de cela, il a été moins résistant et a pu subir une assimilation de la part de la consonne suivante.

II. — Indications tirées de la phonétique historique des langues romanes

Nous avons déjà vu que les phénomènes vocaliques du roman signalés p. 204, n'impliquent nullement que *ē ō* du latin classique aient été ouverts. On a pu partir de brèves fermées et aboutir à l'état de choses roman.

Il y a plus. C'est seulement en partant de lat. *ē ō fermés* qu'on peut expliquer la diphtongaison de *ĕ ŏ* latins en *ie*, respect. *uo* ∼ *ue* dans une grande partie des langues romanes. D'autre part, la continuation romane de *ŭ*, *ĭ* latins sous forme de *u* (> fr. *ü*) et *i* dans certains cas prouvant que *ŭ* et *ĭ* latins avaient un timbre semblable à celui de *ū* et de *ī*, prouve en même temps — car tout se tient dans le système vocalique d'une langue — que *ē* et *ō* étaient fermés comme les longues correspondantes.

1° *Diphtongaison romane de* ĕ > ie, ŏ > uo ∼ ue. — Jusqu'à présent on n'a expliqué que par des raisons pour ainsi dire internes et par la nature même des voyelles mères, la diphtongaison de *ĕ* et *ŏ* latins en *ie*, *uo* ∼ *ue*. On admet une base *ę* et *ǫ*, continuations directes ou indirectes de *ē* et *ō* latins. On connaît en particulier l'explication donnée par M. Ant. Meillet : « la partie caractéristique de la voyelle est mise à la fin, et par suite *i*, *u* terminent la nouvelle diphtongue, s'il s'agit de voyelles fermées [cas de *ę* > fr. *ei*], et la commencent, s'il s'agit de voyelles ouvertes » ; cf. *Mém. Soc. Ling.*, XII, 1901, p. 33.

Nous avons dit autre part (cf. *Études de phonétique générale*, Paris, 1927, p. 17 sq.) ce que nous pensions de cette

Digitized by Google

théorie. Nous ajouterons ici quelques détails significatifs. Le malheur pour elle est qu'on a de nombreux exemples qui prouvent le contraire. Un *e* fermé long peut devenir *ie*. Il en est ainsi en vieux-haut-allemand pour l'*ē* des mots empruntés au latin (ultérieurement *ie* a pu passer à *ia*) : lat. *rēmus* > vha. *riemo*, lat. *bēta* > vha. *bieza*, lat. *tēgula* > vha. *ziegal*, lat. *thēca* > vha. *ziahha* ; cf. W. Streitberg, *Urgerm. Gr.*, Heidelberg, 1896, § 79. En finnois, les mots empruntés au germanique oriental diphtonguent *ē* fermé en *ie* : finn. *miekka* « glaive » : got. accus. *mēki*, finn. *niekla* « aiguille » : got. *nēþla* ; cf. W. Streitberg, *op. cit.*, § 79,2. On a de même en letton *dęvs* > *dievs*, *pęci* > *pieci*, et en lituanien *dęvas* > *dievas* ; cf. Rod. Mc Kenzie, *Bull. Soc. Ling.*, XXI, 1918, p. 166 et 167. Parallèlement, on a *ǫ* > *uo* en letton : *rǫka* > *ruoka*, *jǫks* > *juoks*, etc., et en lituanien *jǫkas* > *juokas*, etc. ; cf. *ibid.* La diphtongaison de *ǫ* en *uo* se retrouve en territoire roman : « Les habitants du Baixo-Minho emploient la diphtongue *uô* au lieu de *ô* (soit oral, soit nasal) : *puôço*, *cuômo*, *fuônte*, *Bàluôngo* = Vallongo... Cette diphtongaison est équivalente à *iê* [que l'on trouve dans les mêmes dialectes] » ; cf. L. de Vasconcellos, *Esquisse d'une dialect. portugaise*, Paris, 1901, p. 94.

De même que rien dans la nature de *ę* n'explique un développemeut nécessaire en *ei*, dans le cas de diphtongaison — les faits sont d'ailleurs là pour le montrer —, de même rien dans la nature de *ę* n'implique que cette voyelle doive, s'il y a lieu, se diphtonguer en *ie*.

Vouloir expliquer *ie* ou *ei* par le timbre de la voyelle originaire, et par lui seul, c'est se condamner à ne rien expliquer. Toutes les tentatives qui ont été faites ou que nous avons nous-mêmes provoquées sont demeurées sans résultat.

Pour comprendre la direction *ei* ou *ie*, il faut se rendre compte du mécanisme de la diphtongaison. Nous l'avons analysé dans le chapitre II de nos *Études de phonétique générale*, citées plus haut. Nous allons résumer ici notre théorie.

Digitized by Google

Toute voyelle est articulée avec une tension musculaire décroissante. Tant que la courbe qui mesure cette tension se tient au-dessus d'un certain minimum, la voyelle conserve son timbre. Si, au contraire, la courbe descend au-dessous de ce minimum, la tension nécessaire pour assurer le timbre vocalique n'est plus suffisante, et la partie terminale de la voyelle, physiologiquement trop faible, modifie son timbre. Le timbre adopté peut être celui de la voyelle relâchée correspondante à la voyelle primitive, ou celle de la voyelle indifférente propre à chaque langue ; il peut enfin être imposé par les tendances générales qui caractérisent un parler à chaque époque de son histoire. Tout cela s'entend de la diphtongaison spontanée, celle qui nous intéresse ici.

Une tendance caractérise précisément le latin de la basse époque ; c'est la tendance à l'ouverture des brèves, c'est-à-dire des relâchées. Elle est très visible dans le cas de *ĭ* et *ŭ*. Les formes du latin classique *crĭsta* et *crŭsta* ont abouti dans la grande majorité des parlers romans à des formes avec *ę́* et *ǫ́* ; cf. v. fr. *creste, croste*, v. prov., cat., cast., portug., ital. *cresta, crosta*, mais sarde *crista* — *crusta*, roum. *creastă* (< *crę̨sta*) — *crustă*. Déjà en latin ancien on constate l'ouverture de *ĭ* final en *e* dans les types *mare* < **mari* (cf. *maria*), *dulce* < **dulci* (cf. *dulcia*). Il est évident que cette tendance à l'ouverture qui a affecté l'*i* final de **mari* doit être postérieure à la tendance plus ancienne qui a fermé les brèves intérieures en syllabe ouverte soit en *ĭ* devant palatale ou dentale, soit en *ŭ* devant labiale (cf. *retĭceo, dīrĭgo, cīvĭcus, īlĭcō, manĭca* (?) — *occŭpō, aurŭfex, manŭfestus, pontŭfex*). Utilisons cette tendance pour l'explication de la diphtongue *ie*. Nous ne pouvons opérer qu'avec une base vocalique *ę*.

Lors du bouleversement quantitatif qui s'est accompli après l'époque classique, à des dates et dans des conditions variables suivant les régions, un ancien *ĕ* latin s'est trouvé devenir long en syllabe ouverte. La tendance à l'ouverture

Digitized by Google

qui a affecté toute la durée des anciennes brèves latines, demeurées brèves en syllabe fermée, ne s'est exercée que sur la portion terminale, physiologiquement affaiblie, des anciennes voyelles brèves devenues longues en syllabe ouverte.

Supposons que *ĕ* ait été ouvert en latin. Après la débâcle de la quantité, on a eu un *ē* ouvert en syllabe ouverte ; nous le représenterons par *e̯e̯*. La tendance à l'ouverture survenant, on ne peut avoir que **e̯a*, susceptible de passer ultérieurement à **ia*. Ou plutôt, la tendance à l'ouverture n'ayant jamais changé l'*ĕ* de *pĕrdit* en *a*, il est plus que probable que la voyelle longue *e̯e̯* serait demeurée intacte.

Donc, à supposer que *ĕ* latin ait été ouvert, on obtient en syllabe ouverte, **ea* ~ **ia* ou **ę̄*, mais non *ie*. Au contraire, si l'on admet que *ĕ* latin était fermé, tout s'explique. Après la modification de la quantité, l'*ĕ* fermé a abouti en syllabe ouverte à *ę̄*, c'est-à-dire *e̯e̯*. Lors du mouvement d'ouverture, le dernier segment vocalique, physiologiquement affaibli, s'est ouvert en *ę*, d'où une diphtongue *e̯e̯* qui s'est ensuite développée en *ię*, par fermeture du segment initial.

Ce que nous venons de dire de *ie*, s'applique aussi au cas de *uo* ~ *ue*. L'*ŏ* latin étant fermé, on a eu *ǭ*, c'est-à-dire *ǫǫ* en syllabe ouverte, puis, lorsque la tendance à l'ouverture s'est exercée sur le second segment, *ǫo̯* et finalement *uǫ*, d'où *ue*.

Ainsi, les diphtongues *ie* et *uo* ~ *ue* ne pouvant s'expliquer avec une base vocalique *ę* ou *ǫ*, il résulte que le timbre de *ĕ* et *ŏ* latins a dû être fermé.

2° *Traitement de* ĭ, ŭ *latins devant* y. — On a d'ailleurs une preuve indirecte du caractère fermé de *ĕ*, *ŏ* latins par le traitement roman de *ŭ*, *ĭ* dans certaines conditions. L'*ŭ* et l'*ĭ* aboutissant dans une série de mots au même résultat que l'*ū* et l'*ī*, il est évident que ces voyelles avaient sensi-

Digitized by Google

blement le même timbre en latin. Par analogie, on est en droit de conclure qu'il devait en être de même pour *ĕ*, *ŏ* et *ẹ̆*, *ọ̆*.

Nous avons dit plus haut que dans la plupart des langues romanes *ĭ* et *ŭ* se sont ouverts en *ẹ*, respect. *ọ*, sous l'accent comme en dehors de l'accent. Cependant certains mots qui avaient un *ŭ* ou un *ĭ* ne connaissent pas cette ouverture, et présentent dans les diverses langues un *u* (> fr. *ü*) ou un *i*.

a) Soit le cas de *ŭ* > rom. *u*, fr. *ü*. L'explication courante de cette anomalie consiste à dire que l'*ŭ* du latin classique a été remplacé par un *ū* en latin vulgaire. C'est ainsi qu'au lieu de *bŭxu*, *fŭgio*, *augŭriu*, *mŭria*, *fŭria*, *pŭteu*, etc., on aurait eu des formes **būxu*, **fūgio*, **augūriu* > **agūriu*, **mūria*, **fūria*, **pūteu*, etc., d'où régulièrement en français : *buis*, *fuis*, *puits*, et autrefois *ëur*, *müire*, *füire*, etc. Ou bien l'*ŭ* du latin classique aurait été remplacé par *ŏ* : *cŭpreu* > **cŏpreu* > v. fr. *cúivre*, *mŭria* > **mŏria* > v. fr. *múire*, etc. Il est tout d'abord étonnant que le remplacement de *ŭ* par *ū* ou *ŏ* ne se soit produit que dans des mots présentant le même type morphologique : *ŭ* + *cons.* + *y*. Dans tous ces mots, et dans ceux-là seulement, on se serait donné le mot d'ordre pour opérer une substitution que rien ne peut justifier. Une telle explication est loin d'être scientifique. De plus, on verra qu'on peut fort bien s'en passer.

On ne peut admettre, d'autre part, que dans ces mots l'*ŭ* se soit ouvert en *ọ* en même temps que *crŭsta* devenait **crọsta*, et que cet *ọ* secondaire soit ensuite devenu *u* (> fr. *ü*) sous l'action fermante du *y* suivant. Le traitement de *-ọriu* (= lat. *-ōrium*) en français et en vieux provençal empêche de songer à cette explication, car *-ọriu* y est devenu *-ọir* et non *-*uir*.

L'anomalie disparaît si l'on admet — comme il est naturel de l'admettre — une action préventive du *y* suivant qui a empêché l'*ŭ* de s'ouvrir en *ọ* au moment du passage

Digitized by Google

de *crŭsta* à **crǫsta*. Cette action s'est exercée à distance, mais non au contact, et c'est ce qui explique qu'on ait en français, à côté des exemples avec *ŭ* cités plus haut, d'autres exemples avec *ǫ* primitif : *cŭneu* > *coin*, **grŭnniu* > *groin*, germ. **sŭnyu* (et non **sŏniu* comme le veut p. ex. E. Bourciez, *Précis*[5], p. 103) > *soin*, **bi-sŭnyu* > *besoin*. Au moment où *crŭsta* passait à **crǫsta*, la transposition du *y* avait sans doute déjà eu lieu dans le groupe *-nỷ-*, et *cŭneu* était devenu **cŭyŋu*. Le contact de *y* n'a pas empêché en français le *ŭ* précédent de s'ouvrir en *ǫ* (phénomène de différenciation), et ce traitement s'accorde avec celui que l'on note pour *ǫ* + *y* qui demeure intact : *carōnea* > **carǫyŋa* > *charogne*, *-ōriu* > *-*oyru* > *-oir*, *dŭctu* > **dǫctu* > **dǫytu* > v. fr. *doit*, etc.

Cependant malgré la présence d'un *y* dans la syllabe suivante, l'ouverture de *y* s'est produite :

α) Lorsqu'une consonne bilabiale en contact avec *ŭ* était interposée entre le *y* et la voyelle : *rŭbeu* > **rǫbyu* > *rouge*, *quadrŭviu* > **quadrǫvyu* > v. fr. *carouge*, *gŭbiu* > **gǫbyu* > v. fr. *goi*, *gŭbia* > **gǫbya* > *gouge*. Ce phénomène est à rapprocher de celui de *ōvu* > **ŏvu* > v. fr. *uef*, fr. mod. *œuf*, etc. L'action ouvrante de la bilabiale se constate dans le roumain *rŭbeu* > *roib* : on sait que l'*ŭ* est conservé normalement dans cette langue sous forme de *u*.

β) Lorsqu'une nasale en contact avec *ŭ* était interposée entre le *y* et la voyelle : *lŭmbeu* > **lǫmbyu* > *longe*, *calŭmnia* > **calǫmnya* > v. fr. *chalonge*. L'action du *y* a été entravée par le changement de résonateur.

Il est évident aussi que *ŭ* s'est ouvert en *ǫ* lorsque, au moment du passage de *crŭsta* à *crǫsta*, le *y* avait déjà disparu, comme c'est le cas pour *ŭrcea* > **ŭrtsa* > **ǫrtsa* > v. fr.

Digitized by Google

ǫrse, pŭteu > *pǫtsu* > **pǫts* (cf. esp. *pozo*, ital. *pozzo*). Pour la forme *puits*, voir ci-dessous.

Par contre, bien qu'il n'y ait jamais eu de *y* à distance, on a *ŭ* > *u* (fr. *ü*) dans *rŭgĭtu* > v. fr. *ruit*, *brŭgĭtu* > *bruit*, analogiques de *rŭgio*, **brŭgio* dans lesquels le *y* a pu agir sur l'*ŭ* (cf. le traitement *ŭ* > *ǫ* dans le catalan *brǫgit* < **brŭgĭtu*). — Quant à *puits*, il est refait sur le radical du verbe *puisier*. *Pŭteare* a donné tout d'abord **pǫydzier* qui est devenu lui-même **puidzier* par suite de la fermeture de *ǫ* en *u* sous l'action à distance du *y* de la terminaison ; cf. encore *cŏgitare* > **cǫydier* > *cuidier*, d'où *cuide*. — La forme attendue pour *angŭstia* est *anguisse* qui existe en v. fr. (cf. *anguissent*, Ch. de Rol. 3634 ; *anguisables* 301, 3126, 3444 ; *anguissus* 823, 2198) et s'est conservée dialectalement (cf. *Parc des Anguisses*, dans la banlieue de Grenoble). *Angoisse* remonte à une forme **angǫstia*, refaite sans doute d'après **angǫstu* < *angŭstu*.

Enfin le français *buis* s'explique naturellement par une forme *bŭxeu* (cf. *fageu*), refaite sur *bŭxu*.

Le traitement de *ŭ* suivi d'un *y* est légèrement différent en espagnol, mais le principe est toujours le même. Le *y* n'a pas agi seulement à distance, comme en français, mais aussi au contact, et à côté de *fŭgio* > *huyo*, *agurio* > **aguiro* > *agüero*, *mŭria* > **muira* > (*sal*)*muera*, etc., on trouve aussi *cŭneu* > **cuyu* > *cuño*.

b) Pour expliquer la continuation de *ĭ* par *i* en roman et en français en particulier, on suppose généralement que *ĭ* a été remplacé en latin vulgaire par un *ī*. Le même reproche que nous avons fait à la théorie d'après laquelle *ŭ* a été remplacé en latin vulgaire par *ū* ou par *ŏ*, s'applique ici. L'explication de cette anomalie est, d'après nous, la même que celle que nous avons proposée pour *ŭ* > rom. *u* (> fr. *ü*). Seulement les conditions ne sont pas tout à fait identiques. Phonétiquement parlant et d'une façon générale, un

Digitized by Google

ŭ est plus solide qu'un *ĭ*, parce qu'il comporte deux mouvements articulatoires, tandis que *ĭ* n'en comporte qu'un. C'est pourquoi le *y* a pu maintenir à distance le timbre de *ŭ*, et qu'il n'a maintenu le timbre de *ĭ*, lors du mouvement d'ouverture, que sous certaines conditions. L'*ĭ* ne s'est pas ouvert lorsque la finale était un *u* : *cĭliu* > *cil*, *mĭliu* > *mil*, **petrosĭliu* > *persil*, *tĭliu* > v. fr. *til*, *exĭliu* > v.fr. *eissil*. Mais lorsque la finale était un *a*, l'influence dilatrice de cette voyelle a neutralisé l'action dilatrice du *y*, et l'*ĭ* abandonné à lui-même s'est ouvert en même temps que *crista* passait à **crę̆sta* : *consĭliat* > *conseille* (d'où *conseil*), **merĭbilia* > *merveille*, *tĭnea* > *teigne*, *pĭllea* > *peille*, *tĭlia* > *teille*, *crucĭlia* > *croiseille*, *orĭlia* > *oreille* « lisière », *invĭdia* > *enveie* (en regard de *invĭdiu* ou *invĭdio* > *envi*), etc. Vouloir partir d'un *ę* provenant de l'ouverture de *ĭ*, pour aboutir ensuite à *i* devant *l* implosif (cf. Meyer-Lübke, *Hist. franz. Gramm.*, § 52 : *tĭliu* > *til*, mais **mirabĭlia* > *merveille*), c'est se condamner à ne pouvoir expliquer l'opposition de *soleil* < *solĭc(u)lu* et de *til*.

Ainsi donc les exemples de *ŭ* lat. > rom. *u* (> fr. *ü*), *ĭ* lat. > rom. *i* ne peuvent bien s'interpréter, à notre avis, qu'en admettant une action de *y* sur des voyelles latines de timbre semblable à celui de *ū* et *ī*. De la ressemblance de *ĭ*, *ŭ* avec *ī*, *ū* on peut conclure que le timbre de *ĕ*, *ŏ* était à peu près semblable à celui de *ė*, *ō*.

En résumant tout ce qui a été dit jusqu'ici, nous croyons pouvoir dire que *les voyelles latines étaient toutes fermées*, quelle que fût leur quantité. Mais les longues étaient relativement *tendues*, tandis que les brèves étaient plutôt *relâchées* et partant *moins* fermées que les longues correspondantes.

*
* *

A l'aide de ces données, nous allons essayer de tracer un

Digitized by Google

tableau rapide des principales phases de l'évolution du vocalisme latin depuis le premier jusqu'au VIe siècle.

Plusieurs systèmes ont été proposés.

1. — Pour M. Meyer-Lübke (*Einführ.* [3], § 113 sq.), l'état de choses du latin classique peut être représenté par le schéma suivant (le signe [marque que la syllabe est ouverte, le signe], au contraire, que la syllabe est fermée) :

ī[ī]	ĭ[ĭ]
ū[ū]	ŭ[ŭ]
ē[ē]	ĕ[ĕ]
ō[ō]	ŏ[ŏ]

Ex. : *uī/num, scrīp/tus, fĭ/des, ĭs/te.* Les voyelles brèves ont le même timbre que les voyelles longues.

L'évolution du vocalisme classique comprend d'après lui trois degrés :

a) les longues ont été prononcées fermées, et les brèves ouvertes (CHANGEMENT DE QUALITÉ).

i̯[ī]	ĭ̯[ĭ]
u̯[ū]	ŭ̯[ŭ]
e̯[ē]	ĕ̯[ĕ]
o̯[ō]	ŏ̯[ŏ]

Ex. : *uī/num, scrīp/tus, fĭ/des, ĭs/te.* Cf. § 113, p. 149.

b) les longues en syllabe fermée se sont abrégées, et les brèves en syllabe ouverte se sont allongées (CHANGEMENT DE QUANTITÉ).

i̯[ĭ]	ī̯[ī]
u̯[ŭ]	ū̯[ū]
e̯[ĕ]	ē̯[ē]
o̯[ŏ]	ō̯[ō]

Ex. : *uī/num, scrīp/tus, fi̯/des, i̯s/te.* Cf. § 116, p. 141.

Digitized by Google

c) ị̄ et ị̆ se confondent dans le même timbre de ẹ; ụ̆ et ọ̆ dans le même son ọ. On n'a plus ainsi que les voyelles représentées par le tableau ci-dessous :

ị̄[ị̆]
ụ̆[ụ̆]
ẹ̄[ẹ̆] ẹ̄[ẹ̆]
ọ̄[ọ̆] ọ̄[ọ̆]

En tenant compte de *a*, dont ne parle pas M. Meyer-Lübke, on a finalement 14 voyelles :

ụ̄ ị̄
ọ̄ ẹ̄
ọ̄ ẹ̆
ă

dont la variété longue est en syllabe ouverte, et la variété brève en syllabe fermée.

2. — M. A. Zauner (*Rom. Sprachw.* ², p. 30) part de la série suivante, pour le latin classique :

ī ị̄ ē ẹ̄ ā ă ō ọ̄ ụ̆ ū

L'évolution préromane comprend pour lui deux degrés :

a) ị̄ et ụ̆ s'ouvrent en ẹ̆, respect. ọ̆, et les deux *a*, fermé et ouvert, se réduisent à un seul (CHANGEMENT DE QUALITÉ). D'où la série :

ī ẹ̆ ẹ̄ ẹ̄ *a* ọ̆ ō ọ̄ ụ̄

b) les voyelles longues deviennent brèves en syllabe fermée, et les voyelles brèves deviennent longues en syllabe ouverte (CHANGEMENT DE QUANTITÉ). On a eu ainsi en syllabe ouverte :

ị̄ ẹ̄ ẹ̄ ā ọ̄ ō ụ̄

et en syllabe fermée :

ị̆ ẹ̆ ẹ̆ ă ọ̆ ọ̆ ụ̆

Digitized by Google

3. — D'après M. K. von Ettmayer (*Geschichte der indogerm. Sprachwiss.* de W. Streitberg, Strasbourg, I, 1916, p. 261 sq.), l'évolution du vocalisme classique en préroman comprend trois phases :

a) Les voyelles longues ont été prononcées fermées, et les voyelles brèves ouvertes.

b) Toutes les voyelles, d'abord celles qui portaient le *nebenton* (?), puis celles qui portaient l'accent principal, auraient eu la même quantité : il n'y aurait plus eu ainsi à partir d'un certain moment de différences quantitatives. Pendant cette seconde période, les voyelles accentuées auraient subi l'influence des voyelles finales *i*, *u* ou *a*, *e*, *o* (*Romanischer Umlaut*).

c) De nouvelles différences quantitatives apparaissent : les voyelles des syllabes ouvertes seraient devenues longues, celles des voyelles fermées seraient devenues brèves. Quant à la quantité des voyelles accentuées, elle dépendrait en première ligne du nombre des consonnes suivantes (*erscheint in erster Linie von der Zahl der folgenden Konsonanten bedingt*).

Et M. von Ettmayer ajoute : « Ob diese 3. Stufe, was die Vokalquantitäten betrifft, in allen romanischen Mundarten heute erreicht wurde, entzieht sich bis jetzt unsrer Kenntnis. Sicher ist sie nicht gemeinromanisch im Sinne von urromanisch gewesen und mithin auch nicht vulgärlateinisch. Der Zusammenfall von *i̯* und *e̯*, *u̯* und *o̯* ist zu verschiedenen Zeiten, teils auf der Stufe II, teils auf der Stufe III einzelsprachlich vor sich gegangen. »

4. — D'après M. Ant. Meillet (*Bull. Soc. Ling.*, XVI, 1910, p. CCCXXI sq.), « quand la quantité a cessé d'être marquée, la différence de timbre a subsisté seule ; mais il n'y a pas eu substitution du timbre à la quantité, comme semblent le croire en général les romanistes. Il s'en est

Digitized by Google

suivi ultérieurement dans la plus grande partie de la *Romania* une confusion de *i* ouvert et de *e* fermé, de *u* ouvert et de *o* fermé, qui ne se distinguaient plus par la quantité... » Dans *La méthode comparative en linguistique historique*, p. 85-86, il s'exprime encore ainsi : « L'ancien *ō* long et l'ancien *ŭ* bref du latin ont abouti à un *o* fermé comme la forme ancienne de la plupart des parlers romans... ; l'ancien *ē* long et l'ancien *ĭ* bref ont de même abouti à *e* fermé... Les deux confusions s'expliquent par des conditions communes, dont les principales sont la perte des oppositions quantitatives, et le fait que, en latin ancien, les voyelles longues étaient fermées et les voyelles brèves ouvertes : *ō* s'est trouvé rapproché de *ŭ*, comme *ē* de *ĭ*. »

5. — Voici enfin ce que dit M. E. Bourciez, dans ses *Éléments de linguistique romane*[2], § 50 : « Pendant la période impériale, il se produisit un changement capital dans la prononciation des voyelles qui, au cours du IIe et du IIIe siècle, perdirent peu à peu les distinctions quantitatives, et en vinrent à ne plus se distinguer que par leur timbre. Au terme de cette évolution, on obtint sept voyelles nettement différenciées : *a*, *ẹ*, *ę*, *i*, *ǫ*, *ǫ*, *u*, dont voici la correspondance avec celles du latin classique :

1° D'abord *ā* se confondit avec *ă* (il n'y eut plus de différence entre l'*a* de *mare* et celui de *carum*).

2° L'*ē* devint *ę*, et l'*ŏ* devint *ǫ* (*mẹl*, *mǫla*).

3° L'*ī* et l'*ū* furent respectivement *i* et *u* (*filum*, *murum*).

4° Mais le fait le plus notable, c'est que l'*ĭ* s'assimila à l'*ē*, tous deux ayant pris le timbre *ẹ* (on prononçait donc non seulement *tẹla*, mais *pẹlu* = pĭlum). De même l'*ŭ* s'assimila à l'*ō*, tous deux ayant pris le timbre *ǫ* (on prononçait donc non seulement *flǫre*, mais *gǫla* = *gŭla*). »

Indépendamment des critiques particulières que l'on peut adresser à telle ou telle de ces théories (base latine *ę*,

Digitized by Google

ǫ̆ par exemple, chez Zauner et Meillet —, égalisation de la quantité vocalique, modification du timbre des voyelles accentuées sous l'influence des voyelles finales, théorie qui a du vrai mais qui ne saurait être généralisée, chez K. von Ettmayer, etc.), toutes sont sujettes à des critiques d'ordre général.

Aucune ne tient compte du fait que les brèves latines étaient plutôt *relâchées*. C'est ce caractère qui explique que la tendance à l'ouverture n'ait agi que sur elles : les longues, plus tendues, ont résisté. De plus la relation chronologique qui a existé dans chaque langue romane entre la modification de la qualité et le bouleversement de la quantité est méconnue. On place celle-ci en second lieu. Il en résulte qu'un *ĕ* ayant abouti à *ę̆* (il avait même déjà ce timbre pour certains) devient plus tard *ę* en syllabe ouverte, et qu'on est forcé d'expliquer la diphtongaison romane en *ie* par la nature même de l'*ę̆*, ce qui ne peut se soutenir, avons-nous vu.

Tenant compte du fait que les brèves latines étaient *fermées* et *relâchées*, et de la direction *ie*, *uo* qu'ont prise, dans le cas de diphtongaison, les voyelles latines *ĕ* et *ŏ*, nous croyons pouvoir admettre l'évolution suivante :

a) en latin ancien, les brèves avaient sensiblement le même timbre que les longues. Une légère différence a cependant existé, qui tient au fait qu'elles étaient relâchées, alors que les longues étaient tendues. De plus, longues et brèves pouvaient être suivies ou non d'une consonne implosive. Nous distinguons dans les tableaux ci-dessous les voyelles tendues (= longues latines ou leurs continuatrices préromanes) par un point placé au-dessous d'elles. On avait ainsi en latin ancien :

i̯[	ī]	ĭ[	ĭ]
u̯[	ū]	ŭ[	ŭ]
ę̄[	ē]	ę̆[	ĕ]
ǭ[	ō]	ǫ̆[	ŏ]

Digitized by Google

b) l'ancienne quantité vocalique s'est modifiée et réglée sur la séquence ou non-séquence d'un élément implosif :

i̯[	*i̯*]	*ī*[	*ī*]
u̯[	*u̯*]	*ū*[	*ū*]
e̯[	*e̯*]	*ē*[	*ē*]
o̯[	*o̯*]	*ō*[	*ō*]

On a donc eu les deux séries :

i̯ u̯ e̯ o̯ (tendus)
i u e o (relâchés).

c) tandis que les voyelles tendues, longues ou brèves, conservaient leur timbre, les voyelles relâchées ont éprouvé une tendance à s'ouvrir. Les brèves *ĕ* et *ŏ* ont été attaquées tout entières et ont passé à *e̯* et *o̯*. Les longues *ē* et *ō*, dont l'articulation était malgré tout plus forte à cause de leur durée, ont résisté pendant la première partie de leur articulation, celle où la tension est maxima, et ne se sont laissé attaquer que dans leur partie terminale, d'où *ē* (c'est-à-dire *e͡e*) > *e͡e̯*, *ō* (c'est-à-dire *o͡o*) > *o͡o̯*. Ultérieurement *e͡e̯* et *o͡o̯* sont devenus respectivement *ie* et *uo* ~ *ue*. Il importe de remarquer que le timbre du segment final de *e͡e̯* et *o͡o̯* — base de *ie*, et de *uo* ~ *ue* —, n'est pas dû à un phénomène de différenciation, mais qu'il est le résultat de la même tendance qui a ouvert l'*ĕ* et l'*ŏ* en *e̯* et *o̯*.

On peut alors se demander si le passage de Servius (*in Donat.*, Keil, IV, 421) : « quando autem correptum, [*e*] uicinum est ad sonum diphtongi, ut *ĕquus* », et celui de Sergius (*in Donat.*, Keil, IV, 520) : « nam quando *e* correptum est, sic sonat, quasi diphtongus, *ĕquus* » ne noteraient pas précisément cette diphtongaison de *e* fermé relâché en *e͡e̯*, en syllabe ouverte. En tout cas on ne peut guère interpréter ces textes dans le sens d'une équivalence entre *ĕ* et *ae* (celui de *aequus*), c'est-à dire *e̯*. D'après nous, *ae* n'a

Digitized by Google

jamais été *ẹ* en latin préroman, mais il a abouti à un *ē* fermé relâché, d'où plus tard la possibilité d'une diphtongaison en *ie* (= *caelu* > fr. *ciel*, esp., ital. *cielo*); voir ci-dessous, p. 239.

Pour ce qui concerne *ī* et *ū* relâchés, il faut remarquer qu'à l'encontre de *ē*, *ō* relâchés, c'est toute la voyelle qui s'est ouverte. De plus, pour *ī*, *ū* comme pour *i̯*, *u̯* relâchés, l'ouverture comporte deux degrés : *i̯* p. ex. ne s'est pas arrêté à *i̯*, mais a continué à s'ouvrir jusqu'à *ẹ*. Enfin on peut se demander quel est le rapport chronologique entre l'ouverture de *ē*, *ĕ*, *ō*, *ŏ* relâchés et celle de *ī*, *i̯*, *ū*, *u̯* relâchés. Sont-elles simultanées, et si l'une est antérieure à l'autre, quelle est celle qui l'est ?

La durée absolue de *i* et *u* étant plus brève, toutes choses égales d'ailleurs, que celle des autres voyelles, il est compréhensible que la tendance à l'ouverture ait affecté, là où elle s'est exercée, la totalité de l'articulation de *ī* et de *ū* relâchés. D'autre part, la distance articulatoire qui sépare un *i* ou un *u*, surtout s'ils sont relâchés, d'un *ẹ* et d'un *ǫ* étant plus faible que celle qui existe entre un *ẹ* ou un *ǫ* e un *ę* ou un *ǫ*, il est encore naturel qu'au moment de l'ouverture, *i* et *u* relâchés aient pu passer à *ẹ* et *ǫ* fermés.

La date relative de l'ouverture de *ĭ*, *ŭ* et *ĕ̆*, *ŏ̆* relâchés est plus délicate à établir. Supposons que *ĭ*, *ŭ* relâchés aient été les premiers à s'ouvrir en *e* et *o* fermés; au moment de l'ouverture de *ĕ̆*, *ŏ̆* relâchés provenant de *ĕ*, *ŏ* latins, l'*ĕ̆* et l'*ŏ̆* issus de *ĭ*, *ŭ*, se seraient ouverts eux-mêmes, et l'on aurait eu :

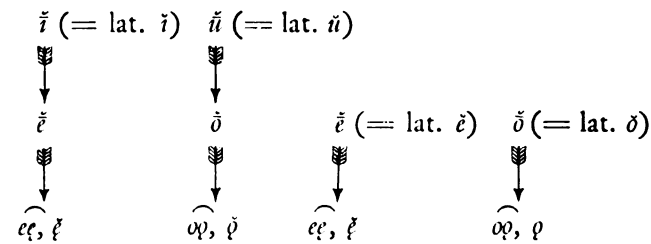

Digitized by Google

On ne peut soutenir pour parer la difficulté que la tension de *ĭ̯*, *ŭ̯* s'étant conservée, *ĕ̯* et *ŏ̯* seraient des voyelles tendues et que l'évolution aurait été la suivante :

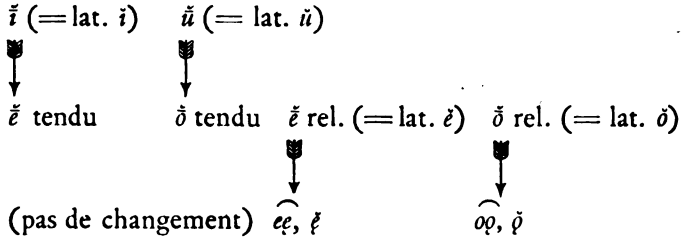

Si l'on suppose en effet que l'*e* provenant de l'ouverture de *i* a hérité de son degré de tension, il faut en dire autant des autres voyelles provenant de voyelles plus fermées et plus tendues. Dans le cas de *ĕ̯*, *ŏ̯* fermés relâchés (= lat. *ĕ*, *ŏ*) on aurait eu, au moment de l'ouverture, des *ĕ̯* et des *ŏ̯* ouverts tendus qui se seraient opposés, comme les autres voyelles tendues, à un dédoublement en *e̯ę*, *o̯ǫ* dans les syllabes ouvertes.

La conclusion qui se dégage de cette discussion, c'est que dans les langues qui pratiquent l'ouverture de *ĭ̯*, *ŭ̯*, *ĕ̯*, *ŏ̯* relâchés (= lat. *ĭ*, *ŭ*, *ĕ*, *ŏ*), l'ouverture de *ĭ̯* n'est pas antérieure à celle de *ĕ̯*, ni celle de *ŭ̯* à celle de *ŏ̯*.

A des époques qui ont pu varier d'une langue à l'autre, et sauf les exceptions qui seront indiquées plus loin, on a eu la série vocalique suivante (*a* étant mis hors de compte) :

Voyelles tendues

i̯[	*i̯]*	< *ī* latin
u̯[	*u̯]*	< *ū* »
e̯[	*e̯]*	< *ē* »
o̯[	*o̯]*	< *ō* »

Digitized by Google

Voyelles relâchées

ē[	*ẹ̄*]	< *ī* latin
ō[	*ọ̄*]	< *ŭ* »
e͡ę[	*ę̄*]	< *ĕ* »
o͡ǫ[	*ǭ*]	< *ŏ* »

Mais par suite des progrès de l'accent d'intensité qui s'était développé peu à peu, cet état de choses s'est modifié dans la suite. Parvenu à un certain point, l'accent a fini par effacer l'ancienne distinction entre voyelles tendues et voyelles relâchées. Il n'y a plus eu que des voyelles accentuées nettement articulées et des voyelles inaccentuées qui l'étaient faiblement. Sous l'accent d'intensité, les anciennes relâchées *ē* et *ĕ*, *ō* et *ŏ*, dont le timbre était fermé, se sont confondues avec les anciennes tendues *ę* et *ę̆*, *ǫ* et *ǫ̆*, de sorte qu'en syllabe accentuée on n'a plus eu que la série :

(Syllabe ouverte) : *ī*, *ū*, *ę* et *ǫ* fermés, *e͡ę*, *o͡ǫ*

(Syllabe fermée) : *ĭ*, *ŭ*, *ę̆* et *ǫ̆* fermés, *ĕ* et *ŏ* ouverts.

*
* * .

La diphtongaison de *ē*, *ō* fermés relâchés (= lat. *ĕ*, *ŏ* en syllabe ouverte) appelle quelques remarques importantes.

1° Cette diphtongaison n'a lieu en roumain que pour *ē* ; cf. *mĕl* > *miere*, mais *nŏve* > *noŭă*.

D'autre part, le portugais et le vieux provençal ne diphtonguent ni *ē* ni *ō* relâchés (= lat. *ĕ*, *ŏ*) ; cf. *mĕl* > portg., v. prov. *mẹl*, *nǫve* > portg. *nǫve*, v. prov. *nǫu*.

Le sarde non plus ne présente pas de diphtongue pour ces deux voyelles, mais le résultat de *ĕ*, *ŏ* latins est différent de celui que l'on note en portugais et en vieux provençal. On a *ę* et *ǫ* comme pour *ē* et *ō* latins ; cf. *mĕl* > logoud. *mẹle*, campid. *mẹli*, *nŏve* > logoud. *nǫe*, campid. *nǫi*. Même état de choses dans le corse oltramontan et cismontan.

Digitized by Google

D'autres parlers enfin offrent un phénomène d'un genre particulier. Ainsi le génois a *ę* en syllabe ouverte et *ę́* en syllabe fermée (cf. P. E. Guarnerio, *Fonologia romanza*, Milano, 1918, p. 172).

Nous allons essayer d'expliquer ces diverses anomalies.

a) Pour le roumain, M. W. Meyer-Lübke n'est pas loin de supposer une diphtongaison de *ŏ* parallèle à celle de *ĕ*. « Eine dem *ie* entsprechende Diphthongierung von *ǫ* zu *uo*, wie sie auf fast allen anderen romanischen Gebieten begegnet, ist direkt nicht mehr nachweisbar, lässt sich aber vielleicht erschliessen. Altes *ǫ* ist mit altem *ǫ* unter *ǫ* zusammengefallen. Nun können wir mehrfach beobachten, dass das zweite Element des aus *ǫ* entstandenen Diphthongen von *ǫ* zu *ǫ* schreitet, wie ja auch *ę* in vielen Gegenden von *ię* zu *ę* fortgeschritten ist, und dieses *uǫ* ist dann wieder zu *ǫ* geworden, wogegen nicht recht ersichtlich ist, wie und warum *ǫ* direckt zu *ǫ* geworden sein kann » ; cf. *Mitteil. des rumänischen Instituts an der Univ. Wien*, Bd. I, Heidelberg, 1914, p. 6. La difficulté qui arrête M. Meyer-Lübke n'existe pas pour nous : il ne s'agit pas d'un *ǫ* qui serait devenu *ǫ* (ce qui en vérité n'est pas très compréhensible), mais d'un *ō* fermé relâché provenant d'un *ȯ* latin. Il n'y a pas eu passage d'un timbre ouvert à un timbre fermé, mais conservation d'un timbre fermé primitif. Comme il ne nous paraît pas naturel que la diphtongue *uo* se soit réduite à *o*, alors que *ie* a conservé ses deux éléments, il est préférable d'admettre qu'il n'y a pas eu de diphtongaison de *ō* fermé relâché en roumain, et que la tendance ouvrante qui s'est exercée sur *ē* relâché n'a pas agi sur la voyelle d'arrière correspondante. L'opposition qui se manifeste ainsi entre *ē* et *ō* fermés relâchés est parallèle à celle que l'on constate dans la même langue entre *ĭ* et *ŭ* relâchés : l'*ŭ* (= lat. *ŭ*) conserve son timbre originaire, tan-

Digitized by Google

dis que ĭ (= lat. ĭ) s'ouvre en ĕ ; cf. *crista* > **cręsta* > *creastă*, mais *crŭsta* > *crustă*.

Le processus de l'ouverture aurait donc été le suivant en roumain. La tendance ouvrante se serait d'abord exercée sur ē et ĕ fermés relâchés (= lat. ĕ) qui seraient devenus e͡ę (d'où *ie*) et ę́ ; ī et ĭ relâchés auraient été atteints ensuite. A ce moment, avec les progrès de l'accent d'intensité, le phénomène que nous avons signalé plus haut se serait produit : il n'y aurait plus eu de distinctions qu'entre voyelles accentuées et voyelles inaccentuées. Sous l'accent, o̧ et ó̧ fermés relâchés (= lat. ŏ) ainsi que ū, ŭ relâchés (= lat. ŭ) se seraient confondus avec les anciens o̧ et ó̧, ū et ŭ tendus provenant de ŏ et ū latins, et la tendance à l'ouverture n'aurait plus eu de prise sur eux. La question est au fond une question de chronologie : ou bien la tendance à l'ouverture n'a commencé à agir qu'assez tard en roumain par suite de l'influence d'un substrat inconnu, ou bien l'accent d'intensité s'y est développé plus tôt que dans d'autres langues romanes.

Quant à l'opposition que l'on constate entre le traitement de ē et ĕ fermés relâchés (= lat. ę̀), ī et ĭ fermés relâchés (= lat. ĭ) d'une part, et celui de ō et ŏ fermés relâchés (lat. = ŏ), ū et ŭ fermés relâchés (= lat. ŭ) de l'autre, elle s'explique par la phonétique générale. Ce sont les voyelles à articulation unique qui ont été atteintes, tandis que les voyelles à double articulation (linguale et labiale) ont résisté et finalement ont été sauvées par l'influence de l'accent d'intensité. Dans la série ē, ĕ et ī, ĭ fermés relâchés, il est probable pour des considérations de phonétique générale et d'après le processus analysé plus haut (p. 226-7), que c'est le premier groupe de voyelles qui a été attaqué le premier. A son tour, le roumain éclaire un point du développement vocalique préroman ū et ŭ fermés relâchés apparaissant plus résistants en roumain que ī et ĭ fermés relâchés, il est probable que la tendance à l'ouverture s'est

Digitized by Google

exercée plus tôt sur *ī* et *ĭ* relâchés que sur *ū* et *ŭ* relâchés en gallo-, en hispano- et en italo-roman.

b) L'hypothèse de l'accent d'intensité qui a servi à expliquer les faits roumains explique aussi ceux du sarde. On sait que dans cette langue *ū*, *ŭ* relâchés (= lat. *ŭ*) et *ī*, *ĭ* relâchés (= lat. *ĭ*) ont conservé leur timbre originaire ; cf. *gŭla* > logoud. et campid. *gula*, *pĭlu* > *pilu*.

G. Gröber avait pensé qu'il fallait tenir compte de l'époque où le latin avait été introduit en Sardaigne : « le sarde aurait gardé la distinction de *i* bref et de *ē* long, de *u* bref et de *ō* long, parce que, à la date où la Sardaigne a été conquise, Rome distinguait encore *ĭ* et *ē*, *ŭ* et *ō* ; le gallo-roman (ainsi que la plupart des parlers romans) aurait un représentant unique de *ĭ* et de *ē*, de *ŭ* et de *ō*, parce que, à la date où a eu lieu la conquête et où le latin s'est établi, la tendance à confondre *ĭ* et *ē*, *ŭ* et *ō* existait déjà » ; cf. A. Meillet, *La méthode compar. en linguist. hist.*, p. 56-57, où la théorie de G. Gröber est ainsi résumée. Cette hypothèse ne peut se soutenir. Admettons avec M. N. Iorga (*Histoire des Roumains et de leur civilisation*, Paris, 1920, p. 29 sq.) que les classes populaires romaines aient commencé à émigrer en Dacie dès les derniers temps de la République. Cela ne ne nous porte pas bien loin de la conquête de la Gaule par César. La conquête de la *Provincia* (129 av. J.-C.) est même de beaucoup antérieure à cette émigration. Pourtant la distinction de *ŭ*, *ō* latins qui existe en roumain est inconnue dans le gallo-roman, où on devrait la trouver. Autre exemple : la conquête de l'Espagne — du moins la conquête partielle — a eu lieu vers la même époque que celle de la Sardaigne (celle-ci vers 238, celle-là vers la fin du IIIe siècle av. J.-C.). On ne trouve cependant nulle part en Espagne de traces de la non-confusion de *ĭ* et *ē*, de *ŭ* et *ō* latins —, les cas de conservation de *ĭ* et *ŭ* sous l'influence préventive d'un *y* étant mis à part.

Digitized by Google

On ne saurait admettre que les communications ayant cessé avec la métropole, la distinction de *ĭ* et *ē*, *ŭ* et *ō* se soit conservée en Sardaigne, et qu'ailleurs de nouvelles couches présentant la confusion de *ĭ* et *ē*, *ŭ* et *ō* ayant recouvert les premières, l'ancienne distinction a disparu. Il faudrait prouver d'abord que la Sardaigne, une fois la conquête achevée, a complètement vécu à l'écart du continent. De plus, c'est mal voir les choses que de croire que le latin importé en Sardaigne ne portait pas en germe la confusion de *ĭ* et *ĕ*, *ŭ* et *ŏ* qui s'est manifestée plus tard et que, même dans l'hypothèse d'une absence complète de communications avec la métropole, cette confusion ne se serait pas réalisée un jour ou l'autre, si rien ne l'avait empêchée.

La distinction *ĭ* et *ĕ*, *ŭ* et *ŏ* en Sardaigne s'explique probablement comme celle de *ŭ* et *ŏ* en roumain : la tendance à l'ouverture s'est exercée relativement tard, pour une raison ou pour une autre, ou bien l'accent d'intensité s'est établi à une époque relativement avancée.

Les mêmes raisons expliquent, selon nous, que *ē*, *ĕ* fermés relâchés (= lat. *ĕ*) et *ō*, *ŏ* fermés relâchés (= lat. *ŏ*) aient été aussi protégés contre l'ouverture partielle dans le cas de *ĕ* et *ŏ*, et contre l'ouverture totale dans celui de *ĕ* et *ŏ*.

c) Le cas du portugais et du vieux provençal diffère de celui du sarde et du roumain. Il n'y a pas, il est vrai, de traces de diphtongaison dans ces deux langues, mais à l'encontre du sarde et partiellement du roumain, les voyelles continuatrices du lat. *ĕ* et *ŏ* ont un timbre ouvert. A cause précisément de ce timbre ouvert nous sommes amené à supposer qu'il y a eu une diphtongaison de *ĕ* et *ŏ* latins en portugais et en vieux provençal. Ici aussi on a eu :

lat. *ĕ* { *ĕ* fermé relâché > *e̯e̯* ; *ĕ* » » > *e̯*

Digitized by Google

lat. ŏ { ō fermé relâché > o͡o̯
ŏ » » > o̯

Mais le développement de e͡e̯ et o͡o̯ n'a pas été le même qu'en français, qu'en castillan ou qu'en italien. Dans ces trois langues, le premier élément s'est différencié du second et s'est fermé en *i* ou en *u*. En portugais et en vieux provençal, il s'est assimilé avec le second, d'où *e͡e̯ = e̯, et *o͡o̯ = o̯.

D'après A. Lambrior, *Romania*, VII, 1878, p. 85, n° 1, Gaston Paris aurait émis l'idée, dans une de ses conférences à l'École des Hautes-Études, que la diphtongaison de *ĕ* latin avait dû avoir lieu dans toutes les langues romanes, et que ce n'est que plus tard que la diphtongue *ie* s'était réduite à *ẹ* en portugais et en vieux provençal. Nous avons vu ce qu'il fallait penser d'une diphtongaison de *ĕ* latin en sarde. Pour ce qui est du portugais et du provençal, il faut l'admettre pour expliquer le timbre de *ẹ*, continuateur de *ĕ* latin : il faut aussi l'admettre pour *ŏ*, à cause de la continuation *ọ*. Mais une étape e͡e̯, o͡o̯ suffit à tout expliquer, et il est inutile de supposer une évolution poussée jusqu'à *ie* (et *uo*) qui ne se laisse pas découvrir dans les textes.

d) Dans le corse oltramontan les faits sont les mêmes qu'en sarde. Nous n'y reviendrons pas. Mais dans le corse cismontan le parallélisme n'existe que pour le traitement de *ĕ* et *ŏ* latins. Tandis que *ĭ* et *ŭ* latins se sont ouverts en *ẹ* et *ọ*, *ĕ* et *ŏ* latins ont abouti respectivement à *ẹ* et *ọ* : *ĭllu* > *ẹllu*, *gŭla* > *gọla*, — *pĕde* > *pẹde*, *nŏve* > *nọve* ; cf. G. Bertoni, *Italia Dialettale*, Milano, 1916, p. 148-149.

Le processus a sans doute été le suivant. La tendance à l'ouverture s'est d'abord attaquée à *ĭ* et *ŭ* relâchés (= lat. *ĭ*, *ŭ*). Mais l'accent d'intensité devenu assez fort a empêché les anciens *ĕ* et *ŏ* relâchés (= lat. *ĕ*, *ŏ*) de s'ouvrir. Par rapport à ce qui a eu lieu en gallo-, en hispano- et en italo-roman, les faits du corse cismontan supposent ou que la

Digitized by Google

tendance à l'ouverture des relâchées s'y est manifestée relativement tard, ou que l'établissement d'un accent d'intensité assez fort y date d'une époque relativement ancienne.

Les faits du roumain, du sarde et du corse cismontan peuvent aussi se résumer dans le tableau suivant :

Roumain	Sarde	Corse cism.
ĕ lat. > *ie*		*ĭ* lat. > *ę*
ĭ » > *ę*		*ŭ* » > *ǫ*
[Établissement de l'accent d'intensité.]		
ŏ lat. > *ǫ*	*ĕ* lat. > *ę*	*ĕ* lat. > *ę*
ŭ » > *u*	*ŏ* » > *ǫ*	*ŏ* » > *ǫ*
	ĭ » > *i*	
	ŭ » > *u*	

e) L'opposition que l'on constate en génois entre *ę* en syllabe fermée et *ę* en syllabe ouverte est facilement explicable. Comme dans les groupes français, espagnol, italien, portugais et vieux provençal, *ĕ* relâché (= lat. *ĕ*]) s'est ouvert en *ę́*, et *ē* relâché (= lat. *ĕ*[) en *e͡ę*. Tandis que *e͡ę* s'est développé en *ié* en français, en espagnol et en italien, et qu'il s'est réduit à *ę* en portugais et en provençal, il a évolué en *ę* en génois, la force physiologique du premier élément l'ayant emporté : *e͡ę* est redevenu ce qu'il était primitivement, c'est-à-dire *e͡e* = *e* fermé. Quant à *ę́*, il n'avait aucune raison de changer de timbre et il s'est maintenu ouvert.

2° Soit un mot latin *tĕsta*. La modification quantitative de l'*ĕ* ne s'est pas produite partout. Lorsqu'il est demeuré bref, il ne s'est pas diphtongué dans les langues qui ne pratiquent la diphtongaison que dans les mots du type

Digitized by Google

pĕtra ; cf. franç. *tête*, ital. *testa*, en regard de franç. *pierre*, ital. *pietra*. Dans d'autres langues au contraire la diphtongaison de *ĕ* latin a eu lieu aussi bien dans le cas de *tĕsta* que dans celui de *pĕtra* ; cf. cast. *tiesto* et *piedra*, roum. *ţest*, *piatră*. Dans nos *Études de phonétique générale*, chap. II, nous montrons que la diphtongaison romane ne pouvant s'expliquer que par l'allongement de la voyelle, l'*ĕ* de *tĕstu* est devenu long comme celui de *pĕtra*, en précastillan et en préroumain, et que cet allongement est dû à une modification de la coupe syllabique primitive : le latin *tĕs/tu* est devenu **tĕˢ/stu* et l'*ĕ* se trouvant suivi d'un élément implosif très réduit a pu s'allonger.

Une coupe **tĕ/stu* avec changement radical de coupe syllabique n'est nullement nécessaire pour expliquer le cast. *tiesto* et le roum. *ţest*. La frontière syllabique a pu se déplacer simplement à l'intérieur de *s* dont une partie a continué à demeurer dans la même syllabe que *ĕ*. C'est ce que laisse supposer la diphtongaison de *ĕ* dans des mots où il était suivi d'une géminée ; cf. *tĕrra* > cast. *tierra*, roum. *ţară* qui postule un ancien **tierra*. Malgré qu'il ait été suivi d'un élément implosif, premier élément de la géminée *r̆*, l'*ĕ* de *tĕrra* s'est allongé et postérieurement diphtongué. L'allongement des brèves a donc pu se produire même en syllabe fermée, à condition que la durée de l'élément implosif qui fermait la syllabe n'excédât pas la durée d'un premier élément de géminée. Voilà pourquoi il est fort possible qu'au lieu d'une coupe **tĕ/sta*, on ait eu simplement un type syllabique **teˢ/sta* avec ˢ implosif bref.

La durée de la consonne implosive a pu être même plus brève que celle du premier élément d'une géminée. C'est ce que semble indiquer la diphtongaison de *ĕ* latin dans le cas de *tĕrtiu* > franç. *tiers*. La diphtongaison n'a pas eu lieu en français lorsque l'*ĕ* latin était suivi de deux consonnes (*pĕrdit* > *perd*, *cĕrvu* > *cerf*, *tĕsta* > *tête*, *sĕpte* > *sept*, etc.), ou d'une géminée (*tĕrra* > *terre*, *bĕlla* > *belle*, *prĕssat* >

Digitized by Google

presse, etc.). Mais dans le cas de *tĕrtiu*, l'*ĕ* ne se trouvait plus dans les mêmes conditions : le groupe *ty* ayant abouti à *tsy*, puis *ts*, l'*ĕ* s'est trouvé suivi à un certain moment d'un groupe de trois ou quatre consonnes : *r*, *t*, *s* (*y*). Il est naturel que dans un type **ter/tsu* ou **ter/tsyu*, l'*r* implosif faisant partie d'un groupe de trois ou quatre consonnes ait été assez bref pour permettre à l'*ĕ* précédent d'avoir une durée suffisante et de se diphtonguer. Dans un groupe consonantique, en effet, la durée de chaque consonne dépend du nombre d'éléments qui le composent. Il faut ajouter que la réduction a pu se faire sentir d'une façon particulière sur l'*r* qui était implosif et par conséquent déjà physiologiquement faible. Si l'italien a *tèrzo*, c'est probablement que le mot n'est pas de formation tout à fait populaire ; cf. le castillan *tercio*, complètement savant.

3° Tout ce que nous avons dit jusqu'ici concerne la diphtongaison *spontanée*. Mais à côté de celle-là, il y a aussi une diphtongaison *conditionnée* dont nous avons analysé autre part le mécanisme ; cf. *Ét. de phon. générale*, p. 24 sq. Elle existe, par exemple, en français et en vieux provençal dans des mots comme *lĕctu* > **lieytu* > fr. *lit*, v. prov. *lieit*, et *nŏcte* > **nuoyte* > fr. *nuit*, v. prov. *nuoit* et *nueit*, etc.

A quel stade s'est produite la diphtongaison de *e* et *o* sous l'action de *y* en français et en provençal ? En d'autres termes la diphtongaison conditionnée a-t-elle eu lieu avant ou après l'ouverture de *ĕ* ou de *ŏ* fermés relâchés (= lat. *ĕ*], *ŏ*]) ?

La diphtongaison est inexplicable si l'on suppose que *ĕ* et *ŏ* étaient encore fermés. En effet, ni en français ni en provençal, l'*e* fermé provenant de *ē*, *ĭ* latins n'a été modifié par le *y* suivant ; cf. *strĭctu* > v. fr. et v. prov. *estreit*, *tēctu* > v. fr. *teit*, v. prov. *tech* (< *teit*). Il en est de même pour l'*o* fermé provenant de *ō*, *ŭ* latins ; cf. *fenŭculu* > **fenoylu* > v. fr. *fenoil*, v. prov. *fenolh*, *-ōria* > *-**oyra* > v. fr. *-oire*, v. prov. *-oira*.

Digitized by Google

On pourrait objecter que ni l'exemple de *ĕ* et *ŏ* fermés tendus (= lat. *ẽ*] *õ*]), ni celui de *ĕ* et *ŏ* fermés relâchés (= lat. *ĩ*] *ũ*]) ne prouve rien. Les premiers étant tendus, et les seconds moins relâchés, à cause de leur provenance, que l'*ĕ* et l'*ŏ* issus de lat. *ẽ*] et *õ*], le *y* aurait pu être impuissant contre eux, tandis que l'*ĕ* et l'*ŏ* issus de *ĕ*] *ŏ*] latins, plus relâchés, auraient été menacés d'une assimilation avec *y* et se seraient protégés par une différenciation qui aurait ouvert leur portion finale. Le processus aurait été le suivant : *e͡ey* > *e͡ẹy*, *o͡oy* > *o͡ọy*, d'où ultérieurement *iey* et *uoy*. — Mais les formes comme v. fr. *veiture* < *vĕctura*, *peitrine* < **pĕctorina* empêchent de s'arrêter à cette hypothèse : dans ces mots, l'*ĕ* fermé relâché (= lat. *ẽ*]) ne s'est pas diphtongué sous l'action du *y* suivant. De plus la diphtongaison ne s'est produite, dans certains dialectes gallo-romans méridionaux, que vers le XIIIe siècle, ainsi qu'on peut s'en apercevoir par l'examen des chartes : à cette époque on n'avait plus à faire à un *ĕ* fermé relâché, mais à un véritable *ẹ*.

Il faut donc admettre qu'au moment de la diphtongaison conditionnée par *y*, l'*ĕ* et l'*ŏ* de *lĕctu* et *nŏcte* étaient déjà ouverts. Alors s'est produit le phénomène de différenciation décrit par MM. Grammont et Millardet (cf. de ce dernier : *Études de dialectologie landaise*, Toulouse-Paris, 1910, p. 213-214), qui a amené la production de diphtongues *ie* et *uo*.

La conclusion qui résulte de tout cela, c'est que la diphtongaison conditionnée par *y* est *postérieure* en français et en provençal à la diphtongaison spontanée de *ẽ* et *õ* fermés relâchés provenant de *ĕ* et *ŏ* latins en syllabe ouverte. A une époque où l'on avait déjà *e͡ẹ* et *o͡ọ* (devenus plus tard *ię* et *uǫ*), on avait encore *ẹ̆* et *ọ̆*, et ce n'est qu'à une date plus ou moins postérieure, suivant les dialectes, que cet *ẹ̆* et cet *ọ̆* se sont diphtongués sous l'action du *yod*. Nous profitons de l'occasion pour rectifier ce que nous avions dit de

Digitized by Google

la date relative des deux diphtongaisons en gallo-roman et en catalan dans le *Butlleti de Dialectologia catalana*, Barcelona, t. XIII, 1925, p. 46.

4° Si le mécanisme de la diphtongaison spontanée est celui que nous avons décrit, on voit ce qu'il faut penser de l'accentuation des diphtongues *ie* ou *uo* ∼ *ue*. A l'étape $\widehat{ęę}$ et $\widehat{ǫǫ}$, c'est le premier élément vocalique qui portait l'accent : le second élément s'est précisément ouvert parce qu'il était le plus faible. D'ailleurs la phonétique expérimentale montre que c'est la partie initiale de la voyelle qui a la plus forte tension musculaire. On a donc eu primitivement $\widehat{ęę}$ et $\widehat{ǫǫ}$.

On sait qu'ultérieurement *ęę* a abouti à une double série de formes :

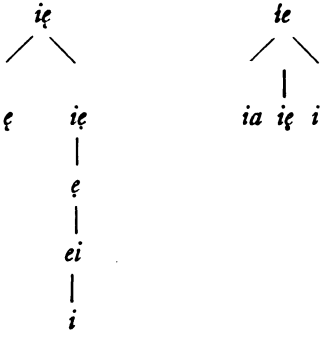

De même $\widehat{ǫǫ}$ peut se développer en *uǫ* ou *iǫ*, susceptibles de variations dans les différents parlers romans ; cf. Meyer-Lübke, *Gramm. d. rom. Spr.*, I, §§ 150 et 183.

Par quel processus $\widehat{ęę}$ et $\widehat{ǫǫ}$ sont-ils arrivés à *ie* ∼ *ié* et à *úo* ∼ *uó* ? Si l'on compare le premier élément des groupes $\widehat{ęę}$, *ie* et *ié* (= *yé*), on s'aperçoit que le développement a consisté dans une fermeture de plus en plus grande du premier

Digitized by Google

élément de la diphtongue primitive. Si de plus l'on tient compte qu'une évolution *ié* (< *e͡ę* < *é͡ę*) > *ie* est difficilement explicable, et qu'un *i* en devenant *y*, c'est-à-dire consonne, ne peut conserver l'accent, il est probable qu'on a eu pour *é͡ę* et *ó͡ǫ* les deux séries :

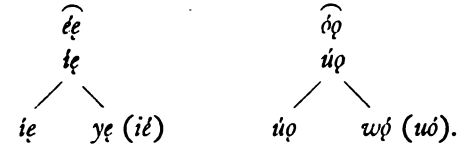

La fermeture du premier élément a été plus ou moins complète suivant les dialectes. Nous ne nous demanderons pas quels sont ceux qui se sont arrêtés à moitié chemin ou ceux qui sont arrivés jusqu'au bout. C'est une question de fait, parfois difficile à résoudre, qu'il n'entre pas dans notre intention d'examiner ici.

5° On sait qu'en roman la diphtongue latin *ae* a eu le même traitement que *ĕ*, et que dans les langues qui pratiquent la diphtongaison de *ĕ*[et *ŏ*[latins en *ie* ∼ *ié* ou *uo* ∼ *uó*, le résultat de *ae* dans les mêmes conditions est identique.

La théorie généralement admise est qu'en latin vulgaire *ae* était devenu un son voisin de *ę* ; cf. en particulier Lindsay-Nohl, *Die lat. Spr.*, § 32, p. 42 : « Wie sich aus den romanischen Sprachen ergiebt, war im Vulgärlateinischen *ae* zu einem Laut geworden, der von offenem *e* kaum zu unterscheiden war ; das Gleiche ergiebt sich aus den seit dem 4. Jahrhundert n. Chr. wiederholt auftretenden Warnungen der Grammatiker vor der Verwechselung von Wörtern wie *aequus* und *equus*. »

Nous avons vu ce qu'il faut peut-être penser de ce dernier point ; cf. p. 225. De plus le résultat roman de la diphtongue *ae* nous conduit à admettre pour elle un déve-

Digitized by Google

loppement tout différent de celui qu'on admet d'habitude : l'évolution romane *ae* > *ié* ou *ie* ne peut se comprendre si l'on admet que cette diphtongue avait pris un timbre voisin de *ę* en latin vulgaire.

Voici comment nous expliquons cette évolution. Le second élément de la diphtongue *ae* avait un timbre fermé, ainsi que cela résulte de ce que nous avons dit plus haut. Dans le cas particulier, cela n'a pas lieu de nous surprendre, l'*ĕ* de *ae* provenant d'un ancien *i*. Les graphies *aei*, dans des inscriptions du IIe siècle avant J.-C., semblent aussi l'indiquer ; cf. *Caeician*<*us*> CIL. I[1] 378, *conquaeisivi*, *Caeicilius*, *Maeili*, < *beneuolent* > *iaei* ibid. I[2] 638, 633, 428, 726. Par suite d'un phénomène d'assimilation, l'*a* de *aĕ* s'est peu à peu rapproché de *ĕ*, et comme les deux éléments de la diphtongue étaient relâchés parce que brefs, on a eu $\widehat{ĕe}$ = *ē* fermé relâché. On comprend ainsi que l'*ē* de **kēlu*, au moment de l'ouverture des relâchées, ait pu marcher de pair avec l'*ē* de **pēde* (cl. *pĕdem*), et que l'un et l'autre aient abouti à *ié* en français, en espagnol et en italien ; cf. fr. *ciel*, *pied*, esp. *cielo*, *pie*, ital. *cielo*, *piede*.

On peut se demander pourquoi la diphtongue latine *oe* n'a pas abouti en roman au même résultat que la diphtongue *ae*. En réalité dans *caelum* et dans *poena* les conditions sont différentes. Le degré d'aperture de *o* est en effet le même que celui de *ĕ*, tandis qu'il n'en est pas ainsi pour *a*. L'assimilation de *o* avec *e* a pu en conséquence se produire plus tôt que celle de *a*. De fait le traitement roman de *oe* nous force de le supposer.

A une date où le système vocalique du latin ne comportait encore que des longues tendues et des brèves relâchées, la diphtongue *oĕ* a dû aboutir à $\widehat{ĕĕ}$, d'où par contraction un *ē* long qui par le fait même qu'il était long est devenu tendu comme l'*ē* originaire provenant de l'*ē* indo-européen. Pendant ce temps la diphtongue *ae* s'est sans doute main-

Digitized by Google

tenue intacte, et lorsqu'elle a abouti à *ée* = *ē* relâché, l'ancien système vocalique s'était modifié, la langue admettant des longues relâchées comme aussi des brèves tendues. L'*ē* provenant de *ae* est donc resté relâché, et ultérieurement il s'est ouvert dans sa partie finale comme l'*ē* relâché provenant de *ĕ* latin en syllabe ouverte.

Voici comment on peut se figurer chronologiquement, au point de vue qui nous occupe, l'évolution préromane de *poena*, *caelu* et *pĕde*.

a) Système vocalique avec longues fermées tendues et brèves fermées relâchées.

poĕna	*caĕlu*	*pĕde*
**péena*		
**pẹ̄na*		

b) Bouleversement de l'ancienne quantité : système avec longues et brèves fermées, tendues ou relâchées.

**céelu*	**pēde*
**cēlu*	

c) Tendance à l'ouverture des relâchées.

(**pẹna*)	**céẹlu*	**péẹde*

On peut comprendre ce qui s'est passé pour le type *faenum*. Là où l'*a*, premier élément de diphtongue, s'est assimilé avec l'articulation bilabiale de *f* initial avant le bouleversement de la quantité latine, on a eu *foenu* > **fẹ̄nu* : c'est ce qui s'est produit en territoire gallo-, hispano- et rhéto-roman ; cf. fr. *foin*, esp. *heno*, eng. *fain*. Mais là où l'articulation de *ạ* a été maintenue jusqu'après le bouleversement de la quantité et de l'ancien système vocalique,

Digitized by Google

faenu est devenu **fẽnu*, avec *ẽ* relâché, d'où plus tard au moment de l'ouverture, **fệnu* ; cf. ital. *fieno*. Ajoutons qu'il est possible qu'à la base du fr. *foin*, de l'esp. *heno* et de l'eng. *fain* il y ait un type ancien, dialectal ou rural, **fenu*, présentant déjà la réduction de *ae* à *e*. Pour des cas de réduction de *ae* à *e*, voir Stolz et Schmalz, *Lat. Gramm.* [5], p. 75.

6° Le vieux français présente une opposition : *meie* < *mĕa* — *dieu* < *dĕu* qu'il importe d'étudier.

Il faut tout d'abord bien interpréter le cas de *dieu*. La diphtongue *ie* ne saurait s'expliquer dans ce mot de la même façon que dans *fier* < *fĕru*. Le développement de **stĕtuit*, *jacuit*, *sĕquit* fournit en effet la preuve qu'il ne peut s'agir ici d'une diphtongaison spontanée de *ĕ*.

L'évolution de **stĕtuit* a été la suivante : **estiedwet*, **estiewwet*, et par suite de la réduction de *iew* à *iw* due à l'assimilation de fermeture de *e* médial avec *i* et *w*, **estiwwet*, d'où plus tard **estüwet*, **estüẅet* et v. fr. *estut*, après la combinaison de *i* + *w* implosif en *ü*. La même évolution se constate pour *jacuit* ; on a eu : **giegwet*, **giewwet*, **giwwet*, **güwet*, *güẅet* et v. fr. *jut*. *Sĕquit* s'est arrêté à moitié chemin ; on a eu tout d'abord **siegwet*, **siewwet* et **siwwet* ; mais l'*s* qui ne comporte aucun arrondissement des lèvres a maintenu par assimilation l'articulation de l'*i* svivant et l'a empêché de se combiner avec le *w* implosif, d'où **siwet* après réduction de la géminée *ww*, et finalement v. fr. *siut*, interverti ultérieurement en *suit* (cf. *tiule* > *tuile*).

Ne retenons de tout ce qui précède que le fait suivant : la diphtongue *ie* provenant de la diphtongaison spontanée de *ĕ* latin en syllabe ouverte se réduit à *i* devant un *w* implosif. Or cette réduction n'a pas lieu dans *dieu* < *dĕu* ; c'est donc que la production de la diphtongue *ie* dans les mots de ce genre est postérieure au passage de *iew* à *iw*, c'est-à-dire à la diphtongaison spontanée de l'*ĕ* de *fĕru*. Il ne peut

Digitized by Google

être question dans *dieu* que de la diphtongaison conditionnée d'un *ẹ*, provenant de *ĕ* latin, sous l'action d'un *w*.

Ainsi *dieu* suppose un type **dẹu*. On pourrait à première vue expliquer l'*ẹ* de ce mot par la tendance à l'ouverture des relâchées, et dire que par suite du passage de *ŭ* final à *w*, l'*ĕ* de *dĕu* se trouvant en syllabe fermée et n'ayant pu par conséquent s'allonger, s'est ouvert tout entier comme celui de *pĕrdit* > **pẹ̈rdet*. Mais l'exemple de *mĕl* > fr. *miel*, *rĕm* > fr. *rien* nous oblige à rejeter cette hypothèse ; l'*ĕ* du monosyllabe **dĕw* se serait en effet diphtongué lui aussi en *ie*, ce qui ne peut pas être pour les raisons données plus haut.

D'après nous, l'ouverture de l'*ĕ* de *dĕu* s'explique par un phénomène de différenciation. C'est encore le même phénomène qui rend compte de l'évolution *mĕa* > *meie* en vieux français, et *mĕu* > *mio* en espagnol et en italien. La divergence des résultats de *ĕ* latin est due à la différence des éléments qui suivent cette voyelle.

Deux voyelles en contact tendent à conserver chacune leur timbre, et se défendent de leur mieux, parfois en réagissant trop énergiquement, contre une assimilation possible de la part de l'une ou de l'autre : c'est le principe de la différenciation vocalique.

Soit d'abord *dĕu*. Dans une langue, comme le français et le provençal où l'*ŭ* final en hiatus a éprouvé une tendance à se consonantiser en *w*, c'est-à-dire à se fermer, ce mouvement de fermeture a été contrebalancé dans la voyelle précédente par une tendance à l'ouverture. C'est la fermeture de *ŭ* final en *w* qui a déclenché l'ouverture de *ĕ* fermé en *ẹ*, à une époque antérieure à l'ouverture spontanée des relâchées latines non en hiatus. Lorsque l'*ĕ* de *pĕrdit* a passé à *ẹ̈*, l'*ĕ* de *dĕu* s'était déjà ouvert par différenciation en *ẹ*, et cet *ẹ* n'a pu se diphtonguer en *ie* au moment où *mĕl*, dont l'*ẹ̈* était fermé, aboutissait à **meẹ̈l*, *miel*.

Dans une langue, au contraire, où l'*ŭ* final latin a

Digitized by Google

éprouvé de bonne heure une tendance à s'ouvrir en *o*, l'*ĕ* précédent s'est fermé par réaction en *i*, d'où ital. et cast. *mio* < *mĕu*. Les tendances agissant sur la finale étant différentes en français et en provençal d'une part, et en italien et en castillan de l'autre, la réaction de la part de l'*ĕ* en hiatus a été elle aussi différente.

Le cas de *mĕa* > v. fr. *meie* est d'après nous identique à celui de *mĕa* > v. prov., cat., ital., cast. *mia*. Ici l'*ĕ* était suivi d'un *a*, c'est-à-dire de la voyelle la plus ouverte. L'*a* final tendait à ouvrir *ĕ*. Par réaction, ce dernier s'est fermé en *ĭ*, d'où *mĭa*, en réalité comme nous le verrons ci-dessous, **mĭ̯a*, type qui a donné régulièrement *meie* en vieux français, et *mia* en vieux provençal, en catalan, en italien et en castillan.

Les faits concernant *ĕ* en hiatus se laissent grouper dans le tableau suivant.

Il peut paraître bizarre que *mĕa* ait passé à **mĭ̯a* au Nord de la Gaule et que l'*ĭ* de *vĭa* s'y soit au contraire ouvert en *ę*, d'où v. fr. *veie*, mod. *voie*.

En réalité, ici encore, les conditions ne sont pas les mêmes. On admet, en effet, que *ĭ* latin devant voyelle était suivi d'un *y* transitoire, qui a empêché son abrègement en *ĭ* (cf. en particulier, J. Stolz et J. Schmalz, *Lat. Gramm.*[5], p. 99). Le timbre de *ĭ* étant identique, ou presque, à celui de *ī*, on a dû avoir aussi dans la prononciation des types **vĭ̯a*, **trĭ̯a*, **dĭ̯em*, etc. Il ne s'agit donc pas dans ces mots de *ĭ* en hiatus, mais de *ĭ* suivis d'un élément *y*. Au moment de l'ouverture spontanée de *ĭ* en *ę*, le timbre de *ĭ* s'est tantôt conservé et tantôt modifié d'après la qualité de la voyelle qui suivait *y*. Lorsque cette voyelle était un *e*, l'action conservatrice du *y* explosif a pu librement s'exercer, et l'*ĭ* a maintenu son timbre; cf. **dĭ̯e* > fr. *di*, dans *lundi*, *mardi*, etc. Mais lorsque la voyelle finale était un *a*, l'action dilatrice de cette voyelle s'est opposée à l'action conserva-

Digitized by Google

Digitized by Google

trice de *y*; l'*ĭ* abandonné à lui-même s'est ouvert en *ę*, d'où **vĭ̯a* >> v. fr. *veie*, mod. *voie*, **trĭ̯a* > v. fr. *troie*. Ce traitement de *ĭ* devant *y* explosif est parallèle à celui que nous avons mentionné pour les mots terminés en *-ĭliu*, *-ĭlia*, p. 219. Dans *tĭliu*, l'*ĭ* a été maintenu, d'où v. fr. *til*; dans **mĭrabĭlia*, au contraire, il s'est ouvert en *ę*, d'où *merveille*.

Cependant, dans d'autres langues l'action de *a* a été impuissante à contrarier l'action de *y*, et l'*ĭ* s'est conservé ; cf. v. prov., cat., esp. ital. *via*.

Les faits sont les mêmes lorsqu'il s'agit de *ŭ*. L'*ŭ* s'est conservé lorsqu'il était suivi de *ī* final, en latin ; cf. v. fr. *cui* < *cŭī*, *fui* < *fŭī*, *lui* < *[il]lŭī*, *dui* < **dŭī*, etc. Il n'y a là aucune difficulté. Mais à côté de ces exemples, on trouve d'une part *grue* < *grŭe*, et de l'autre *toe* < *tŭa*, *soe* < *sŭa*. Voici comment nous expliquons ce contraste. Devant une voyelle autre que, *ŭ* et *ī*, l'*ŭ* latin était probablement suivi d'un *w* transitoire, comme *ĭ* l'était de *y* dans les cas signalés plus haut. Ce *w* explosif a agi d'une façon parallèle à *y*. Dans **grŭʷe*, où la voyelle finale était un *e*, il a maintenu le timbre de *ŭ*, d'où *grue* ; dans **tŭʷa*, **sŭʷa*, au contraire, son action conservatrice a été neutralisée par l'action inverse de *a* final, d'où v. fr. *toe*, *soe*.

Le castillan est d'accord avec le français pour le cas de *ŭ* + *ī* (cf. v. cast. *fuy*), mais non pour celui de *ŭ* + *a*, l'action de *a* n'ayant pu entraver l'action de *w*, pas plus qu'elle n'a entravé celle de *y* ; cf. *tua*, *sua*, à côté de *grua*. L'état de choses est le même en catalan : *tua*, *sua* — *grua*, en italien : *tua*, *sua* — *grue*, et en vieux provençal où l'on trouve avec *ŭ* : *grua* — *tua*, *sua* à côté de *tǫa*, *sǫa* sûrement analogiques de *tǫ*, *sǫ* < *tŭ(ŭ)m*, *sŭ(ŭ)m*, comme les plur. masc. *tǫi*, *sǫi* beaucoup plus employés que les formes phonétiques *tui*, *sui*. L'exception que semble constituer le portugais *grou* s'explique probablement par un type étymologique **grŭum*, au lieu de *grŭem* ; cf. v. portg. *tou* < *tŭum*.

Digitized by Google

*
* *

Il importe de se demander quelle a été l'évolution des voyelles germaniques, *e* et *o* en particulier, dans les diverses langues romanes et spécialement en gallo-roman septentrional.

1° L'*ĕ* et l'*ŏ* du germanique commun étaient plus que probablement fermés. Voir sur ce point Fr. Kluge, *Urgermanisch* [3], Strasbourg, 1913, § 130 *b* et *c*, Georg Baesecke, *Einführung in das Althochdeutsche*, München, 1918, § 10, 2, *h* et 11, 3, *d*, et J. Brüch, *Der Einfluss der germ. Sprachen auf das Vulgärlatein*, Heidelberg, 1913, p. 124, n. 1.

Dans les langues romanes où *ĕ*, *ŏ* latins sont devenus *e͡ę*, *o͡ǫ* en syllabe ouverte, et *ę*, *ǫ* en syllabe fermée, on a eu le même résultat pour *ĕ*, *ŏ* germaniques, fermés et relâchés comme eux. L'*ĭ* et l'*ŭ* germaniques ont été assimilés eux-aussi à *ĭ*, *ŭ* latins : pour les uns et les autres le résultat a été *e*, *o* fermés, sauf dans le cas d'une action préventive d'un *y* suivant (cf. germ. *kripja* > cat. *gripia*, germ. *krukja* > fr. *cruche*, etc.). Ultérieurement, l'*e* fermé long des syllabes ouvertes est devenu *ei* en français.

Voici quelques exemples qui éclairent le traitement de *ĭ*, *ŭ*, *ĕ*, *ŏ* germaniques en roman :

LAT.-GERM. *ĭ* > ROM. *ę*.

Lat. *pĭlu* > fr. *peil* ~ *poil*, v. prov. *pęl*, esp., ital. *pęlo*, roum. *păr*. — lat. *crĭsta* > fr. *cręs(s)te*, v. pr., esp., ital. *cręsta*, roum. *creastă*, etc.

Germ. *krĭpja* > fr. *crèche*, v. prov. *crępia*, *crępcha* — germ. *frĭscu* > fr. *frais*, v. prov. *fręsc*, ital., esp. *fresco*. — franç. *-frĭþu* > v. fr. *frei* ~ *froi* (cf. *berfroi*, *Geofroi*, *Rainfroi*, *Lanfroi*, etc.), v. prov. *-frę* (cf. *Gaufręd*, *Jaufręd*, *Audifręd*), etc.

Digitized by Google

LAT.-GERM. *ŭ* > ROM. *ǫ*.

Lat. *gŭla* > v. fr. *gǫle*, mod. *gueule*, v. prov., esp. ital. *gǫla* [roum. *gură*] — ; lat. *crŭsta* > v. fr. *crǫste*, mod. *croûte*, v. prov., ital. *crǫsta* [roum. *crustă*].

Germ. **sŭnyat* > v. fr. *sǫyñe*, mod. *soigne*, v. prov. *sǫnha* — ; germ. *bŭrg* > v. fr., v. prov. *bǫrc*, fr. mod. *bourg* — ; germ. *süppa* > v. fr. *sǫpe*, mod. *soupe*, v. prov. *sǫpa*.

LAT.-GERM. *ĕ*] > ROM. *ę*.

Lat. *tèsta* > v. fr. *tęste*, mod. *tête*, v. prov., ital. *tęsta* — ; lat. *sĕpte* > v. fr. *sęt*, ital. *sętte* ; etc. (pour l'esp. *tiesto*, et *siete*, cf. p. 234 sq.).

Germ. *hĕlm* > v. fr. **hęlme*, mod. *heaume*, v. prov. *ęlm* — ; germ. *halsbĕrg* > v. fr. *halbęrc*, mod. *haubert*, v. prov. *ausbęrc* ; germ. *wĕrra* > fr. *guęrre*, v. prov., esp., ital. *guęrra* ; etc.

LAT.-GERM. *ŏ*[> ROM. *o͡ǫ*.

Lat. *nŏvu* > v. fr. *nuef*, mod. *neuf*, it. *nuovo*, esp. *nuevo*.

Germ. *hŏsa* > v. fr. *huese*, ital. *uosa*, esp. *huesa*.

LAT.-GERM. *ŏ*] > ROM. *ǫ*.

Lat. *pŏrta* > fr. *pǫrte*, v. prov. ital. *pǫrta* (pour l'esp. *puerta*, cf. p. 234 sq.).

Germ. *bŏrd* > fr. *bǫrd* — ; germ. *stŏkk-* > v. fr. v. prov. *estǫc* ; etc.

Cependant d'après M. J. Brüch (*op. cit.*, p. 125 et 129), l'*ĕ* germanique aurait abouti à *ę* dans les continuateurs romans de **fĕllo*, *krĕkan*, *þrĕskan*.

Pour expliquer ce contraste, M. Brüch suppose que ces trois mots auraient été introduits dans le latin préroman à

Digitized by Google

une époque différente de celle des autres mots présentant *ĕ*. Partant du principe suivant : « . . . besass ja das Vlt. bis zu der im 6. Jh. oder noch später eingetretenen Dehnung vor einfacher Konsonanz (und Kürzung vor mehrfacher) nur kurze offene, lange geschlossene und lange offene *e* », il continue : « Das kurze geschlossene *e* des Germ. konnte nun, da das lange offene *e* aus *ae* weder nach Qualität noch Quantität entsprach und daher als Vertreter nicht in Betracht kam, entweder zu den langen geschlossenen *e* des Vlt. gestellt werden, wenn die Qualität massgebend war, oder zu den kurzen offenen, wenn die Quantität siegte. Das erstere geschah bei *brekan*, **fello*, *þreskan*, das letztere bei den übrigen Wörtern mit germ. *e*. Dass einmal die Qualität, einmal die Quantität bei der Einreihung des germ. Vokals in das vlt. Vokalsystem massgebend war, erklärt sich aus der verschiedenen Zeit der Entlehnung. Da bei der Öffnung der kurzen Vokale und der Schliessung der langen die lat. Quantität über die Qualität entschieden hatte, so muss sie damals sehr ausgeprägt gewesen sein, und man wird deshalb die Entlehnung der Wörter mit rom. *ę* in die Zeit bald nach diesen Siege der Quantität [qui aurait eu lieu au 1er siècle ap. J.-C., d'après M. Meyer-Lübke, *Grundriss*, I², 467, suivi par J. Brüch], die der Wörter mit *ę* dagegen in eine spätere Zeit, da sich die starken Quantitätsunterschiede schon wieder allmählich verwischten, die Quantität sozusagen ihre Kraft verlor. Es hat sich uns also ergeben, dass die Wörter mit vlt. *ę* = germ. *ę* durchaus nicht *vor* der wiederholt genannten Umwälzung des vlt. Vokalismus aufgenommen worden sein müssen » (cf. *op. cit.*, p. 125 sq.).

Ainsi à l'époque où l'élément quantitatif commandait le timbre, on aurait eu germ. *ĕ* = lat. vulg. *ę*, et à l'époque de la perte des oppositions quantitatives, au contraire, germ. *ĕ* = lat. vulg. *ę*. Malheureusement *ĕ* latin n'a jamais été ouvert ni avant ni après la perte de l'ancienne quantité

Digitized by Google

latine, et lorsque la tendance à l'ouverture a commencé d'agir, ce qui a eu lieu relativement tard (voir ci-dessous, p. 258 sq.), l'ancien *ĕ* latin est devenu *e͡ę* en syllabe ouverte ou *ę* en syllabe fermée.

Il faudrait donc plutôt admettre que dans les mots introduits avant la disparition de la tendance à l'ouverture l'*ĕ* germanique a suivi le même sort que l'*ĕ* latin, et est devenu avec lui *ę* (*hĕlmu* > *hęlmu*) ou *ie* (*spĕutu* > **espieutu*), tandis que dans les mots introduits à une époque où cette tendance avait cessé, il a conservé son caractère fermé et s'est assimilé à l'*ę* provenant de *ē*, *ĭ* latins.

Mais cette explication, pas plus que celle de M. J. Brüch, ne saurait rendre compte du cas de **fĕllo*. Après la simplification de *ll*, l'*ę* fermé devenu long en syllabe ouverte se serait en effet diphtongué en français comme l'*ę* de *fęde* (lat. cl. *fĭdem*) > v. fr. *feit*, et **fę(l)lo* aurait donné **feil*, parallèlement à *stę(l)la* > v. fr. *esteile*. — On ne peut objecter que l'*ĕ* latin ne s'étant pas diphtongué dans *bĕllu* > v. fr. *bęl*, il a dû en être de même pour l'*ę* de **fęllo*. En effet, la diphtongaison spontanée de *ĕ* latin en syllabe ouverte s'est produite plus tôt que celle de *ē*, *ĭ* latins dans *mē* > v. fr. *mei*, *fĭde* > v. fr. *feit*. Entre ces deux diphtongaisons, les géminées se sont probablement simplifiées, et tandis qu'au moment du passage de *ĕ* latin en syllabe ouverte à *e͡ę* on avait une géminée dans *bĕllu*, lorsque *mē* et *fĭde* sont devenus *mei* et *feit* en vieux français, la géminée *ll* s'était réduite à *l* dans *stĕlla* > v. fr. *esteile*. C'est pourquoi **fęllo*, devenu **fę(l)lo*, aurait abouti à **feil* en vieux français.

D'autre part on ne peut supposer à la base du v. fr. *fęl* un type gotique avec *ĭ* qui aurait abouti lui aussi à **feil*. D'ailleurs un emprunt au gotique n'est guère vraisemblable en gallo-roman septentrional, les Goths n'ayant pas envahi la partie de la Gaule située au Nord de la Loire et à l'Ouest de la Bourgogne.

Nous ne voyons d'autre moyen pour expliquer le v. fr.

Digitized by Google

et le v. prov. *fęl* que d'admettre un type **fĕllo*, germanique occidental commun. L'*ĕ* de **fĕllo* aurait abouti régulièrement à *ę*. Cette évolution se retrouve du reste dans l'ital. *fęllo*, pour lequel aucune raison n'oblige à supposer une réfection d'après *bęllo*, comme le voudrait M. J. Brüch, *op. cit.*, p. 132. Par analogie avec le cas-régime du singulier *fęlon* et les deux cas sujet et régime du pluriel, **fęl* serait ensuite devenu *fęl*, à une époque postérieure à l'évolution *stĕ(l)la* > v. fr. *esteile*.

Quant à *brĕkan* et *þrèskan*, leur répartition géographique fait supposer qu'ils ont pénétré de bonne heure dans le lexique roman. M. J. Brüch, *op. cit.*, p. 87, les place parmi les mots germaniques empruntés avant 400. Ici aussi ce sont les formes romanes accentuées sur la désinence qui ont imposé leur vocalisme aux formes accentuées sur le radical. En gallo-roman septentrional, il est probable qu'on a eu tout d'abord les alternances **brie* < *brĕkat* — *breiier* < *brĕkare* et **tręsche* < **trĕskat* — *tręschier* < **trĕskare*. De fait le post-verbal *brie* « tumulte » existe en vieux français, et actuellement encore un infinitif *brier* est signalé en Morbihan, dans la Manche et la Seine-Inférieure (*ALF*, c. 179). On a là, au contraire, une reformation d'après les formes accentuées sur le radical. Même alternance sans doute à l'origine, en vieux provençal, pour les continuateurs de *brĕkan* et de *þrĕskan*, et en italo-roman pour celui de *þrĕskan*. L'analogie avec les formes verbales en *-ĭcare* — *-ĭcat* et avec *pĭscare* — *pĭscat*, après le passage de *ĭ* latin à *ę*, a pu contribuer à l'unification du vocalisme. Il en est résulté en vieux français : *breie* ~ *broie* — *breiier* ~ *broyer*, *tręsche* — *tręschier*, en vieux provençal : *bręga* — *bręgar*, *tręsca* — *tręscar*, et en italien *tręsca* — *trescar*. Signalons qu'en roussillonnais une réfection analogue s'est produite pour les continuateurs de *trescar* : ce dernier étant devenu phonétiquement *trę́ská* (avec *ę́* moyen non arrondi), on a refait

Digitized by Google

leur langue ne peut guère se soutenir quand il s'agit du vieux français. Il faut admettre que le français l'a pris à une langue qui l'aurait emprunté directement elle-même aux Goths. Mais là est la difficulté, et E. Mackel, *Franz. Studien*, VI, 1888, p. 86, l'avait déjà sentie. Le français septentrional est en effet la langue où ce mot a eu le plus de vitalité, ce qui fait que l'hypothèse d'un emprunt, même au gallo-roman méridional, n'est guère admissible. Le mot a dû être pris au germanique occidental commun et avant l'invasion gotique, comme la composition même du mot en fournit la preuve : *cum* ayant été remplacé par *apud* déjà au IVe siècle, en gallo-roman, un composé *cum* + germ. *rēdu* ne peut être qu'antérieur à cette date, et par conséquent pré-gotique.

Le type **rēdu* qui est à la base du v. fr. *arrei* ∾ *arroi* étant germanique occidental commun, l'opposition v. fr. *ei* ∾ *oi* (**rēdu*) — *ie* (**bēra*, **tērī*) ne peut s'expliquer, comme nous l'avons supposé plus haut, par la différence de timbre qui existe entre l'*ē* gotique fermé, et l'*ē*¹ ou l'*ē*² germanique occidental ouvert. Il faut partir d'une même voyelle *ę̄*, qui tantôt a abouti à *ei* ∾ *oi*, tantôt à *ie*.

Cette opposition est due au fait que les mots ont été introduits à des dates différentes dans le vocabulaire roman. Les choses ont dû se passer de la façon suivante :

a) Au moment de l'introduction de **rēdu*, le système vocalique du latin préroman ne comportait encore, comme en latin classique, que des longues fermées tendues et des brèves fermées relâchées. Dans un système qui ignorait l'*e* ouvert et qui ne connaissait que des *ē* fermés et tendus, l'*ę̄* germanique n'a pu être rendu que par un *ē* fermé et tendu. **Ręda* est ainsi devenu en latin préroman **rędu*, et parallèlement à l'évolution *mę̄* > v. fr. *mei* ∾ *moi*, on a eu en vieux français **rędu* > *arrei* ∾ *arroi*.

Digitized by Google

b) Survient la perte des oppositions quantitatives du latin classique. On a alors dans le système de la langue des *e* (longs ou brefs) fermés et tendus, et des *e* (longs ou brefs) fermés et relâchés. C'est à partir de ce moment que **bẹ̄ra* et **tẹ̄rī* ont dû être introduits. Le latin préroman ne possède pas encore d'*e* ouverts ; l'*ẹ̄* de **bẹ̄ra* et de **terī* sera donc rendu par un *ē* fermé. Mais parmi ces *ē* fermés, les uns sont tendus et les autres relâchés ; le vocalisme germanique étant caractérisé par son relâchement, l'*ẹ̄* de *bẹ̄ra* et de *tẹ̄rī* sera donc rendu par un *ē* fermé relâché. Cet *ē* fermé relâché aboutira plus tard à *ie*, parallèlement à ce qui s'est produit pour *pĕde* > **pēde* (avec *ē* fermé relâché) > v. fr. *pié*.

Le changement de $ē^1$ en *ā*, en germanique occidental, ayant déjà eu lieu au IIIe ou au IVe siècle, il faut que **bēra* ait été introduit avant cette date dans le lexique gallo-roman, et il faut aussi que le bouleversement de l'ancienne quantité latine ait eu lieu avant cette époque en Gaule.

Il n'y a pas pour *ō* germanique de cas parallèle à celui de **rēdu*, dont l'*ẹ̄* est devenu fermé et tendu pour les raisons que l'on a vues plus haut. Nous ne connaissons aucun exemple de *ō* germ. qui ait abouti à *ou* en vieux français ou a *ǫ* en vieux provençal. Tous les mots germaniques qui en ont un ont été introduits en roman après la perte des anciennes oppositions quantitatives, c'est-à-dire à une époque où le latin possédait des *o* (longs ou brefs) fermés et tendus et des *o* (longs ou brefs) fermés et relâchés. Ils ont changé leur *ǭ* (gotique **spǭla*) ou leur *ǭ* (germ. occid. comm. *fōdr*, ou franc. *al-ôd*) en un *o* fermé relâché. La chose se comprend de soi pour l'*ǭ* gotique ; pour l'*ǭ* du germanique occidental commun ou du francique en particulier le processus est le même que celui que nous avons indiqué ci-dessus pour l'*ẹ̄* germanique.

Dans les langues qui diphtonguent *ō* fermé relâché on a

Digitized by Google

eu *uo* ~ *ue*, dans les autres *ǫ*, au moment de l'ouverture.

Ex. : germ. occid. comm *fōdr-* > v. fr. *fuerre*, fr. mod. *feurre*, engad. *flödr*, puschl. *flödar*, misox. *freda*, pic. et norm. *för* —, et avec *ǫ* par suite de la non-diphtongaison proparoxytonique, ital. *fǫdero -a* ;

germ. occid. comm. *brōđ-* > v. fr. *breu* (cf. Littré, art. *brouet*) —, et sans diphtongaison : v. prov. *brǫ*, cat. *brǫu*. L'ital. *brodo -a* semble être pour **bruodo -a* (cf. esp. *frente* < *fruente*) ;

germ. occid. comm. *urgōli* > v. fr. *orguel*, fr. mod. *orgueil*, cat. *orgull* (< **orguoil*) —, et sans diphtongaison : v. prov. *orgǫlh*. L'espagnol *orgullo* et le portugais *orgulho* sont empruntés au catalan et non au provençal, comme le veut M. J. Brüch (*Der Einfluss...*, p. 77). L'ital. *orgǫglio* peut avoir été influencé par *orgǫglioso*, comme l'admet M. J. Brüch (*ibid.*) à la suite de M. Meyer-Lübke ;

got. **spōla* (cf. J. Brüch, *op. cit.*, p. 30-31) > v. cast. *espuela* (aussi *espuera*, aujourd'hui seulement *espuela*), v. ital. *spuola*, it. mod. *spǫla* « navette » —, et sans diphtongaison : portg. *espǫra* ;

franc. *lōþr-* > v. fr. *luerre*, fr. mod. *leurre*. L'étape *luerre* a été précédée d'une autre **luedre*, d'où par réduction de *u*, florent., lucch. *ledro* (cf. *Rom. Et. Wb.*, n° 5131). On trouve en v. franc. la forme *loire* (cf. *Les congés de Jean Bodel*, p. p. G. Raynaud, *Rom.*, XII, p. 216-247, v. 166) ; de même la forme du v. prov. est *lǫira*. Aucun de ces deux mots ne provient de **lōþr*, le premier à cause de *-ir-* qui ne peut continuer *-tr-*, le second à cause de *ǫ* < *ǫ* qui ne saurait s'expliquer qu'en admettant un emprunt au germanique occidental antérieur au bouleversement de la quantité, hypothèse peu vraisemblable ici. Comme semblent l'indiquer l'ital. *lǫgoro*, et le moyen-latin *lograe*, *logres* (dans Du Cange), il faut partir pour ces mots d'un type étymologique différent. A la base de l'italien *lǫgoro* il y a sans doute une forme **lōg-*, non infléchie (cf. v. h. a.

Digitized by Google

gilogan), tandis que le provençal *lọira* et le picard *loire* remontent à une forme **lūg-*, infléchie (cf. v. h. a. *lugun*). Ni l'une ni l'autre n'ont rien à voir avec le francique *lōþr*, mais sont en rapport étroit avec les formes germaniques telles que v. isl. *liúga*, v. h. a. *liogan*, *liugan*, allem. mod. *lügen* d'une part, et v. h. a. *lucki*, « trompeur », *locchon*, *lucchen*, v. isl. *lokka* « séduire, égarer » ;

franc. *flōd-* (et non got. *flōdus*, *Rom. Et. Wb.*, n° 3377, à cause de la répartition géographique) > v. fr. *fluet* ;

franc. **hrōk-* (cf. v. h. a. *hruoch*, v. sax. *hrōc*) > fr. *freux* (qui suppose un ancien **fruec* + *s*) ;

franc. *alôd-* (cf. *allōdis* dans la *Lex Salica*) > v. fr. *alue(f)*, fr. mod. *alleu*, v. prov. *alọ*, *alọc*, cat. *alọu*.

3° Le traitement de *ĕ*, *ŏ* germaniques fournit de précieuses indications chronologiques pour ce qui concerne les modifications du système vocalique latin au cours de la période préromane.

Pour le bouleversement de l'ancienne quantité latine, nous savons qu'au moins en Gaule il a dû se produire avant l'introduction du type **bēra*, c'est-à-dire avant le IVe siècle, date à laquelle on peut considérer que l'*ē*[1] du germanique occidental passe à *ā*. Nous sommes ainsi en désaccord avec M. Meyer-Lübke qui affirme (cf. *Einführ.*[3], § 116, p. 142 in fine) que l'allongement vocalique, nécessaire pour expliquer la diphtongaison spontanée de *ĕ*, *ŏ* latins en roman, ne doit pas être placée avant le VIe siècle. M. J. Brüch, qui dans son ouvrage cité (cf. p. 125) l'avait suivi sur ce point, est revenu depuis sur son opinion. Il a démontré (cf. *Zeitsch. f. rom. Phil.*, LXI, 1921, p. 574 sq.) que le témoignage des mots germaniques empruntés au latin, sur lequel précisément s'appuyait M. Meyer-Lübke, est sans valeur. « Zusammenfassend, dit-il, kann man sagen : aus den lat. Lehnwörtern des Altgerm. ergibt sich nichts für die Zeit der Dehnung der kurzen Vokale

Digitized by Google

vor einfachem Kons. im Vlt. » (cf. p. 575). Nous ne reviendrons pas sur cette question qui nous paraît tranchée, et nous sommes par conséquent libres de reculer en deçà du VIe siècle la date de l'allongement vocalique des brèves latines, si des considérations d'un autre ordre nous y autorisent, comme c'est le cas.

Peut-on préciser les renseignements que nous fournit le germanique occidental **bēra* ? M. H. B. Vroom (*De Commodiani metro et syntaxi annotationes*, Utrecht, 1917) a essayé de démontrer comment Commodien avait complètement perdu le sens de l'ancienne quantité latine, et n'avait conservé que celui de la quantité par position (cf. le c. r. d'Ant. Meillet, *Bull. Soc. Ling.*, XX, p. 176). Comme il est vraisemblable que la versification a été en retard sur la prononciation, il serait permis, si Commodien avait écrit au milieu du IIIe siècle, de reporter au début de ce siècle ou à la fin du siècle précédent la perte de l'ancienne quantité latine et l'allongement des voyelles brèves en syllabe ouverte. Malheureusement on ne sait au juste à quelle époque ce poète a vécu (IIIe, IVe ou Ve siècle ?). Le saurait-on, rien n'indiquerait, comme me le fait remarquer mon collègue M. A. Juret, qu'il ait voulu écrire des hexamètres dactyliques, et non de la prose rythmée avec des clausules hexamétriques. Le fait est que la quantité latine ne lui était pas inconnue, si l'on juge par les deux dernières syllabes de ses vers ou pseudo-vers. Ainsi donc l'argument qu'on pourrait tirer et qu'on a cru pouvoir tirer de la poésie de Commodien est peut-être sans valeur, en tout cas d'une valeur des plus douteuses, et force nous est d'en rester sur ce que nous apprend le germanique **bēra*.

L'évolution de *ĕ*, *ŏ* germaniques nous renseigne encore sur la date à laquelle a commencé à s'exercer la tendance à l'ouverture des voyelles relâchées, dans le gallo-roman

Digitized by Google

septentrional du moins. Des mots qui par leur répartition géographique sont sûrement empruntés au francique ont été atteints par cette tendance et présentent par suite en syllabe ouverte *ē* > *ie*, *ō* > *uo* ∾ *ue*. C'est le cas de **mĕdu* > v. fr. *mies*, **bĕdi* > v. fr. *biez*, *bies*, *flōdu* > v. fr. *fluet*, *lōṛr-* > v. fr. *luerre*, **hrōk-* > fr. *freux*, *alôd* > v. fr. *alue(f)*, etc. Il faut donc en conclure que la tendance à l'ouverture des voyelles relâchées s'est produite en Gaule à partir de la fin du ve siècle ou du début du vi^e^, quand il s'agit de *e* et de *o*.

Il en est de même pour l'*ĭ* et l'*ŭ* relâchés provenant de *ĭ* et *ŭ* latins en syllabe ouverte ou en syllabe fermée. Leur ouverture en *e*, *o* fermés longs ou brefs en gallo-roman est postérieure à l'invasion franque, comme le montre l'évolution de mots comme *Gaufrid*, *Landfrid*, *Raginfrid*, *berefrid*, etc. devenus en vieux français *Geoffroi*, *Lanfroi*, *Rainfroi*, *berfroi*, etc., et de *fŭlk*, **hŭlis*, **gŭrdil*, etc. continués dans l'ancienne langue par *fọlc* ∾ *fouc*, *hous* (fr. mod. *houx*), *gọrle*, etc. On est tenté de faire remonter l'ouverture de *ĭ*, *ŭ* latins à une époque beaucoup plus ancienne. Les graphies *e* pour *ĭ*, et *o* pour *ŭ* que l'on relève dans de nombreuses inscriptions à partir du iiie siècle (cf. *karessemo*, CIL. II, 2997, *semul* ib. V, 1642, *menus* ib. V, 1645, etc. et *colomna* ib. VI, 8460, *Lopa*, ib. XII, 2120), de même que l'indication « *turma non torma* » de l'*Appendix Probi*, 59, ne prouvent rien pour le gallo-roman. Les plus anciens exemples de *e* pour *ĭ* et de *o* pour *ŭ* que relève M. J. Pirson dans sa *Phonétique des inscriptions latines de la Gaule*, Liége, 1900, pp. 8, 15 et suiv., sont assez tardives : *baselicam*, CIL. XII, 4311 (455), *tolit* (pour *tulit*), Le Blanc, 483, 642 (485) sont les deux formes datées les plus anciennes qu'il cite. Encore ferons-nous remarquer que dans *baselicam*, l'*e* de la seconde syllabe peut être dû à une dissimilation avec l'*i* de a syllabe suivante. La grande majorité des formes

Digitized by Google

présentant *e*, *o* pour *ĭ*, *ŭ* latins est de la fin du Ve siècle ou du VIe siècle. Cela s'accorde avec ce que nous apprend le traitement de l'*ĭ* et l'*ŭ* des mots francs et c'est précisément parce que l'ouverture de ces voyelles s'est produite à cette époque qu'il a pu s'établir une graphie « mérovingienne » où l'*i* et l'*u* ont noté couramment des sons *e* et *o* fermés.

Ainsi les modifications vocaliques qui se sont produites en gallo-roman septentrional pendant la période comprise entre le Ier et le VIe siècles peuvent se résumer comme dans le tableau ci-dessous.

Avec elles, se termine la phase que nous appelons *préromane*, caractérisée par le jeu de tendances héritées du latin. Ces tendances une fois épuisées, d'autres vont apparaître qui détermineront de nouveaux changements, en particulier la diphtongaison de *ē*, *ō*, *a* latins en *ei*, *ou*, *ae*, et le passage de *ū* latin à *ü*. C'est la période *gallo-romane* qui commence. Nous nous en occuperons dans un prochain article.

Pierre FOUCHÉ.

Digitized by Google

VOYEL

I. Système du latin ancien ÈVES
FERMÉES RELÂCHÉES. comm. et franc.

II. Bouleversement de la qu
TENDUES, LONGUES ET nnent

yelles

relâchées

III. Ouverture partielle ou t

1 ē ferm. rel. (< lat.
2 ō » » (< lat.
3 ę » » (< lat.
4 ǫ » » (< lat.
5 ī » » (< lat.
6 ī » » (< lat.
7 ū » » (< lat.
8 ū » » (< lat.

Mais les voyelles t

9 ę́ ferm. tend. (< lat
10 ǫ́ » » (< lat
11 ę́ » » (< lat
12 ǫ́ » » (< lat

1. Ultérieurement, ę́ (5, *fleur*). Pendant la période la plus ancienne *(lorc)*.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI D'ANALYSE

DES

PROCÉDÉS LITTÉRAIRES DE WACE

L'étude des procédés artistiques ou seulement techniques d'un auteur présente toujours un grand intérêt. C'est une tâche des plus délicates et essentielles dans l'histoire littéraire. Seulement dans cet ordre de recherches une importante question de méthode s'impose dès le début.

Le plus souvent ce sont des impressions générales et sommaires, incertaines par leur nature même qui font l'objet de l'étude, où l'analyse des détails fait défaut.

Malheureusement une étude de ce genre manque de réalité et de base solide.

Il me semble évident qu'un procédé contraire devrait être préféré : — une analyse minutieuse et parallèle de détail, l'étude du travail d'un auteur dans toutes ses particularités bien qu'à la rigueur limitée à un certain nombre de passages isolés.

De ce point de vue une étude partielle, consacrée à quelques passages détachés du reste, — si ces passages sont bien choisis, — est plus instructive qu'une étude complète, mais sommaire et à cause de cela abstraite, et plus ou moins arbitraire.

C'est que les procédés, témoignant de telle ou telle manière littéraire de l'auteur dans un passage détaché, mais caractéristique, est le plus souvent un spécimen

Digitized by Google

suffisant de la manière de travailler propre à l'auteur un peu partout. On a donc toute raison de croire que les procédés techniques appliqués un certain nombre de fois sont souvent généralisés chez l'auteur en question dans les mêmes circonstances. L'analyse minutieuse nous fait connaître à fond cette technique de l'auteur d'une façon solide et démonstrative.

C'est cette méthode qui a été adoptée dans l'essai présent.

L'étude qui suit est consacrée à la comparaison détaillée d'un passage de Wace (v. v. 10048-10900) avec son modèle, le passage correspondant de Gaufrei de Monmouth. Ce sont quatre épisodes du *Brut*, à savoir, la conquête de la Norvège, du Danemark, de la France et le couronnement d'Arthur et, d'autre part, le livre IX, ch. 11-14 de la *Hist. Reg. Britanniae* de Gaufrei.

Me limitant au morceau choisi, je ne prétends pas à des conclusions générales. Néanmoins, cette confrontation, je le crois au moins, présente certain intérêt, puisqu'il s'agit d'une série d'épisodes, où les deux textes se rapprochent de sorte que l'on peut saisir sur le vif les procédés de Wace vis-à-vis de son modèle.

J'ai commencé par analyser minutieusement les deux textes, phrase par phrase, j'ai tâché ensuite de voir en quoi ils diffèrent.

En conclusion, j'ai essayé de définir systématiquement la différence des deux rédactions pour les morceaux analysés. En prolongeant cette analyse de détails pour le poème entier et pour la chronique latine, on pourrait arriver à des conclusions générales et sûres. En la complétant par une étude identique pour le *roman du Rou* et ses sources, on serait en état d'avoir une idée juste de l'« art », des procédés « artistiques » de Wace dans ses romans historiques.

Digitized by Google

Il est bien évident que cette étude n'a pas cette prétention [1].

Ces remarques préliminaires faites, voyons maintenant, d'un peu plus près, les quatre épisodes en question dans les deux textes, latin et français.

I. *La conquête de la Norvège.*

A. La première partie (la mort de Sichelin, la question de l'héritage et de la succession au trône de Norvège) peut être subdivisée ainsi :

a) Sichelin désigne Loth comme héritier — motif qui se trouve dans les deux textes.

Wace développe le thème des droits de Loth, v. 10053-61 (Sichelin « fiu ne fille ne avoit », v. 10053. « An son moriant ot rové... que Loth... de Norvège rois fust », v. v. 10054-6. « Ses nies estoit, n'avoit altre oïr », v. 10058. « Loth devoit tot *por droit avoir. Quand S. l'ot establie* » ; chez Gaufrei, on ne trouve qu'une remarque correspondante « S. regnum suum ei (Loth) destinaverat », — la raison « sororius », « nepos » tout court).

Ainsi Wace introduit les motifs (absents chez Gaufrei), 1. des mobiles de Sichelin (v. 10053-4), 2. des droits de Loth (v. 10058-60), 3. des rapports féodaux entre Sichelin et Loth (v. 10057. « Son fie et son reaume eust »).

b) Les Norvégiens refusent d'obéir à Arthur. La simple note de Gaufrei « indignati illum (Loth) recipere » et « erexerant quendam Riculfum in regiam potestatem » est développée par :

1. Le thème de la négligence des droits féodaux par

1. Je n'ai pas à tenir compte de l'article de M. Ulbrich (*Rom. Forsch.*, N. 26; 1909) qui traite la même question des rapports de Wace et de Gaufrei. Puisqu'il ne s'agit pas dans cet article d'analyse de détails, qui seule est probante, cette étude n'intéresse qu'indirectement le sujet que j'ai tenté d'aborder.

Digitized by Google

les Norvégiens (v. v. 10062-63 « Li Norvis tinrent a folie Et son commant et s'establie »), où Wace souligne la désobéissance des Norvégiens au système féodal des relations du suzerain et des barons ;

2. Les mobiles du refus des Norvégiens, motif longuement développé et analysé dans ses détails chez Wace (v. v. 10066-71) :

« Ne voldrent estrange home *atrere*
N'estrange home *seignor* fere,
Ainz seroient viel et chenu
Qu'il eussent aconeu.
A cels d'autre tere donroit
Ce qu'il a aus doner devroit ! »
(raisons directes du refus).

3. La raison du choix de Ridulf — v. 10073. R. — « un de lor norix Qui amera aus et lor fiz. »

B. La seconde partie (expédition d'Arthur) peut être à son tour divisée ainsi :

a) Loth prie Arthur de soutenir ses droits (v. v. 10076-78), la promesse de secours d'Arthur (v. 10080-1), l'envoi de la flotte bretonne (v. 10082), — motifs tous absents chez Gaufrei.

b) Les ravages de la guerre en Norvège.

Chez Gaufrei, on trouve une remarque tout à fait générale et incolore : « in Norvegense litus applicuit, cum multum cruoris in utraque parte diffusum esset. »

L'exposé de Wace est plus détaillé, la narration plus systématique, les images plus concrètes, plus individuelles; dans la série des désastres on perçoit un *crescendo*, une gradation intentionnelle, — du général au particulier, de l'abstrait au concret (v. v. 10083-86) :

1. « Dedanz Norvège *a force* entra », 2. « MOLT A DESTRUITES LES CONTREES », 3. VILES ARSES, » 4. « MEISONS ROBEES ».

Observons que tous ces malheurs sont localisés chez

Digitized by Google

Wace dans le temps *qui précède la victoire*, comme calamités générales de la guerre.

C'est *après la victoire* que les Bretons, chez Gaufrei, « victoria potiti civitates accumulata flamma invaserunt, dispersis pagensibus saevitiae indulgere non cessaverunt ». Chez l'auteur latin la force brutale seule donne la victoire à Arthur. Riculfus se défend « *cum universo patriae populo* », la cruauté des envahisseurs est évidente. Au contraire, chez Wace le tableau plus individualisé des désastres de la guerre est suivi de la présentation d'Arthur comme idéal du droit féodal, il *délivre* la Norvège, sa victoire est due non seulement à la force, mais à la supériorité de sa cause, le roi breton, d'après Wace, étant l'incarnation de la justice et du droit. La cause de Ridulf est présentée comme une cause perdue, abandonnée même par ses partisans :

v. v. 10090. « Mais poi ot genz et poi ami »
— 10093. « Mult i ot po de remenant »
— 94. « Norvège fu *delivree* »

tableau tout à fait différent de celui de Gaufrei[1].

Il me semble que cet aspect différent des ravages de la guerre et de son caractère est dû à l'intention esthétique de l'auteur français de présenter Arthur, ici aussi bien qu'ailleurs, tant comme administrateur juste et prudent que comme guerrier avisé, preux et invincible.

Nous trouvons un peu plus bas en témoignage de ce rôle attribué à Arthur des passages assez explicites. Citons à titre d'ex. les v. v. 10139 et suiv.

« Sagement fist sa gent conduire,
Ne volt pas la tere destruire,

1. Notons encore des traits empruntés aux usages féodaux, absents chez l'auteur latin :

« Loth d'Arthur la (Norvège) tandra
Et a seignor l'(Arthur) an conuistra »,

Loth étant présenté toujours comme homme lige d'Arthur.

Digitized by Google

Viles ardoir ne robes prendre,
Tot fist veher et tot defandre. »

qui ne trouve pas de correspondance dans le texte latin.

II. *La conquête du Danemarc, des Flandres et de Boloigne.*

Le deuxième épisode (la conquête du Danemark, des Flandres et de Bologne) est absent chez Gaufrei. Cet épisode est précédé par la digression sur Gauvain, qui se trouve chez Gaufrei plus haut, entremêlée aux événements de l'épisode de la conquête de la Norvège, sans lien ni relation avec ce qui précède et ce qui suit.

Chez Wace, cette digression sur Gauvain est en tête de l'énumération des guerriers prenant part à l'expédition contre le Danemark, ce qui lui donne une raison d'être.

La digression, en outre, est nuancée par des détails ajoutés :

1. Une petite note personnelle qui, quoique insignifiante, communique à la narration de Wace cette bonhomie qui lui est propre, v. 10101 (St. Soplice, « Le cui ame repos an gloire »). 2. Caractéristique de la valeur chevaleresque de Gauvain et de ses mérites moraux v. 10103-9. (« Chevaliers preuz et coneuz, Preuz fu et de molt grant mesure, D'orguel ne de forfet n'ot cure. *Plus volt fere qu'il ne dist Et plus doner qu'il ne promist.* » 3. Les raisons de son arrivée à la cour du roi Arthur (v. v. 10110-3) :

« Au roi Artus s'en est alé
Pour lui servir et honourer,
Molt se pena d'armes porter. »

Tous ces détails ne se trouvent pas dans le texte latin.

La conquête du Danemark qui suit (v.v. 10116-42), n'a pour correspondance qu'un seul mot chez Gaufrei « et Daciam ».

Chez Wace, nous y trouvons une description minutieuse

Digitized by Google

des guerriers choisis par Arthur (cf. les épithètes diverses bien que banales, « vaillenz », « meillors », « hardiz », v. v. 10118-19), une analyse des actions du chef (« eslire, aüner »), des objets (« nes et barges »), des cirtonstances (« bel temps », « bon vent »), analyse de l'état mental du roi de Danemark (v. 10130-3), de chaque pensée détaillée, de ses actes dramatiquement exposés (cf. le mouvement précipité de l'exposé v. v. 10134-9, « dist, fist, porchaças, requist, pria, concorda, feauté fist, » etc., suite de verbes), reflet des mœurs féodales, les sentiments d'Arthur (v. v. 10140-3), ces procédés (v. v. 10143-7).

De même, la conquête des Flandres et de Bologne, absente chez Gaufrei, est caractérisée par une description développée des actions militaires d'Arthur (v. v. 10148-50), les mesures du roi sont détaillées et individualisées (v. v. 10151-4) :

1. « Ne volt pas *a*) la terre destruire, *b*) viles ardoir, *c*) ne robes prandre, 2. Tot fist *a*) veher et tot *b*) defendre, fors α) viande, β) boivre et γ) provande, (voir l'individualisation des images ; — à noter le caractère pacifique de cette conquête, — de pure invention de Wace).

III. *La conquête de la Gaule. La lutte contre Frolle.*

L'épisode se divise en un certain nombre de parties.

Ire PARTIE. — La dépendance de la France des Romains.

Chez Gaufrei l'exposé est d'une généralité absolue : « tunc provincia Gallia Flolloni Romae tribuno commissa, qui sub Leone Imperatore regebat. »

Wace introduit des détails concrets sur le caractère de cette dépendance : (v. v. 10159 et suivants) — *a*) « n'i avoit roi, ne seigneur, » — *b*) « romain au demaine la avoient », — *c*) « en gart ert a Frolle livree », — *d*) « treus et rentes recevoit et par termes les transmetoit à Rome. »

Digitized by Google

IIe PARTIE. — Caractéristique de Frolle.

Chez Gaufrei elle se trouve plus bas, parmi les événements de guerre, quand le lecteur est déjà depuis longtemps au courant de son rôle, en d'autres termes, après le récit du siège de Paris, c'est une remarque comme toujours générale : « staturae et audaciae et fortitudinis magnae. »

Wace donne certains traits et détails caractérisant très sommairement il est vrai (v. v. 10171-3), 1. Le physique, 2. L'origine. 3. L'état psychique ou moral du personnage : (1) « de grand vigor », (2) « des plus nobles de Rome », (3) « ne dotoit nul home. »

IIIe PARTIE. — Frolle au courant de l'invasion d'Arthur prend des mesures pour se défendre. A la note incolore et générale de Gaufrei (« cum Arturi adventum comperisset, collegit omnem armatum militem qui potestati suae parebat ») correspond une narration détaillée et concrète, une explication raisonnée de toutes les circonstances individualisées.

Ainsi à l'indication « adventum comperisset » de Gaufrei correspond chez Wace (v. v. 10173, etc.)

a) *sot por plusors messages* (faits concrets) et α) « les seisines », et β) « les domages qui as romains lor droit toloient. »

A « collegit » correspond chez Wace :

b) « fist α) toz semondre », β) « toz venir », γ) « toz armer et bien garnir », (à noter les répétitions, la gradation des nuances des actes successifs, le mouvement précipité de la phrase).

A « omnem militem » etc. correspond chez Wace:

c) « Toz les homes armes portanz », α) « El fil de Rome apartenant », β) « dont il cuidoit avoir aie », γ) « qui creut en sa baillie ». (Le caractère des recrues est plus nettement défini et analysé, les raisons de son choix sont données, toutes choses qui font défaut chez Gaufrei.)

Digitized by Google

IVe PARTIE. — La défaite de Frolle.

Gaufrei s'exprime simplement et brièvement : *sed minime resistere quivit*. Chez Wace les événements sont analysés l'un après l'autre, individualisés en images concrètes, la phrase a un mouvement dramatique : « Mel ne'l fist mie a bon eür », *a*) « desconfiz », *b*) « s'anfoi », *c*) « de ses homes maint i perdi » :

Précision de détails : 1° « que ocis », 2° « que navrez », 3° « que pris », 4° « que retornez en son païs ».

Conclusion : « Ot perdu plus de deux mile Que gent i ot de mainte vile » (v. v. 10190-1).

Ve PARTIE. — La raison de cette défaite.

Chez Gaufrei on trouve une remarque générale : *Nam Arturum juventus comitebatur*. Chez Wace ce motif est développé par des détails concrets qui sont donnés, toutes les possibilités sont énumérées : *es teres qu'il ot conquises, es citez qu'il ot prises* (chez Gaufrei vaguement « insularum omnium ») 1° « home a pié », 2° « ne bon chevalier »,

a) que de combatre aaige eust,
b) ne qui combatre se peust, »

α) « qu'il n'an eust o soi mené », *β*) « ou qu'il n'en eust puis mandé », observation suppl. « Molt ot gent estrange mandee Estre sa mesniee privée. »

VIe PARTIE. — L'explication de la popularité d'Arthur.

Chez Gaufrei : « *Famulabatur. . . . melior pars* Gallicanae militiae quam *sua largitate* sibi obnoxiam fecerat. »

Chez Wace leur conduite est plus explicitement analysée, des nuances sont introduites :

« *se tornoient cil qui* — 1° « pooient » et 2° « osoient », *a*) « a lui aloient, » *b*) « pes fesoient » *c*) « lor fiez de lui reconuissoient. »

(A noter le reflet des mœurs de l'époque — droits et obligations des vassaux envers leur seigneur.)

Leurs mobiles chez Gaufrei sont exprimés par un simple

Digitized by Google

mot, « largitate ejus », chez Wace l'analyse est poussée comme toujours davantage :

1. « Tant por son *largement doner* », 2. « Tant por la *noblesce de lui* », 3. « Tant por *paor* », 4. « Tant por *refui* », — ce sont des raisons d'ordre tant matériel que moral, — Wace vise à l'énumération complète des mobiles. (La répétition de « tant, tant » est très caractéristique).

VIIe PARTIE. — Frolle s'enferme à Paris où il concentre ses forces. Gaufrei donne un rapport sec et incolore : « Flollo... relicto confestim campo, Parisios cum paucis diffugit. »

Chez Wace on trouve les motifs déterminants qui sont détaillés : « Vint a grant aleure » —

1. « Ne s'osa aillors arrester », v. 10215.
2. « Ne ne se sot aillors fier »,
3. « Recet desfanssable querroit ; »

ses raisons, — « car Artur et sa gent cremoit. »

Gaufrei poursuit : « Ibi resociato *dilapso populo*, munivit urbem et iterum affectavit cum Arturo dimicare. »

Chez Wace on trouve les détails concrets :

1. « Fist la *garison* Porter des viles environ » (chez G. plus bas, vaguement « vicinorum auxilio »).
2. « A Paris Artur attendra »,
3. « A Paris se desfendra » ;

l'indication simple « dilapso populo » étant remplacée par une série de thèmes contenant l'énumération de différents groupes de ses partisans et de leur attitude :

4. « Tant de la gent qui ert *fuitive*, que de celle qui est *naïve* »,
5. « Mult fu d'omes li cites pleine ».
6. « Cascus de son endroit se paine »
7. « de *blé*, de *viande* atrere » } concrè-
8. « et de *murs* et des *portes* fere » (v. 10229). } tement.

(A noter le termes correspondants de Gaufrei, vagues et abstraits : « munivit, auxilio ».)

Digitized by Google

VIIIe PARTIE. — Le siège de Paris.

a) L'arrivée d'Arthur.

Chez Gaufrei : « At dum exercitum suum vicinorum auxilio roborare intenderet ex improviso venit Arturus, ipsumque intra civitatem *obsedit*. »

Wace introduit les détails concrets (v. v. 10230-5). 1. « aseja », 2. « el borc entor se herberja », 3. « l'eve et la tere fist garder, Que viande ni pot entrer ».

b) La famine détermine Frolle à chercher un duel avec Arthur.

Chez Gaufrei « Emenso denique mense cum Flollo gentem suam fame perire doluisset... »

Chez Wace (v. v. 10237-59) on trouve :

I. — L'énumération détaillée des causes de la famine : 1. « Grant pueple... an la cité, 2. De viande chierté » (suivie d'une explication : *a*) « tot le porchaz » et *b*) « tot l'atret orent tost mangié et usé » ; conclusion : « po ont vitaille, grant gent sont. »

II. — La description de l'attitude des assiégés, leurs souffrances, leur mécontentement, leurs murmures :

1. « Anfant et fames grant duel font ».

2. « Se la gent povre an fust creust, La citez fist bien tost rendue. »

3. « Molt vont criant : Frolle que fez ? »

III. — La lutte intérieure de Frolle :

a) ses impressions douloureuses (gradation de leur crescendo).

1. « Vit le pueple distroit, »

2. « Vit les genz qui de faim moroient, »

3. « Vit que randre se voloient, »

4. « Vit la cité mise a essil (repet. vit). »

b) son raisonnement intérieur, sa décision :

1. « Mialt volt son cors metre au peril et an abandon de morir » ; explication :

2. « Bien se fiait en sa bonté » v. 10258 (chez G. une seule

Digitized by Google

note correspondante : « Quibus ultra modum confisus »).

Toute cette scène de développement et analyse psychologique manque chez Gaufrei.

c) la proposition de Frolle à Arthur.

Chez Gaufrei : « mandavit Arturo, ut », 1° « *ipsi soli duellum inirent* » et 2° « *cui victoria* proveniret», 3° « *utrius regnum obtineret.* »

Chez Wace chaque clause est développée, détaillée, analysée intelligemment, individualisée par des images toujours concrètes, l'auteur donne les *raisons*.

« Au roi A. a fors mandé

1. « qu'il dui »

a) « *an isle* venissent » et

c) « *corps a corps* se combatissent ».

2. « li quex d'ax l'autre

a) *occiroit*

b) ou *qui vif vaintre* le porroit

3. *a*) *la terre tote* a l'autre eust et *b*) tote France receust (il s'agit pour Wace des possessions d'Arthur en France et non pas en Grande-Bretagne).

(A noter les doublets dans l'exposé de Wace.)

Wace donne aussi les raisons de la proposition de Frolle (complètement absentes chez Gaufrei), d'après sa conception d'un sage administrateur ce sont les raisons d'ordre moral; elles intéressent toujours Wace (v. 10266-7) :

1. Si que *le peuple n'i perist*
2. « Et que vile n'an destruisist. »

L'interpolation suivante de Gaufrei est consacrée à la caractéristique (déplacée en cet endroit) de Frolle : « F. erat.. staturae et audaciae et fortitudinis magnae. » Nous avons observé plus haut que Wace transporte cette caractéristique au commencement de l'épisode (voir v. 10161) :

« Frolles fu molt de grant vigor », etc.

Digitized by Google

IXe PARTIE. — Combat de Frolle et d'Arthur.

<*a*) Arthur consent à la proposition de Frolle, on échange de gages et d'otages.

Chez Gaufrei : « *dato foedere ab utrarque parte* », chez Wace d'une façon plus détaillée et concrète :

1. *gages*, 2. *otages*,

a) cil de l'ost,

b) cil de Paris.

(parallélisme voulu).

<*b*) Les deux armées restent spectatrices.

Chez Gaufrei, la narration est abstraite et incolore, c'est un rapport officiel, aucune image n'anime le tableau :

« Populo expectante quid de eis futurum esset. »

Chez Wace la présentation des mêmes faits est imagée et dramatique, le tableau est « scéniquement » construit, il est plein de vie (à noter la construction de la phrase à rythme précipité, la suite de verbes expressifs). Nous avons l'exposé de l'attitude des spectateurs :

I. primo, attitude des Français (des indigènes).

1. « *pueple fremir*, 2. homes et femes fors *issir*, 3. *saillir* sor mur et sor maison, 4. *reclamer* Dieu... que cil venque qui pais lor tiegne » (à noter l'analyse des actes : « issir, saillir » et des sentiments, « fremir, reclamer »).

II. secondo, attitude des Bretons (des conquérants), et leurs sentiments :

1. « Sont en escout et en esgard », 2. « deproient al roi de gloire ».

Observer la différence dans la présentation de l'attitude des vaincus et des vainqueurs.

<*c*) Le duel.

Chez Gaufrei nous trouvons trois thèmes, à savoir :

1. « Ambo erant decenter armati; 2. super equos etiam mirae velocitatis sedentes; 3. nec erat, promptum dinoscere utri triumphus proveniret. »

Chez Wace le passage est introduit par des exclama-

Digitized by Google

tions admiratives (v. v. 10288-98) : « Qui donc veist... », (v. 10288) « Dire poist et voir deist », (v. 10292) « Que deus hardiz vassaz veist » (v. 10293).

1. A la note incolore « decenter armati », correspondent les images détaillées, individualisées, dynamiques, pleines de vie et de mouvement : (v. 10289) *a*) « armes seoir ; (v. 10291) *b*) escuz levez (v. 10293) *c*) hantes brandir », et un peu plus bas l'énumération réitérée (v. 10295) *d*) « escuz, haubers et hiaumes biax. »

2. « Mirae velocitatis » de Gaufrei est rendu par « destriers isnax » (10289), (plus bas « chevax bons et isniax ») *por saillir*, qui est plus imagée et dynamique.

3. A « promptum dinoscere utri triumphus » correspond chez Wace : (v. 10296). « Ni ert mie legier » à savoir, *por esgarder ne por veoir*.

1). « qui PLUS FORZ ERT, NE » 2). « qui VAINTROIT », avec l'individualisation habituelle et l'énumération détaillée des possibilités. Enfin l'explication suit, les causes de l'indécision (v. 10299) :

« Car chascuns bons vassax paroit »

Le tableau qui suit est présenté assez différemment dans les deux textes. Gaufrei expose la situation ainsi :

a) *Erectis lanceis*, b) IN ADVERSIS PARTIBUS STETERUNT, confestim, c) SUBDENTES EQUIS CALCARIA, d) SESE MAXIMIS ICTIBUS PERCUSSERUNT.

Wace donne des images parallèles, plus dramatiquement exposées, plus dynamiques, qui font contraste avec le tableau plutôt statique de Gaufrei :

b) DE DEUX PARZ SE SONT ESLOIGNEE, c) ESPERONANT, a) 1. *resnes laschiees*, 2. *escuz levez*, 3. *lances bessiees* (image différente et plus détaillée, divisée, pleine de mouvement, plus savante aussi, où se reflètent les usages des tournois), d) SE SONT ALLE ANTREFERIR ANDUI DE MERVEILLOS AIR (v. 10302).

Digitized by Google

Le passage suivant présente de même un peu autrement la scène du combat.

Gaufrei: *a*) « At Arturus gestans cautius lanceam Flollonem in summitate pectoris infixit », *b*) « ejusque telo vitato», *c*) « quantum vigor sinebat, illum in terram prostravit. »

Wace : *b*) « Mais F. an ferir failli *Ne sai se ses chevax gaŵchi* » (explication raisonnée, abs. chez G.), *a*) « Et Artur a Frolle feru *De sor le bocle de l'escu* » (image différente), *c*) « De son cheval l'a long porté, Tant com hante li a duré » (v. 10306).

L'impression de la situation sur les spectateurs est autrement dramatique, individualisée et animée chez Wace que chez Gaufrei.

Le poète français conçoit tout le tableau presque scéniquement. Rien de pareil chez Gaufrei.

Chez Gaufrei : « Britones... vix potuerunt retineri, quin... irruerunt. »

Chez Wace : *a*) « Gens *estormir* », *b*) « Bretons *crier* », *c*) « armes *saisir* », *d*) « eussent l'*ève et l'ile trepassée*... al chapleis. » Dans certaines rédactions de Wace le discours d'Arthur est ajouté pour animer le tableau davantage.

Suite du duel.

A la situation présentée par Gaufrei correspond comme presque toujours un passage plus détaillé de Wace.

Chez Gaufrei : « praetensoque clypeo imminentem sibi Flollonem cito cursu petivit. »

Chez Wace : *a*) « Leva l'escu », *b*) « le chief covri », *c*) « Frolle o s'espee asailli » (actes divisés, concrets, série d'actions individualisées, phrase à rythme précipité).

Gaufrei donne enfin un trait, absent chez Wace (qui présente la bataille autrement) : « Instantes igitur cominus, mutuos ictus ingeminant, alter neci alterius insistens » (chez Wace chaque coup des deux adversaires étant individualisé, ce corps à corps est omis).

Dans la suite Wace analyse avec plus de précision et netteté les actes isolés.

Digitized by Google

Ainsi chez Gaufrei : « F. percussit Arturum in frontem », ce qui est plus développé chez Wace : « *L'espee leva contremont*, Artur feri enmi le front. »

Le tableau qui suit témoigne, comme toujours, de la manière de Wace d'individualiser les faits (à noter la prédilection pour les doublets dans les définitions) ; en introduisant différentes nuances nouvelles, il donne l'explication d'un fait quelconque.

Au texte de Gaufrei « manante ergo sanguine, cum Arturus loricam et clypeum rubere vidisset » correspond le passage suivant de Wace : « Frolle fu fors et li cols grans, Et li brans fu durs et trançans (raisons générales des effets de son coup, abs. chez G.) :

le heaume, *a*) « quassa » et *b*) « fendi » 1.

« le haubere, » *a*) « faussa » et *b*) « rompi » 2.

« Enmi le front *Artur navra*, 3.

« Li sanc el vis li *avala*. » 4.

A la vague note de Gaufrei « ardentiori ira succensus », correspond chez Wace un développement analytique et concrètement détaillé (v. v. 10399-40) « Del mal talent » *a*) « noirci » et, *b*) « tainst », *c*) « Passa avant » et *d*) « ne se fainst. »

Chez Gaufrei « erecto totis viribus Caliburno, (caput) in duas partes dissecuit. »

Chez Wace « Calib. ot, s'espee *el poing* », « jusque *espaules* la (teste) fendu », *a*) « *Trait*, et *b*) *empoint* et cil 1. CAI, 2. sanc, cervelle *espandi* » (détails absenst chez G.) (à noter le mouvement et le dramatisme de la phrase, habituels dans les tableaux de Wace).

Aux vers 10347-8, Wace fait un *à parte* auquel naturellement rien ne correspond chez Gaufrei :

« Onques hiaumes n'i ot mestier, Ni li haubers que il ot chier. »

<*d*) les citadins ouvrent les portes de Paris.

Chez Gaufrei ce passage est donné sous une forme très

Digitized by Google

simple : « Concurrunt cives, apertis valvis civitatem Arturo tradiderunt. » Autrement dramatique, mouvementée et animée est la scène chez Wace. Ce sont toujours des détails concrets avec une analyse des sentiments des spectateurs, le parallélisme des images étant souligné par des contrastes v. 10351-6 :

« Cil de la vile et de l'ost *crient*,
Li unplorent, li autre *rient* :
Li citeain por Frolle *plorent*
Et nonporquant as portes *corent*.
Artur ont receu dedanz
Et ses *maisniées* et ses *gens*.»

Enfin — trait supplémentaire et absent chez Gaufrei : Arthur reçoit à Paris les *hommages* des Français, il *introduit la justice*, — tout cela étant un reflet des mœurs féodales, v. v. 10357-64 :

« Dont veissiez Franchais venir
Et les hommages *poroffrir*.
Et Artus *reçut* lor omages
Et de pais tenir *prist ostages*.
A Paris alques sojorna
Baillius assist et *pes ordena*. »

Xe PARTIE. — La pacification de la Gaule.

Le passage débute par l'exposé de la division de l'armée d'Arthur et les hauts faits de Hoel.

A la remarque de Gaufrei « ad expugnandum Guitardum Pictavensium » correspondent les vers plus explicites de Wace (v. v. 10367-70) :

«... Od cels conquist Anjou
Auvergne et Gascogne et Poitou ;
Et il Borgogne conquerroit
Et Loheraine, s'il pooit. »

Chez Wace on trouve aussi une énumération des provinces conquises (v.v. 10373-4 : Berri, Toroigne,

Digitized by Google

Auvergne, Poitou, Gascogne) et une caractéristique sommaire, bien que d'une généralité absolue de Guitarz (v.v. 10376-8).

Les péripéties de la guerre sont brièvement mentionnées chez Gaufrei « pluribus praeliis anxiatum ad deditionem coegit ».

Wace développe selon ses habitudes ce motif, le détaille, l'anime, introduit des mobiles les plus compliqués, et l'expose dramatiquement au moyen d'une série de parallélismes et contraires :

a) « sovent *caça* », 2. « sovent *fui* » ; — 3. « sovent *conquist* », 4. « sovent *perdi* » ; — le poète nous énonce la résolution de l'adversaire de Hoel : — 1. « vit que perdoit », — 2. « qu'à peine recoverroit », — 3. « pais fit et accorde à Hoel » (v.v. 10381-82).

Il n'y a rien de correspondant chez Gaufrei. A la simple indication « ferro et flamma », chez Wace répond un tableau avec des images isolées et concrètes des ravages de la guerre (v.v. 10384-6) (bore, castel, cep, vigne, etc.). Notons que « ferro et flamma » de Gaufrei se rapporte exclusivement à Hoel, tandis que chez Wace les ravages sont le résultat général de la guerre, dus aussi bien aux armées françaises que bretonnes ; nous avons donné des raisons de ce souci de n'attribuer aucun acte cruel à Arthur et ses collaborateurs.

Le tableau se termine chez Wace par une conclusion, qui lui est propre, reflétant les usages de l'époque (v.v. 10387-88) :

« A Artu jura feuté
Et Artus l'a puis *mult amé.* »

La simple suggestion de Gaufrei « emensis novem annis » est développée par Wace dans une vaste disgression (v.v. 10391-404) en une description des sages mesures prises par Arthur pendant ce temps (la démobilisation partielle de l'armée, l'ordre rétabli en Gaule : — 1.

Digitized by Google

« maint orgillos home donta », — 2. « maint felon amesura »).

XIe PARTIE. — La fête à Paris.

Chez Gaufrei les données sont très limitées : « tenuit curiam, ubi *convocato clero et populo*, statum regni pace et lege confirmavit. » Chez Wace on trouve, comme d'ordinaire, des détails concrets : 1. « A ses homes randi lor pertes » — 2. « Et guerredona lor dessertes », — 3. « lor servise a chacun randi » — 4. « selon ce qu'il avoit servi. »

L'énumération des barons chez Wace est accompagnée d'un essai de les caractériser sommairement, ou plutôt de les individualiser par un trait banal et élémentaire, mais qui est tout de même un procédé propre à faire ressortir une figure dans une série d'énumérations, à intéresser le lecteur à tel ou tel personnage (v. 10412 Keu « preu et leal » (v. 10416). Bodoer « un suen domaine conseiller » (v.v. 10419-20). « Cil dui erent molt si feoil Et servoient tot son consoil » [traits abs. chez Gaufrei].

L'indication vague de Gaufrei « alias provincias nobilissimis viris » est concrétisée (v.v. 10421-2, 25-26) « Bologne dona à Holdin, Le Mans à Borel son cousin », « Dona ses délivrés honors Et les teres as vavassors ».

Le principe de la distribution de récompenses est aussi suggéré par Wace (v.v. 10423-4) : « A mainz selonc lor gentillise A plusors selonc lor servise ». Le temps est précisé : « Pasques » (v. 10405), « an avril ». Toutes ces précisions manquent chez Gaufrei.

XIIe PARTIE. — L'accueil des guerriers en Angleterre.

Le passage est absent chez Gaufrei, tandis que Wace donne tout un tableau de genre, pittoresque, plein de mouvement et de vie, de cet accueil, de la joie des habitants, de leur curiosité, des récits des guerriers ; tout cela est raconté non sans un grain de malice et d'ironie.

Chaque situation est décrite longuement, analysée com-

Digitized by Google

plètement. Nous avons des énumérations et des caractéristisques concrètes à la manière de Wace (v.v. 10427-52) [1].

XIIIe PARTIE. — Mobiles d'Arthur récompensant ses vassaux.

Chez Gaufrei : « inter proceres suos firmissimam pacem renovaret » motif omis par Wace (comme affaiblissant l'idée de la « mesnie » glorieuse d'Arthur, voir plus bas) et remplacé par un mobile tout différent (v. 10455-6) :

« Por ses riquesces demontrer
Et por faire de lui parler. »

IV. Fêtes solennelles à Carlion et le couronnement d'Arthur et de la reine.

Ire PARTIE. — LA FÊTE.

1re subdivision : dans la description de Carlion les deux textes se rapprochent l'un de l'autre. Wace ajoute, cependant, des détails pittoresques et concrets (v. 10473-6) :

« Plenté i avoit de *peisson*
Et grant pleine de *venisson*;
Beles erent les praairies
Et riches les gaagneries ».

A la conclusion générale d'une abstraction habituelle à Gaufrei « Tot ergo deliciarum copiis praeclara festivitati... disponitur », correspond une série d'images nettes chez le poète français (v.v. 10491-7) :

« Bon ert a cel tans Carlion,
Ne fist puis, se empirer, non.
Por les grans *edefiemens*
Et por les grans *aaisemens*,

1. On pourrait trouver chez Gaufrei une seule mention qui a un rapport assez éloigné d'ailleurs avec tout ce passage, c'est la remarque vague : « maxima laetitia fluctuans » qui se rapporte uniquement à Arthur (voir ch. 12, première phrase).

Digitized by Google

Por les *biax bois* et por *les pres*,
Por les *biax lius*, que vous oez ;
I volt Arthur sa cort tenir,
Toz ses barons i fist venir. »

D'autre part, Wace laisse tomber la phrase « aureis tectorum fastigiis » qui ne répondait pas aux images réelles et concrètes.

2e subdivision est consacrée à la digression sur les deux églises de Carlion. Wace traduit presque littéralement le texte latin (cf. v. v. 10477-78, Gaufrei : « Duabus autem eminebat Ecclesiis, quarum una », etc.)

3e subdivision : convocation des barons par Arthur.

Chez Gaufrei on trouve une remarque générale et vague : « Missis deinde legatis... invitantur tam ex Galiis, quam ex... insulis. »

Chez Wace, c'est une énumération systématique et complète des invités (par séries et gradations « roi », « contes », « dus », « viscontes » etc., v.v. 10498-502) et même des nations dans certaines rédactions du poème v.v. 10499-517 etc. Leroux de Lincy.

4e subdivision : liste de vassaux d'Arthur. Wace suit de près le texte de Gaufrei ; il ne donne que trois noms de plus (Yvains v. 10522, Lot de Loenois v. 10523, Gauvain v. 10528), tous les autres se correspondant exactement. Néanmoins le poète français essaie d'introduire des traits caractéristiques, bien que banals, des invités, ce qui manque au texte de Gaufrei :

v. 10519. « Aguisel, qui *fut aparillés mult bel* ».

v. 10522. « Uriens Et Yvains, *ses fils li cortois.* »

v. 10523-27 « Lot... *Qui mult grant part de la cort tint.* »

v. 10528. « Gauvain, *Qui mult estoit franc et gentieus.* »

v. 10529. « Cador de Cornouaille, *Qui li rois at mult chier tenu.* »

v. 10537. « Argal de G. un cuens, *Qui en la cort ot mult des soens.* »

Digitized by Google

v. 10553-7. Remarque de Wace sur les chevaliers de la Table Ronde (abs. chez G.).

v. 10567-74. Digression de Wace sur le déplacement de l'évêché de Londres, suite de petits traits caractéristiques (abs. chez G.).

v. 10575-6. « Doldanies de Gollande », *qui n'ont pas planté de viande* (peut être un simple remplissage, mais servant à nuancer le nom propre.)

v. 10579-30. « Et Gauvais li rois d'Orquenie, qui *maint village a en baillie.* »

v. 10594-6 — correspondent à une remarque vague de Gaufrei : « tanto ornamentorum, mularum et equorum incedebant, quantum difficile est describere » ; Wace : « Hoel et tot cil devers France Furent de noble contenance ; De beles armes, de biax dras, D'aornemens, de cevax gras ».

(Comme toujours images concrètes).

5e subdivision : les limites de l'expansion du pouvoir d'Arthur défini avec plus de précision chez Wace (Gaufrei : « citra Hispaniam » tout court) « jusqu'à Espagne... jusqu'à *flum en Allemagne.* »

6e subdivision : explication de cette affluence des barons. Gaufrei se borne à une remarque générale et vague : « Nec mirum, largitatis namque Arturi per *totum mundum divulgata*, cunctos in amorem illius illexeret. »

Wace (v.v. 10600-6) donne une énumération de toutes les raisons possibles qui attiraient les barons à la cour d'Arthur :

« Tant por Artu, tant por ses dons,
Tant por conoistre ses barons.
Tant por veoir ses mananties,
Tant por oïr ses corteisies,
Tant por amor, tant por banie
Tant por conaistre sa baillie »,

(à noter la répétition de tant, tant, tant etc.).

Digitized by Google

7e subdivision : absente chez Gaufrei. Il s'agit d'un tableau de genre, développé et concret, plein de vie et de couleur avec des détails pittoresques et précis des préparatifs de la fête (v.v. 10607-34).

IIe PARTIE. — LE COURONNEMENT.

Wace note avec précision le moment des événements (v. 10635, « au matin du jor de la feste »).

1er tableau général du couronnement du roi : Wace change d'une certaine façon la description de l'ordre de la procession, les précisions sur le légat de Rome (Dubric) sont données après la description de la cérémonie, l'image du nonce apostolique sert à couronner l'effet de la magnificence (v.v. 10635-56, 56-62 ; ordre contraire chez Gaufrei, qui ne poursuit pas cet effet, v. C. 13. sec. phrase).

La remarque de Gaufrei sur le chant exécuté pendant le couronnement (« conventus quoque multimodorum ordinatorum, miris modulationibus praecinebat ») est supprimée par Wace pour éviter, peut-être, le double emploi du même motif, les effets musicaux étant réservés pour les fêtes qui suivent le couronnement.

Ici encore comme toujours Wace donne des détails supplémentaires (absents chez Gaufrei) :

(v. 10646) :

« Quatre espees i ot en or,
Que pont, que helt, que entretor

(v. 10652-55) :

Cador de Connouaille estoit
Qui la cart espee tenoit,
N'avoit pas menor dignité
Que se il eust reauté ». (autre réd. « fust roi coroné »).

2e tableau du couronnement de la reine (presque entièrement absent chez G.).

Digitized by Google

a) l'énumération des dames qui furent invitées (v. 10665-6) : « *les grant dames* del païs, Et les *fames* à ses amis, ses *amies et parentes* Et *meschines* beles et gentes »;

b) les détails de la cérémonie donnés par le poète français : v. 10671 « An sa chambre fu coronée », v.v. 10673-4 « Por la grant presse departir Que uns lous ne poist sofrir » (explication), v. 10682 « A grant joie et grand leesce et à merveilleuse noblesse ». Seule mention correspondante chez Gaufrei : « Mulieres autem quae aderant, illam cum maximo gaudio sequebantur. »

c) la description minutieuse des vêtements de l'assistance aux vers 10683-97 (complètement absente chez Gaufrei).

d) la messe et le chant religieux (v.v. 10699-702) caractérisé mieux chez Wace (« Orgues... clers chanter et orguener, Voiz abesser et voiz lever, chant avaler et chant monter »), auquel correspond une simple mention chez Gaufrei « tot organa, tot cantos ».

e) l'attitude des chevaliers assistant à la cérémonie.

Wace ajoute certains traits qui animent le tableau du genre : « Tant por oïr les clers canter, Tant por les dames esgarder » (v.v. 10703-6). Dans le reste il suit de près le texte de Gaufrei.

f) le festin :

1. usage des Bretons de séparer les femmes et les hommes pendant le banquet (traduction de Gaufrei presque littérale chez Wace v.v. 10727-8, 34-35 ; cependant Wace introduit quelques détails concrets v. 10737 : « Ni avoit que les servitors »,

2. distributions de places d'après la dignité des convives.

En suivant le texte latin Wace introduit un détail (v. 10738, etc.) :

« Qant li rois fu an dois assis
A la costume del païs,
Assist sont li breton antor... »

Digitized by Google

3. le service.

Cette partie est plus développée chez Wace, v. v. 10747-8.

Chez Gaufrei : « fercula cum ipso ministrabat » (Kex). Chez Wace : « Sovent aloient et espes Escueles portent et mes. » Pour Beduer Wace, répète le même motif que pour les damoisaux de Keu v. 10752-3, 55-7.

Les observations de Wace sont plus détaillées et concrètes, Gaufrei se limitant à l'indication générale : « in scyphis *diversorum* generum, *multimoda* pocula », Wace donne de son côté : « copes, nes d'or fin, hénas » v.v. 10753-4.

Un rôle spécial est attribué par Wace à Béduer (v. 10751), « devant aux (damoisaux) aloit qui le cope le roi portoit » ;

4. le banquet chez la reine.

Wace ajoute des détails plus concrets bien que sans les individualiser trop, v.v. 10766-9.

« veissele... chiere et bele », « riches mangiers servise », « boivre de mainte guise » (chez Gaufrei : « *diversis* ornamentis, morem suum exercentes. »)

5. impression générale des preux à la fête de Carlion.

Ces impressions sont beaucoup plus individualisées chez Wace.

Gaufrei n'en donne qu'une mention brève et insignifiante, « Copia divitiarum, luxu ornamentorum, facetia incolarum ».

Wace est plus explicite (v.v. 10773-82 et suiv.) :

« De *biax homes* et de noblesce
Et de *plenté* et de *ricece*,
De *courtoisie* et de l'*onor*
Portoit Engleterre la flor.
.....
Plus erent cortois et vaillant
Neis li povre païsant,
Que chevalier an altre rennes
Et altresi erent les emes,

Digitized by Google

6. les chevaliers portent les couleurs de leurs dames.

Chez Gaufrei : « unius coloris *vestibus* at *armis* utebatur », chez Wace plus complètement : armes et dras et ator (v. 10782).

Dans le reste du passage (10786-99) le poète français suit le texte latin.

g) Les jeux après le festin.

1. Les jeux.

L'énumération des jeux est presque pareille dans les deux textes, néanmoins, on trouve chez Wace des petits traits psychologiques, les mobiles, les sentiments (v. v. 10815-6 le vainqueur « estoit sempres al roi menes Et à tos les barons mostres », v. 10818 ils recevaient des récompenses, « tant que cil toz liez s'en aloit »).

2. L'attitude des dames.

Gaufrei fait la mention de l'attitude des dames pendant les jeux entre autre chose, sans se soucier de produire un effet quelconque. Cette observation est intercalée *parmi* la description des jeux; par contre, Wace la transpose *après* la description du tournoi, c'est l'impression, chez lui, des jeux militaires sur les dames. Toute la situation change (cf. Wace v. v. 10819-22).

3. Description des divertissements à la cour d'Arthur.

a) Wace introduit l'énumération des instruments de musique (v. v. 10823-32),

b) il développe le passage sur les conteurs, joueurs du hasard, d'échecs etc. (v. v. 10832-40),

c) enfin et surtout, Wace donne un tableau animé et vivant des actes, des sentiments, des paroles, des cris, de l'agitation, de la désolation, jusqu'à l'impression des dés qui tombent, un tableau impressionniste, scéniquement

Digitized by Google

envisagé et dramatiquement présenté, tableau qui manque, bien entendu, dans l'exposé de Gaufrei.

d) La distribution des récompenses.

Le récit de Wace se caractérise par une précision plus grande (« au mescredi » v. 10868); Gaufrei reste comme toujours dans le vague : les guerriers étaient récompensés des « singulis possessionibus, civitatibus atque castellis, Archiepiscopatibus, Episcopatibus, Abbatiis, *caeterisque* honoribus ».

Chez Wace, les détails sont beaucoup plus précis, nous trouvons une énumération complète (accompagnée d'une répétition du verbe) qui correspond à ce « caeteris » de Gaufrei : « Dona capes, dona deniers, dona de ses avoirs plus chiers, dona deduiz, dona joiax, dona levriers, etc. (oisax, peliçons, dras, henas, pailes, eniax, bliauz, mantiaz, lacez, espees, saietes, acerees, cuivrez, escuz, ars, espiez bien esmoluz, lieparz, ors, seles, lorains, chaceors, haubers, destriers, hiaumes, argent, or » v.v. 10878-97).

Enfin, chez Wace, le passage est terminé par une conclusion générale, exprimant les raisons de cette générosité d'Arthur. Le souci de cette explication raisonnée et de cette conclusion fait défaut chez Gaufrei v.v. 10897-900) :

« N'i ot home qui rien valsist
Qui d'autre terre a lui venist,
Cui lui roi ne donast tel don
Qui enor fust a tel baron. »

*
* *

En étudiant les deux textes on est tenu de distinguer deux groupes de faits différents : 1) les éléments communs des deux passages, 2) les éléments refaits, transformés par Wace, aussi bien que les éléments nouveaux introduits par le poète français.

On peut résumer d'une façon générale, les éléments communs par les observations suivantes.

Digitized by Google

A. Le récit se suit dans le même ordre et sans digressions :

1. la conquête de la Norvège par Arthur pour son neveu Loth (Wace, v.v. 10048-10099, Gaufrei, Liv. IX ; ch. 11, à partir de la phrase « Cumque id Arturo notificatum esset..... » jusqu'à « donec totam Norwegiam... submiserunt »).

L'épisode peut être subdivisé dans les deux versions en des parties qui se correspondent aussi parallèlement :

a) l'héritage et la dernière volonté de Sichelins,

b) la révolte des Norvégiens et leur candidat Ridulf (Riculfus),

c) le secours d'Arthur à Loth, la conquête de la Norvège, la défaite de Ridulf.

2) La conquête de la Gaule, la lutte contre Frolle (Wace, v.v. 10147-10354, Gaufrei, L. IX ; ch. 11, à partir de « Tunc provincia Gallia », jusqu'à « cumque id per exercitum divulgatum fuisset »).

Les subdivisions de cette partie sont de même parallèles dans les deux textes :

a) la défaite des troupes de Frolle, *b*) le siège de Paris, *c*) le combat de Frolle et d'Arthur.

3) Les victoires ultérieures des Bretons, le pouvoir d'Arthur s'étend sur toute la Gaule (neuf ans de pacification); Wace, v.v. 10355-427, Gaufrei, L. IX. ch. 11, suite, jusqu'à la fin du chapitre 11, sauf la dernière phrase.

4) Le retour d'Arthur en Angleterre (Wace, v. v. 10355-427, Gaufrei, dernière phrase du ch. 11, L. IX).

5) Les fêtes solennelles à Carlion, l'affluence des rois et barons (Wace v.v. 10454-634, Gaufrei L. IX. Ch. 12).

6) Le couronnement d'Arthur (Wace, 10635-900 ; Gaufrei, ch. XIII et XIV); cette partie peut être subdivisée dans les deux textes, à savoir :

a) la cérémonie solennelle, *b*) le couronnement du roi, *c*) de la reine, *d*) les jeux militaires, les fêtes et les récompenses.

Digitized by Google

Ainsi tout le récit de Wace suit rigoureusement l'exposé de Gaufrei.

B. Outre le même ordre et la même suite du récit, les épisodes séparés présentent le même caractère général, le texte français donnant des nuances nouvelles, mais pour la plupart conçues dans le même esprit (abstraction faite de certains détails plutôt rares, dont nous parlerons dans la suite ; cf. l'épisode de Riculf, où l'on parvient facilement à voir les raisons du changement, v. plus bas).

C. Certaines phrases entières du poème français sont calquées sur le texte latin (pour ne citer que quelques exemples, comp. la description des églises à Carlion, et tout ce qui se rapporte à l'élément ecclésiastique, Wace, v. v. 10477-90, église de Carlion, v. v. 10560-8, 10658-62, Dubricius et deux autres archevêques ; parfois aussi bien ailleurs, — le festin, v. v. 10797 et ss., passage sur les tournois des chevaliers en présence des dames, v. 10786, etc., voir les passages corresp. de Gaufrei).

D'autre part notons les retouches de Wace, à savoir les *a*) additions, *b*) omissions, *c*) transpositions, dont la raison est généralement facile à percevoir.

a) Les additions de Wace présentent le développement de détails surtout concrets et pittoresques, reflétant les mœurs de l'époque ; le plus souvent ce sont des énumérations, plutôt même de toutes les possibilités conçues, que de faits réels ; elles nous donnent une analyse raisonnée, les motifs déterminants de telle ou telle action ou parole, les traits psychologiques si élémentaires qu'ils soient. Les mobiles, les caractéristiques (ou plutôt de simples essais de caractériser les personnages), les digressions personnelles, le mouvement animé de la phrase, le dramatisme et le dynamisme de l'exposé, parfois une conception presque scénique de la situation — la plupart du temps c'est l'élément nouveau introduit par Wace. Abstraction faite du remplissage, dû à la forme versifiée, des redites, des phrases géné-

Digitized by Google

rales dues à la rime, qu'il est facile d'éliminer et qui se réduisent à peu de chose, généralement ce nouvel élément n'est que le développement des données de Gaufrei; néanmoins quelquefois des traits presque contraires remplacent ceux du modèle, ce qui peut toujours s'expliquer par une nouvelle, une autre conception esthétique de tel ou tel passage, et par la nécessité du changement, sentie par le poète français.

Citons, par exemple, un passage de l'épisode de la conquête de la Norvège, le vers 10091, où d'après Wace l'adversaire d'Arthur Ridulf « poi ot gent et poi amis », tandis que dans la chronique latine le même roi des Norvégiens luttait « universo patriae populo ». Ce changement est devenu nécessaire dans la version de Wace d'après sa conception du rôle d'Arthur, cette incarnation du droit et de la juste cause, qui vient plutôt libérer la Norvège que la conquérir; notion tout à fait nouvelle qui ne se trouve pas chez Gaufrei (voir l'analyse de cet épisode). Pour donner ici même quelques exemples encore (entre plusieurs) des additions de Wace, je pourrais citer au hasard les vers 10278-88, où Wace analyse et présente l'impression et l'état psychique tout à fait différents des spectateurs : 1) Bretons (les conquérants), et 2) Gaulois (les indigènes) pendant le duel d'Arthur et de Frolle. Ou bien la lutte intérieure dans l'âme de Frolle (aux v.v. 10250-8) [1].

Ces deux développements sont des additions qui ne se trouvent pas chez Gaufrei.

1. Pour donner un troisième exemple très caractéristique des additions de ce genre de Wace, je citerai un passage qui fait suite au quatrième épisode étudié (couronnement d'Arthur).

Il s'agit du développement du thème de l'impression défavorable que produit la lettre arrogante de l'empereur Luce sur les Bretons et de l'attitude digne d'Arthur, toujours conçue dans le même sens de perfection royale et chevaleresque (à noter sa conception courtoise de l'immunité des messages romains, v.v. 10999-11000). Tout cela fait défaut chez Gaufrei.

Digitized by Google

Si les additions sont très fréquentes chez Wace, les omissions sont plutôt rares. Wace en use, tout de même, pour des fins d'ordre esthétique. Je n'en citerai ici que quelques exemples. Ainsi dans l'épisode du duel d'Arthur et de Frolle, nous trouvons un passage de Gaufrei, omis par Wace. Il s'agit de la description du coup de Frolle et de la riposte d'Arthur. Le coup de Frolle serait mortel « nisi collisione *cassidis* mucronem hebetasset mortiferum vulnus forsitan intulisset ». De son côté, Arthur « impressit eum per *galeam* in caput Flollonis quod in duas partes dissecuit (à noter l'opposition de *cassis*, casque en métal, à *galea*, casque en cuir) [1]. L'omission de ces détails chez Wace (cf. Brut v.v. 10333, 10343) qui suit ici de près le récit de Gaufrei, peut bien s'expliquer par la difficulté, sinon l'impossibilité, de trouver les termes correspondants en ancien français, mais il est évident que, si ce détail, cette opposition intéressait le poète, il aurait bien su l'exprimer par une périphrase très développée, comme il en a tant données ailleurs. Le fait est que la remarque en question de l'auteur latin ne pouvait que gêner le poète français. La victoire d'Arthur est toujours due chez Wace à la prouesse du roi des Bretons et non pas à la supériorité et perfection de son armure. Je pense même qu'on est autorisé à croire que si les deux termes existaient en ancien français, Wace aurait probablement évité de les opposer, dans cette circonstance, si l'on tient compte surtout de l'idée qu'il se fait d'Arthur partout ailleurs.

Je cite un second exemple. Dans l'épisode de la conquête de la Gaule, Gaufrei attribue à l'un des chefs de l'armée d'Arthur une grande cruauté, « Gasconiam ferro et flamma depopulans... subjugavit. » Ce trait, omis par Wace, est remplacé par un tableau plus développé des ravages de la guerre « ne cep, ne vigne », attribués aux Gaulois (aux

1. Voir sur ces mots Isid. de Sev. et autres auteurs du moyen âge.

Digitized by Google

Français) ou aux causes générales de l'état de guerre (voir v.v. 10383-6, « Car fors de bore etc. »), Arthur étant toujours porteur de la justice et du bonheur, aussi bon administrateur que chef d'armée [1].

Voici encore un exemple : Gaufrei donne les raisons qu'avait Arthur d'organiser les fêtes solennelles à Carlion, ch. XII. « Inter proceres suos firmissimam pacem renovaret. » Ce motif est omis par Wace (probablement comme affaiblissant l'idée de la « mesnié » d'Arthur, où toute mention d'une discorde intérieure serait déplacée) ; pour Wace, les mobiles d'Arthur célébrant les fêtes sont tout à fait différents : « Por ses riquesces démontrer Et por faire de lui parler », v. 10455.

Enfin, comme dernier exemple, citons l'omission par Wace d'un détail (qui se trouve chez Gaufrei) de la fête du couronnement.

Chez Gaufrei, il y a une indication sur la musique qu'on exécutait pendant la cérémonie du couronnement (ch. XIII. « conventus ordinatorum... miris modulationibus praecinebat »), Wace qui suit de très près (phrase par phrase) le texte de Gaufrei, omet ce détail. Il est vraisemblable que cette omission a pour raison le désir de Wace de ne pas affaiblir l'impression de la scène suivante de la fête du couronnement, ce qui serait inévitable par le double emploi du même motif, le poète évitait ainsi une redite inutile.

3. Le troisième procédé qui caractérise le travail personnel de Wace, c'est la transposition, le déplacement de tel

1. Voir un peu plus loin la caractéristique de sa conduite dans un pays qu'il veut conquérir :

« Sagement fist sa gent conduire,
Ne volt pas la tere destruire,
Viles ardoir ne robes prendre,
Tot fist veher et tot desfendre. »

Digitized by Google

épisode, ou passage, ou motif, ou phrase se trouvant chez Gaufrei.

Je donnerai quelques exemples de ce genre de retouches.

I. Le passage sur Gauvain. Intercalé chez Gaufrei au milieu de l'épisode de la conquête de la Norvège, sans liens, presque sans aucune relation avec le récit, ce passage est transporté par Wace après la lutte contre Ridulf et tant bien que mal lié avec le récit (Arthur assemble sa « mesnee » pour la conquête du Danemark et de la Gaule, ce qui est précédé par le récit de l'arrivée de Gauvain au service d'Arthur et de la description de sa prouesse).

II. Gaufrei intercale la caractéristique de Frolle parmi les événements de l'épisode de la conquête de la Gaule, quand ce personnage a déjà figuré depuis longtemps, c'est seulement après le commencement du siège de Paris que Gaufrei remarque : « Erat enim ipse staturae et audaciae et fortitudinis magnae ».

Chez Wace, la caractéristique plus complète de Frolle, légat des Romains, précède son apparition, ainsi elle est rendue plus naturelle et ressort plus nettement, se défend logiquement et esthétiquement beaucoup mieux (v. v. 10161) :

« Frolles fu molt de grant vigor
Des plus *nobles* estoit de *Rome*
Ne dotoit por son cors nul home. »

(A noter les traits visant à agrandir l'effet.)

III. La description des dames favorisant leurs chevaliers servants est insérée chez Gaufrei parmi les jeux militaires : ch. XIV, 2e phrase : « mulieres in edito murorum aspicientes... », puis suivent les exploits des chevaliers.

Chez Wace, l'attitude des dames est décrite après le tableau des prouesses des guerriers, comme résultat de leur impression des hauts faits précédents, ce qui donne un effet beaucoup plus expressif et un intérêt psychologique plus important.

Digitized by Google

IV. De même dans la scène du couronnement l'image du nonce apostolique apparaît chez Gaufrei au commencement de la cérémonie, où on en donne toutes les précisions (ch. 13, sec. phrase).

Wace transporte cette apparition à la fin de la cérémonie, à la fin de la description de la procession solennelle, pour couronner l'impression de la magnificence de la fête, v.v. 10658-62.

Outre ces retouches la narration de Wace diffère de son modèle par des figures et des images purement stylistiques.

Le style de Wace a été l'objet d'études incomplètes et assez élémentaires de Koerting, de Keller et de Lorenz.

N'insistant pas trop sur ce point et ne visant pas à épuiser le sujet, je tiens à noter sur le champ même les procédés d'expression les plus fréquents que j'ai pu relever dans les passages en question. Ces procédés font défaut dans le texte latin aux endroits correspondants. Ce sont :

1) Les digressions personnelles, des petites notes ou observations parfois sans importance, des petits traits qui dévoilent de temps à autre l'intérêt que prend l'auteur aux événements racontés et sa personnalité, enfin des exclamations de tout genre.

(Voir v. 10288, « Qui donc veist... Dire poist et voir deist », v.v. 10347-8 « Onques hiaume n'i ot mestier. Ne li haubers qu'il ot chier », remarque de Wace, après la mort de Frolle ; v. 10101. (Saint Soplice) « La cui ame ait repos en gloire, v. 10278. « Veissiez » etc.). On pourrait rattacher à ce groupe les discours directs, les questions rhétoriques qui abondent du type : « Frolle que fes ? Porquoi ne quiers a Artur pes ? » v.v. 10248-9.

2) Le *dynamisme* des images qui s'oppose au caractère plutôt statique des images de Gaufrei, la présentation imagée du mouvement, de la vie, à rythme précipité, l'effet presque scénique (v.v. 10278-88, « Veissiez pueple fremir, Home et feme fors issir, Saillir sor mur et sor maison,

Digitized by Google

Reclamer » etc. 10316, « estormir, crier, armes saisir », etc.).

3) Ces images dynamiques sont renforcées souvent par les *contrastes* (v.v. 10350. « Cil de la vile et de l'ost crient, Li un plorent, li autre rient », etc., v.v. 10379-80. « Sovant chaça, sovant foï, sovant conquist, sovant perdi » etc.).

4) La répétition (procédé particulièrement fréquent) du verbe, du sujet, de l'adverbe (cf. la lutte intérieure dans l'âme de Frolle v.v. 10250-4) :

« Vit le pueple distroit,
Vit les genz qui de faim moroient,
Vit que rendre se voloient,
Vit la cité mise en essil », etc.

Ou dans la scène de la distribution des récompenses, après le couronnement d'Arthur, v.v. 10869-74, « Dona copes, dona deniers, dona de ses avoirs plus chiers, dona deduiz, dona joiax... etc.; v. 10145 — « Bons chevaliers, bons archiers » ; v.v. 10118-9 « Bon temps, bon vent »; v.v. 10149, « Tot fist veher et tot defendre » ; v. 10175, « fist toz semondre, toz venir, toz armer »; v. 10206, « tant por la noblesce de lui, tant por paor, tant por refui »; v. 10186, « Qui ocis, qui navrez, qui pris » etc.; v. 10296, « por esgarder, por veoir ».

V. 10215, « ne s'osa, ne ne sot », etc. La répétition est souvent jointe à une énumération complète (v. 10151, « fors viande et boivre et provande » ; v.v. 10188-90, « De ses homes maint i perdi : que ocis, que navrez, que pris, que retornez an lor païs », etc.).

5) La division de chaque acte pour exprimer toutes les nuances de l'action, leur individualisation très poussée, la prédilection pour les doubles définitions (cf. aux v. 10134 et suivants : le roi de Danemark tant dist, fist, porchaça, pramist, dona, requist, proia, se concorda; v. 10119, « eslire et auner » ; v.v. 10333-4, pendant le duel d'Arthur avec Frolle, « le heaume quassa et fendi. Le hauberc faussa et rompi »; v.v. 10394-5, « as vialz homes et as senez,

Digitized by Google

randoit lor dons (en nature) et lor soldees (en argent) ».

Cette individualisation des actes est parfois soulignée par une allitération dans les phrases du type de : « mantiaux prendre, mantiaux ploier », etc.

En concluant notre étude on peut dire que : 1. tout essai de caractéristique, tout élément psychologique, 2. tout mobile ou explication, 3. toute description un peu poussée et concrète, l'élément pittoresque, les reflets des mœurs de l'époque, 4. toute analyse détaillée, individualisation de ce qui se présente à la perception, de toute action ou sentiment, 5. le souci de donner une série des images par gradation, 6. tout dramatisme (sous la forme presque scénique de la présentation), dynamisme de l'exposé, 7. tout procédé artificiel de la narration, répétition, phrases courtes à rythme précipité, accumulation des verbes, présent pour le passé et autres figures stylistiques jointes à l'élément purement personnel et animé, n'est pas dû (dans tout notre passage) à Gaufrei.

Les procédés, les développements artificiels, absents dans le texte latin, s'approchent de la forme oratoire et témoignent d'une *nouvelle manière d'écrire l'histoire*, le roman historique de l'époque.

Dans les quatre épisodes étudiés, Gaufrei ne donne que la trame presque toujours incolore. Son récit est plat et présente peu d'intérêt en général. Aucun souci poétique, purement artistique, n'anime son exposé.

Ne prétendant pas résoudre la question de savoir à quel point le travail de Wace est de sa propre invention (il pourrait ne faire que suivre les préceptes de toute une école poétique, de ses devanciers), on peut conclure, néanmoins, que dans l'élaboration et les formes de son récit, il ne doit rien à Gaufrei, ce qui est surtout important si l'on observe que dans la suite des faits il concorde presque paragraphe par paragraphe avec le modèle latin.

M. MALKIEL JIRMOUNSKY.

Digitized by Google

LE ROMAN DE MANDEVIE

ET LES

MÉLANCOLIES DE JEAN DUPIN

L'étude où nous avons exposé nos recherches sur la vie et l'œuvre de Jean Dupin, moine à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs et abbé de Cluny (1302-1374) mentionne treize manuscrits du *Roman de Mandevie et des Mélancolies*[1]. Cinq manuscrits qui nous ont conservé l'œuvre du moraliste, composée entre 1336 et 1340 sont complets, les autres plus ou moins incomplets. Les premiers renferment le huitième livre qui résume en sixains tout ce que ceux qui précèdent ont développé dans le cadre d'un roman allégorique. Des recherches nouvelles dans les grandes bibliothèques nous ont permis de découvrir deux manuscrits inconnus dont l'un est complet, l'autre incomplet.

Nous avons signalé au même endroit deux éditions de l'œuvre de Jean Dupin. La première fut imprimée par Antoine Neyret à Chambéry en Savoye (1485), la seconde par Michel Le Noir à Paris (vers 1500). D'après une notice de Claudin et *le Catalogue des Incunables* (III, 1905, p. 247 n° 4477) nous avons accepté le fait qu'il n'y a que deux exemplaires de l'édition de Chambéry, le

1. L. Karl. *Un moraliste bourbonnais du XIVe siècle et son œuvre. Le Roman de Mandevie et les Mélancolies de Jean Dupin.* Avec deux planches. Paris, H. Champion, 1912.

Digitized by Google

premier à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, le second au Musée Britannique. Le hasard nous a fait trouver un troisième à la Bibliothèque Nationale de Vienne et la remarque de Claudin sur le feuillet de garde de l'exemplaire de Londres qui y est venu de la Bibliothèque Nationale de Paris, est vérifiée : « Rarissime. » Deux *autres* exemplaires seuls sont connus. L'incunable est conforme aux deux exemplaires connus, orné des mêmes gravures, relié en maroquin brun avec titre improvisé au dos (Bibl. Nat. de Vienne *II. F. 38*).

La composition des manuscrits, les suppléments ajoutés méritent plus d'attention. Les renseignements que nous en donnons serviront à l'établissement du texte ou des articles qu'on devra consacrer au moraliste du XIVe siècle. Le manuscrit incomplet auquel nous donnons le sigle R se trouve à la *Bibliothèque royale de Berlin* [1] et le catalogue des manuscrits français, publié sur l'initiative du professeur Morf, l'a signalé (*Gall. fol. 128 a-e*). C'est un volume de 112 feuillets de parchemin, numérotés 1-50, écrit sur deux colonnes, ayant 0,177 de hauteur sur 0,145 de largeur. L'écriture est du XVe siècle, les initiales sont ornées en couleurs, les rubriques en rouge. La reliure est en maroquin brun avec quatre feuillets de garde. Les tranches sont dorées. Le volume renferme (*a-d*) d'abord des paraphrases de la bible, des textes dogmatiques qu'un certain nombre de manuscrits reproduisent (*B, L, N, V*) qui sont à retrancher de l'œuvre de Jean Dupin.

a. *Cy sont les dis des prophetes qui tesmoignent l'advenement Jhesucrist plus de mil ans devant* (f. 1-2a).

b. *Cy commencent les dix commandemens de la loy* (f. 2a-b).

1. Nous devons exprimer nos remerciements à M. le Conservateur des Manuscrits à la Bibl. roy. d'avoir communiqué le catalogue en placard d'imprimerie (paru depuis 1916) et le ms. en question.

Digitized by Google

c. *Cy commencent les XII articles de la loy que l*[*es*] *apostres firent* (f. 2b-3a).

d. *Cest la significacion des quatre evangelist*[*es*], *pourquoy il sont transfigurez a soustenir la deité et les quatre prophetes qui sont auecques eulx* (f. 3a-b).

Le titre de l'œuvre de Jean Dupin suit alors. *Cest ly prologues du livre de bonne vie. Aue Maria au nom de Dieu. Amen. Cy commencent les merancolies de Jehan Dupin* (f. 3b = *A* f. 1a). Le prologue ne diffère que par quelques variantes de la copie *A* que nous prenons pour base. Il est suivi par le chapitre : *Cest la memoire dont saint Claudes fust et des deux miracles qu'il fist.* Cette pièce intercalée ne se lit que dans quatre manuscrits (*B*5b, *D*5c, *F*1d, *N* 164). Les sept livres commencent sur les feuillets suivants : I f. 7a (*A* f. 2a), II f. 14a (*A* f. 8), III f. 34a (*A* f. 24) IV f. 52a (*A* f. 39), V f. 61a (*A* f. 47), VI f. 71b (*A* f. 55), VII f. 88b (*A* f. 69). *L'oraison Jehan du Pin* (f. 111b = *A* f. 87) termine le volume qui emprunte déjà la forme rythmique :

Celle me tiendra en joïe
Sans mort et sans maladie. Amen.

Cinq manuscrits ajoutent le huitième livre, les *Mélancolies* en strophes qui manquent dans les autres, aussi bien que dans la copie de Berlin.

Le deuxième manuscrit se trouve déposé à la bibliothèque de *Saint-Marc à Venise*[1] où il est entré en 1915. Le *Supplément* du *Catalogue Ciampoli* l'a enregistré (Cod. XLV f. App. 75) et nous lui donnons le sigle V. C'est un volume en parchemin du XVe siècle, composé de 109 feuillets ayant 0,370 de hauteur sur 0, 231 de largeur, relié

1. M. Zorzanello, Conservateur des manuscrits nous a donné des renseignements au sujet de cette acquisition (en 1924) et nous lui adressons nos remerciements.

Digitized by Google

en maroquin avec le titre au dos : *Le Mondevie* (même graphie dans le texte). Le premier feuillet le répète : *Ci commence le livre nommé Mondevie fait de Jahā dou Pin* (f. 1), mais le texte qui suit donne les *Dis des prophetes* (*R* f. 1) : *Moyse prophetisa au peuple : Dieu vous envoyera grand prophète.* Le copiste, qui n'a pas caché son nom, a placé en tête du roman de Mandevie la paraphrase biblique qui est un morceau disparate. Le feuillet suivant donne le commencement du premier livre (I f. 4) et le septième se termine par l'oraison en vers (f. 72 = *A* f. 88d). Les rubriques du huitième livre devaient ennuyer le copiste qui les a contractées ce qui ne contribue pas à la clarté de la disposition (f. 73 = *A* f. 89a) : *Ci enssuyuent les chappitres du livre Mondevie qui parle premierement de l'estat du pape, des cardinaulx, des prelas, des chanoines, pretres et clers officieux* (dans *A* rubriques I, II, III, IV, VIII, X).

Le même copiste a abrégé la remarque qui précède la table (*A* f. 88 d) : *Ci commence le prologue qui est en rime comme il s'ensuit ci-apres* (*V* f. 73).

Ces mots sont suivis par les strophes des *Mélancolies*.

Celluy qui regne et regnera
Touz di fut et sans fin sera.

Les derniers vers sont les mêmes que dans les cinq autres copies (f. 108) :

Qui bien feront entierement
Le contenu de l'exemplaire.

La remarque finale résume les vers ajoutés à l'original (*O*) par un scribe (v. 5066-5107), suivant lesquels le comte Étienne de Montbéliard a commandé le livre, composé par Jean Dupin de 1324 jusqu'à 1340. Le copiste de *V* y attache des confidences personnelles (f. 108 v°).

J'ay tant escript de ma main destre
Par nature estant senestre

Digitized by Google

Que je suis venu a la fin
Dou livre de Jehan Du Pin
Qui son actour, ne doubtez mie,
Comme est appelée Mondevie,
Par grant peine, enuy tres fort
Pour (??).....
.....
En poursuivant sanz faire esloigne
Son muysant le duc de Bourgoigne
Auquel an le roy et ses gens
En rançonnerent bien cinq cens
.....
Mouter lasus en la grant gloire
Ainsi soit-il : j'ai soif de boire.
Amen. Amen.

Cet épilogue curieux, dont quelques lignes sont illisibles dans l'état actuel, est digne de quelques remarques. L'allusion à quelque attaque des Bourguignons par les gens du roi de France (telle qu'au pont de Montereau le 10 sept. 1419) fixe la date de la copie au premier quart du XVe siècle. *J'ai soif de boire* est un terme usuel et très naturel sous la plume du travailleur. Il est copié, même traduit et il serait hasardeux d'en tirer des conclusions éloignées sur le pays d'origine, sur l'instinct de débauche ou d'autres qualités du copiste, comme on l'a fait au sujet de manuscrits étrangers.

Quelques lignes griffonnées en latin nous donnent le nom du copiste et du propriétaire du livre (f. 108 v°) ;

Iste liber pertinet Petro Dubreil, dominus (?) *temporalis quem scripsit Petrus Sagittarius cum maximo* (?) *temporis mora. Anno domini.....* (?)

Deux noms propres sont intercalés : *Jo*(han)*n*(es) *Dubreil* et *Petrus Septem artium magister*. Une autre remarque suit :

Nota. Amici mei et proximi mei aduersum me apropinquauerunt et steterunt.

Digitized by Google

Le feuillet suivant nous révèle le véritable nom du copiste très long à son travail (f. 109).

Nomen scriptoris
Petrus est plenus amoris.
Scriptor qui scripsit
Jucunde (?) viuere possit.
Petrus Flechier.

Il était français, de même que Pierre Dubreil qui lui a commandé la copie de *Mandevie*. Quelques graphies (*dou*) traduisent son dialecte, les abrégés attestent qu'on l'a pressé à cause de sa lenteur. Jean Dubreil, maître des sept arts, semble être un fils ou parent du premier propriétaire dont nous n'avons aucun renseignement.

Le nombre des manuscrits de l'œuvre de Jean Dupin monte avec les copies de Berlin et de Venise à quinze. Nous avons divisé ceux qui étaint connus avant en deux groupes remontant à une copie de 1369 (*a*) et à une autre de 1385 (*b*). Pour ranger les deux derniers il en faudrait faire une étude comparative plus détaillée. En attendant nous n'hésitons pas de placer *R* dans le groupe *a* où il est à rapprocher de *N*, tandis que *V* dérive de *b* et ressemble par sa compositon à *D*. L'édition critique du poème moral peut donner une réponse définitive.

LOUIS KARL.

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII

Digitized by Google

COUPURES

La Société des Langues romanes offre gratuitement aux auteurs 50 coupures de leurs articles, brochées sous la couverture même du numéro où l'article a paru.

Vient de paraître :

LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE ROMANES

PAR G. MILLARDET

Un volume in-8° de 525 pages..... 30 fr.

L'ASSIMILATION

NOTES DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume in-8° raisin de 112 pages, *Paris, Champion*..... 8 fr.

LE VERS FRANÇAIS

SES MOYENS D'EXPRESSION, SON HARMONIE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume grand in-8° de 510 p., 3e édition, *Paris, Champion* 30 fr

Digitized by Google

EN VENTE AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

A MONTPELLIER

Publications spéciales

I. M. Mila y Fontanals : Poètes catalans. Les Noves rimades. La Codolada, *Montpellier* et *Paris*, 1876. **8 fr. 50**

II. V. Lespy : Proverbes du pays de Béarn. Enigmes et contes populaires, *Montpellier*, 1876. **12 fr. »**

III. J.-B. Noulet : Las Ordenansas et Coustumas del Libre blanc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier*, 1878. **18 fr. »**

IV. H. Doniol : Les Patois de la Basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature, *Montpellier* et *Paris*, 1877. **9 fr. 50**

VI J.-B. Noulet : Las Nonpareilhas Receptas per far las femnas tindentas, risentas, etc., publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier* et *Paris*, 1880. **14 fr. 50**

VIII. J.-F. Thénard : Mémoire ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille, *Paris*, 1881. **12 fr. »**

IX. F. Castets : Il Fiore, poème italien du XIIIe siècle, en CCXXXII sonnets, imité du Roman de la Rose, par Durante. Texte inédit, publié avec fac-similé, introduction et notes, *Montpellier* et *Paris* (*presque épuisé*). **24 fr. »**

X. M. Rivière-Bertrand : Muereglie, traduction en dialecte dauphinois de Mireille de Frédéric Mistral, *Montpellier*, 1881. **14 fr. 50**

XII. J. Azaïs : Verses bezieirencs, *Montpellier* et *Paris*, 1882, **12 fr. »**

XIII. J.-B. Noulet et C. Chabaneau : Deux manuscrits provençaux du XIVe siècle, *Montpellier*. **36 fr. »**

XIV. A. Boucherie : Le Roman de Galerent, par le trouvère Renaut, *Montpellier*, 1888. **29 fr. »**

XV. Trentenaire de la Société des Langues Romanes : Pièces et mémoires couronnés. Communications faites au Congrès des Langues Romanes, *Montpellier*, 1901. **12 fr. »**

XVII M. Grammont : Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, 3e éd. *Paris*, 1923. **30 fr. »**

XXII. F. Castets : I dodici Canti. Épopée romanesque du XVIe siècle, *Montpellier*, 1908. **18 fr. »**

XXIII. F. Castets : La Chanson des quatre fils Aymon, *Montpellier*, 1909. **60 fr. »**

XXV. A. Dauzat : Glossaire étymologique du patois de Vinzelles, *Montpellier*, 1915 **18 fr. »**

— *Supplément*..... **2 fr. 50**

XXVI. C. Chabaneau et J. Anglade : Onomastique des Troubadours, *Montpellier*, 1916. **24 fr. »**

— *Supplément*..... **3 fr. »**

XXVII. C. Chabaneau et J. Anglade : Les Chansons du troubadour Rigaut de Barbezieux, *Montpellier*, 1919. **9 fr. »**

XXVIII. G. Millardet : Linguistique et dialectologie romanes, *Montpellier* et *Paris*, 1923. **30 fr »**

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

OCT 26 1927

TOME LXIII

VIIe SÉRIE — TOME III

XVII-XXIV

MAI-JUILLET 1926

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

MONTPELLIER

MCMXXVI

Digitized by Google

La publication de ce nº bibliographique a été subventionnée par la Confédération des Sociétés savantes françaises.

SOMMAIRE DU Nº 5-7

MAI-JUILLET 1926

Pages

A.-C. JURET. — Manuel de phonétique latine (GRAMMONT).... 303
A. MEILLET. — Caractères généraux des langues germaniques (GRAMMONT)..... 305
A. MEILLET. — Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes (M. G.)..... 307
A. MEILLET et A. VAILLANT. — Grammaire de la langue serbo-croate (M.G.)..... 307
A. MEILLET et J. VENDRYÈS. — Traité de grammaire comparée des langues classiques (GRAMMONT)..... 308
A. ERNOUT. — Morphologie historique du latin (M.G.)..... 313
TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE (M.G.)..... 314
A. CUNY. — Études prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques (GRAMMONT)..... 314
A. ROSETTI. — Étude sur le rhotacisme en roumain (GRAMMONT). 316
H. OLOVSSON. — Etude sur les rimes de trois poètes romantiques (M.G.)..... 317
T. NAVARRO TOMÁS. — Pronunciación guipuzcoana (M.G.)... 318
A. TERRACHER. — Autour de l'*Atlas lingüistic de Catalunya* (M.G). 319
A. TERRACHER. — A propos du passage de *we* à *wa* en français (M.G.)..... 321
G. MILLARDET. — Études siciliennes (M.G.)..... 321
L.-P. THOMAS. — Les jeux de scène dans le théâtre de Calderon (M.G.)..... 321
J.-C. PALAMOUNTAIN. — Précis de prononciation française (M.G.) 322
O. BLOCH. — La pénétration du français dans les parlers des Vosges (GRAMMONT)..... 323
A. DURAFFOUR. — Trois phénomènes de nivellement phonétique (GRAMMONT)..... 325
VIOLE DE FRANCE. — Floraison printanière (GRAMMONT)..... 325
R. RADOUANT. — Grammaire française (GRAMMONT)..... 326
J.-M. MEUNIER. — L'emplacement d'Uxello-Dunum Cadurcorum (M.G.)..... 329
M. NIEDERMANN. — Zur Beurteilung der r-Epenthèse im Romanischen (GRAMMONT)..... 329
E.-A. SONNENSCHEIN. — What is Rhythm? (GRAMMONT)..... 330

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

A.-C. Juret. — Manuel de phonétique latine, *Paris, Hachette*, 1921, in-8° de 390 p.

Voilà le plus grand effort qui ait été fait depuis longtemps pour produire de la fonétique scientifique, et le premier pour l'ensemble de la fonétique latine. Toute l'évolution fonétique d'une langue est dominée par trois ou quatre fénomènes et dépend d'un ou deux principes généraux. C'est ce que M. Juret a voulu montrer pour le latin. I a-t-il pleinement réussi, et tous les détails sont-ils venus dans ses déductions se mettre à leur place et recevoir l'interprétation qui leur convient ? Non certes ; mais l'entreprise, érissée de difficultés diverses, était vaste et ardie, et l'on peut dire que parmi ceux qui ont assumé un travail de pareille nature il n'est personne.

Qui pour l'avoir tenté ne soit resté plus grand.

Dans les grandes lignes l'auteur a certainement touché juste, et son livre est plein d'idées. Elles ne sauraient être toutes acceptées sans réserve ; mais qu'importe ? Une téorie inexacte amène une rectification, tandis que l'absence de téorie n'amène rien. Certains chapitres sont excellents ; d'autres sont médiocres, parce que l'auteur a été submergé par les faits, parce qu'il n'a pas su toujours appliquer la règle qu'il a si bien formulée (p. 286) : « Il faut considérer l'ensemble et dans cet ensemble les faits décisifs ».

Lorsqu'on pose un principe on doit l'établir sur une base inébranlable. M. Juret pose en principe que l'évolution des consonnes latines a été déterminée par leur position sillabique, et d'une manière générale il a certainement raison ; mais les notions qu'il donne sur la sillabe sont un peu indécises.

Il est inexact que dans *dīs* « la limite entre les deux syllabes est constituée par le saut brusque de l'articulation qui passe de la première à la seconde syllabe sans les unir par les degrés intermédiaires » (p. 41). Il faudrait alors que la deuxième voyelle fût attaquée par un coup de glotte, ce qui n'est pas latin. C'est le même cas que français *haī* (cf. Grammont, *L'assimilation*, p. 101). Dans *ais* avec diftongue ce n'est pas parce que

Digitized by Google

« l'articulation passe sans interruption par degrés de l'un à l'autre élément » (p. 41) que l'on ne perçoit qu'une sillabe, mais parce qu'il n'i à qu'une voyelle, qui change de timbre au cours de son émission.

Il est inexact que dans un mot comme *cătus* l'implosion du *t* appartienne à la première sillabe (p. 41). La première sillabe est terminée quand l'*a* est fini, et tout le reste appartient à la deuxième sillabe.

Il est inexat que dans un mot comme *aptus* le *p* soit articulé sans explosion (p. 41). Cette explosion peut être très faible, mais elle est une nécessité fisiologique ; car il faut décoller les lèvres pour prendre la position du *t*, et l'explosion du *p* n'est pas autre chose que le décollement des lèvres.

Tout ce qui concerne la coupe sillabique (p. 41 et suiv.) manque dans une certaine mesure de netteté et de justesse ; et il en résulte que le principe assis sur cette base n'aura pas toujours toute la fixité désirable. D'autre part lorsqu'on pense avoir reconnu un principe général l'exposition doit être conçue de telle sorte qu'il éclaire tout, et ne subisse pas de fréquentes éclipses sous prétexte que le détail de l'évolution est complexe. Il i a d'excellentes choses dans le chapitre sur la « valeur relative des consonnes dans la syllabe » (p. 47 et suiv.) ; mais l'auteur met ensemble les consonnes initiales de sillabe en position « très forte », c'est-à-dire commençant le mot ou commençant une sillabe intérieure après consonne finale de sillabe ; puis il en sépare les consonnes initiales de sillabe intérieure après voyelle. C'est fort bien : cette dernière position est en effet particulière puisque la consonne i est précédée d'un fonème de caractères déterminés. Mais à l'intérieur après consonne elle est aussi après un fonème de caractères déterminés et de caractères qui sont différents selon la nature de cette consonne qui la précède, tandis qu'au commencement du mot elle est à l'initiale absoluc (ou bien, dans la frase, après voyelle ou après des consonnes de caractères divers). Si donc on séparait le troisième cas, il fallait aussi séparer les deux premiers. Ou plutôt il fallait tout réunir et considérer ensuite les particularités de position. C'était même la seule manière qui permît de ne pas noyer les principes, comme on va le voir par un exemple.

Il nous dit (p. 104 et suiv.) que les occlusives aspirées indo-européennes « se sont changées, les aspirées sonores en spirantes sourdes *ou* en occlusives sonores latines, et les aspirées sourdes, semble-t-il, en occlusives sourdes ». Que veut-dire ce « ou » que nous avons souligné, et que signifie cette dualité de produit ? C'est encore de la fonétique de constatation ; elle a fait son temps. La fonétique demande à être expliquée ; tant qu'elle ne l'est pas, elle n'est pas faite.

Le latin, ou plutôt l'italique, est devenu, à une date préistorique (et pour un certain temps) inapte à articuler des aspirations sonores ; de même le grec et quantité d'autres langues.

Voilà le point de départ de l'évolution des fonèmes correspondant aux occlusives aspirées sonores du sanskrit.

Le grec est sorti de la difficulté en assourdissant l'aspiration et devant elle l'occlusive : *bh* i est devenu *ph*, qui a subsisté assez tard. En latin

Digitized by Google

l'occlusive s'est assourdie au contact de l'aspiration devenue sourde et les deux fonèmes se sont fondus de très bonne eure en une spirante sourde : *bh* > *f* bilabial, *dh* > *þ*, *gh* > *x* : skr. — *bhrātar-*, lat. *frāter*, — skr. *mádhyaḥ*, ital. **meþyo-*, — gr. **ágkhō*, ital. **anxō*. Le traitement est au début le même en toute position, et c'est là le fénomène général. Puis en latin, comme dans beaucoup d'autres langues, spirante sourde est devenue sonore après voyelle ou après spirante sonore (en l'espèce seulement liquide ou nasale) : **meþyo-* > **međyo-*, **anxō* > ***angō***. Et comme les spirantes sonores étaient étrangères au sistème fonique du latin, elles ont été remplacées par des occlusives sonores, d'où *angō*, *medius*. Cf. le gotique où l'on a *fadar* « père » (avec *đ*) de **faþar*, *twa hunda* « deux cents » (avec *đ*) de **hunþa*, *fra-wardjan* « faire périr » (avec *đ*) de **fra-warþjan*. Il i a donc au point de vue qui nous occupe un changement général au début, puis pour l'évolution ultérieure deux positions : l'initiale du mot, et la position après voyelle ou spirante sonore. C'est la position des consonnes qui a régi leur évolution en latin, mais ce n'est pas elle qui en a été le point de départ. A l'initiale *bh* > *f* bilabial, puis *f* labiodental ; *dh* > *þ*, puis *f* (Grammont, *L'assimilation*, p. 46) ; *x* s'affaiblit en *h* (cf. got. *hund* de **xund*) ; x^w > *f*. A l'intérieur tout devient sonore, comme **genesis* > **genezis* > *generis*, comme **muliesris* > *muliebris* par **muliebris*, **muliefris*, ***muliebris*** :

bh > *f* > *þ* > *b* : *sibī* (osq. *sifei*), *albus* (ombr. *alfo-*), *umbilīcus* (gr. *omphalós*).

dh > *þ* > *đ* qui passe à *þ* suivant la nature des fonèmes qui l'entourent, d'où *d* ou *b* (Grammont, *L'assimilation*, p. 46) : *medius* (osq. *mefiai*), *ubi* (ombr. *pufe*), *fundus*, *uerbum*.

gh > *x* qui est devenu d'une part *h* entre voyelles autres que *u*, puis zéro, car il n'i a pas d'*h* sonore en latin, d'autre part *g* puis *g* à côté de *u* ou de spirante sonore : *uehō*, *uia*, *figūra*, *angō*.

g^wh > x^w > g^w qui est devenu *u* (*w*) entre voyelles et *gu* après spirante sonore : *niuis*, *ninguit* (cf. got. *leihvan* et *siggvan*, vha. *sāwun* et *singan*).

Quant aux occlusives aspirées sourdes il n'i a aucune raison de croire qu'elles n'aient pas donné les mêmes produits que les aspirées sonores. Le cas de *spernō*, *uīdistī*, *scindō* ne prouve rien de plus que vha. *speho*, *sterno*, l'aspiration manquant dans les deux langues pour la même cause. D'autre part *folium* est d'accord avec *fārī*, *hāmus* avec *hiems*, et l'équivalent de osq. *manfar* a dû être en latin **mandar* si l'on en juge d'après fr. *mandrin*.

En supposant, comme le fait M. Juret (p. 106, 171), que les sonores aspirées après voyelle ou liquide sont devenues directement des occlusives sonores, tout le sistème est démoli, et il n'est pas possible de rendre compte pour *dh* des deux produits *d* et *b*.

Maurice GRAMMONT

A. Meillet. — Caractères généraux des langues germaniques, *Paris*,

Digitized by Google

Hachette, 2e éd., 1922, XVI-226 p. in-16, 3e éd., 1926, XVI-236 p. in-16.

Nous avons dit en 1917 dans cette Revue (tome LIX, p. 415), lorsqu'a paru la première édition, les éminentes qualités de ce petit livre. La deuxième édition s'est accrue d'un court chapitre sur la *Composition*, où l'on voit que les tipes de composition usuels en indo-européen sont complètement morts en germanique et i ont été remplacés par un tipe nouveau commandé par une autre structure linguistique. La troisième édition apporte en outre un chapitre sur *quelques noms de nombre* et une *conclusion* sur le vocabulaire. Ils tendent l'un et l'autre à accentuer cette notion, qui était déjà une idée fondamentale du livre, que le germanique est de l'indo-européen profondément altéré, et que pour son vocabulaire il fait nettement partie des dialectes occidentaux de l'indo-européen, qui comprennent avec lui le baltique et le slave d'une part, l'italo-celtique d'autre part.

La deuxième et la troisième édition ont subi en outre quelques corrections et modifications de détail. Il i en a au moins une autre que nous avons attendue en vain. Il s'agit de la manière dont est formulée la loi de Verner dès la première édition et dans les deux autres (p. 48). Pour la rendre « plus précise » on limite sa portée à la consonne qui suit la voyelle de la première sillabe, sous prétexte qu'il n'est pas démontré que son action s'étende au delà de cette position. Ceci nous laisse assez indifférent, bien que nous devions faire observer que le contraire non plus n'est pas démontré. Mais ce qui nous eurte, c'est que la loi de Verner soit « formulée » de la manière suivante : « La sifflante **s* et les spirantes **f*, *þ*, *x*, x^w sont devenues sonores entre deux éléments sonores, dont l'un est l'élément vocalique de la première syllabe du mot, quand le ton hérité de l'indo-européen ne tombait pas sur cette syllabe ». Cela signifie pour qui comprend le français que l'*absence* du ton sur la première voyelle a provoqué la sonorisation d'une spirante sourde venant immédiatement après, c'est-à-dire que le néant a produit quelque chose. Ce n'est pas du tout la loi de Verner. Ce qu'il a établi et ce qu'il a formellement dit, c'est que la présence du ton sur une voyelle *empêche* une spirante sourde qui vient immédiatement après de devenir sonore. Si nous nous insurgeons violemment contre cette manière de formuler, c'est que nous lisons aujourdui dans presque tous les livres que c'est en vertu de la loi de Verner qu'une spirante sourde intervocalique est devenue sonore ; c'est le contraire qui est vrai.

Et à ce propos nous formerons un vœu : que dans la *Bibliographie* de la 4e édition, qui ne saurait se faire longtemps attendre, soit signalé le bel article de Verner, paru au tome XXIII de la *Zeitschr. f. vergl. Sprachforschung*. Il i occupera plus dignement sa place que tel traité qui n'a pas d'autre titre à i figurer que d'être un manuel, mais que sa médiocrité devrait en exclure. Et nous engageons vivement les fonéticiens de maintenant à lire cette étude, qui reste après plus de 50 ans

Digitized by Google

un modèle à suivre ; certains seront peut-être surpris de voir par là qu'il i avait en 1875 des gens qui faisaient de très bonne fonétique.

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 5e éd., *Paris, Hachette*, 1922, in-8° de XXIV-464 p.

Il a été rendu compte des quatres premières éditions dans cette Revue, t. XLVI, 600, t. LIV, 101, t. LVII, 505, t. LVIII, 492. L'aspect général du livre n'a pas changé au cours de ses cinq éditions, et il n'i a pas de raison pour qu'un ouvrage bien conçu soit bouleversé d'une édition à l'autre ; mais chacune a été soigneusement revue et mise au courant. Si seule la deuxième s'est enrichie d'un chapitre entièrement nouveau, toutes, et surtout la dernière, ont subi des changements de détail d'un bout à l'autre. Ici c'est une frase qui est modifiée pour devenir plus nette et plus précise, ailleurs c'est un exemple qui est ajouté aux autres pour les renforcer et les éclairer, le plus souvent c'est un paragrafe qui est intercalé pour apporter un fait complémentaire ou une idée nouvelle. Rarement la retouche est plus considérable ; il i a pourtant dans cette cinquième édition deux passages assez étendus qui ont été à peu près entièrements refaits, ceux qui contiennent la téorie des têmes verbaux et celle du genre grammatical.

M. G.

A. Meillet et **A. Vaillant.** — Grammaire de la langue serbo-croate (Collection de grammaires de l'Institut d'études slaves, III), *Paris, Champion*, 1924, in-8° de VIII-302 p.

Cette grammaire appartient à la même collection que celle de la langue polonaise, que j'ai signalée dans cette Revue (t. LXII, p. 475). Elle est faite d'après les mêmes principes et aussi bien faite ; c'est une description très précise des langues serbo-croates à l'ure actuelle.

Naturellement j'éprouve le regret, mais c'est une manière de voir toute personnelle, que dans cette grammaire comme dans l'autre les auteurs, qui étaient à même d'expliquer la plupart des choses, aient de propos délibéré écarté toute explication istorique ou comparative. On a des principes ou on n'en a pas, a dit je ne sais plus qui, et je suis au fond tout à fait de cet avis ; mais comme les principes dont il s'agit ici ne sont ni des dogmes ni des axiomes, j'ai la faiblesse de croire en même temps qu'il i a des circonstances où il n'est pas criminel de les assouplir ou même d'i déroger. Ainsi n'est-il pas exaspérant de rencontrer à propos de chaque déclinaison des pages entières où sont simplement signalés les nombreux changements qu'éprouve l'accent au cours de la flexion ? Qu'est-ce qui pouvait donc interdire de donner, fût-ce dans une remarque ou dans une note, quelques explications istoriques qui auraient éclairci et simplifié la question ? Il i a, il est vrai, un chapitre spécial

Digitized by Google

(p. 21-29) consacré à l'étude de l'accent et qui donne un certain nombre de règles assez générales, mais concernant plutôt l'état de l'accent que ses déplacements. A cet endroit les auteurs ont mis tous leurs soins à nous montrer où l'accent monte et où il descend ; cette description est très étudiée, mais elle aurait pû être faite pareille il i a 60 ans. Pour qu'elle fût vraiment utilisable dans la pratique, il faudrait plus de précision encore ; les auteurs paraissent s'en être rendu compte, puisqu'ils disent (p. 29) que « ce système d'accentuation délicat auquel l'oreille des Serbo-Croates est très sensible » n'est pas indispensable pour la compréension de la langue et qu'ils enseignent divers moyens de tourner la difficulté tout en fournissant une prononciation qui permet de se faire comprendre. Ne pouvait-on pas pousser plus loin les investigations de manière à nous exposer dans les divers cas avec quelle vitesse et de quelle quantité, en moyenne, l'accent monte ou descend ? Et pourquoi ne dit-on rien nulle part du mouvement musical des principaux tipes de frases ? Pourtant la fonétique expérimentale existe, et il me semble que c'est particulièrement dans la grammaire descriptive qu'elle doit trouver ses applications les plus immédiates.

M. G.

A. Meillet et **J. Vendryès**. — Traité de grammaire comparée des langues classiques, *Paris, Champion*, 1924, in-8° de XIV-684 p.

Ce livre présente, à côté d'eureuses innovations, un respect de la tradition que je ne saurais approuver ; l'erreur ne devient pas respectable par le fait qu'elle a duré longtemps, qu'elle a été reproduite et acceptée. Ainsi l'on déclare excellemment dans l'*Introduction*, et peut-être plus nettement qu'il n'avait été fait jusqu'à présent, qu'il peut i avoir une grammaire istorique du grec et une grammaire istorique du latin, mais qu'il n'i a pas une grammaire istorique du grec et du latin. Ces deux langues se sont développées indépendamment l'une de l'autre pour des raisons et suivant des lois qui sont propres à chacune d'elles. Faire une grammaire comparée du grec et du latin n'a pas plus de raison d'être qu'une grammaire comparée du grec et de l'allemand ou du latin et du russe. Pour certains points le développement des deux langues a été parallèle, parce qu'il a été déterminé par des tendances semblables, mais pour les autres, et ce sont les plus nombreux, il a été tout à fait autre. On a donc pu exposer les premiers dans un même chapitre, sans que rien i oblige, mais les autres dans des chapitres consécutifs. C'est fort bien ; mais alors il fallait donner à l'ouvrage un autre titre ; ce n'est pas une grammaire comparée du grec et du latin, mais la réunion d'une grammaire comparative du grec et d'une grammaire comparative du latin ; en outre il ne fallait pas dire « des langues classiques », car si le grec et le latin sont *des* langues classiques ils ne sont pas *les* langues classiques ; autrefois ils étaient les langues classiques et les seules, et aujourdui ils restent des langues classiques, mais il i en a d'autres. Cette courte discussion n'est pas une chicane de mots ; elle est justifiée par le

Digitized by Google

fait que ce titre ne répond pas au contenu du volume, et que le titre d'un *Traité* est déjà un enseignement ; l'enseignement de celui-ci est trompeur.

Comme j'ai eu l'occasion de le répéter à mainte reprise depuis que je fais des comptes rendus, pour apprécier un livre équitablement il faut que le critique se place au point de vue qui a été celui de l'auteur. Or on nous dit dans l'*Avant-propos* (p. v) et dans l'*Introduction* (p. 18) et aussi dans le « communiqué d'auteur », qui a paru dans le *Bulletin de la Société de Linguistique* (t. XXVI, p. 81), que cet ouvrage est destiné surtout aux étudiants des Facultés des Lettres, candidats à l'agrégation de grammaire ou à l'un des certificats de la licence ès lettres.

C'est donc au point de vue de l'étudiant que je me placerai pour examiner ce traité.

Ne pouvant tout passer en revue dans un ouvrage aussi volumineux je ferai porter mes observations particulièrement sur la fonétique, puisqu'aussi bien elle est la base de tout, car le caractère de la sintaxe dépend essentiellement de l'état morfologique et les principaux changements qui surviennent dans la morfologie sont déterminés par des modifications fonétiques ; en outre la fonétique pénètre toutes les parties, et c'est ainsi que le premier chapitre de la morfologie qui figure ici, « Le système morphologique de l'indo-européen », est un chapitre de pure fonétique, seulement c'est de la fonétique à valeur morfologique.

« Les auteurs se sont efforcés, nous disent-ils, de marquer la transformation qui a eu lieu entre le type indo-européen et les types grec et latin, — et aussi les différences essentielles entre le grec et le latin ». Ces deux buts ont été parfaitement atteints. Puisque les auteurs prennent pour point de départ l'indo-européen, il fallait, comme ils l'ont fait, commencer leur fonétique par l'exposé du « système phonétique [je dirais : *fonique*, le mot *fonétique* étant réservé à la fonétique évolutive] de l'indo-européen », p. 35-38. Cette description du sistème fonique indo-européen appelle quelques observations.

« Le consonantisme comprenait une série complète d'*occlusives* », p. 35. Qu'est-ce à dire dans une langue qui ne connaissait ni occlusives laringales ni occlusives laringales ?

Il aurait été bon d'écarter le terme de *gutturales*, étant donné que les gutturales sont des fonèmes qui existent, mais pas en indo-européen, et qu'il est en particulier très choquant de désigner par ce nom des *prépalatales* (qui d'ailleurs étaient en réalité des médio-palatales). Au surplus cette dénomination est si incommode qu'elle a été à peu près abandonnée dans l'exposition de la fonétique latine, où l'on distingue (p. 69) des prépalatales et des postpalatales à appendice labio-vélaire, — et même pour le grec où il est question des labio-vélaires (p. 57 et suiv.), auxquelles le terme de gutturales, qui apparaît par endroits, semble s'opposer et ne désigne rien de clair pour le lecteur dont les idées ne sont pas d'avance fixées sur la question.

On nous dit (p. 35) que dans l'un des deux tipes de gutturales qu'il i a lieu de distinguer « la langue est relevée vers la partie postérieure

Digitized by Google

du palais, mais sans que le contact soit parfait, si bien que l'occlusion est accompagnée de l'émission d'un phonème tel que *w* (le *w* anglais) ». Si le contact n'est pas parfait comment peut-il i avoir occlusion ? L'occlusion n'est pas accompagnée de l'émission d'un fonème tel que *w*, car l'occlusion n'est jamais accompagnée de l'émission d'aucun fonème, ou du moins, ce qui n'est pas le cas, il ne peut être émis pendant une occlusion qu'un fonème sortant par un orifice autre que celui qui est occludé ; c'est ainsi que les occlusives nasales sortent par le nez pendant que l'orifice buccal est clos. Ce *w* n'accompagne pas l'occlusion, mais suit l'explosion. Ce *w* n'est pas le *w* anglais, dont l'arrondissement est insuffisant et la projection à peu près nulle ; on ne doit jamais décrire un fonème indo-européen en prenant pour point de départ un fonème germanique (quelle que soit la langue germanique envisagée), car il n'i a rien qui ressemble moins à une articulation indo-européenne qu'une articulation germanique. En outre l'appendice labio-vélaire ^{w} serait mieux nommé vélo-labial, car il est d'abord et avant tout vélaire et son caractère labial n'est qu'accessoire.

Les occlusives indo-européennes « étaient du même type qu'en français » (p. 36). En quoi ? On ne peut le deviner que si on le sait. Un manuel a le devoir de l'enseigner.

D'après la p. 36 le consonantisme indo-européen ne comprenait que des occlusives et la sifflante sourde *s*. Quel piteux consonantisme ! Il i avait pourtant en indo-européen des *n*, des *m*, des *r*, des *l*, des *y*, des *w*, qui étaient de parfaites consonnes. Il est vrai que ces fonèmes sont signalés à la page suivante sous le nom de « sonantes », et que l'on nous enseigne qu'ils pouvaient être tantôt consonnes tantôt voyelles. C'est une allusion à une téorie ; mais comme cette téorie, qui est partiellement contestable, n'est pas exposée, il me paraît difficile que ceux qui ne la connaissent pas puissent comprendre.

Le vocalisme de l'indo-européen aurait été également très pauvre (p. 36) : un *e* et un *o*, sans distinction de prononciation ouverte ou fermée [qu'en sait-on ?], quelquefois un *a* ; puis un *ə* « de timbre mal défini », et peut-être aussi une autre voyelle brève qui n'est ni définie ni définissable. C'est tout. Il i avait pourtant aussi en indo-européen un *i* et un *ī*, un *u* et un *ū*, qui étaient de parfaites voyelles.

La fonétique du grec et du latin est un amas d'exemples ou de faits, et ces exemples ont été vérifiés, ce qui leur donne une certaine garantie d'autenticité matérielle. « Le livre est plus long et moins élémentaire que les auteurs ne l'auraient souhaité. Mais le nombre des faits à expliquer dans des langues comme le grec et le latin est immense ». Le mal est qu'on n'en a expliqué aucun dans la fonétique, et qu'on les a groupés dans des paragrafes successifs, ce qui ne peut passer en rien pour une classification. Or tout est classé et ordonné dans la nature. Tant qu'on n'est pas arrivé à classer les faits et à les subordonner aux principes il n'i a rien d'accompli ; c'est toujours le caos avant que la lumière ait permis au Créateur de l'ordonner. Pour celui qui sait, cette double fonétique se lit avec indifférence ; chez ceux qui ne savent pas, et c'est

Digitized by Google

le cas des étudiants pour qui elle est faite, elle provoque l'aŭrissement continu. L'étudiant a besoin de comprendre pour pouvoir ensuite faire comprendre aux autres, et pour qu'il comprenne il faut qu'on lui explique. Or ici on n'explique rien. Qui se douterait, à lire ces fonétiques composées de détails accumulés, qu'il existe des principes, et que tout s'i ramène par grandes masses et en est illuminé ?

En déclarant qu'il n'i a pas d'explications dans ces fonétiques, j'exagère un peu, car il i a des mots et des étiquettes qui sont par eux-mêmes des explications ; encore faudrait-il qu'ils fussent employés à propos. Dire (p. 42) que *any*, *ary*, *ony*, *ory*, passent à *ain*, *air*, *oin*, *oir* par « anticipation » du *y*, c'est bien donner une explication de détail ; mais en réalité cette évolution n'a rien à voir avec le fénomène d'anticipation. Dire que dans les groupes *ny*, *ry* précédés de *e*, *i*, *u*, il i a disparition du *y*, et que cette disparition est compensée dans certains dialectes par un allongement de la voyelle et dans d'autres par un allongement de la consonne, c'est encore indiquer des explications, mais elles ne sont ni intelligibles ni exactes. Ces ébauches d'explication sont de simples comparaisons d'un état ortografique à un autre état ortografique; ce n'est pas en cela que consiste la fonétique.

Allongement de la consonne (p. 46 et passim), au lieu de *gémination*, est une grosse erreur.

Qu'est-ce à dire (p. 95) que les diftongues à premier élément long « manquaient d'équilibre » ? Serait-ce qu'elles se composaient de deux voyelles qui devaient s'équivaloir ? C'est une vue fausse. Elles dépassaient la mesure sillabique ou durée sillabique moyenne ; voilà tout.

En latin « devant *g*, la sonore ϛ passe à *r*, comme à l'intervocalique » (p. 84). Il n'i a rien de commun entre ces deux fénomènes.

Que des mots comme *dignus*, *lignum* aient été prononcés avec un double *n* « guttural » (p. 81), c'est-à-dire, si je comprends bien, *vélaire*, est certainement une erreur. Leur *i* sortant de *e*, et d'autre part leurs produits dans les langues romanes sont là pour prouver le contraire.

On ne rencontre guère qu'une idée générale dans toute cette fonétique, « la faiblesse articulatoire, caractéristique du consonantisme grec ». C'est une idée bien vague ; il i a certains relâchements de l'articulation dans toutes les langues, sans quoi il ne s'i produirait aucune évolution fonétique ; mais le grec ancien est précisément remarquable par la netteté et la fermeté de son articulation. L'exemple que l'on donne à la p. 40 pour illustrer cette faiblesse articulatoire, la protèse vocalique, dénote au contraire un renforcement ; cf. en béarnais *ra-* initial devenant *arra-*. Il i a beaucoup plus de relâchement de l'articulation en latin qu'en grec, et le fait i est vraiment caractéristique, mais on ne le dit pas. Serait-ce parce qu'il a paru un article sur l'affaiblissement de l'articulation en grec, alors qu'il n'i en a pas eu d'analogue pour le latin ?

Dans un manuel tous les termes tecniques doivent être définis et un index de leurs définitions serait fort utile. J'en vois pas mal ici qui restent des énigmes. Qu'est-ce que c'est que des « isoglosses » et des

Digitized by Google

« lignes d'isoglosses » ? Qu'est-ce que c'est que l' « haplologie » ? Que signifie « anaphorique » et quantité d'autres ? Il i a un long index des *mots* cités, ce qui est bien peu linguistique, ce livre n'étant pas un répertoire de vocabulaire ; mais il n'i a aucune table des idées ou des fénomènes.

Trop de faits de pure érudition, sans portée pour les étudiants. Que leur importent les grafies panfiliennes (p. 41 et passim) ou le vocalisme des patois du Latium (p. 113) ? Il semble qu'on ait voulu tout dire. Ce n'est pas dans cet esprit que doit être conçu un manuel. Des idées nettes, des explications claires, voilà ce qui convient aux étudiants. Quel est le but de cet ouvrage, fait pour les étudiants ? Leur enseigner que la grammaire comparée et peut-être même la linguistique existent, qu'elles permettent de voir clair dans les langues et d'en faciliter l'étude, qu'elles sont propres à jeter de la lumière sur le développement de la pensée umaine dont les langues sont l'expression, leur faire comprendre le parti qu'ils pourront en tirer à leur tour pour *simplifier* leur enseignement et le rendre instructif et vivant, leur indiquer en outre qu'à côté de la masse des fénomènes et des faits qui sont dés maintenant tirés au clair, il en reste d'autres qui peuvent faire l'objet de recherches et d'investigations intéressantes. Mais accumuler des faits isolés et disparates, c'est leur inspirer l'orreur de pareilles disciplines, c'est ajouter un amas de chinoiseries à celles dont leurs programmes fourmillent déjà par ailleurs. C'est en outre leur donner l'effroi pour leurs examens. Si encore on était sûr que les candidats auront toujours affaire à des examinateurs intelligents et compétents, le mal serait moins grave ; mais combien i a-t-il d'ommes compétents en ces matières ? Il ne faut pas oublier la leçon du passé ; il faut se rappeler par exemple tel examinateur qui s'est acquis une triste renommée en empoisonnant de son incompétence pendant vingt ans l'agrégation de grammaire et en refusant délibérément tous les candidats qui ne pouvaient pas lui servir tel menu détail puisé dans un mauvais livre. Il est a craindre qu'un examinateur, qui ne saura de la fonétique grecque que ce qu'il en aura appris par cœur dans ce manuel, ne croie s'acquitter consciencieusement de sa fonction en demandant aux candidats les particularités de la grafie panfilienne : « C'est dans le manuel de MM. M. et V. ; vous êtes impardonnable d'ignorer cela ». Et je n'imagine pas ici des ipotèses invraisemblables ; je fais allusion à des « faits », et ceux-là sont réels parce qu'ils sont dans l'ordre.

De la morfologie et de la sintaxe je ne dirai pas grand chose, comme je l'ai annoncé. Je ne puis pourtant pas les passer sous silence puisqu'elles occupent exactement les trois qnarts du volume. C'est toujours fait à peu près sur le même plan, mais ici le morcellement est moins choquant que dans la fonétique, parce que dans la morphologie en particulier on étudie successivement des catégories diverses de mots qui s'accommodent assez bien de nombreuses subdivisions. Pourtant il n'était pas nécessaire que le chapitre sur la formation des noms et la dérivation (p. 346-391) se bornât à peu près à des énumérations de suffixes avec

Digitized by Google

des listes de mots. Il n'était pas utile que la morfologie fût à ce point encombrée de formes dialectales tirées de lexicografes ou d'inscriptions; c'est encore de l'érudition intempestive. Il eût été bon que les exemples et surtout les frases fussent moins parcimonieusement traduites (et ne pas traduire *subdola*, p. 581, par « maline (!) ».

A part cela la morfologie et la sintaxe sont d'une manière générale simples et claires, et nous devons i signaler par exemple des notions lumineuses sur l'opposition entre le verbe latin et le verbe grec, un bon chapitre sur la composition (p. 392-404), un bon chapitre sur le genre (p. 488-496). Pourquoi ces développements sont-ils meilleurs que les autres ? Parce qu'ils sont dominés par des idées générales. Les auteurs se sont plaints de n'avoir pas pu faire aussi court et aussi élémentaire qu'ils l'auraient souaité. Ces chapitres ne sont nullement plus élémentaires que les autres ; mais c'est avec des idées générales que l'on fait élémentaire et court, et non pas en pratiquant des coupes sombres dans l'ensemble de ce qui doit être exposé. Que ce livre soit remanié dans ce sens, et les auteurs sont parfaitement à même de le faire, il diminuera d'un tiers, et ne sera que plus riche. Que M. Meillet se rappelle qu'il avait une matière bien plus chargée de « faits à expliquer » dans son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* ; il saura jeter du lest et le livre deviendra excellent.

Maurice GRAMMONT.

A. Ernout. — Morphologie historique du latin, 2e éd., *Paris, Klincksieck*, 1927, in-16 de XIV-404 p.

Nous sommes eureux de pouvoir signaler que cet excellent petit livre vient de paraître en 2e édition. Comme il fallait s'i attendre, cette nouvelle édition diffère peu de la première : quelques rectifications, quelques renseignements complémentaires et la mise au courant des points sur lesquels les travaux des dix dernières années ont apporté du nouveau. Mais on ne saurait trop répéter que cet ouvrage, fait essentiellement pour les étudiants, est un exposé simple et clair de la déclinaison et de la conjugaison latines, considérées non pas comme une construction toute faite et immuable, mais comme une matière qui évolue et dont l'auteur nous fait suivre le développement depuis l'apparition du latin dans l'istoire jusqu'à la période romane. C'est une morfologie istorique et comparative ; mais la comparaison est faite avant tout dans l'intérieur de la langue latine, en remontant aux formes arcaïques et en descendant jusqu'à celles de la basse époque et même jusqu'aux langues romanes. Le témoignage des autres langues indo-européennes a été invoqué toutes les fois qu'il pouvait dissiper l'obscurité des faits latins, mais seulement dans ces cas-là. Il est rare que les langues citées comme terme de comparaison soient autres que le grec et l'osco-ombrien, et elles le sont toujours avec discrétion ; on ne saurait trouver nulle part dans ce livre le moindre étalage de pure érudition.

M.G.

Digitized by Google

Transcription phonétique et translitération. Propositions établies par la conférence tenue à Copenhague en avril 1925, *Oxford, Clarendon Press*, 1926, in-8° de 36 p.

L'établissement d'un mode universel de transcription fonétique est une question de première importance ; aussi ne doit-on pas s'étonner qu'elle soit soulevée périodiquement dans les assemblées de savants réunis en congrès. C'était à Genève en 1894 au Congrès des orientalistes, c'était à Bruxelles en 1922 et en 1923 à l'Union académique internationale, c'était ailleurs en mainte autre circonstance ; cette fois-ci c'était à Copenhague, et c'était mieux, car le congrès rassemblait douze spécialistes, choisis parmi les plus représentatifs, et ils n'avaient pas d'autre sujet à traiter que celui-là. Maleureusement le problème est du même ordre que la quadrature du cercle. A l'eure actuelle presque chaque langue, presque chaque fonéticien a son alfabet fonétique ; et ce n'est pas extrêmement gênant lorsqu'il n'est pas employé d'une manière trop maladroite. Quiconque s'occupe de slave et de sanskrit et d'irlandais sait que la lettre *c* vaut *ts* en slave, *tch* en sanskrit, *k* en irlandais ; personne ne s'i trompe, personne n'ésite, et ceux qui ignorent cela n'ont qu'à l'apprendre si cela les intéresse. A coup sûr le procédé est défectueux, au moins téoriquement, car il manque de simplicité et d'unité. Mais les décisions de nos douze congressistes, ou plutôt leurs propositions, car les savants sont gens modestes, n'i changeront rien. Et c'est vraiment regrettable, car ils ont fait preuve, dans le choix des signes diacritiques, d'une singulière ingéniosité. Ils ont imaginé par exemple pour les dentales une sorte de crochet « qui rappelle la forme d'une dent », pour les sons palatalisés une espèce de demi-cercle, placé à peu près comme un accent circonflexe, qui « peut passer pour rappeler au lecteur la voûte palatale », pour les occlusives sans explosion un petit carré propre à donner l'idée d'une boîte fermée qui ne s'ouvre pas. Les savants ne sont pas seulement modestes, ils sont en outre pleins d'imagination.

M.G.

A. Cuny. — Études prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques, *Paris, Champion*, 1924, in-8° de XXXIV-484 p.

L'idée de faire remonter à une origine commune les langues indo-européennes et les langues sémitiques n'est pas nouvelle. Elle a été singulièrement précisée depuis une vingtaine d'années, en particulier par les travaux que M. H. Möller a consacrés avant tout à la comparaison étimologique et fonétique de ces deux groupes de langues. M. Cuny a pensé avec raison que l'étude de la fonétique et de l'étimologie, tout importante qu'elle soit, n'est pas suffisante pour établir la parenté des langues, et qu'il faut i adjoindre celle de la morfologie. Bien entendu, pour l'époque reculée à laquelle oblige à se reporter le rapprochement

Digitized by Google

du sémitique avec l'indo-européen, il ne peut être question que de morfologie « prégrammaticale », c'est-à-dire essentiellement de la formation des mots. M. Cuny s'efforce de démonter les mots et d'isoler chacun des éléments primitifs qui les constituent. Il arrive ainsi à i déterminer d'ordinaire un élément « plein » ou « base », qui porte le sens général et qui a été « élargi » par l'adjonction d'éléments « vides » ou « formels » qui apportent la nuance ou précisent la catégorie. De pareils élargissements au moyen d'affixes sont encore nettement reconnaissables dans les langues istoriquement attestées tant du domaine indo-européen que du domaine sémitique. Certaines notions, qui paraissent avoir eu une importance considérable dans la pensée des populations relativement primitives, telles que celle de la « parité », auraient été marquées par un morfème spécial. D'autres morfèmes auraient servi de « classificateurs ». Ce sont des fénomènes qui n'ont nullement lieu de surprendre, car on les trouve dûment constatés dans nombre de langues appartenant à des groupes divers. Or on rencontrerait les mêmes élargissements, c'est-à-dire des morfèmes fonétiquement identiques, avec les mêmes fonctions sur l'ensemble des domaines indo-européen et sémitique. C'est de cela que l'auteur se croit autorisé à conclure que l'on a affaire à des familles linguistiques apparentées. Son exposition, toute touffue qu'elle soit, est parfaitement claire, conduite avec infiniment d'ingéniosité et d'érudition, et pleine d'idées suggestives. Naturellement certains détails sont contestables, et l'interprétation de certains faits est même sûrement erronée ; mais il faut s'empresser d'ajouter que l'auteur a été amené en mainte circonstance à opérer avec des langues sur lesquelles on ne possède qu'une documentation fragmentaire et incertaine et dont l'istoire est encore tout à fait inconnue. D'autres viendront qui pourront rectifier et compléter. Une voie que l'on fraye n'est pas un chemin battu sur lequel des générations ont passé.

Ce bref compte rendu vient un peu tard, comme beaucoup de ceux que je fais, et je m'en excuse auprès de l'auteur, car c'est pour des raisons indépendantes de ma volonté. Mais ce retard n'est pas toujours un mal ; il m'a permis de prendre connaissance d'autres comptes rendus qui ont précédé le mien. J'i ai vu que certains critiques reprochent à l'ouvrage de M. Cuny de n'être qu'un échafaudage d'ipotèses qu'il n'a nullement démontrées. Mais qu'entend-on par *démontrer ?* Poser des prémisses et en tirer la conclusion *qui i est contenue ?* C'est un travail éminemment stérile et vain, que l'on peut représenter par l'image du serpent qui se mord la queue. Toute téorie est une ipotèse ; et que peut-on faire d'autre que construire des ipotèses lorsqu'il s'agit de retracer un état de choses absolument ipotétique pour une période qui n'est pas moins ipotétique ? La seule chose qui importe c'est que l'ipotèse se tienne, c'est-à-dire qu'elle donne une explication satisfaisante de la majorité des faits, et qu'elle soit assez suggestive pour devenir féconde.

D'autres lui ont fait grief de s'être complètement trompé sur la valeur réelle de tel vocable ou de telle forme. Leurs critiques seraient

Digitized by Google

les bienvenues sans aucune restriction s'ils s'étaient empressés d'ajouter que ces erreurs de détail n'atteignent pas l'ensemble de la tèse, tandis qu'elles ont été présentées de telle sorte qu'elles sont propres à jeter un doute sur la solidité de tout l'édifice. Quand j'ai publié mon étude sur *La dissimilation*, un notable pédant, de la race innombrable des filologues, a signalé trionfalement que j'avais cité à tort un mot d'un patois qu'évidemment je connaissais assez mal ; cette importante découverte ne l'a pas empêché de prendre toute sa vie le Pirée pour un omme. Les chiens aboient ; mais la caravane passe.

Maurice GRAMMONT.

A. Rosetti. — Étude sur le rhotacisme en roumain, *Paris, Champion*, 1924, XII-76 p. in-8°, avec six cartes linguistiques.

M. Rosetti reprend la question complexe et délicate du rotacisme en roumain, c'est-à-dire du changement spontané de *n* intervocalique en *r*. Il s'est entouré de tous les documents disponibles, il a compulsé les textes rotacisants, qui sont pour la plupart du XVIe siècle, et il en a reporté les formes sur des cartes géografiques. La confrontation et l'examen des faits l'ont amené à conclure que le fénomène était localisé dans le Nord-Est de la Transylvanie, et qu'il avait disparu au XVIIIe siècle sous l'influence culturale et sociale de la Transylvanie du Sud. Ces deux points paraissent bien établis.

Il rapproche le rotacisme daco-roumain d'un rotacisme analogue en albanais d'une part, et d'autre part dans les parlers romans du Nord-Ouest de l'Italie et de l'Est de la France. Il croit pouvoir affirmer qu'il s'agit de développements plus ou moins parallèles, mais indépendants. Ici encore nous souscrivons à ses conclusions.

Mais pour les explications qu'il donne du fénomène, et en fonétique les explications sont de première importance, nous avons des réserves à faire. M. Rosetti pose en principe que pour qu'un *n* intervocalique soit devenu *r* il faut qu'il ait au préalable nasalisé les voyelles qui l'entouraient ; une pareille marche du fénomène est en effet possible, mais nullement nécessaire. Pour appuyer sa tèse il a fait enregistrer le mot *bine* dans le laboratoire des Archives de la Parole à la Sorbonne ; car, nous dit-il, « déterminer la nasalité des voyelles qui entourent l'*n* est chose aisée aujourd'hui, grâce à l'appareil inscripteur ». Oui certes, à condition que le tracé soit interprété correctement ; mais j'ai vu tant de tracés interprétés à faux par des « professionnels » que je suis sur ce point comme Thomas Didyme. Le tracé présente des vibrations nasales pendant l'émission de l'*i* et de l'*e*. Qu'est-ce que cela peut bien prouver pour la prononciation du XVe siècle, alors que le *bine* actuel n'est pas en train de devenir *bire* ? Est-ce que cela prouve au moins que les deux voyelles de ce mot sont aujourdui nasales ? Non ; il fallait publier le tracé, et à côté un tracé-témoin présentant les deux mêmes voyelles enregistrées dans les mêmes conditions, mais séparées par une consonne

Digitized by Google

non nasale, telle que *r*, *l* ou *b*. Il est vrai que M. Rosetti renforce son argument en rappelant le « fait bien connu » que dans la fonation des voyelles roumaines l'occlusion de la cavité nasale est d'autant moins complète que la voyelle est plus fermée. Ici encore je demande à voir; jusque-là je garde les excellentes raisons que j'ai de considérer le fait comme inexact et l'interprétation des tracés comme erronée.

Dans les pages suivantes (35 à 46) l'auteur déploie des trésors d'ingéniosité pour expliquer les causes et les fases du rotacisme roumain par la téorie saussurienne de la sillabe; mais il est clair qu'il n'a pas compris cette téorie, puisqu'il parle de voyelles ouvrantes alors qu'elles sont fermantes, et de points vocaliques après une voyelle alors qu'ils sont avant. Il ajoute des considérations minutieuses sur les déplacements du voile du palais, de la langue et des autres organes au cours de l'évolution. On peut par là expliquer indifféremment le pour et le contre.

Le fénomène est beaucoup plus simple : l'*n* perd son occlusion parce qu'il est entre deux fonèmes d'une certaine aperture. Si l'écartement de la langue au point d'articulation est très faible, il en résulte une fricative ; s'il est plus considérable, l'*n* disparaît en tant que fonème individuel. Ce sont les deux résultats que l'on constate le plus fréquemment.

Maurice GRAMMONT.

H. Olovsson. — Étude sur les rimes de trois poètes romantiques, A. de Musset, Th. Gautier, Ch. Baudelaire, *Lund*, 1924, in-8° de 422 p.

Ce livre repose sur de longues statistiques, qui ont demandé à l'auteur plusieurs années de travail. Il les a faites avec beaucoup de soin et de conscience ; mais que peuvent bien prouver des statistiques dont le point de départ est incertain? Ainsi aux p. 21 et suiv. il esquisse une comparaison entre les statistiques faites par divers auteurs sur les *rimes riches* ; cette comparaison est tout à fait illusoire, puisque ces auteurs sont partis de définitions différentes de la rime riche. Il en résulte, en effet, que si l'un a trouvé 61 rimes riches pour 100 dans *Hernani*, un autre n'en a trouvé que 55 ; dans *Athalie* l'un en a trouvé 42, un autre 45 et lui-même 54 !

Les statistiques qu'il a faites lui-même (p. ex. p. 97) sont certainement plus justes que les autres, parce qu'il a adopté une définition plus raisonnable de la rime riche ; mais elles sont néanmoins entachées d'erreurs par de nombreux faits de détail sur lesquels ses idées sont fausses. Ainsi il considère (p. 18) la rime *lui/évanoui* comme « approximativement riche », parce que « le mode d'articulation pour *ɥ̈* est analogue à celui du *w* » ; analogue comme celui de *ta* l'est à celui de *pa* ; ce ne sont que des assonances. Il pense que l'on dit *liyon* (p. 19) comme *siyon* (lion, sillon), *filiyal* (p. 39, filial), *louwé*, *secouwer*, *tuẅé*, *muẅette* (p. 40, loué, secouer, tué, muette). Ce sont veaux à deux têtes et moutons à cinq pattes. Si d'autre part *dégradant/instrument* (p. 62) sont des rimes insuffisantes, et nous en sommes d'accord, on ne voit pas qu'il en puisse être autrement de *tabac/almanach*, *combat/Palatinat*, dont les con-

Digitized by Google

sonnes finales ne se prononcent pas. Les discussions sur l'exactitude des rimes (p. 101 à 137), différences de timbre ou de durée des voyelles, consonnes finales prononcées ou non, sont pour une grande partie contestables. Il résulte de ces observations que les statistiques de M. Olovsson totalisent des réalités avec des incertitudes et des erreurs.

Tout ce gros travail aboutit à 12 lignes de conclusions (p. 417), qui apportent en définitive bien peu de chose. Musset est celui des trois poètes qui rime le moins richement et qui transgresse le plus souvent les règles classiques ordinaires ; c'est Baudelaire qui rime le plus richement, mais dont les rimes, au point de vue du sens, présentent le moins de variété ; c'est Gautier qui suit le plus exactement les règles ordinaires, mais chez qui l'exactitude des rimes est le plus insuffisante.

Ce qui nous aurait paru plus intéressant eût été de rechercher dans les divers cas quelles ont été les intentions des trois poètes, sur quoi elles étaient fondées, et dans quelle mesure ils les ont réalisées. On sait, par exemple, que Musset n'avait nullement le culte de la rime riche :

> Une lettre de plus qu'il n'en fallait jadis !
> Bravo ! c'est un bon clou de plus à la pensée,

et qu'il lui est même arrivé de dérimer certains de ses poèmes (l'Andalouse). On rencontre chez ces poètes quelques rimes renforcées, batelées, et autres analogues ; quelles sont celles que l'on doit considérer comme de simples négligences non corrigées et celles qui ont été voulues ?

En deors de cet ordre d'idées les statistiques ne nous semblent guère avoir d'autre objet qu'elles-mêmes, et ne mènent en somme à rien.

M. G.

T. Navarro Tomás. — Pronunciación guipuzcoana (Extrait de *Homenaje a Menéndez Pidal*), *Madrid, Hernando*, 1925, in-8° de 62 p.

M. Navarro Tomás a eu l'occasion d'examiner la prononciation basque de Guipuzcoa. Son étude est faite avec la conscience et l'exactitude que l'on apprécie chez l'auteur de la *Pronunciación española*. Son examen a été fait essentiellement par l'observation directe, et partiellement par la voie instrumentale.

Quelques remarques :

L'auteur pense (p. 594, n. 2) que l'étude des différences dialectales pourrait compenser *avantageusement* l'absence de textes anciens. Il nous permettra de ne point partager son avis ; nous estimons que les textes anciens et les données dialectales se prêteraient une lumière réciproque.

Les figures ne sont pas toujours bonnes.

Il n'a pris que le tracé du nez et celui de la bouche. Celui du larinx, qui dans bien des cas serait le plus instructif, fait défaut. Ainsi il aurait été particulièrement utile (p. 605) pour l'étude des occlusives sourdes devant fonème sonore.

Certains tracés demanderaient un commentaire plus approfondi.

Digitized by Google

Ainsi dans *guizona* (p. 602) l'*i* paraît être aussi nasal que l'*a*; cela demande une explication. Dans un exemple comme *tambera* (p. 603), où la nasalisation de la voyelle *a* dure à peine $\frac{4}{50}$ de seconde, il ne peut pas être question de nasalisation de la voyelle : le voile du palais s'abaisse en même temps que les lèvres commencent à se fermer, c'est-à-dire au moment où la voyelle est en somme terminée.

Les données sur l'*accent* sont très vagues et nous laissent absolument dans l'incertitude. Il serait important d'être éclairé sur ce point, d'autant plus que la mélodie de ce basque est particulièrement monotone, comme l'est celle de beaucoup de langues méridionales, contrairement à l'opinion la plus répandue.

Il est intéressant d'examiner en détail la prononciation des fonèmes isolés, mais il aurait été bon de faire ressortir la caractéristique d'ensemble de l'articulation basque.

M. G.

A. Terracher. — Autour de l'*Atlas Lingüistic de Catalunya* (Extrait de *Revue de Linguistique romane*, t. I, p. 440-467).

M. Terracher insiste avec grand raison sur ce point que « l'histoire vraie d'une langue ne s'écrira que dans la mesure où l'on aura réussi à établir *d'abord* un certain nombre de « paliers » correspondant aux époques de stabilité relative, et où l'on pourra *ensuite* étudier les modifications survenues dans les intervalles de ces divers paliers » (p. 446). Or les atlas linguistiques sont des « coupes synchroniques » pratiquées dans une langue donnée à un moment donné ; ils sont donc particulièrement propres à faciliter l'application de cette métode. Mais en conclure (p. 442) que « le comparatisme géographique semble destiné à remplacer de plus en plus le comparatisme dit historique », c'est aller un peu fort. Il sera toujours bien difficile d'établir ces paliers pour une époque ancienne, car les documents qui la concernent sont le plus souvent très incomplets et de valeur très inégale. Si le comparatisme istorique a trop longtemps régné seul, il serait funeste que le comparatisme géografique régnât seul après l'avoir détrôné. On ne saurait faire œuvre utile et solide qu'en combinant ensemble toutes les informations fournies par l'un et l'autre, et en outre toutes les autres ressources dont on peut disposer.

Pour illustrer la métode qu'il préconise M. Terracher propose comme exemple un cas intéressant, celui des mots signifiant « grand-père », au sujet desquels il essaie d'opérer une coupe sincronique au XIIe siècle, c'est-à-dire au moment où apparaît *aïeul* et antérieurement à l'apparition de *grand-père*. L'entreprise est ardie; car s'il est relativement aisé de jeter sur l'état linguistique actuel un filet à mailles si serrées qu'il ne laisse rien échapper, il n'en est pas de même pour une époque ancienne où l'on ne dispose que d'un filet déchiré qui laisse passer de très grosses proies, c'est-à-dire où les documents sont épars, décousus, et souvent d'une interprétation douteuse.

Digitized by Google

Or ce mot *aïeul* ne remonterait pas à **aviolu*, comme on l'enseigne couramment, mais à **aiolu*. Ce **aiolu* serait né de *avu*, prononcé *au*, sous l'influence de *filiolu*. C'est possible, mais cela ne s'impose pas ; car pour que *au*, compris *a-u*, devînt *a-iolu* sous l'influence de *fil-iolu* il ne suffit pas d'un rapport sémantique entre le grand-père et le petit-fils ; il serait bon qu'il i eût aussi à côté de *fil-iolu* une forme *fil-u*, qui n'a jamais existé. Et il faut s'empresser d'ajouter que s'il est établi que *-evyd-* est devenu *-eẑé-* (*legier*), il n'en résulte *en aucune façon* que *-avyó-* ait dû devenir *-aẑá-*.

Ce mot *aïeul*, ou plutôt *aiuel*, du XIIe siècle, se présente à partir de la fin du XIIIe siècle dans les mss. franciens et orléanais avec des formes multiples et singulières de sa dernière sillabe. L'interprétation de ces formes n'est pas de celles qui sont évidentes, et il faut reconnaître que les explications qu'en donne l'auteur sont fort ingénieuses. Mais elles sont ipotétiques, comme il le reconnaît lui-même, et il n'est pas arrivé à la certitude bien qu'il se soit efforcé de « replonger *à chaque instant* le mot dans son *entourage sémantique* contemporain ».

M. Terracher appuie en finissant sur ce point que le linguiste ne doit pas s'égarer dans des reconstitutions fantaisistes et des constructions vaines, mais qu'il doit avoir avant tout le sens des « réalités ». Personne ne saurait le contester sérieusement. Mais il cite à ce sujet un propos que lui aurait tenu l'abbé Rousselot, peu de temps avant sa mort, relativement à la téorie de la sillabe de F. de Saussure : « C'est l'une des erreurs les plus dangereuses du livre. En phonétique il faut se méfier des « philosophes » et, en linguistique, de tous ceux des comparatistes qui n'ont pas le sens de la *réalité* ». L'exemple me paraît mal choisi pour diverses raisons. D'abord parce que je n'ai jamais connu personne qui serrât de plus près que F. de Saussure les « réalités ». Ensuite, parce que Rousselot m'a tenu à moi-même vers la même époque le même propos à peu près dans les mêmes termes ; mais en poursuivant la conversation je me suis aperçu qu'il n'avait *pas du tout* compris la téorie de F. de Saussure. Cette téorie n'est pas parfaite, et son auteur, qui n'a jamais voulu la publier, en connaissait mieux que personne les points faibles (cf. à ce sujet *RLR*, LIX, 402) ; mais cette téorie est infiniment supérieure à toutes celles qui l'ont précédée et dont aucune ne supporte l'examen seulement une minute ; elle se tient et elle *se tiendra* pour ce qui en est l'essentiel, et c'est précisément parce que cet essentiel est une réalité. Il i a les petites réalités et les grandes réalités. Qu'est-ce au fond que toutes ces réalités ? Ce sont les *faits*. Je suivais à Berlin en 1891 l'enseignement d'un maître éminent qui ne cessait de nous prêcher le respect des *Tatsachen*. Il avait construit dans sa jeunesse de fort belles téories sur un ensemble respectable de Tatsachen, et il avait eu la mésaventure de voir de bonne eure toutes ses Tatsachen renversées d'un coup par d'autres Tatsachen. Les faits ne sont pas des documents évidents et immuables. Un fait c'est une interprétation ; deux faits c'est deux interprétations ; tant que ces interprétations sont isolées elles restent à peu près sans valeur ; mais une interprétation qui convient

Digitized by Google

à la fois à tout un groupe de faits a des chances de s'approcher de la vérité.

M. G.

A. Terracher. — A propos du passage de *we* (*oi*) à *wa* en français (Extrait de *Homenaje a Menéndez Pidal*, t. III, p. 93-68), — et : *We* > *wa* en français (Extrait de *Revista de filologia española*, t. II, p. 401-402), 1925.

M. Terracher cherche à montrer, par quelques exemples nouveaux extraits des cartulaires, que le changement de *we* en *wa* se serait accompli d'abord, à la fin du XIIIe siècle, sous l'influence normale des fonèmes avoisinants, sans que l'on puisse voir dans cette modification le moindre indice d'une prononciation populaire.

M. G.

G. Millardet. — Études Siciliennes (Extrait de *Homenaje a Menéndez Pidal*), *Madrid*, 1924 (paru en 1926), 46 p. in-8°.

M. Millardet est allé au printemps de 1922 en Sicile pour i étudier sur place les parlers des environs de Catane, autour de l'Etna. Il s'est mis en route avec un excellent outillage, tout d'abord une connaissance approfondie des travaux de ses prédécesseurs sur les parlers siliciens, puis une oreille déjà exercée par d'autres investigations dialectologiques, un questionnaire préparé d'avance, quelques feuilles de zinc pour faire des palais artificiels, un enregistreur de la parole construit tout exprès sous la direction de l'abbé Rousselot, et pour vivifier le tout une ardeur et un entousiasme qui ne nuisent jamais. Il est revenu avec une ample moisson de documents précis, dont il a extrait une partie, essentiellement les palatogrammes, pour construire le présent article. Il montre que ce n'est pas seulement le *dd* qui est cérébral en sicilien, comme on l'enseigne d'ordinaire, mais que tout l'ensemble des consonnes linguales i a un caractère « reculé ». Dépassant un instant les données strictes de ses documents, il envisage l'ipotèse (p. 718) que ce recul des articulations pourrait ne pas être limité à la Sicile, mais s'étendre aux régions voisines. Nous savons d'autre part que dans un second voyage d'investigations il a pu vérifier cette ipotèse non seulement pour une autre région de la Sicile, mais aussi pour la Corse, la Sardaigne, et peut-être le nord de l'Afrique.

M. G.

L.-P. Thomas. — Les jeux de scène et l'architecture des idées dans le théâtre allégorique de Calderon (Extrait *del Homenaje a Menéndez Pidal* t. II, p. 501-530), *Madrid*, 1924.

Pourquoi le téâtre allégorique de Calderon a-t-il obtenu un si grand

Digitized by Google

succès ? Pourquoi cet auteur a-t-il été le maître incontesté du genre en Espagne ? C'est qu'il l'a complètement renouvelé et lui a donné un caractère tout à fait personnel. Les sujets sont traditionnels et imposés par les circonstances, c'est-à-dire par les fêtes religieuses à l'occasion desquelles avaient lieu les représentations ; mais les différents personnages ne sont plus comme dans les moralités et les mistères du moyen-âge des abstractions à peu près vides de sens ; Calderon en a fait des matérialisations de pensées ou de sentiments tendant à évoquer des fénomènes subtils de psicologie umaine. « Si la *Pensée*, la *Volonté*, l'*Intelligence*, le *Libre-Arbitre*, les *Cinq Sens*, le *Plaisir*, la *Douleur*, jouent un rôle sous nos yeux, ces acteurs ne sont en réalité que la pensée, la volonté, l'intelligence, le libre-arbitre, les cinq sens, le plaisir ou la douleur de l'*Homme*, qui lui-même est présent sur la scène, entouré de ses facultés et de ses passions, dont il apparaît comme le point d'appui, le lieu d'émission, l'organisme centralisateur. Les paroles et les déplacements de ces entités représentent, sous une forme sensible, les mille combats qui se livrent dans son cerveau, dans l'appétit de ses nerfs, dans la chaleur de son sang ». « La place même que les personnages occupent, le dessin suivant lequel ils se disposent et toute la dynamique de leurs mouvements visent a interpréter des sentiments, à les faire jaillir par le rapprochements des concepts, tout en assurant à leur représentation une forme éminemment harmonieuse et plastique. C'est ainsi que les idées sont fréquemment déjà contenues dans le jeu de scène avant que les paroles en aient fait ressortir la signification intime ». Voilà les caractères qui font l'originalité, l'intérêt vraiment dramatique et la vie des *autos sacramentales* de Calderon, tels qu'ils ressortent de l'étude approfondie que leur a consacrée M. Thomas et dont il nous donne ici les grandes lignes.

M. G.

J.-C. Palamountain. — Précis de prononciation française avec des lectures phonétiques. *Paris, Champion*, 1923, in-18° de XXXVI-200 p., 18 fr.

Cet ouvrage contient en trente pages un exposé succinct des principales règles de la prononciation française ; ce résumé n'est pas exempt d'erreurs.

P. VIII « Il y a autant de syllabes dans un mot qu'il y a de voyelles ou de diphtongues ». Il n'i a pas de diftongues en français.

P. IX « S'il y a deux consonnes [de suite à l'intérieur d'un mot] la première ferme la syllabe précédente et la seconde ouvre la syllabe suivante *lais-ser*, *vil-lage*, *per-ron* ». Il n'i a qu'un *s*, qu'un *l*, qu'un *r* à l'intérieur de ces mots.

P. XIII « *e* fermé : *effet*, *essaim*, *dessin* ». L'*e* de la première sillabe de ces mots est ouvert.

P. XXI « *ü* se prononce avec la langue dans la même position que pour *i* ». Non, mais dans la même position que pour *é*. « On peut faci-

Digitized by Google

lement prononcer cette voyelle en commençant par *i* et en arrondissant peu à peu les lèvres jusqu'à la position de *u* ». Dans ces conditions le résultat est *iu*, et c'est précisément la prononciation anglo-saxonne qu'il s'agit de corriger.

P. XXII « Les voyelles *accentuées*, orales ou nasales, sont longues devant *y* : *travail* ». Non ; *travail*, *émail*, etc., *soleil*, *orteil*, etc. ont une voyelle brève.

P. XXVIII « L'*h* aspirée empêche l'élision de la voyelle finale du mot précédent ou la liaison de la consonne finale qui précède ». C'est exact ; mais il ne faut pas transcrire « le héros, la hache, un héron » par *lə | ero*, *la | aš*, *ɛ̃ | ero*, car cette barre indique une cassure et un coup de glotte, alors qu'il i a liaison vocalique.

La partie la plus considérable de ce petit livre est occupée par des morceaux choisis de vers et de prose, donnés à la fois en ortografe ordinaire et en transcription fonétique. Ces textes ne sont pas toujours cités exactement ; ainsi dans la première pièce, Le corbeau et le renard, p. 2 et 3, on lit aux p. 2 et 3 « Monsieur le Corbeau » au lieu de « Monsieur du... », à la p. 3 « se rapporte à votre plumage » qui est exact, mais dans la transcription p. 2 « répondait à... », p. 2 et 3 « Vous seriez le phénix » au lieu de « vous êtes ».

Nous avons examiné quelques pages de la transcription, prises tout à fait au asard, et nous i avons rencontré pas mal de fautes. Elles se rapportent surtout à la pronciation ou à la chute de l'*e* caduc, et d'autre part à la coupe des sillabes.

p. 2 lire *bɛlə-wa*, sans quoi le vers est faux ; — p. 6 *yn-gur-də*, lire *y-nə-gur-də* ; — p. 46 *nɔtr | ero*, lire *nɔtrə ero* ; — p. 48 *yn-aš*, lire *ynə aš* ; — p. 4 *et le bûcheron*, supprimer l'*ə* de *le* ; — p. 46 *il l'eût dit vrai de Tartarin*, supprimer l'*ə* de *de* ; — p. 46 *sə-dja·bl-ləd-põ*, lire *sdja·bl-də-põ* ; — p. 46 *pretɛkstədkɔ:r*, lire *pretɛkst- də-kɔ:r* ; — p. 46 *kapabləd pase*, lire *kapabl-də* ; — p. 48 *il-ʒi-də-vɛ-fɛ : r*, lire *il-ʒi-dvɛ* ; — p. 94 *sɛl-ɔr-drə-nɛ*, lire *sɛ-tɔr-dr-nɛ* ; — p. 96 *kɔm-sla*, lire *kɔm-sə-la* ; — p. 94 *ʒvõ-kə-vu*, lire *ʒvõ-kvu* ; — p. 96 *pɔrt-tɛl* lire *pɔr-tə-tɛl* ; — p. 98 *kəʒ-nə-fis*, lire *kʒən-fis*.

p. 4 *a-til-y-də-põi-kil-ɛ*, lire *a-ti-ly-də-põi-ki-lɛ* ; — p. 4 *ɑ̃·-nɛ-til-œ̃*, lire *ti-lɑ̃* ; — p. 4 *kɛl-kə-fwa*, *e*, lire *fwa-ʒe* ; — p. 6 *vik-tɔ·r-y-go*, lire *vik-tɔ: -ry-go* ; — p. 46 *dja·bl-o-vɛ:r*, lire *dja·-blo-vɛ:r* ; — p. 46 *sə-kɔ·r ɔ-sõ*, lire *kɔ:-rɔ-sõ* ; — p. 46 *ka-rɑ̃·t-põi-tœ:r a-vɛk yn-pwa-ñed-ri*, lire *ka-rɑ̃·-tõi-tœ:-ra-vɛ-kyn-pwa-ñe-dri* ; — p. 48 *rifl-a-dœ-ku*, lire *ri-fla-*.

Autres questions : p. 4 *de-fɔ:r-te-də-du-lœr*, lire *dɛ-fɔ:-re-* ; — p. 6 *ɑ̃-trə-tu*, lire *tus* ; — p. 46 *lim-mɔr-tɛl*, lire *li-mɔr-tɛl* ; — p. 48 *ʒeg-ʒal-te*, lire *ʒɛ-gʒal-te* ; — p. 96 *mɛ-te*, lire *me-te* ; — p. 100 *ʒga-na-rɛl*, lire *sga-na-rɛl* ; — p. 100 *dõ:k*, lire *dõ*.

M. G.

O. Bloch, — La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales, *Paris, Champion*, 1921, in-8° de 144 p.

On a montré d'une manière générale comment se constituent les

Digitized by Google

langues communes par effacement des langues particulières, mais on ne l'a guère fait jusqu'à présent que pour des langues connues par leur littérature et dans lesquelles l'unification a pu être plus ou moins artificielle. Comment la chose s'accomplit dans le détail et dans les langues vraiment vivantes, comment la langue que signale sa supériorité sociale pénètre les patois et finit par se substituer à eux, est une question encore assez neuve et sur laquelle on n'a guère que des observations de détail mais aucune étude d'ensemble. M. Bloch s'est proposé de combler cette lacune pour le domaine dont il s'est fait une spécialité, les parlers des Vosges méridionales.

Outre les causes générales de l'expansion du français, l'instruction obligatoire, la presse, le service militaire, le développement des communications, l'infiltration des mœurs citadines, qui donnent au français un très grand prestige, on peut reconnaître certaines causes particulières, qui sont propres à la région. C'est ainsi qu'à une époque récente l'industrie cotonnière s'est beaucoup développée dans le pays ; les ateliers de tissage et de filature qui se sont élevés dans toutes les communes ont attiré beaucoup de paysans indigènes et en même temps beaucoup d'ouvriers étrangers, particulièrement alsaciens. Les Lorrains ne comprenant pas l'alsacien, les Alsaciens ne comprenant pas le lorrain, c'est naturellement le français, un français plus ou moins correct, qui s'est imposé comme moyen de communication entre les uns et les autres.

A l'eure actuelle le patois n'est pour ainsi dire plus parlé dans les villes de la région, Remiremont et Le Thillot. Dans les villages le patois n'est plus usuel que dans les générations nées avant 1880 ; les jeunes gens le comprennent, mais le parlent peu et ne le savent souvent que d'une manière incertaine.

La morfologie a été peu entamée par l'influence du français, parce qu'elle forme un sistème coérent qui ne peut guère être altéré partiellement ; il pourra être remplacé par un autre, il lui est difficile de se mélanger avec lui.

Le sistème fonique est peu atteint lui aussi, parce que la plupart des patoisants sont bilingues ; ils n'éprouvent par conséquent aucune difficulté à accueillir des sons français, et d'autre part il leur est facile de les adapter à leur prononciation indigène.

C'est surtout le lexique du patois qui est envaï par le français, et c'est sur ce point que M. Bloch a fait porter spécialement l'effort de ses investigations. Il a passé en revue avec un soin minutieux tout le vocabulaire pour i dépister les emprunts. Ce n'est pas toujours chose aisée, car les indigènes ayant, à cause même de leur bilinguisme, le sentiment exact de la plupart des correspondances fonétiques, modifient les mots qu'ils empruntent conformément aux règles de ces correspondances. Il a examiné avec une critique ingénieuse et pénétrante les diverses catégories de mots empruntés et aussi les mots isolés. Il a noté que les emprunts les plus anciens, relativement peu nombreux, ont pénétré par « les centres civilisateurs » et de là ont remonté les vallées qui i aboutissent ; tandis qu'aujourdui c'est une véritable invasion, et l'emprunt se fait sur place puisque le français est parlé partout.

Digitized by Google

Nous avons émis le regret, lorsque nous avons rendu compte des précédents ouvrages de M. Bloch sur les parlers des Vosges méridionales (*R L R*, LX, 123), que le lecteur fût obligé en étudiant le livre sur *Les Parlers* de se reporter continuellement au *Lexique* et à l'*Atlas* ; nous déplorons que le petit livre dont nous parlons aujourdui ne puisse pas être lu d'une manière sérieuse sans avoir continuellement sous les ieux *Les Parlers* et les cartes de l'*Atlas* ; avec 10 pages de plus il aurait pu, sauf quelques cas exceptionnels, se suffire à lui-même, et ç'aurait été tout profit.

Maurice GRAMMONT.

A. Duraffour. — Trois phénomènes de nivellement phonétique en franco-provençal (Extrait de *Bulletin de la Société de Linguistique*, XXVII, 68-80), *Paris, Champion*, 1926.

L'*i* final provenant de *a* inaccentué après prépalatale, qui est une des caractéristiques du franco-provençal, est conservé à Vaux (nord-est du domaine) chez les indigènes âgés de plus de 30 ans ; mais il a totalement disparu chez ceux qui ont moins de 30 ans. Cet amuissement ne saurait être attribué à aucune influence familiale, puisque les parents prononcent l'*i*. Les nouvelles générations ont modelé leur prononciation sur celle de jeunes gens provenant de régions voisines où l'*-i* n'existe pas ou issus de parents originaires de localités où il n'existe pas non plus. Les faits ont été observés avec une grande précision et aucun doute n'est possible.

A Vaux-Fevroux, ameau situé à peu de distance de Vaux, le *ʒ* français a remplacé le *ʂ* indigène dans la prononciation des femmes. Les ommes ont résisté jusqu'à présent. Cette élégance féminine est due à une jeune fille du ameau, qui est allée passer quelque temps au chef-lieu du canton, à Lagnieu, d'où elle a rapporté une prononciation plus citadine et plus distinguée.

Enfin l'*u*, qui est encore *u* chez les ommes de 60 ans et au-dessus, est devenu aujourdui *ü* à Vaux. Le changement s'est manifesté tout d'abord chez les femmes et il a commencé par la transformation de *w* en *ẅ*.

Ces trois notes sont extraites d'un grand ouvrage manuscrit où le patois de Vaux semble être étudié tout entier avec la même exactitude pénétrante. On voit aisément quelle peut être la portée de pareilles observations, et nous souaitons que l'auteur reçoive pour la publication de l'ensemble des encouragements de toute nature.

Maurice GRAMMONT.

Viole de France. — Floraison printanière, *Chalon-sur-Saône, Lemoine*, 1925.

Qui croirait à lire ces pensées que Viole de France est une charmante jeune fille, pleine de gaîté et d'entrain ? Elle a réfléchi sur la vie et sur l'umanité ; elle les a trouvées laides, elle les a trouvées tristes, et elle a eu raison.

Digitized by Google

« Vivre n'est-il pas synonyme de souffrir? — La douleur ? Seul compagnon fidèle sur lequel on puisse toujours compter. — La mort ? Seule promesse que tient la vie ». Voilà la note générale. Elle est trop uniformément pessimiste. « Souffrir toujours, jouir quelquefois », telle est sa définition de la vie ; il convient de remplacer *toujours* par *souvent*. S'il était vrai que « Seule la douleur est féconde », où seraient les chefs-d'œuvre enfantés dans la joie ?

Il ne faut pas dire « L'oubli devrait être le plus grand désespoir de l'homme » ; car l'oubli est la condition de son boneur. Si toutes les jouissances étaient empoisonnées par le souvenir incessant des souffrances passées la vie ne serait pas supportable et on devrait constater en effet que « Jouir sans souffrir n'est pas possible ». L'enfant qui s'amuse ne pense pas à autre chose, et il est parfaitement eureux. Adultes, les ommes ont la joie de vivre ; ils trouvent en outre de nombreux moments de boneur dans la satisfaction de leur activité, chacun selon ses goûts et ses aptitudes. Les plus cultivés et les mieux doués ont par surcroît la jouissance artistique, qui est pure de tout mélange et exempte de toute souffrance ; et ce n'est pas seulement la musique qui procure « une volupté suprême », ce sont tous les arts qui font oublier les laideurs de la vie ; c'est la poésie, ce sont les arts plastiques, c'est même l'art gastronomique, qui paraît de plus en plus négligé, mais qu'une Bourguignonne ne devrait pas oublier.

Maurice GRAMMONT.

R. Radouant. — Grammaire française, *Paris, Hachette*, 1922, in-16 de VIII-276 p.

Cette petite grammaire utilise assez largement les travaux les plus récents, et présente par rapport à la plupart de celles qui l'ont devancée une eureuse innovation : les exemples ne sont plus des frases banales, et parfois niaises, construites par le grammairien pour justifier ses règles ; ce sont des passages d'écrivains célèbres qu'il s'agit d'expliquer. Par là c'est la langue française réelle qui commence à apparaître, et non plus une sorte de schéma étriqué et fictif, et elle se montre avec sa souplesse et ses nuances infinies. Il en résulte que certains chapitres sont particulièrement complexes et touffus ; mais un index placé à la fin du volume permet de retrouver aisément ce qu'on cherche.

Quelques observations.

Certaines définitions, pour vouloir être courtes, sont tout à fait insuffisantes. Ainsi l'on nous dit (p. 1-2) que *en* est la voyelle nasale qui correspond à la voyelle orale *è* ; c'est parfait pour l'exemple donné : *chien, chienne* ; mais que penser d'un mot comme *prudent*, dont la voyelle *en* se prononce tout autrement que dans *chien* et correspond au son *a* dans *prudemment* ?

P. 2 *ile* est un fort mauvais exemple de *i* long, car on l'i prononce normalement bref. Il fallait citer un mot comme *pire, rive, bise, tige*.

P. 4 comment peut-on dire que *p, t, c, f, s, ch*, qui sont des fortes,

Digitized by Google

sont « plus étouffés » que *b*, *d*, *g*, *v*, *z*, *j*, qui sont des douces ? D'autre part, au lieu d'employer les mots *sonores* et *sourdes* sans définition, on peut très bien, même dans un traité élémentaire, et c'est la seule manière de rendre ces mots utiles et clairs, dire que les sonores sont accompagnées de vibrations glottales, les sourdes non.

P. 5 et passim. Il conviendrait de rejeter définitivemeent les mots *tonique* et *atone* et de les remplacer par *accentué* et *inaccentué*, car il ne s'agit pas de *ton*, mais d'*intensité*, et c'est la valeur qu'a pris en linguistique le mot *accent*, malgré son étimologie.. — Il i a d'ailleurs à ce point de vue une certaine ésitation dans ce livre. car on i oppose, à la p. 22 par exemple, *accentué* à *atone*.

P. 9 Il est inexact de dire que rien ne justifie le *p* de *dompter*, le *g* de *legs*, le *d* de *poids* ; mais dans le premier exemple ce n'est pas l'étimologie, et dans les deux autres c'est une étimologie fausse. Il n'est pas correct non plus d'enseigner que « rien ne peut justifier » l'opposition des deux listes d'exemples qui sont réunies au § 20, tels que *donner*, *donation* ; leur différence d'ortografe ne tient ni au asard ni au bon plaisir des imprimeurs ou des grammairiens, mais s'explique par l'istoire de chacun de ces mots pris en particulier.

P. 11 Pour la prononciation de *ch* comme « *c* dur » *archi-épiscopal* est un mauvais exemple, car la prononciation *arʃiépiscopal* gagne de plus en plus, sous l'influence bien naturelle de *archevêque*, *archiduc*, *archi-comble*, etc. ; *archi-* est un élément vivant avec *ʃ*.

P. 83 Il est tout à fait superflu d'introduire dans une grammaire française descriptive la notion du neutre. *Tempus* était neutre en latin ; dit-on que *le temps* est neutre ? Non, mais qu'il est masculin. En français tout ce qui n'est pas féminin est masculin. Il en est ainsi aussi bien pour les pronoms ou les adjectifs que pour les substantifs ; il n'i a pas de différence en français moderne entre « Etes-vous le malade ? Je *le* suis », et « Etes-vous malade ? Je *le* suis », entre « Cet enfant est *beau* » et « Il fait *beau* » ; *le* et *beau* sont toujours masculins. La notion de *cas* est aussi à écarter ; on peut distinguer, si l'on veut, des pronoms sujets et des pronoms compléments, mais il n'i a plus de cas en français. Il faut prendre bien garde de ne pas confondre grammaire istorique et grammaire descriptive ; et si l'on croit bon de dire que certaines formes pronominales sont nées sous l'accent et d'autres ors de l'accent, il ne faut point partir de là (§§ 186-188) pour établir qu'elles sont aujourdui accentuées ou non ; l'accentuation du français moderne repose sur de tout autres principes, et si *le* est inaccentué dans « Je *le* dis » il est accentué dans « dis-*le* » ; *toi* est accentué dans « tiens-*toi* », il ne l'est pas dans « tiens-toi bien » ; *tu* est inaccentué dans « tu viendras » et accentué dans « viendras-tu ? »

P. 126 Quand on veut rendre compte des nuances de la langue il faut éviter avec soin de confondre commentaire littéraire avec explication grammaticale. Ainsi dans les exemples qui sont cités au § 316 : « *Mon* Polyeucte touche à son heure dernière ; — *Notre* baudet s'en sut enfin passer, — *Mon* colonel, — Il a *sa* migraine, — Voilà bien *mon* maladroit,

Digitized by Google

— *Mon* village natal, — Apprenez *votre* leçon », il ne faut pas dire que l'adjectif possessif marque un sentiment d'affection, d'intérêt familier, de respect, un rapport d'abitude nuancé ou non d'ironie ou de mépris, un rapport d'origine, d'obligation ou de devoir. Que ces nuances ressortent plus ou moins de l'ensemble de la frase ou du contexte, nous l'admettrons volontiers, mais c'est une autre question. Dans tous ces exemples les adjectifs possessifs *mon*, *notre*, etc. équivalent à *de moi*, *de nous*, etc., et marquent simplement que l'objet désigné par le nom auquel ils se rapportent appartient à un titre quelconque à la personne à qui ils l'attribuent : « *Notre* baudet » c'est le baudet qui est devenu *nôtre* par le fait que nous nous occupons de lui et que nous en avons déjà parlé ; « sa migraine » n'est pas une migraine quelconque, mais celle qui lui appartient si bien en propre qu'elle lui revient périodiquement ; « votre leçon » c'est la leçon qui vous a été donnée et qu'il vous appartient d'apprendre ; « mon maladroit » c'est bien le mien, car c'est pour moi qu'il est un maladroit et c'est moi qui le connais comme tel.

Il serait aisé de multipler les observations de détail auxquelles cet ouvrage pourrait donner lieu ; mais il faut se borner, bien que cette grammaire dénote de la part de l'auteur un effort qui mérite considération. Nous ajouterons pourtant encore une remarqe parce qu'elle porte sur une question assez générale et vise une tendance moderne qui nous semble assez malencontreuse. Il s'agit des *compléments*, p. 41 et suiv. et passim. Autrefois dans « Le livre de Pierre » tout le monde reconnaissait que « de Pierre » était le complément de « livre » ; aujourdui on ne nie pas qu'il en soit encore ainsi, mais on nous dit que dans « le livre » *le* est le complément de *livre*, parce qu'il sert à le distinguer de « ce livre », de « mon livre », etc. A ce taux, nous pour qui « le » était un simple déterminatif, nous déclarerons que c'est *livre* qui est le complément de *le*, car *le* tout seul ne signifie pas grand chose et a singulièrement besoin d'être complété ; *livre* sert à le distinguer de *le pantalon*, par exemple. Et s'il en est ainsi il n'i a pas dans une frase un mot qui ne complète le précédent ou le suivant ou quelque autre. Mais alors si le terme *complément* s'applique à tout, il ne désigne plus rien spécialement et devient un mot vide de sens, que l'on doit rejeter. De notre temps, car il est trop évident que nous sommes d'un autre temps, lorsqu'on parlait d'un complément direct ou d'un complément indirect chacun savait immédiatement à quoi s'en tenir ; aujourdui on nous déclare que le complément direct est celui qui se rattache sans aucun intermédiaire au terme complété, et le complément indirect est celui qui se rattache par l'intermédiaire d'un autre mot au terme dont il complète le sens (p. 41-42). Par conséquent dans « le livre » *le* est le complément direct de *livre*, et dans « il vous voit, il vous parle » *vous* est le complément direct de *voit* et de *parle*. Non, car on dit *voir quelqu'un* et *parler à quelqu'un*, d'où l'on conclut (p. 47) que dans « il vous parle » *vous* équivaut à un complément indirect. Fort bien ; mais on nous affirme (p. 42) que dans « Hôtel-Dieu » *Dieu* est un complément direct ; or si l'on compare cette locution à « Hôtel d'Angleterre » on devra déclarer que *Dieu*

Digitized by Google

équivaut à un complément indirect ; et d'autre part que *d'Angleterre* équivaut à un complément direct si on le compare à « Hôtel anglais » :

« On sent l'absurdité d'un semblable système ».

Maurice GRAMMONT.

J.-M. Meunier. — L'emplacement d'Uxello-Dunum Cadurcorum, *Nevers*, 1926 (Extrait de la *Revue du Centre*, janvier-février 1926).

Le chanoine Meunier, qui a succédé à l'abbé Rousselot dans son enseignement à l'Institut catolique et dans la direction du Laboratoire de fonétique au Collège de France, nous donne ici un de ces articles de vulgarisation scientifique auxquels il nous a depuis longtemps abitués et dont nous avons déjà signalé quelques-uns dans cette Revue. Il i a neuf localités qui revendiquent l'onneur d'être l'*Uxellodunum Cadurcorum*. L'auteur montre que les titres d'une seule peuvent être confirmés par l'évolution fonétique, à savoir le Puy d'Issolu. Sa démonstration est sans réplique ; mais elle aurait pu être simplifiée, car il a vu plus de difficultés à écarter qu'il n'i en a réellement. Il n'est pas utile de supposer qu'*Uxello* avait un *u* long, que le celtique n'autorise pas ; il est normal en effet, malgré l'opinion de la plupart des romanistes, que *ŭx-* soit devenu *uis-*, et dialectalement *us-*. Le *-ld-* de *uxelduno* est devenu *-dl-*, qui aboutit couramment à *-ll-*. Enfin **ussolu* est passé à *Issolu* en suite d'une dissimilation régulière de l'*u* inaccentué par l'*u* accentué.

M.G.

M. Niedermann. — Zur Beurteilung der *r*-Epenthese im Romanischen (Extrait de *Festchrift Louis Gauchat*), *Aarau, Sauerländer*, 1926.

M. Niedermann reprend pour l'approfondir une question qui a déjà été plusieurs fois effleurée, celle de l'épentèse de *r* dans les langues romanes. Il montre avec juste raison que cet *r* apparaît dans des mots qui contenaient déjà un *r* ou un *l*. C'est le fénomène auquel nous avons donné le nom de *répercussion* (*MSL.*, XX, p. 259, *RLR*, LXII, p. 459). Cette répercussion a pour résultat *r-r* ou *l-l*, qui peuvent devenir *r-l* ou *l-r* par une dissimilation instantanée (ou pour une autre cause) dans les parlers qui comportent une pareille dissimilation à la date de la répercussion ; tels esp., port. *floresta* de *foresta* par **froresta* ; fr. *pimprenelle* de *pimpenelle* par **pimplenelle* ; francoprov. *trabla* de *tabula* par **tlabla* (groupe *tl* impossible en francoprovençal).

Mais M. Niedermann a le tort de ne pas indiquer les limites du fénomène et de méconnaître qu'il i a des cas où l'épentèse de *r* n'est pas due à une répercussion, comme nous l'avions déjà noté en 1895 dans *La dissimilation*, p. 130 et suiv. (p. ex. fr. *chanvre*, *gouffre*). Cet exclusivisme l'amène à soutenir que des formes comme *orme*, *fronde* ont été refaites d'après des dérivés dont le suffixe contenait un *l* (pour le pre-

Digitized by Google

mier de ces deux mots il avait déjà proposé cette ipotèse dans *Idg.Forsch.*, XV, 106 et dans *Archivum romanicum*, V, 447) ; mais il aurait fallu établir qu'en français proprement dit l'existence de pareils dérivés, où un *r* peut s'expliquer par répercussion, a précédé l'apparition de *r* dans le simple ; il aurait fallu expliquer pourquoi le simple apparaît avec un *r* dans des dialectes ou patois chez lesquels de pareils dérivés sont inconnus.

Maurice GRAMMONT

E. A. Sonnenschein. — What is Rhythm ? *Oxford, Blackwell*, 1925, VIII-228 p. in-16.

Peu satisfait des nombreuses dissertations qui ont été faites jusqu'à présent sur le ritme et qui laissent tant de points dans l'incertitude, M. Sonnenschein s'engage à son tour dans ce labirinte, armé d'un fil conducteur qui doit lui permettre, après avoir exploré tous les recoins les plus obscurs et les plus cachés, de retrouver aisément la sortie. Ce fil d'Ariane est la définition que l'auteur donne du ritme : « Rhythm is that property of a sequence of events in time which produces on the mind of the observer the impression of proportion between the durations of the several events or groups of events of which the sequence is composed » (p. 16). Cette définition n'est peut-être pas aussi neuve et aussi originale que le pense M. Sonnenschein. J'enseigne depuis 25 ans et plus que le ritme est constitué par le retour des temps marqués à intervalles sensiblement égaux (*Le vers français*, — *Petit traité de versification française*, — *Traité de prononciation française*, etc.). Les « temps marqués », ce sont les « events » de M. Sonnenschein, qu'ils soient fournis par la quantité, par l'accent, par la auteur ou par tout autre fénomène. Et que signifie « à intervalles sensiblement égaux » ? D'abord que le ritme n'a d'existence que s'il est senti et perçu ; et d'autre part que les intervalles n'ont pas besoin d'être matématiquement égaux, mais qu'il suffit que celui qui les perçoit les sente comme égaux ou à peu près égaux. Ce sont bien les « events in time which produces on the mind of the observer the impression of proportion between the durations of the several events ».

Quoi qu'il en soit M. Sonnenschein soumet méticuleusement à sa définition les vers grecs, les vers latins et, en i insistant davantage, les vers anglais. Il n'était pas très difficile de les i faire rentrer et ce n'est peut-être pas très démonstratif. Mais l'auteur connaît bien les travaux de ses devanciers ; il les juge sainement et fait justice en passant de doctrines saugrenues comme celle qui consiste à compter les pieds ou les mesures d'une voyelle à une autre voyelle, ce qui n'est ni grec ni latin ni anglais (p. 95). Il déploie dans le développement de ses idées et de leurs applications beaucoup d'ingéniosité, et il est en somme sorti indemne du labirinte où il avait pénétré, ce qui est fort onorable. Mais il n'a pas réussi à en fermer la porte derrière lui ; il en résulte que

Digitized by Google

d'autres i entreront encore pour l'explorer à leur tour, et que ce sera toujours à recommencer.

C'est que les filologues ont coutume de construire leurs téories d'après un certain nombre d'observations, qui sont quelquefois justes, comme c'est ici le cas, mais sans tenir compte du fait que rien n'est complexe, souple et varié comme les fénomènes linguistiques. Ils n'en embrassent jamais la complexité, ils ne voient jamais qu'un côté des questions et parfois le petit côté. Ils établissent là-dessus une doctrine étroite et rigide, dont ils font un lit de Procuste à la mesure duquel ils n'ésitent pas à tout ramener, fût-ce par la violence. Demandez à un poète sur quel principe est fondé son ritme ; il est probable qu'il sera fort embarrassé pour répondre. S'il a une réponse toute prête, c'est qu'il est lui-même plus ou moins téoricien, et dans ce cas il i a grand chance que sa téorie s'accorde mal avec sa pratique. Le poète sent son ritme, mais il ne saurait dire au juste par quoi il est constitué. Car les éléments ritmiques qui le produisent (mesures, pieds, etc.) sont souvent déterminés par des fénomènes divers, et cela dans le même vers (cf. *Le vers français*, 3e éd., p. 95 et passim) ; ici c'est un compte de sillabes, là c'est un fait de quantité ou d'accent ou un renforcement. Et si le versificateur est abile, c'est dans cette variété même qu'il sait trouver des moyens d'expression. Surtout il ne faut jamais prendre comme point de départ le ritme de la prose, d'ailleurs en général assez mal connu, pour étudier celui des vers, car ils sont d'ordinaire assez différents et parfois même leur caractéristique est de s'opposer l'un à l'autre. Et puis le poète n'a pas besoin, comme on le croit trop, d'un ritme toujours uniforme et rigide. Il lui arrive fréquemment de porter toute son attention sur une mesure et de lui sacrifier la voisine (*Le vers français*, p. 20 et passim). Ou bien il se contente de donner de temps en temps, et généralement à des places fixes et déterminées d'avance, des mesures rigoureusement justes qui entretiennent le sentiment du ritme, et, à côté, des mesures qui ne sont qu'approximatives (versification grecque). Il existe même des versifications où il n'i a pas de mesures à proprement parler, mais seulement des points de repère par endroits.

M. Sonnenschein s'efforce de tout ramener à des questions de durée ou de quantité ; mais il i a autre chose, surtout dans une versification aussi peu fixe que la versification anglaise. Voici un exemple, entre mille, où nous ne scanderions pas comme lui, et qui nous paraît propre à faire comprendre notre pensée. Aux p. 171 et 172 il cite des strofes de Keats en « iambes », qui sont visiblement simétriques. Le vers 8 est :

I lóve thee trúe

où il trouve un iambe et un spondée (valant un iambe). Le vers 12 est

With kísses fóur

où il trouve dans les 3 breves de « With kisses » l'équivalent d'un iambe, et après « kisses » il suppose une sorte de prolongement qui lui donne avec la longue de « four » le 2e iambe. Nous sentons la chose

Digitized by Google

tout autrement : les deux premières sillabes ont fourni au poète son premier pied, parce que la seconde, bien qu'elle fût brève, était *accentuée*, et les deux dernières « -ses four » lui ont fourni le deuxième pied.

Maurice GRAMMONT.

J. Chlumský. — La mélodie des voyelles accentuées en tchèque avec une mention de l'état en serbe et en allemand (Extrait de *Slavia*, IV), 25 p. in-8° avec 33 figures.

Nous nous sommes vu obligé mainte fois de répéter que la fonétique expérimentale est une discipline destinée à compléter et à préciser les données de nos sens, non à les écarter et à les remplacer. On fait des expériences mal adaptées à l'objet de la recherche, on interprète mal les tracés, on accepte sans sourciller les contradictions parce que ce sont des « faits », on prend la moyenne des résultats obtenus et on lance dans le monde des notions nouvelles et « définitives ». Est-ce que la moyenne de données inexactes peut être une donnée exacte ?

M. Ekblom a fait des expériences sur les intonations en tchèque, et il en a conclu que l'on était en droit de distinguer deux intonations différentes dans cette langue, ainsi qu'on le fait en serbe moderne. Le sentiment que M. Chlumský possède de sa langue a été choqué par cette affirmation, et il a repris sur nouveaux frais les expériences de M. Ekblom. Il les a refaites avec des précautions scrupuleuses et un outillage plus perfectionné que celui dont disposait son devancier. Il n'a jamais perdu de vue « l'impression auditive » au cours de sa recherche expérimentale, et il a constaté que l'une et l'autre s'accordent parfaitement, la seconde précisant la première, pour établir que le mouvement de l'intonation est en tchèque d'un tipe unique, qu'il s'agisse d'une voyelle brève ou d'une voyelle longue. A l'oreille ce mouvement est moins facile à saisir pour une voyelle brève, à cause même de sa brièveté ; mais on i arrive fort bien avec un peu d'attention.

M. G.

J. Chlumský. — Les consonnes anglaises comparées aux consonnes françaises à l'aide du palais artificiel et de l'observation directe, *Prague, Rivnač*, 1924, 32 p. in-8°.

Le sujet n'est pas nouveau, et M. Chlumský possède une connaissance très complète des travaux antérieures au sien ; mais il a trouvé le moyen, grâce à des observations précises, d'i apporter du nouveau. Les dentales anglaises, dont le son est si différent de celui des dentales françaises, ont particulièrement retenu son attention. Il constate, avec d'autres, que leur point d'articulation est presque aussi avancé que celui des dentales françaises ; je les ai toujours vues notablement plus en arrière, et je possède même des palatogrammes de personnes passant pour avoir la standard-pronunciation où le point de contact le plus avancé de la

Digitized by Google

pointe de la langue est d'un à deux centimètres en arrière des incisives ; mais combien i a-t-il de prononciations qui méritent le nom de standard? Je n'en ai jamais rencontré deux qui fussent semblables. Mais ce n'est pas leur point d'articulation qui caractérise les dentales anglaises et détermine leur impression acoustique si particulière, c'est le fait que, tandis qu'en français les dentales sont articulées avec la langue à peu près à plat, en anglais la pointe se relève verticalement pour venir en contact avec le palais. Cette observation est très juste et importante.

Pour les mi-occlusives *tš* et *dž* M. Chlumský dit en note (p. 26) : « Ce sont bien des sons *simples* », ce qui s'accorde assez mal avec la description donnée dans le texte, et il ajoute qu'elles sont d'ailleurs senties comme telles par les sujets qu'il a examinés, ce qui ne prouve rien, car la plupart des sujets sentent ce qu'on leur a appris à sentir. Mais la question est trop importante pour être traitée en quelques mots ; j'i reviendrai ailleurs.

Pour les chuintantes il remarque que l'articulation française leur fournit un résonateur beaucoup plus allongé que l'articulation anglaise, ce qui leur donne une note plus grave. L'observation est parfaitement exacte ; mais il faut ajouter qu'en anglais la pointe de la langue est tournée vers le bas, en français vers le aut.

M. G.

Abbé A. Millet.— Précis d'expérimentation phonétique, *Paris, Didier* et *Toulouse, Privat*, 1926, in-4° de 140-IV p. — L'oreille et les sons du langage d'après l'abbé Rousselot, *Paris, Vrin*, 1926, in-8° de 128 p. — Recherches expérimentales et historiques sur l'R d'une région du Haut-Berry, *Paris, Vrin*, 1926, in-8° de 188 p.— Le traitement articulatoire du groupe occlusive + nasale, *Paris, Vrin*, 1926, in-8° de 78 p.

I. — Cet ouvrage commence par une longue introduction (33 p.)sur la vie et l'œuvre de l'abbé Rousselot. Elle est bien documentée, et ce n'est pas la partie la moins instructive du livre, car la vie d'un savant tel qu'a été l'Abbé Rousselot est un grand enseignement. Mais je suis quelque peu surpris d'i trouver (p. 23) une demi-ligne me concernant, où je me vois attribuer une opinion qui n'a jamais été la mienne. On peut faire pendre un omme avec une ligne de son écriture ; que ne peut-on faire avec une demi-ligne de conversation ? Eureusement que je ne suis pas pendable !

Le traité proprement dit est en somme un résumé des *Principes de phonétique expérimentale* de l'abbé Rousselot, et il peut rendre des services par sa brièveté même, car les *Principes* sont un très gros livre, qui contient énormément de choses, mais où l'on ne trouve pas toujours aisément ce qu'on peut avoir à i chercher. Ce *Précis* renvoie continuellement aux *Principes*, et par-là-même il peut être utile puisqu'il adresse directement le lecteur à l'endroit où est traitée la question qu'il vise ; mais cet avantage est contrebalancé par un inconvénient grave, c'est qu'on ne

Digitized by Google

peut pas lire sérieusement le *Précis* sans avoir sous la main les *Principes* et i recourir continuellement ; je n'aime pas qu'un livre ne se suffise pas à lui-même. D'autre part les *Principes* sont déjà anciens, et tout n'i est pas de même valeur, tant s'en faut. Si sur certains points ils ont apporté une véritable révélation, sur d'autres ils ont été au-dessous de la tâche,soit parce que Rousselot employait à certaines périodes trop uniformément les mêmes moyens de recherche, soit parce qu'il n'avait pas vu le problème ; l'omme le plus génial ne peut pas tout voir du premier coup. Ce qui dans les *Principes* est caduc ou périmé ne doit pas être mis aujourdui sur le même pied que ce qui est définitif. Ainsi M. Millet en est encore pour les géminées (avec les *Principes*) à une tenue prolongée, alors qu'il i a deux tenues. Les procédés d'investigation employés sont tout à fait insuffisants et ne répondent pas au problème. Comme il le dit fort bien (p. 124) : « Aucun procédé n'est définitif. L'expérimentateur doit pouvoir les enrichir et en obtenir des données plus étendues et plus précises ». A propos de la géminée de *appa* il nous dit (p. 93) : « L'exploration par le courant d'air phonateur est suffisante » ; elle ne peut donner aucun renseignement, puisqu'il n'i a pas de courant d'air pendant l'occlusion des *p*, les cavités buccales étant closes de toutes parts. L'adjonction d'une petite capsule appliquée sur le tiroïde ne peut rien donner non plus, puisque la glotte ne vibre pas. « On peut lui adjoindre [à l'exploration du courant d'air inexistant] celle des pressions organiques (ampoules) », p. 93. Non ; car « il importe de ne point créer pour le sujet parlant de situation anormale », p. 124. Les ampoules intrabuccales gênent l'articulation, comme il le constate lui-même à propos des figures 44, 49 et autres, et devraient pour cette seule raison être à peu près exclues de l'expérimentation ; il est difficile de déterminer avec précision la place qu'elles occupent dans la bouche, et elles ne suivent pas les déplacements de la contraction musculaire de la langue ; les indications qu'elles fournissent sont le plus souvent presque dénuées de signification, comme à la fig. 49, et elles le seraient totalement pour *appa*.

Il i a maint autre endroit où l'on pourrait relever l'insuffisance des moyens d'investigation. D'abord le tracé de la bouche est trop souvent très médiocre (p. ex. aux fig. 34, 42, 43, 49, 51), surtout lorsqu'il est pris simultanément avec d'autres tracés. Il faut employer des membranes sensibles, afin que l'on n'ait pas continuellement à se demander, en examinant un tracé, s'il i a quelque chose ou s'il n'i a rien. Le procédé est tout à fait insuffisant pour les mi-occlusives, p. 99, et aussi pour les groupes consonantiques, p. 101, 108-113. Soient les figures 40 (*apta*), 45 (*apma*), 48 (*atpa*) ; l'auteur nous parle d'insertion vocalique entre les deux consonnes, tout en déclarant que le larinx n'a pas vibré (p. 101) ; il a lu sur le tracé *ap(ə)ta* fig. 40, *apəma* fig. 45, *atəpa* fig. 48 ; or il n'i a aucune trace de ces insertions vocaliques. Tout le commentaire de ces figures est d'ailleurs confus et dénote des notions imprécises. L'essentiel du problème est de savoir si l'on a dit *a-pta* ou *ap-ta* ou *apt-a* ; mais il fallait recourir à un tout autre dispositif que celui de l'auteur,

Digitized by Google

car le sien ne fournit aucun renseignement sur ce point. Il avait la bonne fortune de pouvoir comparer des tracés d'islandais avec des tracés de français, c'est-à-dire deux modes articulatoires qui sont à peu près le contraire l'un de l'autre ; il n'en a rien tiré, et à confronter sa fig. 46 (isl.) avec sa fig. 47 (fr.) on croirait qu'il s'agit de la même langue.

Comme il l'a fort bien dit p. 40, pour faire de la fonétique expérimentale il faut être *linguiste*, et il i a vingt ans que je le crie à tous les écos ; car seul le linguiste peut poser les problèmes, imaginer un dispositif qui permette de les résoudre, et après l'opération juger s'ils sont résolus. Mais qu'est-ce que c'est qu'un linguiste ? Il me semble que l'on fait de ce mot depuis quelque temps un singulier abus. Jusqu'à nos professeurs de langues vivantes qui aujourdui veulent être appelés linguistes ! Je me suis fait servir un jour au Helder, à la pointe de la Hollande, un cacao par un garçon de café qui parlait sept langues, et pas mal du tout. Était-ce un linguiste ? En aucune mesure ; il n'i a absolument rien de commun entre la linguistique et le mono- ou même le poli-psittacisme.

II. — L'abbé Rousselot a travaillé toute sa vie à l'étude de l'oreille dans ses rapports avec les sons du langage. Ayant remarqué de bonne eure que « l'oreille n'est pas un instrument suffisant d'analyse », particulièrement en ce qui concerne les sons du langage, il s'est demandé dans quelle mesure le son entendu représente le son émis. Il en a conclu qu'il fallait étudier, non pas indépendamment, mais concurremment, d'une part le mode de production, de propagation et la composition des ondes aériennes qui engendrent les sons, ce qui est spécialement le domaine des fisiciens, et d'autre part le mode de réception des ondes, la nature de l'impression organique et les formes de la perception, ce qui est spécialement le domaine des fisiologistes. Ses recherches ainsi dirigées ont été fort originales et fécondes, et il en a tiré des applications très importantes. Mais les fisiciens les ont négligées parce qu'il s'i mêlait de la fisiologie, et les fisiologistes parce qu'il s'i mêlait de la fisique ; il faut dire aussi que, disséminées au cours des *Principes* et en outre dans quantité de revues et de brochures difficilement accessibles, il était malaisé de s'en faire une idée d'ensemble. M. Millet a tout collationné avec un soin pieux, et il en donne ici un résumé fort bien fait, en renvoyant constamment pour de plus amples détails aux publications originales. Fisiciens, fisiologistes et médecins continueront sans doute encore longtemps à ignorer ces travaux, mais ils n'en seront plus excusables.

Il est dit dans une note de la page 105 que dans mon étude sur l'*Assimilation* je me suis « appliqué à donner des bases expérimentales à la théorie de F. de Saussure sur les *apertures* ». Ceci n'a jamais été dans ma pensée. La téorie des « apertures » se suffit parfaitement à elle-même dans les limites qui lui sont propres et n'a pas besoin de preuves supplémentaires. On est parfois étonné de voir comment on peut être compris, ou plutôt incompris.

III. — Le Haut-Berry, d'où M. Millet est originaire, se prête parti-

Digitized by Google

culièrement à l'étude des principales altérations qui ont été éprouvées par l'R au cours du temps dans les divers parlers de la France. Dans cette région en effet on trouve dès le XVe siècle *z* pour *r* entre voyelles (*chaise* pour *chaire*), *r* amui à la finale (*voi* pour *voir*), *er* pour *re* entre consonnes (*tertous* pour *tretous*). et enfin, ce qui dénote aussi un changement de mode articulatoire, *ar* pour *er* (*parte* pour *perte*). Tous ces fénomènes, et quelques autres, se retrouvent aujourdui dans la langue vivante de la même région. C'est ce qui a donné à M. Millet l'eureuse idée d'i étudier expérimentalement, c'est-à-dire en particulier à l'aide du palais artificiel et de l'enregistreur de la parole, la prononciation de R dans les diverses localités. Il a fait une enquête très abondante et très minutieuse, et, après avoir distingué soigneusement les diverses positions que l'R peut occuper dans le mot ou dans la frase, les positions fortes et les positions faibles, il a pu indiquer avec précision la répartition des différents produits tant dans l'espace que dans le temps. Ainsi entre voyelles l'R est devenue *đ* (*z* interdental) à l'ouest et *zéro* à l'est ; c'est par des raisons géografiques qu'il explique avec beaucoup de vraisemblance cette évolution et cette répartition. Quant à l'R qui est resté *r*, et c'est avant tout celui qui est en position forte, M. Millet a pu l'étudier sur trois générations, c'est-à-dire sur des personnes âgées de 50 à 75 ans, de 30 à 50 ans, de 15 à 30 ans. Les deux premières catégories ont encore l'*r* apical et roulé, considéré comme traditionnel ; mais dans la dernière catégorie on voit apparaître, suivant les sujets, l'*r* roulé fricatif, c'est-à-dire sans battements occlusifs, l'*r* grasseyé et l'*r* postéro-lingual spirant. M. Millet montre, au moyen des empreintes et des tracés, qu'il n'i a pas eu, dans le remplacement de *r* antéro-lingual roulé par *r* postéro-lingual grasseyé, *substitution* d'un mode articulatoire à un autre par l'effet de quelque influence extérieure, comme on le croit généralement, mais une *évolution* régulière qui s'est accomplie sur place par fases successives (p. 64). Ce résultat est d'une importance capitale pour la question. Il fait voir en même temps, ce qui est d'une portée plus large et confirme les vues de Rousselot dans son étude sur le patois de Cellefrouin, que le changement se produit d'une génération à l'autre (p. 23-24).

On pourrait relever au cours de ce travail maint détail intéressant ou parfois discutable. Je me bornerai à en signaler deux. M. Millet a bien montré le développement d'un élément vocalique entre occlusive et *r* (fig. 70-79), et la pénétration de *r* par les voyelles avoisinantes, ce qui fait comprendre les différences de timbre des *r* de même mode articulatoire et aussi les interversions telles que celle de *re* entre consonnes devenant *er* dans certains parlers. J'avais expliqué ces fénomènes dès 1904 dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* (t. XIII, p. 84), puis avec plus de détails dans les *Mélanges Chabaneau* (1907, p, 520), et en dernier lieu dans la *Festgabe-Streitberg* (1924, p. 111 et suiv.) ; mais ils n'avaient pas encore reçu de vérification expérimentale.

Pour l'interprétation des tracés je dois noter que le tracé nasal prouve rarement ce que l'auteur veut lui faire démontrer, à savoir l'existence

Digitized by Google

d'un souffle nasal. Ainsi, par exemple, aux fig. 30, 38 ; on obtient des tracés semblables avec le voile du palais parfaitement relevé, pour peu que l'*r* soit énergique et le tambour sensible. M. Millet avait déjà dit dans son *Précis*, p. 103 : « Peu de phonèmes sont entièrement privés de nasalisme » ; c'est inexact, et cette erreur paraît un peu surprenante de sa part puisqu'il a reconnu lui-même (*Précis*, p. 103, l. 1 et 2) qu'un tremblement peut être communiqué à travers les organes voisins en vibration et se manifester par influence sur la plume », c'est-à-dire, pour exprimer la chose de façon plus simple et plus nette, qu'une vibration, un tourbillonnement ou une poussée quelconque ayant lieu sous le voile du palais complètement remonté se communique à lui; le voile du palais vibre à l'unisson et, sans laisser passer aucun souffle, transmet son mouvement à l'air compris entre lui et l'olive nasale.

IV. — L'étude sur le groupe *occlusive* + *nasale* est un long travail qui n'aboutit à rien. Le problème n'a pas été saisi; par suite on n'a pas imaginé un dispositif expérimental propre à le résoudre, et on n'a rien résolu. Comme je l'ai dit plus aut à propos des groupes de deux occlusives examinés dans le *Précis*, il s'agissait ici avant tout, dans des cas tels que *apna* ou *akma*, de savoir si l'on avait dit *ap-na* ou *apn-a*, ou *a-pna*; on n'en a cure. On appelle ces groupes implosifs quand *le tracé* n'a pas révélé d'explosion de l'occlusive, et explosifs dans le cas contraire, ce qui à proprement parler n'a aucun sens, car, si dans *apma* l'occlusive n'a *presque jamais* d'explosion, dans *apna* ou *akma* elle en a *toujours*. Que le tracé dénote ces faits ou les ignore, il importe peu, puisque le dispositif adopté n'a pas été choisi de telle sorte qu'il pût les révéler chaque fois à coup sûr. Il les montrerait avec exactitude que cela n'apprendrait rien à personne : une occlusive avec explosion peut être implosive, une occlusive sans explosion peut être explosive. Pourquoi ces groupes ont-ils évolué ici dans un sens et là dans un autre ? Voilà ce que l'expérimentation aurait dû faire voir; il aurait fallu pour cela la conduire tout autrement.

Maurice GRAMMONT.

Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure, *Genève, Éditions Sonor*, 1922, in-8° de 642 p.

Deux élèves de F. de Saussure, MM. Ch. Bally & L. Gautier ont eu l'eureuse idée de réunir en un volume tout ce que leur maître avait publié. Leur entreprise doit être louée : les travaux les plus étendus de F. de Saussure étaient à peu près épuisés & introuvables, les autres disséminés dans des recueils en partie inaccessibles. Ceux qui ont lu les uns & les autres en leur temps se réjouiront de les avoir ensemble & de pouvoir les relire, i compris le célèbre *Mémoire* dont les résultats ont mis vingt ans et plus à entrer péniblement dans le domaine commun. Ceux qui ne les connaissent que par ouï-dire auront sûrement profit à les examiner de près, car ils trouveront dans certains, par exemple dans tel article sur le vieux prussien ou sur l'accentuation lituanienne,

Digitized by Google

des modèles d'une rigueur et d'une métode que l'on a peut-être eu tort de désapprendre.

M. G.

J. Véran. — Le génie au travail : les corrections de « Mireille » (Extrait de « La revue universelle », XXVI, 7, 1er juillet 1926, p. 37 à 58.

Nous ne sommes plus au temps où l'on croyait que les écrivains de génie avaient produit leurs chefs-d'œuvre sans effort et presque inconsciemment, par l'effet seul de l'inspiration, comme les arbres font leurs feuilles et leurs fruits sous la poussée de la sève. Personne n'ignore plus que les fables de la Fontaine, par exemple, d'une langue si aisée, si facile & si juste qu'il ne semble pas que l'auteur ait pu songer à s'exprimer autrement, ont été extrêment travaillées. On sait, il est vrai, que certaines œuvres de Molière, de Voltaire, de Musset, de V. Hugo, et non des moindres ni des plus courtes, ont été composées avec une rapidité inouïe, en quelques eures ou en quelques jours. C'est précisément parce qu'ils avaient du génie, c'est-à-dire en particulier l'intuition qui permet d'embrasser d'un coup d'œil tout l'ensemble de l'œuvre à exécuter, et par conséquent de l'écrire presque sans arrêt, en réservant seulement pour une révision quelques détails à reprendre et à parfaire. Cette extrême facilité à écrire l'œuvre conçue s'explique à la fois parce qu'ils étaient supérieurement doués, et parce qu'ils avaient en général un très grand entraînement. Au surplus, s'il est certain qu'ils ont consacré peu de temps à telle ou telle œuvre, cela importe peu ; comme l'a dit l'un d'eux « le temps ne fait rien à l'affaire ». Ce qu'il faudrait savoir, et qu'on ne saura jamais, n'est pas combien de temps ils ont travaillé à cette œuvre, mais avec quelle intensité ils i ont travaillé pendant ce court espace de temps.

Quelqu'un a dit, et l'on a souvent répété que le génie était une longue patience. Non, car ce qui caractérise esssentiellement le génie c'est l'intuition, et l'intuition est à peu près instantanée. Sans doute l'établissement d'un chef-d'œuvre comporte une longue patience ; mais ce n'est pas la conception qui la demande, c'est la révision, la correction, la mise au point des détails, l'accord parfait des diverses parties. Cette patience peut d'ailleurs s'exercer elle-même pendant un temps très court, car là aussi l'intensité de l'effort joue un grand rôle, et le génie n'est pas exclu de ce travail de révision et de correction. Ce n'est même guère que là que l'on peut le voir en action, car il est bien évident que son œuvre d'intuition et de conception échappera presque toujours.

Or on a la bonne fortune de posséder de certaines œuvres des états antérieurs à l'état définitif, des essais, des brouillons, qui ont été retravaillés par l'auteur. Nous avons montré il i a quelque vingt-cinq ans (*Le vers français*, p. 392 de la première édition, p. 452 de la troisième) combien il peut être instructif d'étudier les corrections des grands écrivains ; nous n'avons guère été suivi dans cette voie.

Il existe actuellement au musée du Palais des papes, à Avignon, un

Digitized by Google

manuscrit du premier chant de *Mireille*, le poème de Mistral. Ce n'est pas le premier texte, qui malheureusement ne nous est point parvenu ; c'est celui qui a été livré à l'imprimeur, et il présente encore dans les interlignes de nombreuses et souvent d'importantes corrections. M. J. Véran les a examinées avec beaucoup de pénétration et de finesse dans cette étude qu'il a judicieusement intitulée « Le génie au travail », laissant entendre par là que les conclusions qui en ressortent sont d'une portée générale. On i voit en effet que ces corrections, qui sont toujours heureuses, et c'est une des marques du génie, ont été déterminées par la recherche incessante de la simplicité, de la clarté et de l'armonie. Quand il n'a pas trouvé du premier coup le moyen de rendre son idée de la manière la plus frappante et la plus adéquate, le poète sait du moins que cette manière existe, et il la cherche ; de correction en correction il s'en approche, et il ne pose sa plume que lorsqu'il a fini par l'atteindre.

Maurice GRAMMONT.

L. Clédat. — Vocabulaire latin. Familles et groupements de mots, *Paris, Colin*, 1924, in-8° de VIII-268 p.

On arrivera peut-être un jour à enseigner le latin d'une manière intelligente ; M. Clédat i aura contribué. La métode de pur psittacisme, qui est en onneur depuis si longtemps, demande un temps indéfini et donne des résultats lamentables. Il est ridicule qu'un jeune omme qui a fait du latin pendant six ans soit obligé, le jour où il se trouve en face de sa version de baccalauréat, « de chercher presque tous les mots dans le dictionnaire et d'y piquer à l'aveuglette des sens » dont il fait ensuite un amalgame incoérent. C'est un travail stérile et absurde.

M. Clédat veut que la réflexion joue un rôle prépondérant dans l'étude de la langue, et en particulier de son vocabulaire, qui est seul en cause dans ce livre. Loin que les mots soient tous isolés et indépendants les uns des autres, la plupart d'entre eux peuvent être rattachés à des groupes ou à des familles. A côté d'un certain nombre de mots relativement simples le vocabulaire latin comprend surtout des mots qui contiennent le même élément fondamental augmenté de préfixes ou de suffixes. M. Clédat pense que si l'on apprend à l'élève a décomposer les mots et a i trouver les divers éléments qui les constituent et dont la valeur est connue, il pourra dans la plupart des cas deviner par la simple réflexion quelle est l'acception spéciale qu'ils ont dans un passage déterminé. Il évitera par là un travail fastidieux et sans profit, qui lui fait perdre énormément de temps, et la version deviendra pour lui un exercice plein d'intérêt et extrêmement efficace pour son développement intellectuel.

Ce livre est donc un vocabulaire où les mots sont groupés par familles et les dérivés classés à la suite du simple. On est vite familiarisé avec la valeur des préfixes et des suffixes ; mais comment retenir le sens des mots simples, de ceux qui constituent le noyau ou la racine du groupe? Le français n'est pas autre chose que du latin plus ou moins

Digitized by Google

transformé, et cet ouvrage, écrit en français, est fait pour des Français. Pourquoi ne pas indiquer, toutes les fois qu'il existe, le rapprochement entre le mot latin et le mot français, qui le continue ou le reproduit ? Ainsi à propos du mot *mansio* l'auteur dit : (continué par notre mot « maison »); c'est fort bien, car cette simple indication éclaire à la fois le mot latin et le mot français, et c'est double profit. Mais nous voudrions que cette mesure fût généralisée, que sous *mutare* il fût question de « muer », sous *cubare* de « couver », sous *praedicare* de « prêcher » ; nous voudrions que sous *colligere* on trouvât à côté de « cueillir » même un simple décalque savant tel que « colliger » ; nous voudrions enfin, lorsque le mot français qui continue le mot latin figure parmi les significations attribuées au mot latin, que quelque signe le distinguât parmi les autres, comme « coûter » sous *constare*, alors que ce mot est noyé parmi les autres sens : « être d'une valeur déterminée, être établi, certain ou décidé ».

Et puisque nous sommes en train de formuler des vœux nous pensons en outre qu'il serait bon, ce livre étant destiné avant tout à apprendre à l'élève à décomposer les mots, de faire connaître en quelques lignes bien claires et bien simples quelles sont les modifications les plus abituelles que subit un mot lorsqu'il s'augmente d'un préfixe ; tel le changement d'*a* en *i* dans le tipe *efficio* à côté de *facio*, ou celui d'*a* en *e* dans le tipe *descendo* en face de *scando*,

Il nous semble que ces observations pourraient être mises à profit dans une nouvelle édition pour rendre cet ouvrage encore plus pratique et plus utile, sans le grossir sensiblement.

Maurice GRAMMONT.

A. Grégoire. — Petit traité de Linguistique. 2e éd., *Paris, Champion* et *Liège, Dessain*, 1923, in-16° de 170 p.

Nous avons rendu compte de la première édition dans cette *Revue* (t. LX, p. 436). Pour la seconde l'auteur a soigneusement mis à profit toutes les critiques et observations qu'avait suscitées la première. Il a dû pour cela remanier notablement son livre qui i a beaucoup gagné à tous égards.

M. G.

L. Goemans et **A. Grégoire.** — Lexique de prononciation française, *Liège, Bénard* et *Paris, Champion*, in-16° de VI-88 p.

MM. Goemans & Grégoire ont complété leur *Petit traité de prononciation française*, dont il a été rendu compte dans cette Revue (LX, 442 et LXIII, 180), par ce petit lexique, qui rendra de grands services à la plupart des Belges. Il est commode à manier, parce qu'il est court, ayant pour principe de ne donner que les mots pour la prononciation desquels il peut i avoir ésitation. Mais il contient trop de noms propres

Digitized by Google

étrangers qui sont trop peu connus et trop peu usités pour avoir une prononciation française fixée ; d'autre part nous regrettons de n'i pas rencontrer des mots aussi courants que *huit*, *lui*, *suif*, *suie* que les Belges prononcent trop souvent avec *wi* au lieu de *ɥi*, *quatorze* qu'ils prononcent avec *-rs*, *vingt* dont ils font entendre le *t*, *cheval* qu'ils prononcent *ch'fal*, *achever* qu'ils prononcent *ach'fé*, ou *ajvé*, etc. Il i a aussi quelques erreurs à relever : sous *présomption* lire *-ps-* et non *-pt-*, sous *équestre* lire *-k-* ou *-kw̃-* et non *-kw-*.

M. G.

L. Karl. — Une ballade morale et François Villon, *Paris, Champion*, 1926, 22 p. in-8°.

M. L. Karl publie une ballade du XVe siècle, qui figure dans trois manuscrits et dans divers recueils. Il en examine les sources, la forme et le fond et montre, bien qu'elle ne figure pas dans les œuvres de Villon, qu'elle doit selon toute vraisemblance être attribuée à l'auteur des *Testaments*.

M. G.

R. T. Holbrook. — Parle on et parle-t-on (pour fixer une date). Extrait de *The Modern Language Journal*, 1923.

M. Holbrook pense avoir trouvé le plus ancien texte qui écrit le *t* analogique des formes telles que *parle-t-on* dans un passage des *Mémoires* de Jaques Du Clercq, où est relaté un fait-divers de 1459.

M. G.

O. Riemann. — Syntaxe latine. Septième édition, revue par A. ERNOUT. *Paris, Klincksieck.*

Le nouveau réviseur de cet ouvrage condamné par un mauvais destin à ne pas subir une refonte nécessaire, a reçu une formation linguistique qui faisait défaut à Lejay aussi bien qu'à Riemann. C'est là un très grand avantage. Il lui a permis mainte fois d'expliquer les faits à la lumière d'une idée générale, de rectifier et de préciser des notions fondamentales, de rendre compte de particularités que le simple latiniste ne peut que constater, par exemple, dans ses additions sur l'accord du verbe et de son sujet, p. 51, et 61 ; sur la nature du parfait dans la défense, p. 291, note 3 ; sur la place de certaines conjonctions, p. 580 ; et dans l'intéressante exposition qui ouvre le chapitre consacré aux particules, p. 541-43. D'autre part, il s'est efforcé de dégager davantage les caractères essentiels de la syntaxe latine, d'en signaler les tendances, et d'en mettre en lumière, ainsi qu'il le déclare, la liberté et la souplesse. Aux exemples qu'il indique, on peut ajouter ses considérations sur le défaut de concordance des temps dans les propositions au mode irréel, ou dépendant d'un verbe à ce mode, défaut qui se rencontre aussi bien

Digitized by Google

chez Plaute que chez Cicéron, p. 397, Rem. 4, et p. 469-70. M. E. a modifié l'édition précédente en plus de 260 endroits. On peut dire qu'il est bien peu de ses observations qui n'apporte à l'intelligence une petite satisfaction. Maintenant, il aurait dû purger cette nouvelle édition de quelques scories, résidus de l'ancienne. Ainsi, p. 41, l'interprétation de Riemann sur Sall. Jug. 18, 3, est non pas probablement, mais indubitablement erronée, et l'exemple, qui ne vaut rien, doit être remplacé. P. 289, note 2, on voudrait nous faire croire que l'infinitif historique ne s'emploie pas, dans un même passage, à côté du présent historique, et on nous cite, comme une irrégularité, un exemple de Justin ; or, de ces passages, on en trouve dans Salluste ; en voici deux qui ne laissent rien à désirer, Catil. 60, 3-4. et Jug. 23, 1 ; et comme on trouve aussi, chez le même auteur, telle phrase où le présent historique a exactement le même rôle et la même valeur que l'infinitif historique, p. ex. Cat. 53, 1. il faut rayer du texte de Riemann l'affirmation maintenue par Lejay : que cet infinitif doit toujours se traduire en français par un imparfait. L'excellent traducteur de Lucrèce et de Pétrone doit savoir que cela est impossible, si toutefois on a le souci de s'exprimer en français, et de se faire comprendre.

G. R.

M. Bruyère. — *Un poète chrétien au XIXe siècle. Jean Reboul de Nimes (1796-1864). Sa Vie et ses Œuvres. Paris, Champion*, 1925, 471 p. in-8°, avec un portrait de Reboul, 16 francs.

Ceci est une thèse de doctorat. L'abbé Bruyère a rendu à Jean Reboul de Nismes le double service de lui élever enfin le monument biographique qui lui manquait toujours et de permettre, sur la base de ce livre, à des juges plus impartiaux que lui, de situer enfin ce même Reboul à sa place exacte dans la littérature française du dernier siècle. Ce n'est pas là mince service. Non que la thèse de M. Bruyère réunisse ces qualités d' « acribie » et même d'impartialité qu'on est en droit d'attendre de ce genre de travaux et qu'en fait la plupart d'entre eux présentaient, jusqu'en ces derniers temps du moins. Sa bibliographie n'est d'abord pas établie rigoureusement et systématiquement. Il veut bien, p. ex., reconnaître, à la page 15 de son *Introduction*, que, si l'étude de Reboul « trop généralement se trainait dans l'ornière des jugements tout faits » — nous lui laissons la responsabilité de ce style — « elle fut vigoureusement prise en mains » par nous à partir de 1911. Mais puisque l'abbé n'ignorait pas nos travaux, pourquoi en avoir tu plusieurs, qui lui eussent permis de préciser maints points restés, de ce fait, obscurs et confus, dans son ouvrage ?

Il lui plaît, de cette sorte, d'ignorer que nous avions publié, dans *Le Feu* du 1er mars et du 1er avril 1920, un travail fondamental sur le *Dernier Jour*, où il eût trouvé quantité de références, comme aussi sur d'autres œuvres de Reboul, qu'il n'a pas connues. Cependant ce travail avait été cité et analysé à Nimes même par un voisin de

Digitized by Google

l'abbé, M. Elie Peyron — voir sa lettre au *Petit Méridional* (édition du Gard), n° du samedi 17 avril 1920, complétant une information de M. Henry Bauquier, précédemment parue, au n° du 20 mars 1920 (voir aussi la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* de juillet-septembre 1920, p. 418 [1]). Il lui plaît d'ignorer que, dans la *Revue de Marseille* du 28 mars 1922, nous avions publié, sous le titre : *Une préface inédite aux « œuvres » de Jean Reboul*, un très curieux document inédit relatif à l'édition projetée des *Œuvres complètes* de Reboul : la *Préface* destinée à cette édition frustrée et qu'avait écrite la propre veuve d'Auguste Démians, l'un des trois légataires littéraires de Reboul, avec Germer-Durand et Mgr de Cabrières. Ce document, nous l'encadrions, comme toujours, de commentaires documentaires et de précieuses références. Il lui plaît d'ignorer que, dans la *Renaissance d'Occident* de septembre 1923, nous avions publié, sous le titre : *Notes inédites sur le poète Jean Reboul et la Légitimité*, 30 pages d'études sur une question qui est bien le nerf vital de l'existence spirituelle de Reboul et, comme toujours, ce travail avait été longuement analysé par Bauquier, fidèle annaliste des choses nimoises, dans son journal, le 7 décembre 1923 — avec la rectification d'une erreur le 10 décembre suivant —, où l'abbé eût lu que « l'étude de M. Pitollet est pleine de délails fort instructifs sur cette période déjà bien oubliée, quoique encore peu lointaine de nous [2] ». Il lui plaît enfin d'ignorer — nous ne voulons pas prolonger la liste *ad infinitum* — qn'en janvier-octobre 1923, dans cette *Revue des Langues Romanes* où nous avons déjà donné tant de documents de première importance sur Reboul, nous avions, sous le titre : *A propos des sources de « l'Ange et l'Enfant » de Jean Reboul*, indiqué, comme complément indispensable de l'étude : *La source de l'Ange et l'Enfant, de Reboul*, parue ici au fascicule d'août-décembre 1920, p. 407-435, que non seulement Reboul était redevable à Grillparzer de l'idée et de la forme de sa pièce, mais aussi et surtout à cet Antoine Fontaney qui, à l'époque où nous en parlâmes, était encore un inconnu, presque total, dans le monde des lettres. Ce n'est, en effet, qu'à la suite de notre travail qu'un pensionnaire de la Fondation Thiers, M. René Jasinski, songea à publier le *Journal Intime* de ce poète romantique mort à l'âge de 34 ans. Ce document, découvert par M. Henri Girard, sur les indications, croyons-nous, de M. Barthou, a vu le jour sur la fin de l'année 1925 et forme le 5e volume de la *deuxième série* de la *Bibliothèque Romantique* publiée aux *Presses françaises*, 10 bis, rue de Châteaudun, Paris, sous la direction de M. H. Girard, dont la belle thèse sur Emile Deschamps a dignement préludé à cette

1. M. Bruyère ignore même qu'à la suite de ces articles du *Feu*, M. Auguste Cholle, ingénieur, petit-neveu de Reboul, fit don au *Musée du Vieux Nimes* du diplôme de Maître-ès-Jeux Floraux octroyé par l'Académie de Toulouse à Reboul le 12 juillet 1839.

2. Ce travail était, d'ailleurs, signalé, comme tous les autres qu'a dédaignés l'abbé, en tête de notre édition des *Poésies inédites* de Reboul, en mai 1924, chez Jo. Fabre, à Nimes.

Digitized by Google

si utile entreprise d'exhumation littéraire. Peu de temps après la publication du *Journal* de Fontaney, M. Jasinski donnait, chez Emile-Paul, ce qu'il avait pu retrouver de la correspondance de ce même poète avec la fille de Charles Nodier, qu'il avait aimée passionnément, encore que sans réciprocité vraie, semble-t-il, avant de se jeter dans une autre aventure amoureuse, avec la fille de l'actrice Dorval, maîtresse de Vigny, Gabrielle Dorval (*Une amitié amoureuse : Marie Nodier et Fontaney*, Paris, s. d. (1925), 148 p. in-8°).

Mais, bien que nous ayons, dès février 1924, signalé à M. René Jasinski notre travail de la *Revue des Langues Romanes* sur la dette de Reboul à l'endroit de Fontaney et que celui-ci nous ait écrit, le 25 février 1924, que, ces indications lui étant « fort précieuses », il serait amené à en parler dans l'étude sur Fontaney qui précède l'édition du *Journal*, cette promesse a sans doute été oubliée et rien, dans cette étude de XLVII pages, n'a trait à Reboul. Or si, en 1923, le peu d'espace dont nous disposions, en fin de *Revue*, nous interdisait de reproduire en entier la pièce de Fontaney [1], il est absolument nécessaire aujourd'hui — en présence de l'attitude observée par l'abbé Bruyère dans la question de l'originalité de la pièce de Reboul, car il persiste à affirmer, p. 341, que cette pièce « a des chances de demeurer l'œuvre à laquelle restera définitivement attaché le nom de notre poète » —, que nous précisions, afin de dissiper toute équivoque intéressée.

La pièce de Fontaney que nous allons reproduire a vu le jour, anonyme, dans l'été de 1828, en tête du troisième fascicule du tome 22 du *Mercure de France au XIXe siècle*, publication périodique fondée en 1823 — à la disparition définitive de l'ancien *Mercure de France* — par Félix Bodin, Dulaure, Dupaty, Étienne Tissot, Senancourt et d'autres pour essayer de donner une direction aux théories nouvelles qui commençaient à se produire dans la littérature française sous le nom de romantisme. Cet organe, dont la collection se compose de 37 volumes (1823-1832) et est conservée, avec quelques lacunes, à la Bibliothèque Nationale (voir le *Catalogue de l'Histoire de France, publié par ordre de l'Empereur*, Paris, 1857, numéros correspondants à la page 351), a donc publié, p. 97-99, les 14 strophes de *La Mort d'un Enfant* que réimprimera, en décembre 1828 — avec la date 1829, — le seul recueil paru du vivant de l'auteur qui contienne les poésies de Fontaney composées à cette date. Voici, d'ailleurs, le texte de la pièce :

Ballades, Mélodies et Poésies diverses
par A. Fontaney, p. 3-9 [2] :
La mort d'un Enfant.

1. Notre travail a été analysé par M. Bauquier dans le *Petit Méridional* du 14 février 1924 : *Autour d'un poème de Jean Reboul*. Il n'est pas jusqu'à l'*Éclair* de Montpellier qui n'ait jugé — dans ses *Lettres provençales* du 10 mars 1924 — « intéressantes » ces pages sur les *Sources de L'Ange et l'Enfant*.

2. Paris, Hayet, Delauney et Rouet. Un volume in-18; Imprimerie

Digitized by Google

Weep not for those whom the veil of the tomb,
In life's happy morning, hath hid from our eyes,
Ere Sin threw a blight o'er the spirit's young bloom,
Or Earth had profaned what was born for the skies.

Thomas MOORE.

Ce furent de beaux lis qui.....
.....
Devant que d'un hiver la tempête et l'orage
A leur teint délicat pussent faire dommage ;
S'en allèrent fleurir au printemps éternel.

MALHERBE.

Un enfant expirait dans les bras de sa mère ;
Cet appel de la Mort, un Ange l'entendit
Et, pour aller cueillir cette fleur éphémère,
Du ciel il descendit.

L'immortel habitant des sphères éternelles,
Après avoir plané dans les airs un moment,
Sur le fatal berceau, qu'il couvrit de ses ailes,
S'arrêta tristement.

Une femme était là, murmurant des prières,
A genoux, l'œil hagard et de pleurs obscurci ;
De l'envoyé divin les célestes paupières
Se mouillèrent aussi.

Mais il doit accomplir son douloureux message,
L'inexorable arrêt des Destins est porté.
Pourquoi pleurer, d'ailleurs ? Ce n'est là qu'un passage
A l'immortalité.

Déjà cette jeune âme au ciel est attendue ;
Ils ont l'immensité des airs à parcourir...
« Voici l'heure ! — dit l'Ange à la mère éperdue —
Ton enfant va mourir !

« Mourir ? Ah ! qu'ai-je dit ? Il va renaître et vivre !
Vois ce rayon d'en haut qui sur son front a lui :
Des terrestres douleurs l'Éternel le délivre
Et le rappelle à lui.

de Gratiot à Paris. Nous citons d'après l'exemplaire conservé à la *Nationale*. Les *Ballades* de Fontaney furent analysées dans le *Mercure de France au XIXe siècle*, tome 24 (1829), p. 35-38.

Digitized by Google

« Avec les Séraphins dans les saintes phalanges,
Du trône du Seigneur il sera le soutien ;
Il manquait un enfant parmi ses jeunes anges :
Il a choisi le tien.

« Pour lui, du Paradis ne crains pas le voyage ;
Nous allons y voler au souffle du zéphyr,
Je le bercerai dans l'air, sur un nuage,
S'il ne peut s'endormir.

« De la nuit, à ses yeux, j'écarterai le voile,
Et je le conduirai par l'Orient vermeil,
Nous nous arrêterons demain sur une étoile
Et ce soir, au soleil.

« Puis franchissant d'un vol les espaces du vide
Et laissant sous nos pieds mille mondes divers,
Nous entrerons enfin au séjour où réside
Le roi des univers.

« Bientôt nous t'attendrons, dans ce divin asile
Et, pour l'éternité, tu l'y retrouveras..... »
L'Ange alors s'inclina sur l'enfant immobile
Et le prit dans ses bras.

Le nouveau Chérubin entr'ouvrit la paupière ;
Mais la terre, déjà, s'enfuyait à ses yeux
Et son guide avec lui sous des flots de lumière
Disparut dans les cieux.

A ce terrible instant, dans ta douleur profonde,
Toi, pauvre mère, toi, le vis-tu s'envoler ?
L'éclat qui l'entourait, à son départ du monde,
Te dut-il consoler ?

Hélas ! il te laissait parmi nous, solitaire !
Que t'importait pour lui ce destin triomphant ?
Et qu'il fût dans le ciel un Ange ? Sur la terre,
Il était ton enfant !

Pour mieux apprécier le procédé de Reboul, il importe d'avoir bien présents à l'esprit les faits suivants :

1° La poésie de Fontaney parut, comme on l'a dit, *anonyme*. Ce n'est que dans le recueil de décembre 1828 qu'elle sera signée. D'autre part, l'amitié de Fontaney pour les Nodier — dont il courtisait la fille à cette époque — et les relations d'intimité qui unissaient ces derniers avec celle qui — nous l'avons suffisamment démontré dans nos travaux antérieurs — lança Reboul à Paris, Mme Périé-Candeille, alors établie à Nimes, où elle tenait un salon littéraire, rendent infiniment vraisem-

Digitized by Google

blable l'hypothèse que Reboul aura eu connaissance par Mme Périé-Candeille de la pièce de Fontaney, car, recevant le *Mercure*, où écrivait Nodier, il était tout naturel que son habitué, Reboul, presque son voisin d'ailleurs, parcourût chez elle la collection de cet important périodique.

2° *L'Ange et l'Enfant* de Reboul fut composé au plus tôt en décembre 1828, au plus tard dans la première quinzaine de janvier 1829. Ceci est avéré, comme il l'est aussi, contrairement à une légende, qu'il ne repose pas sur un fait vécu, un deuil du poète, qui n'eut jamais d'enfant et ne put évidemment pas en pleurer la mort. C'est une œuvre dont la composition, par suite, fut indépendante des contingences sentimentales qui l'eussent influencée si Reboul l'eût écrite, comme on l'a dit, pour pleurer une mort d'un de ses fils. En conséquence, il n'est besoin que d'un simple rapprochement de dates pour être fixé sur le degré de son originalité et les sources de son inspiration. Toute discussion sur ce point serait oiseuse. L'évidence s'impose et si la dette de Reboul à l'endroit de Grillparzer rendu par Loyson a pu sembler à l'abbé Bruyère de la nature des « imitations » (p. 339), cette dette à l'endroit de Fontaney frise bien le plagiat pur et simple.

Comment, dira-t-on, Fontaney a-t-il pu laisser passer sans mot dire un tel procédé ? D'abord, nous ignorons s'il n'a pas protesté, encore que nous n'en ayons pu trouver de traces imprimées. D'autre part, c'est une plaisante légende que de croire que la publication de *L'Ange et l'Enfant* en janvier 1829 ait le moins du monde causé sensation. Elle passa à peu près inaperçue et le bruit fait autour de cette pièce est fort postérieur, puisqu'il date de l'édition des *Poésies* de Reboul en fin mai 1836. Mais, à cette époque, Fontaney, luttant contre la misère à Paris, — son « ange », Gabrielle Dorval, se mourait de la poitrine et il la suivit, atteint de la même maladie que sa chère maîtresse de 20 ans, deux mois après dans la tombe, la jeune femme étant morte le 14 avril 1837 et son amant le 11 juin suivant, — avait autre chose à faire qu'à s'occuper de sa gloire éventuelle. Ainsi s'explique que Reboul ait triomphé à l'aise. Mais la justice s'accomplit tôt au tard. Elle est désormais rendue [1].

1. L'abbé Bruyère n'a pas su rechercher les dérivations de l'*Ange et l'Enfant*, se bornant à utiliser quelques indications sommaires qu'il trouvait dans nos travaux. Il y avait, au lieu de donner à l'*Appens dice* cette pièce, à en relever les imitations, traductions ou parodies, comme celle-ci — la dernière en date —, qui se lit dans les *Poème-Mobiles, Monologues de Mac-Nab*, avec illustrations de l'auteur et une *préface* de Coquelin Cadet (Paris, Léon Vanier, 1886), p. 70 :

L'Ange et l'Enfant.

L'Ange dit à l'enfant, d'une voix prophétique :
« Oh ! ne sois pas poète !... Oh, les rimeurs fougueux,
Les ciseleurs de vers, vois-tu, ceux-là sont gueux :
Beaucoup meurent de faim d'après la statistique ! »

Digitized by Google

Nous ne poursuivrons pas l'examen du livre de l'abbé. Ses lacunes, ses partis pris, ses bévues sont de telle nature qu'il nous faudrait, pour les relever, un numéro de la *Revue des Langues Romanes*. A la page 16 de son *Introduction*, M. Bruyère se demande plaisamment ce qu'il faut dire de nos travaux. « *Nous n'en contesterons pas* — fulmine-t-il — *la valeur documentaire* ». Grand merci ! « *Vous leur fites, Seigneur, en les croquant beaucoup d'honneur !* » Car c'est de notre documentation qu'il s'est servi, tout en s'efforçant de le cacher et, quand la chose était faisable, en renvoyant à des sources en trompe-l'œil, pour n'avoir pas à nous citer. Déjà, l'abbé avait essayé de cette facile méthode dans un petit travail sur l'iconographie de Reboul qu'il a tardivement inséré dans la *Nouvelle Revue du Midi* de son ami, M. B. Latzarus, le 15 avril 1925. Ces procédés sont trop courants, dans tous les mondes, aujourd'hui, pour qu'on s'en étonne outre mesure. Mais nous ne terminerons pas ce trop court compte rendu sans faire une déclaration. La biographie de Reboul, ce n'est pas l'abbé Marcel Bruyère qui l'eût écrite, si l'étroitesse d'esprit d'un libraire nimois ne nous avait découragé quand, avant-guerre, nous lui offrîmes l'édition *gratis* — avec seulement la promesse qu'il nous réserverait quelques *Freiexemplare* de notre ouvrage — d'une œuvre pour laquelle nous avions déjà tant déblayé de terrain et posé tant de solides jalons. Nous avons cité, en 1923, dans un journal de Nimes — voir le *Le Front Républicain* du 10 mars 1923, à l'article : *Gaston Maruéjol et la tradition archéologique nimoise* — comment cet honnête marchand avait décliné notre offre en nous disant : *Je n'en vendrais pas trente !* En 1924, l'expérience que nous avons faite avec les *Poésies patoises inédites* de Reboul n'a pas été plus encourageante. L'éditeur, qui nous avait promis le 30% de son bénéfice net, nous mandait, le 17 octobre 1924, que la vente « ne marchait pas » et cela « à un point qui dépassait les prévisions les plus pessimistes ». Souhaitons à l'abbé Bruyère d'avoir

L'enfant, ayant compris, fit de l'arithmétique ;
Il compta sur ses doigts pour apprendre que deux
Et deux font quatre ; l'Ange était tout radieux...
Et minuit sonnait à l'horloge pneumatique !

Le séraphin reprit : « Tu seras l'arbrisseau,
D'abord faible et petit, dont les branches altières
Vont s'étendre plus tard sur les forêts entières.

Si je puis te convaincre, Enfant, dès le berceau,
Que les petits ruisseaux font les grandes rivières... »
Au même instant, l'Enfant fit un petit ruisseau.

Au fond, toute cette plaisanterie de chérubin et de marmot méritait de finir ainsi : en pochade.

Digitized by Google

vendu beaucoup d'exemplaires à 16 francs de son enfantine apologie de Jean Reboul de Nismes [1].

Camille PITOLLET.

H. Mérimée. — Théâtre espagnol. Tome I. Encina. Torres Naharro. Lope de Rueda. Lope de Vega. *Paris*, « *La Renaissance du Livre* » s.a. (1925), 227 p. in-8°. Collection *Les Cent Chefs-d'Œuvre Étrangers*. Prix : 5 francs.

Ce volume contient une *Introduction* de 57 pages sur le théâtre espagnol depuis ses origines jusqu'à Lope de Vega, de très brefs extraits du théâtre de Juan del Encina (p. 58-67), de Torres Naharro (p. 68-85) et de Lope de Rueda (p. 86-129) et, enfin, la traduction française du drame de Lope de Vega : *Peribáñez y el Comendador de Ocaña*, qui occupe les pages 130-226.

Cette œuvre— comme on le fait observer p. 130 — n'avait pas encore été mise en notre langue. Dans quelles conditions elle l'a été, nous allons le dire, en indiquant simplement les erreurs les plus notables que nous y avons relevées.

M. Henri Mérimée mentionne — en la datant : 1614 — l'édition originale de notre comedia, p. 132 et *note* I de la page 133 et, p. 190,

1. Nous nous en voudrions de clore définitivement la matière *Ange et Enfant* — objet principal de cet article — sans insister sur le fait que la poésie de Fontaney frappa beaucoup l'attention de ses contemporains. Quand parut son recueil de poésies, des voix s'élevèrent dans la presse pour le dire bien haut. Dès le mardi 6 janvier 1829, le *Courrier des Théâtres* de Ch. Maurice écrivait, dans son numéro 3 683 de la douzième année, p. 2 (*Bibliothèque Nationale* : *Z. 5 372*) : « Les amis de la poésie avaient remarqué, il y a quelques mois, dans le *Mercure du XIXe siècle*, des vers sur la mort d'un Enfant qui avaient été insérés dans ce recueil sans indication de nom d'auteur. Le jeune poète auquel nous devions cette charmante pièce vient de rompre l'anonyme en publiant le volume que nous annonçons et dont elle fait partie.... » Et l'auteur de cet article déclare, plus bas, que *La Mort d'un Enfant* est, parmi les *Ballades* de Fontaney, la pièce originale qu'il préfère. Quelques jours après, le *Mercure de France au XIXe siècle* — 1re livraison de janvier 1829, p. 35 — précisait à son tour : « ..... Les lecteurs du *Mercure* se rappelleront peut-être ..... une pièce charmante, pleine à la fois d'élévation et de sensibilité, la *Mort d'un Enfant*, qui fut insérée dans ce journal il y a quelques mois. Ils se rappelleront cet ange qui descend sur un berceau où meurt un enfant et près duquel veille une mère ; les pleurs et les paroles de l'ange, qui, pour la consoler, lui montre son enfant parmi les jeunes chérubins, au pied du trône de Dieu et ces promesses délicates et tendres d'un voyage facile et sans effroi jusqu'au Paradis :

De la nuit à ses yeux j'écarterai le voile,
Et je le conduirai par l'Orient vermeil ;
Nous nous arrêterons demain sur une étoile
Et ce soir au soleil ».

Digitized by Google

note I, déclare « rétablir le texte de la *princeps*, altéré par *toutes* les réimpressions ». Rétablissement unique, d'ailleurs et malheureux, au surplus, puisque le sens est parfaitement admissible et, en tout cas, aussi bon avec le texte courant (*C'est pour me dire cela que tu voudrais me faire croire qu'il l'aime ?*) Mais, puisque le traducteur affichait des prétentions critiques, on eût aimé qu'il s'en tirât un peu moins cavalièrement sur la question des sources. Il se borne, en effet, à déclarer que « la pièce n'a rien d'historique » (p. 131). Qu'en sait-il ? Il a sans doute lu —bien qu'il ne le dise pas, — les pages de Menéndez y Pelayo au tome X, p. LIX-LXXV, de l'édition des *Œuvres* de Lope par la *Real Academia Española*. Car, du fait que l'on ignore si Lope s'est ou non servi d'une documentation historique, s'ensuit-il que l'on soit en droit d'en tirer la conclusion qui vient d'être rapportée ? Le souffle de cette « comedia » respire le drame, comme le respire celui de l'*Alcalde de Zalamea* de Calderón, dont on sait les racines historiques. D'ailleurs, M. Henri Mérimée, s'il n'en glisse mot, n'a pas laissé de recourir à l'édition de « *Peribáñez* » donnée en 1916 chez Ruiz frères à Madrid par feu A. Bonilla y San Martín et c'est à elle qu'il doit, entre autres choses, la division en actes et en scènes et les indications scéniques, ainsi que l'essentiel des quelques *notes* qu'il a mises en bas du texte.

L'incroyable amas de contresens, de faux sens, de galimatias, de délayage dont abonde la version de M. Henri Mérimée commence dès l'*Introduction*. Relevons quelques spécimens de cette étrange manière de traduire. P. 3, Valence est appelée « cité levantine », hispanisme inutile ; p. 24, on nous parle d'une « population » riche et amie du plaisir : c'est la transcription littérale de *población* (localité) ; p. 25, on prétend que Rueda excellait dans les emplois de « négresse », alors que le texte de Cervantès a plus justement *negro* ; p. 26, tout le texte est mal rendu et le vocable « romance » qui, dans son sens spécial reste masculin en français, est féminisé ; p. 30, on prétend que le vocable espagnol *el simple* équivaut au français « l'innocent », ce qui n'est vrai que pour Toulouse et sa région ; p. 35, Lope de Vega est traité de « profiteur », vocable moderne qui détonne ici (et notons en outre qu'il est absolument faux que Lope ait été condamné (p. 36) à *dix* ans de bannissement à la suite de ses amours avec Elena Velázquez Osorio, puisqu'il le fut à deux ans du royaume et à huit de Madrid, le 7 février 1588) ; p. 37, on aimerait à savoir au juste comment la *Armada Invencible*, « dispersée et à demi détruite par la tempête, *fut durement harcelée dans la Manche* » ; p. 38, « boucher » est censé équivaloir à la profession — c'était celle du père de Juana de Guardo, avec laquelle Lope se maria en 1598 — d'*abastecedor de las carnicerías, del pescado y de la sisa del tocino* ; même page, il est dit que 5 sur 7 « et 5 au moins » des enfants que reconnaissait avoir en 1604 Micaela de Luján étaient de Lope, alors qu'elle n'en eut de lui que 4 ; p. 39, le mari de María de Nevares Santoyo (*Amarilis*) est dit avoir été un « riche paysan », alors que c'était un négociant, du nom de Roque Hernández de Ayala ; p. 40, on aimerait à mieux savoir quelles sont ces « poésies de Lope » qui ne « cesseront jamais de chanter

Digitized by Google

dans la mémoire des hommes » ; p. 41, on affirme — très gratuitement d'ailleurs — que «426 comedias et 4 autos » de Lope sont « actuellement conservés », puis l'on ajoute : « autrement dit, nous ne pouvons plus lire de lui que 468 pièces authentiques ou proclamées telles », ce qui ne laisse pas d'impliquer une étrange addition, dont on peut dire sans crainte — en reprenant une expression de l'auteur — qu' « il y a des chances » qu'elle soit fausse ; même page, on relate qu'« un contemporain assure que Lope écrivait chaque jour la valeur de cinq cahiers » : pourquoi taire que ce contemporain était Pérez de Montalbán, lequel, aussi bien, ne faisait que reproduire une assertion de Lope et il eût fallu aussi expliquer que ces « cahiers » (*pliegos*) n'étaient en réalité que quatre feuillets de papier et qu'une comedia comprenait douze de ces *pliegos* de format in-4° moyen, lesquels s'entendent, non du texte imprimé, mais du texte *écrit* de la pièce, car, imprimée, la comedia ne couvrait guère qu'une vingtaine de feuillets ; p. 42, un passage, d'ailleurs banal tant il a été de fois traduit, de ce même Montalbán — sa dernière traduction est celle de Morel-Fatio : *La Comedia Espagnole du XVIIe siècle*, 2e édition revue (Paris, Champion, 1923), p. 61, *note* 1 — nous donne la première idée de l'art de traduire tel que l'entend M. M. Il s'agit de la *Fama Póstuma* de Lope — t. XX des *Obras sueltas* — reproduisant, en 1636, le récit de la manière dont fut écrite, par Lope et son disciple, *La Tercera Orden de San Francisco*, dont le troisième acte avait été partagé, en deux parties égales, entre l'un et l'autre. Montalbán y travailla de deux à onze heures du matin, moment où il s'enquit de l'endroit où en était Lope. « Il sortit alors pour voir — écrit Morel-Fatio, *loco citato* — où en était son ami et fut bien surpris de trouver Lope dans son jardin, en train d'examiner un oranger qui se gelait » (*hallóle* — dit Montalbán — *en el jardin, muy divertido con un naranjo que se le helaba*). M. Mérimée rend cette phrase ainsi : « je le trouvai très occupé d'une orangeade glacée qu'on lui préparait. » Il ne sait pas — n'ayant jamais lu apparemment le fameux *Ande yo caliente* de Gongora — qu'orangeade se dit *naranjada* et oranger *naranjo*, comme il ne sait pas, au même passage, que *torrezno* n'est pas « une tranche de jambon », mais un lardon frit ; p. 46, nous lisons que « la plupart » des « comedias » de Lope « sont de purs chefs-d'œuvre », pour trouver ensuite, p. 130, que *Peribáñez* « peut passer pour le chef-d'œuvre » de ce même Lope (M. Mérimée continue d'ailleurs à tenir la *Estrella de Sevilla* comme étant de Lope, n'ayant sans doute pas lu la *Revue Hispanique* à ce sujet) ; p. 47, il cite l'*Egloga a Claudio* — une des dernières œuvres de Lope, composée en 1632, trois ans avant sa mort — et l'appelle — de nouveau p. 50 — une « Épître », tout en l'écourtant arbitrairement et, donc, en la traduisant mal. On s'en convaincra en lisant les deux passages, l'un rendu par Morel-Fatio, *op. cit.* p. 50, l'autre par M. Mérimée. Morel-Fatio : « C'est à moi que l'art de la *comedia* doit ses commencements, quoique je me sois écarté des rigueurs de Térence et que je ne prétende pas nier la part qui revient aux trois ou quatre grands esprits qui ont vu l'enfance du théâtre. . . . A qui doit-on, Claudio, *etc.*?» Mérimée : « C'est à moi

Digitized by Google

que l'art de la *comedia* doit ses commencements, quoique je ne prétende pas nier la part qui revient aux trois ou quatre grands esprits qui ont vu l'enfance du théâtre... A qui doit-on, Claudio, etc. ? » ; p. 50, on cite entre guillemets cette phrase, sans en dire l'auteur : « les femmes chez Lope sont très passionnées, très fines, très souples ; elles sacrifient tout à l'amour ». Elle se lit sous cette forme dans le *Précis d'Histoire de la Littérature espagnole* de M. Ernest Mérimée, éd. entièrement refondue, Paris, Garnier, 1922, p. 386 : « Très fières chez celui-ci (Calderón), très libres chez celui-là (Tirso), elles sont surtout, chez Lope, très passionnées, très fines, très souples. Elles sacrifient tout à l'amour : la passion excuse tout »; p. 51, on reproche à Morel-Fatio sa « conception bien rigide de l'art dramatique », mais le maître n'était plus là pour se défendre, à cette date ; p. 56, on écrit que la « démesure » était « dans l'habitude » de Lope : ce ne serait pas l'unique cas, hélas ! de galimatias que nous aurions à relever...

La façon de traduire introduite par M. Henri Mérimée rappelle un peu celle en usage au XVIIIe siècle dans les « belles infidèles » à la Florian. Jusqu'ici, il eût été difficile de contrôler sa méthode, car sa version de Menéndez Pidal : *L'Épopée castillane à travers la littérature espagnole*, parue en 1910 chez A. Colin à Paris — voir sur elle, outre les références données par M. Menéndez Pidal p. 664 du tome III de l'*Homenaje ofrecido à Menéndez Pidal* (Madrid, Hernándo, 1925), le très important article de M. Barrau-Dihigo, bibliothécaire de la Sorbonne, au n° 4 (15 avril 1918) de la *Revue critique des Livres nouveaux*, VIe année, p. 67-68 — n'a jamais été restituée à l'original espagnol et il est par suite impossible d'en juger l'exactitude. Ici, en tout cas, la preuve est faite que M. Henri Mérimée, membre au moins deux fois du jury d'agrégation d'espagnol, ignorait radicalement cette langue. Dans l'impossibilité de reproduire ses innombrables fautes, nous nous bornerons aux plus choquantes, car vouloir être complet, outre que ce serait ici besogne fastidieuse, nécessiterait l'emploi d'un numéro entier de cette Revue. Le *ne quid nimis* de l'antique sagesse, s'il n'a pas été pratiqué par notre traducteur, le sera du moins par son critique. Nous allons, en renvoyant pour le texte espagnol à l'édition Bonilla, passer en revue chacun des trois actes du *Peribáñez* de M. Henri Mérimée, en nous arrêtant surtout au premier.

Premier Acte.

« Un cura, *a lo gracioso.* »	« Un curé, *personnage dans la manière plaisante.* »
« Costanza, *labradora.* »	« Constance, *laboureuse.* »
« Ni puede haber bendiciones que *igualen con* el misal. »	« Aucune ne saurait *prévaloir sur* les bénédictions du missel. »
« *El olivar.* »	« L'*olivier.* »
« Que *te diga* quien te vea.»	« Puisse quiconque te verra s'*exclamer.* »

Digitized by Google

« *En mañana* de San Juan, Nunca más *placer* me hicieron... *los relinchos que dieron.* »

« *Par les nuits* de la Saint-Jean... jamais les *hennissements d'un coursier* ne m'ont donné l'*émotion*... » (Il s'agit des cris de joie que poussent, en Espagne, les jeunes paysans aux jours de fêtes [1].)

¿ Cuál pendón de procesión (*ha igualado*) a tu sombrero *chapado* ?

« Quelle bannière de procession *surpasse* ton chapeau *si coquet* ? » (Le chapeau orné d'amulettes en métal, que portait, en France, Louis XI.)

« *No hay pies* con zapatos *nuevos.* »

« Le pied *le plus gracieux* chaussé de souliers *nouveaux.* »

« Hornazo... *con*... *sus huevos.* »

« Gâteau... avec... *les œufs dont il est* orné. » (Il s'agit d'une pâtisserie pascale aux œufs, la *rosca con huevos*, dont Covarrubias donnait l'exacte définition, s.v. *hornazo*.)

« Pareces en verde prado toro bravo *y rojo echado. Pareces camisa nueva Que entre jazmines se lleva en azafate dorado.* »

« Tu ressembles à un taureau sauvage, *qui fonce sur l'étoffe rouge* dans la verte prairie (il s'agit d'un taureau rouge couché dans un pré vert). Tu *vaux mieux* que *la toile délicate* d'une chemise que l'on conserve, *parfumée de jasmin*, dans *un coffret* doré. »

« Pareces... *mazapán* de bautismo Con *capillo de cendal.* »

« On dirait... le *pain bénit* du baptême *avec son enveloppe de linon* » (Covarrubias explique qu'on appelle *capillo de cendal* le béguin de fine soie ou de lin que l'on met au nouveau né sur les fonts baptismaux, pour symboliser le blanc vêtement de la grâce.)

« Quieren estos mancebos bailar *y ofrecer.* »

« Cette jeunesse veut danser *en votre honneur.* » (Au lieu de « danser . et vous offrir ses vœux »).

« *Dente parabienes* ... »

« *Puissent se mettre à l'unisson de ton bonheur*... »

« ¿ Cómo un *novillo* ? *y aun* tres. »

« Comment un *taureau* ? C'est trois qu'ils ont amené. » (Outre qu'un *novillo* n'est pas un « taureau » tout court, l'escamotage de *aun* détruit la précision de la réponse, qu'il était si

1. *Cf.* á ce sujet R. Menéndez Pidal : *Poesía Juglaresca y Juglares* (Madrid, 1924), p. 160, *note* 1 : « *Estos gritos de alegría con que se termina un cantar se llaman « relincho » en Castilla, etc.* »

Digitized by Google

simple de rendre à la lettre : « Ils en ont amené trois. »)

« No se ha *encintado* en una hora. »

« Il a fallu plus d'une heure pour l'*attacher à la corde.* » (L'édition Bonilla explique, *note* 10, p. 231, que *encintar* un bouvillon, ou un taureau, c'était lui ceindre une corde autour des cornes, en en laissant libre une extrémité, ou toutes deux, pour pouvoir assujettir de quelque façon l'animal.)

« Que ningún Italiano *Se ha vido andar tan liviano Por la maroma jamás* ».

« Que jamais aucun Italien *dans ses acrobaties n'avait paru plus léger.* » (Le texte dit : « Que jamais on ne vit bateleur italien danser si légèrement sur le câble tendu. »)

« Por la panza desgarrada, Se le mira *el perejil.* »

« . . . laisse voir, dans son ventre déchirée, *l'herbe broutée.* » (Outre que *perejil* n'a jamais signifié « herbe brouté », un peu de familiarité avec la littérature du temps — voir notre édition de *Amar sin saber a quién*, chez Hatier, Paris, 1927 — et surtout la littérature picaresque, eût appris à l'auteur que le vocable « persil » équivalait ici aux excréments de la bête, comme à ceux de l'homme).

« Tomás... *No ha quedado en opiniones, Aunque no barbe jamás.* »

« Thomas *a rétabli sa réputation*, bien qu'*il ne doive jamais prendre de l'âge.* » (Non-sens ridicule : le taureau ayant, d'un coup de corne, déculotté Thomas, on en avait vu assez pour — quand même ce gars n'eût jamais eu de barbe au menton — ne pas conserver de doutes sur sa virilité).

« *Más gallardo que un azor.* »

« *Avec l'allure décidée d'un vautour.* »

«... *Ya ve* que no es razón Irse, *señor Licenciado.* »

« *Vous verrez* qu'il n'y a pas de raison pour vous en aller, *Monsieur le Curé.* »

« . . . Que *hay novillo* Que *no* entiende bien latín. »

« Il *n'y a pas de taureau qui comprenne* bien le latin. »

« *No conviene a tu decoro.* »

« Cela ne *s'accorderait guère avec le respect que tu te dois.* »

« *Quiero obedecer.* »

« Je veux *me conformer à l'un et à l'autre.* »

Digitized by Google

« *Lacayo.* »
« *Le trae la gente en hombros.* »

« ! Oh *qué mal* (*el mal*) *se emplea En quien es la flor de España !* »
« Con soga os *hiere* la muerte; Mas *será por ser ladrón De tanto capitán fuerte.* »

« *¡ Albricias !* »

« No os *aflijais* ; que *no estais Donde no os desean más bien Que vos mismo, aunque también Quejas, mi señor, tengais De haber corrido aquel toro.* »

« Hoy (a ella) *pasa Todo el humano* tesoro. *Estuve muerto en el suelo. Y como ya lo creí, Cuando los ojos abrí, Pensé que estaba en el cielo.* »

« Un *méchant* valet. »
« *Le voici lui-même qu'on apporte à dos d'hommes.* »

« Quelle misère *qu'un malheur survienne à* qui est *la parure* de l'Espagne ! »

« C'est avec une corde que la mort vous *atteint, comme si elle avait voulu voler la gloire et la réputation d'un si glorieux capitaine.* » (Cette confusion entre *tanto capitán fuerte* et *un capitán tan fuerte* en dit assez long sur le degré des connaissances espagnoles de M. H. Mérimée. Il était si simple de traduire : « Mais ce doit être parce que vous avez ravi leur gloire à tant de vaillants capitaines (par vous vaincus ou tués. ») « Bonnes nouvelles ! » (Ceci est à la page 22 et se retrouve répété à la page 143. Mais, un peu plus loin, p. 170, l'auteur s'est aperçu de sa bévue et traduit : « Récompensez-moi, Seigneur, pour une bonne nouvelle !»

« Ne vous *inquiétez* pas, car *vous êtes* dans *un endroit où l'on vous souhaite autant de bien que vous pouvez en désirer pour vous-même. Il vous reste, il est vrai, le regret d'avoir couru ce taureau.* » (Exemple entre cent du délayage cher à M. Mérimée. Il suffisait de dire : « Vous n'êtes point en un lieu où l'on ne désire pour vous plus de bien que vous n'en désirez vous-même et, cela, quand bien même, messire, vous regretteriez... »)

« Dans cette maison *se trouve* aujourd'hui *le plus riche trésor de l'humanité.* J'étais *mourant étendu* sur *le sol et lorsque j'ai ouvert les yeux, il m'a semblé que je me trouvais au ciel.* » (Le Commandeur fait ici une déclaration d'amour à la femme de Peribáñez, déclaration dont toute la délicatesse disparaît du texte de M. Mé-

Digitized by Google

« Antes *por vuestras razones Podria yo presumir*. Que estais cerca de *morir*. »

rimée, par suite de la suppression de *y como lo crei*).

Loin d'être vivant, vous me paraissez, au contraire, sur le point de mourir. » (La réplique de l'honnête Casilda à la déclaration de Peribáñez perd également tout son piquant du fait de la suppression, par le traducteur, de *por vuestras razones*).

« *¿ Sois la novia, por ventura ?* »

« *Seriez-vous la mariée, par bonheur ?* » (On sait que *por ventura* est une locution adverbiale ayant *toujours* le sens de « peut-être, par aventure, par hasard. »)

« Casada y *bien empleada*. »

« Mariée et *très heureuse*. » (L'expression idiomatique *bien empleada* signifie à peu près « bien assortie. »)

« Su *rara* perfección. »

« Cette *irréprochable* perfection. »

« *No es él el bien empleado*. »

« *Le bonheur n'est pas pour lui*. » (Casilda réplique, à un madrigal nouveau de Peribáñez —, qui prétend que son mari doit être bien heureux de la posséder —, non pas que « le bonheur n'est pas pour lui », mais que, dans cette union, c'est elle qui a la meilleure part, qui est la mieux nantie.)

« *Dame licencia que pueda regalarte*. »

« *Accordez-moi la permission de vous rendre mes soins*. » (Le texte a : « Permets-moi de te faire un cadeau. »)

« *Ahi te queda*. »

« *Ne cherche pas davantage*. » (« Reste là », dit le texte.)

« *Mi* señor. »

« *Notre* seigneur. »

« Tal ha sido la virtud *Desta piedra celestial*. »

« *Oui*, telle a été *sur moi* la vertu de *cet ange céleste*. »

« De manera que conozcais *lo que siento* Vuestro buen acogimiento. »

« De telle façon que *vous voyez que je suis sensible* à votre bon accueil. » (M. Mérimée ignore apparemment l'emploi de *lo* (équivalent à *el grado en que*, dit Cuervo, qui en explique l'usage tout au long, *Gramática*, nos 976-981).

« Si la *vuestra salud* pudiera, Señor, *ofrecer* la mía. »

« Si pour votre *bonne* santé, je pouvais *sacrifier* la mienne. »

« Un *gran deseo*. »

« Une *violente passion*. »

« Yo hablo de *tu caida*. »

« Moi, je parle de *votre accident*. »

Digitized by Google

« *¡ Mal haya la fiesta, amén !* »
« *Luego me habló.* »

« *J'ai maudit la fête.* »
« Il a *causé* avec moi *ensuite.* » (Cet emploi de « causer » pour traduire *hablar* se retrouvera p. 168. Quant à *luego*, le contexte indiquait clairement qu'il fallait le rendre par « tout de suite ».)

« *Ya* estamos en nuestra casa : *su dueño y mio has de ser.* »

« Nous sommes *maintenant* dans notre logis : il est à toi *comme je suis à toi.* »

« Que en esto estriba, *me fundo*, La paz y el bien de los dos »[1].

« Sur ce principe reposent, *j'y appuie*, la paix et le bien des deux époux. » (« *Me fundo* » signifie : « j'ai, pour ce dire, mes raisons ».)

1. C'est dans cette même scène IX que Lope introduit le jeu de l'alphabet du mariage en partie double — masculine et féminine — et la traduction qu'en donne M. Henri Mérimée est un tel tissu de contresens et de faux sens que nous renonçons à les relever ici, nous contentant de renvoyer tout hispaniste que ce détail intéresserait à la comparaison des deux textes. Le fastidieux rapprochement de *toutes* les bévues de notre traducteur est d'ailleurs inutile : pour lui, une femme *honrada* est une femme « honorée » et un homme *honesto* est un homme « honnête » ; une femme *limpia* est une femme « loyale » ; une femme *bien quista* est une femme qui « cultive les Qualités » (avec un grand Q) ; quand Lope dit que la lettre S doit rendre l'épouse *solicita del regalo* de l'époux, M. Mérimée traduit par « scrupuleuse à rechercher ses assiduités » (au lieu de « soigneuse de son bien-être ») ; quand il dit : *Por la Z has de guardarte De ser ẓelosa*, lui, rend de la sorte ce précepte, cependant si clair : « Enfin, pour la lettre Z, tu seras Zélée à te confier en moi » ; quand il ajoute, à propos de ce dernier et si capital commandement relatif à la jalousie : *que es cosa Que nuestra paz amorosa Puede, Casilda, quitarte*, M. Mérimée trouve la formule suivante : « Et notre amour, plein d'abandon, te rendra facile ce soin. » Et, pour lui, *canto llano* équivaut à « litanie » ! Nous omettons les innombrables bévues du jeu de l'alphabet masculin. En voici un seul spécimen : *Por la B no me has de hacer Burla para siempre ya* : « Pour le B, tu ne dois jamais brutaliser. » M. Mérimée s'est imaginé qu'il devait, dans ces jeux d'esprit, rivaliser avec l'original et n'a abouti qu'à déformer constamment celui-ci. Ainsi, sous sa plume : *Quererme Por la Q, será ponerme en la obligación que cobras*, devient : « Quêter mon amour » — et voilà pour la lettre Q — c'est m'obliger à te rendre la pareille (jamais « querer » n'a signifié « quêter l'amour » et toute l'ingéniosité du passage est détruite du seul fait que *cobras*, loin de marquer l'hypothèse que s'imagine M. Henri Mérimée, indique comme déjà présente et actuelle la réalité de l'amour de Peribáñez).

Digitized by Google

« Y como estamos aquí, *estemos* después de muertos. »

« Et enlacés comme nous le sommes maintenant, *c'est dans cette pose que la mort nous surprendra.* » (Faut-il observer que ce vœu, exprimé par le subjonctif *estemos*, devait être rendu par : « Puissions-nous être ainsi après notre mort ! »)

« Yo me ofrezco, prenda mía, a *saber este abece.* »

« Je m'offre, chère bien-aimée, *à apprendre cet abécédaire.* » (Il ne s'agit pas d'un « abécédaire », mais, comme on l'a dit, de l'abc, ou alphabet du mariage, ce jeu des alphabets étant une mode de l'époque (cf. celui du parfait amoureux dans *El Curioso Impertinente* de Cervantès.)

« Di cuanto es obligar mi amor. »

« Parle : ce sera satisfaire les vœux de mon amour. » (« Dis tout ce qui pour mon amour sera une obligation. »)

« ...*Es devoción de ver la imagen también del Sagrario.* »

« C'est *aussi dans le pieux dessein de révérer le Saint-Sacrement.* » (Nul, qui a visité la cathédrale de Tolède, n'ignore que la *Virgen del Sagrario* a donné son nom à une chapelle spéciale élevée, dit-on, sur l'emplacement où, lors de la conquête de la ville par les Maures, avait été enfouie une effigie de la Vierge. La bévue de M. Mérimée est d'autant plus inexcusable qu'à la scène XVII de ce premier acte, il est fait une claire allusion aux solennités du mois d'août dont était l'objet — précisera le Roi D. Enrique III, *el Doliente* — cette « statue de la Vierge » (scène XIX : cf. plus bas, p. 364.)

« ...*tus manos* mil veces *Beso.* »

« *Je t'en remercie* mille fois. »

« Y *vaya* un *famoso carro.* »

« Une *grande voiture nous transportera.* » (On notera cette merveilleuse confusion de *vaya* avec le futur de *llevar.* »

« Un vestido *bizarro.* »

« Un *joli* vêtement. » (« Une magnifique robe. »)

« Pero *estaba descompuesto.* »

« Mais il *n'était pas en état de paraître.* »

Digitized by Google

« *Parece que cogiste.* »

« On dirait que tu *as* cueilli » (« que tu *aies* cueilli. »)

« *Yo vi los verdes prados Llamar tus plantas bellas, Por florecer con ellas, De su nieve pisados.* »

« J'ai vu les *fraîches* prairies *qui semblaient te provoquer à les fouler et dont les fleurs surgissaient à la plante de tes pieds neigeux.* » (Dans ce marivaudage à la Florian, on remarquera l'emploi incorrect de « neigeux ». Mais M. Mérimée n'en est pas à une incorrection près : un peu plus bas, il rend : « *por su azadón trocara mi dorada cuchilla* » par : « pour la houe de ce paysan, je changerais *mon glaive en or* » ; « *estaba el bayo necesitado de mi* » par : « le cheval bai avait besoin *que je le soignasse* » (et c'est un valet qui parle) ; « *...este villano, Donde el honor menos duerme Que en el sutil cortesano* », par : « chez lui *l'amour* se tient sur ses gardes *davantage que* chez le plus *roué* des courtisans », etc., etc.)

« El mismo sol dorado Te preste... el (carro) que forman estrellas, Pues *las del Norte no serán tan bellas.* »

« Veuille le Soleil (*sic*) te prêter... le char formé d'étoiles, *dont aucune, pas même celle* (sic) *du Nord*, n'a une égale beauté. »

« ...*Tu* casilla, *Casa en que el Sol repara.* »

« *Sa* chaumière, *où brille un pareil astre.* »

« *Si quiero*, Luján, hacerme amigo..., *¿ qué medio puede valerme ?* »

« *Je voudrais*, Luján, devenir l'ami..., comment donc pourrai-je m'y prendre ? » (Non seulenent M. H. Mérimée a la manie du contresens, mais chez lui l'horreur du mot propre, la passion du délayage sont tels que, là où il suffisait de dire : « Si je veux, Luján, devenir l'ami..., quel moyen peut m'être utile à cette fin ? », il tombe dans des imprécisions comme celles qu'on vient de lire.)

« *Si yo quisiera bien, con recato — quiero decir : advertido de un peligro conocido.* »

« *Si j'étais bien amoureux, j'agitais avec prudence, je veux dire en prévision d'un danger.* » (« Si j'aimais vraiment et prudemment — je veux dire en prévision d'un péril connu. »)

« ... hay marido que, *obligado*, Procede más descuidado. »

« Il y a des maris qui, *une fois avantagés*, se montrent moins défiants. »

Digitized by Google

« Si consideras *Lo que un labrador adulas.* »

« Si vous tenez compte *de ce que celui que vous cajolez est un laboureur* ». (Nouvel exemple de l'ignorance de M. Mérimée touchant l'emploi spécial de *lo que*.)

« *Cuanto le pone la ocasión delante, Derriba al suelo Ferragut de España.* »

« *Autant qu'il en trouve l'[illegible] on, il terrasse Ferragut l'Espagnol.* » (Il serait superflu d'insister sur la grossièreté d'un pareil contresens : « Tout ce que le hasard lui oppose, le Maure d'Espagne Ferragut le jette par terre. »)

« Los *servicios personales son vistos públicamente.* »

« Les services qu'*on rend personnellement ne restent pas ignorés.* »

« *El interés diligente, Que negocia por metales, Dicen que lleva los pies Todos envueltos en lana.* »

« *De l'homme attentif à son intérêt et qui trafique du précieux métal* (au lieu de : « qui se sert d'espèces sonnantes dans ses affaires, ») *on a coutume de dire qu'il s'avance avec les pieds feutrés de laine.* »

« *¡ Pues alto, venga interés !* »

« *Oui-da, vivent les gens intéressés !* »

« *Que un hombre de bien discreto Es digno de estimación En cualquier parte o lugar Que le ponga su fortuna : Y yo te pienso mudar Deste oficio.* »

« Car *si* un homme de bien, *pourvu qu'il soit avisé*, mérite l'estime *en quelque situation ou rang que la destinée l'ait placé, je ne m'en propose pas moins de l'appeler à un autre emploi.* » (Le sens est détruit par l'antithèse introduite dans cette phrase, qui dit simplement : « Car un homme de bien intelligent est digne d'estime, dans quelque place ou lieu que l'ait placé la Fortune et j'ai l'intention de te donner un autre (et meilleur) emploi. »)

« *Ponles ese yugo al cuello.* »

« *Mettez sur ces épaules* ce joug [1] ».

« ¿ Qué *galas* llevas, Inés ? — Pobres y *el talle* que ves. »

« Quels *vêtements* emportes-tu, *Inés* ? — De pauvres vêtements, *avec la tournure* que tu vois. » (M. Henri Mérimée, qui traduit, dans sa version de *Peribáñez*, les prénoms espagnols par leurs équivalents français — « Constance, Léonard, le Roi Henri »

1. Le texte était clair : il s'agissait d'un joug à mettre *aux mules*. M. Henri Mérimée jette ce joug... sur les épaules de Peribáñez.

Digitized by Google

— semble avoir ignoré qu' « *Inés* » en notre langue se dit « Agnès ». Mais, 10 vers plus bas, il rendra le prénom masculin *Antón* par ... « Toinon ». Le passage est le suivant : « Una basquiña prestada Me daba, Inés, la de Antón ». M. Henri Mérimée le rend : « elle m'avait prêté une basquine », ne soupçonnant pas que cet imparfait équivaut ici à un conditionnel : « Elle m'aurait prêté. »)

« Pero aun comemos los *picos De las roscas de la boda.* »

« Il est vrai que nous n'en sommes encore qu'*aux entrées du festin de noce.* » (Servir des *roscas* (pains en couronne, agrémentés de festons) en guise d'« entrées » d'un « festin » est une nouvelle trouvaille. La traduction à peu près équivalente était : « Nous sommes encore en pleine lune de miel ! »)

« *Sé que mis sentidos locos Lo estan de tantos favores.* »

« *Je sais que tout mon être perd la raison par les doux soins qu'il me rend* ! » (Il était si simple de traduire exactement : « *Je sais que tant de témoignages d'amour m'ont rendue folle...* » Mais « les doux soins qu'il me rend ! » ... Et ce sont des paysannes de Castille qui parlent ainsi..! On comprend que, p. 191, Peribáñez salue sa femme d'un « mon épouse » si comiquement dans le ton de ces fades bergeries à la Florian.)

« *Él de las* mulas se arroja. »

« Il saute *du haut de ses* mules. » (Il est sans doute à cheval sur plusieurs mules... La suite de cette histoire n'est pas moins comique. Lope nous dit que la bête que monte Peribáñez est « parfois furieuse de ces embrassements » du paysan et de sa jeune femme (« *Tal vez de nuestros abrazos La bestia hambrienta se enoja* ») — ce, parce qu'elle a faim —, mais M. Mérimée en fait une bête différente de la monture du laboureur et traduit : « Parfois *une* bête qui a faim s'impatiente de nos baisers... » Puis,

Digitized by Google

lorsque Lope parle de l'orge qu'on crible pour garder celle qui est bonne (« *la que aprovecha* »), M. Mérimée dit qu'on « retient celle qui fait du profit », comme il prétend que cette orge, on la « verse » (le texte a : *revolver*, « remuer ») dans la mangeoire : opération, ponctue-t-il, que l'Amour « magnifie » (« *celebra* », « chante », « exalte. »)

« Tocan *el villano.* »

« (Ils) jouent *un air de musique.* » (Le *villano*, loin d'être « un air de musique », n'était autre que l'ancienne danse populaire, dont il est question à la fin du *Rufián viudo* de Cervantès, danse appelée aussi *las zapatetas* et qui consistait en sauts et entrechats.)

« *Avâhole* su escudilla De sopas *con tal primor.* »

« *Je lui fais mitonner* une écuellée de soupe *avec tant de précaution.* » (Covarrubias explique qu'*avahar*, c'est entourer d'une nappe le potage sorti du feu, pour que la vapeur qui s'en dégage ne se perde pas au dehors, mais le *vuelva a recocer* : d'où vient — ajoute-t-il — l'expression : *sopas avahadas*. L'opération consistait, en somme, à « laisser bien tremper la soupe. »)

« El señor de *muesa* (nuesa) *villa.* »

« Le seigneur de *notre grand'ville.* » (M. H. Mérimée a donné le chiffre de la population d'Ocaña, petite ville de la province de Tolède, à 8 lieues de cette cité, à l'extrémité nord de la plaine dite *Mesa de Ocaña* et qui comptait, en 1910, 6627 habitants.)

« *Bébole las fuerzas ya.* »

« Moi, *je bois son haleine* » (« je bois dans le même verre que lui », à la façon des amoureux).

« *¡ Dichosa tú*, casadilla, Que *en tan buen estado estás* ! »

« Heureuse *sois-tu*, petite mariée, *qui te trouves si bien pourvue* ! » (La phrase n'implique aucun souhait : « J'envie ton bonheur, ma petite épousée, dont la situation est si bonne ! »)

« ¿ Está el *carro aderezado ?* »

« La *voiture* est-elle *préparée ?* » (Il

Digitized by Google

s'agit, non d'une « voiture », mais d'un « char », sur lequel Peribáñez et sa jeune femme vont se rendre à Tolède, char orné d'un tapis et de 8 tentures arm oriées, ou *reposteros* — vocable que M. Mérimée rendra 8 fois par housses, puis par « tentures » et « draperies » (p. 192) et, s'étant s'en doute repenti, de nouveau par « housse s » (p. 224).)

« Yo no he visto Mejores bestias... *En cuantas he tratado.* »

« Je n'ai *jamais* vu de meilleures bêtes, parmi toutes celles dont je me suis occupé. » (Il est dit assez clairement que le valet du Commandeur, Luján, s'est occupé de vente et d'achat de mules au compte de son maître, ce qui est le sens de « *tratar en bestias* ». »)

« *Brincos.* »

« *Affiquets pour la coiffe.* »

« Peribáñez, *labrador... rico.* »

« P., *un paysan..., qui a de l'aisance.* » (M. H. M. semble ignorer que tout « paysan » n'est pas forcément « laboureur » et qu'être « riche », c'est plus encore qu'avoir « de l'aisance. » Mais quand, 3 lignes plus bas, il parlera de « manier la charrue », il fera preuve de totalement ignorer ce qu'il lui plaît d'appeler la « condition rustique » et que son texte dénommait simplement « l'état de paysan » (*villano*) ...)

« *Helar y tremblar todo.* »

« *trembler et frissonner.* »

« Di *que entre...* »

« Dis qu'*on l'introduise.* »

« *La hermosura por quien estoy perdido.* »

« *La beauté de celle qui me tient captif.* » (« dont je suis éperdument amoureux ». »

« *Dame tus generosos pies... Dame otras tantas (veces) tus brazos.* »

« *Je baise humblement tes pieds... Je veux te presser dans mes bras.* »

« Te debo *estar agradecido, y tanto, Cuanto ha sido por ti tener la vida, Que pienso que, sin ti, fuera perdida.* »

« Je dois *te témoigner* ma reconnaissance, *d'autant plus que, grâce à toi, j'ai conservé la vie que, sans toi, je crois bien que j'aurais perdue.* » (Dans son impossibilité de saisir la moindre tournure spécifique castillane, M. H. M. ne s'aperçoit pas que le premier *que* signifie « car » — étant, comme c'est si souvent le cas,

Digitized by Google

l'équivalent de *pues* — et, en rendant *tanto cuanto* par « d'autant plus que », commet un vulgaire contresens (« je dois t'être reconnaissant et ma reconnaissance doit être proportionnée au fait que, grâce à toi, j'ai conservé la vie : car je pense que, sans toi, elle eût été perdue. »)

« *Los galanes de Palacio.* »
« *Des damoiseaux à la cour d'un prince.* »

« *La encomienda mayor que el pecho cruza.* »
« *La croix de commandeur qui barre votre poitrine.* »

« Mujer... *no de mala cara.* »
« Une femme... *qui n'est pas mal faite.* »

« *Que a vos eso os agrada como vuestro.* »
« *Il te convient de la pratiquer,* »

« El alfombra *mequinesa.* »
« Le tapis *d'Orient* » (pour M. M. Mequínez est sans doute en « Orient. »)

« *Iré,* Para ejemplo de mi fee,
Con la imagen soberana. »
« *J'irai pour donner en exemple la dévotion que je porte à cette statue de la Vierge....* » (« J'accompagnerai, en témoignage de ma foi, l'image souveraine. » (La « *Virgen del Sagrario.* »)....)

« *Con breve* acuerdo. »
« *Après une* délibération. »

« Juntó sus *nobles.* »
« Elle a réuni ses *notables.* »

« Pues *hablad al* Condestable. »
« Eh bien ! *vous vous entretiendrez* avec le Connétable. »

« Con sombreros de borlas. »
« Avec des chapeaux *à franges.* »

« *Tengo de* verle. »
« *Je veux* le voir. »

« ¡ Oh qué gallardo *mancebo* ! »
« Quel élégant *cavalier* ! »

« Este llaman don Enrique *Tercero.* »
« On l'appelle Henri *le Tiers.* »

« Pero, *cayendo en el suelo, Valióse de la fortuna.* »
« Mais, *au moment où la Fortune l'avait terrassé, Pèdre s'en prévalut contre lui.* » (Il s'agit de l'assassinat de Pierre le Cruel par Henri de Transtamare, *el que mató al rey don Pedro,* dit le texte, ce qui n'empêche pas M. M. d'écrire, p. 161. *note* 2, qu'Henrit « fit assassiner » Don Pèdre à Montiel.)

« *Como sombra voy siguiendo El sol de aquesta villana.* »
« *Je m'avance à la suite de cette paysanne comme l'ombre derrière le soleil.* » (« Je ne fais que suivre, comme son ombre, cette paysanne-soleil. »)

Digitized by Google

« *¡Oh, amigo !* »	« *Enchanté.* »
« ¿ Traes el naipe y colores ? »	« As-tu rapporté *ton album* et tes couleurs ? » (Ce *naipe* (petit carton pour peindre des portraits), qui est ici, et par trois fois, un « album », devient ensuite, p. 169 et p. 183, une « miniature ».)
« *Las mismas patenas, Sartas, camisa y sayuelo.* »	« *L'agrafe et la chaîne d'orfèvrerie, la guimpe et la veste.* »
« Allí se sientan *a ver la gente.* »	« Les voilà qui s'asseyent *pour regarder les promeneurs.* »
« *Dicen que al ayuntamiento Traerán bueyes esta noche.* »	« *On dit qu'on courra les taureaux ce soir sur la Grand'Place.* »
« *Retrata, pintor, al cielo, Todo bordado de nubes Y retrata un prado ameno Todo cubierto de flores.* »	« *Peintre, celle dont tu entreprends le portrait, c'est une beauté céleste toute enveloppée d'une nuée légère, c'est une fleur dont l'éclat embellit une prairie délicieuse.* »
« (*es*) *Tan bella, que está mi amo Todo cubierto de vello, De convertido en salvaje.* »	« (elle est) Si belle, que mon maître, *en la contemplant*, se sent devenir *farouche* et hirsute, *comme s'il était* converti en sauvage. » (Le jeu de mots entre *bella* et *vello*, qui repose sur la confusion courante du b et du v dans la prononciation, n'est naturellement pas rendu et ce : « en la contemplant », semblerait indiquer que M. M. prend *vello* pour l'infinitif de *ver* !)
« Para mí *rayos de fuego.* »	« Pour moi *des éclairs qui brûlent.* »

C'est sur cet « éclair qui brûle » — tant il apparaît génial — que se clôt, dans la version de M. H. Mérimée, le Ier acte de *Peribáñez*. Les deux suivants ne le cèdent en rien au premier. L'énumération de ses incroyables erreurs remplirait inutilement les pages de cette Revue. Elles vont de l'enfantin contresens à l'interprétation positivement absurde. Si, p. ex., un personnage se sert, pour parler à un autre, de la forme *os*, tout en réservant le tutoiement à l'endroit de certains, M. Mérimée s'en tire par un « tu » universel. Ainsi à la scène 2 de l'acte II. Mais là encore le traducteur est incapable d'esprit de suite. Quand, à la scène 8 de ce même acte, le valet Luján s'embauche comme moissonneur chez Peribáñez afin d'y faire le jeu de son maître, le Commandeur, le dialogue suivant :

Luján — : Y yo, si lugar os pido,
¿ Podréle por dicha hallar ?

Digitized by Google

Chaparro — : No faltard para vos :
Aconchàos junto a la puerta ,

donne à M.H. M. l'occasion de *lucirse* à sa manière accoutumée. En effet, le premier *ós*, qui est collectif, devait être rendu par « vous ». M. H. M., cependant, l'escamote. Conformément à sa méthode d'universel tutoiement, le second eût dû donner un « tu ». Nous le voyons cependant traduit par *vous*, bien qu'il s'agisse de deux pauvres diables. Dans la suite, nous trouverons « *vos* » rendu, tantôt par « vous » — pp. 198, 211, 215 — tantôt par « tu », et le *tú* espagnol sera d'ailleurs traduit à plusieurs reprises par « vous », sans qu'il soit possible de discerner, dans ces emplois contradictoires, autre chose qu'un arbitraire aussi capricieux qu'injustifiable. Un tel arbitraire ne s'étend pas seulement à la traduction. M. H. M. a lu dans Menéndez Pelayo — à moins que dans Bonilla — un passage — qu'il transcrit inexactement — et dont il tire l'affirmation — p. 131 — que Lope s'est « scrupuleusement documenté dans la *Chronique de Don Juan II*, dont le premier chapitre raconte la fin du règne de Henri III, précurseur de Jean II. » Or, toute la « scrupuleuse documentation » de Lope consiste à prendre, pour la scène I de l'acte III, dans cette *Chronique*, imprimée à Logroño en 1517, quelques vagues renseignements et quelques noms ; fort peu de choses en vérité, car ce qui est dit dans notre « comedia » du séjour de Henri III à Tolède — où il mourut le 25 décembre 1406 — pour y concerter l'expédition projetée contre les Maures de Grenade, relève surtout de l'imagination du poète et est dénué de valeur d'histoire. Mais, précisément, l'indication si nette que tous ces événements se passaient à Tolède rend inqualifiable la bévue de M.M., qui place— p. 219, *note* 2 — à Grenade la revue de ses troupes par le roi de Castille et fait du Tage — en dépit de l'indication si claire de la scène 21 de l'acte III : *por ese Tajo aurifero* — le Guadalquivir, qui, note-t-il, p. 219, à l'endroit cité, « passait pour rouler de l'or » [1] ! M. H. M. a mis, en tout et pour tout, 26 *notes* à son texte. L'édition Bonilla, qu'il suit si maladroitement, en avait 50. On aura, sur ce point encore, une idée de ses procédés critiques si l'on songe qu'à l'*Introduction*, p. 131, il parlait d'une « chanson populaire » en l'attribuant inexactement à « une tirade de Laurent » — dont quatre vers du drame auraient « gardé la saveur » ; ajoutant que » nous n'avons pas conservé le texte complet de la chanson ». Il eût semblé tout naturel de signaler, en *note*, arrivé à ces « quatre vers », le texte conservé de cette « chanson », d'autant plus que Lope n'y fait pas allusion *une*, mais *deux* fois : à la scène 12 de l'acte II et à la scène XXI du même acte (cf. traduction Mérimée, p. 179 et 189). M. H. Mérimée avait là l'oc-

1. P. 220, *note* I, on apprend avec stupeur que La Vera est « une province située à l'ouest et au nord-ouest de l'Espagne », avec l'Estrémadure, et « dans la partie voisine du Portugal ».

Digitized by Google

casion de faire montre de sa belle science hispanique héréditaire en disant que ces vers :

Más quiero yo a Peribáñez
con su capa la pardilla,
que al Comendador de Ocaña
con la suya guarnecida[1],

s'ils marquent peut-être — sous leur forme complète, aujourd'hui perdue — le point de départ de l'inspiration de Lope, comme c'est aussi le cas d'une autre de ses « comedias », celle du *Caballero de Olmedo*, encore qu'il s'agisse là d'un autre *cantar*, ont très certainement été imités par Vélez de Guevara dans l'un de ses chefs-d'œuvre dramatiques : « *La Luna de la Sierra* — si manifestement sous l'influence de *Peribáñez*, comme l'est également, et M. H. M. n'en a rien dit, le *García del Castañar* de Rojas Zorrilla —, où au IIIe acte, Pascuala, répondant au Maître de Calatrava, qui la courtise, s'exprime ainsi :

Más estimo para mí
aquel labrador, que a ti
te parece tan silvestre ;
más estimo aquel sayal, etc.

Il n'eût point été non plus hors de propos, au passage de la scène 5 de l'acte III, où Lope — comme l'observa Hartzenbusch dans son édition de la *B.A.E.* — en se présentant sous son pseudonyme de Belardo, semble, par une indication d'ailleurs peu précise de son âge, nous inviter à tenter de dater sa « comedia », il n'eût point été inutile, disions-nous, de déployer cette érudition à laquelle nous venons de faire allusion, en élucidant avec quelque détail un point resté obscur. M.H.M., cependant, s'est contenté de mettre là — cf. p. 201 — cette *note* : « Il semble que dans cette scène Lope se représente lui-même sous le nom de Belardo », ce qui n'est pas même une exacte copie d'Hartzenbusch...

Force nous est de nous en tenir à ces quelques relevés. Il nous semblait, en les transcrivant, être revenu à 25 ans en arrière, alors qu'aux bibliothèques d'Allemagne nous passions tant de journées laborieuses à enregistrer les bévues hispaniques de Gotthold-Ephraïm Lessing. Mais le père de l'*Aufklärung* germanique n'était pas chargé, de par ses fonctions, de présider aux destins de l'hispanisme de sa patrie. On nous affirme — c'est Mme « Philine Burnet » qui s'en est chargée, dans l'*Express du Midi* — que ce *Théâtre Espagnol* serait « dans toutes les mains ». Et le *Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse* nous a appris en novembre 1926, p. 57, que si « le premier volume seul » a été édité jusqu'ici, ce *Théâtre* en compte « trois ». Paraîtront-ils jamais ? A une demande que nous adressâmes à la direction de la *Renais-*

1. Par deux fois, M. H. M. traduit *guarnecida* par « brodé » (*capa guarnecida* est, pour lui « manteau brodé »).

Digitized by Google

sance du Livre, en mai 1925, il nous fut répondu ceci : « Nous n'avons, pour le moment, en préparation, aucun autre volume de la série espagnole. Toutefois, M. Henri Mérimée nous a promis la suite du *Théâtre Espagnol* pour une date prochaine... » Attendons donc avec patience que ces deux autres tomes soient livrés au public, pour être — après cette première expérience malheureuse — définitivement fixés sur l'art de traduire de M. Henri Mérimée.

Camille PITOLLET.

C. von Klinckowstroem. — Rund um Nostradamus, 16 pages, tirage à part de la *Zeitschrift für Okkultismus*, 1927, p. 89-104 (éditée à Stuttgart par le libraire F. Enke et dirigée à Berlin par le Dr R. Baerwald).

Nous nous sommes occcupé ici pour la dernière fois de Nostradamus dans le fascicule de janvier-octobre 1924, p. 370-377. Nous reprenons une dernière fois la plume pour traiter de l'inépuisable matière à l'occasion d'un travail du Dr von Klinckowstroem qui mérite d'être connu de tous ceux qu'intéresse la folie des hommes, incurablement une en son apparente et déconcertante variété.

Le savant occultiste et physicien de Munich, du moins, ne s'en laisse pas imposer par la décevante sottise des nostradamiens, qu'il ne connaît si bien que pour en mieux dévoiler les ridicules contradictions. Ayant lu à peu près tout — y compris l'avant-dernière élucubration de Pierre V. Piobb, parue en 1924 et que nous signalions ici : voir sur elle la critique de E. Bohn dans la *Zeitschrift für Okkultismus*, 1925, p. 76, — ce qui a été écrit sur le pseudo-prophète, il s'amuse, dans des articles comme celui que nous signalons, à en dégager les absurdités et triomphe aisément des pauvres sots prétentieusement vains qui, tour à tour, pensent avoir trouvé la clef des logomachies nostradamiennes. Cette fois, il s'est arrêté avec une manifeste et bien justifiable complaisance — après avoir démontré quelques anciennes tentatives de concilier, avec des événements historiques, certains des dires de l'imposteur de Salon — aux élucubrations les plus récentes de ces fous qui s'imaginent que la cervelle d'un mortel peut embrasser avec rigueur et précision le cours des événements à venir qui, étant en majeure partie déterminés par le vouloir humain, capricieux et imprévisible, échappent de ce seul fait à toute espèce de supputation anticipée.

Ainsi le nommé Kniepf (Albert), qui, en 1914, dans une brochure parue à Hambourg en seconde édition au mois de décembre de cette année-là sous le titre : *Die Weissagungen des altfranzösischen Sehers Michael Nostradamus und der jetzige Weltkrieg*, trouvait annoncée l'invasion de l'Angleterre par l'Allemagne au quatrain X, 100 :

Le grand empire sera par Angleterre,
Le pempotam des ans plus de trois cens :
Grandes copies passer par mer et terre.
Les Lusitains n'en seront pas contens.

Digitized by Google

Kniepf, qui, à la page 32 de l'édition de décembre 1914 de sa brochure, soutenait la thèse de la destruction d'Albion par les Huns, s'est, depuis, ravisé et il a admis sans sourciller que les « grandes copies », au lieu de signifier les hordes germaines, ne se rapportaient plus qu'aux.... ballots de marchandises. Évidemment, le destin de l'Angleterre avait, cette fois comme tant d'autres, eu bon dos... Le pendant de notre Kniepf, nous le trouvons dans un compatriote, nommé A. Demar-Latour, qui, vers 1917, publie, lui aussi, à Paris, sa petite clef nostradamienne. Naturellement, il pronostique la victoire des Alliés et, comme le note Klinckowstroem, il a eu raison *wenigstens in diesem Hauptpunkt* (p. 98), car, pour le reste, notre augure fait exactement l'effet d'un pince-sans-rire, voire d'un pur fumiste. Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous disions de C. Loog en 1924, encore que nous tenions à réparer une petite erreur d'impression qui a coupé le titre complet de son livre, lequel est le suivant — nous citons, cette fois d'après la 6e-8e édition, 1922 : *Die Weissagungen des Nostradamus. Erstmalige Auffindung des Chiffreschlüssels und Enthüllung der Prophezeiungen über Europas Zukunft und Frankreichs Glück und Niedergang*. Nous pourrions rapprocher ce grimoire, aujourd'hui, de celui que vient de publier (en mai 1927) l'occuliste déjà cité, Pierre V. Piobb, où l'on apprend que Nostradamus a prédit, pour 1928, des élections qui amèneront un bloc de 300 députés de gauche, un Président du Conseil jeune et très remarquable, qui, sorti des rangs socialistes, procèdera à la restauration financière, au changement de monnaie, à la révision de la Constitution, *etc.* Cela ne coûte que 20 francs ! Le titre est : *Le secret de Nostradamus et de ses célèbres prophéties du XVIe siècle*, 224 pp. in-16, *Éditions Adyar*, avec quelques absurdes figures. Le *Quotidien*, cette fois encore, se devait de recommander ce genre de littérature à la « démocratie » : il l'a fait par deux fois, les 3 et 21 juin 1927. Laissons ces sottises affligeantes. Mais, puisque l'occasion se présente d'illustrer à la fois la méthode des interprètes modernes de Nostradamus et la façon rouée et simpliste aussi dont ce dernier procéda pour fabriquer ses oracles, nous choisirons dans Loog l'interprétation du quatrain III, 13, qui est ainsi libellé :

Par foudre en l'arche or et argent fondu
De deux captifs l'un l'autre mangera :
De la cité le plus grand estendu,
Quand submergée la classe nagera.

Intrépide, Loog traduisait ainsi ce grimoire : *Wenn durch Blitz im Bogen Gold und Silber geschmolzen wird, dann wird von zwei Gefangenen der am weitesten ausgedehnten Stadt der eine den andern fressen (und zwar), wenn untergetaucht die Flotte schwimmen wird.* Loog, qui se gausse lourdement d'un de ses précurseurs en hermétisme, Leroux [1], lequel, en 1710,

1. Ou mieux, d'après Le Pelletier, Jean de Roux, auteur de la *Clef de Nostradamus*, que Piobb se vante d'avoir retrouvée et que l'excellent Michel Coenraets, savant belge, admet, sans sourciller, avoir été, par Piobb, « découverte » (*La Renaissance d'Occident*, août, 1927, p. 188).

Digitized by Google

rendait la « classe submergée » par une flotte anéantie, commence par prétendre que le vocable « arche » est l'équivalent d'« arc » (*Bogen*) et continue à l'avenant pour en déduire que Londres sera affamé au cours d'une guerre où les sous-marins — boches, cela va de soi — joueront le rôle brillant dont nous avons déjà eu un avant-goût en ces années que nos concitoyens semblent vouloir oublier un peu vite, en vérité. Loog a, évidemment, été amené à prendre ses désirs pour des réalités, encore qu'il pourrait à la rigueur alléguer que le quatrain II, 5, prouve que Nostradamus avait une conception au moins approximative des sous-marins. A quoi il serait aisé de répondre que, tant que n'aura pas été élucidé critiquement l'obscur problème de la façon dont le pseudo-prophète a documenté ses pronostications, le soupçon reste légitime de ne voir en ses « visions » qu'une habile utilisation de sources préexistantes et devenues aujourd'hui obscures, voire complètement mystérieuses. En bien cherchant, on trouverait, par exemple, que, pour ce qui est de l'idée des sous-marins, elle était dans l'esprit des hommes depuis longtemps: manuscrit illustré de l'ingénieur militaire italien Roberto Valturio, 1460, imprimé en 1472 par Valturio lui-même et reproduit en 1476 dans les planches de la traduction allemande — par Hohenwang — des *Rei militaris Instituta* de Flavius Vegetius. En 1578, d'ailleurs, le mathématicien anglais William Bourne parlera, dans sa compilatiou : *Inventions and Devises*, d'un navire plongeur et un autre mathématicien — allemand, celui-ci, — Magnus Pegelius, consacrera, dans son *Thesaurus rerum selectarum* de 1604, tout un chapitre : *Navigium submaritimum sive subaqueum*, aux principes du sous-marin et aux difficultés qu'implique la réalisation d'un tel problème. On n'ignore pas que c'est le physicien de Hollande Cornelius Drebbel qui a, le premier, tenté de réaliser ces projets en descendant, deux heures durant, la Tamise en sous-marin, l'an 1620...

En voici assez —trop peut-être — sur une matière qui n'apparaîtra cependant fastidieuse qu'à ceux qui ne conçoivent pas quelle joie il y a, pour certains esprits, à poursuivre en ses plus lointains méandres le cours tortueux de l'humaine folie : recherche qui, par les surprises qu'elle ménage à qui s'y adonne pour rien, pour le plaisir, explique la passion avec laquelle certains fous —car il ne s'agit en l'espèce que de folies différentes — lui consacrent des heures que d'autres —, qui se réputent les seuls sages, naturellement — remplissent de la recherche des plus matérielles voluptés, des plus grossières *libidines*. Et puisse cela servir de justification *post eventum* à nos ultimes divagations nostradamiennes...

Camille PITOLLET.

Edouard Bourciez. — Précis historique de Phonétique française. Sixième édition revue et corrigée. *Paris, Klincksieck*, 1926. Un vol. in-12. XL-319 p.

Le succès, si mérité, de cet ouvrage ne fait que croître avec le temps. La sixième édition, qui paraît aujourd'hui, cinq ans après la cinquième (voir *RLR*, t. LXII, 161), offre, comme chacune des précédentes, un

Digitized by Google

certain nombre d'améliorations. La mention « revue et corrigée » n'est jamais un vain mot sous la plume de M. Bourciez. Un répertoire alphabétique des définitions et des faits phonétiques généraux termine ce nouveau volume et rendra de grands services aux débutants. Le nombre des exemples s'augmente d'une trentaine d'unités. Enfin, sur plus d'un point, l'exposé est modifié et mis au courant des faits nouveaux ou des théories nouvelles. Ainsi, pour le traitement de l'*a* initial en hiatus devant *i* accentué (v. fr. *gaïne* > fr. m. *gaine*, etc.), l'explication introduite en dernier lieu par M. Grammont (*l'Assimilation*, p. 105) est adoptée : *gaïne* > *gaene* > *geene* > *gene* (écrit *gaine*), c'est-à-dire que l'*a*, bien qu'inaccentué, mais d'aperture maximale, est considéré comme ayant ouvert en *e* l'*i* accentué, ne subissant qu'ensuite l'ascendant de cet *e* accentué, qui l'a fermé en *e*, et se l'est assimilé.

Faits, classifications, doctrine tout est sûr, précis, judicieux dans ce petit livre si commode. Un ou deux détails seulement seraient peut-être à réviser. Encore intéressent-ils des problèmes particulièrement difficiles et controversés. Ainsi, p. 69, *tuile* est tiré d'une forme *tĕgula*, qui n'est pas classique. C'est par erreur que plusieurs dictionnaires latins, celui de Benoist et Gœlzer, par exemple, donnent *tēgula* au lieu de *tĕgula*, et là est la source de la notation fautive que j'ai employée moi-même dans *Linguistique et dialectologie romanes*, p. 217. La formation de *tĕgula* sur *tĕgo*, parallèle à celle de *rēgula* sur *rĕgo*, et de *sēcula* sur *sĕco* (v. Niedermann, *Essais d'étymologie et de critique verbale latines*, 1918 p. 19), offre l'alternance bien connue des degrés *ĕ* et *ē*. Quoi qu'il en soit, partant de **tē*-(*g*)*ula*, M. Bourciez est amené à supposer un afr. *tieule*, qui se serait réduit à *tiule* et il rapproche *rē*(*g*)*ula* > fr. *riule*. Or, si vraiment c'est **tēgula* qui est en jeu, ce rapprochement ne saurait nous satisfaire, et c'est, semble-t-il, un **rē*(*g*)*ula* qu'il faudrait alléguer. En réalité, qu'à côté de cl. *tēgula*, une forme **tĕgula* ait pu se développer à basse époque, sans doute sous l'influence analogique de *tĕgo*, c'est une supposition que pourraient justement autoriser les formes du germanique qui sont des emprunts de dates différentes à un latin **rĕgula* refait manifestement sur *rĕgo* : l'*ī* de aha. *rīgil*, mha. *rigel* suppose *ĕ* ; et de même, si l'on envisage non plus le vocabulaire technique des arts et métiers mais le vocabulaire monastique, aha. *rĕgula*, mha. *rĕgel*, *rĕgele* remontent à une prononciation **rĕgula*, car lat. *ē* serait *ī* en ancien haut allemand (cf. *crēta* > *krida* > mod. *Kreide*). Pareillement l'anglo-saxon *rĕgul* remonte à * *rĕgula*. Au contraire anglo-saxon *tigol* et aha. *ziagal*, ald. *Ziegel*, représentent cl. *tĕgula* emprunté antérieurement à l'époque de l'ancien haut allemand, vraisemblablement dans les mêmes années où *Mauer*, *Pfosten* etc. se sont introduits en germanique. Si donc l'on admettait l'explication suggérée par M. Bourciez, à savoir **tēgula* en regard de *rēgula*, les faits gallo-romains seraient précisément l'inverse des faits germaniques, ce qui serait d'autant plus étonnant que, pour le traitement respectif de *tegula*, *regula* (ou de **tegla*, **regla*, v, Juret, *Phon. lat.*, 321), l'italien est d'accord avec l'allemand : *tegola*, *tegghia*, *teglia* ; mais *regola*. Cf. sicil. *tigghia*; mais *regula* ou *regulu* (v. Rocca, *Voc. sic.-it.* et G. Biundi, *Voc. sic. it.*-).

Digitized by Google

D'autre part, s'il fallait en croire E. Levy, *Pet. dict. prov. fr.*, s. v^is^, l'ancien provençal s'écarterait de l'usage italien (et germanique), et concorderait avec les formes préhistoriques supposées par M. Bourciez pour le français : E. Levy pose en effet : *tęula* en regard de *rẹlha*. Mais l'*ẹ* de *teula* n'est rien moins que sûr. Je ne connais qu'un exemple du mot à la rime : *teula* : *leula*, *Flamenca*, 6039. Or si *leula* « luette » est bien *lĭgula*, comme l'affirme avec toutes les apparences de la raison M. A. Thomas, *Ess.*, 327, il faut admettre *lęula* et par suite *tęula*, avec *ẹ* fermé, comme en italien (et comme en germanique). Au surplus, à l'époque moderne, dans une des régions du domaine provençal où le traitement des *ẹ* et des *ẹ* du latin vulgaire est particulièrement clair surtout devant *w* primaire ou secondaire (v. *RLR*, LXI, 72-74), les représentants de *te(g)ula* postulent un *ẹ* fermé, qui est assuré par la géographie (*ib.*, p. 249, fig. 21 ; 248, fig. 19 ; 246, fig. 17, etc. Comparer *Pet. atlas ling. des Landes* carte, 305 « miel ».) Donc, en ce qui concerne le traitement de *tegula*, le provençal ne se sépare pas de l'italien non plus que du germanique. Et par suite, pour rendre compte de vfr. *tiule*, *riule*, si l'on tient à expliquer ces deux mots par deux bases différentes, c'est **rẹ̆gula* qu'il serait préférable de supposer en regard de *tēgula*, et non point **tẹ̆gula* en regard de *rēgula*. Mais il n'est nullement utile d'opposer les deux mots, bien au contraire. Et dès lors nous avons le choix entre deux explications : ou bien **tẹ̆(g)ula*, **rẹ̆(g)ula*, ou bien *tĕ(g)ula*, *rĕ(g)ula*. C'est cette dernière base que semble adopter M. Meyer-Lübke dans l'*Hist. Gram. d. fr. Spr.*, § 196. Selon lui, « *g* tombe devant *u*, et instantanément l'accent se reporte sur *u*, l'*e* en hiatus devant voyelle passant à *i* ». Ce qui me ferait pencher pour cette base *tĕ(g)ula*, *rĕ(g)ula*, c'est le cas de *sēbu* > vfr. *siu*, où je ne pense pas qu'il y ait eu un *ẹ* ouvert. Mais, contrairement à l'opinion de M. Meyer-Lübke, je ne ferais intervenir ni un déplacement d'accent, ni l'action de l'hiatus, car *sēbum* n'a pas été *sẹ-ú* ; c'est le contact de l'*u* devenu consonne, *tẹule*, *rẹule* qui a fermé l'*ẹ* en *i* directement par assimilation d'aperture, comme cela s'est produit dans *sēbu* > vfr. *siu*, lequel n'a jamais été ni *sẹu*, ni d'autre part *sẹ-ú*. Des cas d'assimilation (ou de dilation) analogues à celui de *tẹule* > *tiule*, *rẹule* > *riule*, *sẹu* > *siu* se retrouvent ailleurs, par exemple en espagnol : *vĭdua* > *viuda*; **mĭnuat* > vesp. *mingua*, *aequale* > *igual*, etc. — Pour parler maintenant de la septième édition de la *Phonétique française* que M. Bourciez nous donnera, je l'espère, un jour, j'exprime, en terminant, le vœu que le répertoire alphabétique des exemples placé à la fin du volume comprenne non seulement les mots du français moderne, mais aussi les mots attestés de l'ancien français, lorsqu'ils sont cités dans le corps de l'ouvrage. On chercherait vainement dans l'index actuel p. ex. *damedieu*, 77, 1, *fui*, 13, 1, *icest*, *icel* 95, 2, *jus* 73, 2 *meïsme*, *roïne*, 96, 1, etc. Une telle addition ne grossirait pas démesurément ce petit livre, qui deviendrait ainsi encore un peu plus commode, et qui, tel qu'il se présente aujourd'hui, est bien près de la perfection.

Georges MILLARDET.

Digitized by Google

V. Buben. — Posunutí pódů přízvnčmjch zájmen v jazyce franconzském (Substitution des cas dans les pronoms toniques en français) dans *Časopis pro moderni filologii* (Revue de la philologie moderne), VIII, 1-3, *Prague*, 1921.

Travail méritoire d'un jeune romaniste tchèque, maître de conférences à l'Université Charles de Prague. Tout en acceptant l'explication généralement admise qu'Ebeling a donnée de la substitution dans les pronoms des cas-sujets par les cas-régimes toniques (*S'irons tornoiier moi et vos* au lieu de *je et vos* par le croisement avec *entre moi et vos*) il est d'avis que d'autres tournures du vieux français dans lesquelles le cas-régime alterne à bon droit avec le cas sujet, avaient pu, elles aussi, y contribuer : d'abord les prépositions *od*, *avuec*, *ensemble* qui servent à réunir deux objets de la même manière que la conjonction *et* : pater cum matre veniunt = pater et mater veniunt. Le cas-régime qu'elles demandent peut être entraîné même après la conjonction *et*. Les prépositions d'origine adverbiale admettent indifféremment le cas-sujet ou le cas-régime selon qu'elles sont encore senties comme adverbes ou non : *Ce ne t'a nus apris fors gié* (Rose) et *Ne n'ot fille ne fil fors moi* (Catherine), mais : *Ne nus ne si porroit fier fors moi* (Yvain). La coexistence des tournures comme : *nus fors gié* et *nus fors moi* a pu contribuer à raffermir la position de *moi* en face de *je* même ailleurs qu'après *fors*. Les synonymes de *fors* : *fors que*, *ne... se non ne mais* (*que*), *ne.... mais* (*que*), *ne... que*, permettent d'observer la même chose. — Les deux formules usitées pour la comparaison d'intensité : *il est plus granz que tu* et *il est plus granz de toi* donnent par croisement *il est plus granz que toi*. Dans la comparaison simple, après *comme*, le cas régime est employé en vfr. aussi bien que le cas-sujet : la raison en est à chercher dans les constructions permettant de voir dans la forme du cas-régime le régime aussi bien que le sujet : *Onc si despite ne vi gens cum ceus que l'en voit iadigens* (Rose). Dans les nombreuses phrases anacoluthiques : *Moi qui suis rois de franche as abatu* (Aiol), le cas-régime mis en tête pouvait facilement être pris pour le cas-sujet, de même qu'après *c'est... que* : *Que c'est celi que je demande* (Miracles). — Les cas régimes employés comme cas « neutres » dans l'exclamation, la présentation, etc., ainsi que les constructions avec le gérondif (*Sus vos epaules, moy sivant, l'apportez* (Miracles) etc., ne me semblent pas bien fréquents pour exercer une influence appréciable sur le développement de la déclinaison pronominale.

Observations de détail : dans la tournure populaire *nous, on s'est bien amusé*, B. (après Spitzer) voit à tort une dissimilation syntaxique de *nous nous sommes bien amusés* ; il ne s'agit pas de dissimilation, puisqu'on remplace par *on* aussi bien *nous* que *je*, avec les verbes transitifs et intransitifs aussi bien qu'avec les verbes pronominaux. — La phrase de Meyer-Lübke, *Hist. Gr. r. Spr.* § 268 à laquelle B. fait allusion, n'a nullement le sens que B. lui donne. Ramener avec Lorck (G. R. M. III, 175-9) le remplacement des pronoms atones par les formes toniques, etc. à l'émancipation de l'individu du joug de la mentalité collective médiévale est... superflu.

B. Tenora.

Digitized by Google

Karel Titz. — La substitution des cas dans les pronoms français (*Opera facultatis philosophicae universitatis Masarykianae Bruninsis, 15*), *Brno* 1926, en commission chez *Champion, Paris* in-8, 86 p.

L'étude de M. T. chargé de cours à l'Université Masaryk de Brno (Tchécoslovaquie) se rattache étroitement à celle de Buben (v. ci-dessus). T. rejette l'explication d'Ebeling parce que, à son avis, les deux constructions, *entre ....et* et *.....et.....* (par erreur probablement, T. met *et.... et....*) ne sont pas identiques. Qu'il ait pu y avoir une nuance de sens entre les deux locutions, que la première ait été plus vigoureuse et plus nette, personne probablement ne le mettra en doute. Mais une identité complète est-elle nécessaire pour rendre possible l'influence d'une locution sur l'autre ? T. reproche à Ebeling de supposer comme un équivalent du vers *S'irons tornoiier, moi et vos* (Ch. Lyon) la construction *irons tornoiier, entre moi et vos.* Il est vrai que les dictionnaires ne donnent pas *tornoier entre soi et quelqu'un* ; mais on n'y trouve pas non plus par ex. *aller entre soi et quelqu'un* et pourtant il y a des vers comme : *Si en irons à S. Cornille entre moi et toi au moustier* (Auberce). — C'est avec plus de chance que T. s'attaque à l'affirmation d'Eb. que le pronom régime à la place du pronom sujet se rencontre d'abord sans exception là où il s'agit de deux sujets. Cependant, le fait que l'on rencontre des pronoms régimes en dehors d'une coordination de deux sujets prouve seulement que la théorie d'Eb., tout en donnant une explication très satisfaisante d'un groupe de faits, ne suffit pas à expliquer tous les cas de la substitution des pronoms, et qu'il faut chercher d'autres sources.

T. émet l'avis (p. 81) que la substitution des cas dans les pronoms personnels n'est point due aux diverses influences syntaxiques, mais qu'elle fait partie du grand mouvement de simplification de la déclinaison en général. « L'erreur traditionnelle » qui avait amené les romanistes à accepter l'hypothèse d'Ebeling, aurait été d'avoir cru que « la déchéance des cas ait pris naissance dans le dialecte anglonormand et que de là, elle se soit répandue dans d'autres pays de France » (p. 31. 79). Cette thèse-ci n'est défendue, autant que je sache, ni par Meyer-Lübke, ni par Brunot, ni par Schwan-Behrens que T. cite. Si donc la nécessité ne s'imposait pas de prouver qu'à la même époque où en anglonormand la déclinaison à deux cas était en plein écroulement, les autres dialectes français en accusaient, eux aussi, des signes, les nombreux matériaux réunis par T. offrent quand même un grand intérêt. On peut s'y rendre compte comment la langue littéraire exerce, dans toutes les provinces, une influence retardatrice : fixée à un moment où la déclinaison à deux cas y dominait, elle sert de norme aux patois où la déclinaison à deux cas est, sinon disparue, du moins fortement ébranlée. Bien qu'on puisse accepter, pour la déclinaison des pronoms, en partie d'autres raisons de la simplification du système que pour les substantifs, il paraît pourtant évident que tous les mots déclinables obéissent à la même tendance générale qui se manifeste d'ailleurs depuis l'époque latine. C'est dans ce sens seulement qu'on peut affirmer avec T. que la substitution des cas est un

Digitized by Google

phénomène roman. Mais pour obéir à la tendance générale, les différentes langues prennent des chemins individuels : témoin le provençal qui, situé entre le français et l'italien, ramène, il est vrai, lui aussi, la déclinaison des pronoms personnels toniques à un cas — seulement, dans le sens contraire, car c'est le cas-sujet qui triomphe du cas-régime.

A remarquer le chapitre V où T. prouve (contre l'explication courante Meyer-Lübke *Hist. Gr. r. Spr.* III, § 131, Suchier, Préface de la *Chanson de Guillelme*) que dans la tournure *lui-troisième* il ne s'agit pas d'une construction latine avec ablatif **se tertio* mais que c'est une construction analogue à *je meismes* > *moi-même* ; deux exemples (*Duc de Venise descendit il meismes toz premiers*, Villehardouin ; *sur ces je tout premier, fist-il, et dit ainsi*, Joinville) corroborent son opiuion.

B. Tenora.

G. Boussagol. — Angel de Saavedra, duc de Rivas. Sa vie, son œuvre politique. *Toulouse, Privat, Paris, Picard*, 1926. In-8° de VIII-480 p. (Bibliothèque méridionale, 2e série, t. XXIII).

Id. — Angel de Saavedra, duc de Rivas. Essai de bibliographie critique. *Toulouse, Privat* ; *Paris, E. de Boccard* et *A. Picard*, 1916, in-8° de 100 p. (Extr. du *Bulletin Hispanique*, t. XXIX, n° 1, janv.-mars 1927.) (Thèses de Paris).

Les deux ouvrages que nous annonçons sont les thèses de doctorat de M. G. Boussagol. Elles ont obtenu en Sorbonne la mention très honorable. Leur auteur a voulu non seulement donner une biographie exacte de son personnage, mais encore rechercher les sources de son œuvre et marquer l'influence du poète sur le préromantisme espagnol.

Pour la partie biographique, M. Boussagol a réussi à trouver du nouveau, quoique venant après d'autres chercheurs consciencieux. Il n'a négligé aucune source d'informations. Les archives du Ministère de la guerre de Madrid, celles de Séville, de Santander (Bibl. Menendez Pelayo) ou du Ministère de l'Intérieur de France, celles même de la famille Saavedra lui ont révélé des faits toujours intéressants et quelquefois importants, qui éclairent plus d'un point resté obscur dans la vie et surtout dans l'œuvre de Rivas.

Mais c'est surtout dans l'étude des sources que se déploie l'ingéniosité de M. Boussagol. Des travaux de grande valeur avaient été publiés sur ce point ; les résultats acquis pouvaient paraître définitifs, quand on pense que les Menendez Pelayo et les Menendez Pidal avaient traité ce côté de l'œuvre de Rivas. Mais ces travaux avaient le défaut d'être morcelés : M. Boussagol, reprenant le sujet dans son ensemble, a d'abord apporté des résultats nouveaux. De plus — et surtout — il a mieux montré que ses prédécesseurs comment s'expliquaient ces emprunts. Il lui a suffi de suivre pour ainsi dire pas à pas son auteur à Cordoue, à Gibraltar, à Malte, à Londres, à Paris ou à Tours, pour retrouver les occasions qui avaient suscité ses choix. Il a ainsi promené dans toute

Digitized by Google

l'œuvre de Rivas son intelligente curiosité et il l'a éclairée d'un jour nouveau.

Son jugement définitif sur l'œuvre du poète préromantique espagnol nous paraît exact. Rivas cultive de très bonne heure la poésie. Chassé d'Espagne par les tourmentes de la politique, il entre en contact avec les romantiques anglais et les premiers romantiques français. Il cherche des sujets dans l'histoire héroïque du moyen âge espagnol et il essaie de donner une vie nouvelle au vieux genre des romances. Poète et poète espagnol, il consacre tout son talent à la gloire de sa patrie qu'il servit comme officier dans sa jeunesse et comme ministre et comme ambassadeur dans son âge mûr. Ce préromantique n'est pas à proprement parler un chef d'école : il ne fait aucune déclaration ni aucun manifeste ; mais il fait mieux, il donne l'exemple ; il met à la mode les sujets historiques du moyen âge et prépare ainsi le terrain au romantisme castillan.

M. Boussagol a exposé toutes ces idées avec clarté et autorité. Il a fait, quand il l'a fallu, les recherches les plus minutieuses, dont sa *Bibliographie* critique donne une juste idée. Il a décrit son personnage tel qu'il le voyait sans lui donner plus d'importance qu'il n'en a dans l'histoire de la poésie espagnole. Et il a exposé le tout avec une sobriété de bon goût, en se gardant de cette verbosité qui gâte beaucoup de livres de ce genre, où les idées sont méconnaissables sous l'avalanche des mots.

En résumé le livre paraît de bon aloi, excellent dans sa sobriété, consciencieux, et surtout personnel.

J. ANGLADE.

W. von Wartburg. — Französisches Etymologisches Wörterbuch, *Sauerländer, Aarau* — en dernier lieu *Fritz Klopp, Bonn.*

On ne se lassera pas d'admirer la juvénile audace avec laquelle, il y a quelques années, M. Walther von Wartburg a entrepris de présenter, sous la forme d'un « Dictionnaire étymologique français » un ensemble complet du vocabulaire gallo-roman, et les proportions imposantes que prend, dès maintenant, son œuvre.

Je sais, pour l'avoir vu personnellement à la besogne, avec quelle conscience, avec quelle ardeur M. v. Wartburg s'applique à donner à son inventaire une extension et une précision toujours plus grandes. Les modestes notes qui suivent me sont inspirées par mon amitié et pour sa personne et pour son livre. Si, après les lui avoir communiquées, je les livre à la publicité, c'est pour que les travailleurs y voient comme une invite à suivre mon exemple et à faire parvenir à l'auteur, pour sa deuxième édition, les observations utiles qu'ils auraient l'occasion de faire *en se servant* de l'ouvrage : les remarques de ce genre ont, me semble-t-il, une autre valeur que celles qui naissent, à un moment donné, de la nécessité d'écrire, en un temps donné, un « compte rendu » d'un gabarit plus ou moins déterminé.

L'ordre, la précision et la clarté dans la *nomenclature géographique*

Digitized by Google

sont des exigences impérieuses, parfois difficilement conciliables, dans un livre comme le FEW. M. v. W. a déjà compris qu'il aura à ajouter à son ouvrage des cartes, du genre, je pense, de celle de la IIIe partie de Schwan-Behrens. En l'absence de ces cartes il y aurait lieu sans doute d'éclairer des dénominations du type de Montricher ou de Montagny, p. ex., dans l'article *acūcula*, dont la deuxième n'est intelligible qu'au moyen de Constantin-Désormaux. Pour la première localité il eût été facile d'ajouter : Maurienne ; pour la seconde : Tarentaise, noms géographiques généralement connus [1]. Dans cet ordre d'idées les inadvertances étaient difficiles à éviter : s. v° *aculeatus* Die est placé entre les formes de l'Ain et les formes stéphanoises, s. v° *aculeo* on passe du forézien à Faeto-Celle, puis à Vinzelles — qui est bien loin de la région provençale — pour revenir ensuite à des formes dauphinoises. Enfin certaines localisations peuvent induire en erreur : *agulʃu*, donné comme dauphinois. s. v° *aculeo* est trop compréhensif, il fallait ajouter dauph. méridional.

M. v. W. a dès maintenant compris qu'il devait également atteindre à plus de précision et même d'exactitude dans sa *notation phonétique*. Dans des mots comme dauph. *awlye* (aiguille), Jujurieux *eulya* (aiguillon) il était nécessaire, et facile — d'après les indications expresses des sources (Devaux et Philipon) — d'écrire *l* et non *ly*, au moins pour le mot dauphinois qui se présente sous une graphie phonétique, tandis que le second offre, en plus de *ly*, un *eu* qui est aussi conventionnel pour *ö*. Ces deux exemples montrent qu'il s'agit là de choses importantes, mais aussi délicates, où il est vraiment difficile de ne pas se tromper, et même d'être toujours conséquent avec soi-même.

On comprendra que, ayant des exigences en ce qui concerne les mots dialectaux, j'en aie de plus décidées encore lorsqu'il s'agit des mots de la langue littéraire. De ces derniers, M. v. W. nous doit, d'après des sources sûres, une transcription phonétique, conforme au moins à l'usage présent ; il s'agit là d'un complément indispensable à l'ouvrage, et qui, d'ailleurs, aidera grandement à sa diffusion. J'ai dit : « d'après des sources », écartant, dans ma pensée, entre autres, le Dict. Gén. et le Michaëlis-Passy. On est en effet un peu surpris de voir le FEW. enregistrer comme normale la prononciation de *aiguille* par *ę* (Dict, Gén. et aussi Bourciez *Phonétique française* [2] p. 107). Rousselot (*Précis*) et Grammont (*Traité pratique*) donnent : e fermé, Grammont avec une explication très plausible, qui vaut également pour « aigu », (donc, lui aussi, avec *é*) et l'excellent Féline (*Dictionnaire de la prononciation de la langue française*, Paris 1851), dont Thurot faisait le plus grand cas, ne

1. Dans cet ordre d'idées, je sais, par l'expérience des autres et la mienne, les difficultés que cause aux linguistes, et même à des géographes professionnels, l'identification du Val du Saugeois, si souvent cité par Dartois. Il s'agit, d'après Ardouin-Dumazet (*Voyage en France*), de la vallée du Doubs supérieur, dans le canton de Saint-Benoît, par conséquent au N. de Pontarlier, et au S. de la Grand'Combe.

Digitized by Google

connaît que *é* dans *aigu*, *aiguille* et *aiguillon*. A noter d'ailleurs, pour ce dernier mot, chez le même auteur, la prononciation *gi* s'opposant au *güi* d'« aiguille», ce qui, comme je l'enseigne depuis quelque temps — avec les réserves d'usage —, peut expliquer la prononciation moderne du mot « aiguille ».

La *partie sémantique* des mots de la langue littéraire — l'auteur (cf. l'avertissement des livraisons 3-4) s'en est vite rendu compte — est un peu en souffrance dans les trois premières centaines de pages de l'ouvrage. La sémantique comparée du patois et du français est riche d'enseignements qui pourraient profiter même aux ministres de l'instruction publique de France : il n'est pas indifférent, par exemple, de noter que l' « aiguille » de la langue littéraire est aussi bien une aiguille à tricoter qu'une aiguille à coudre, tandis que la plupart des dialectes ont deux mots pour deux choses distinctes — phénomène assez général pour faire que, de l'avis des mieux informés, les enfants patoisants soient de meilleurs observateurs que les enfants qui ne parlent que le français. Touchant le même mot « aiguille », une spécialisation importante et ancienne, comme « aiguille montagneuse » eût dû être notée : il faut penser aux toponymistes de l'avenir. Enfin une spécialisation récente comme « aiguille de chemin de fer » devait aussi être enregistrée, puisque de ce sens technique restreint procède le verbe « aiguiller », dont la vitalité et la puissance sémantique sont considérables, aujourd'hui.

Le FEW est, à l'exemple du Dict. Gén., d'une indigence regrettable en ce qui concerne le fr. « aiguillette » : il n'aidera guère les non-initiés à l'intelligence de certains pasages de Brantôme, ou même de Montaigne — chose à laquelle il n'est peut-être pas absolument tenu —, mais surtout cette omission rend difficile l'explication de termes dialectaux comme langr. *éguillettet aux jambes* « tiraillements causés par le fatigue », (d'après FEW) et le grenoblois (Ravanat) *arguilletet*, s.f. [pl.] « état de raideur particulier qui suit une marche forcée ou un exercice pénible auquel on ne s'était pas préparé. — J'ay de z'arguilletet ». (Dans l'usage graphique de Ravanat, le groupe final *-et* indique un e fermé final, terminaison de féminin pluriel, originairement atone, mais qui a pris l'accent à une époque récente, à la suite d'un déplacement dont j'ai donné la loi *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1926, I, p. 73) Les expres. langroise et grenobloise s'expliquent d'elles-mêmes, sans qu'il soit besoin d'insister, pour qui sait la place importante qu'occupent les aiguillettes dans certaines œuvres de la littérature patoise du XVIIe siècle (cf. p. ex. à Grenoble, Jean Millet *La pastorale et tragi-comédie de Janin* 1633, et très nombreuses rééditions).

M. v. W. a eu l'heureuse idée, chemin faisant et toujours au bon moment, de semer dans son livre de petites monographies linguistiques d'objets, résumés de livres déjà faits ou programmes de livres à faire, sur le modèle de celles qui sont si en honneur surtout parmi les dialectologues de l'école suisse. Ces esquisses sont, en général, très réussies. Au sujet de l'*aiguille*, je me serais demandé si la création d'un type diminutif *acucula* correspondait à une idée réelle de diminutivité, à une

Digitized by Google

forme nouvelle de l'objet en question, ou si le suffixe n'avait ici qu'une valeur formelle d'allongement de mot court comme dans *auricula*, *soliculus* (pour ne rien dire d'*apicula*). Au sujet de l'*aiguillon*, il était nécessaire, je crois, de distinguer deux types d'objet : l'aiguillon allongé, employé surtout au labour, et qui sert à pousser et à guider les animaux, subsidiairement à gratter le soc de la charrue, et l'aiguillon court qui sert à faire avancer les animaux en les touchant plus ou moins brutalement. Là encore les patois ont, souvent, deux mots, tandis que la langue littéraire n'en a qu'un (qui désigne, par-dessus le marché, l'aiguillon de l'insecte). Il y aurait lieu d'examiner de près comment les termes anciens ou actuels se répartissent suivant les significations. La carte de l'ALF, qui n'est d'ailleurs qu'une demi-carte, demanderait à être interprétée à l'aide de lexiques particuliers, ou d'enquêtes nouvelles. C'est ainsi que, dans la région franco-provençale, les types anciens *aculeo*, *aculeatus* ou *-a* s'appliquent fréquemment à l'aiguillon de labour tandis que les types nouveaux désignent l'aiguillon court. J'ai relevé parmi de nombreux autres exemples, à Chalamont, dans l'Ain (10 km. E. du point 913 de l'ALF), pays de grande culture, pour le premier type *ólą̆*, pour le second *tă̆ŋọ̄ẓè*, ce qui nous éclaire sur les formes enregistrées par l'ALF dans la région lyonnaise. On y ajoutera, d'après Prosper Guichard, à Crémieu (Isère) : *tanyouri* id est *taŋuri*), ce qui donne pour le type nouveau, avec un suffixe final en *-oria*, une base *tangere*, extrême avancée vers le Nord de ce mot, dans la zone de **toccare*. Emploi spécial qui n'exclut pas, dans un sens voisin, la survivance de *accolligere*. On note des faits tout pareils dans l'Aveyron ; cf. la note de l'ALF relative au point 737 de la carte 1426. confirmée par le dictionnaire de Vayssier aux articles *gulhâdo* et *toucodóuyro*. Dans le Tarn, d'après l'ALF et Couzinié, même base pour les deux objets, avec une différenciation seulement dans le suffixe ; et cet état est, ou a été, celui de Vaux (Ain), au contact immédiat de la région étudiée plus haut : chez moi, le continuateur normal de *aculeo* n'existe que comme nom de lieu-dit, le continuateur de *aculiata* désigne un fouet spécial (petit manche avec longue ficelle) employé pour pousser les chevaux (nous n'avons pas de bœufs) au labour.

Touchant les interprétations de M. v. W., je ferai quelques réserves que je donne pour ce qu'elles valent.

Les formes du fr. du Nord et de l'O. citées s. v. *aculeo* [pic. *ardillon*, Loches, et poitevin : même forme] me paraissent attester non pas une contamination de la base étymologique par *dard*, mais une confusion véritable avec le fr. *ardillon*. Remarquer que le rouchi *arguilion* (Hécart [1]) signifie « aiguillon, ardillon » ; que le Saint-Polois *aguyò*, continuateur normal de *aculeo* perdant le sens d' « aiguillon » = « ardillon d'une boucle ; morceau de métal terminant un lacet » (Edmont).

1. Il y aurait lieu de modifier, au point de vue typographique, l'abréviation « bress. = ma. der Bresse (Vosges) », puisqu'il s'agit là d'une localité : donc, d'après l'usage de l'auteur, *Bress.*, ou plutôt *La Br.*, et

Digitized by Google

Reste à expliquer l'*r* de la forme rouchie, et la deuxième forme Saint-Poloise : *arguyõ*.

De ces formes je rapprocherai d'abord : 1° le dauph. *arguillletet*, cité plus haut et fréquent au XVIIe s. dans son sens spécial ; 2° le mot de Proveyzieux (8 km. N. de Grenoble), donné par Ravanat : *argolie* = « excéder », qui se range normalement sous le type *aculeare*, dont le FEW a déjà deux continuateurs ; 3° un terme du Dauphiné septentrional, qui a été importé à Vaux « *argulõ* » = « aiguillon ».

En thèse générale, je crois plus conforme au processus psychologique de la contamination, ou de l'interférence, comme on dit encore, l'association d'un substantif avec un *verbe*, exprimant le mode d'activité de ce substantif, ou une activité très semblable, plutôt qu'avec un substantif de sens voisin. Les psychologues sont peut-être en mesure de le démontrer : c'est, pour moi, une chose que je sens.

Quoi qu'il en soit les mots picards et dauphinois cités plus haut n'ont pas éveillé en moi l'association « aguillon + dard », mais « aguillon + afr. argüer », lequel est défini par Godefroy lui-même, qui n'y songeait pas, « presser, aiguillonner, talonner ». Et c'est à quoi je pensais encore récemment en lisant l'*Eneas* : « la mort l'apresse et l'argüe » (v. 2114) ; et « Vulcan commance a forgier : li jingnor fierent asprement, qui batoient l'or et l'argent ; molt s'argüent et molt s'angoisent, es enclumes li martel croissent » (v. 4402-6).

Je signale, en terminant, une intéressante spécialisation de sens du continuateur de *acucula* à Vaux ; le plur. *aule* désigne « les premières plumes de l'oiseau, sous cette forme très spéciale qu'elles ont à leur naissance » — et je répète, en d'autres termes, ce que je disais au début de ces pages : il faut être infiniment reconnaissant à M. von Wartburg de sa belle et généreuse entreprise, et faire des vœux, aussi peu platoniques que possible, pour son heureux achèvement [1].

Antonin DURAFFOUR.

31 décembre 1925.

Th. Labande-Jeanroy. — La question de la langue en Italie. Examen critique des données du problème, des méthodes et des solutions.

de réserver « bress. » pour « la Bresse », région des départements de l'Ain et de la Saône.

1. Le FEW dont la publication avait subi un temps d'arrêt par suite de la liquidation de son premier éditeur reparaît aujourd'hui très régulièrement. La 9e livraison se termine sur le type *bulla* (p. 608) —, et la continuation est assurée par l'appui de la *Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft* qui s'intéresse, comme on voit, à l'œuvre d'un savant suisse traitant de lexicologie française.

Nous donnerons dans les prochains numéros de la *Revue des Langues Romanes* un compte rendu sommaire et suivi des livraisons parues du FEW.

1er juillet 1927.

Digitized by Google

Strasbourg, 1925. *Publications de la Faculté des Lettres*, fasc. 27. in-8° de 264 pp. ; — La question de la langue en Italie de Baretti à Manzoni. L'unité linguistique dans les théories et les faits. *Paris, Champion*, 1925, In-8° de XIV-:33 pp.

Durant trois siècles, du XIVe à la moitié du XIXe, s'est poursuivi, en Italie, un débat relatif à la langue littéraire du pays. Devait-elle se conformer aux prétentions des non-toscans, c'est-à-dire rester indépendante de tout usage local, vivre d'emprunts légitimes faits à tous les dialectes, bénéficier de ce principe qu'il n'y a pas de province italienne privilégiée, mais que tout mot employé dans un coin quelconque de la Péninsule a droit de cité dans n'importe quel livre italien ? La langue littéraire était-elle, au contraire, fondée purement et simplement sur le meilleur usage de Florence, comme l'affirmaient les Florentins ?

Nous ne dirons pas que Mme Labande-Jeanroy évoque et fasse revivre la physionomie des principaux Italiens qui alimentèrent ce long procès. Elle ne l'a pas tenté. On peut le regretter. La plupart n'étaient pas des philologues de profession, mais bien des hommes mêlés à la politique, à la diplomatie, aux affaires. S'ils concourent au débat, ce n'est pas toujours en savants de qui on peut exiger une sereine liberté d'esprit. Ils se passionnent pour un intérêt de clocher, ils sacrifient à un préjugé invétéré ; leur qualité de Toscans, de Vénitiens, de Lombards, leur tempérament, leur rang social, les provocations qu'ils relèvent, les encouragements qu'ils reçoivent, expliquent leur attitude. Ouvrons le *Dialogo sulla lingua* de Machiavel. Quelle indignation contenue, mais éloquente dans son jugement sur l'animosité de Dante contre Florence ! Quel élan patriotique rend toute l'œuvre vivante ! L'homme qui a conçu et rédigé cet opuscule est bien le même qui écrivit les dernières pages du *Principe*. Autre exemple. On ne comprend pas bien l'intervention de Davanzati dans la querelle, la position prise par lui, le choix de ses arguments, la nature de son raisonnement, si on se représente, non pas en passant, mais avec la précision la plus nette, le revirement qui s'opérait alors, en France, contre l'Italie, la surprise inquiète et indignée qu'éveilla, au delà des Alpes, à Florence surtout, cette réaction, dont Henri Estienne fut l'interprète le plus ardent.

Madame Labande-Jeanroy n'a pas non plus été séduite par l'idée de composer une sorte d'exposé chronologique où apparaîtrait quand et comment naquit la controverse, pourquoi et avec quelles armes elle fut réveillée et soutenue. Madame Labande-Jeanroy aurait-elle jugé inutile de tenter une entreprise déjà conduite à terme par M. Vincenzo Vivaldi ? Nous ne songeons pas ici à contester les mérites de cet érudit. Ses trois volumes sur *Le Controversie intorno alla nostra lingua dal cinquecento ai giorni nostri* (Catanzaro, 1894-1899) ont rendu service. Mais c'est un travail touffu, peu concluant, où l'on ne voit nettement ni les données ni l'évolution du problème. Le regretté Francesco d'Ovidio nous laisse des souvenirs bien plus satisfaisants, lorsque nous lisons le

Digitized by Google

troisième chapitre de son livre *Le Correzioni ai Promessi sposi e la questione della lingua*, 4ª edizione, Napoli, 1895. Là se trouvent cent pages fort intéressantes intitulées « un po' di discussione teorica e di esposizione storica della questione della lingua ». Mais ce n'est qu'un excellent coup de sonde et non un exposé systématique et complet du problème. Mme Labande-Jeanroy connaît, sans doute, mieux que personne les essais de Vivaldi et de Fr. d'Ovidio, elle n'en ignore pas le faible. Néanmoins elle s'est interdit de rivaliser avec ces philologues. Elle n'a pas voulu composer l'histoire de la langue italienne.

En concluons-nous que ses deux livres seront inutiles à l'homme courageux qui assumera peut-être un jour la lourde entreprise d'écrire cette histoire ? Gardons-nous-en. A coup sûr, l'œuvre de ce savant sera largement tributaire des ouvrages dont nous rendons compte ici. Mme Labande-Jeanroy a préparé les voies. Elle a procédé à une sorte de classement des faits. Mieux encore : elle s'est livrée à un vigoureux émondage ; elle a montré l'importance plus ou moins grande des textes et l'on sait désormais lesquels il faut retenir comme étant les seuls significatifs. En un mot, elle a clarifié et canalisé un torrent jusqu'ici impétueux et trouble, pour ne pas dire bourbeux. Elle a rendu ainsi un service dont sauront mesurer la portée tous ceux que cette masse désordonnée de documents effrayait. Ils liront avec autant de plaisir que de profit les chapitres V, VI, VII de Mme Labande-Jeanroy sur Calmeta, Bembo, Trissino, Castiglione, le IXe, le Xe le XIe sur Machiavel, Varchi, Davanzati. Le IVe sera l'objet de leur particulière méditation. Il étudie le *De vulgari eloquentia*. D'après Mme Labande-Jeanroy « la langue que Dante condamne sous le nom de *vulgaire municipal florentin* ou *toscan*, c'est la langue de Brunetto Latini, de Guittone d'Arezzo et de leurs disciples ; celle qu'il exalte sous le nom de *vulgaire illustre* et d'*italien* c'est la sienne propre, c'est-à-dire le florentin ». Naguère on admettait qu'en fait, Dante né à Florence de parents florentins, élevé dans cette ville où il vécut jusqu'à trente-cinq ans, avait écrit instinctivement en florentin. Mais on était loin de penser qu'il désignât le florentin comme vulgaire illustre. L'interprétation de Mme Labande-Jeanroy a suscité et suscitera de solides critiques, mais n'en séduira pas moins plus d'un lecteur, tant son auteur a su la rendre ingénieusement séduisante.

Jusqu'ici nous avons surtout dit ce que n'a pas voulu Mme Labande-Jeanroy : elle a dédaigné de faire œuvre psychologique ou historique. Elle est avant tout logiciennne. Son but est tout simplement de montrer que la question de la langue si longtemps débattue « ne mérite en aucune manière de retenir l'attention des érudits, des critiques littéraires ou des linguistes », car « les controverses qu'elle suscita ne furent que des querelles de pédants, querelles sans fin, parce qu'on discuta toujours sur des mots, sans pénétrer jusqu'aux choses, c'est-à-dire jusqu'aux faits linguistiques ». Aussi Mme Labande-Jeanroy croit-elle devoir, avant tout, s'attacher à définir un certain nombre de termes, *langue*, *dialecte*, *patois*, *langue littéraire* et à expliquer les sens différents

Digitized by Google

que leur donnèrent les partis en désaccord. Une fois en possession de ces précieux renseignements, nous sommes en état d'aborder les pièces du débat retenues par Mme Labande-Jeanroy, à savoir les thèses de Dante, Bembo, Trissino, Castiglione, Machiavel, Varchi, Davanzati. Douée d'un esprit vigoureux et pénétrant Mme Labande-Jeanroy nous guide avec une habileté et une aisance consommées à travers ce dédale. C'est plaisir de la voir jouer avec les idées dont elle admire le fort et dénonce le faible. Belle matière à philosopher que cette querelle ! Une fois de plus les hommes se battirent faute de commencer par s'expliquer. On n'en saurait douter après avoir lu le plus gros des deux ouvrages de Mme Labande-Jeanroy. Vauvenargue avait bien raison d'écrire cette maxime que cite notre auteur : « Il n'y aurait point d'erreurs qui ne périssent d'elles-mêmes, rendues clairement ».

Le système des non-toscans, né de l'interprétation donnée au *De Vulgari* par Trissino formait un tout parfaitement cohérent. Celui des Florentins aussi. Mais les uns et les autres attribuent au mot *langue* des sens très différents. Aussi ne pouvaient-ils pas s'entendre quand ils discutaient. Dans la pratique, à vrai dire, les non-toscans se distinguaient peu des autres : ils s'attachaient à employer la langue pure et à fuir, autant que possible, les provincialismes. Du moins en fut-il longtemps ainsi.

Seule la thèse florentine était d'accord avec les conceptions linguistiques encore en honneur parmi nous. D'après les non-toscans, au contraire, c'est le vocabulaire, ou plus exactement l'ensemble des radicaux, qui caractérise une langue ; ce n'est pas sa morphologie ou sa phonétique. Ils se trompaient. Il n'en finiront pas moins par être vainqueurs, au moins provisoirement.

La langue littéraire perdit sa pureté au XVIIIe et au XIXe siècles : elle subit notamment l'invasion des gallicismes. L'émoi fut grand parmi les lettrés. Alors rebondit la vieille controverse.

Mme Labande-Jeanroy en étudie la dernière phase dans son deuxième volume. Il comprend quatre chapitres : 1. Le toscan provincial ; 2. La thèse de l'italianité ; 3. La thèse de la florentinité ; 4. La thèse de la florentinité et celle de l'italianité chez Manzoni, ses disciples et ses adversaires. Grâce à de nombreuses citations qu'elle accompagne d'utiles commentaires, Mme Labande-Jeanroy nous fait comprendre que les « non-toscans » et les « florentins » attardés répètent sans plus les arguments de leurs devanciers du XVIe siècle. Par là Mme L.-J. continue le travail d'élagage qu'elle avait commencé dans son premier volume. Elle nous rend un autre service. Jamais nous n'avons mieux compris pourquoi, en Italie, au XVIIIe siècle, le français jouit d'une si grande faveur dans la société polie. Cette élite avait le sentiment très net de la décadence où était tombée la langue italienne et ne savait plus au juste comment il fallait la parler ou l'écrire. Le français ne donnait pas lieu à une telle incertitude. Ce fut, tout au moins, une des causes de sa diffusion dans la Péninsule.

On discuta beaucoup sur la corruption de la langue écrite. Mais le

Digitized by Google

remède, personne ne le proposa nettement avant Manzoni : c'était le retour au florentin. L'auteur des *Promessi sposi* contribua pour une bonne part à faire triompher cette vérité, précisément avec son célèbre roman.

« Les cinquante dernières années, en donnant à l'Italie la langue commune qui lui avait manqué jusque là, ont fait taire les controverses... L'unité linguistique, en ôtant toute importance pratique à la question, a fait succéder l'indifférence à la passion. » Est-ce à dire que la solution du problème ait été trouvée avant les deux livres de Mme Labande-Jeanroy ? Non, car « les historiens modernes sont, dès qu'il s'agit de porter un jugement sur les diverses théories en présence, fort embarrassés ». Ils se bornent le plus souvent à reconnaître en chacune d'elles une part de vérité et une part d'erreur. Cette impartialité un peu paresseuse déplaisait à Mme Labande-Jeanroy. Elle s'est dit : « Comment donc, si les principes étaient justes, les conclusions qu'on en tire purent-elles être fausses ? Comment se fait-il, enfin, que ni parmi les théoriciens florentins, ni parmi les non-toscans, personne n'ait jamais réussi à édifier un système parfaitement logique et entièrement satisfaisant ? Le problème qu'ils s'efforcent de résoudre était-il donc insoluble ? » Telles sont les questions que s'est posées Mme Labande-Jeanroy avec une logique implacable. Et elle nous a donné le mot de l'énigme.

Gabriel MAUGAIN.

Corpus Cantilenarum Medii Aevi.

M. Jean B. Beck nous fait savoir, à la date du 30 novembre 1926, que le premier volume du *Corpus Cantilenarum Medii Aevi* dont il a formellement annoncé la publication dans ses *Melodien der Troubadours*, Strasbourg (Trübner), 1908, et dans sa *Musique des Troubadours*, Paris (Laurens), 1909, est enfin sous presse et paraîtra le 1er mars 1927.

Ce *Corpus Cantilenarum* comprendra la totalité des Chansonniers notés des Troubadours et des Trouvères. Chaque volume formera trois parties :

1e, La Reproduction phototypique du manuscrit original ;

2e, La Transposition des chansons, paroles et musique ;

3e, Notes et commentaires.

Le premier volume, sous presse, est le ms. 846 de la Bibliothèque Nationale (Rayn. Pb5, Schw. O). Ce superbe manuscrit a été mis en tête de la série parce qu'il est le plus important de tous au point de vue de la musique, et que, pour la critique des textes, il occupe une place éminente.

Les chansonniers se suivront, à raison de deux par an, dans l'ordre que voici :

Volume 2 : *Recueil complet des chansons notées des Troubadours*, d'après les chansonniers provençaux R. et G.

Volume 3 : Le Chansonnier du Roy, Paris, *Bibl. Nat. Fr.* 844. (Rayn. Pb 2 et 3, Schw. M).

Digitized by Google

Volumes 4 à 10 : Rome, *Vat. Christ.* 1490, Paris, *Bibl. Nat. Fr.*, 12615, 845, 847, 1591, 24406 et *Nouv. Acq.* 1050.

Volume 11 : réunira les chansons éparpillées dans les chansonniers divers.

Une deuxième série comprendra les Chansons Polyphoniques-Motets et Rondeaux.

La troisième série rassemblera les Compositions Dramatiques, depuis les Tropes et Liturgies dramatisées, les Miracles et Mystères des manuscrits d'Orléans et de Saint-Martial de Limoges, jusqu'aux Jeux profanes de la fin du XIIIe siècle.

Un Répertoire des termes musicaux du moyen âge avec reproductions de miniatures se rapportant à la musique, et une Bibliographie générale termineront le *Corpus*.

L'auteur compte, pour mener à bonne fin cette entreprise, sur l'appui de ses confrères et prie ceux qui travaillent dans la même direction, de bien vouloir lui communiquer leurs intentions en vue d'une distribution du travail.

Il se fera un plaisir d'envoyer le prospectus illustré et le bulletin de souscription à tous ceux qui lui en feront la demande.

Son adresse est à Paris, 35, rue de l'Arbalète (Ve).

P. Martino. — Parnasse et Symbolisme. *Paris, A. Colin,* 1925. Un vol. de 220 p.

Personne n'était plus qualifié pour donner ce volume à la Collection A. Colin que M. Martino, qui a publié un excellent livre sur Verlaine et en prépare un sur le Parnasse. L'ouvrage a les qualités qui distinguaient déjà l'étude faite par M. Martino dans la même collection sur le Naturalisme français : la largeur des vues d'ensemble, le juste sentiment de la valeur des génies individuels, autant d'érudition que de goût, des renseignements bibliographiques sommaires mais précis, une forme concise, facile, animée. La matière était pour ce nouveau volume bien plus abondante encore que pour le précédent : cinquante ans d'histoire poétique étaient à résumer, expliquer, juger, en deux cents pages. M. Martino a mené à bien cette œuvre de synthèse. Peut-être doit-on regretter, cependant, qu'il ne lui ait pas été demandé deux volumes au lieu d'un seul : un sur le Parnasse et un sur le Symbolisme. Ainsi je regrette, pour ma part, que l'ampleur du sujet ait contraint l'auteur à reléguer dans les notes complémentaires des poètes qui eurent en leur temps un succès, je crois, très légitime ; par exemple : Henri Cazalis (Jean Lahor), le philosophe du Parnasse et le vicomte de Guerne, que Leconte de Lisle préférait à tous ses élèves.

Quelques réserves.

PP. 25-26. Il ne me semble pas exact de dire que Banville n'eut « aucun souci archéologique. » J'estime qu'il faut distinguer les *Exilés* des recueils précédents. Pour composer beaucoup de pièces des *Exilés*,

Digitized by Google

j'ai constaté que le poète avait lu très attentivement le *Polythéisme* de Ménard : quand il parle d'Arès, des Titans, d'Hermès, d'Athéné, de la pluralité des dieux-soleils, il s'appuie sur Ménard, et non pas seulement sur lui, mais sur les auteurs auxquels Ménard renvoie, par exemple Homère. Banville, comme Ménard et Leconte de Lisle, finit donc par avoir un vrai souci de mettre dans sa poésie hellénique autant de vérité que croyait en avoir apporté la science de son temps.

P. 60. On est un peu étonné que dans les pages, d'ailleurs fort intéressantes et pleines de vues personnelles, consacrées à Leconte de Lisle, il ne soit à peu près rien dit des peintures d'animaux.

P. 86. Heredia est un mythologue plus sérieux qu'on ne veut bien le dire. Je ne sais ce que vaut aujourd'hui sa science. Mais je sais bien qu'il s'est appuyé sur ceux qui passaient en son temps pour comprendre le mieux la mythologie, notamment Decharme ; et s'il s'est intéressé autant à la légende d'Hercule, une des raisons en est certainement que les mythographes de son temps la considéraient comme une des plus importantes.

Joseph VIANEY.

Marcel Braunschvig. — La Littérature française contemporaine étudiée dans les textes (1850-1925). — *Paris, A. Colin,* 1926. Un vol. de 357 p.

Ce livre a été écrit surtout pour les écoliers et pour le grand public cultivé. Mais il rendra les plus grands services à tous les travailleurs. Il vaut, en effet, surtout, non seulement par l'abondance et la précision des notes biographiques et bibliographiques, mais par une excellente distribution de la matière. Rien de plus aisé que de trouver immédiatement dans l'ouvrage le renseignement dont on a besoin. Et personne, si cultivé qu'il soit, ne devra dédaigner de lire les notices : elles attestent un esprit très judicieux et une complète indépendance; à rien de ce qui peut avoir une valeur littéraire l'auteur n'a refusé l'effort de le comprendre, ni même sa sympathie.

Joseph VIANEY.

Honoré d'Urfé. — L'Astrée. Nouvelle édition publiée sous les auspices de la « Diana » par M. Hugues Vaganay. *Lyon, Pierre Masson.* Première partie (492 pages), 1925. Deuxième partie (570 pages), 1926.

La première partie reproduit l'édition de 1610. La deuxième, celle de 1612. Les autres volumes, non encore publiés, reproduiront les parties suivantes également d'après les éditions originales.

Pour faciliter la lecture quelques alinéas et quelques tirets ont été ajoutés.

Le format et la typographie sont ceux de la collection des *Grands écrivains de la France.*

Digitized by Google

La beauté du format et des caractères, l'exactitude du texte reproduit par M. Vaganay avec son habituel scrupule, l'intérêt de la préface due au poète forézien Louis Mercier, tout recommande cette magnifique édition du vieux roman à l'attention des bibliophiles.

Joseph VIANEY.

Gabriel Maugain. — Ronsard en Italie. *Paris, Les Belles Lettres, 1926.* (Publication de la Faculté des Lettres de Strasbourg. Deuxième série. Fascicule 2). Un vol. in-8°, de 344 pages.

Ce livre n'a pas seulement le mérite de très bien répondre aux promesses de son titre, c'est-à-dire de très bien montrer en quelle estime Ronsard fut tenu par les Italiens pendant quatre siècles et quelle influence il exerça sur leur littérature. Il est, en outre, toute une revue de la pensée italienne depuis 1550 jusqu'à 1926.

Le premier chapitre explique comment Ronsard fut connu en Italie dès ses premières publications. Ce fut l'œuvre d'Italiens venus en France, mais surtout de Français conduits en Italie par toutes sortes de raisons. Le principal ouvrier de la gloire de Ronsard fut Muret, son ancien commentateur.

Le deuxième chapitre nous fait connaître que l'Italie au XVIe siècle apprécia surtout en Ronsard le créateur de l'ode antique, sérieuse et légère, qu'elle fut extrêmement intéressée par ses efforts pour associer la poésie et la musique, que les milieux chrétiens lui surent gré aussi d'avoir été le champion de l'orthodoxie et qu'ils l'excusèrent pour cela d'avoir été souvent peu moral.

Les chapitres III et IV reprennent, après le livre excellent de M. Neri, la question de l'influence exercée par Ronsard sur Chiabrera. Elle est ici, on peut le dire, vidée, avec autant de précision qu'il était possible d'en apporter dans un problème de ce genre, avec une rare abondance de rapprochements décisifs, et disons-le surtout : avec le sens critique le plus avisé. Il semble bien établi maintenant que par l'intermédiaire de Chiabrera, Ronsard a eu une influence notable sur la création de l'ode italienne, sur ses thèmes, sur ses rythmes, et aussi sur la naissance du mélodrame.

Le chapitre V est un des plus instructifs. En nous apprenant que Ronsard est généralement estimé en Italie au XVIIIe siècle, alors que sur la foi de Boileau la France le mésestime, il nous fait comprendre tout ce qui pouvait répugner au goût italien dans la poésie française du XVIIe siècle. Louer Ronsard alors, ce n'est pas seulement se venger de Boileau qui a méprisé le Tasse ; c'est vanter chez un poète qui s'est inspiré des Italiens des qualités qu'on présente comme plus italiennes que françaises.

Le dernier chapitre étudie la fortune de Ronsard auprès de la critique du XIXe et du XXe siècle. L'étude est conduite jusqu'aux travaux suscités en 1925 et en 1926 par le centenaire du poète. Elle rend jus-

Digitized by Google

tice, comme il convient, à la valeur des ouvrages de Flamini, Toldo, Farinelli, de Lollis, Neri, Manucci, de bien d'autres encore.

Un appendice où est dressée la liste de quelques exemplaires anciens d'œuvres de Ronsard se trouvant en Italie dans les bibliothèques publiques, une bibliographie, un index des noms propres complètent utilement ce livre si recommandable par l'ampleur de l'information, la sûreté du goût et la belle clarté de l'exposition.

Joseph VIANEY.

Gabriel Maugain. — Ronsard en Italie. *Paris, Les Belles Lettres (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, deuxième série, fasc. 2), 1926, in-8° de 343 pages.

Dans ce livre plein de faits et si captivant pour qui aime Ronsard et la littérature italienne, M. G. Maugain répond aux deux questions qui doivent nécessairement se poser quand on parle de Ronsard et de l'Italie : quelle a été la renommée du poète de l'autre côté des monts, et quelle est la part d'influence, s'il en a une, qui lui revient dans l'histoire de la poésie italienne.

M. Maugain nous montre tout d'abord comment Ronsard a été connu et admiré en Italie dès la deuxième moitié du XVIe siècle et jusqu'au second tiers du XVIIe. Ce fait n'est pas sans étonner à première vue, car l'Italie de cette époque avait largement conscience de son ascendant sur nous. Mais il y a des raisons à cela. Ce qui a frappé l'attention des Italiens, nous dit M. Maugain, ce n'est pas tant le Ronsard « italianisant » que le Ronsard continuateur des Grecs et des Latins. Ce dernier remplissait un des vœux chèrement caressé, mais non pleinement réalisé par les humanistes italiens. Heureuse dans ses efforts pour restaurer l'épopée du type classique, l'Italie l'avait moins été pour faire revivre dans sa langue le lyrisme des âges païens. Or Ronsard laissait loin derrière lui ses devanciers italiens pour le nombre, le succès et la variété de ses *Odes*, et les humanistes italiens retrouvaient chez lui tour à tour les accents de Pindare, d'Horace et d'Anacréon. Ronsard était leur héritier, et à leurs yeux il n'avait pas dégénéré.

Après 1630 et pendant une cinquantaine d'années, le nom de Ronsard n'est plus cité, semble-t-il, en Italie. Mais il ne faut pas s'y tromper; ce silence correspond au moment de sa plus grande influence sur la poésie lyrique italienne, comme on le verra plus bas.

A partir de 1680, le silence est rompu et le nom de Ronsard se fait de nouveau entendre un peu partout dans la Péninsule, alors qu'il est complètement oublié en France. Comme le remarque M. Maugain, ceux qui chantent des hymnes en son honneur, ce sont précisément des hommes qu'on s'attendrait à voir plus au courant des nouveautés de notre littérature que des richesses méprisées du passé, et qui sont par ailleurs les serviteurs fidèles de la mode française. Ici encore il y a une raison à ce fait surprenant. Vanter Ronsard, nous dit M. Maugain,

Digitized by Google

c'était pour certains Italiens du XVIIIe siècle, surtout pour ceux de la première moitié, une manifestation de patriotisme littéraire. Son nom figurait sur la liste de proscription qu'avait dressée Boileau et où se lisaient les noms de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse. Sa cause était donc celle de la poésie italienne, et en célébrant Ronsard ils prenaient les intérêts de leur patrie.

Cependant au XVIIIe siècle, Ronsard avait été critiqué par certains d'entre eux, Lodovico Antonio Muratori, Giovanni Andrès, le P. Bettinelli et Carlo Denina. C'est leur opinion qui prévalut tout d'abord au XIXe siècle, et la réhabilitation du poète tentée par les romantiques, avec Sainte-Beuve à leur tête, ne frappa guère l'Italie. Quant à la critique italienne de la fin du XIXe siècle et de notre époque, si elle ne s'est pas toujours montrée très favorable à Ronsard, elle n'en a pas moins tressé autour de sa tête la plus belle des couronnes. Elle a montré que si Ronsard doit beaucoup à l'Italie, cette dernière à son tour n'est pas sans obligation envers le poète.

C'est un des mérites de M. Maugain d'avoir montré mieux que personne, et d'avoir précisé l'influence de Ronsard sur la poésie italienne.

« L'Italie voudra m'apprendre » avait écrit Ronsard au moment de ses premiers succès. Il ne s'était pas trompé. Un grand nombre de thèmes et de motifs ronsardiens ont passé les monts. Parmi les poètes italiens qui l'ont imité, les uns se rattachent directement à lui. C'est tout d'abord Chiabrera, le disciple de Marc-Antoine Muret à Rome, et le véritable fondateur de la poésie lyrique moderne italienne. M. Maugain nous fait voir dans les chapitres III et IV de son livre quelle a été l'influence de Ronsard sur l'ode légère, la canzone héroïque et les épitaphes de ce poète. A notre avis, c'est le centre du livre, et une démonstration plus abondante de ce que Chiabrera doit à Ronsard ne saurait être souhaitée. Sans doute le poète italien n'a fait nulle part l'aveu de ses dettes; mais un de ses contemporains, Ansaldo Cebà, s'est chargé de le dénoncer comme un élève de Ronsard. C'est ensuite, à la fin du XVIIe siècle, le toscan Francisco Redi, qui ne cite pas moins de six fois le nom de Ronsard dans des notes placées à la fin du *Bacco in Toscana*, et dont M. Maugain étudie les emprunts au poète français. Il y a plus. Toute l'école de l'Arcadie, au XVIIIe siècle, se rattache encore à Ronsard, mais cette fois indirectement. Les poètes italiens du « settecento », au moins beaucoup d'entre eux, sont ses arrière-petits-fils sans le savoir et c'est Chiabrera qui sert d'intermédiaire entre le chef de la Pléiade et eux.

Ce ne sont pas seulement les thèmes et les motifs de Ronsard que nous retrouvons chez les poètes italiens; c'est aussi sa rythmique. La parenté des poèmes de Chiabrera avec certains vers lyriques de Ronsard est tout à fait frappante à ce point de vue, et M. Maugain l'a montrè dans les pages 120-130 qui comptent parmi les meilleures de son livre. « Cette variété qu'apportent dans la facture des strophes tantôt isométriques, hétérométriques, d'une part l'adoption de

Digitized by Google

vers dissemblables par nombre et la longueur, d'autre part, la succession de rimes masculines et féminimes (ou bien *sdrucciole*, etc.) selon des schémas différents —, ce retour régulier des strophes identiques par le mètre comme par l'agencement des rimes —, cette division de chaque strophe en deux parties égales nettement séparées l'une de l'autre : c'étaient, pour Ronsard et Chiabrera, autant de moyens de rendre leurs odes plus propres à être mises en musique » (p. 130). Musique : c'est en effet le mot qui explique et justifie les emprunts rythmiques de Chiabrera à Ronsard. Le poète italien était à la recherche d'une forme poétique qui s'accordât avec les nouvelles exigences musicales de son temps. Or nulle autre poésie que celle de Ronsard ne pouvait offrir plus de richesses à un compositeur désireux de fuir la monotonie. « Quel avantage aussi pour lui, d'avoir à sa disposition des poèmes dont toutes les strophes s'adaptent à un seul air et dont chacune permet, par sa division, d'imprimer deux phrases musicales de même durée ou, du moins, deux membres égaux de phrase musicale ! » (p. 131). Ajoutons qu'avec Chiabrera les nouveautés rythmiques de Ronsard ont passé dans la poésie italienne postérieure.

Enfin le nom de Ronsard doit être associé aux premières manifestations d'un genre que l'Italie s'enorgueillit d'avoir peu à peu élaboré : l'opéra. La canzonetta issue de la collaboration de Chiabrera et du compositeur Giulio Caccini allait devenir l'air et le chœur de la nouvelle forme dramatique. De plus, des rythmes de Ronsard se retrouvent dans le second et le troisième des trois premiers opéras qui aient jamais été joués, l'*Euridice* et le *Rapimento di Cefalo*. Notons encore que la fable de ce dernier, dont le libretto a pour auteur Chiabrera lui-même, est tiré d'une ode de Ronsard, *Le ravissement de Céphale*.

Aussi M. Maugain a-t-il raison de conclure : « Avec l'or et les pierreries que les Italiens, plus que personne, avaient exhumés des ruines du monde gréco-romain, Ronsard a façonné un joyau nouveau, dont nos voisins se sont, à leur tour, inspirés » (cf. p. 299). Nous ne croyons pas que la critique italienne la plus chatouilleuse puisse trouver à redire à cette conclusion.

P. Fouché.

Paul Barbier. — Miscellanea Lexicographica. I — Etymological and Lexicographical Notes of the French Language and on the Romance Dialects of France. (Extrait de *Proceedings of the Leeds Philosophical Society*, vol. I, 1925, Part I, pages 15-50.)

Série de notes étymologiques et lexicographiques du plus grand intérêt, complétant et corrigeant sur plusieurs points les indications du *Dictionnaire Général*. Parmi les principales, citons les suivantes : *3. bâcler* < néerl. *bakkelen* « geler un peu, de telle sorte que le sol devienne dur ». Le sens étymologique se découvre encore aujourd'hui

Digitized by Google

dans *débâcler* (*La Seine a débâclé*) qui est intransitif et qui suppose un intransitif *bâcler* « se prendre » (en parlant de glace), non attesté. De ce dernier sens on a pu facilement passer aux sens modernes de « arrêter au moyen d'une traverse de bois, de fer ; fermer (un port) avec des chaînes, une estacade, etc. ». A propos de *débâcler*, M. P. Barbier remarque qu'il est déjà attesté en 1416 ; de même *débâclage* apparaît dès 1415, et *débâcleur* en 1416. — *4. bar-bercelonnette* < *Barcelone* + *ette* (cf. la signification de *catalogne* = couverture de lit, dans Savary des Bruslons, *Dict. du Comm.*, 1723-1730). Littré, I, 330 avait déjà écrit : « *b.* vient peut-être de *Barcelone*, en raison de quelque importation aujourd'hui oubliée ». — *5. baroque* est attesté, comme qualificatif de perle, dès 1531 (*Dict. Gén.* = 1631). Vient du portg. *barroco* et non de l'esp. *barrueco*. Attesté avec le sens moderne de bizarre dès 1718 (*Dict. Gén.* = 1755, Saint-Simon). — *6. gueux* (pour **gueu*, ainsi que le fait supposer l'ancien féminin *gueue*) < néerl. *guyt*. Ce que l'auteur dit de *bélître* et de *maraud* est beaucoup moins convaincant. — *7-12.* M. P. Barbier distingue : *berne* (Rabelais, I, 56 ; bernes à la moresque) < ital. *bernia*, mot originaire du N. de l'Afrique (cf. aussi *bergne* et *bernie*, aux XVIe et XVIIe siècles) ; *berne* (Cotgrave, 1611) postverb. de *berner* « vanner », divisé de *bren* « balle de céréales », et dont le sens est celui de « toile à tamis, tamis » et par extension « couverture sur laquelle on faisait sauter quelqu'un pour le molester », et « action de secouer une personne sur une couverture » ; *berne* (à côté de *berme* et *bréme*) « cuve où l'on fait fermenter le froment pour la fabrication de l'amidon » < néerl. *berm* (et *brem*, *barm*) « lie », « nom d'un récipient contenant la lie » ; *berne* (dans l'expression *en berne*) < néerl. *berm* « bord, lisière ». Attesté dès 1694 (*Dict. Gén.* = *1690* et non 1680). — *14. bosel* < ital. *bozzello* de *bozzo* « renflement ». — *15. buade* < *Buade*, nom de l'inventeur du mors qui porte ce nom. — *17. carrick* « redingote ample, à pèlerines étagées » < *Carrick-on-Suir*, ville d'Irlande renommée pour ses draps de laine. Le *carrik* de la première moitié du XIXe siècle « voiture légère ayant la plus grande analogie avec le tilbury » est l'anglais *curricle*, dérivé du lat. *curriculum*. — *25. mitte* « vapeur qu'exhalent les fosses d'aisance ; mal d'yeux causé par ces exhalaisons » < * *miste* < germ. *mist* « fumier ».

P. F.

Hilding Kjellman. — Mots abrégés et tendances d'abréviation en français. *Uppsala, A-B. Akademiska Bokhandelm*, 1920. in-8 de 91 pages

Des trois procédés d'abréviation usités en français, deux lui appartiennent en propre, tandis que le troisième est plutôt d'importation anglo-saxonne. Parmi les procédés indigènes, celui qui consiste à redoubler une partie du type primitif (ex : *fifi*, *dodo*, etc.), est le plus ancien et date de 1800 ; la mode de raccourcir les mots par apocope ou

Digitized by Google

aphérèse ou au moyen de l'une et l'autre à la fois a appartenu tout d'abord aux couches les plus basses de la société, mais à partir de 1850 elle a gagné du terrain et a fini par s'introduire dans le langage journalier (ex : *aff*, *amphi*, *apéro*, etc.). Le troisième procédé, qui consiste à créer des termes nouveaux par la réunion des initiales des mots qui composent le terme primitif, date du XXe siècle (C. G. V., S. F. I. O.). Tel est, d'après M. Kjellmann, l'historique de la tendance à l'abréviation en français moderne. A côté de fines analyses, on trouvera dans son livre une liste, aussi complète que possible, des nouvelles formations qui sont dues à chacun de ces procédés.

P. F.

Clara Stoker. — The Speech-Tune of minor Enumeration a Study in french tonetics. Extrait de *The modern Language Journal*, Nov. 1924, pp. 107-114.

Au sujet de la notation musicale adoptée par Mlle Stocker, il y a lieu de rappeler les remarques très justes de M. Maurice Grammont ; cf. *RLR*, t. LXI, p. 376. C'est le mouvement seul de la mélodie qu'il importe de noter ; c'est même le seul qu'il soit possible de représenter, car les intervalles de la parole parlée ne sont pas ceux de la parole chantée. Les intonations notées par Mlle Stocker sont des intonations de *recitativo*. On n'a qu'à les traduire au piano, pour s'apercevoir qu'elles ne correspondent pas à la réalité de la conversation. Nous ferons un second reproche à l'auteur, celui de n'avoir pas remarqué que le groupe « il y a des gens comme toi, comme ma femme, comme moi » (p. 111), par exemple, peut comporter une élévation de la voix sur « toi », sur « fem[me] » et sur « moi ». Il aurait fallu étudier aussi dans quels cas c'est l'un ou l'autre mouvement mélodique qui prévaut, et c'est affaire de pure psychologie.

P. F.

A. Z. L. Béchot. — Essai d'une Grammaire naturelle directe, sans règles, sans exceptions, sans nomenclatures, suivi de « L'Essentiel de l'Anglais ». *Avesnes*, chez l'auteur, 10, Rue Victor-Hugo, in-8° de 128-XXXVI pages.

M. Béchot va trop loin quand il parle de l'inutilité de la grammaire pour apprendre autre chose qu'une vacillante orthographe. Mais il a parfaitement raison de trouver que l'enseignement de la grammaire doit être entièrement réformé. Pourtant nous ne saurions appeler heureuse sa tentative. Rien ne nous paraît plus abstrait que sa Grammaire naturelle directe, et moins à la portée des jeunes cerveaux auxquels elle prétend s'adresser. M. Béchot reconnaît avoir obtenu d'excellents résultats auprès de ses élèves. Nous ne le nions pas. Sans doute son enseignement oral vaut-il beaucoup mieux que son

Digitized by Google

livre. Reconnaissons cependant à sa grammaire le mérite, peu banal, de nous dilater la rate. C'est ainsi qu'à la page 66 on trouve cette offensive don quichottesque contre le pronom personnel conjonctif : « Alerte. Notre Trésor Sacré a passé à des mains infidèles. Chevaliers, debout pour la Croisade ! Sus à la barbare, abstruse, infidèle Nomenclature ! Montjoie et Saint-Denis ! Dieu le veut ! » — Un autre, moins guerrier, avait dit : « Le visage de ma bien-aimée m'a servi de grammaire ! »

P. F.

Mario Roques — Pour le commentaire d'Aucassin et Nicolette « Esclairier le cuer ». Extrait des *Mélanges du M.-A. offerts à M. Ferdinand Lot par ses amis et ses élèves, Paris, Champion*, 1926, pp. 723-736.

M. Roques établit que le vers 16 d'*Aucassin et Nicolette* : « sa biautés le cuer m'esclaire » doit être compris : « sa beauté me soulage le cœur, m'ôte le cœur de peine ». *Esclairier* n'a pas le sens de « erhellen, erleuchten » ni d' « éclairer », et à la base de l'ancien français *esclairier*, comme de *esclarcir le cuer*, ce n'est pas *clair* « brillant » que l'on trouve, mais *clair* « net, pur ». Si depuis le XIIIe siècle, remarque M. M. Roques, on voit *esclairier*, dans l'expression qui nous occupe, céder devant des synonymes. c'est sans doute que, peu à peu, le sens moderne de « illuminer » s'imposait de plus en plus à *esclairier*. Mais il n'en était pas ainsi à l'origine, comme l'indiquent nombre de passages examinés par lui.

P. F.

Holger Petersen. — Deux versions de la Vie de saint Eustache. Extrait des *Mémoires de la Société Néo-Philologique de Helsingfors*, VII., 1925, pp. 53-241.

Id. — Les origines de la légende de saint Eustache. Extrait de *Neuphilologische Mitteilungen*, t. XXVI. 1925, pp. 65-86

M. H. Petersen montre que les deux premières parties de la légende, telle que nous l'a transmise la version la plus ancienne, ont une origine orientale. Elles ne peuvent être pleinement comprises qu'en ayant recours à la conception bouddhique. Il s'oppose en cela à M. Aug. Monteverdi qui voit dans la première partie une utilisation de la symbolique chrétienne, et dans la seconde une adaptation d'éléments qui caractérisent le roman grec en général. Mais cela ne veut pas dire que l'auteur ait connu l'origine bouddhique de tel ou tel détail et qu'il ait été conscient des analogues qui existent entre le Bouddha et le Christ. Pour la troisième partie, où l'on raconte le martyre des personnages qui sont les héros de la légende, il n'y a pas lieu de chercher des éléments orientaux, ni un emprunt direct au livre de Daniel. La fin de la légende est pure-

Digitized by Google

ment traditionnelle, sauf en ce qui concerne l'instrument de torture qui fait songer à celui qu'employait Phalaris, le tyran d'Agrigente. La conclusion à laquelle aboutit M. Petersen est la suivante : « La légende de saint Eustache est un conte édifiant basé sur des fables indiennes, bouddhiques, dépourvu de tout fondement historique et rédigé par un religieux en territoire de langue grecque, peut-être en Syrie ; ce récit fabuleux de la vie d'un personnage imaginaire a provoqué le culte, attesté dès le VIIIe siècle, d'un nouveau saint, qui s'est ajouté ainsi aux autres saints apocryphes de l'Église catholique » (p. 86).

De fait c'est à un texte grec que remontent, directement ou indirectement, les autres versions de la légende qui ont été conservées. Dans la première des études signalées plus haut, M. Petersen donne des renseignements bibliographiques sur les textes grecs, latins, français en prose ou en vers, qui traitent de la légende. Puis il retrace l'histoire du culte de saint Eustache en France, au moyen âge, et étudie l'iconographie du saint. Enfin il en vient à la partie linguistique proprement dite et nous donne une édition critique des versions X et XI de la légende, la première en quatrains de vers alexandrins et la seconde en strophes variées. Chaque édition est précédée d'une étude de la langue de l'auteur, telle qu'elle ressort de l'examen des rimes et de la mesure des vers, ainsi que de la langue du copiste, Le texte nous paraît bien établi et le commentaire linguistique solide.

P. F.

John Holmberg. — Eine mittelniederfränkische Uebertragung des Bestiaire d'Amour. *Uppsala, A.-B. Lundequistska Bokhandeln*, 1925, in-8° de XVI-256 pages,

Le travail débute par une étude linguistique de la traduction en bas-francique du *Bestiaire d'Amour* de Richard de Fournival, conservée par le ms. 369 de la Königl. und Provinzial-Bibliothek de Hanovre. Ce qui intéresse le romaniste, c'est l'édition du *Bestiaire* lui-même, qui a servi de base à la traduction. Le texte suivi est celui du ms. *E* (Bibl. Nationale, f. fr. 1444, XIIIe siècle) : le commencement et la fin qui y manquent sont complétés d'après le ms. *I* (Bibl. Sainte-Geneviève, 2200, XIIIe siècle), et le passage relatif au scorpion est emprunté au ms. *L* (British Museum, Ms. Harley 273, vers 1300). Texte français et texte francique sont imprimés l'un en regard de l'autre, ce qui permettra aux spécialistes d'étudier la valeur littéraire de la traduction. Les romanistes de leur côté sauront gré à M. Holmberg de leur avoir donné une édition soignée du *Bestiaire* qui n'existait pas encore.

P. F.

Edward C. Armstrong. — The Authorship of the Vengement Alixandre and of the Venjance Alixandre (Elliott Monographs,

Digitized by Google

vol. 19). *Princeton, University Press* ; *Paris, Presses Universitaires* ; 1926, in-8° de XIII-55 pages.

L'auteur d'un des trois poèmes de *Barlaam et Josaphat* et celui de la continuation du *Roman d'Alexandre* intitulée *Le Vengement Alixandre* portent tous les deux le nom de Gui de Cambrai. M. Armstrong établit au moyen de données historiques et de l'analyse des œuvres en question que les deux auteurs n'en font qu'un. Dans une seconde partie (pp. 26-51) consacrée à l'auteur de la suite du *Roman d'Alexandre* intitulée *La Venjance Alixandre*, il arrive à cette conclusion qu'il est possible que Jean le Névelon ne soit pas Jean, le fils de Névelon le Maréchal, mais que tout cependant rend cette identification vraisemblable.

P. F.

Bateman Edwards. — A classification of the Manuscrits of Gui de Cambrai's Vengement Alixandre (Elliott Monographs, vol. 20). *Princeton, University Press* ; *Paris, Presses Universitaires*, 1926, in-8° de VI-51 pages.

Le *Roman d'Alexandre* est incomplet et on possède deux suites de ce poème, composées l'une par Gui de Cambrai et l'autre par Jean le Névelon. Le *Vengement Alixandre* de Gui de Cambrai est contenu dans huit manuscrits. M. B. Edwards, qui en prépare une édition, établit dans cet ouvrage, qui en sera comme l'introduction critique, que c'est le manuscrit H (Paris, BNF 786, f° 84 v°, col. 1,-91 v°, col. 2) qui doit servir de base.

P. F.

Louis Allen. — De l'Hermite et del Jougleour. A Thirteenth Century « Conte pieux ». Thèse de Chicago. *Paris, Impr. Joseph Solsona, 9, rue Hallé*, 1925, in-8° de 81 pages.

Le texte de ce *conte pieux* est conservé dans deux manuscrits, l'un de la *Bibl. de l'Arsenal*, Paris, n° 3518, fol. 199 v. — 203 v., l'autre du *Musée Condé*, Chantilly, n° 1578, fol. 23 v.-26 r. C'est le texte du premier, le seul complet, que publie M. L. Allen, sauf lorsque la leçon du second est la meilleure. L'édition est précédée d'une excellente étude, d'où il ressort que les poèmes *De l'Hermite et del Jougleour*, *Del Tumbeoor Nostre Dame*, *Du Chevalier au Barisel* ont un seul et même auteur (pp. 11-47) et que ce dernier, probablement un moine d'une des abbayes cisterciennes du Ponthieu, a écrit les trois poèmes de 1220 à 1230 (pp. 48-54).

P. F.

Louis Cons. — L'auteur de la Farce de Pathelin (Elliott Monographs

Digitized by Google

17). *Princeton, University Press — Paris, Presses Universitaires*, 1926, in-8° de IX-179 pages.

Comme le remarque à juste raison M. L. Cons, on a négligé le seul témoin qui ait quelque chose à dire au sujet de l'auteur de *Pathelin* : l'œuvre elle-même. Après l'avoir minutieusement analysée, M. Cons aboutit aux conclusions suivantes : *Pathelin* vient avant 1469 et tout près de 1464. Par son lieu d'origine, il se rattache au pays normand ; la langue de l'auteur le suggère et les données concrètes du texte l'indiquent. L'auteur de Pathelin est un clerc ; on le reconnaît à ses sentiments, à sa culture et à ses lectures. De plus c'est un versificateur et un écrivain qui a du métier. C'est tout ce que nous dit l'œuvre, mais nous ne savons pas encore son nom. Dans la seconde partie de son étude (pp. 65-173), M. Cons croit le découvrir, et il faut reconnaître qu'il a quelques chances d'avoir raison. « Parmi les auteurs auxquels on peut penser pour *Pathelin*, écrit-il à la page 177, il s'en trouve un qui, lui, a plus que les autres et avant les autres pensé à *Pathelin*, un auteur dont les œuvres connues sont pénétrées de la Farce anonyme. Cet auteur est Guillaume Alecis, né vers 1425 et disparu vers 1486, qui fut moine à Lyre et écrivit, entre autres poèmes, le *Blason de faulses amours* et les *Faintes du monde* ». M. Cons montre au cours de la seconde partie que ce n'est pas seulement par l'esprit mais à la lettre que *Pathelin* est contenu dans la dernière de ses œuvres. Inversement *Pathelin* se rattache à l'abbaye de Guillaume Alecis non seulement pas ses sources vivantes, car l'abbaye de Lyre se mêlait de « draperie » et d'avocasserie, mais aussi par ses sources écrites ; on trouve en effet dans le texte de la farce les marques d'un vieux manuscrit du XIVe siècle, l'*Advocacie Nostre-Dame*, qui faisait partie de la « librairie » du monastère et sur lequel Alecis, chargé des fonctions de « librarius », a laissé sa signature, son ex-libris et des vers. Grâce au faisceau d'arguments qu'il a réunis, M. Cons nous semble avoir résolu la question de l'auteur de *Pathelin*. C'est assez pour n'avoir pas à lui reprocher certaines longueurs et certaines redites, surtout fréquentes dans la première partie.

P. Fouché.

Nemours H. Clément. — The influence of the Arthurian romances on the five books of Rabelais. Extrait de *University of California Publications in Modern Philology*, vol. 12, 1926, pp. 147-257.

Dans cet ouvrage, M. Clément cherche à montrer comment l'œuvre de Rabelais constitue une parodie de l'épopée française du moyen-âge, surtout des romans de la Table Ronde, D'une façon plus précise, les livres I et II seraient une imitation des Romans du cycle d'Arthur, dont le *Lancelot en prose* est le principal représentant ; les livres III, IV et V auraient été inspirés par les romans du Saint-Graal. Que la théorie de M. Clément explique plus de détails que celles qui ont été pro-

Digitized by Google

posées avant lui, nous sommes portés à le croire. Mais ni l'influence des romans italiens et de Folengo, ni celle des découvertees géographiques de l'époque ne doivent être rejetées. Et il faut bien se dire que malgré les explications de M. Clément et des autres, il restera dans l'œuvre de Rabelais bien des points obscurs sur lesquels pourra s'exercer la critique.

P. F.

Charles Allyn Williams. — Oriental Affinities of the legend of the hairy anchorite. *University of Illinois Press*, 1925, gr. in-8° de 56 pages.

La légende de l'ermite velu ou plus exactement de l'ermite prenant un corps de bête en punition de ses péchés a été exploitée dans la littérature germanique ou romane du moyen-âge. On connaît en ancien français, une *Légende de Saint Jehan Paulus* conservée dans trois manuscrits du XIIIe siècle et un *Miracle de Saint Jehan le Paulu, hermite*, publié d'après le ms. f. fr. 820 de la Bibl. Nationale par G. Paris et Ul. Robert (cf. L. Karl, *Rev. Lang. Rom.*, LVI, p. 425 sq.). M. Ch. Williams montre l'origine orientale de cette légende.

P. F.

Alex. Rosetti. — Lettres roumaines de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIe siècle tirées des archives de Bistritza (Transylvanie). *Institutul de filologie şi folklor, Bucureşti*, 19 bis str. Timpului, 1926, IX-115 p. avec 21 planches hors texte.

Id. — Recherches sur la phonétique du roumain au XVIe siècle. *Paris, Champion*, 1926, XIII-166 p., avec 34 figures et 5 cartes hors texte.

Dans le premier de ces ouvrages, M. Al. Rosetti s'est proposé de fournir une série d'anciens textes roumains contrôlés sur les originaux. Il les a choisis dans le fond roumain conservé dans les archives de la Préfecture de Bistritza, en Transylvanie ; c'est dire qu'ils émanent de la région où il est prouvé que les plus anciennes traductions roumaines ont été effectuées. De là leur importance. Les textes qu'il reproduit sont des lettres privées, au nombre de 50, adressées au maire de Bistritza par les villes, monastères et villages environnants. La plus ancienne date de 1592 ; la plus récente n'est pas postérieure à 1638. Comme le remarque l'auteur, la plupart d'entre elles ont été éditées en entier ou en partie par M. Iorga ; mais l'édition qu'il en donne ne fait pas double emploi avec celle qui l'a précédée : les lectures sont différentes sur plusieurs points, et de plus le texte est accompagné de reproductions photographiques qui permettent de contrôler les points les plus délicats. D'ailleurs les nos 1, 5, 9, 13, 19, 26, 38, 40, 43 et 49 sont reproduits pour la première fois.

Ces lettres sont précédées d'une importante introduction qui contient

Digitized by Google

une excellente étude sur le système graphique et sur la langue ; elles sont suivies d'un index des noms géographiques et des noms de personnes, et d'un glossaire. L'édition de M. Al. Rosetti est un modèle du genre, et il est à souhaiter que les anciens textes roumains, encore inédits, soient publiés par tous avec le même soin.

Le second ouvrage, qui est une thèse de doctorat de la Faculté des Lettres de Paris, nous arrêtera plus longtemps. L'auteur s'est proposé un double but : « décrire l'état phonétique du roumain au XVIe siècle ; rechercher ensuite les conditions de l'évolution depuis le roumain commun et pousser la recherche jusqu'à l'état actuel ». M. Rosetti n'a pas voulu nous donner une phonétique historique complète du roumain. Il ne s'est attaché qu'aux problèmes les plus difficiles, et parmi ceux-là à quelques-uns seulement. Comme le titre de son livre l'indique, ce sont des *recherches* de phonétique roumaine qu'il entend publier, et on ne peut lui contester le droit de s'être borné à tel ou tel point.

Disons tout de suite que M. Rosetti était des mieux préparés à aborder ce sujet. Son travail repose sur un dépouillement de tous les anciens textes roumains, et son édition des lettres de Bistritza dit assez combien il a dû être minutieusement fait. Procédant avec une méthode des plus rigoureuses, l'auteur les a classés par régions. C'est ainsi qu'il distingue 6 groupes de documents : *a*) Textes du Nord de la Transylvanie : traductions rhotacisantes, pièces d'archives : *b*) Textes de la Moldavie (Bucovine et Bessarabie comprises) : pièces d'archives ; *c*) Texte du Sud de la Transylvanie et de la Valachie : éditions de Coresi, pièces d'archives ; *d*) Textes de la Valachie : Évangile manuscrit copié en 1574 et conservé au British Museum, pièces d'archives ; *e*) Textes du Banat, et *f*) Textes mixtes dont les originaux proviennent probablement du Nord de la Transylvanie, mais copiés dans le sud de cette province (cf. p. 32). Il est évident qu'une enquête phonétique organisée sur une telle base ne peut que fournir des résultats très solides.

C'est ainsi que dans l'exposé descriptif des particularités phonétiques du roumain au XVIe siècle, M. Rosetti a pu dégager d'une part les faits généraux et de l'autre ceux qui caractérisent telle ou telle région. Et cela est nouveau.

Ce qui n'est pas précisément nouveau mais en tout cas assez rare, en Roumanie comme ailleurs, c'est l'emploi des procédés de la phonétique expérimentale pour l'explication de telle ou telle évolution. Suivant en cela l'exemple de M. J. Popovici, M. Rosetti les a mis au service de la philologie roumaine, et les résultats qu'il a obtenus sont intéressants. Il s'est d'ailleurs occupé des questions les plus diverses : mesure de l'intensité (p. 22) et de la durée vocaliques (p. 23), de la hauteur musicale des voyelles accentuées et inaccentuées (p. 24 sq. et 142), nasalité des voyelles suivies d'occlusive nasale + consonne autre que nasale (p. 148 sq.), etc. A côté de tracés très lisibles obtenus à l'aide du cylindre enregistreur, il nous présente des palatogrammes très précieux pour l'articulation des voyelles roumaines (p. 106) et la palatalisation des labiales en roumain populaire (p. 115).

Digitized by Google

Voici quelques-unes des conclusions auxquelles il aboutit, relativement à l'état phonétique du roumain au XVIe siècle.

A cette date, la diphtongue *ęá* (lat. *ē*) suivie de *e* s'était déjà réduite à *e*. Les alternances ѣ, ѧ [*ęa*] є [*e*] que l'on constate dans les textes de cette époque expriment le conflit entre deux orthographes : l'orthographe traditionnelle qui imposait la première série de caractères, et l'orthographe nouvelle, la seconde, correspondant à la réalité phonétique (p. 49 sq.).

La réduction de *ęá* à *á* était aussi un fait accompli au XVIe siècle après *tє*, *є*, *dj*, *j* et *r*. Les graphies hésitent entre *a* et *èa* (ѣ) ; cette alternance s'explique de la même façon que celle dont on vient de parler (p. 53).

Le passage de *e* à *i* devant *n* + consonne avait déjà eu lieu, comme l'indique la notation par *i*. M. Rosetti isole tous les cas où l'on trouve la notation par *e*, et il constate que cette dernière apparaît le plus souvent et presque constamment dans les prépositions *din*, *dintru*, *prin*, et dans les adverbes *dinainte*, *dintîi*. Ainsi groupés, ces exemples avec *e* s'expliquent aisément. La notation de *i* par *e* est encore due ici à des habitudes orthographiques et au fait que le premier composant de *din* et de *prin*, c'est-à-dire *de* et *pre*, était encore senti (p. 59 sq.).

Une question importante est de savoir à quoi correspondent les signes *u*, ъ, ь à la fin d'un mot dans les textes du XVIe siècle. D'après M. Rosetti on n'est pas autorisé à admettre que l'*u* final désignât un *u* plein, ou qu'il continuât l'*ŭ* latin. D'après des expériences faites par lui sur le cylindre enregistreur, il résulte que toute explosive finale, en roumain moderne, est accompagnée d'une émission vocalique de timbre indéterminé et difficile à noter. La nature de l'articulation de la consonne finale expliquant suffisamment la production de ce phonème vocalique, on ne saurait affirmer que l'*u* du XVIe siècle soit la continuation de l'*u* latin. C'est sans doute le même phonème que celui d'aujourd'hui qui est noté soit par *u*, soit par un jer au XVIe siècle. On le prononçait réellement après une occlusive orale finale, précédée ou non d'une consonne, et dans ce cas l'*u* et le *jer* avaient une valeur phonétique. Mais en dehors de ces cas, la consonne finale n'était suivie d'aucune émission vocalique, et l'*u* ou le *jer* qui terminent le mot ne sont qu'un fait d'écriture. Ce dernier peut d'ailleurs s'interpréter de deux façons : ou bien l'*u* et le *jer* s'expliquent par des préoccupations étymologiques (mots latins terminés en *-ŭ*), ou bien ils sont employés comme diviseurs extrêmement utiles dans une écriture qui ne laisse pas de blancs entre les mots. A côté des notations par *u* ou par un jer, on trouve aussi ѫ et *o* à la finale. L'emploi de ѫ s'explique par une habitude orthographique qui caractérise les textes moyen-bulgares ; quant à la notation par *o*, elle correspond au fait que l'*u* est noté par *o* dans les textes où on la constate.

Après avoir étudié les phénomènes communs à tous les parlers,

Digitized by Google

M. Rosetti a examiné les faits qui caractérisent certaines régions et il est arrivé à établir dans les parlers roumains au XVIe siècle deux zones bien différenciées. La première comprend les parlers du Nord de la Transylvanie et de la Moldavie, caractérisés par les points suivants : traitement de *ă*, palatalisation des labiales, *dj* et *dz*, *r* roulé, traitement du groupe *nt*, traitement de *ęą* en fin de mot. Les parlers du Sud de la Transylvanie, qui forment la seconde, présentent la diphtongue *i̯y* (type *ciine*) et le traitement *j* et *z*, (p. 81-104).

L'étude des faits généraux et des faits dialectaux n'est que la première partie de l'ouvrage de M. Rosetti. Dans une seconde il examine par quel mécanisme le roumain est arrivé à l'état phonétique précédemment décrit. Les deux chapitres qui le composent sont intitulés : *de la palatalisation des labiales* (ch. VII) et *de l'inflexion et des phénomènes connexes* (ch. VIII). Là aussi M. Rosetti nous semble être arrivé à des résultats très satisfaisants.

Nous ferons cependant quelques remarques au sujet de ce qu'il dit de la diphtongaison spontanée de *é* latin en roumain. Nous croyons avec lui que la segmentation de l'*e* accentué issu de *é* latin tient à la nature de l'émission vocalique, ainsi que l'enseignent Rousselot et M. Meillet. Mais il s'agit de se rendre bien compte de ce qu'est une voyelle : plus qu'une colonie de timbres divers et très peu différenciés les uns des autres, c'est un phonème dont la tenue est à tension décroissante. Là est l'origine du phénomène de diphtongaison, ainsi que nous l'avons expliqué dans nos *Études de Phonétique générale*, chap. II. Nous ne croyons pas non plus que la naissance de la diphtongue *ye* soit due au fait que la partie caractéristique de la voyelle ouverte est mise en relief à la fin du nouveau groupe. Pour l'explication de *é* lat. > roum. *ye*, voir notre article : *Questions de vocalisme latin et préroman*, paru dans la *Rev. Lang. Rom* , LXIII, p. 195 et suiv. L'*é* latin était fermé et relâché ; lorsque, par suite du bouleversement quantitatif, il s'est trouvé devenir long (il aurait fallu définir la position du roumain vis-à-vis des autres langues romanes au point de vue de l'allongement vocalique), on a eu une voyelle fermée relâchée longue. Cette dernière est devenue *e͡ę*, et ultérieurement *ye̯*, sous l'effet de la tendance à l'ouverture des relâchées, héritée du latin, qui n'a agi que sur la portion finale de la voyelle, physiologiquement la plus faible.

P. 109, le traitement du *t* et du *d* de *decem* et *terra* ne nous paraît pas suffisamment opposé à celui de *c* et *g* dans *cera* et *gelu*. Ici il s'agit d'une véritable palatalisation de la gutturale devant *e* : *k* > *ky*..., *g* > *gy*... ; là au contraire les groupes *ty* et *dy*, devenus plus tard *ts* et *dz* ou *z* (cf. d.r. *ţară* < *terra*, *zece* et *dzece* < *dece*), résultent de la combinaison de *t* et *d* initials avec le *y* provenant de la diphtongaison de *é* latin en *ye̯*. On ne peut pas parler d'évolution *t* > *ty*... ou *d* > *dy*... ni avant la diphtongaison de *é* en *ye̯* à cause du *t* et du *d* initials de *dinte* et de *timp* qui se sont conservés intacts à l'étape **dente* et **tempu*

Digitized by Google

(cf. parallèlement *teara* < *têla*, *tem* < *timeo*), ni après la diphtongaison de *e* dans les mots où cette voyelle n'était pas suivie de consonne nasale, l'évolution *t-* > *ty-*, *d-* > *dy-* ne se comprenant guère devant *ẏ* de la diphtongue *ẏę*. Il n'en est pas de même lorsque la dentale est suivie d'un *i*, comme c'est le cas pour *tibi* > *ți* et *dico* > *zic*. Ici la dentale initiale s'est palatalisée réellement soit en *ty*... soit en *dy*..., d'où ultérieurement *t̑y* > *ts* et *d̑y* > *dz* ou *z*. En somme il ne nous semble pas exact de dire avec M. Rosetti que les occlusives dentales *d* et *t* suivies de *e* ont subi, après le VIe siècle, le même traitement que les occlusives palato-vélaires *c* et *g*. Elles ne se sont palatalisées que devant un *ī* et cette palatalisation doit être rapprochée de celle de *l* et *s* dans *līnn* > **ẏinu* > *in*, *sībi* > *și*.

P. 136, répondant à M. Gamillscheg, *Oltenische Mundarten*, p. 40-41 et 59-51, d'après lequel le traitement *ęa* — *e* < *ę* — *e* ne saurait s'expliquer sans une étape intermédiaire *eė*, M. Rosetti dit qu'on n'aperçoit pas la nécessité de poser des étapes intermédiaires pour rendre compte du traitement de *e* ou de *o* suivis de *a* en roumain. Pourtant il est difficilement admissible qu'à l'origine du phénomène d'inflexion, *e* et *a* finals aient exercé une action identique sur la portion finale de la voyelle accentuée précédente. Nous admettrions plutôt avec M. Puşcariu (*Dacoromania*, I, 1920-21, p. 380) que l'influence de *e* final doit être différente de celle de *a* dans les mêmes conditions, et que si dans le cours des siècles la voyelle accentuée est arrivée au même résultat dans l'un et l'autre cas, cela ne veut pas dire que le développement de *e* (et *o*) accentué suivi de *e* a été identique au début à celui de *e* (ou *o*) accentué devant un *a* final. Ce n'est sans doute qu'après une série d'étapes qu'*e* accentué + *e* a abouti au même résultat que *e* accentué + *a*. Cela ne veut pas dire qu'il faille attribuer la valeur *eė*, ni a plus forte raison *eă*, à la lettre ѣ, dans les textes du XVIe siècle, comme le veut M. Gamillscheg. M. Rosetti a raison d'admettre qu'à cette date, et plus anciennement encore sans doute, ce signe notait la diphtongue *ęa*.

P. 147, M. Rosetti est d'avis qu'on ne saurait déterminer l'époque du passage de *e* à *i* sous l'action d'une occlusive nasale implosive suivante. En effet les arguments apportés soit par M. Densusianu (*Hist. l. roum.*, II, p. 66) soit par M. Puşcariu (*Dacoromania*, I, p. 389) ne sont pas fondés. Mais il nous semble que si on ne peut pas fixer le *terminus ad quem* de cette évolution, il n'en est pas de même du *terminus a quo*. La fermeture de *e* en *i* dans *dinte* et *timp* est postérieure à la palatalisation de *d* et de *t* devant *ī* latin (*zic*, *ți*).

Mais ces remarques, et d'autres que nous pourrions faire çà et là, ne diminuent en rien la valeur du livre de M. Rosetti, dont on peut dire qu'elle est de premier ordre. Avec ces *Recherches* et son *Étude sur le rhotacisme en roumain* (*Bibl. de l'École des Hautes Études*, fasc. 240, Paris 1924), M. Rosetti prend place à côté des philologues roumains

Digitized by Google

les plus connus, et on est en droit d'attendre de lui une série de travaux qui feront le plus grand honneur à son pays, à lui-même et à ses maîtres..

Pierre FOUCHÉ.

Constantin C. Diculescu. — Dacia Romană in oglinda inscripţiilor şi a limbei de azi. O icoana etnografică si culturala. I. Elementele greceşti. *Cluj, Institutul de arte grafice Ardealul, 22 Str. Memorandului*, 1926, in-8° de 124 pages.

Un grand nombre de mots du grec ancien sont passés par l'intermédiaire du latin dans la *Romania* tout entière. On les retrouve naturellement en roumain ; cf. *burete* < lat. *boletus* < gr. βωλίτης, *cămară* < lat. *camera* < gr. καμάρα, *paltin* < lat. *platanus* < gr. πλάτανος, etc. Au point de vue du roumain, ce sont des éléments latins. Par éléments grecs il faut entendre les mots provenant du grec ancien (IIe ou IIIe siècle → VIe ou VIIe) dont le type étymologique n'est pas attesté en latin, comme par ex. *stup* « ruche », *cursă* « piège », etc., ou qui n'existent qu'en roumain et tout au plus encore dans quelques dialectes italiens, comme p. ex. *sterp* « stérile », etc. —, et dans le cas où le prototype existe en latin et en grec, ceux que la phonétique empêche de dériver de la première de ces deux langues. Ce sont ces éléments vieux-grecs du vocabulaire roumain que M. L. Diculescu s'est proposé d'étudier.

Il essaie tout d'abord d'expliquer leur présence. Des nombreux documents qu'il a réunis dans son introduction, il résulte qu'il y a eu en Dacie, avant le VI ou le VIIe siècle, un fort mouvement de colonisation grecque. A cause de leur condition et de leur culture relativement supérieures, ces colons grecs ont dû nécessairement exercer sur les indigènes une influence profonde qui s'est traduite par l'introduction dans leur lexique d'un nombre considérable de mots. Il est évident qu'après la domination romaine d'autres mots grecs ont pu s'infiltrer au Nord et au Sud du Danube par voie d'irradiation. Mais ils constituent un contingent plutôt faible par rapport au nombre de ceux qui ont été importés directement par les colonies grecques.

Le travail de M. Diculescu intéresse à la fois le linguiste et l'historien. Les éléments vieux-grecs du roumain reflètent en effet dans une grande mesure des particularités dialectales anciennes inconnues non seulement aux parlers néo-grecs mais aussi à la κοινή. Ils laissent supposer que la généralisation de cette dernière ne s'est pas faite avec la rapidité que certains semblent croire. C'est par ces particularités dialectales de l'ancien grec que l'on peut expliquer par exemple des formes comme *drum* (à côté du sicilien *dromo*) qui continue une forme ionienne δρόομος pour δρόμος (p. 27-28). Sont encore d'origine ionienne, à cause de leur *u* (< ου) les mots *amurg* (p. 55), *mur* (p. 89), *Murta* (p. 106), *spuză* (p. 80), etc. Le roumain *brotac*, de même que le sicilien *vrotaku*, suppose une forme ionienne βρόταχος, au lieu de l'attique βάτραχος ;

Digitized by Google

c'est également une forme sous-dialectale ionienne qui est à la base de *broatec* (*βρότιχος ; cf. βρότιχος attesté). *Broască*, au contraire, provient d'une forme sous-dialectale dorienne, peut-être laconienne, *βρόσιχος, issue de *βροθιχος (cf. βρόθαχος, βύρθαχος). Sont aussi de provenance dorienne *natră* < νᾶτρον (att. νῆτρον), *sarică* < *σαρικόν (att. σηρικόν), *tărâncă* < στᾰριγγα (att. στήριγγα). Le thessalien remplaçait l'ω attique par ου : χούρα = χώρα, Μέτουπος = Μέτωπος, etc. Cette particularité se reflète dans le vocalisme des mots roumains *leurdă*, *uture*, *zgură*, et comme le fait remarquer M. Diculescu dans celui de l'espagnol *zumo* < *ζουμός au lieu de ζωμός. Nous signalerons enfin, pour ce qui est du domaine de la linguistique, l'utilisation que fait l'auteur du phénomène de l'allongement des voyelles grecques accentuées, vers le IIe ou IIIe siècle, pour expliquer l'absence de diphtongaison dans *leu* (et non **ieu*) et *pepene* (et non **piepene*) ; cf. p. 32-33.

P. 45 et suiv., M. Diculescu passe en revue les différents domaines où l'on constate des traces de l'influence grecque, et c'est la partie la plus intéressante au point de vue de l'histoire de la civilisation roumaine. Voici le titre des divers paragraphes qui composent cette troisième partie : « vie pastorale, pp. 45-66 ; agriculture, pp. 66-70 ; chasse et pêche, pp. 70-72 ; industrie domestique, pp. 72-82 ; magie et croyances populaires, pp. 82-83 ; anatomie et médecine populaire, pp. 83-87 ; flore, pp. 88-94 ; faune, pp. 94-98 ; nature, pp. 98-99 ; divers, pp. 99-101 ; toponymie, pp. 101-110. Nous ne pouvons pas entrer dans les détails si riches et si variés. Nous nous bornerons simplement à dire qu'ils donnent au livre de M. Diculescu, quelque chose de la poésie qui s'attache aux études de folklore.

P. 34. Au lieu de *pepine*, qui n'est pas espagnol, lire *pepino*.

P. 40 et suiv., M. Diculescu propose pour le roumain les séries suivantes : *-kio*, *-gio*, *-tio*, *-dio* > *č*, *ǧ* et *-kiu*, *-giu*, *-tiu*, *-diu* > *ț*, *ʒ*. Mais l'explication qu'il donne de cette divergence est difficilement acceptable. Voici celle que nous proposons : 1° Le développement de *-ky-* en *č* dans *aricĭu* < lat. *erīcĭu*, *licuricĭu* < gr. λικουρίκιον, etc., est dû à l'articulation prépalatale de l'*i* précédent. De même *mijloc* < *medĭo loco* s'explique selon nous par une forme *miedzloc* (cf. *miedz*, *miez* < *mĕdĭu*) dans laquelle l'affriquée *dz* s'est palatalisée en *dj* au contact de l'*i* provenant de la réduction de la diphtongue *ie* en position inaccentuée. 2° *Minegociu* remonte à un type avec *-kky-* : *μονιζοκκιον (dimin. de μονόζοκκος). Les conditions sont donc tout à fait différentes. Quant à *beciu* il suppose un type **bekkyu*, avec gémination de la gutturale comparable à celle que l'on constate dans l'italien *becco*. 3° Le *č* de l'ancienne forme *pociu* < **pŏtĕo* a dû se développer à l'origine dans les cas où ce verbe étant suivi d'un infinitif pouvait être considéré comme proclitique ; le groupe *-ty-* de **potyo* se trouvait ainsi à peu près dans les mêmes conditions que le groupe *-ty-* de la terminaison *-atyone* > *-aciune*. Employé sans infinitif, **poteo* est devenu *poț*, aujourd'hui remplacé par *pot* ; cf. *puteu* > *puț*.

P. Fouché.

Digitized by Google

Mario Roques. — Palia d'Oraştie (1581-1582), I, Préface et Livre de la Genèse. *Paris*, *Champion*, 1925 ; gr. in-8°, LXXI-212 pp.

L'auteur nous avertit que ce livre est imprimé depuis 1908. Il se proposait de le faire paraître avec le second volume qui doit contenir la suite de la *Palia*. Mais la guerre a interrompu l'impression. Celle-ci ne pouvant se poursuivre que très lentement. M. M. Roques a jugé bon de nous donner la première partie de son travail. Le volume débute par une introduction des plus documentées. On y trouvera en particulier une histoire de la Bible roumaine avant 1580 (pp. VII-XIII), des détails sur les auteurs et les circonstances de la traduction (pp. XIV-XIX), la description de l'impression de la *Palia d'Oraştie* (pp. XXII-XXXII) et enfin des renseignements très précieux sur le travail de traduction (pp. XXXII-LV) d'où il résulte que le texte remonte, au moins pour la plus grande partie, au *Pentateuque* hongrois imprimé en 1551 par Heltai. M. M. Roques a d'ailleurs reproduit sur la traduction roumaine le texte hongrois pour permettre de se rendre compte du travail des traducteurs et de la valeur de la traduction roumaine. Nous souhaitons de voir bientôt paraître, avec la suite du texte, le lexique qui en est le complément indispensable.

P.F.

Iiiul Congres alfilologilor romîni. — *Bucureşti*, 1926, in-8° de 119 pages.

C'est le compte rendu du congrès de philologie qui s'est tenu à Bucarest pendant les journées des 13, 14 et 15 avril 1925. Suit le texte de quelques-unes des communications qui ont été faites. Parmi elles, citons celle de M. V. Bogrea (*Glose romineşti in patronimicele armeneşti din Ardeal*, p. 54-89) qui étudie les patronymiques des anciens Arméniens de Moldavie passés en Transylvanie, surtout après 1670. On trouve des formations hybrides : base arménienne + suffixe roumain (type *Cheul* = arm. *Chev* « mauvais » + roum. *ul*) ou base roumaine + suffixe arménien (type *Lupig-* = roum. *lup* + suff. dimin. arm. *-ig*). Mais le plus souvent les patronymiques sont entièrement roumains (substantifs : *Bălţă* ; adjectifs : *Albul* ; adjectifs dérivés de substantifs : *Arzsintăr* ; composés verbaux et nominaux : *Dăjbukat*, *Daibukăt* = *dă-i bucate*). Chacune de ces séries est illustrée d'un grand nombre d'exemples.

Dans une étude intitulée *Substratul real al unor cuvinte latine* (p. 89-95), M. Ov. Densusianu s'efforce de montrer le rapport qui unit *palor*, *Palatium* et *Pales* à la vie pastorale des anciens latins. On retrouve ici les préoccupations de l'auteur de la *Vieaţa păstorească*. A l'encontre de M. A. Walde (*Lat. Etym. Wb.*², p. 556) qui dérive *palor* de *pando*, M. Densusianu rattache ce mot à *palam* et met l'un et l'autre en relation avec le russe *polyj* « ouvert » et l'allemand *Feld*. *Palor* se serait dit tout d'abord des troupeaux qui broutent en liberté dans les pâturages et n'aurait pris qu'ensuite le sens plus général d' « errer çà et là ». Un

Digitized by Google

développement sémantique analogue se constate dans le provençal *largá* « faire sortir le troupeau du bercail », en face de *larg* ; cf. aussi cat. *allargar* « mener paître le troupeau ». La racine de *palam* et de *palor* se retrouverait encore dans *Palatium*, qui aurait désigné à l'origine une des collines de Rome couverte de pâturages et fréquentée des bergers, et dans *Pales*, la *Dea pabulorum* de Virgile. L'explication de M. Densusianu nous paraît des plus vraisemblables.

La dernière communication qui est de M. I. Popovici a trait à la phonétique expérimentale. Elle n'apporte rien de nouveau. Mais l'auteur a raison d'insister sur la nécessité des études de phonétique qu'on tendrait un peu trop à délaisser aujourd'hui et qui sont loin, quoi qu'en pensent certains, d'avoir perdu toute utilité.

P. F.

Nuşi Tulliu. — Poezii. *Editura Societăţii cultural-naţionale Apostol Margarit, Bucureşti*, Str. Timpului 19 *bis*, 1926, XVI-143 p.

C'est le premier volume de la nouvelle collection : *Biblioteca naţională a aromînilor* que dirige M. Tache Papahagi, l'auteur bien connu de l'*Antologie aromânească*. La société *Apostol Margarit* qui l'édite se propose en même temps de publier, avec un *Album ethnographique*, un *Dictionnaire étymologique général* du macédo-roumain, et de fonder un *Musée* où sera recueilli tout ce qui a trait à la vie des Roumains du Sud du Danube. On ne saurait trop encourager ces généreuses initiatives qui se donnent pour tâche de sauver de l'oubli l'âme et la poésie de choses destinées à disparaître.

M. T. Papahagi a réuni dans ce volume les poésies du plus caractéristique des poètes macédo-roumains, Nuşi Tulliu. Quelques-unes sont inédites (*Fluiara* p. 48, *Agalea-Agalca* p. 48, *Mata* p. 82, *Jeacă* p. 104, *Nicu Ceara* p. 114) ; mais la plupart ont déjà paru dans des revues ou des périodiques difficilement accessibles. Dans une préface, M. T. Papahagi nous présente le poète dont l'œuvre constitue l'expression la plus évocatrice et aussi la plus élégiaque de la vie patriarcale des Macédo-roumains. Comme il le fait remarquer, des poésies comme *Plângul Aromânlui* ou *Nsus tu munte* sont pour les compatriotes du poète « l'âme de leur âme » (*suflet din sufletul lor*). Parfois l'on sent passer l'inspiration épique, ainsi dans la dernière poésie du recueil, *Marusca*, qui est un vrai chef-d'œuvre.

Il faut savoir gré à M. T. Papahagi d'avoir fait suivre chaque poésie d'une traduction littérale en roumain et d'avoir ainsi permis à un public plus large l'accès d'une littérature des plus intéressantes.

P. F.

Amédée Pagès. — Commentaire des poésies d'Auzias March. *Paris, Champion (fasc. 247 de la Bibl. de l'École des Hautes Études)*, 1925, in-8° de XVI-162 pages.

Digitized by Google

M. Am. Pagès nous a donné en 1912 une excellente étude sur *Auzias March et ses prédécesseurs* (fasc. 194 de la Bibl. de l'École des H. Ét.) et vers la même époque une non moins excellente édition des œuvres de ce poète (2 vol. in-4. Institut d'Estudis Catalans, Barcelona, 1912-1914). Il publie aujourd'hui le commentaire écrit il y a plus de quinze ans en vue de cette édition. On trouvera dans ces remarques complémentaires une démonstration plus abondante et plus minutieuse des conclusions auxquelles l'auteur avait abouti dans le premier des ouvrages signalés ci-dessus, à savoir que l'originalité d'Auzias March n'est pas dans le fond, mais dans la forme. Nous sommes parfaitement d'accord avec M. Am. Pagès sur ce point qui paraît acquis, malgré les critiques qui ont pu lui être faites. Le cas d'Auzias March nous paraît être le même que celui de Bernat Metge : l'un et l'autre n'ont qu'une valeur de stylistes, mais cette valeur est indiscutable pour leur époque.

Nous ferons cependant un reproche à l'auteur, celui d'avoir allongé son commentaire en lui incorporant des remarques grammaticales ou lexicologiques trop souvent inutiles pour ceux qui sont amenés à s'occuper d'ancienne poésie catalane ou provençale et qui auront à utiliser son livre. Le défaut paraît d'autant plus qu'on le relève plusieurs fois dans la même page. Il y a un minimum qu'on est censé savoir lorsqu'on s'occupe d'une matière quelconque.

P. F.

Sociedad Castellonense de Cultura.— Regles de Amor i Parlament de un Hom i una Fembra. Obra atribuida al canceller Mossen Domingo Mascó, *Imprenta Hijo de J. Armengot, Castellón* (Espagne) 1926, in-16 de XXIV-252 pages.

La *Societat Castellonense de Cultura* se propose de publier une collection de livres rares et curieux se rapportant à l'histoire littéraire ou politique de l'ancien royaume de Valence. Elle commence par les *Regles de Amor i Parlament de un Hom i una Fembra*, fragment de traduction en catalan valencien du livre d'André le Chapelain, *De arte honeste amandi*, conservé dans un manuscrit du XVe siècle de la *Biblioteca Real* de Madrid, sous la cote 2, Ll, 5. C'est pour la première fois que cette œuvre est imprimée. L'édition est précédée d'une description et d'une analyse paléographique du manuscrit dues à l'archiviste Enric Arderius, qui a transcrit le texte. Elle est suivie d'une longue étude de M. Eduard Juliá i Martinez qui établit entre autres choses qu'on ne peut attribuer les *Regles de Amor* au chancelier Domingo Mascó né dans les années qui précédèrent 1360 et mort le 21 octobre 1427. La transcription de M. E. Arderius a été revue d'après le manuscrit de la Bibl. Real par M. Ed. Juliá qui a apporté quelques corrections ou améliorations (cf. pp. 202-206). Enfin on trouvera à la fin du volume un glossaire qu'on aurait souhaité plus complet pour l'étude de la langue.

Il paraît évident que le texte du manuscrit est fautif dans quelques

Digitized by Google

endroits. P. 2, l. 5-6, « Amor es dita duna part que ha nom en lo amas ». Lire : « Amor es dita d'una part que ha en lo nom amar. » Cette « part » est le mot *am* qui signifie « hameçon » en catalan, et dont le texte parle immédiatement après. M. Ric. Carreras qui conserve *amas*, dit dans le glossaire au sujet de ce mot : ? « tendrá relación con el francés *amas*, *amasser*, o con el castellano *masa*, *amasijo* significando algo analogo? ». Évidemment cette interprétation est erronée. Il s'agit ici du verbe *amar* dont le radical *am* se trouve signifier *hameçon*. P. 29, 3 *allenes* signifie « étrangères », et non « antiguas » ni « superiores » comme l'insinue M. R. Carreras, p. 224. Il est probablement mis pour *alienes* < lat. *alienas*, seule forme que nous connaissions en ancien catalan. P. 37, l. 25 au lieu de *continal*, lire *cominal*.

P. Fouché.

M. de Montoliu.— Breviari crític, 1923-24. *Barcelona, Llibreria Catalònia, Plaça de Catalunya*, 17, 1926, in-16 de 333 pages.

M. de Montoliu a réuni sous le titre de *Breviari Crític* une série d'articles publiés en 1923-1924 dans le périodique barcelonais *La Veu de Catalunya*. Son unique aspiration, déclare-t-il dans sa préface, a été d'offrir à ses lecteurs un moyen de se reconnaître à travers la littérature catalane d'aujourd'hui. Les articles sont rangés sous les rubriques suivantes : *Poésie lyrique* (pp. 13-110) ; *Poésie dramatique* (pp. 111-122) ; *Nouvelle* (pp. 123-154) ; *Histoire littéraire* (pp. 155-200) ; *Littérature populaire* (pp. 201-220) ; *Classiques grecs et latins* (pp. 221-262); *Philologie* (pp. 263-284) ; *Varia* (pp. 285-318) ; *Traductions* (pp. 319-329). Comme on le voit, c'est tout un tableau de l'activité littéraire des années 1923 et 1924 qui passe devant nos yeux. A ce point de vue, le livre de M. de Montoliu rendra de grands services à ceux de l'étranger qui suivent le mouvement de la littérature catalane contemporaine. Mais il sera aussi très utile à ceux des jeunes poètes catalans qui voudront le méditer. A propos des « Trois nocturnes » qui terminent l' « Ombra del Lladoner » de M. Tomàs Garcés, par exemple, M. de Montoliu écrit : « Je voudrais appeler amicalement l'attention du jeune poète sur le danger auxquel expose le manque de lois rythmiques que j'ai observé dans ces compositions... Parfois il découvre des rythmes et des combinaisons des plus réussies et d'un grand charme auditif ; mais cela ne dure guère, et ils se brisent avec d'autres combinaisons et d'autres rythmes contradictoires. » Ce n'est pas dans cette *Revue* que l'on donnera tort à M. de Montoliu. Parmi les articles qui nous ont paru les plus intéressants, nous signalerons ceux qui sont consacrés à Joseph Carner, J. Lopez Picó, Carles Riba, Joseph Maria de Sagarra et Angel Guimerà. Très instructives aussi pour la littérature comparée sont les pages où l'auteur nous parle des *Amors d'en Jordi i na Guideta* de Jacint Verdaguer ; il y est montré comment Mistral est à la base de l'œuvre du grand poète catalan. Les considérations sur la littérature classique catalane des XVe et XVIe siècles (pp. 188-195) nous paraissent aussi des plus

Digitized by Google

justes : « Nous acceptons, dit-il, le fait réel, indéniable de la position modeste et de second ordre qu'occupe notre ancienne littérature dans le concert des grandes littératures mondiales qui eurent leur âge d'or avant ou après la Renaissance. » Quant à Bernat Metge, le prince des prosateurs catalans, c'est un excellent écrivain sans force créatrice : « un exquisit sense originalitat. » On ne peut pas dire que la critique de M. de Montoliu soit influencée dans le mauvais sens par des considérations d'un patriotisme trop étroit. Signalons en terminant les deux articles consacrés à MM. Antoni Griera et Pompeu Fabra dont l'activité inlassable méritait d'être mise à l'honneur.

P. Fouché.

Jordi des Recó (*Mn. Antoni Mª Alcover*). — Aplech de Rondayes Mallorquines. T. IX. *Barcelona, Alvar Verdaguer*, S. Rambla del Centre, 1926, in-8o de 158 pages.

M. Ant. Alcover continue la série de ses contes majorquins dont le charme est si grand et le goût de terroir si prononcé. Le tome IX contient douze « rondalles » : *Sa jaya Gri, En Pere Beneyt, Gregori Papa, Es soldat de marina, Es missatge petit, En Bernadet i la Reyna manllevada, Una pobileta i un Juanet, Es vinyòvol de Ca'n Roig i es cabrit i sa segaya, Com ès que es ropit tè baix des bech una clapeta vermeya, Com ès que Mahoma està a l'ayre, San Tomàs i En Llutreros* (= Luther), *Es cans i ses llebres*. Les gravures sur bois de M. Josepli Moll i Casasnovas rendent encore le livre plus attrayant.

P. F.

Maurice Grammont. — Traité pratique de prononciation française. *Paris, Delagrave*, 5e édit., 1926, in-16 de 241 pages.

Le *Traité* de M. Maurice Grammont, publié pour la première fois en 1914, en est déjà à sa cinquième édition. C'est un succès tout à fait justifié et auquel nous applaudissons d'autant plus qu'à chaque nouveau tirage l'auteur apporte quelque chose de nouveau. Nous signalerons spécialement, dans cette édition, les pages 145-148 relatives à l'accent d'insistance. D'après M. J. Marouzeau (*Bull. Soc. Ling.*, t. XXV, 1924, pp. 80-86) il faudrait en distinguer deux : l'un, intellectuel, mettant en relief le sens et faisant appel au jugement ; l'autre, affectif, mettant en relief la valeur du mot et faisant appel au sentiment. Dans les mots initiale vocalique, celui-ci affecterait la seconde syllabe (*épouvantable*), celui-là la première (*anormal*). Les mots du type 1 s'entendraient, d'après M. Marouzeau, dans une conversation passionnée, dans une déclamation, dans la poésie, surtout lyrique ou dramatique ; ceux du type 2 se rencontreraient, au contraire, dans une description minutieuse, dans la littérature narrative, dans un texte scientifique. Mais la distinction qu'établit M. Marouzeau entre le sens et la valeur des mots nous paraît

Digitized by Google

bien subtile. De plus — et ceci est plus grave —, un mot essentiellement affectif comme *extrêmement* peut recevoir l'accent d'insistance sur la première ou la seconde syllabe. En effet, qu'il s'agisse d'éléments intellectuels ou d'éléments émotifs, les mots à initiale vocalique peuvent être accentués de ces deux façons. Enfin M. Marouzeau ne s'est point préoccupé de la consonne ou du groupe de consonnes qui dans le groupe rythmique précède ou suit, dans le même mot ou dans des mots différents, la voyelle qui reçoit l'accent d'insistance. Pourtant ce point est capital. Sans discuter la théorie de M. Marouzeau — ce qui n'aurait pas été à sa place dans un *Traité pratique* —, M. Grammont reprend à nouveau la question et aboutit aux conclusions suivantes, qui nous paraissent en tous points conformes à la réalité. Dans les mots commençant par une voyelle, l'accent d'insistance peut porter sur la première ou sur la seconde syllabe. Dans ce dernier cas, la première consonne du mot est accentuée (= elle doit être u*ni*que); dans le premier, ou bien on accentue la dernière consonne, ou groupe de consonnes, du mot d'avant (= elle doit ê*tr*[e]*u*nique), ou bien on fait précéder la voyelle initiale de mot d'une occlusive laryngale (= elle doit êtr[e]'*u*nique). Quand le mot constitue à lui seul un élément rythmique, le deuxième procédé est exclu (Il est très habile — Ex*tr*émement [ou bien] *Ex*trêmement). Au point de vue psychologique la prononciation du type 3 produit en général une impression plus forte que les deux autres, et si les trois procédés peuvent être employés indifféremment, c'est toutefois à la prononciation avec occlusive laryngale que l'on aura recours pour enchérir sur une insistance déjà manifestée (= Mais c'est in*croy*able. — *In*croyable, mon cher).

P. F.

Ant. Thomas. — La Chanson de sainte Foi d'Agen. *Paris, Champion* (*Les Classiques français du moyen âge*, n° 45), 1925, petit in-16 de XXXVIII-88 pages.

E. Hœpffner et P. Alfaric — La Chanson de sainte Foy, *Paris, Les Belles Lettres* (*Publications de la Faculté de Lettres de Strasbourg*, fasc. 32 et 33), 1926, 2 vol. gr. in-8°. Tome I : VIII-376 pages et 12 planches; tome II : VI-206 pages et 4 planches.

Les années 1925 et 1926 ont été fécondes pour la *Chanson de sainte Foy*. Coup sur coup, il en a paru deux éditions, l'une due à M. Ant. Thomas, et l'autre à MM. Hœpffner et Alfaric.

Dans chacune, on a reproduit à côté du texte le fac-similé du manuscrit de Leide, le seul qui ait conservé le poème. On peut ainsi comparer la transcription avec l'original, dans les cas douteux. Cependant la reproduction est plus soignée dans l'édition de MM. Hœpffner et Alfaric, qui contient en outre cinq planches représentant : l'Église Sainte-Foy de Sélestat, ville du Bas-Rhin possédant un manuscrit précieux du XIe siècle relatif à la sainte — ; une « Majesté » de sainte Foy antérieure

Digitized by Google

à l'an 1 000, conservée au trésor de l'église de Conques (Aveyron) — ; une initiale du manuscrit de la Passion de sainte Foy appartenant à la Bibliothèque municipale de Sélestat — ; une vue de Conques, seconde patrie de la sainte, dont les reliques y furent vénérées à partir de la fin du IXe siècle — ; et enfin le tympan du portail de cette localité figurant le jugement dernier, et vivante illustration des vers 322-3 et 469-70 du poème : *E qi vas lui ben se causi / Sa part el cel li divedi. — Ad aquestz homens peccadors / Deptaz les enferns e calors.*

Nous n'insisterons pas sur les quelques divergences que présente la transcription du texte dans l'une ou l'autre édition, ni sur la traduction qui en est faite. Nous dirons plutôt à M. Ant. Thomas et à MM. Hœpffner et Alfaric combien nous leur savons gré de nous avoir donné de cette chanson le commentaire le plus riche que l'on puisse souhaiter. Seulement la place dont chacun d'eux disposait n'était pas la même. Dans la petite collection des *Classiques français du moyen âge*, publiée par M. Mario Roques, M. Ant. Thomas ne pouvait se permettre de longues considérations philologiques ou historiques. Il a su tirer admirablement parti des possibilités et on peut dire que son commentaire est un modèle de documentation et de concision. MM. Hœpffner et Alfaric étaient plus au large et nous leur sommes redevables par suite de cela d'une multitude de détails dont il eût été dommage que nous eussions été privés. Si nous pouvions nous permettre une comparaison, nous dirions volontiers que l'édition de M. Thomas, dans sa coquette simplicité, est une édition de voyage que l'on glisse dans sa valise et que l'on aime feuilleter au cours d'une promenade solitaire ; celle de MM. Hœpffner et Alfaric, au contraire, est une édition de cabinet. L'une et l'autre ont leurs avantages et leurs qualités.

Dans une magistrale introduction, M. Hœpffner (vol. I, pp. 1-250) étudie le texte au point de vue paléographique, linguistique et littéraire. La partie consacrée à l'étude linguistique est particulièrement à signaler ; elle témoigne d'une connaissance des plus approfondies de la langue des troubadours. Elle se termine par un chapitre consacré à la localisation de la *Chanson*, sur lequel nous aurons à revenir. Le texte lui-même est suivi pas à pas d'un commentaire philologique où sont discutés les moindres détails. Le glossaire très complet, qui est ajouté à la fin du volume, permet, comme aussi celui de M. Thomas, de prendre rapidement connaissance des particularités de la langue du texte.

L'auteur nous permettra quelques remarques relatives à certains points qui touchent le catalan et le roussillonnais. P. 49, il dit que l'aire de *det* < *digitu* comprend aujourd'hui le Nord-Ouest du dép. des Pyrénées-Orientales, avec Ille-sur-Têt et Rivesaltes. En réalité, les indigènes de ces deux localités prononcent *dit*, comme dans toute la partie catalane du département. P. 52, il semble admettre que le catalan ne connaît pas la diphtongaison conditionnée par *yod*. Nous croyons avoir montré (*Bull. Dial. Cat.*, t. XIII, 1925, p. 1-46) que les faits catalans la supposent. Quant à la Chanson de sainte Foy, elle ne peut représenter un obstacle sérieux à notre hypothèse, ainsi que l'écrit

Digitized by Google

M. Hœpffner, p. 369, car il faudrait d'abord prouver qu'elle est écrite en catalan, ce qui n'est pas le cas.

M. Alfaric, lui, s'est chargé de l'étude historique de la *Chanson*, et lui a consacré tout le tome II. Ce côté qui était plutôt sacrifié dans l'édition de M. Thomas est ici traité avec toute l'ampleur désirable. Voici la liste des chapitres qui composent l'introduction : I. *Patrie de la Chanson*, II. *Date de la Chanson*, III. *Les Sources*, IV. *L'Auteur*, V. *Destination de la Chanson*. Vient ensuite la traduction française suivie pas à pas, elle aussi, d'un commentaire très détaillé où M. Alfaric s'est appliqué à dégager les idées maîtresses et les tendances du poète, à en expliquer la genèse, et à montrer comment l'œuvre porte la marque du milieu où elle a paru, en même temps que de son auteur anonyme. Le volume se termine par la publication de deux documents utilisés par le poète : la *Passio sanctorum Fidis et Caprasii* (Bibl. hagiogr. lat., n° 2930) et la *Passio metrica* des mêmes saints (Bibl. hagiogr. lat., n° 2938).

Il ne peut entrer dans notre plan de parler du cadre historique de la *Chanson* et des conditions où elle a vu le jour. Nous nous bornerons simplement à quelques remarques sur la langue de l'auteur et celle du copiste. Le texte n'est certainement pas catalan, et M. Hœpffner (vol. I, p. 207) reconnaît qu'aucune hésitation n'est possible à ce sujet. Aux raisons qu'il donne p. 206, nous pourrions en ajouter une autre, capitale selon nous, et dont il n'a pas fait état : un texte où l'on trouve des formes telles que *meilz*, *mei*, *leit*, *voill*, *oilz*, *noit*, *pois*, *loin* ne peut être catalan, attendu que dans cette langue on a dès les premiers documents soit des formes en *i*, soit des formes en *u*, pour les mots qui y correspondent ; cf. v. cat. *mills*, *mig*, *llit*, *vull*, *ulls*, *nuyt*, *puix*, *lluny*. Que le texte soit narbonnais, comme il le suppose (vol. I, p. 208) avec M. Ant. Thomas (p. XXXVII et XXXVIII), c'est très vraisemblable, pour ne pas dire certain. Immédiatement après (vol. I, p. 208), voulant préciser sa pensée, il ajoute que la langue de la *Chanson* est « peut-être plus exactement celle qui était parlée entre Narbonne et les Pyrénnés ». Là nous ne pouvons être d'accord avec lui. La région comprise entre ces deux points se divise linguistiquement en deux zones différentes, dont l'une, celle qui est au Nord, est languedocienne, et l'autre, celle qui est au Sud, est roussillonnaise, c'est-à-dire catalane. L'opposition qui existe aujourd'hui entre l'une et l'autre existait au temps de la *Chanson* ; autant que les anciennes chartes nous permettent d'en juger, roussillonnais et catalan sud-pyrénéen ne faisaient qu'un au point de vue linguistique à cette époque. La langue de la *Chanson* n'étant pas catalane, ne peut donc être roussillonnaise. Elle est narbonnaise.

Quant au manuscrit qui nous est parvenu, il ne représente sûrement pas l'original. Certaines graphies sembleraient indiquer en outre qu'entre le texte de l'auteur et lui il y a eu au moins une copie faite par un scribe catalan. Au vers 378, on trouve *donzeill* au lieu de *donzel* ou *donzell* (cf. *anel* 49, *Niell* 510, *cenbell* 543). La graphie *-ill*, qui représente [*l*] dans le reste du texte, s'explique fort bien sous la plume d'un copiste catalan, qui prononçait réellement ce mot avec [*l*] final. De même la

Digitized by Google

graphie *-nn-* pour [*n*] (cf. *sennor* 245, *compannon* 561, *Basconna* 23), que la *Chanson* est seule à présenter en ancien provençal, semble répondre à des habitudes catalanes. On sait qu'en catalan *-nn-* s'est palatalisé en [*n*] : ce dernier son a pu dès lors être transcrit par *-nn-*. Il ne pouvait en être de même en v. prov. où la palatalisation de *-nn-* est inconnue.

Nous ajouterons enfin un mot au sujet du verbe *s'apura*, v. 427. M. Hœpffner tout en admettant que *apurar* a dû exister en v. prov. (cf. v. fr. *apurer*, prov. mod. *apura*, Mistral) corrige la forme *sapura* du manuscrit en *s'atura*, parce que le verbe *apurer* ou *apura* signifie toujours « (se) purifier, rendre pur », ce qui ne donne pas de sens ici. Nous croyons qu'on peut fort bien conserver avec M. Thomas *s'apura* en le traduisant par « s'acquitte scrupuleusement ». En effet, dans le *Gazophylacium catalano-latinum* de J. Lacavalleria, Barcelone, 1696, p. 46, on lit : « APURAR *alguna cosa, examinar par menut alguna cosa*. Aliquid subtiliùs vestigare... Aliquid studiosiùs expendere.. APURAMENT *de alguna cosa* : scrupulosior indagatio, scrupulosior investigatio... » ; et en catalan moderne *apurarse* signifie encore, de même d'ailleurs qu'en castillan, « se tourmenter au sujet de quelque chose ». Etant donnée la parenté lexicologique qui existait surtout autrefois entre le catalan et l'ancien provençal, il est permis de supposer que la forme *s'apura* du texte est bien authentique. Si on ne la trouve pas dans les autres monuments de l'ancienne littérature provençale, c'est qu'elle était peut-être employée uniquement dans l'extrême sud de la région languedocienne. De même, dans l'édition de M. Ant. Thomas, il faut probablement corriger *Aicinonaus* (nom propre) v. 459 en *aici non aus* « (que) vous n'entendez ici » = « (que) je ne puis vous le dire ici », comme le fait M. Hœpffner (vol. I, p. 374).

P. F.

Robert K. Spaulding. — History and syntax of the progressive constructions in Spanish (Extrait de University of California Publications in Modern Philology, t. XIII, pp. 229-282). *University of California Press, Berkeley, California*, 1926.

L'étude très consciencieuse de M. Rob. Spaulding comprend au fond deux parties. La première seule traite de la construction qu'il appelle « progressive » (semi-auxiliaire + gérondif). Dans les paragraphes XII et XIII, il s'agit de la place qu'occupent l'auxiliaire, le gérondif ou le pronom complément à l'intérieur de cette construction. Avant d'en arriver à l'espagnol, l'auteur décrit brièvement l'état du latin et des principales langues romanes, en s'aidant des travaux plus ou moins généraux qui ont paru sur ce sujet. Puis il passe en revue les locutions de l'espagnol ancien ou moderne formées à l'aide des auxiliaires tels que *seer* ou *ser* (p. 240), *estar* (p. 242), *quedar* (p. 248), *ir* (p. 250), *andar* (p. 257), *venir* (p. 260), *seguir, proseguir, continuar* (p. 262). Les conclusions auxquelles il aboutit pour l'une et l'autre partie sont résumées dans les pages 277-279.

P. F.

Digitized by Google

Carolina Poncet y de Cárdenas. — Romancerillo de Entrepreñas y Villar de los Pisones (Extrait de la *Revue Hispanique*, t. LVII, 1923).

Série de vingt *romances* ou fragments de *romances* provenant de deux villages de la province de Zamora (part. jud. de Puebla de Sanabria). L'auteur en a indiqué les sources quand il l'a pu et a fait les rapprochements qui s'imposaient avec les autres versions connues.

P. F.

Charles Emil Kany. — Ocho Sainetes inéditos de Don Ramón de la Cruz, editados, con notas, según antógrafos existentes en la Biblioteca municipal de Madrid. *University of California Press, Berkeley, California*, 1925, in-8° de 205 pages.

M. Ch. Em. Kany publie d'après les originaux huit saynètes de Don Ramón de la Cruz, l'auteur dramatique le plus charmant du XVIIIe siècle. Ce sont *¿ Quál es tu enemigo ?* (1769), *El cozinero* (1769), *Los majos de buen humor* (1770), *Las usias y la payas* (1772), *Las resultas de las ferias* (1773), *La tertulia hecha y desecha* (1774), *El Abate Diente-agudo* (1775) et *Los despropósitos* (1786). Toutes sont intéressantes au point de vue de de l'histoire littéraire ou sociale du XVIIIe siècle espagnol. Une brève introduction les situe, et des notes ajoutées à la fin du volume expliquent quelques-unes des particularités du texte.

P. F.

Junta para ampliacion de estudios e investigaciones científicas. — Un ensayo pedagógico. El Instituto-Escuela de segunda enseñanza de Madrid. *Madrid*, 26 *Almagro*, 1925, in-8 de 414 pages.

L'*Instituto-Escuela de Segunda enseñanza* de Madrid, centre officiel fondé par décret royal du 10 mai 1918 et dirigé par la *Junta para ampliación de estudios*, a pour but d'expérimenter de nouvelles méthodes pédagogiques. C'est en même temps une sorte d'école professionnelle pour les futurs membres de l'enseignement secondaire. On trouvera dans ce livre un aperçu des méthodes et des programmes ainsi que des résultats obtenus jusqu'à ce jour.

P. F.

Notiziario. — Extrait des *Nuovi Studi Medievali*, t. II, 1926, pp. 1-12.

Signalons le compte rendu des travaux accomplis en 1924 par le Comité national italien pour le *Dictionnaire du latin médiéval*, qui embrassera cinq siècles (de la chute de l'Empire d'Occident en 476 au début du XIe siècle) et l'*Archivum latinitatis medii aevi* (Bulletin Du Cange). Le zèle du Comité national italien doit servir de modèle à tous les autres chercheurs.

P. F.

Digitized by Google

Benjamin P. Kurtz. — From St. Antony to St. Guthlac. Extrait de *University of California Press, Publications in Modern Philology*, vol. 12, 1926, pp. 104-146.

Dans le second quart du VIIIe siècle, un certain Felix écrivit en Angleterre une vie latine de saint Guthlac dont devait s'inspirer plus tard Cynewulf. Cette *Vita Guthlaci* présente de nombreux points de ressemblance avec la version latine que fit Evagrius du Βίος Αντωνίου d'Athanase. M. Kurtz les étudie dans son ouvrage et signale en même temps les autres sources de la *Vita Guthlaci*.

P. F.

S. Griswold Morley. — Spanish Ballad Problems. The native historical themes. Extrait de *University of California Publications in Modern Philology*, vol. 13, 1925, pp. 207-228.

Après avoir résumé l'état de la question, M. Morley nous dit ce qu'il pense lui-même de la date et de l'origine des *romances*. Il ne parle que de ceux qui ont trait à l'histoire d'Espagne. Selon lui, les *romances* historiques ne sont pas postérieurs à 1450 et beaucoup d'entre eux sont antérieurs. Il ne voit pas de difficultés sérieuses à admettre qu'ils sont dus à des jongleurs qui se seraient inspirés de l'épopée ou des chroniques existantes et qui auraient ajouté à ce fond quelque chose d'eux-mêmes. Ainsi ces *romances* ne seraient pas une création collective du peuple, comme le pense M. Menéndez Pidal dans l'*Épopée castillane à travers la littérature espagnole* (cf. p. 160 sq.) et le point de vue de M. Morley ne nous semble pas très éloigné de celui de M. Foulché-Delbosc dans son *Essai sur les origines du Romancero* (Paris-New York, 1912). L'un et l'autre nous paraissent d'accord sur ce point fondamental : les romances sont le produit de la création consciente de poètes ou de jongleurs dont les noms sont demeurés inconnus. Ce n'est que sur la question de date qu'ils sont en désaccord, M. Foulché-Delbosch reculant jusqu'au XVIe siècle la composition d'un grand nombre de romances. A notre avis, la date de M. Morley rendrait mieux compte des faits.

P. F.

Otto Jespersen. — Mankind, Nation and Individual from a linguistic point of view (Institutet for sammenlignende Kulturforskning, IV), *Oslo, H. Aschehoug and Co.* — *Paris, Champion*, 1925, in-8° de 222 pages.

Nous ne saurions trop recommander à ceux qui désirent s'initier aux problèmes de la linguistique l'ouvrage de haute vulgarisation que vient de publier l'éminent linguiste danois Jespersen. Même les gens avertis y trouveront parfois leur compte. Tous goûteront la manière vivante

Digitized by Google

dont l'auteur sait présenter les choses et à l'occasion provoquer le sourire. Voici le titre des divers chapitres du livre : I. Speech and Language, II. Influence of the Individual, III et IV. Dialect and Common Language, V. Standards of Correctness, VI. Correct and Good Language, VII. The Stratification of Language, VIII. Slang, IX. Mysticism of Language, X. Other Eccentricities of Language, XI. Conclusion : Universal Human Elements.

P. F.

Allan H. Gilbert. — Dante's Conception of Justice. *Durham, N.C., Duke University Press*, 1925, in-16° de X-244 pages ; Pr. $ 2.50.

La *Divine Comédie* peut être considérée au double point de vue moral et esthétique. La vision de Dante n'est moralement et intellectuellement acceptable que si les châtiments de l'Enfer et les peines du Purgatoire s'expliquent au nom de la Justice. Dans le cas contraire, tout le poème, nous dit l'auteur, n'est que chaos et devient burlesque. Sa valeur esthétique tombe du même coup. M. Gilbert expose tout d'abord le commentaire de saint Thomas d'Aquin sur le ve livre de l'*Éthique* d'Aristote, et il montre comment les idées du grand théologien sur la justice ont passé dans la *Divine Comédie*, dont elles expliquent l'ordonnance et tous les détails. L'interprétation du poème de Dante par M. Gilbert nous paraît des plus vraisemblables en même temps qu'elle témoigne de beaucoup d'originalité.

P. F.

Paul Benoît. — Die Beizeichenungen für Feuerbock und Feuerkette im Französischen, Italienischen und Rätoromanischen (Dissertation de Berne). *Halle am Saale, Karras, Krober und Nietschmann*, 1925, in-8° de 81 pages, avec un tableau et une carte.

Étude très consciencieuse de noms que portent dans les divers dialectes français, italiens et rhétoromans le chenet et la crémaillère. L'auteur fait aussi quelques incursions dans d'autres groupes linguistiques, en particulier le catalan et l'espagnol. P. 72, nous ajouterons pour le roussillonnais, avec le sens de « trépied de cuisine » : [*sirbéntęs*] f. pl., à mettre au § 133, et [*músc*], féminin de [*músu*] « domestique, valet de ferme », emprunté au cast. *mozo* < *müsteu*, dont l'évolution sémantique est analogue à celle de *donzelle* (§ 129), *mechine* (§ 131) et *servante* (§ 133).

P. F.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME LXIII

ARTICLES DE FOND

Pages.

J. ANGLADE. — Onomastique des Leys d'amors..... 69
P. BARBIER. — Noms de poissons (*suite*)..... 1
J. CALMETTE. — Correspondance de la ville de Perpignan (*fin*). 83
A. DAUZAT. — Glossaire étymologique du patois de Vinzelles (*supplément*)..... 101
P. FOUCHÉ. — Questions de vocalisme latin et préroman..... 195
M. JIRMOUNSKY. — Essai d'analyse des procédés littéraires de Wace..... 261
L. KARL. — La légende de l'ermite et le jongleur..... 110
L. KARL. — Le roman de Mandevie et les mélancolies de Jean Dupin..... 297

BIBLIOGRAPHIE

1° COMPTES RENDUS :

V. BARTOLDI. — Vocabolari e atlanti dialettali (FOUCHÉ)..... 163
J. BAUDASSÉ. — Un cœur dans les paysages (GRAMMONT)..... 185
O. BLOCH. — La pénétration du français dans les parlers des Vosges (GRAMMONT)..... 323
E. BOURCIEZ. — Précis historique de phonétique française, 6e éd. (MILLARDET)..... 370
G. BOUSSAGOL. — Angel de Saavedra, sa vie, son œuvre politique. — Essai de bibliographie critique (ANGLADE)..... 375
M. BRAUNSCHVIG. — La littérature française contemporaine (VIANEY)..... 386
M. BRILLANT. — L'amour sur les tréteaux (GRAMMONT)..... 183
M. BRUYÈRE. — Un poète chrétien au XIXe siècle, Jean Reboul de Nimes (PITOLLET)..... 342
V. BUBEN. — Posunuti pódší přizvněmjch zájmen v jazyce francouzském (TENORA)..... 373
L. CLÉDAT. — Vocabulaire latin (GRAMMONT)..... 339
L. CONS. — L'auteur de la farce de Pathelin (FOUCHÉ)..... 395
A. CUNY. — Études prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques (GRAMMONT)..... 314
C. DICULESCU. — Dacia Romană in oglinda inscripțiilor (FOUCHÉ). 402
G. DUHAMEL et C. VILDRAC. — Notes sur la technique poétique (GRAMMONT)..... 186
A. DURAFFOUR. — Trois phénomènes de nivellement phonétique (GRAMMONT)..... 325

Digitized by Google

G. T. Flom. — The language of the Konungs Skuggsjá (Fouché). 168
H. E. Ford. — Modern provençal phonology and morphology (Ronjat) 143
H. Gavel. — Essai sur la prononciation du castillan depuis le XIVe siècle (Fouché) 174
E. Gennrich. — Die altfranzösische Rotrouenge (Fouché) 168
L. Goemans et A. Grégoire. — Petit traité de prononciation française, 2e éd. (Grammont) 180
Grai şi Suflet (Fouché) 171
M. Grammont. — Le vers français, 3e éd. (Ronjat) 144
H. Hatzfeld. — Einführung in die Interpretation neufranzösischer Texte (Grammont) 188
J. Jordan. — Rumänische Toponomastik (Fouché) 161
L. Jordan. — Altfranzösisches elementarbuch (Ronjat) 145
A. C. Juret. — Manuel de phonétique latine (Grammont) 303
C. von Klinckowstroem. — Rund um Nostradamus (Pitollet) 368
C. Kramer. — André Chénier et la poésie parnassienne (Vianey). 159
Th. Labande-Jeanroy. — La question de la langue en Italie (Maugain) 380
H. Larsson. — L'intuition (Grammont) 176
A. Marcu. — La Spagna ed il Portogalo nella visione dei Romantici italiani (Fouché) 162
P. Martino. — Parnasse et Symbolisme (Vianey) 385
G. Maugain. — Ronsard en Italie (Vianey, Fouché) 387, 388
A. Meillet. — La méthode comparative en linguistique historique (Grammont) 179
A. Meillet. — Caractères généraux des langues germaniques (Grammont) 305
A. Meillet et M. Cohen. — Les langues du monde (Grammont) 184
A. Meillet et J. Vendryès. — Traité de grammaire comparée des langues classiques (Grammont) 308
H. Mérimée. — Théâtre espagnol, t. I (Pitollet) 349
G. Millardet. — Linguistique et dialectologie romanes (Ronjat) 152
Abbé A. Millet. — Précis d'expérimentation phonétique. — L'oreille et les sons du langage. — Recherches expérimentales sur l'R d'une région du Haut-Berry. — Le traitement articulatoire du groupe occlusive + nasale (Grammont) 333
M. de Montoliu. — Breviari critic, 1923-1924 (Fouché) 407
M. Niedermann. — Zur Beurteilung der r-Epenthèse im Romanischen (Grammont) 329
K. Nyrop. — Grammaire historique de la langue française, t. II, 2e éd. (Ronjat) 148
H. Olovsson. — Étude sur les rimes de trois poètes romantiques (M. G.) 317
J. C. Palamountain. — Précis de prononciation française (M. G.) 322
J. Plattard. — La renaissance des lettres en France (Vianey). 159
R. Radouant. — Grammaire française (Grammont) 326
P. Rokseth. — Terminologie de la culture des céréales à Majorque (Fouché) 170

Digitized by Google

A. Rosetti. — Étude sur le rhotacisme en roumain (Grammont). — Lettres roumaines de la fin du XVIe siècle. — Recherches sur la phonétique du roumain au XVIe siècle (Fouché).. 316, 397
L. Sainéan. — Le langage parisien au XIXe siècle (Grammont). 192
E. Seifert. — Die proparoxytona in galloromanischen (Ronjat). 149
Sociedad Castellonense de Cultura (Fouché)..... 406
E.A. Sonnenschein. — What is Rhythm? (Grammont)..... 330
P. Taylor. — The Latinity of the Liber Historiae Francorum (Fouché)..... 164
K. Titz. — La substitution des cas dans les pronoms français (Tenora)..... 374
H. d'Urfé. — L'Astrée (Vianey)..... 386
J. Véran. — Le génie au travail (Grammont)..... 338
Viole de France. — Floraison printanière (Grammont)..... 325
W. von Wartburg. — Französisches Etymologisches Wörterbuch (Duraffour)..... 376

2° Ouvrages annoncés sommairement :

Adams, 167. — Allen, 395. — Armstrong, 394. — Barbier, 390. — Béchot, 392. — Benoit, 415. — Bonnaffé, 189. — Brinkmann, 163. — Brunot, 180. — Buchmann, 143. — Cahen, 190. — Calderón, 174. — Chlumský, 332. — Clément, 396. — Congrès alfilologilor romîni, 404. — Corpus Cantilenarum Medii Aevi, 384. — Diccionari Català-Valencià-Balear, 190. — Edwards, 395. — Ernout, 313. — Fabra, 176. — Gilbert, 415. — Goemans et Grégoire, 340. — Grammont, 408. — Grégoire, 183, 340. — Guevara, 174. — Höeg, 194. — Hœpffner et Alfaric, 409. — Holbrook, 341. — Holmberg, 394. — Holmes, 167. — Huguet, 191. — Jespersen, 414. — Junta para ampliación de estudios, 413. — Kany, 413. — Karl, 341. — Kelso, 167. — Kjellman, 391. — Kurtz, 414. — Lehman, 166. — Llull, 165. — Lope de Vega, 174. — Loud, 165. — Lugan, 167. — Martorell i Galba, 165. — Meillet, 193, 307. — Meillet et Vaillant, 307. — Mercado, 167. — Meunier, 329. — Millardet, 321. — Morley, 414. — Moss, 163. — Navarro Tomás, 318. — Notiziario, 413. — Pagès, 405. — Papahagi, 162. — Pascu, 166. — Patton, 166. — Petersen, 393. — Poncet y de Cardenas, 413. — Pope, 165. — Recó, 408. — Recueil F. de Saussure, 337. — Reichard, 163. — Reinsch, 167. — Revue de Linguistique romane, 178. — Riemann, 341. — Roques, 393, 404. — Saussure, 193. — Schmidt, 149. — Seris, 174. — Spaulding, 412. — Stoker, 392. — Stricker, 151. — Studer et Evans, 166. — Sutcliffe, 168. — Terracher, 319, 321. — A. Thomas, 409. — L. P. Thomas, 321. — Transcription phonétique, 314. — Tulliu, 405. — Uhle, 165. — Vodoz, 182. — Williams, 397.

Le Gérant : M. Desbois.

macon, protat frères, imprimeurs — mcmxxvii

Digitized by Google

J. Chlumský. — La mélodie des voyelles accentuées en tchèque (M. G.) 332
J. Chlumský. — Les consonnes anglaises (M. G.) 332
Abbé A. Millet. — Précis d'expérimentation phonétique. — L'oreille et les sons du langage. — Recherches expérimentales sur l'*R* d'une région du Haut-Berry. — Le traitement articulatoire du groupe occlusive + nasale (Grammont) 333
Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure (M. G.) 337
J. Véran. — Le génie au travail (Grammont) 338
L. Clédat. — Vocabulaire latin (Grammont) 339
A. Grégoire. — Petit traité de linguistique, 2e éd. (M. G.) 340
L. Goemans et A. Grégoire. — Lexique de prononciation française (M. G.) 340
L. Karl. — Une ballade morale et Fr. Villon (M. G.) 341
R. T. Holbrook. — Parle on et parle-t-on (M. G.) 341
O. Riemann. — Syntaxe latine, 7e éd (G. R.) 341
M. Bruyère. — Un poète chrétien au XIXe siècle, Jean Reboul de Nîmes (Pitollet) 342
H. Mérimée. — Théâtre espagnol, tome I (Pitollet) 349
C. von Klinckowstroem. — Rund um Nostradamus (Pitollet) 368
E. Bourciez. — Précis historique de Phonétique française, 6e éd. (Millardet) 370
V. Buben. — Posunutí pódů přízvučných zájmen v jazyce francouzském (Tenora) 373
K. Titz. — La substitution des cas dans les pronoms français (Tenora) 374
G. Boussagol. — Angel de Saavedra, sa vie, son œuvre politique. — Id. — Essai de bibliographie critique (Anglade) 375
W. von Wartburg. — Französisches Etymologisches Wörterbuch (Duraffour) 376
Th. Labande-Jeanroy. — La question de la langue en Italie (Maugain) 380
Corpus Cantilenarum Medii Aevi 384
P. Martino. — Parnasse et Symbolisme (Vianey) 385
M. Braunschvig. — La littérature française contemporaine (Vianey) 386
H. d'Urfé. — L'Astrée (Vianey) 386
G. Maugain. — Ronsard en Italie (Vianey) 387
G. Maugain. — Ronsard en Italie (Fouché) 388
P. Barbier. — Miscellanea Lexicographica (P. F.) 390
H. Kjellman. — Mots abrégés en français (P. F.) 391
C. Stoker. — The Speech-Tune (P. F.) 392
A. Béchot. — Essai d'une grammaire naturelle directe (P. F.) 392
M. Roques. — « Esclairier le cuer » (P. F.) 393
H. Petersen. — Deux versions de la Vie de saint Eustache. — Id. — Les origines de la légende de saint Eustache (P. F.) 393
J. Holmberg. — Eine mittelniederfränkische Uebertragung des Bestiaire d'Amour (P. F.) 394

Digitized by Google

E. Armstrong. — The Authorship of the Vengement Alixandre (P.F.) 394
B. Edwards. — The Manuscrits of Gui de Cambrai's Vengement Alixandre (P.F.) 395
L. Allen. — De l'Hermite et del Jougleour (P.F.) 395
L. Cons. — L'auteur de la farce de Pathelin (Fouché) 395
N. Clément. — The influence of the Arthurian romances (P.F.). 396
Ch. Williams. — Oriental Affinities (P.F.) 397
A. Rosetti. — Lettres roumaines de la fin du XVIe siècle. — Recherches sur la phonétique du roumain au XVIe siècle (Fouché) 397
C. Diculescu. — Dacia Romană in oglinda inscripțiilor (Fouché) 402
M. Roques. — Palia d'Orăştie (P.F.) 404
Congres alfilologilor romîni (P.F.) 404
Nuşi Tulliu. — Poezii (P.F.) 405
A. Pagès. — Commentaire des poésies d'Auzias March (P.F.). 405
Sociedad Castellonense de Cultura (Fouché) 406
M. de Montoliu. — Breviari critic, 1923-24 (Fouché) 407
J. des Recó. — Aplech de Rondayes Mallorquines (P.F.) 408
M. Grammont. — Traité pratique de prononciation française, 5e éd. (P.F.) 408
A. Thomas. — La Chanson de Sainte-Foi (P.F.) 409
E. Hœpffner et P. Alfaric. — La Chanson de Sainte-Foy (P.F.) 409
R. Spaulding. — History and syntax of the progressive constructions in Spanish (P.F.) 412
C. Poncet y de Cardenas. — Romancerillo (P.F.) 413
Ch. Kany. — Ocho Sainetes (P.F.) 413
Junta para ampliación de estudios (P.F.) 413
Notiziario — (P.F.) 413
B. Kurtz. — From St. Antony to St. Guthlac (P.F.) 414
S. Morley. — Spanish Ballad Problems (P.F.) 414
O. Jespersen. — Mankind, Nation and Individual (P.F.) 414
A. Gilbert. — Dante's Conception of Justice (P.F.) 415
P. Benoit. — Die Bezeichnungen für Feuerbock and Feuerkette (P.F.) 415

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS

WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

OCT 2 1935

SEP 18 1936

7 Jun'50 W M

15Nov'52 SS

NOV 2 8 1952 LU

18Dec'52 H H

DEC 12 1952 LU

23 JUN 58 AF

REC'D LD

JUN 18 1958

IN STACKS

FEB 4 1959

REC'D LD APR 3 '72 -5 PM 11

REC'D LD

JUN 10 1959

Due end of WINTER Quarter subject to recall after — MAR 12'72 64

LD 21-100m-7,'33

Digitized by Google

707191

50 517

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google